

Sous la direction de  
Diane Dubeau, Annie Devault et Gilles Forget

# La PATERNITÉ au XXI<sup>e</sup> siècle



*pul*

# LA PATERNITÉ AU XXI<sup>e</sup> SIÈCLE

Page laissée blanche intentionnellement

# LA PATERNITÉ AU XXI<sup>e</sup> SIÈCLE

Équipe ProsPère du GRAVE-ARDEC

(Groupe de recherche et d'action sur la victimisation des enfants  
Alliance de recherche pour le développement des enfants  
dans leur communauté)

*Sous la direction de*

*Diane Dubeau*

*Annie Devault*

*Gilles Forget*

*avec la collaboration de*

*Dominic Bizot*

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Les Presses de l'Université Laval reçoivent chaque année du Conseil des Arts du Canada et de la Société d'aide au développement des entreprises culturelles du Québec une aide financière pour l'ensemble de leur programme de publication.

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise de son Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition (PADIÉ) pour nos activités d'édition.

Mise en pages : Diane Trottier

Maquette de couverture : Hélène Saillant

© Les Presses de l'Université Laval 2009  
Tous droits réservés. Imprimé au Canada  
Dépôt légal 2<sup>e</sup> trimestre 2009

ISBN 978-2-7637-8433-5

Les Presses de l'Université Laval  
Pavillon Pollack, bureau 3103  
2305, rue de l'Université  
Université Laval, Québec  
Canada, G1V 0A6  
[www.pulaval.com](http://www.pulaval.com)

# TABLE DES MATIÈRES

---

Préface .....	XIX
Un livre qui comble un vide et provoque la réflexion.....	XIX
Des éléments de réponse à des questions nombreuses.....	XXI
Des appuis et une volonté politique nécessaires .....	XXIII

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

Perspectives sur la paternité, 15 ans de recherches et d'actions .....	1
Que dire de plus sur la paternité? .....	3
En filigrane... ..	4
Une perspective écologique et constructiviste de la paternité.....	4
Un regard critique et croisé.....	5
Les contributions novatrices du présent ouvrage .....	5
Structure de l'ouvrage et contenus abordés.....	6
Un environnement sympathique aux pères .....	9

## SECTION 1

### CONNAISSANCES GÉNÉRALES SUR LA PATERNITÉ

#### CHAPITRE 1

Le rôle du père de la Nouvelle-France au Québec de demain.....	15
<i>Jean-Martin Deslauriers, Judith Gaudet et Dominic Bizot</i>	
La construction de la paternité à travers les époques.....	16
L'époque coloniale (du XVII <sup>e</sup> siècle au XIX <sup>e</sup> siècle):	
le « maître de pensée, guide moral » .....	16
L'industrialisation (1850-1950) : le pourvoyeur .....	17
Les années 1950: le fonctionnalisme et la présence du père.....	19
Les années 1960: à bas le <i>pater familias</i> .....	20
Les années 1970: les pères sont-ils compétents	
dans l'éducation des enfants? .....	21

Les années 1980 : un bon père, c'est une bonne mère.....	23
Les années 1990 : une présence accrue sur la scène publique.....	24
Les années 2000 : reconnaissance, absence et diversité.....	26
La reconnaissance.....	26
L'absence : la paternité en contexte de rupture d'union.....	27
La diversité.....	29
Pères migrants.....	29
Pères gais.....	31
D'hier à aujourd'hui : des pères en tension.....	33
Pourvoyeur sans le sou.....	33
Des zones de tension.....	34
Identité masculine et paternité : deux notions <i>intimement</i> liées.....	34
L'étude de la paternité aujourd'hui.....	35
Conclusion.....	36

## CHAPITRE 2

Conditions favorables et obstacles à l'engagement paternel : un bilan des connaissances.....	39
---	----

*Geneviève Turcotte et Judith Gaudet*

Caractéristiques du père.....	42
Le rapport au père dans l'enfance.....	42
Les attitudes et les croyances à l'égard des rôles de genre.....	43
Le sentiment de compétence parentale.....	44
Les caractéristiques sociodémographiques.....	45
L'âge du père.....	45
Le statut socioéconomique.....	46
Caractéristiques du contexte familial.....	47
Caractéristiques des mères.....	47
Croyances et perceptions des mères à l'égard du rôle paternel....	48
Statut d'emploi et contraintes de travail des mères.....	49
Le pouvoir formel et informel dans la famille.....	50
Caractéristiques de la relation conjugale et coparentalité.....	50
Les caractéristiques des enfants.....	52
Caractéristiques de l'environnement social.....	53
Précarité financière et instabilité d'emploi du père.....	53
Conditions d'exercice de l'emploi.....	55
Le temps de travail.....	55
Les caractéristiques de la tâche.....	56
Les mesures favorisant l'équilibre travail-famille.....	58
Congé de paternité et congé parental.....	58
Aménagement des temps de travail.....	61

Le soutien du réseau social .....	61
Les variables associées au maintien de l'engagement paternel après une rupture conjugale .....	62
Synthèse et conclusion .....	65
Caractéristiques du père .....	66
Caractéristiques du contexte familial .....	66
Caractéristiques de l'environnement social .....	67

### CHAPITRE 3

L'engagement paternel, un concept aux multiples facettes .....	71
--	----

*Diane Dubeau, Annie Devault et Daniel Paquette*

Vision quantitative de l'engagement paternel .....	72
Au tout premier début, une centration accordée à la mesure de l'engagement paternel .....	73
De la mesure aux impacts de l'engagement paternel .....	78
De l'engagement paternel à l'engagement parental .....	80
Vision qualitative de l'engagement paternel .....	82
L'intégration des cognitions paternelles pour nuancer les définitions traditionnelles de l'engagement .....	83
Un lieu pour l'interdisciplinarité .....	85
Une combinaison méthodologique riche .....	87
En conclusion .....	89

### ANNEXE 1

Questionnaire d'engagement paternel (QEP) .....	92
---	----

### ANNEXE 2

Processus de validation du questionnaire d'engagement paternel (QEP) .....	95
Validité de contenu .....	95
Structure factorielle pour les pères .....	96
Qualités métrologiques du QEP .....	98

### CHAPITRE 4

Les pères ont-ils une influence spécifique sur le développement des enfants? .....	99
---	----

*Daniel Paquette, Michel Martin Eugène, Diane Dubeau et Marie-Noëlle Gagnon*

La difficile quête de preuves sur la spécificité des rôles paternels .....	99
Masculinité des pères et identité sexuelle des enfants .....	100
L'absence du père .....	100
Interactions père-enfant chez les pères non résidents .....	102
Pères traditionnels versus pères premiers pourvoyeurs de soins .....	102
Contrôle statistique de l'engagement maternel .....	103



La comparaison des interactions père-bébé et mère-bébé .....	104
Familles différenciées versus familles non différenciées.....	105
Dimension biologique de la paternité .....	106
Une nouvelle théorie : la relation d'activation père-enfant.....	108
Une instrumentation adaptée aux pères .....	110
La <i>Situation risquée</i> : une méthode pour évaluer la relation d'activation .....	110
Questionnaires sur l'ouverture au monde .....	113
Conclusion .....	116
<b>ANNEXE 1</b>	
Facteurs du QOM, saturation des items, moyennes et écarts-types (N = 266) .....	119
<b>ANNEXE 2</b>	
Facteurs du QOM-A, saturation des items, moyennes et écarts-types (N = 569) .....	121
<b>CHAPITRE 5</b>	
La coparentalité dans le système familial .....	123
<i>Marie-Noëlle Gagnon et Daniel Paquette</i>	
L'engagement parental relatif .....	124
Le point de vue de l'équivalence parentale .....	124
La différenciation parentale .....	128
La qualité de la relation entre les parents .....	130
Les facteurs associés à la coparentalité .....	131
Conclusion .....	133
Entretien avec Christine Castelain-Meunier .....	135
<i>Sociologue au Centre national de recherche scientifique (CNRS), Paris</i>	
1. Comparaison de la paternité entre les contextes québécois et français.....	136
2. La notion d'engagement paternel.....	141
3. Le rôle paradoxal et le rôle ambivalent .....	144

## SECTION 2

### PRATIQUES D'INTERVENTION

#### CHAPITRE 6

Une expérience de mobilisation autour de l'engagement paternel dans deux communautés vulnérables du Québec .....	153
<i>Geneviève Turcotte et Francine Ouellet</i>	
Contexte d'émergence.....	154
Le modèle de départ à ProsPère: principaux paramètres.....	155
Un cadre théorique pour tenir compte de la complexité des besoins et des rôles des pères: le modèle écologique.....	155
Une approche locale inspirée des principes de la promotion de la santé et de l'action intersectorielle .....	156
Les sites d'expérimentation.....	157
Comment s'est implanté le modèle des promoteurs dans les deux sites: de la mobilisation des partenaires à l'élaboration des plans d'action .....	158
Mobilisation des partenaires de la communauté autour d'un comité de pilotage .....	159
Recherche de consensus .....	160
Une conception commune du rôle paternel: éviter de proposer un modèle de père.....	162
Une stratégie de départ: commencer par sensibiliser la collectivité à l'importance du rôle paternel.....	162
Une approche centrée sur la famille et la coparentalité.....	163
Dans le site A, une volonté d'inscrire le projet sur l'engagement paternel dans une perspective de développement communautaire .....	163
Dans le site B, une démarche d'action intersectorielle.....	163
Les plans d'action au fil des ans .....	164
Les principes d'élaboration .....	164
Les actions et les stratégies sur lesquelles elles s'appuient .....	166
La sensibilisation de la collectivité .....	166
Le soutien direct aux pères .....	167
Le soutien aux familles en faveur de l'engagement paternel .....	169
Les actions sur les ressources du milieu .....	169
La population rejointe .....	170
Conclusion.....	170

**CHAPITRE 7****L'évaluation ou l'épreuve de la complexité.....175***Diane Dubeau, Geneviève Turcotte, Francine Ouellet et Sylvain Coutu*

L'évaluation de programmes, un domaine à découvrir..... 176

Survол des différents regards évaluatifs posés par ProsPère..... 177

L'évaluation d'implantation: des études de cas pour comprendre

le processus de production des effets ..... 179

L'approche retenue..... 180

Stratégie méthodologique..... 181

Résultats obtenus: un enchaînement d'effets sur l'engagement

paternel..... 183

En résumé, une approche d'évaluation d'implantation utile..... 185

Des chercheurs qui mesurent les impacts..... 187

Stratégie d'évaluation des impacts ..... 188

Quelques renseignements sur la méthodologie ..... 190

Des résultats encourageants! ..... 192

Le chercheur-évaluateur, un inlassable questionneur!..... 195

En résumé..... 198

**Un regard rétrospectif sur un partenariat****entre chercheurs et acteurs.....202***Gilles Forget et Dominic Bizot*

La collaboration chercheur et acteur ..... 202

La suite du partenariat..... 205

Un entretien ..... 206

Conclusion..... 211

**ANNEXE 1**

Paramètres méthodologiques de l'évaluation d'impacts..... 212

A) Schème pré-test et post-test avec groupe de comparaison..... 212

B) Schème post-test avec groupe de comparaison (sans pré-test) 214

Instruments de mesure ..... 216

Changement dans les attitudes et les pratiques des intervenants .... 217

Perceptions des rôles parentaux et place accordée par la mère

au père..... 217

**ANNEXE 2**

Quelques résultats de l'évaluation d'implantation ..... 218

**CHAPITRE 8**

## Des pratiques exemplaires pour soutenir l'engagement paternel .....221

*Gilles Forget, Annie Devault et Dominic Bizot*

Une analyse de milieu.....	221
Les pratiques montréalaises.....	223
... et québécoises de soutien aux pères.....	224
Sur le terrain des pères.....	226
Mon père est important parce que.....	228
L'évolution et l'exemplarité des pratiques.....	231
De constants défis.....	232
Les pères eux-mêmes.....	233
Les groupes de pères.....	233
Les milieux de vie.....	235
L'environnement social.....	235
Conclusion.....	235

**CHAPITRE 9**

## Ma pratique de la recherche-action, de la promotion de la santé à la promotion de l'engagement paternel.....237

*Francine Ouellet*

De 1980 à 1995, sept recherches-action en promotion de la santé.....	238
D'abord, trois recherches-action avec deux services préventifs en émergence et une Fondation	
Projet n° 1. Recherche-action Saint-René.....	238
Projet n° 2. PARA (projet d'animation et de recherche à Ahuntsic)...	241
Projet n° 3. DE LA VISITE.....	241
Ensuite, deux recherches-action en rapport avec la pratique de conscientisation.....	244
Projet n° 4. Parents transplantés/enfants différents.....	245
Projet n° 5. Extrême pauvreté, maternité et santé.....	245
Enfin le mouvement de la promotion de la santé... et deux autres recherches-action.....	246
Projet n° 6. Le Regroupement pour la qualité de vie (RQV) des jeunes à Saint-Laurent.....	247
Projet n° 7. Une ville et deux quartiers en santé.....	248
En résumé, des acquis progressifs et une typologie de la recherche-action.....	249
Depuis 1993, ProsPère et ses recherches-action.....	251
Le projet <i>ProsPère</i> .....	251
Trois recherches-action pour rejoindre les pères en situation d'exclusion.....	256
Métiers de pères.....	256
Qu'en pensons-nous?.....	257
Relais-Pères.....	260
En conclusion.....	262

Entretien avec Catherine Sellenet .....	265
<i>Professeure d'université en sciences de l'éducation</i>	
<i>Directrice du Centre de recherche éducation-cultures (CREC), Université de Nantes</i>	
1. Quel regard critique – et français – portez-vous sur la modélisation de la promotion de l'engagement paternel proposé par ProsPère?.....	265
Le père, ce grand oublié.....	266
À la recherche d'un père engagé.....	267
Richesses et limites de la mesure de l'engagement paternel .....	269
L'engagement paternel réduit à sa face visible? .....	270
2. Quelles perspectives devrions-nous examiner dans les recherches-actions futures?.....	272
N'est pas engagé qui veut .....	272
3. Que pensez-vous de la recherche-action? .....	272
4. Que pensez-vous des pratiques exemplaires décrites dans le dernier chapitre et quels sont selon vous les points de divergences et de convergences entre nos deux pays sur les pratiques des professionnels en direction des pères?.....	273

## SECTION 3

**PÈRES EN CONTEXTES DE VULNÉRABILITÉ****CHAPITRE 10**

Métiers de pères : un projet de soutien à l'engagement paternel en entreprises d'insertion .....	283
<i>Annie Devault, Gilles Forget, Francine Ouellet et Marie-Pierre Milcent</i>	
<i>Avec la participation de Jeanne Doré</i>	
Les pères en contexte de vulnérabilité .....	283
Les démarches auprès des entreprises d'insertion.....	285
Vers une vision commune du problème et de sa solution .....	286
L'analyse du milieu .....	287
Les trajectoires de vie des jeunes pères.....	289
Les caractéristiques des participants à la recherche .....	291
Trajectoire individuelle .....	292
La relation avec la mère d'origine .....	292
La relation avec le père d'origine .....	293
Trajectoire socioprofessionnelle.....	294
Trajectoire coparentale .....	294
Paternité.....	295
Les actions de soutien à l'engagement paternel dans les entreprises d'insertion .....	297

La perception des pères de leur passage en entreprise et du soutien reçu.....	299
Un bilan de l'équipe .....	301
Conclusion.....	301

## CHAPITRE 11

« *Grandir sainement avec un père détenu* », une recherche-action  
visant à soutenir l'engagement paternel à la suite de l'incarcération ....305

*Diane Dubeau, Martine Barrette et Denis Lafortune*

Pourquoi favoriser l'engagement de pères incarcérés?.....	306
Ampleur du phénomène au Canada et au Québec.....	308
La complexité des expériences vécues par les familles de pères détenus.....	309
Les services offerts aux pères détenus et à leur famille .....	314
Recherche-action « <i>Grandir sainement avec un père détenu</i> » .....	315
Le programme d'intervention Père-enfant .....	316
Le programme de prévention : guide de pratique pour les intervenants.....	319
Transfert des connaissances et appropriation des programmes .....	322
Stratégies pour favoriser l'appropriation du programme Père-enfant.....	323
Stratégies pour favoriser l'appropriation du guide de pratique.....	325
Conclusion.....	327

## CHAPITRE 12

Quelques réflexions au sujet de l'impact du processus  
migratoire sur la paternité .....331

*Dominic Bizot et Gilles Forget*

Contexte.....	333
Pères en mouvement, pratiques en changement dans le contexte de l'immigration .....	334
L'originalité de la démarche de ProsPère .....	334
Une formation qui découle de besoins maintes fois exprimés .....	334
Résultats de la recension des écrits .....	335
Les modèles culturels de la paternité.....	336
L'impact de l'immigration .....	338
Comprendre la situation des pères immigrants .....	340
Intervenir auprès des pères immigrants et réfugiés.....	342
Ce que nous retenons pour la formation .....	343
Le processus migratoire et la paternité.....	343
L'intervention .....	345
L'approche interculturelle.....	345

Les contenus de l'atelier Processus migratoires et formation.....	347
Les intervenants.....	347
Au sujet des pères immigrants et réfugiés.....	348
Dans la perspective de l'intervention.....	349
Quelques pistes de réflexion et d'action pour la suite.....	350
L'impact de l'immigration.....	350
L'intervention auprès des pères immigrants.....	351
Conclusion.....	351
 Entretien avec Chantal Zaouche-Gaudron .....	 355
<i>Professeure de psychologie du développement</i>	
<i>Université de Toulouse-Le Mirail, France</i>	
1. Quelles réflexions pouvez-vous amener sur le concept de vulnérabilité? .....	355
2. Quel regard critique portez-vous sur les contextes de vulnérabilité traités dans l'ouvrage et quelles sont les perspectives futures à envisager?.....	356
3. Point de vue sur les pistes d'action .....	359

## SECTION 4

**TRANSFERT DES CONNAISSANCES**

ProsPère et le transfert des connaissances.....	365
<i>Claire Chamberland</i>	
Le rôle et la place des pères: des enjeux de promotion, de prévention mais aussi de protection .....	365
Le transfert des connaissances: un défi particulier pour le secteur des services sociaux.....	367
ProsPère et le transfert des connaissances.....	368

**CHAPITRE 13**

Le transfert des connaissances: un enjeu important de la recherche.....	371
--	-----

*Gilles Forget*

Un cadre de référence .....	372
Le contexte .....	375
La communauté scientifique .....	376
Les décideurs.....	377
Les politiques et programmes.....	378
Une consultation .....	378

Une pièce de théâtre: <i>Les pères et les services, deux solitudes</i> .....	379
Les arts de la scène, un transfert des connaissances festif .....	380
Les intervenants .....	381
La formation <i>Pères en mouvement, pratiques en changement</i> .....	381
Le déploiement de la formation.....	383
Au Québec.....	383
Au Canada .....	385
En France.....	386
La mobilisation des collectivités .....	387
La population, pères, mères et enfants.....	388
L'exposition itinérante <i>Dessine-moi un papa</i> .....	388
Un accroche-père .....	390
Un bilan du transfert des connaissances .....	392
Un contexte général favorable, mais aussi des résistances.....	392
Des clientèles à l'écoute, à leurs façons .....	394
Les interactions avec les acteurs: les partenaires, le capital relationnel.....	395
L'appropriation, l'utilisation et la construction des connaissances .....	395
Les défis et perspectives futures .....	397
 Entretien avec Olga Trotiansky.....	 399
<i>Adjointe au maire. Chargée de la petite enfance et de la famille Ville de Paris</i>	
1. Pouvez-vous nous dire ce qui est à l'origine du programme « Être père à Paris » ? .....	399
2. Quel est l'apport de la recherche pour le développement des programmes municipaux et particulièrement de « Être père à Paris » ? Quel type de rapport les élus de la ville de Paris entretiennent-ils avec le monde de la recherche ?.....	400
3. Selon vous, quels devraient être les axes principaux d'une politique municipale « sympathique » aux pères ?.....	402
4. Croyez-vous que la France est prête pour soutenir un programme tel que « Être père à Paris » ?.....	403
5. Qu'est-ce que la Ville doit mettre de l'avant pour s'assurer d'une réelle implantation de cette politique en direction des pères ? Plus précisément, comment doit-elle soutenir ses intervenants dans l'implantation de sa politique ?.....	403
 Conclusion générale.....	 405
Des constats sur la paternité qui nous guident pour l'avancement des connaissances .....	406
Paternité et masculinité: des notions étroitement liées.....	406
Redéfinir la paternité, c'est accepter de redéfinir la maternité .....	408



Éviter la rupture du lien père-enfant .....	409
Rendre les environnements sympathiques aux pères .....	410
Dimension politique de la paternité, le père citoyen.....	413
Poursuivre la recherche sur la paternité.....	413
Investiguer la parentalité nécessite d'inclure des échantillons de pères .....	414
Une instrumentation adaptée et validée pour les pères .....	414
Mieux documenter les contextes spécifiques de la paternité et de la coparentalité .....	415
Le financement de la recherche, un enjeu de taille .....	416
En terminant.....	416
Références bibliographiques.....	419

# PRÉFACE

---

**I**l faut reconnaître que, depuis 1960, l'image d'être père et sa réalité quotidienne ont beaucoup changé au Québec et à des degrés divers dans l'ensemble des pays occidentaux. Se situant au cœur des bouleversements sociaux des dernières années, la question du père interpelle tout le monde, car elle se situe dans le développement de nouveaux types de rapports entre les hommes et les femmes et de nouveaux comportements avec les enfants. Cette question est très chargée d'émotions, car elle touche à nos valeurs profondes et aux relations qui sont les plus importantes dans nos vies. Traiter de la question de la paternité, c'est aussi poser un regard sur la famille. Celle-ci a beaucoup été influencée par tous les grands changements qui ont marqué notre société. Aussi, elle s'est considérablement modifiée avec le développement de la contraception, l'augmentation des séparations et des divorces, l'avènement de l'égalité entre les sexes et le nombre accru de femmes donc de mères, sur le marché du travail. Dans ces conditions, on assiste à l'éclosion d'un nouveau modèle de père alors que l'ancien n'est pas disparu. On réalise qu'il y a différents types de pères, allant du plus engagé, au traditionnel et au complètement désengagé.

## UN LIVRE QUI COMBLE UN VIDE ET PROVOQUE LA RÉFLEXION

Le présent livre est complexe et comble un vide en traitant divers aspects de la paternité, un sujet jadis « oublié » mais maintenant partie prenante de toutes les discussions de couple, de toutes les décisions en politique sociale et en santé publique. Toutefois, peu a été écrit sur la paternité actuelle et presque aucune production récente sur le sujet ne prend appui sur des recherches et une exploration de la littérature scientifique qui s'y rapporte. Nous avons besoin d'un tel livre parce qu'il y a lieu de faire le point et de corriger des perceptions reposant parfois sur des préjugés, des partis pris, des idées surannées ou sur des réactions fortes consécutives à certaines actions d'éclat posées par un petit nombre d'individus souvent aux prises avec une détresse importante. Il est surtout important de comprendre les changements survenus au cours des dernières

décennies, d'y réfléchir et d'avoir une idée plus juste des enjeux qu'ils impliquent. Le présent livre nous apporte donc des faits et beaucoup de matière à réflexion. Parallèlement, il démontre aussi que des actions sont possibles pour rejoindre les pères et pour les amener à s'engager davantage dans les soins aux enfants et dans le partage des activités et des responsabilités familiales. On y constate qu'un tel investissement est très profitable et bénéfique pour tous et, en premier lieu, pour les enfants. Effectivement des pères engagés auprès de leurs enfants génèrent un apport très positif.

On trouve dans le présent ouvrage des clés pour comprendre et des moyens pour agir. Il nous aide d'abord à comprendre ce dont il est question au juste lorsqu'on parle de paternité aujourd'hui. De quelle nature sont les changements sociaux auxquels on fait référence? Quelle est leur ampleur? Plusieurs chapitres procurent aussi des clés pour comprendre et interpréter de nouvelles réalités sociales comme la coparentalité et l'engagement paternel et en mesurer l'impact. Par ailleurs, il nous outille sur le plan des actions concrètes à mener auprès de communautés et de groupes spécifiques. Enfin, il enseigne aux chercheurs et aux milieux de pratique une façon nouvelle de travailler ensemble. Il fait la démonstration de l'efficacité d'une nouvelle approche de recherche multidimensionnelle et multidisciplinaire où les universitaires et les chercheurs ne sont plus seuls, dans quelque bulle au sommet de la montagne, mais sur le terrain avec les intervenants et les communautés afin de trouver des réponses concrètes aux besoins qui se posent.

Le présent livre est en premier lieu le bilan d'une équipe de recherche qui rend compte de sa démarche sur quinze ans et de ce qu'elle a produit durant cette période. C'est un bilan original en ce qu'il couvre tous les aspects du travail d'équipe, qu'il s'agisse de recherches théoriques et méthodologiques ou de recherches sur le terrain, dans l'action auprès de communautés ou de groupes de pères plus vulnérables. La réflexion qui accompagne chacun des chapitres nous fait voir la complexité de la question et son importance sociale indéniable. Ces chercheurs ne travaillent pas seuls. Ils travaillent avec les intervenants sociaux des différentes communautés concernées et font cette démarche avec eux.

La construction du livre laisse place à des personnes de l'extérieur qui donnent un point de vue différent. Ce sont des chercheurs français et une élue politique municipale qui ont été choisis. Elles réagissent à leur façon, à partir de leur société, de leur engagement dans le traitement de cette innovation sociale en France et aussi en fonction de leur connaissance du sujet. Elles nous posent des questions d'une grande pertinence. Leurs propos nous amènent comme lecteurs à distinguer, par contraste, ce qui peut être propre à la société québécoise et ce qui appartient à d'autres sociétés. Mais, là aussi, on constate que la question de la nouvelle paternité,

de la paternité engagée ou impliquée n'est pas particulière au Québec. Elle rejoint une préoccupation internationale qui prend ici une coloration qui nous est propre, étant donné notre parcours singulier et nos caractéristiques distinctives. On se rend bien compte aussi que nous, Québécois, n'avons pas à redouter la comparaison sur ce chapitre, bien au contraire. Le point de vue de l'extérieur stimule notre réflexion et nous permet de mieux mesurer les progrès et de nous questionner pour la suite des choses.

## DES ÉLÉMENTS DE RÉPONSE À DES QUESTIONS NOMBREUSES

On pose ici la question de la paternité de plusieurs façons, d'abord en situant le contexte et en faisant état des connaissances acquises sur le sujet depuis une vingtaine d'années. C'est en soi une riche matière que de comprendre de quoi on parle. Qu'est-ce qui a changé dans le fait d'être père ici? Par quelles étapes sommes-nous passés pour aller du père institutionnel au père relationnel? Comment la situation a-t-elle évolué et comment la place et l'image traditionnelles du père ont-elles été débouloonnées? Par quoi ont-elles été remplacées? Et l'engagement paternel dans tout cela? Que veut-on dire au juste par ce terme? Utiliser le concept de manière vague ne suffit pas. Il faut le définir clairement et avec précision pour lui donner de la prégnance. Quel est le but poursuivi par toute cette activité de promotion de la paternité? Quelles sont les conséquences d'avoir un père engagé? Quel est en bout de ligne l'impact qui s'exerce sur l'enfant, sur la famille, sur le père lui-même? Enfin, cette nouvelle forme de paternité s'inscrit à l'intérieur de nouveaux modes de rapports entre conjoints. Ceux-ci sont dorénavant des coparents. Ils se partagent les tâches, c'est du moins ce que nous dit le modèle. On sait que les hommes en font plus qu'avant, mais pas autant que leur conjointe. Oui, les hommes sont plus présents, s'investissent plus dans la vie affective et dans les soins aux enfants, mais leur engagement paternel varie beaucoup d'une famille à l'autre et se module différemment selon les couples. Les nécessités de la vie moderne obligent à une renégociation du contrat séculaire, négociation qui se fait implicitement ou explicitement dans chaque couple qui se forme ou se reforme, dans chaque famille qui se crée ou se recrée.

La somme des connaissances inventoriées sur la paternité constitue le premier objet du livre. Le deuxième est celui de la recherche-action entreprise avec les partenaires du milieu pour changer les choses, c'est-à-dire l'action concrète réalisée dans deux communautés spécifiques et son évaluation. Les chercheurs impliqués ne travaillent pas seuls, mais avec les intervenants et la communauté. Ils poursuivent un objectif de changement concret dont ils entendent mesurer l'atteinte. Ce faisant, ils innovent sur deux plans, soit celui de mettre sur pied une action de santé publique

favorisant la participation des pères et celui de mesurer son succès. C'est un défi considérable. Comme le soulignent les auteurs, personne ne savait comment on pouvait agir concrètement pour accroître l'engagement des pères dans les communautés, et encore moins dans les communautés dites vulnérables. Par ailleurs, se donner des ambitions d'évaluer les impacts d'une intervention de type recherche-action était aussi un défi de taille, considérant les incertitudes entourant ce type de production de recherche. Les auteurs ont réussi dans l'ensemble mais ils se sont montrés sans excuses pour eux-mêmes lorsque les résultats attendus n'étaient pas au rendez-vous. Ainsi, ce qui fait objet de réussite est explicitement nommé. Il en va également de même pour ce qui ne l'est pas. On identifie non seulement les bons coups, mais aussi les échecs et on esquisse des plans pour les surmonter. Le tout donne une plus grande crédibilité aux résultats.

La troisième partie du livre porte sur des expériences plus récentes menées auprès de pères vivant dans trois contextes de vulnérabilité pouvant freiner leur engagement auprès de leurs enfants ou y faire obstacle. Les moyens d'avoir un impact sont différents selon les clientèles visées : (1) recherche-action auprès des jeunes pères en programme d'insertion à l'emploi ou (2) auprès des pères en détention et auprès de leurs enfants ainsi que (3) réalisation d'un atelier de formation destiné aux intervenants en contact avec les pères immigrants. Comme il est souligné dans l'ouvrage, ce ne sont là que trois exemples de pères en situation de vulnérabilité. Plusieurs autres groupes de pères auraient pu faire l'objet de recherches similaires. On peut penser ici à des pères aux prises avec des problèmes de santé mentale ou des conduites d'addiction, à des pères ayant un handicap ou porteurs du VIH-SIDA, à des pères de familles recomposées ou homoparentales, à des pères en situation de séparation récente, à de très jeunes pères, etc. Effectivement la liste est très longue et l'équipe a montré qu'elle peut acquérir des connaissances et élaborer des interventions adaptées à des clientèles spécifiques, et réussir à apporter son soutien à différents groupes de pères en contexte de vulnérabilité.

La quatrième section traite essentiellement du transfert des connaissances. C'est là une des zones de robustesse de l'équipe qui a mis en place une panoplie de moyens pour que son message se rende non seulement auprès de la communauté scientifique d'ici et d'ailleurs, mais aussi auprès des pères, des décideurs, des intervenants, des membres de la communauté visée et de la population en général. Le transfert des connaissances représente un des points forts de cette équipe, car ses projets ont suscité curiosité et intérêt. Plus particulièrement la formation dispensée sur la paternité et sur les façons d'approcher les pères en tenant compte des besoins de ceux-ci répondait à des besoins fortement ressentis par les intervenants. Ces séances de formation ont suscité une forte demande au Québec auprès des milieux de l'intervention sociale tant dans le réseau

officiel de l'État que dans le milieu communautaire. Elles ont aussi été sollicitées ailleurs. Ainsi, un peu partout au Canada, la formation a été offerte et a suscité un grand intérêt. Il en est de même en France où, plus récemment, des villes comme Paris et Marseille ont demandé à l'équipe de la dispenser. Bref, l'expertise acquise a permis d'accomplir beaucoup et s'est avérée d'une qualité et d'une pertinence telles qu'elle est de plus en plus réclamée dans d'autres milieux.

Cette quatrième partie du livre présente aussi une réflexion sur la manière dont l'équipe a effectué son travail d'acquisition de connaissances et de conception d'actions relatives à la paternité. Il est ainsi expliqué que l'ensemble des recherches et des interventions ont été effectuées en partenariat entre des chercheurs universitaires et institutionnels et des intervenants acteurs des milieux de pratiques communautaires et des services publics. Réussir un tel pari n'est pas évident à cause des intérêts, des idéologies et des cultures organisationnelles différentes. À cela s'ajoute le défi que s'est donnée l'équipe de considérer son objet de recherche dans une perspective multidimensionnelle. Les chercheurs proviennent de diverses universités, de la santé publique ou encore d'un Centre jeunesse. Ils travaillent dans différentes disciplines. Ils essaient de mettre leur vision particulière et disciplinaire non pas de côté, mais d'en considérer l'apport à titre de contribution singulière à la recherche. Il s'ensuit que les dimensions sociales, économiques, psychologiques sont prises en compte dans la réalisation des projets. Il va de soi que dans cette perspective élargie et englobante, l'approche adoptée est aussi porteuse de ces mêmes qualités. C'est ainsi que l'approche écologique a été retenue parce qu'elle permet de comprendre et de traiter de façon adéquate toutes les facettes significatives du sujet. Les concepts clés à la base du travail centré sur la paternité sont essentiellement ceux de recherche-action, de partenariat, de multidisciplinarité, de multidimensionalité et d'approche écologique. C'est ainsi qu'on en arrive à des formes de recherche et d'intervention résolument ouvertes et nouvelles, adaptées à la complexité du sujet et à la société d'aujourd'hui. Rien n'est moins linéaire.

## **DES APPUIS ET UNE VOLONTÉ POLITIQUE NÉCESSAIRES**

Sans rien enlever au mérite de l'équipe, il importe de souligner que les efforts de ceux qui ont produit ces réalisations ont été soutenus par un ensemble de moyens. En effet, un tel événement n'est pas fortuit. Il résulte d'un choix éclairé de décideurs qui ont jugé important de privilégier l'engagement paternel et la recherche en partenariat et qui ont eu foi dans la capacité de modifier les attitudes et les comportements d'un milieu pour le mieux-être des enfants et des familles. Des décisions d'orienter certaines politiques et priorités dans cette direction ont ainsi été prises et ont rendu

possible l'avancée dont il est question ici. Il n'existe, on le sait bien, aucune génération spontanée. Il convient de rappeler ici le rôle capital joué par le psychologue et chercheur Camil Bouchard dans la détermination de ces choix et la mise sur pied de l'équipe ProsPère dont il a été le premier responsable. L'équipe est née à la suite de la publication, en 1991, du rapport «Un Québec fou de ses enfants». Camil Bouchard présidait le comité de travail qui a produit ce rapport. Une de ses principales recommandations était qu'une politique favorisant l'engagement des pères soit mise sur pied dans chaque région du Québec. L'idée a été reprise par le ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS) qui en a fait un objectif de santé publique pour 1993-1997. Il a alors été décidé que les programmes de périnatalité et de petite enfance incluent systématiquement un volet sur la valorisation du rôle de père et sur leur engagement. D'autres structures ont été créées et ont facilité l'élaboration de projets et la canalisation d'énergies dans ce sens. Ainsi furent développés les Services intégrés en périnatalité et petite enfance (SIPPE) de même que le «volet père» du Programme de soutien aux jeunes parents (PSJP). Parallèlement, les organismes subventionnaires de recherche québécois ont encouragé le travail en équipes multidisciplinaires et la recherche en partenariat. Ici aussi, Camil Bouchard, avant d'orienter sa carrière en politique, a joué un rôle clé à titre de président de ce qui se nommait alors le Conseil québécois de la recherche sociale. Bref, il y eu des appuis à l'idée de soutenir l'engagement paternel et la recherche en partenariat et divers moyens ont été mis en place. Ce fut un choix des décideurs gouvernementaux et des responsables des organismes de santé publique et de santé et services sociaux. La consultation du présent ouvrage permet de connaître les résultats atteints par la première équipe s'affichant avec cette double identité. Leurs travaux, bien que remarquables, ne prétendent pas être exhaustifs. D'autres équipes et d'autres chercheurs ont comme préoccupation prioritaire ou accessoire la paternité. Souvent, ils travaillent eux aussi avec une approche multidimensionnelle, dans un cadre multidisciplinaire, en partenariat avec les milieux de la recherche et de l'intervention. Bref, il y a encore beaucoup à faire et le terrain est très vaste. Il importe que de nombreux chercheurs et intervenants investissent le champ de la paternité et de l'intervention auprès des hommes.

Au terme du présent ouvrage, le lecteur aura compris qu'il est possible d'exercer une influence sur les hommes afin qu'ils développent davantage leur engagement paternel. Plus fondamentalement, toutefois, il aura constaté qu'une véritable révolution des us et coutumes et des mœurs est en cours alors que bien davantage que leurs prédécesseurs, les pères s'impliquent activement dans les soins quotidiens et l'éducation de leurs enfants et que père et mère sont partenaires dans la vie conjugale et parentale. Il aura également observé que les hommes de toutes les catégories sociales,

incluant celles qui sont les plus à risque de décrochage, accordent une grande importance à l'accomplissement de leur rôle de père. En effet, il s'agit là du message central transmis dans ce livre et il y a lieu de se réjouir de ces progrès. Toutefois ces derniers sont encore loin de s'avérer suffisants et ce qui a été acquis demeure fragile.

En effet, ce dont on parle ici ce sont d'expériences qui ont rejoint quelques communautés et groupes d'hommes et qui ont montré leur potentiel positif. Les besoins des hommes en termes de services et d'éducation au rôle de père sont loin d'être comblés. La conciliation travail-famille en est à ses premières initiatives avec les congés parentaux pour les pères. Une véritable politique sociale de la famille impliquant le père comme membre à part entière est à venir. Plus fondamentalement et de façon inexplicée les ressources de soutien pour les pères n'ont pas encore trouvé de sources de financement suffisantes et stables. Entre autres, il existe peu d'aide sinon aucune pour les hommes en plein désarroi ou en crise au moment où ils vivent une séparation ou un divorce. Peu d'efforts sont engagés pour maintenir le lien paternel dans ces moments difficiles où tout est remis en question et se joue. En fait, concernant les hommes et leurs difficultés, on en est encore au début. Par exemple, on salue comme un événement que la formation soit offerte aux intervenants afin de pouvoir les habiliter à mieux comprendre les hommes et les aider. Par ailleurs, malgré les succès obtenus, les gains ne sont pas assurés. En effet, même si les preuves tendent à démontrer que certaines actions sont profitables, rien n'est garanti pour l'avenir, car les priorités peuvent changer. Ainsi en va-t-il de la participation des pères aux cours prénataux qui n'est plus, aujourd'hui jugée aussi importante qu'il y a quelques années. Elle n'est plus une priorité.

Ce livre bilan de ProsPère nous ouvre les yeux et suscite l'espoir. À nous de nous en inspirer pour contribuer à l'édification d'une société où l'on pourra dire des pères québécois qu'ils sont, selon la formule employée par Raymond Villeneuve du Regroupement pour la valorisation de la paternité, «les meilleurs papas du monde», et ce, pour le mieux-être de tous.

**Gilles Rondeau, Ph.D. t.s.**

Professeur émérite, École de service social  
Université de Montréal

Coresponsable de l'équipe «Masculinité et Société», CRI-VIFF



Page laissée blanche intentionnellement

## PERSPECTIVES SUR LA PATERNITÉ, 15 ANS DE RECHERCHES ET D' ACTIONS

---

Le développement des enfants, de leur santé et de leur bien-être est une préoccupation constante de toutes les familles et sociétés. Pourtant, plusieurs contextes individuels et collectifs viennent, trop souvent encore, entraver ce développement et le mettre en péril. En résultent des situations qui font des enfants des victimes de l'abus ou de la négligence de la part des adultes qui les entourent. Le défi de créer *Un Québec fou de ses enfants*<sup>1</sup> représente l'amorce d'une histoire de recherches et d'actions qui se déroule depuis près de quinze ans au sein de l'équipe ProsPère<sup>2</sup>. Prospère comme ce qu'on disait de nos grands-pères lorsqu'ils avaient de nombreux enfants. Mais aussi, pro(s)-pères pour souligner l'attention à porter à ce parent et aux conditions à mettre en place pour favoriser son engagement et le développement de ses enfants. Dans le présent ouvrage, les membres de l'équipe veulent témoigner de cette expérience d'innovations sociales visant la promotion de la santé, la prévention de la victimisation et la protection des enfants. Une douzaine d'auteurs y présentent les efforts déployés dans ce sens pour susciter, renforcer et maintenir l'engagement paternel, une implication qu'ils comprennent comme étant la participation et la préoccupation continue du père ou de son substitut à l'égard du développement à la fois physique, social et psychologique de l'enfant. Au fil des années, les projets se sont diversifiés, permettant ainsi

- 
1. Titre du rapport du groupe de travail pour les jeunes, présidé par Camil Bouchard, qui a été rendu public en décembre 1991 par le ministre de la santé, Marc-Yvan Côté. Ce rapport avait pour mandat d'identifier et de proposer des moyens de réduire ou de prévenir les divers problèmes que vivent les jeunes.
  2. ProsPère est une équipe composée de chercheurs universitaires et institutionnels dont les travaux visent à mieux connaître les réalités paternelles ainsi qu'à soutenir et à renforcer les initiatives qui valorisent l'engagement des pères auprès de leurs enfants. Le nom de l'équipe est emprunté à la recherche-action du même nom qui a été réalisée dans deux communautés du Québec.

à l'équipe de multiplier les perspectives de recherches et d'actions sur la paternité en général et différentes clientèles de pères en particulier, sur divers paramètres méthodologiques, de même que sur le transfert de ces connaissances.

Suivant cette trame de fond clairement centrée sur la paternité, le contenu de chacun des chapitres provient de données issues des différents projets de recherche réalisés par les chercheurs de ProsPère. Plutôt que de présenter une simple juxtaposition d'études sur la paternité, les auteurs se sont donné pour mission, dans la rédaction de cet ouvrage, de proposer une intégration théorique, conceptuelle, méthodologique et appliquée de ces différentes études. Tout en favorisant cette réflexion intégrative, la synthèse que représente l'ouvrage vise également à inclure les résultats de plusieurs recherches menées au sein du GRAVE-ARDEC (Groupe de recherche et d'action sur la victimisation de l'enfant – Alliance de recherche pour le développement des enfants dans leur communauté)<sup>3</sup> ou dans d'autres groupes nord-américains et européens proches de la sensibilité des chercheurs de ProsPère.

Ce type de publication sur la paternité est quasi inexistant au Québec. Prenant en compte que le présent volume met l'accent sur le concept de la paternité lui-même, mais aussi sur les aspects méthodologiques et sur les interventions, il rejoint par le fait même des clientèles diversifiées : étudiants, chercheurs, intervenants et décideurs. Ce ciblage large se justifie tout d'abord par la nature pluridimensionnelle des enjeux reliés à la paternité (théoriques, conceptuels, méthodologiques et pratiques). Ensuite, les chercheurs de ProsPère reçoivent régulièrement des demandes de la part de leurs collègues, enseignants et chercheurs, ainsi que des étudiants qui se questionnent sur la paternité. Enfin, le fait que l'équipe a mis l'accent sur l'intervention par le truchement de ses recherches-actions permet de rejoindre les intervenants dans leurs préoccupations de terrain et, par l'entremise du présent volume, de répondre à certains de leurs besoins d'étayage dans les actions qu'ils mènent en direction des pères. Aussi, un tel ouvrage répondra, nous l'espérons, à certaines des questions de ces publics variés dans les domaines diversifiés de la psychologie, de la psychoéducation, du travail social ou encore de la santé publique.

En privilégiant cette approche pluridisciplinaire, on retrace les grandes étapes de l'évolution de la paternité et on expose la multiplicité des regards portés par les membres de l'équipe et ses partenaires sur la place et le rôle du père. Mieux connaître la paternité, les politiques et les pratiques qui l'influencent, agir avec les pères et les soutenir dans leurs

---

3. Le GRAVE-ARDEC est financé par le Fonds québécois de la recherche sociale et de la culture (FQRSC) ainsi que par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC).

multiples façons de vivre la paternité, et porter ces connaissances vers ceux qui sont pères et les personnes qui les accompagnent constituent les trois principaux aspects du témoignage des chercheurs de ProsPère que l'on trouve dans les différents chapitres du volume. Ces regards, réflexif et prospectif, théorique et pratique, heuristique et critique, veulent contribuer à la compréhension actuelle des grands enjeux politiques, sociaux et scientifiques reliés à la paternité.

## QUE DIRE DE PLUS SUR LA PATERNITÉ ?

Un heureux constat est d'entendre aujourd'hui certains auditoires mentionner que l'on parle trop des pères. Effectivement, ces dernières années, les médias ont plus souvent qu'autrement, fait vibrer cette corde sensible que représente la paternité, que ce soit dans le cadre d'annonces publicitaires, de documentaires ou de téléseries<sup>4</sup>. Par ailleurs, plusieurs volumes ont pris place sur les tablettes de nos librairies pour nous informer de cette réalité paternelle peu documentée avant les années 1980. Faut-il croire pour autant que tout a été dit? La rédaction du présent volume nous laisse à penser que non.

Afin de bien circonscrire la contribution spécifique de cet ouvrage, à la lumière de la documentation croissante en ce domaine, deux avenues ont guidé les principaux contenus abordés. La première accorde une centration particulière au rôle paternel en rapport avec le développement de l'enfant et son bien-être. Ce choix, sans éliminer les considérations liées aux rapports sociaux de sexes ou à la condition masculine, est issu de l'appartenance de l'équipe ProsPère au GRAVE-ARDEC. La seconde avenue est d'adopter une perspective générative de la paternité qui met l'accent sur les forces et les compétences des pères. Cette perspective, proposée par plusieurs chercheurs (Dienhart, 1998; Hawkins et Dollahite, 1997)<sup>5</sup>, incite à mettre en contexte l'exercice de la paternité de manière à mieux appréhender la spécificité des pères, et ce, autant sur les plans théorique et méthodologique que sur celui de la pratique.

---

4. Précisons que les images d'hommes et de pères véhiculées par les médias ne sont toutefois pas toujours positives, contribuant ainsi à renforcer les préjugés.

5. La perspective générative de la paternité a été proposée en réaction au paradigme du père inadéquat émergeant des résultats des premières études menées auprès des pères. L'approche comparative mère-père surtout adoptée par ces études a eu pour effet de faire ressortir la saillance et la supériorité des mesures maternelles en rapport avec l'adaptation des enfants. Plusieurs critiques d'ordre méthodologique dont l'inadéquation des instruments de mesure pour évaluer les interactions ou la relation père-enfant ont été formulées pour expliquer ces résultats.

## EN FILIGRANE...

Tout au long de l'ouvrage, le lecteur notera en toile de fond, deux angles principaux qui guident les contenus diversifiés qui y sont traités et assurent la cohérence. Envisagés tant du point de vue de la recherche que de celui du développement des connaissances théoriques et méthodologiques reliées à l'intervention, il s'agit de : (a) une perspective écologique et constructiviste de la paternité et ; (b) un regard critique et croisé sur la paternité qui permet de nuancer et d'intégrer les apports complémentaires issus des différents angles d'étude adoptés (méthodologiques, théoriques, pratiques). Cette double centration interpelle tout autant les acteurs sociaux que la teneur de leurs actions et soulève *in fine* la question de la pertinence des conditions mises en place pour promouvoir, soutenir et renforcer l'engagement des pères en vue de contribuer au développement, à la santé et au bien-être de leurs enfants.

## UNE PERSPECTIVE ÉCOLOGIQUE ET CONSTRUCTIVISTE DE LA PATERNITÉ

Les membres de ProsPère inscrivent leurs travaux dans le contexte de l'évolution de la paternité et des bouleversements profonds qui affectent les familles, les rapports sociaux de sexes et, plus globalement, les structures de notre société, dans le cadre de la mondialisation. L'angle retenu pour décrire ces travaux est la perspective écologique constructiviste. L'écologie du développement humain (Bronfenbrenner, 1979), une perspective d'inspiration phénoménologique, amène à considérer les relations complexes reliant les pères à leur environnement. Apparue au sein de la psychologie communautaire au début des années 1980, elle a gagné progressivement les champs du travail social et de la santé publique comme outil de planification et de mobilisation des communautés. Cette perspective s'accompagne d'une volonté de décrire la dynamique de construction des connaissances qui s'est opérée durant toutes ces années. Cette construction repose sur une dialectique entre la recherche, l'action et l'utilisation de connaissances qui impulsent des changements dans les représentations et les actions des parents et des acteurs sociaux à l'égard de la paternité. Dans ces conditions, adopter une perspective écologique *constructiviste*, c'est d'abord, s'adonner à la pratique de la complexité en refusant de se centrer sur les cibles individuelles au détriment de l'action sur le milieu. C'est aussi faire le maillage entre les ressources et soutenir des actions collectives de transformation des environnements. C'est mettre l'individu en rapport avec son environnement en renforçant les réseaux sociaux et en facilitant ses contacts avec sa collectivité. C'est finalement reconnaître explicitement la capacité de l'être humain d'agir sur les systèmes sociaux.

## UN REGARD CRITIQUE ET CROISÉ

Cette trajectoire continue de recherches et d'actions est aussi l'occasion de porter un regard critique sur la recherche sociale et la promotion de l'engagement paternel. Les innovations sociales dont traite cet ouvrage ont été réalisées grâce à la participation de nombreux acteurs qui ont contribué de multiples façons à cette démarche collective. Les témoignages de ces acteurs qui, de la préface à la conclusion, interviennent dans ce débat sur la paternité apportent le recul nécessaire à une compréhension nuancée des changements sociaux dans ce domaine. Enfin, le croisement de regards de chercheurs et d'acteurs français nous montre que la paternité est une préoccupation universelle mais aussi, comment elle est culturellement ancrée.

## LES CONTRIBUTIONS NOVATRICES DU PRÉSENT OUVRAGE

Il est important de reconnaître que les connaissances portant sur une thématique donnée proviennent de sources multiples, qu'elles soient d'ordre empirique (issues de résultats de recherche) ou expérientiel (centrées sur la réalité vécue par les principales personnes concernées). Comme nous l'avons écrit plus haut, rares sont les écrits qui, sur le thème de la paternité, témoignent en langue française des contributions respectives associées à ces différents ordres d'analyse. Nous souhaitons ainsi pallier cette lacune en proposant un ouvrage qui intègre à la fois les préoccupations des chercheurs et celles des acteurs du milieu de l'intervention intéressés à la thématique de l'engagement paternel. Il nous apparaissait également pertinent de couvrir l'ensemble du spectre des activités relatives à la réalisation d'un projet de recherche, de la formulation d'un projet pour effectuer une demande de subvention au transfert des connaissances découlant de ce projet. Ainsi, le présent ouvrage se décline en quatre sections principales qui abordent les contenus relatifs aux : 1) connaissances et concepts clés de l'étude de la paternité ; 2) pratiques prometteuses qui soutiennent l'engagement des pères auprès de leurs enfants ; 3) contextes particuliers de vulnérabilité qui posent des obstacles spécifiques à l'engagement des pères ; 4) modalités de transfert des connaissances qui permettent d'optimiser l'application des résultats de recherche dans des contextes d'intervention ou au sein de la population générale. Dans une perspective d'analyse critique, nous avons sollicité pour la conclusion de chacune des sections de l'ouvrage, un expert européen dans le domaine de la paternité afin de commenter les différents contenus abordés.

## STRUCTURE DE L'OUVRAGE ET CONTENUS ABORDÉS

Les différentes sections de l'ouvrage se présentent ainsi :

**Mieux comprendre le rôle et la place du père au Québec :** Cette première section s'articule autour d'une réflexion sur la place et le rôle du père. Comprenant cinq chapitres, elle porte d'abord un regard historique sur l'évolution de la paternité au Québec. Le guide moral, le pourvoyeur, la remise en question des modèles prescrits et faire comme la mère deviennent ainsi des repères d'époques qui précèdent la construction du père actuel. Selon ces auteurs, trois dimensions caractérisent la présente période : la reconnaissance, l'absence et la diversité. Le deuxième chapitre poursuit cette recherche de connaissances sur la paternité par une revue extensive des déterminants de l'engagement paternel, permettant ainsi de mieux comprendre ce qui amène certains pères à être plus engagés que d'autres. Les auteures organisent cette documentation volumineuse en ciblant les facteurs signifiants pour trois domaines d'influence soit : les caractéristiques du père, celles du contexte familial et celles de l'environnement social. Une partie de ce chapitre traite plus spécifiquement des pères séparés ou divorcés. Ces recherches amènent l'équipe à se pencher sur une définition de l'engagement paternel issue d'une triangulation des modèles et de mesures dont traite le troisième chapitre. Les contributions respectives des approches de recherche de type qualitative et de type quantitative sont abordées. À ce titre, ce chapitre présente une échelle de mesure validée et utilisée dans l'évaluation du projet de promotion de l'engagement paternel réalisé par l'équipe et ses partenaires. Il résulte aussi en une meilleure connaissance des trajectoires de vie des pères et du continuum de la paternité grâce aux analyses qualitatives d'entretiens avec des pères et des mères. Les observations des auteurs du chapitre suivant quant aux impacts de l'engagement paternel sur l'enfant, les conduisent à proposer la relation d'activation père-enfant comme une nouvelle théorie qui tiendrait davantage compte des particularités de l'interaction père-enfant dans le contexte de la complémentarité des rôles paternels et maternels pour le bien-être et la santé des enfants. Enfin, l'étude de la paternité ne doit pas nous faire oublier que celle-ci s'exerce dans un contexte conjugal et familial. Le dernier chapitre se penche donc sur la coparentalité et les relations entre conjoints ou ex-conjoints qui ont trait à la parentalité et à l'éducation des enfants. Christine Castelain-Meunier, sociologue qui travaille au CNRS (Centre national de recherche scientifique) à Paris sur la paternité et le masculin commente cette première section du volume. Tout en analysant les contrastes entre les contextes canadiens et français quant à la situation des pères, elle introduit la notion de conscience paternelle en complément à celle de l'engagement

paternel. Elle met également l'accent sur le caractère paradoxal ou ambivalent des rôles parentaux parfois assumés par les mères et les pères.

**Des pratiques variées de recherche-action:** La seconde section se penche sur les pratiques issues de ces recherches et de celles en cours au Québec et au Canada. Le premier chapitre retrace l'histoire de l'implication des chercheurs de ProsPère qui ont soutenu pendant sept ans **une démarche de mobilisation** de deux collectivités vulnérables de la région montréalaise autour de l'engagement paternel. Il expose les étapes de l'action intersectorielle et les différentes stratégies inspirées de la promotion de la santé qui ont permis l'élaboration des interventions. Les auteurs mettent en évidence les consensus établis par les acteurs dans ces deux sites pour susciter, renforcer et maintenir l'engagement paternel. Ils présentent l'éventail des actions réalisées et leur évolution au fil des ans tant sur le plan de la sensibilisation des parents, des intervenants et des leaders locaux que sur celui du soutien direct aux pères et celui apporté aux familles. Dans le deuxième chapitre, **l'évaluation de cette démarche** de mobilisation intersectorielle est présentée autant du point de vue de son implantation dans les milieux que de ses impacts sur l'engagement des pères auprès de leurs enfants. Acteurs de la première heure, deux intervenants réagissent à cette expérience et complètent ce retour sur l'élaboration, la réalisation et l'évaluation de ce projet de promotion de l'engagement paternel. Le chapitre suivant est rédigé par des membres de l'équipe qui ont interrogé, depuis les débuts de cette démarche de recherche, des intervenants des sites, de Montréal, du Québec et du Canada sur le soutien offert aux pères. Cette analyse longitudinale des pratiques permet aux auteurs de suggérer des avenues pour répondre aux besoins des pères. Cette section se termine par un chapitre qui présente une analyse plus personnelle de la recherche-action à la lumière de plus de vingt années de pratique. Elle permet d'explorer en profondeur la posture épistémologique et les actes du chercheur et propose une perspective rafraîchissante et éclairante pour la recherche-action en ce quelle reconnaît que le système possède la compétence pour résoudre le problème auquel il doit faire face. Dans ce contexte, le rôle du chercheur n'est pas tant de comprendre ou de chercher des solutions que d'activer les processus pour que le système, trouve sa propre solution et génère son autosolution. Cette section se termine par les réponses fournies par Catherine Sellenet, directrice du Centre de recherche éducation-cultures (CREC) de l'Université de Nantes, à une entrevue portant sur son appréciation des pratiques mises en œuvre auprès des pères québécois et canadiens.

**Une vulnérabilité qui rend complexe le fait d'être père:** La troisième section se décline en trois chapitres qui portent un regard sur des sous-groupes de pères en contexte de vulnérabilité, soit sur le plan économique, social ou culturel. La perspective « sélective » de cette section permettra



de rendre compte de situations auxquelles certains pères font face dans leur cheminement vers l'engagement paternel. La paternité représente une réalité plurielle et complexe. Elle prend d'abord forme dans une première recherche-action, *Métiers de pères* qui, comme son nom l'indique, tente de faire converger les réalités sociales et économiques liées à l'exercice de la paternité. Cette recherche s'appuie sur la collaboration d'entreprises d'insertion québécoises, un outil dont s'est doté le Québec pour contrer le phénomène de l'exclusion sociale des jeunes. Le deuxième chapitre de cette section porte un regard sur une réalité occultée, celle des pères incarcérés. En plus de documenter cette situation de vulnérabilité, ce chapitre décrit l'intervention mise en place pour soutenir ces pères et leurs enfants. Il illustre aussi les réactions des intervenants à cette innovation sociale et se conclut par des exemples de l'utilisation de ces connaissances. Cette section se termine par un regard sur la paternité d'ici et d'ailleurs, et sur l'impact des processus migratoires sur celle-ci. Cette expérience offre à la plupart de nos sociétés occidentales l'opportunité de relever plusieurs défis issus des croisements des expériences de pères de différentes origines. Le commentaire de la collaboratrice française sur cette section, M<sup>me</sup> Chantal Zaouche-Gaudron, professeure en psychologie du développement à l'Université de Toulouse-Le Mirail, revient sur la notion de vulnérabilité, la précise et la nuance. Elle soulève aussi des similarités et des différences entre les approches des deux cultures, tant scientifique que sociale.

**La transformation et l'appropriation des connaissances :** La dernière section porte sur l'utilisation des connaissances qui résultent de ces nombreux travaux. Comme le rappelle M<sup>me</sup> Claire Chamberland, directrice du GRAVE-ARDEC : « Il existe un fossé important entre les connaissances scientifiques disponibles et leur utilisation dans la planification et l'intervention sociale et éducative. » Dans cette section, on décrit donc les expériences réalisées tout au long de ces années par les chercheurs et leurs partenaires pour traduire et rendre accessible les connaissances issues des innovations sociales ainsi que les outils qu'ils en ont tirés. Certaines de ces expériences sont davantage documentées et permettent de discuter de l'appropriation, de la reproduction et de la transformation de ces connaissances. Cette dernière section se conclut par la présentation des petits pas qui ont été faits et ouvre la perspective du chemin qui reste à parcourir pour que le sujet de la promotion de la paternité devienne un véritable objectif des politiques publiques en direction de la famille et une préoccupation constante de ceux qui les déterminent. C'est à cette question que répond M<sup>me</sup> Olga Trotiansky, adjointe au maire et chargée de la petite enfance et de la famille à la Ville de Paris.

## UN ENVIRONNEMENT SYMPATHIQUE AUX PÈRES

Cette synthèse de plus d'une décennie de recherches et d'actions dans le domaine de la promotion, du soutien et du renforcement de l'engagement paternel suggère de poursuivre notre réflexion et notre action sur la place et le rôle du père. Celles-ci, loin de se mener en vase clos, s'insèrent dans un vaste mouvement social qui s'étend bien au-delà du Québec. En effet, les sociétés occidentales ne peuvent plus passer sous silence les transformations familiales qui viennent faire basculer le rôle de père. Dans ces conditions, les politiques et les lois qui réglementent ce rôle demandent à être révisées. Ce n'est donc pas un hasard si nos collègues canadiens<sup>6</sup> scrutent les dispositifs législatifs qui encadrent le divorce, le travail ou encore la justice sociale et qu'ils proposent des façons plus adéquates de soutenir les pères. Par leurs commentaires, nos collègues français soulignent eux aussi la manière dont leur société est aux prises avec ces nouvelles réalités et les défis que pose l'évolution de la paternité aux législateurs et à ceux qui travaillent en France à la création des réseaux de soutien à la parentalité. Enfin, il ne faut surtout pas oublier la responsabilité individuelle de ces pères envers leurs enfants. Trop souvent encore, les acteurs sociaux nous rappellent que les pères ne sont pas au rendez-vous des programmes et projets qui les mettent en avant. Parler aujourd'hui de la paternité, c'est aussi se rapprocher des pères, prendre en considération leurs expériences singulières de ce phénomène complexe, les écouter et s'appuyer sur leurs propres forces pour dessiner un environnement accueillant et sécuritaire pour les hommes et leurs familles.

---

6. Father Involvement Research Alliance, Inventory of Policies and Policy Areas Influencing Father Involvement, [en ligne]: [www.fira.ca](http://www.fira.ca).

Page laissée blanche intentionnellement

# **SECTION 1**

## CONNAISSANCES GÉNÉRALES SUR LA PATERNITÉ

Il n'y a pas si longtemps, Lamb écrivait « Le père, l'éternel oublié de la communauté scientifique ». Nous étions en 1975. Les trente années qui nous séparent de ce moment attestent de progrès remarquables au regard de notre connaissance de la réalité paternelle. Un indicateur marquant est sans conteste la consultation des banques de données informatisées qui démontre une augmentation croissante des publications en ce domaine permettant, entre autres, d'identifier pour l'année 2006 seulement, 298 références disponibles qui utilisent le descripteur unique « père<sup>1</sup> » dans le titre des articles répertoriés. Il s'agit ici d'une augmentation de l'ordre de 300 % comparativement aux publications disponibles en 1970<sup>2</sup>. Au-delà des écrits de plus en plus nombreux portant sur les pères, la documentation consultée fait ressortir la richesse des questionnements générés qui touchent à la fois les dimensions théoriques, méthodologiques et pratiques associées aux tentatives d'intégration de cet acteur au sein de la composante parentale. On se doit également de prendre en compte le phénomène de l'accélération des changements sociaux vécus au cours des dernières années, qui entraîne dans son sillage une diversification des structures familiales multipliant ainsi les contextes d'exercice de la paternité. Ces défis sont au cœur des préoccupations des chercheurs.

Dans cette première section, nous aborderons sous différents angles les principales connaissances ainsi que les concepts clés issus des travaux menés auprès des pères. Sans avoir la prétention de couvrir l'ensemble du spectre des connaissances actuelles relatives à la paternité, nous avons privilégié cinq angles spécifiques qui nous apparaissaient tout particulièrement pertinents pour baliser les contenus traités dans les sections suivantes de l'ouvrage. Tel qu'il a été mentionné dans l'introduction générale, nous reconnaissons la perspective adoptée dans l'ouvrage, c'est-à-dire placer, de façon omniprésente, l'enfant en toile de fond, filtrant ainsi les contenus choisis relatifs à la paternité. Cette centration accordée au rôle paternel sera discutée respectivement à lumière de son évolution au fil des années (chapitre 1), en identifiant les caractéristiques ou les déterminants

- 
1. Consultation avec la terminologie anglaise « *father\** ». L'utilisation de la troncature (\*) permet ainsi de rechercher tous les mots débutant par les lettres précédant l'astérisque dont *fathering*, *fatherhood*.
  2. À titre informatif voici les relevés obtenus pour les publications pour 1970 (31 études), 1980 (84 études), 1990 (131 études) et 2000 (178 études).

qui font que certains pères sont plus engagés que d'autres auprès de leurs enfants (chapitre 2), par l'ambiguïté suscitée par la définition même du concept d'engagement et de son opérationnalisation (chapitre 3), par une revue des principaux impacts de cet engagement sur l'enfant, suggérant ainsi des avenues théoriques novatrices (chapitre 4) et de l'intérêt accru du concept de coparentalité (chapitre 5). De façon, un peu plus détaillée, voici les contributions spécifiques des différents chapitres de cette section au regard : a) de l'avancement des connaissances portant sur la paternité et b) de notre équipe de recherche ProsPère.

Le premier chapitre trace les principaux marqueurs de l'évolution du rôle paternel, de la Nouvelle-France au Québec de demain. Cet ancrage historique des contenus abordés présente l'intérêt d'introduire la dimension chronosystémique de la perspective écologique, dimension relative au temps. Les réalités auxquelles sont confrontées les familles d'aujourd'hui, dont celles relatives à l'exercice des rôles maternel et paternel, sont à maints égards très distinctes de celles des générations précédentes. Il s'avère ainsi important de bien décrire le contexte actuel tout en étant prudent et nuancé quant à l'interprétation des résultats d'études et aux conclusions de certains travaux plus anciens. Dans ce chapitre, l'accent porté aux contextes sociaux élargis a été une source d'alimentation intéressante permettant de rejoindre les enjeux interdisciplinaires de la paternité. Ceux-ci se reflètent également dans l'appartenance disciplinaire des membres de l'équipe ProsPère (sociologie, psychologie, éthologie et santé communautaire).

Le deuxième chapitre de cette section présente une analyse des nombreux écrits portant sur les déterminants de l'engagement paternel. Le regroupement de ces déterminants selon les différents niveaux écosystémiques de l'approche écologique traduit une organisation qui, tout en facilitant la lecture, contribue à une identification des multiples avenues d'intervention que l'on peut adopter pour soutenir et valoriser l'engagement paternel. Cet élargissement des pistes d'action est un atout précieux qui permet de considérer des interventions menées auprès de groupes de mères, mais dont l'objectif serait le soutien à l'engagement paternel. Une deuxième contribution de ce chapitre concerne l'analyse différenciée selon un contexte de rupture d'union (séparation ou divorce) qui est novatrice et qui permet de prendre en compte cette réalité à laquelle plusieurs parents sont confrontés.

Le deuxième chapitre introduit bien aux contenus du chapitre suivant qui vise à mieux définir le concept d'engagement paternel. Les résultats parfois inconsistants obtenus quant aux déterminants sont expliqués, en partie, par la définition ou l'opérationnalisation souvent distinctes du concept d'engagement paternel adoptée par les chercheurs. Au-delà d'une présentation de la diversité des définitions utilisées au regard de

l'engagement paternel, l'intérêt du chapitre 3 repose sur les considérations d'ordre méthodologique (recherche qualitative ou quantitative) ou disciplinaire (psychologie, sociologie, etc.) qui influencent la définition privilégiée par un chercheur et qui entraînent souvent de la confusion pour le lecteur intéressé à ce domaine. Le regard croisé posé sur l'engagement paternel traduit une approche de triangulation méthodologique ou disciplinaire qui permet de mieux appréhender les différentes facettes de l'exercice de cette parentalité.

La contribution spécifique du chapitre 4 pour une meilleure compréhension de la paternité repose sur la conceptualisation d'un modèle des rôles parentaux (maternel et paternel) qui s'inspire des courants théoriques, évolutionniste et de l'attachement. Ce modèle a l'avantage de considérer les spécificités relatives à chacun des parents, dépassant ainsi les limites posées durant plusieurs années par l'adoption d'un cadre conceptuel ou théorique validé essentiellement auprès des mères. Au regard de l'équipe ProsPère, ce chapitre a permis d'explorer et de refléter la diversité et la pluralité des points de vue des différents membres quant à la conceptualisation d'un modèle des rôles parentaux. L'adoption d'une perspective différenciée et l'ancrage selon la théorie évolutionniste ont suscité des discussions et des questionnements pertinents. Ce chapitre témoigne également du souci des membres de l'équipe de développer une instrumentation adaptée aux pères,

L'ajout du père au sein de la composante parentale ne fait pas que dédoubler les possibilités d'influence. Il introduit de nouveaux sous-systèmes dont le couple conjugal ou le couple parental qui doivent ainsi être pris en considération. L'intérêt accru au cours des dernières années envers la dimension de la coparentalité est manifeste. Le dernier chapitre de cette section aborde cette dimension et présente différents modèles de conceptualisation de la coparentalité. Ces modèles devront également être adaptés de manière à dépasser le contexte traditionnel des familles biparentales pour respecter les nouvelles structures familiales dont le contexte de rupture d'union. Comment, dans un tel contexte, les ex-conjoints doivent-ils collaborer comme partenaires d'une même équipe à l'éducation et aux soins de l'enfant?

Pour conclure cette première section portant sur les connaissances et les concepts clés liés à la paternité, nous avons invité une sociologue européenne reconnue en ce domaine à porter un regard critique sur les différents contenus abordés. L'expertise de M<sup>me</sup> Christine Castelain-Meunier et son positionnement géographique contribuent à une analyse éclairée des similitudes et des distinctions entre les contextes européen et nord-américain. Elle propose avec doigté des questionnements pertinents sur certains contenus qui sauront alimenter la curiosité et l'intérêt du lecteur.

# LE RÔLE DU PÈRE, DE LA NOUVELLE-FRANCE AU QUÉBEC DE DEMAIN<sup>1</sup>

---

*Jean-Martin Deslauriers, Judith Gaudet et Dominic Bizot*

La place des hommes dans la société change. Les rôles sexués ne sont plus distribués aussi catégoriquement que par le passé. Les hommes et les femmes doivent composer avec ces nouvelles valeurs culturelles et construire ensemble les fondations d'une société plus juste et davantage égalitaire. Dans cette nouvelle perspective de justice sociale et d'égalité dans les rapports sociaux de genres, les hommes sont conduits à établir des relations inédites avec les femmes, les enfants et les autres hommes. Sur le terrain des pères, ils vivent aussi au rythme de la transformation de la paternité. Cela n'est pas un fait nouveau et de tout temps des changements ont eu lieu dans l'organisation de la vie familiale. Comme bien d'autres réalités sociales, le rôle du père s'est redéfini de différentes façons selon les époques. En revanche, ce qui frappe, c'est l'accélération du phénomène durant les dernières décennies. Peu d'écrits nous renseignent sur la réalité québécoise à ce sujet.

Ce chapitre permet d'identifier les principaux jalons historiques, des changements culturels, sociaux et structurels concernant l'évolution de la paternité. En ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, il met en perspective les façons de concevoir la paternité. Ainsi, on assiste depuis une cinquantaine d'années à l'avènement de la paternité relationnelle. Participer aux soins et à l'éducation des enfants dans les sphères de la famille et de l'école est devenu une valeur dominante pour les hommes dans la plupart des sociétés occidentales. Ceux-ci valorisent donc le fait de s'occuper de leur progéniture de plus en plus. Pour autant, ce modèle ne se substitue pas au précédent.

---

1. Ce chapitre s'inspire d'un article de Deslauriers (2002) intitulé *L'évolution du rôle du père au Québec*, paru dans la revue *Intervention* (n<sup>o</sup> 116, p. 52-61). Nous remercions son directeur pour avoir donné l'autorisation de l'utilisation de ce matériel.



Les deux cohabitent plutôt, cette cohabitation produisant son lot de discordance. Il en résulte une définition de la paternité assez floue.

Pour réaliser ce survol historique, nous nous inspirons d'ouvrages québécois et, en les comparant avec d'autres provenant d'Europe et des États-Unis, on arrive à identifier les principales étapes de la construction du concept de paternité au Québec et des courants de recherche à ce sujet.

## LA CONSTRUCTION DE LA PATERNITÉ À TRAVERS LES ÉPOQUES

### **L'époque coloniale (du XVII<sup>e</sup> siècle au XIX<sup>e</sup> siècle): le « maître de pensée, guide moral »**

Au début de la colonisation de la Nouvelle France, le père est vu comme le « maître de pensée, [le] guide moral » (Lamb, 2000). Son autorité légale sur les enfants est très forte, ceux-ci n'ayant pas de statut propre (Lachance, 1984). Le père a la responsabilité d'inculquer et de préserver la moralité et le sens des valeurs aux enfants, notamment par la pratique religieuse. L'accomplissement du rôle de père est de transformer les enfants en bons chrétiens. En effet, la vie religieuse est alors au cœur des rituels de la vie de famille et l'on considère que l'autorité paternelle vient de Dieu (Chabot, 1987). Dans cette optique, l'autorité du père est souvent décrite comme étant absolue au sein de la famille canadienne-française de l'époque (Chabot, 1987). Toutefois, bien que son pouvoir soit reconnu, certains facteurs structurels et économiques en diminuent la portée.

La famille canadienne-française est moins patriarcale et plus égalitaire que la famille française traditionnelle. [...] L'autorité paternelle est plutôt formelle, les femmes et les jeunes jouissant d'un degré de liberté et d'initiative beaucoup plus élevé que dans la famille européenne. (Gérin, 1968, p. 87, dans Wright, 1997)

Le pouvoir mythique du père est déjà secoué par des relations égalitaires entre conjoints et entre générations. Par exemple, généralement un peu plus instruites que les hommes, les femmes forcent le respect de leurs maris. Dans ces conditions, nul besoin pour ces derniers de recourir aux services d'un étranger pour gérer l'économie familiale (Wright, 1997). De plus, l'absence des hommes partis pendant de longues périodes pour le travail en forêt ou la pêche, crée, par la force des choses, un partage du pouvoir: « La mère de la famille s'est trouvée pendant tout ce temps chargée de la direction non seulement du ménage, mais aussi de l'exploitation agricole. » (Gérin, 1968, p. 87) Le niveau de responsabilité confié aux enfants en leur absence favorise également une certaine autonomie par rapport au père.

## L'INDUSTRIALISATION (1850-1950): LE POURVOYEUR

Le phénomène de l'industrialisation en Amérique du Nord départage la tâche d'approvisionnement entre la mère et le père. Auparavant, les deux parents l'assumaient ensemble dans un mode de vie agricole. La transformation des conditions de travail et d'existence qui en découlent entraîne le père à l'extérieur de la maison et le met à distance de ses enfants. C'est particulièrement le cas de ses fils avec lesquels il cultivait la terre ou exerçait un métier qu'il leur transmettait. L'accomplissement du rôle paternel réside alors dans la capacité d'être un bon pourvoyeur. Or, l'exercice de ce rôle est menacé par la pauvreté tant dans les campagnes que dans les villes. Ce phénomène de paupérisation commence bien avant cette période, dès la Conquête qui contraint les Canadiens français à se replier dans l'agriculture. Il se poursuit avec le fait que bon nombre de paysans, pour se sortir de la misère, deviennent des prolétaires. Ils subissent alors la domination des capitalistes anglais et américains (Durocher et Linteau, 1971, dans Dagenais, 2000). Cette domination économique se transpose également sur le plan politique et culturel. En effet, elle contribue à diminuer le sentiment de pouvoir, de réalisation du père canadien-français (Dagenais, 2000).

Le paysan qui s'installait en ville ne pouvait plus retrouver les conditions de cet équilibre entre famille et travail qu'il connaissait sur sa terre. Obligé de laisser derrière lui une tradition qui voulait qu'un bon père de famille soit capable de faire vivre les siens par l'agriculture et de façon autonome, le nouvel ouvrier urbain se voyait obligé bien malgré lui de renoncer à cette ambition d'indépendance. (Wright, 1997)

De plus, les fils qui partent travailler dans les usines sont exposés à des idées différentes de celles de leurs parents. De fait, ils jouissent aussi d'une autonomie financière. Dans ces conditions, l'ascendant du père sur eux diminue. Cela est d'autant plus vrai au début du XX<sup>e</sup> siècle. Attirés par la ville, les fils sont moins nombreux à souhaiter reprendre la ferme familiale. De privilège, ce transfert de propriété aux descendants mâles devient une négociation. « Il arrivait fréquemment qu'un père ne puisse plus trouver un fils intéressé à reprendre l'entreprise agricole, à moins qu'un arrangement ne se fasse dans les conditions du fils. » (Wright, 1997, p. 93) En pratique, celui-ci a effectivement plus de pouvoir face à ses parents quand il s'agit d'opérer la transmission du patrimoine et d'établir les enfants<sup>2</sup>. Dans ces conditions, de plus en plus fréquemment, l'exploitation agricole est cédée du vivant des ascendants.

---

2. Wright indique qu'à cette époque, le père choisit celui de ses fils qui devient l'héritier du domaine familial et attribue aux autres une part de son patrimoine (p. 93).

Nous l'avons vu plus haut, depuis longtemps les campagnes québécoises se vident. Avec la crise économique des années 1930, le phénomène d'exode rural s'amplifie (Jones, 1976). De 65 % de la production économique en 1900, l'agriculture n'en représente que 12,4 % en 1935 et n'occupe qu'un travailleur sur quatre à cette même époque (Monière, 1977). Forts de ce constat, le clergé et le gouvernement encouragent une partie de la population du Québec à retourner à la terre (« la colonisation »). Ainsi, même si l'agriculture ne reprend pas une place de premier plan, à cette époque, beaucoup de familles s'établissent de nouveau dans les campagnes. Ce mode de vie agricole est opposé à l'industrialisation et aux nouvelles idées qu'elle génère. Par le fait même, les pères des régions rurales continuent à occuper le rôle de « guide moral, maître de pensée », mais ils le font dans des conditions différentes de la période qui précède l'exode rural des premières années du XXI<sup>e</sup> siècle.

Plus généralement, la dépression économique qui frappe toutes les économies du monde occidental durant cette décennie entraîne le chômage massif des pères et appauvrit, au Québec comme ailleurs, un grand nombre de familles. La paupérisation de ces dernières est tangible tant dans les villes que dans les campagnes. Plusieurs pères vivent alors une situation d'échec vis-à-vis de l'une des fonctions importantes associées à l'exercice du rôle paternel, celle de pourvoyeur économique. En ces temps de crise, « [i]l fallait d'abord survivre » (Wright, 1997, p. 97).

Au début des années 1940, cette fonction paternelle est d'ailleurs officiellement reconnue par le gouvernement lors de l'adoption de la Loi sur l'assurance-chômage. Celle-ci favorise davantage les hommes mariés au détriment des célibataires et des femmes. Les législateurs veulent alors « protéger » le rôle de pourvoyeur qui est vu au sein de la famille comme un attribut masculin (Pierson, 1990, dans Baillargeon et Detellier, 2004). Or, bien qu'officiellement cette fonction soit un champ de compétence réservé aux hommes, plusieurs mères de l'époque contribuent également, de manière moins officielle, mais cependant très active, aux finances familiales. En effet, elles réalisent plus souvent qu'autrement divers travaux manuels pour des familles mieux nanties que les leurs (couture, broderie, lessive) (Baillargeon, 1991, dans Baillargeon et Detellier, 2004). Ces travaux sont réalisés depuis le domicile de telle sorte à maintenir une présence des femmes auprès de leurs enfants tout en garantissant la survie économique de la famille.

Durant cette période d'avancées technologiques et de transformations du monde du travail, le statut social des enfants change en Amérique du Nord. On interdit le travail de ces derniers dans les usines et l'on situe clairement leur droit à une protection. La dépendance et la responsabilité retardée font alors partie du concept d'enfant (Laberge, 1985). On

s'intéresse également de plus en plus à la vie affective de ceux-ci et au rôle important que jouent les parents à cet égard.

Vers la moitié du XX<sup>e</sup> siècle, on assiste d'ailleurs au Québec à un changement important dans la relation parent-enfant jusqu'alors fondée sur des rapports hiérarchiques assurant la descendance et la survie. La proximité affective et l'expression de l'individualité des enfants prennent maintenant une place plus importante (Baillargeon et Detellier, 2004). Cette métamorphose du rapport parent-enfant s'explique par plusieurs facteurs, dont l'influence des penseurs de l'époque et la diminution progressive de la taille des familles (plus marquée en milieu urbain). Cette décroissance démographique peut être associée à l'émergence de la société de consommation de masse. Elle s'explique aussi par l'adoption de la Loi sur la fréquentation scolaire obligatoire pour les enfants de 6 à 14 ans (1943) et plus généralement, par le désir des parents de faire instruire leurs enfants pour leur assurer un meilleur avenir. À cette époque, ceux-là sont de plus en plus nombreux à considérer qu'ils ont des obligations à l'égard de leur progéniture (et non l'inverse).

La pauvreté constitue un autre facteur de transformation des relations parent-enfant. Notamment, elle contribue à amoindrir l'autorité paternelle. Ainsi Wright (1997) relate que, déménagé à proximité d'une industrie, le père devient plus souvent locataire et pauvre, ce qui constitue un échec dans son rôle de pourvoyeur. Dans ce contexte: «Les jeunes, obligés d'assurer seuls leur propre subsistance, s'éloignent de leur famille et échappent de plus en plus à l'autorité et à l'influence paternelles.» (p. 46)

## **LES ANNÉES 1950: LE FONCTIONNALISME ET LA PRÉSENCE DU PÈRE**

Après la Seconde Guerre mondiale, le Québec vit une période de croissance économique qui contribue à l'arrivée d'un nombre grandissant de femmes sur le marché du travail, une fois que leurs enfants ont atteint l'âge scolaire (Baillargeon et Detellier, 2004). Ce mouvement amorcé durant la Seconde Guerre mondiale contribue à modifier la dynamique familiale et à remettre en cause la dimension de pourvoyeur du rôle paternel, une des spécificités importantes de la paternité d'alors. Toutefois, les deux conceptions précédentes («guide moral, maître de pensée» et pourvoyeur) demeurent présentes. En effet, à cette époque, le père doit perpétuer la tradition religieuse tout en étant un bon pourvoyeur. C'est particulièrement le cas jusqu'en 1960, sous le règne de Duplessis.

À l'instar de ce que Parsons et Bales (1955) mettent à jour aux États-Unis, s'ajoute à la définition du rôle du père au Québec la fonction

d'éducateur qui assure l'encadrement des enfants au quotidien et la discipline, tout en s'investissant dans leur vie ludique. La fonction du père est plutôt instrumentale, tournée vers l'extérieur, alors que la fonction de la mère est l'expression de l'amour envers l'enfant. Bien que l'expression d'affection du père envers l'enfant soit « acceptable », elle reste secondaire. En pratique, celle-ci relève des compétences de la mère (Parsons et Bales, 1955). Le fonctionnalisme démontre l'importance de la présence du père, mais induit que le modèle familial idéal consiste en un clivage très net des rôles entre père et mère.

Toutefois, alors que les pères sont de plus en plus appelés à travailler loin de leur famille, un discours se développe dans les écrits destinés aux parents québécois, prônant leur plus grande participation à la vie de famille. Notamment, on s'inquiète des effets potentiellement nocifs de leur absence sur les garçons. « Être pourvoyeur ne suffit plus: le père doit aussi être un éducateur présent et actif au sein de l'espace domestique. » (Duhaime, 2004, p. 540) On tente de concilier ces deux exigences contradictoires à l'intérieur d'un modèle de père en redéfinition.

Le père idéal ne doit pas seulement être présent au foyer: on s'attend aussi à ce qu'il tisse des liens solides avec ses enfants et veille à leur éducation. [On vise à] favoriser l'intégration des hommes dans un espace associé à la féminité sans menacer leur masculinité, c'est-à-dire en bâtissant un modèle qui leur paraîtra acceptable: distinct du modèle maternel et en accord avec leur identité. (Duhaime, 2004, p. 537)

Il s'agit là du début d'une contradiction dans le rôle de père (Hacker, 1957). D'une part, les exigences liées au rôle de pourvoyeur amènent le père à passer de nombreuses heures dans les usines et les manufactures. D'autre part, les exigences liées au rôle d'agent de socialisation nécessitent d'être plus présent auprès des enfants et d'adopter des comportements plus chaleureux; ceux-ci étant considérés par bon nombre d'hommes – et de femmes – comme l'apanage des mères.

## LES ANNÉES 1960: À BAS LE *PATER FAMILIAS*

Dans le courant de cette décennie, on observe un vaste mouvement de dépréciation de l'image du père traditionnel, le *pater familias*. Les institutions religieuses et leurs valeurs sont remises en question. Le Québec s'ouvre sur le monde et de nouvelles façons de vivre. L'autorité et la légitimité du père, comme symbole de l'oppression de ces institutions, sont sérieusement ébranlées.

Également, ces années sont marquées par une contestation devant les injustices sociales et ce qui porte entrave aux droits et libertés individuelles. On remet en question le fonctionnement de certaines institutions qui contribuent à accentuer et à légitimer le pouvoir des mieux nantis au

détriment des autres et à situer l'homme comme étant supérieur à la femme. Cet idéal, sur le plan social, est porté par différents mouvements. Notamment, le mouvement des femmes suscite un questionnement des rapports de genres sur les plans conjugal et familial.

Ces changements de modèles familiaux sont liés plus largement au mouvement social de l'époque basé sur la contestation. Les cheveux longs, la mode vestimentaire, la culture hippie, la musique rock sont autant de symboles de la protestation contre le climat conservateur qui régnait jusque-là.

Trois changements importants n'ayant pas d'impacts immédiats sur le rôle de père s'opèrent durant cette époque. Le passage d'un système d'éducation élitiste vers une démocratisation de l'éducation favorise l'instruction d'un plus grand nombre de jeunes et celle des femmes. Le fait d'être instruites permet à ces dernières d'accéder à des milieux de travail diversifiés et spécialisés alors réservés aux hommes de bonnes familles. Dès lors, les femmes sont plus autonomes financièrement, elles se réalisent plus souvent en occupant des emplois de leur choix. Dans ces conditions, celles-ci préfèrent parfois reporter le moment de devenir mère (Descarries et Corbeil, 1998, dans Paquette, 1999).

Également, en 1964, le gouvernement fédéral autorise le divorce (Paquette, 1999). Les femmes ont alors plus de liberté pour mettre fin à une union conjugale malheureuse. D'ailleurs, la vie matrimoniale jusqu'alors axée sur la procréation et la survie économique tend de manière marquée vers un idéal plus romantique. Graduellement, on considère les époux comme des compagnons de vie qui partagent des activités et des intérêts communs. Dans cette mesure, lorsque le couple ne satisfait plus les besoins d'épanouissement individuel et sexuel des conjoints, on le remet plus facilement en question (Baillargeon et Detellier, 2004).

## **LES ANNÉES 1970: LES PÈRES SONT-ILS COMPÉTENTS DANS L'ÉDUCATION DES ENFANTS ?**

La contestation sociale et la volonté de définir un nouveau projet qui ont germé durant les années 1960 prennent de l'ampleur durant cette période. Les revendications féministes amorcées plus tôt et la critique de la rigidité des rôles sexuels traditionnels continuent d'ébranler l'identité masculine (Paquette, 1999).

Durant cette décennie, le code civil québécois qui consacre jusqu'alors l'autorité paternelle est amendé. On substitue à cette notion celle d'autorité parentale dans la famille, accordant ainsi les mêmes droits et responsabilités à la mère qu'au père (Sineau et Tardy, 1993). Par ailleurs, les femmes contrôlent la contraception de façon accrue et mettent de

l'avant leur volonté d'autonomie par rapport à la gestion de la sexualité (Collectif Clio, 1992). Les féministes et les activistes des minorités sexuelles qui luttent pour leur libération dénoncent le fait que la sexualité, forcément hétérosexuelle, est associée de façon réductrice et oppressive à la reproduction et au plaisir, celui des hommes. Ainsi, l'un des slogans en vogue dans les mouvements de libération des femmes et des homosexuels est: « Mon corps m'appartient, ma sexualité aussi. » Ce combat débouche dans plusieurs pays sur l'adoption de lois permettant aux femmes d'interrompre volontairement leur grossesse (avortement) et de le faire éventuellement sans le consentement du géniteur. Il en va de même dans le Québec de l'époque. Pourtant, bien qu'il existe cet arsenal législatif, la libre disposition de leur corps n'est toujours pas acquise pour de nombreuses femmes. L'avortement reste souvent un « parcours de combattante » pour celles qui font ce choix. Quoiqu'il en soit des impacts réels de ces transformations sociétales sur la vie des femmes, elles signifient pour les hommes une perte objective du pouvoir reproducteur. Du moins, à partir de ce moment, on voit davantage les rapports sociaux entre les sexes, eu égard à la santé reproductive, sous l'angle de la négociation.

Enfin, l'importante augmentation de la présence des femmes sur le marché du travail alors qu'elles ont des enfants d'âge préscolaire impose de nouvelles conditions aux rôles parentaux. La somme de temps qu'elles passent en dehors de la maison incite de nombreux pères à s'investir davantage dans les soins donnés aux enfants et dans l'accomplissement des tâches domestiques. Aussi, sont-ils encouragés à prendre une place de plus en plus importante dans la vie affective des enfants. D'ailleurs, durant les années 1960 et 1970, les pères commencent à accompagner leur conjointe aux cours prénataux et à l'accouchement. Ainsi, ils assistent en plus grand nombre à la naissance de leurs poupons. Ce nouveau contexte influence le développement de la relation d'attachement des pères vis-à-vis de leurs enfants et contribue à ce qu'ils s'engagent précocement et de façon plus intensive auprès d'eux.

À cette époque, on remarque une sensibilité nouvelle aux besoins des enfants. On tend à utiliser l'autorité parentale avec plus de souplesse, à donner plus d'affection sans craindre de « gâter » ses enfants, à les écouter davantage (Albert, 1973). En ce sens, les écrits du docteur Spock (1972) ont une grande influence sur plusieurs parents des années 1970. En plus de réhabiliter, au sein de la famille l'amour, la tolérance et le respect de la personnalité de tous ses membres, ce pédiatre américain s'attache à rassurer les pères et les mères sur leur compétence en affirmant qu'en matière d'éducation, ils en savent bien plus qu'ils ne le croient. Ainsi, ces changements dans la façon d'être père s'inscrivent plus largement dans une transformation de la conception du rôle de parent.

## LES ANNÉES 1980: UN BON PÈRE, C'EST UNE BONNE MÈRE

Cette décennie est marquée par un changement important concernant la masculinité et la représentation du rôle du père. Notamment, on assiste à l'éclosion du concept d'androgynie (Bem, 1976). On accepte de plus en plus l'idée qu'un certain nombre de comportements et d'attitudes peuvent être partagés par l'un ou l'autre sexe, et ce, d'une façon saine. Cette conception bouscule le positionnement de l'identité masculine dans l'exercice du rôle de père. En effet, jusqu'à cette époque, la mesure de la masculinité dans la paternité était prise à l'aune du rôle de pourvoyeur, de protecteur et de représentant de l'autorité joué par les hommes. Celui-ci conduisait à refouler des traits de personnalité qualifiés de féminin comme l'expression des émotions et l'ensemble des comportements associés aux soins et à la socialisation des enfants. Avec cette remise en question, c'est tout le rapport aux enfants qui est transformé. La norme unique fait place à une pluralité des rôles paternels et masculins (Dulac, 1993).

Toutefois, la mère demeure l'étalon de mesure concernant les habiletés parentales « Bon nombre de chercheurs ont toujours considéré que les questions familiales relevaient des femmes et que les mères étaient les seuls témoins crédibles à ce sujet. » (Dulac, 1998b, p. 12) On réalise que le père peut être compétent, mais en imitant la mère, en « maternant ».

La question de l'intensité de l'implication directe des pères dans la vie de leurs enfants se pose également de plus en plus en contexte de séparation et de divorce bien qu'elle n'occupe pas une grande place dans la recherche scientifique. C'est durant cette décennie qu'on observe la plus forte croissance du nombre de ruptures conjugales au Québec. Parmi les enfants québécois nés au début des années 1980, près de 25 % ont vécu la séparation de leurs parents avant l'âge de 12 ans (Juby, Marcil-Gratton et Le Bourdais, 2005). La modification à la loi sur le divorce rend la procédure plus accessible en y ajoutant la notion de « divorce sans faute », c'est-à-dire qui reconnaît une incompatibilité entre deux individus comme raison valable d'une séparation. Dorénavant, cette démarche ne requiert plus la preuve de fautes graves commises par le conjoint (Sineau et Tardy, 1993).

L'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ, cycle 2) indique que parmi les jeunes canadiens nés en 1987-1988 qui demeurent chez leur mère cinq ans après la séparation ou le divorce (87,3 % des enfants), 17,8 % d'entre eux voient leur père toute les deux semaines, 12,9 % les voient une fois par semaine, 32,2 % voient leur père de temps à autre et 24,2 % ne les voient plus (Marcil-Gratton et Le Bourdais, 1999). L'absence des pères et ses effets sur le développement des enfants devient une préoccupation scientifique et sociale qui prend de l'ampleur. Cet intérêt se confirme particulièrement durant la décennie suivante où



quelques chercheurs américains tentent d'identifier les variables et les trajectoires parentales qui contribuent au désengagement paternel postrupture (voir Gaudet, Devault et Bouchard, 2005).

Au Québec, peu de recherches portent sur la paternité. Ce sont d'abord la problématique de la violence conjugale et les rapports sociaux des sexes vus sous l'angle de la domination des hommes sur les femmes qui constituent les principaux sujets d'étude. Ainsi, l'accent est davantage porté sur l'incompétence et le caractère nocif voire toxique de certains comportements des hommes (Dulac, 1997a) que sur leur compétence. On manifeste plus d'intérêt à une problématique dans laquelle les hommes sont agresseurs qu'à une contribution positive à la vie conjugale et familiale.

Enfin, cette décennie marque l'avènement des études sur les hommes, entre autres, sur l'identité masculine. Ce courant amène le passage d'une perspective selon laquelle l'homme jouit de privilèges que la société lui confère et ne retire que des gains du contexte social, à une réflexion sur les problèmes sociaux que vivent certains hommes (chômage, détresse psychologique à la suite d'une perte d'emploi) (Dorais, 1988). Ces études conduisent à considérer d'autres facteurs influençant l'exercice de la paternité.

## LES ANNÉES 1990 : UNE PRÉSENCE ACCRUE SUR LA SCÈNE PUBLIQUE

Dans le courant de cette décennie, on repose la question de la paternité différemment. Premièrement, l'importance du rôle du père dans le développement émotif des enfants est renforcée. À cet effet, l'ouvrage de Guy Corneau (1989), *Père manquant, fils manqué*, marque significativement l'imaginaire collectif des hommes au Québec, et même bien au-delà de ses frontières. Il apporte une contribution importante à la réflexion concernant l'engagement émotif du père auprès du fils. Ce même auteur aborde plus tard la perspective père-fille (1996) en expliquant les blessures psychiques et les gains dont peuvent hériter les femmes, en fonction de la qualité de la relation qu'elles ont entretenue avec leur père.

L'importance de la place du père dans la vie des enfants est clairement énoncée aussi sur le plan politique. Dans le rapport *Un Québec fou de ses enfants*, Camil Bouchard et ses collègues (1991) affirment que la création d'un lien d'attachement entre les hommes et leurs enfants est une condition indispensable à l'amélioration des relations père et enfants. L'une des recommandations de ce rapport commandé par le gouvernement du Québec propose de mettre sur pied un important programme national de promotion du rôle paternel en s'adressant aux pères et aux institutions. Quelques années plus tard, on trouve parmi les priorités nationales de la

santé publique québécoise cette même préoccupation : « Que les programmes dans les domaines de la périnatalité et de la petite enfance incluent systématiquement un volet sur la valorisation du rôle des pères et sur l'engagement de ceux-ci. » (gouvernement du Québec, 1997, p. 39) À cet égard, la bonification du congé de maternité est assortie d'un assouplissement des modalités de partage de ce temps à la maison qui permet au père d'en utiliser une partie.

Dans cette foulée, on commence à reconnaître plus clairement sur le plan politique que la parentalité n'est plus associée seulement à la maternité. Également, bien qu'amorcée durant les années 1980 par les travaux sur l'effet de l'absence des pères en contexte de divorce, la prise de conscience de la spécificité de leur apport dans l'éducation des enfants trouve écho sur différentes tribunes (Dufour, 2001). Ainsi, les pères peuvent être aussi compétents que les mères auprès des enfants, tout en ayant des particularités. On réalise que la socialisation des hommes n'est pas univoque. La prise en considération de la complexité des processus d'acculturation à l'intérieur de l'univers culturel et normatif de genre permet de mieux comprendre la diversité des réalités masculines. Les modèles sont éclatés et les identités de genre sont de plus en plus flexibles (Castelain-Meunier, 2005). De la même manière, en considérant que les contextes familiaux ont changé, on reconnaît qu'il y a plus de façons d'être père qu'auparavant (Quéniart, 1999).

En 1995, on promulgue au Québec une loi qui permet la perception automatique des pensions alimentaires, une mesure visant notamment à réduire les risques pour les enfants de vivre en situation de pauvreté. Quelques hommes y voient une façon de les restreindre à un rôle de pourvoyeur en ne leur facilitant pas par ailleurs l'accès à des gardes physiques partagées ou à une place plus importante dans la vie de leurs enfants. Ainsi, si le rôle de pourvoyeur était une partie importante de l'identité paternelle depuis plusieurs décennies, il ne semble plus suffisant aux yeux de certains pères séparés qui sont insatisfaits des conditions d'exercice de leur rôle et de leurs droits parentaux (Gaudet, 2005). À cet égard, une nouvelle loi sur la médiation familiale entre en vigueur au Québec en 1997, permettant aux couples avec enfants de se prévaloir gratuitement des services d'un médiateur professionnel et de favoriser une plus grande implication et collaboration entre les parents concernant l'éducation de leurs enfants.

Également, on assiste au Québec à l'émergence d'une préoccupation de recherche plus spécifique à la paternité. Par exemple, c'est à cette période que l'équipe ProsPère voit le jour. Ainsi, on se questionne davantage sur le « comment » font les pères plutôt que sur leur capacité à le faire. Dans cette perspective, un retour à la recherche qualitative est privilégié pour connaître leurs perceptions et ce qui caractérise leurs rapports avec les enfants. En même temps, le courant d'étude sur les hommes s'intensifie

au Québec. Il contribue au développement d'un type de recherche plus sensible à la subjectivité de leur expérience.

## LES ANNÉES 2000 : RECONNAISSANCE, ABSENCE ET DIVERSITÉ

### La reconnaissance

L'aube du XXI<sup>e</sup> siècle laisse entrevoir une confirmation de l'importance du rôle du père auprès des enfants dans les préoccupations politiques, sociales et familiales. Elle s'inscrit dans un intérêt plus marqué que durant les décennies précédentes pour le rôle du père dans la famille. Cet intérêt est soutenu en toile de fond par un questionnement plus général sur le bien-être de la population masculine : la santé mentale et physique des hommes et des garçons, leur utilisation des services publics et communautaires (Comité de travail en matière de prévention et d'aide aux hommes, 2004). Une nouvelle amélioration du congé parental, prévoyant un maximum de cinq semaines pouvant être utilisées exclusivement par le père fait foi de cette reconnaissance de la fonction paternelle auprès de l'enfant dès le début de la vie de ce dernier.

Parallèlement à cette reconnaissance, un débat sur l'absence des pères dans la vie des enfants se fait jour d'une manière que l'on n'avait pas forcément anticipée. Effectivement, on voit apparaître des hommes déguisés en super héros qui se rendent visibles au cours d'actions d'éclat. Celles-ci sont lancées notamment par le très controversé groupe *Fathers-4-Justice*<sup>3</sup>. Bien qu'étant le plus connu, ce groupe n'est pas seul à défendre les droits des pères. Et si quelques-uns font entendre des voix revanchardes à l'encontre des femmes et des mères qui les empêchent de s'impliquer auprès de leur progéniture, la plupart de ces groupes évoluent depuis une dizaine d'année vers une logique de services (Dulac, 2004). Que l'on adhère ou non à son idéologie ou aux moyens choisis pour faire valoir ses revendications<sup>4</sup>, ce mouvement oblige à un questionnement sur les enjeux liés à l'exercice de la paternité à la suite d'une séparation. Présent depuis les années 1980, il n'a jamais eu autant de visibilité qu'aujourd'hui. Il a une influence grandissante tant au Canada qu'en Europe.

---

3. Le collectif *Fathers-4-Justice* est représentatif de ce courant. Ce mouvement s'internationalise depuis quelques années et prend beaucoup d'ampleur dans plusieurs pays occidentaux.

4. Les principales revendications de ce mouvement qui rejoint dans son expression la plus radicale celui de défense des droits des hommes sont les suivantes : a) égalité sur le plan de la garde des enfants, b) fin des pensions aux ex-conjointes (autres que pour les enfants), c) obligation des ex-conjointes de respecter les jugements, d) fin de l'aliénation parentale des pères par les ex-conjointes, e) mesures pour favoriser le lien travail-famille, et f) reconnaissance de la contribution des hommes à la famille et à la société.

D'autres hommes se réunissent à partir de la fin des années 1990 pour promouvoir une image positive de la paternité dans la société. À l'instar du Regroupement pour la Valorisation de la Paternité (RVP) fondé à Montréal en 1997, les initiatives s'inscrivant dans ce mouvement pour la promotion de la paternité se mobilisent en réaction à « l'image négative trop souvent diffusée sur les pères (père absent, père violent, père abuseur, etc.) » (Extrait de la page de présentation électronique du RVP).

Ces manifestations pour valoriser la paternité, distinctes autant dans la forme que dans le fond de leurs revendications, mettent en exergue qu'à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle plane encore sur la vie de nombreux enfants le spectre de l'absence du père. Au même moment, les hommes et les femmes font face aux difficultés liées à la conciliation des rôles de parents et de travailleurs. La logique qui domine est celle du marché de l'emploi, qui n'est pas adaptée aux exigences de la vie familiale (Gauvreau, 1994, dans Rondeau et Truchon, 2001). Toutefois, alors que l'on débat sur la quantité et la qualité du temps que le mode de vie des parents leur permet d'investir auprès des enfants et sur les effets de ce type d'investissement sur le développement et le bien-être de ces derniers, on fait peu état de la fragilité ou de la rupture entre certains pères et leur progéniture. Or, cet aspect nous paraît crucial. Par conséquent, nous choisissons d'aborder plus précisément ce thème. Nous croyons en effet que l'évolution des rôles de genre, un progrès pensé bien souvent comme étant supérieur à tout autre, nous fait perdre de vue les pertes causées par la séparation et ses nombreuses répercussions psychologiques, économiques et sociales sur la situation des hommes, de leurs enfants et, plus largement, sur celle de leurs familles. Nous estimons que se pencher sur cette problématique permet d'éclairer significativement l'évolution du rôle de père.

### **L'absence : la paternité en contexte de rupture d'union**

Bien que les pères des années 2000 soient de plus en plus engagés dans plusieurs sphères de la vie de leurs enfants, beaucoup ne revoient pas leurs enfants à la suite d'une rupture conjugale. D'abord, alors que la famille est intacte, ce sont encore les mères les principales responsables des soins, de l'éducation et des tâches domestiques de la maison (Wood et Repetti, 2004). Cette situation fait en sorte qu'elles sont les plus susceptibles de participer à une modalité de garde permanente des enfants après une rupture conjugale (surtout lorsque les enfants sont âgés de moins de 5 ans). L'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ, cycle 3) montre d'ailleurs que 78 % des jeunes Canadiens âgés de 4 à 15 ans dont les parents se sont séparés en 1998-1999 habitaient chez leur mère, que 13 % habitaient à temps partagé chez leurs deux parents

(généralement une semaine sur deux) et que 9 % habitaient chez leur père (Juby, Marcil-Gratton et Le Bourdais, 2005).

Un grand nombre de pères séparés ne sont donc pas très présents dans le quotidien des enfants et plusieurs d'entre eux sont très insatisfaits de ce contexte de vie familial : 85,6 % voudraient voir plus souvent leurs enfants (Le Bourdais, Juby et Marcil-Gratton, 2001). La majorité des pères américains sont très inquiets des conséquences de la séparation : 63,4 % craignent que leurs enfants soient victimes de mauvais traitements par le nouveau conjoint de la mère, 48,4 % se demandent s'ils réussiront à être de bons pères pour leurs enfants étant donné qu'ils les verront moins souvent et 40 % craignent de perdre carrément leurs enfants. Ces préoccupations sont encore plus prononcées chez les pères qui vivent des conflits importants avec leur ex-conjointe alors qu'elles le sont moins chez ceux qui étaient très engagés dans la vie de leurs enfants avant la séparation (Fox et Bruce, 1999).

Les études indiquent que ceux qui n'ont pas la garde physique des enfants ont de la difficulté à soutenir l'ambiguïté plus prononcée de la paternité « à temps partiel » : les pères ne savent pas toujours quoi faire avec leurs enfants et surtout quel équilibre adopter entre leur rôle d'éducateur et celui de compagnon d'activités de loisirs (Hetherington et Kelly, 2002). Ces pères ont le sentiment d'établir une relation artificielle avec leurs enfants, qui doit être planifiée et ils ont l'impression de jouer un rôle de « Père Noël de fin de semaine ».

Les quelques recherches canadiennes et américaines qui ont donné la parole aux pères séparés indiquent que plusieurs se perçoivent comme des victimes d'un système légal et social qui protège les femmes (Arendell, 1992; Bertoia, 1998; Gaudet, 2005; Kruk, 1992), qui ne leur permet pas d'exercer leur rôle paternel et qui ne favorise pas une séparation équitable des biens matériels et des coûts associés aux enfants. La garde physique partagée<sup>5</sup> est alors perçue par plusieurs pères comme « la solution » pour garantir leur place dans la vie de leurs enfants et prévenir leur décrochage parental (surtout pour ceux qui étaient très impliqués dans le quotidien de leurs enfants avant la séparation) (Gaudet, 2005). Toutefois, cette modalité de garde ne semble pas une option toujours réaliste ou possible à moyen terme pour diverses raisons : déménagements, conflits entre les parents, évolution des besoins des enfants, difficultés à concilier travail et famille. Seulement 40 % des enfants canadiens qui faisaient l'objet d'une garde physique partagée en 1994-1995 vivaient encore en alternance chez

---

5. Au Québec, lorsqu'un parent habite avec son enfant au moins 40 % du temps, la garde physique est partagée.

leurs deux parents quatre ans plus tard. Plusieurs d'entre eux sont retournés demeurer chez leur mère (Juby et autres, 2005).

Si ce type de modalité de garde est souhaité par un nombre grandissant de pères, ses bienfaits sur le développement des enfants ne sont pas encore clairement établis. Il s'agit d'un phénomène assez récent qu'on retrouve surtout chez les familles de classe moyenne. Cependant, il semble qu'en dépit de sa nature éphémère et instable ainsi que du fait qu'il impose un répertoire très étendu de pratiques paternelles, la garde physique partagée favorise le maintien du lien à long terme entre l'enfant et ses parents. Conséquemment, au cours des prochaines années, il serait bien d'en faciliter la possibilité dans les situations où cela répond aux intérêts supérieurs de l'enfant. Toutefois, on devra demeurer sensible au fait que la définition de tels intérêts risquent fort de changer selon l'évolution des besoins des membres du système familial (Cloutier et Jacques, 1997; Côté, 2000).

L'exercice du rôle paternel dans les contextes de séparation conjugale est l'une des illustrations des multiples façons de vivre la paternité aujourd'hui. On est père – on le devient – dans des contextes très variés. Il ne peut être question dans ce premier chapitre d'explorer de manière exhaustive cette pluralité. Toutefois, dans la perspective de mieux concevoir le phénomène de la diversité, deux variations de ce thème retiennent particulièrement notre attention : les pères immigrants et les pères gais.

## La diversité

De fait, ces deux réalités sont elles aussi composites. Dans les paragraphes suivants, nous nous contentons d'évoquer la complexité de ces phénomènes; elles mériteraient sans conteste une analyse plus approfondie.

### Pères migrants

Le Québec connaît depuis plusieurs années une croissance démographique due en grande partie à l'immigration. À l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, plus de 125 cultures différentes composent la mosaïque des communautés du Québec. Depuis 2001, le surplus migratoire contribue plus que l'accroissement naturel à la croissance totale de la population (source : Institut de la statistique du Québec<sup>6</sup>). Par exemple, sur l'île de Montréal, entre 1976 et 1996, on évalue que la moyenne de l'indice de fécondité des immigrantes ou le nombre moyen d'enfants par femme est le double de celle

---

6. [En ligne] : <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/avantages/societe-valeurs/population-demographie/index.html>, vu le 22 mars 2007. En 2006, le Québec compte 7 598 146 habitants.

des natives (Tossou, 2002). En 2005, sur un peu plus de 76 000 naissances déclarées au Québec, on estime à 16 000 (20 %) le nombre d'enfants dont les deux parents ou au moins le père sont nés à l'étranger<sup>7</sup>.

L'arrivée massive et continue d'immigrants a des impacts non seulement démographiques, mais également économiques. Dans les faits, les expériences de vie des immigrants sont diverses et singulières. Chaque famille vit la transition de l'immigration à sa manière. Toutefois, plusieurs études relèvent que certains facteurs liés à leur situation pré migratoire affectent significativement une telle expérience (type d'immigration, importance de la famille, statut d'immigrant, compétences et capacités linguistiques, culture, religion, formation et expériences dans le pays d'origine, provenance géographique, nature et étendue du réseau social au Canada, etc.). Ces éléments déterminent le degré des difficultés rencontrées par les pères immigrants lors de leur installation (Lero, 2006). De la même manière, la plupart des auteurs s'accordent sur les déterminants postmigratoires qui influent sur l'engagement paternel des immigrants (baisse significative du statut socioéconomique, accroissement des demandes liées à la diminution du réseau social de la conjointe, remise en question du pouvoir et de l'exercice de l'autorité, accès des enfants à un univers culturel différent, etc.).

L'adaptation de ces pères à la société québécoise ébranle également leur identité masculine, notamment au regard des rapports sociaux entre les hommes et les femmes qui sont en vigueur au Québec. Effectivement, les rôles dévolus à chacun dans les pays d'origine sont le plus souvent répartis de façon plus évidente entre la sphère publique réservée à la gent masculine et la sphère privée où les femmes sont confinées. Traditionnellement, les hommes sont les chefs de famille (pourvoyeurs, protecteurs et autoritaires) et les femmes, les premières dispensatrices de soins. Une fois installés dans le pays d'accueil, ces repères identitaires liés aux rôles de genre se trouvent bouleversés par la force des enjeux relatifs au processus d'acculturation. Plusieurs hommes témoignent que la société québécoise ne les favorise pas. Ainsi, Rondeau, Rojas-Viger et Bizot (2006) soulignent dans une étude sur la prévention des violences conjugales au sein des communautés culturelles que :

[Pour beaucoup d'hommes], la société québécoise privilégie les femmes au détriment des hommes. [...] Pour plusieurs hommes, la différence de traitement correspond à la manière dont « les femmes sont surprotégées par les lois québécoises » [...] À cela s'ajoutent les programmes d'aide et de soutien dont elles peuvent bénéficier à la différence des hommes. Pour de nombreux participants, les femmes détiennent le monopole des services.

---

7. Source: Institut des statistiques du Québec, tableau 425: Naissances selon le lieu de naissance des parents, Québec, 1980-2005.

Parmi les secteurs les plus conflictuels on relève les rapports sociaux de sexes, la remise en cause de l'autorité patriarcale, la paternité et enfin l'ingérence du droit dans la vie privée. (Rondeau et autres, 2006, p. 68)

### Pères gais

Au Québec, la loi 84 institue en 2002 l'union civile et établit de nouvelles règles de filiation. Selon Roy (2005), « [celle-ci consacre] le concept d'homoparentalité ». En pratique, les familles homoparentales ont toujours existé. Cependant, elles ont été longtemps ignorées par les grandes enquêtes nationales. Dans leur analyse des données de l'Enquête sociale et de santé de 1998, Daveluy et ses collègues (2000) révèlent que 23 % des lesbiennes et bisexuelles et 11 % des gais et bisexuels sont parents d'enfants dont ils ont la garde. Selon le recensement de 2001, il y a aujourd'hui au moins 3 000 couples canadiens de même sexe qui élèvent des enfants (Statistique Canada, 2002). Toutefois, ces données sont à considérer avec prudence, car Daveluy et ses collègues rapportent pour le Québec des chiffres dix fois supérieurs à ceux de Statistique Canada<sup>8</sup>. Bien que l'on ignore le nombre exact d'enfants vivant avec des parents de même sexe, on estime que la plupart ont vu le jour au sein d'un couple hétérosexuel qui s'est séparé ou a divorcé (Ambert, 2005 ; Ryan et Julien, 2007 ; Tremblay et Julien, 2004).

Les filiations adoptives rendues accessibles par l'entremise de la nouvelle législation de 2002 ajoutent à la complexité du phénomène. De fait, la possibilité pour les gais de devenir parents en ayant recours ouvertement à l'adoption en tant que couple met l'accent particulièrement sur la paternité sociale plutôt que sur sa définition biologique. Jusqu'à la promulgation de la loi 84, au contraire des lesbiennes qui ont recours fréquemment et depuis longtemps à diverses modalités de procréation assistée débouchant sur des maternités biologiques, les hommes gais éprouvent plus de difficultés à accéder à une paternité de ce type. S'ils n'ont pas conçu leur progéniture dans le cadre d'une relation hétérosexuelle, le choix d'être un père géniteur pour son enfant représente tantôt un investissement financier important si les hommes choisissent la solution de la gestation pour autrui<sup>9</sup>, tantôt une démarche difficile à négocier d'un point

---

8. « Les termes utilisés dans l'Enquête sociale et de santé et dans le recensement diffèrent. Cela constitue une sévère mise en garde quant aux résultats. Alors que l'Enquête s'intéresse aux comportements sexuels, le recensement quant à lui tient plutôt compte de l'identité sexuelle, concept qui sous-estime à tout coup l'importance du phénomène. » (Association des mères lesbiennes du Québec, 2005)

9. La question de la gestation pour autrui relève de la loi fédérale qui régit les actes de reproduction humaine assistée. Seules les mères agissant par pur altruisme sont autorisées à jouer le rôle de mère porteuse. Selon la loi en vigueur, elles ne peuvent percevoir de rétributions monétaires, acte considéré comme criminel.



de vue émotif et social s'ils conçoivent leur paternité dans un projet de coparentalité formé avec une femme ou un couple de femmes. Par ailleurs, les gais (et les lesbiennes) peuvent faire le choix de l'adoption.

La filiation bipaternelle [ou bimaternelle] d'un enfant peut découler tout d'abord d'un jugement d'adoption. La nouvelle loi reconnaît aux couples homosexuels la possibilité d'adopter un enfant. Au Québec, un jugement d'adoption peut être prononcé soit sur la base du consentement des parents biologiques ou bien encore à la suite d'une déclaration judiciaire attestant l'abandon d'un enfant. Depuis une vingtaine d'années, le Code civil reconnaissait aux célibataires ou aux conjoints de fait la possibilité d'adopter. Au Québec, à la différence de nombreux pays comme la France, le statut conjugal n'avait donc aucun effet sur la capacité légale des personnes à adopter. Avant 2002, l'adoption était accessible aux seuls couples hétérosexuels, le Code civil ne reconnaissant pas la filiation bipaternelle ou bimaternelle. Désormais, tous les couples, peu importe leur statut civil ou leur orientation sexuelle, ont pleinement accès à l'adoption. (Roy, 2005)

Aujourd'hui, le Québec offre aussi la possibilité aux gais et lesbiennes d'accueillir un enfant en vue de l'adopter, programme que l'on appelle communément « adoption en banque mixte », en plus d'avoir accès aux autres modalités d'adoption (régulière et internationale<sup>10</sup>). Cela représente une nouvelle avenue que plusieurs hommes (et femmes), en couple ou célibataires, ont déjà empruntée depuis 2002. Ainsi, les Centres jeunesse francophones et anglophones<sup>11</sup> du Québec confient plus fréquemment les enfants dont ils ont la protection à des couples de même sexe. Selon les allégations de la responsable du service d'adoption du Centre jeunesse anglophone de Montréal, l'Association des centres jeunesse du Québec s'ouvre de plus en plus à cette perspective<sup>12</sup>.

Entre le début et la fin du XX<sup>e</sup> siècle, de la remise en question du statut exclusif de pourvoyeur économique à la reconnaissance de la diversité, des mutations importantes et rapides de la paternité ont eu lieu. Ce qu'on a identifié au Québec dans les années 1980 comme la « crise » de la paternité est donc le résultat de mutations structurelles et culturelles profondes. Depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle notamment, celles-ci ont progressivement transformé le statut du père et amené la redéfinition des fonctions

---

10. « Dans le cas de l'adoption internationale, les couples homosexuels devront faire face à une réalité beaucoup moins favorable. Les pays d'où proviennent la plupart des enfants adoptés, la Chine, le Vietnam, Haïti, se réservent le droit de sélectionner les parents adoptants selon leurs propres critères et refusent, en règle générale, de cautionner l'adoption d'un de leurs ressortissants par un couple de même sexe. » (Roy, 2005)

11. Il existe un seul centre anglophone au Québec, et il est situé à Montréal.

12. Rencontre avec la responsable du service d'adoption du Centre jeunesse anglophone de Montréal (Batshaw), organisée par l'Association des mères lesbiennes du Québec et le groupe Papa-Daddy, Université du Québec à Montréal, le 26 février 2007.

qui lui étaient traditionnellement attribuées (Wright, 1997, p. 15). Elles ont aussi créé des dilemmes et des tensions chez certains hommes.

## **D’HIER À AUJOURD’HUI: DES PÈRES EN TENSION...**

En plus de sa rapidité, cette évolution se réalise sur des bases qui apportent leur lot de contradictions. On demande maintenant aux hommes d’exercer une paternité dont le spectre s’est élargi. On exige d’eux à la fois qu’ils bravent les éléments avec force et détermination tout en restant stables, et aussi qu’ils se connectent de façon sensible avec leur intériorité, ne craignant plus l’intimité (Dulac, 1993).

### **Pourvoyeur sans le sou**

La perspective historique où s’inscrit notre réflexion permet de mieux saisir dans quels contextes sociétaux la construction du concept traditionnel de paternité s’est réalisée et la manière dont celui-ci influence toujours les comportements de nos contemporains. En effet, nous avons vu qu’il n’y a pas si longtemps encore, la faim et la maladie guettaient beaucoup de familles au Québec et que les conditions de leur existence s’en trouvaient grandement affectées. Ce contexte d’adversité mobilisait de la part de tous, force, courage et agressivité. Aussi, les hommes réprimaient plus souvent qu’autrement l’expression de leurs affects et inhibaient leurs éventuels malaises intérieurs. Ces derniers étaient perçus comme secondaires car menaçants pour eux et leur famille. Dans les faits, c’est la survie de celle-ci qu’ils privilégiaient, faisant face aux difficultés afin de pourvoir à ses besoins. Cette période difficile a fortement marqué plusieurs générations d’hommes au Québec. Dès lors, il n’est pas étonnant que beaucoup de pères aient toujours ce code inscrit en eux, et ce, malgré la présence d’un filet de sécurité sociale. Un mode de vie encore récent commandait cette attitude.

Comme Dulac le souligne : « [...] contraindre la paternité principalement au rôle de pourvoyeur aurait comme effet de réduire l’éventail des expériences humaines auxquelles pourraient participer les hommes et les pères. » (Dulac, 1993, p. 4) Le rôle de pourvoyeur n’en demeure pas moins un élément important de la paternité multidimensionnelle d’aujourd’hui. Or, encore aujourd’hui, exercer ce rôle représente un défi de taille pour certains hommes dans la mesure où ils connaissent la précarité socioéconomique. Le code évoqué précédemment reste donc d’actualité, car la pauvreté s’avère encore très présente et la réponse aux besoins de base de certaines familles n’est pas toujours garantie de nos jours (Mayer et Morin, 2000).

Ainsi, certains aléas de la condition des pères (situation conjugale, éducation, sécurité d'emploi, horaire de travail, accès aux loisirs) les empêchent tantôt de se centrer davantage sur leur monde émotif tantôt de répondre aux besoins de leur progéniture. À l'évidence, des choix personnels effectués par certains hommes peuvent « renverser la vapeur ». Il n'en demeure pas moins que le rôle de pourvoyeur et les caractéristiques qu'il commande répondent à un contexte structurel et historique toujours actuel.

## Des zones de tension

Comme l'arrivée des nouveaux modèles paternels n'amène pas la disparition des anciens, les pères font face à une accumulation d'exigences. Les nouveaux standards de l'engagement paternel prescrivent un niveau élevé de participation des pères et haussent les exigences reliées à l'exercice des nouveaux rôles parentaux. Ils ne peuvent plus se suffire d'être de bons pourvoyeurs, dorénavant il leur faut établir une intimité avec leur enfant. Ce nouveau cadre engendre des dissonances dans les pratiques quotidiennes, des sentiments ambivalents, de la tension et des frustrations chez eux. Ainsi, la notion d'engagement paternel correspond plutôt à un idéal de ce que la paternité peut et doit être, pas toujours à ce qu'elle est, voire à ce qu'il est réaliste qu'elle soit!

L'éclatement des normes constitue pour eux à la fois une libération et une source de grande angoisse (Dorais, 1988). « Traditionnellement tenus à l'écart de la quotidienneté matérielle de la sphère privée, les pères doivent aujourd'hui y faire la preuve de leur compétence, tout comme le font les femmes sur la scène publique. » (Dulac, 1993, p. 21) Ces dernières ne sont donc pas étrangères à la redistribution des rôles qui a lieu. Il n'en reste pas moins qu'entre le début des années 1970 et 2000, la majorité du temps investi auprès des enfants l'a été par la mère. Les chercheurs sont toutefois unanimes : les pères ont passé nettement plus de temps auprès de leurs enfants durant la même période (Marsiglio, Amato, Day et Lamb, 2000). En plus d'en prendre la mesure, on s'intéresse à l'aspect qualitatif de leurs interactions avec ces derniers, notamment sur le plan des liens d'attachement.

### Identité masculine et paternité : deux notions intimement liées

Les contradictions propres à la paternité moderne se transposent également à l'identité masculine. Si l'éclatement des modèles traditionnels offre aux hommes plus de liberté dans la façon d'être, il apporte aussi son lot de discordances. Aussi, lorsqu'ils expriment leurs émotions, les hommes vont parfois jusqu'à susciter un certain malaise. « Est-il en dépression ? » « Est-ce qu'il manipule ? » Quand ils prennent leurs *nouvelles* responsabilités

paternelles, ils doivent également composer avec les exigences des conjointes qui parfois tiennent à leurs propres méthodes d'éducation et d'organisation familiale. « Les mentalités profondes ne changent pas aussi rapidement que les idées, si justes soient-elles. » (Dorais, 1988, p. 81)

Sur le plan conjugal, on remarque des attentes ambivalentes chez les femmes. « Tout se passe comme si [celles-ci] voulaient plus ou moins consciemment dénicher des hommes nouveaux sans perdre les anciens. » (*idem*) Aujourd'hui on fait l'éloge de l'homme traditionnel, hier c'était l'homme rose. Pour reprendre une expression populaire: « Les femmes veulent un homme qui arrache leur robe le soir et la recoud le lendemain. » Appliquée à la paternité, cela revient à attendre d'un père qu'il s'en aille chaque matin affronter le marché du travail en présentant une grande stabilité émotive et que le soir venu, il gazouille avec le petit dernier en changeant sa couche<sup>13</sup>. À défaut de constituer des indicateurs fiables de la façon dont les pères et les mères vivent, ces interprétations donnent des indices sur les perceptions sociales des rôles sexuels et viennent signifier toute la place accordée dans la culture populaire aux questions des milieux de la recherche à ce propos.

Il est donc clair que l'histoire de la paternité et la manière dont elle a été conceptualisée ces dernières décennies n'est pas sans rapport avec la façon dont la masculinité se transforme en apparence dans le même temps (Castelain-Meunier, 2004). Duhaimé écrit que: « La "crise" de la définition de la paternité est liée aux contradictions de l'identité masculine. » (Duhaimé, 2004, p. 545) Ainsi, pour comprendre les comportements et les attitudes des pères, il est essentiel de tenir compte de l'évolution sous-jacente de la masculinité ou des masculinités. Effectivement, les hommes construisent leur paternité en conformité avec ce qu'ils croient être un bon modèle d'homme.

## L'ÉTUDE DE LA PATERNITÉ AUJOURD'HUI

En pratique, les chercheurs sont grandement influencés par les normes sociales dans lesquelles ils « baignent » culturellement. Celles-ci produisent des biais idéologiques qui sont difficiles à contourner. Effectivement, les chercheurs vivent avec leur temps et par conséquent, beaucoup de recherches en sciences sociales concernant la paternité sont teintées par les idées populaires de la période durant laquelle les études sont réali-

---

13. Du point de vue de la conciliation du travail et de la famille, Nadon et Dulac soulignent en faisant référence aux travaux du second auteur cité: « La culture d'entreprise axée sur la performance et le profit s'accommode mal du fait que les pères soient plus présents et engagés auprès de leurs enfants. Les valeurs de l'engagement paternel ne riment pas avec performance et profit. » (2006, p. 166)

sées. Du fonctionnalisme (Parsons et Bales, 1955), qui serait qualifié aujourd'hui de sexiste, à l'avènement de l'homme rose, qu'on juge mou à présent, les théories sont étroitement liées, d'une façon ou d'une autre, à des sensibilités collectives et individuelles. Au fil de ce survol historique, on constate que la recherche est parfois en amont, parfois en aval ou qu'elle accompagne les changements sociaux touchant la construction de la paternité.

« [L]a paternité en transformation [des] 20 dernières années forme [donc] un ensemble diversifié » (Dulac, 1993, p. 2) Ainsi, faisant référence aux travaux d'Hawkins et de Dollahite (1997), Dufour (2001) rappelle que deux mouvements distincts dans les études sur la paternité sont identifiés durant cette période. D'une part, cette auteure met de l'avant que « le paradigme déficitaire a laissé place à une approche axée sur les forces et les compétences » (p. 106). D'autre part, elle souligne l'émergence d'une autre tendance lourde de la recherche, « les études comparatives pères-mères [qui précèdent] l'étude de la diversité au sein même de l'exercice du rôle paternel » (*Idem*). Le second mouvement revêt une importance particulière du fait que les rôles sexuels sont toujours en redéfinition et que les changements dans les structures familiales se poursuivent encore.

À ce sujet, force est de constater que jusqu'à présent la plupart des recherches ont porté sur les familles biparentales. Or, comme nous l'avons vu, il existe une proportion grandissante d'enfants qui ne voient pas leur père à la suite d'une grossesse non désirée ou à une séparation. Dans ces conditions, la réalité des familles qui se composent en leur absence est passée le plus souvent sous silence.

## CONCLUSION

Ce survol historique de l'évolution de la paternité au Québec a permis de cerner différentes tendances au regard de la transformation des contextes structurels intervenus depuis l'époque coloniale et des changements sociaux qui en ont découlé. Somme toute, les pères québécois, et plus généralement ceux d'Amérique du Nord, n'ont jamais été à la fois si près et si loin de leurs enfants. De manière antagoniste, on constate en effet autant une multiplication des facteurs qui renforcent les liens père-enfant des uns qu'une augmentation des causes de vulnérabilité qui expliquent la faible présence des autres.

Bien que de nombreux pères aient développé une relation intime et étroite avec leurs enfants, le nombre de ceux qui demeurent absents de la vie de ces derniers a atteint un niveau très important. Compte tenu de l'ampleur du phénomène et de ses répercussions pour le père, comme pour l'enfant, nous estimons que l'absence paternelle constitue un problème social de tout premier ordre.

Devant les attentes contradictoires liées aux nouveaux contextes familiaux, il semble légitime que les pères se questionnent sur leurs habiletés à y répondre. La diversification des conditions d'exercice de la paternité représente effectivement autant de possibilités et de repères qui mènent à une définition encore plus complexe de celle-ci. Jusqu'à un certain point, on peut se demander si elle ne crée pas un vide.

Quoi qu'il en soit, les hommes semblent pour l'instant s'inscrire dans un modèle « généraliste » et éclectique de paternité qui leur permet de s'ajuster aux exigences des nouvelles configurations de la famille contemporaine. Au fil des transitions familiales qu'ils vivent, ils s'ajustent et traversent ainsi la gamme variée des expériences qui sont rattachées au rôle de père. Ce modèle ne se fonde donc pas seulement sur des critères culturels ; il est contraint également par des facteurs contextuels reliés aux évolutions de la constellation familiale d'aujourd'hui. Autant dire que, dans cette mesure, la question de l'identité masculine en rapport avec la définition du rôle de père ne sera pas clarifiée de sitôt. À ce titre, la recherche sociale rappelle que la masculinité ne repose pas uniquement sur des choix individuels et familiaux. Elle met à jour les constructions historiques et sociales qui ont façonné cette nouvelle masculinité. Elle place les enjeux qui s'y rapportent au cœur des jalons structurels, culturels et contextuels dans lesquels elle s'est construite.

Enfin, un autre défi important consistera prochainement à aborder la question de la paternité en l'arrimant de manière soutenue avec l'ensemble de la famille. Dans cette perspective, nous émettons le vœu qu'une mise à jour de l'évolution du rôle du père favorise la rencontre de certains discours antagonistes, ce qui permettrait d'intégrer véritablement la paternité à la famille. C'est que les revendications de certaines féministes concernant la maternité et celles des tenants des droits des pères n'ont pas permis encore de créer les bases d'une discussion qui place les enfants véritablement au centre des débats. Nous pensons que leur bien-être devrait toujours avoir préséance sur les intérêts individuels des parents.

## LECTURES SUGGÉRÉES

- Baillargeon, D., et E. Detellier (2004), « La famille québécoise d’hier à aujourd’hui (1900-2000) », dans M.-C. St-Jacques, D. Turcotte, S. Drapeau et R. Cloutier (dir.), *Séparation, monoparentalité et recomposition familiale*. Bilan d’une réalité complexe et pistes d’action, Québec, Les Presses de l’Université Laval.
- Collectif Clio (1992), *L’histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Éditions Le Jour.
- Duhaime, V. (2004), « “Les pères ont ici leur devoir” : le discours du mouvement familial québécois et la construction de la paternité dans l’après-guerre, 1945-1960 », *Revue d’histoire de l’Amérique française*, 57 (4), p. 535-566.
- Dulac, G. (2001a), *Aider les hommes... aussi*, Montréal, Éditions VLB, 187 p.
- Gaudet, J., A. Devault et C. Bouchard (2005), « Le maintien de l’exercice du rôle paternel après une rupture conjugale : obstacles et facilitateurs », *Revue de Psycho-Éducation*, 34 (1), p. 21-40.

## CONDITIONS FAVORABLES ET OBSTACLES À L'ENGAGEMENT PATERNEL : UN BILAN DES CONNAISSANCES

*Geneviève Turcotte et Judith Gaudet*

À la lumière des résultats de la recherche empirique indiquant qu'un engagement paternel accru s'accompagne de multiples bienfaits pour tous les membres de la famille (Pleck et Masciadrelli, 2004), plusieurs chercheurs se sont intéressés aux facteurs susceptibles d'encourager à une implication plus active des pères dans la vie de leurs enfants ou d'y faire obstacle. Dans la foulée de l'adoption d'une perspective écologique pour guider le développement de modèles d'intervention, une des premières activités de recherche menées à ProSPère fut de dresser un bilan des connaissances scientifiques sur les facteurs associés à l'engagement paternel, afin de mieux cerner les cibles et les stratégies d'action destinées à promouvoir l'engagement des pères auprès de leurs enfants d'âge préscolaire.

Dans le présent chapitre on propose une synthèse des résultats des études empiriques publiées sur la question depuis 1980<sup>1</sup>. La surreprésen-

---

1. Ce chapitre constitue une mise à jour de deux recensions publiées en 1994 et en 2001 par la première auteure (Turcotte, 1994; Turcotte, Dubeau, Bolté et Paquette, 2001). Les auteures y intègrent les travaux publiés depuis 2000 et ajoutent une section sur les déterminants de l'engagement paternel dans un contexte de rupture d'union (Gaudet, 2005). L'inventaire des articles scientifiques et des monographies publiés sur les déterminants de l'engagement paternel est le résultat d'un repérage automatisé de l'information. Les bases de données suivantes ont été consultées: PsycINFO, Child Abuse and Neglect, Social Work Abstract, Sociological Abstract, Eric et SocioFile. Le repérage des publications a été réalisé à l'aide d'un croisement des descripteurs « *father* », « *involvement* », « *determinants* », « *predictor* » ou « *correlates* ». N'ont été retenus que les ouvrages publiés à partir de 1985, en langue française ou anglaise et basés sur des données recueillies dans un contexte géopolitique nord-américain ou européen.

Pour éviter d'alourdir le texte, nous avons dû, dans certains cas, limiter le nombre de références à l'appui des conclusions de la recherche ce qui nous a parfois conduits à privilégier



tation des études menées auprès d'échantillons de familles biparentales nous conduit à leur consacrer la majeure partie du présent chapitre. Le lecteur trouvera cependant dans une seconde section du chapitre, une synthèse des principales conclusions de la recherche sur les variables associées à la continuité de l'engagement paternel en contexte de rupture d'union, ce phénomène touchant un très grand nombre de familles au Québec comme dans la plupart des pays industrialisés.

Au fil des ans, de nombreuses études sont venues enrichir le corpus de recherche sur les facteurs associés à l'engagement paternel. La synthèse de ces travaux est rendue difficile par la grande hétérogénéité des définitions et des mesures du concept d'engagement paternel lui-même. Pour certains chercheurs, le concept se définit par l'intensité de la relation avec l'enfant (Combien de temps le père consacre-t-il à l'enfant?). D'autres s'intéressent davantage à la nature de la relation avec l'enfant (Que fait le père avec l'enfant?). Cette dimension fait référence tantôt au type d'activités réalisées avec les enfants, tantôt aux tâches quotidiennes associées au soin des enfants et, plus rarement, au niveau de responsabilités assumées dans la réalisation de ces tâches. Les domaines d'activité considérés sont par ailleurs très variables et s'opérationnalisent différemment d'une étude à l'autre. Une troisième dimension retenue par les chercheurs est la qualité de la relation avec l'enfant (Comment fait le père avec l'enfant?). Les indicateurs utilisés sont là aussi très variables : sensibilité à l'enfant, communication, stimulation, manifestation d'affection, cohérence dans la discipline<sup>2</sup>.

Au cours des dernières années, il y a également eu des efforts importants pour offrir des modèles conceptuels susceptibles d'articuler les liens entre les divers domaines d'influence de l'engagement paternel. Plusieurs études ont en commun l'adoption de cadres d'analyse inspirés du modèle écologique (Belsky, 1984; Doherty, Kouneski et Erickson, 1998; Lamb, Pleck et Levine, 1985), reconnaissant que le niveau d'engagement paternel résulte de l'interaction dynamique de facteurs relevant à la fois de caractéristiques du père, des enfants, de la mère et du contexte social. Les résultats des recherches recensées sont ici regroupés selon trois domaines d'influence : les caractéristiques du père, du contexte familial et de l'environnement social (voir figure 1). Pour éviter d'alourdir le texte, le chapitre isole le rôle de chacun de ces sous-systèmes. Cela ne doit toutefois pas faire oublier que l'engagement paternel résulte d'un

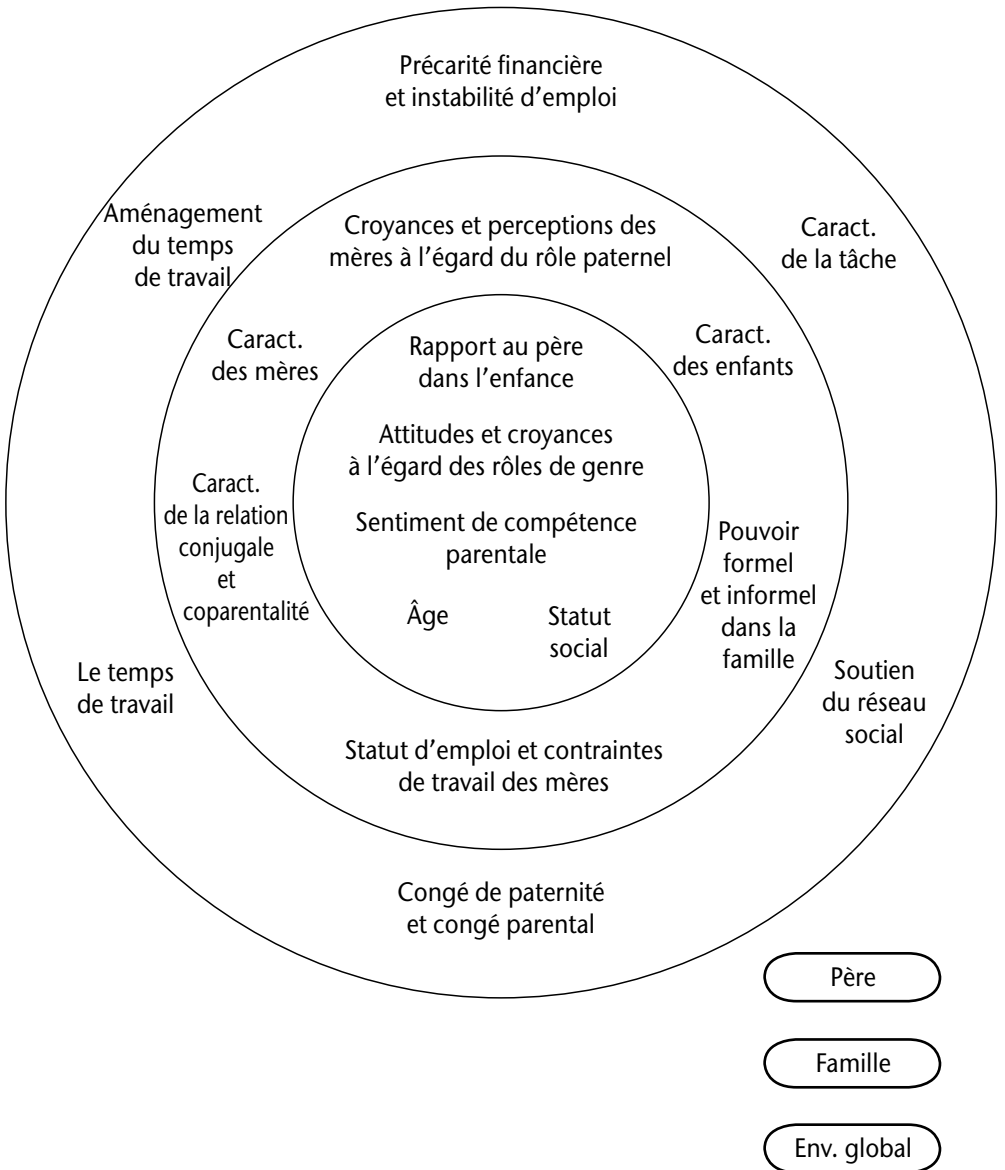
---

les études les plus récentes. Pour plus de détails sur les ouvrages publiés avant l'année 2000, le lecteur est invité à consulter les recensions de Turcotte et ses collaborateurs (2001) et de Gaudet (2005).

2. Pour plus de détails sur les enjeux entourant la définition du concept d'engagement paternel, voir le chapitre 3.

système d'interrelations complexes entre les caractéristiques du père et celles de son environnement proximal et distal.

FIGURE 1  
**Modèle écologique des conditions favorables et des obstacles à l'engagement paternel**



## CARACTÉRISTIQUES DU PÈRE

Sont regroupées ici les études qui se sont intéressées à l'impact sur l'engagement paternel de cinq groupes de variables : le rapport au père dans l'enfance, les attitudes et croyances à l'égard des rôles de genre, le sentiment de compétence parentale ainsi que certaines caractéristiques sociodémographiques du père.

### Le rapport au père dans l'enfance

Il y a dans la littérature scientifique un relatif consensus selon lequel le modèle de rôle paternel auquel les hommes ont été exposés pendant l'enfance joue un rôle déterminant sur leur niveau d'engagement ultérieur auprès de leurs propres enfants. Si l'influence du rapport au père pendant l'enfance ne semble pas faire de doute, les chercheurs qui se sont penchés sur la question obtiennent cependant des résultats contradictoires en ce qui concerne le sens des relations statistiques mises en évidence. Certains d'entre eux montrent que les hommes les plus enclins à s'impliquer activement dans les soins et la relation affective à l'enfant sont ceux qui ont l'image la plus positive de la relation avec leur père dans l'enfance (Cowan et Cowan, 1987, 1992; Hofferth, 2003; Sagi, 1982). Leurs résultats tendent à suggérer que le niveau d'engagement paternel est, au moins en partie, l'effet d'un processus d'identification au père qui conduit à souhaiter reproduire les rôles et les modèles hérités de l'enfance. D'autres résultats de recherches indiquent, à l'inverse, que les hommes qui ont été exposés à un modèle paternel négatif dans la famille d'origine sont les plus susceptibles de s'impliquer activement auprès de leurs propres enfants (Barnett et Baruch, 1987; Radin et Goldsmith, 1985; Russell, 1986; Snarey, 1993). Dans ce cas, l'engagement paternel représente une rupture avec le modèle de leur enfance et est le résultat d'un processus de compensation pour la pauvreté de leur rapport au père, processus qui, plus tard, les conduit à adopter des conduites parentales se situant à l'opposé de celles de leur propre père.

Parmi les études qui ont introduit cette variable dans leur modèle, la plus récente, réalisée dans le cadre d'une enquête nationale aux États-Unis (Hofferth, 2003), obtient des résultats qui soutiennent l'hypothèse de l'identification à un modèle positif. Cette étude, comme la plupart des études citées, utilise cependant des mesures rétrospectives du rapport au père dans la famille d'origine qui ne permettent pas de démontrer avec précision l'antériorité de la variable par rapport au phénomène étudié. Une étude fait toutefois exception à la règle : celle de Snarey (1993) qui, ayant suivi un groupe d'hommes pendant près de quarante ans, fournit une perspective longitudinale sur la question. Les résultats obtenus confirment l'hypothèse compensatoire.

## Les attitudes et les croyances à l'égard des rôles de genre

De nombreuses études se sont intéressées à l'effet sur l'engagement paternel des attitudes et des croyances des hommes à l'égard des rôles de genre. Les résultats sont équivoques notamment parce qu'ils reposent sur des définitions et des mesures fort différentes de la variable indépendante. Pour certains des chercheurs recensés, la notion de rôle de genre renvoie à l'identification aux traits de personnalité définissant socialement la masculinité et la féminité. Les résultats obtenus sont contradictoires. Des études réalisées au début des années 1980 en Suède (Lamb et autres, 1988), en Australie (Russell, 1982) et aux États-Unis (Bird, Bird et Scruggs, 1984; Palkovitz, 1984; Radin, 1981a) notent un effet significatif sur l'engagement paternel de la définition de l'identité sexuelle telle qu'elle est mesurée par le « Bem's Sex Role Inventory ». Elles montrent que les pères qui présentent une personnalité androgyne – conjuguant les traits socialement qualifiés de féminins (par exemple, l'expression des émotions et des sentiments) et de masculins (affirmation de soi dans la vie professionnelle, valorisation de la compétition et du succès) – sont plus susceptibles de s'impliquer dans les soins physiques et la relation affective à l'enfant que ceux qui s'identifient aux seuls critères traditionnels de la masculinité. La relation entre ces variables n'est cependant pas confirmée dans quatre études réalisées à la même époque avec le même instrument de mesure (Grossman, Pollack et Golding, 1988; Levant, Slattery et Loïselle, 1987) ou des instruments différents (Barnett et Baruch, 1987; McHale et Huston, 1984).

Certains chercheurs ont examiné l'effet sur l'engagement paternel du système de croyances à l'égard de la division des rôles entre hommes et femmes. Les instruments de mesure utilisés sont centrés sur les normes qui régissent les comportements des hommes et des femmes plutôt que sur les traits de personnalité définissant la masculinité et la féminité. Les études publiées dans les années 1980 (Crouter, Perry-Jenkins, Huston et McHale, 1987; McHale et Huston, 1984) ne trouvent aucune association significative entre les croyances des pères et l'engagement paternel. Les études plus récentes (Deutsch, Servis et Payne, 2001; Sanderson et Sanders-Thompson, 2002) semblent au contraire indiquer que les attitudes à l'égard des rôles de genre s'avèrent très importantes pour comprendre les actions des pères: elles montrent qu'une attitude libérale à l'égard de la division des rôles sexuels a une influence positive sur diverses dimensions de l'engagement paternel et en particulier sur la participation aux soins de base à l'enfant.

Délaissant les mesures globales d'attitudes à l'égard des rôles sexuels, un nombre de plus en plus important d'études s'intéressent à l'impact du rapport au rôle paternel. Sans surprise, leurs résultats montrent que plus les hommes valorisent le rôle paternel et lui attribuent une place importante

dans la construction de leur identité, plus ils sont engagés auprès de leurs enfants (Beitel et Parke, 1998; Fox et Bruce, 2001; Hofferth, 2003; Pasley, Futris et Skinner, 2002; Simons, Whitbeck, Conger et Melby, 1990). Radin et Harold-Goldsmith (1989) constatent notamment que la valorisation du rôle paternel est le seul facteur prédictif de l'engagement paternel chez un groupe d'ouvriers en chômage : si tous ces pères ont davantage de temps à consacrer à leurs enfants, seuls ceux pour qui le soin des enfants ne constitue pas une menace à l'identité masculine prennent une part active aux soins et à l'éducation des enfants. Dans une étude plus récente réalisée auprès d'un sous-échantillon d'une enquête nationale américaine, McBride et ses collaborateurs (2004) montrent que la représentation que se font les pères du rôle paternel est le facteur prédictif individuel le plus constant et le plus puissant de toutes les dimensions de l'engagement paternel prises en compte dans leur protocole de recherche. Les chercheurs observent que les pères qui adoptent une définition multidimensionnelle du rôle paternel (allant au-delà du rôle de pourvoyeur) ont davantage tendance à assumer la responsabilité des soins à l'enfant, à manifester leur affection et à participer à l'éducation des enfants.

### **Le sentiment de compétence parentale**

Dans la littérature scientifique, il existe certaines indications selon lesquelles le sentiment de compétence parentale est un déterminant significatif de la motivation des hommes à investir davantage dans la relation à l'enfant (Baruch et Barnett, 1986; Beitel et Parke, 1998; Deutsch, Servis et Payne, 2001; Ehrenberg, Gearing-Small, Hunter et Small, 2001; McHale et Huston, 1984). Les études recensées révèlent que le père a d'autant plus tendance à participer aux activités de soin à l'enfant et à s'impliquer dans les activités de loisir avec lui qu'il sent qu'il a les compétences nécessaires pour y arriver. Les travaux de McBride (1989b) ne confirment l'effet du sentiment de compétence parentale que sur une dimension de l'engagement paternel, le niveau d'interactions directes avec l'enfant. Dans cette étude, le sentiment de compétence parentale n'a aucun effet significatif sur deux autres dimensions de l'engagement paternel, soit le niveau de disponibilité à l'enfant et le niveau de responsabilités assumées dans les soins à l'enfant.

Par ailleurs, une des démonstrations particulièrement intéressante de l'existence d'un lien entre le sentiment de compétence parentale et l'engagement paternel vient de l'évaluation d'interventions qui ont amélioré le niveau d'engagement paternel en agissant sur diverses dimensions de la compétence des pères. Les études évaluatives indiquent que de tels programmes peuvent augmenter la sensibilité aux signaux de l'enfant (Honig et Pfannenstiel, 1991; Levant et Doyle, 1983), améliorer les habiletés

de communication avec l'enfant (Devlin, Brown, Beebe et Parulis, 1992), augmenter le temps d'interaction avec les enfants et le niveau de responsabilité assumé dans les soins et l'éducation des enfants (Fagan et Iglesias, 1999; Fagan et Stevenson, 2002; McBride, 1990, 1991b) et enfin diminuer le niveau de stress associé au rôle parental (McBride, 1991b; McBride et Lutz, 2004).

Certains chercheurs formulent l'hypothèse que le sentiment de compétence parentale est lui-même déterminé par un certain nombre de facteurs dont deux paraissent particulièrement importants parce qu'ils ont sans doute constitué jusqu'ici des obstacles notables à l'engagement paternel. Le premier facteur est lié à la construction sociale de la paternité autour des thèmes de l'absence et de la passivité notamment en milieu défavorisé. Examinant les modalités de la construction du concept de paternité dans la littérature scientifique comme dans les politiques sociales, Dulac (1997a) démontre que le champ de la paternité s'est constitué autour de quelques paradigmes bien précis : la passivité, l'absence, la violence et l'abus. L'auteur fait l'hypothèse que l'accent mis sur ces thèmes n'est pas sans répercussions sur l'estime de soi des pères et on peut le supposer sur leur sentiment de compétence comme parents. Une telle hypothèse reste toutefois à vérifier empiriquement. Le deuxième facteur tient à la socialisation au rôle paternel. La confiance en ses capacités parentales s'acquiert largement à la faveur des expériences réussies dans les soins aux enfants. Or, comme plusieurs auteurs le notent (Lamb et Oppenheim, 1989; Levant et Doyle, 1983; McBride, 1989a, 1990, 1991a; Meyers, 1993; Palm et Palkovitz, 1988) les hommes ont en général été moins bien préparés à assumer la responsabilité des soins aux enfants. Jusqu'à récemment du moins, les adolescents fréquentaient plus rarement les formations sur le développement de l'enfant et le gardiennage et ils avaient moins d'occasions de prendre soin de jeunes enfants. Devenus adultes, ils n'ont pas l'occasion d'élargir leur base d'expérience parce qu'ils ne disposent pas de congés très longs après la naissance ou parce qu'ils ne s'en prévalent pas, comme nous le verrons plus loin. Les effets d'expériences de socialisation précoces sont cependant peu documentés et les résultats disponibles sont peu congruents (Pleck et Masciadrelli, 2004).

## **Les caractéristiques sociodémographiques**

### **L'âge du père**

Les études réalisées auprès d'échantillons de familles biparentales se sont peu intéressées aux conséquences de l'âge du père sur son niveau d'engagement parental. Leurs résultats sont contradictoires. Quelques études montrent que plus le père est âgé, plus il est engagé dans la vie de

ses enfants (Coltrane, 1995; Hass, 1988, dans Collins, 2004). L'étude du National Institute of Child Health and Human Development (NICHD) Early Child Care Research Network (2000) met en évidence un effet significatif de l'âge du père, mais le sens de la relation statistique varie selon la dimension de l'engagement paternel: si les pères les plus jeunes ont davantage tendance à assumer les activités de soin à l'enfant, ce sont les plus âgés qui manifestent le plus de sensibilité dans les interactions avec les enfants. La plupart des recherches recensées ne trouvent toutefois aucun effet significatif de l'âge du père (Cooney, Pedersen, Indelicato et Palkovitz, 1993; Grossman, Pollack et Golding, 1988; Marsiglio, 1991; Volling et Belsky, 1991).

La littérature sur la paternité dans d'autres contextes écologiques (pères adolescents ou conjoints de mères adolescentes, pères défavorisés ou appartenant à une minorité ethnique) nous indique toutefois que les jeunes pères se heurtent à des obstacles particulièrement importants dans l'exercice de leur rôle parental. Les données de la recherche sur ce groupe de pères montrent que la relation avec la mère de l'enfant se termine le plus souvent par une rupture (Bunting et McAuley, 2004; Coley et Chase-Lansdale, 1998; Larson, Hussey, Gilmore et Gilchrist, 1996) avec toutes les conséquences que cela peut avoir sur le maintien des contacts avec l'enfant (voir deuxième section du présent chapitre). Les études réalisées dans ce domaine de recherche relèvent cinq obstacles au maintien des contacts avec l'enfant: 1) des attentes différentes des conjoints quant à la façon de s'acquitter du rôle paternel; 2) les conflits avec la mère de l'enfant; 3) des relations hostiles avec les grands-parents maternels; 4) l'absence de soutien des grands-parents paternels et; 5) la précarité financière qui compromet le rôle de pourvoyeur (Bunting et McAuley, 2004; Puster, 2002). Alors que les données quantitatives fournissent une image assez négative de l'engagement des jeunes pères, les recherches qualitatives mettent en lumière le fait que plusieurs pères adolescents souhaitent être engagés dans la vie de leurs enfants et avoir plus de contacts avec ces derniers (Allen et Doherty, 1996; Bunting et McAuley, 2004; Devault, Ouellet, Milcent, Laurin, Lacharité, Favreau, 2005; Miller, 1997; Robinson, 1988).

### **Le statut socioéconomique**

La relation entre le statut socioéconomique et le niveau d'engagement paternel reste très peu documentée, la plupart des études sur la paternité ayant été effectuées auprès d'échantillons constitués de familles blanches de classe moyenne. Les résultats relatifs à l'influence du niveau de scolarité en particulier sont loin d'être concluants. Une grande partie des études recensées dont deux des plus récentes réalisées dans le cadre d'enquêtes nationales de grande envergure (Hofferth, 2003; NICHD, 2000) ne

trouvent aucune association significative entre le niveau de scolarité et l'engagement paternel. Quelques études relèvent un effet positif du niveau de scolarité, mais sur certaines dimensions seulement de l'engagement paternel, notamment sur les activités de socialisation et de stimulation intellectuelle des enfants (Cooksey et Fondell, 1996; Marsiglio, 1991a; Snarey, 1993; Volling et Belsky, 1991; Yeung, Sandberg, Davis-Kean et Hofferth, 2001).

Utilisant un indice de statut socioéconomique qui prend en compte le niveau de scolarité et le prestige de l'occupation, Woodworth et ses collaborateurs (1996) observent une influence positive du statut socioéconomique sur la qualité des conduites paternelles, telle qu'elle est mesurée en situation d'observation libre : plus le statut socioéconomique est élevé, plus le père se montre sensible aux besoins de son enfant, adéquat dans sa façon de répondre à ses besoins et compétent dans ses efforts pour contrôler le comportement d'enfants de 10 à 30 mois. L'indice utilisé explique à lui seul 16 % de la variance observée sur la qualité des conduites paternelles. Quelques chercheurs se sont intéressés à l'influence de la catégorie socioprofessionnelle sur l'engagement paternel (Boyer et Nicolas, 2006; Fagnani et Letablier, 2004; Levy-Schiff et Israelashvili, 1988; Russell, 1986; Yeung, Sandberg, Davis-Kean et Hofferth, 2001). Leurs résultats indiquent que le père est d'autant moins impliqué dans diverses activités auprès des enfants qu'il a une occupation de statut élevé (professionnel, cadre ou chef d'entreprise) commandant un revenu élevé. Boyer et Nicolas (2006) montrent que le fait d'être ouvrier plutôt que cadre augmente de façon significative la probabilité d'être un père « investi » auprès de ses enfants. Ces résultats pourraient traduire un effet différentiel des contraintes professionnelles : les pères qui font face à de fortes exigences en termes d'emploi du temps et de responsabilités, comme c'est le cas des cadres, auraient davantage de difficultés à échapper aux injonctions qui pèsent sur eux dans le monde du travail.

## CARACTÉRISTIQUES DU CONTEXTE FAMILIAL

Ce domaine d'influence regroupe les résultats des recherches qui analysent l'effet sur diverses dimensions de l'engagement paternel de certaines caractéristiques des mères, de la relation conjugale et des enfants.

### Caractéristiques des mères

De plus en plus de chercheurs s'intéressent à l'influence des caractéristiques maternelles sur le niveau d'engagement paternel. Ils postulent que les mères pourraient jouer un rôle de « vigiles » (*gatekeeper*), régulant



l'implication des pères auprès de leurs enfants. L'intérêt pour cette question n'est pas sans rapport avec l'observation d'un phénomène d'ambivalence des mères à l'égard d'une implication plus active des hommes dans la sphère domestique. Pour expliquer cette ambivalence, il est en général suggéré qu'une participation plus active du père aux soins et à l'éducation des enfants vient bouleverser la dynamique du pouvoir au sein de la famille. Certaines femmes peuvent être inquiètes à l'idée de partager le pouvoir qu'elles détiennent traditionnellement dans la sphère familiale, de renoncer à leurs prérogatives dans le rapport à l'enfant. Quelques chercheurs (Allen et Hawkins, 1999; Badinter, 1992; de Luccie, 1995; de Vilaine, 1986a, 1986b; Doherty, Kouneski et Erickson, 1998) font l'hypothèse que de telles craintes peuvent conduire à la mise à l'écart du père ou aux comportements critiques qui découragent ses efforts pour prendre une part plus active au soin des enfants. Leclerc (1986) en conclut que « la question du père, c'est d'abord ceci : une question de place disponible » (p. 101).

### **Croyances et perceptions des mères à l'égard du rôle paternel**

Pour vérifier l'hypothèse du rôle de vigiles des mères, les études recensées se sont davantage intéressées aux croyances et aux perceptions des mères à l'égard du rôle paternel qu'aux comportements susceptibles d'encourager ou de faire obstacle à un engagement accru des pères.

Les résultats de recherche tendent à confirmer que les croyances des mères à l'égard du rôle paternel constituent un déterminant clé de l'engagement paternel. Plusieurs études ont montré au cours des dernières années que le père est d'autant plus susceptible de s'impliquer auprès de ses enfants que sa conjointe a une attitude non stéréotypée à l'égard de la division des rôles sexuels et qu'elle valorise le rôle paternel (Allen et Hawkins, 1999; Bonney, Kelley et Levant, 1999; de Luccie, 1995; Hoffman et Moon, 1999; McBride, Brown, Bost, Shin et Vaughn, 2005). Deux études (Beitel et Parke, 1998; Grossman, Pollack et Golding, 1988) montrent par ailleurs que certaines dimensions de l'engagement paternel sont plus perméables que d'autres aux attitudes et aux croyances maternelles : c'est notamment le cas de la participation aux soins de base de l'enfant et du temps passé seul avec l'enfant (indiquant un fonctionnement indépendant du père). Les attitudes maternelles ont peu d'effet sur la participation aux jeux des enfants, un rôle plus traditionnel chez le père nord-américain et dont on peut supposer qu'il est moins perméable aux normes maternelles.

Utilisant une mesure du rôle de vigiles des mères basée cette fois sur les comportements maternels visant à restreindre l'accès des pères à diverses tâches reliées au soin des enfants, Fagan et Barnett (2003) mettent en évidence un impact négatif du rôle maternel de vigiles sur le niveau

d'engagement paternel. Les auteurs observent que les comportements de vigiles maternels sont quant à eux davantage influencés par la perception qu'ont les mères de la compétence du conjoint à prendre soin des enfants que par leur attitude à l'égard du rôle paternel, ce qui les conduit à conclure que ces deux variables constituent des construits théoriques différents.

Depuis la fin des années 1990, un axe de recherche s'articule sur l'influence des perceptions de la conjointe sur la façon dont le père s'acquitte de son rôle de parent. Certaines études montrent que le père est d'autant plus susceptible de s'engager activement auprès de son enfant que la mère a une perception positive de la motivation et de la compétence de ce dernier à prendre soin des enfants (Beitel et Parke, 1998; Fagan et Barnett, 2003; Maurer, 2003; McBride et Rane, 1998; McBride, Brown, Bost, Shin et Vaughn, 2005). D'autres recherches ont récemment montré que les pères se comportaient avec leurs enfants selon ce qu'ils percevaient des attentes et des évaluations de la conjointe à cet égard (Fox et Bruce, 2001; Maurer, Pleck et Rane, 2001; Pasley, Futris et Skinner, 2002).

### **Statut d'emploi et contraintes de travail des mères**

Parmi les caractéristiques maternelles susceptibles d'avoir une influence sur le niveau d'engagement paternel figurent également les contraintes de travail des mères. Plusieurs chercheurs se sont intéressés à la question. La littérature scientifique démontre un certain consensus quant à la valeur prédictive du statut d'emploi des mères sur l'engagement paternel. De nombreuses enquêtes de nature transversale (Beitel et Parke, 1998; Bonney, Kelley et Levant, 1999; Boyer et Nicolas, 2006; Coltrane, Park et Adams, 2004; Darling-Fisher et Tiedje, 1990) ou longitudinale (Cowan et Cowan, 1987; Deutsch, Lussier et Servis, 1993; Lamb, Chuang et Hwang, 2004; Snarey, 1993) montrent en effet que les hommes sont d'autant plus impliqués dans la vie de leurs enfants que leurs conjointes travaillent à l'extérieur, que le nombre d'heures qu'elles consacrent à leur travail est important et qu'elles ont des horaires atypiques (fins de semaine, nuits). Certains des résultats obtenus suggèrent toutefois que l'effet positif du statut d'emploi des mères se manifeste davantage sur le plan des dimensions instrumentales de l'engagement paternel (soins physiques) que sur celui de ses dimensions expressives-affectives (manifestations d'affection, activités ludiques, activités de stimulation) (Barnett et Baruch, 1987; Crouter, Perry-Jenkins, Huston et McHale, 1987; Harris et Morgan, 1991; NICHD, 2000; Snarey, 1993).

Certains résultats de recherche indiquent par ailleurs que le statut d'emploi de la mère a un effet modérateur sur les autres variables susceptibles d'influer sur l'engagement paternel, notamment sur le rôle des

caractéristiques personnelles du père (Barnett et Baruch, 1987; Crouter, Perry-Jenkins, Huston et McHale, 1987; Grych et Clark, 1999; NICHD, 2000; Snarey, 1993; Volling et Belsky, 1991). Ces résultats tendent en effet à indiquer que les caractéristiques du père (attitudes, croyances et sentiment de compétence parentale) ne contribueraient à prédire l'engagement paternel que dans les familles où la mère ne travaille pas à l'extérieur, peut-être parce que dans ces familles la décision de s'impliquer plus activement dans la vie des enfants est davantage une question de choix personnel que le résultat de pressions familiales ou sociales. Dans les familles où les deux conjoints travaillent, les croyances du père à l'égard du rôle paternel ou la perception de sa compétence dans ce rôle n'ont pas d'effet prédictif sur l'engagement paternel parce que dans ces familles le père a moins le choix de s'impliquer. Tout semble donc indiquer que ces deux types de familles constituent des contextes écologiques différents pour comprendre la relation père enfant.

### **Le pouvoir formel et informel dans la famille**

Au-delà du nombre d'heures que consacre la mère à son travail, certains chercheurs ont tenté de vérifier l'effet sur l'engagement paternel des ressources relatives des conjoints (revenus et prestige occupationnel) en tant que source de pouvoir dans la famille. Les résultats obtenus tendent à indiquer que, plus le niveau de revenu de la mère se compare à celui du père, plus ce dernier a tendance à s'impliquer auprès de ses enfants (Deutsch, Lussier et Servis, 1993; NICHD, 2000; Starrels, 1994; Steil et Turetsky, 1987; Yeung, Sandberg, Davis-Kean et Hofferth, 2001), cela même lorsque celui-ci consacre plus d'heures à son travail (Seward, Yeatts, Zottarelli et Fletcher, 2006). À l'inverse, plus l'écart entre les ressources des conjoints est favorable au père, moins celui-ci consacre de temps à ses enfants. L'étude de Starrels (1994) en particulier montre que le père est d'autant plus présent auprès de ses enfants que les revenus de la conjointe sont comparables aux siens et que celle-ci s'attribue une influence importante dans le processus familial de prise de décision.

### **Caractéristiques de la relation conjugale et coparentalité**

La question est abordée sous deux angles dans les études recensées : la qualité de la relation conjugale et le niveau de collaboration entre conjoints (ou ex-conjoints) relatif aux enjeux entourant l'éducation des enfants (relation de coparentalité). C'est le rôle de la qualité de la relation conjugale qui a le plus intéressé les chercheurs. À quelques exceptions près, les études recensées mettent en lumière une association significative entre l'engagement paternel et diverses mesures de la qualité de la relation avec la mère de l'enfant, quel que soit le statut marital du père. Les résultats

obtenus reflètent le rôle déterminant sur l'engagement paternel du soutien offert par la conjointe (Bouchard et Lee, 2000). Plusieurs études transversales (Collins, 2004; de Luccie, 1995; Harris et Morgan, 1991; McBride et Mills, 1993; NICHD, 2000) montrent que les hommes sont d'autant plus engagés dans divers domaines de la vie de leurs enfants que la relation avec leur conjointe est harmonieuse ou satisfaisante. Avec un devis longitudinal, d'autres études (Cowan et Cowan, 1987; Levy-Shiff et Israelashvili, 1988; Nugent, 1991; Snarey, 1993; Volling et Belsky, 1991) montrent que la qualité de la relation conjugale avant la naissance de l'enfant est un facteur prédictif significatif de l'engagement du père dans les soins physiques et la relation affective avec l'enfant quelques mois ou même quelques années plus tard. Une étude de Belsky et ses collaborateurs (1991) a la particularité de mesurer l'effet, sur les conduites paternelles, des changements survenus dans la relation conjugale au cours des trois années qui suivent la naissance d'un premier enfant. Les résultats obtenus indiquent que le maintien ou l'amélioration de la qualité de la relation conjugale au fil des ans est associé à des conduites paternelles positives (affectueuses, stimulantes, fondées sur l'encouragement et l'approbation) avec l'enfant de trois ans, alors que la dégradation de la relation est associée à des conduites paternelles négatives (distantes, fondées sur la critique et la désapprobation). Snarey (1993) qui a suivi pendant plus de vingt ans la relation d'un groupe de pères avec leurs enfants conclut que la qualité conjugale est le facteur prédictif le plus puissant du niveau d'engagement paternel.

Par ailleurs, les indications sont nombreuses dans la littérature scientifique selon lesquelles l'engagement paternel est plus vulnérable aux effets des tensions conjugales que l'engagement maternel (Belsky, Youngblade, Rovine et Volling, 1991; Coiro et Emery, 1998; Cummings, Goeke-Morey et Raymond, 2004; Krishnakumar et Buehler, 2000; Owen et Cox, 1997). Ces résultats suggèrent que l'engagement paternel serait davantage dépendant du soutien du conjoint que l'engagement maternel. Ces résultats trouvent leur explication dans la prégnance du modèle traditionnel en matière de division des rôles de genre et de socialisation au rôle de parent : dans la mesure où les femmes ont été socialisées à assumer la responsabilité première des enfants et parce que le rôle paternel est moins défini et codifié que le rôle maternel, se perpétue une division du travail qui, dans la famille, confère aux femmes les statuts d'expert et de guide auxquels les pères auraient tendance à se référer en matière de soins aux enfants (Devault et Gratton, 2003; Parke, 2002).

Au cours des dernières années, certains chercheurs se sont plus spécifiquement intéressés aux effets sur l'engagement paternel de la qualité de la collaboration entre conjoints et ex-conjoints relativement aux enjeux liés à l'éducation des enfants (coparentalité). Dans une étude réalisée à la fin des années 1990, McBride et Rane (1998) montrent que le sentiment

de partager une vision commune sur la façon d'interagir avec les enfants est un facteur prédictif plus puissant de l'engagement paternel que les mesures de la qualité de la relation conjugale. Une étude plus récente des mêmes chercheurs (McBride et autres, 2004), réalisée auprès d'un échantillon probabiliste, conclut que la présence de tensions dans le couple, à propos des activités avec les enfants, a des conséquences négatives sur les cinq dimensions de l'engagement paternel retenues par les auteurs (niveau de responsabilité assumé dans la planification des soins de l'enfant, manifestations d'affection, niveau d'interaction dans les tâches domestiques ou les activités de l'enfant, niveau de supervision).

### **Les caractéristiques des enfants**

Les études recensées ont examiné le rôle de trois caractéristiques des enfants dans la prédiction du niveau d'engagement paternel : le genre, l'âge et le tempérament. C'est l'effet du genre de l'enfant qui a suscité le plus d'intérêt dans la communauté scientifique. Plusieurs des études recensées (Barnett et Baruch, 1987; Cooksey et Fondell, 1996; Harris, Furstenberg et Marmer, 1998; NICHD, 2000; Starrels, 1994) rapportent que les pères s'impliquent davantage avec leurs fils, sans doute, nous proposent leurs auteurs, parce qu'ils se sentent mieux préparés pour jouer ou discuter avec des enfants du même sexe. Les études de Cooksey et Fondell (1996), de Harris et Morgan (1991), de Marsiglio (1991a) et de Wilcox (2002) montrent de plus (1) que c'est dans les familles constituées uniquement de garçons que le niveau d'engagement paternel est le plus élevé et (2) que les pères sont d'autant plus susceptibles d'avoir des relations stimulantes, affectueuses et chaleureuses avec leurs filles que celles-ci ont des frères. Pleck (1997) observe que cette influence du genre est particulièrement saillante chez les pères d'adolescents. Les conclusions de ces chercheurs sont toutefois contredites par un bon nombre d'études qui n'observent aucune influence significative du genre de l'enfant sur diverses dimensions de l'engagement paternel (Grossman, Pollack et Golding, 1988; Radin et Harold-Goldsmith, 1989; Russell et Russell, 1987; Snarey, 1993). C'est notamment le cas d'une majorité des études les plus récentes sur les facteurs associés à l'engagement paternel, dont certaines sont réalisées dans le cadre d'enquêtes nationales de grande envergure (Hofferth, 2003; McBride et autres, 2004; Sanderson et Sanders-Thompson, 2002; Yeung et autres, 2001). Pleck et Masciadrelli (2004) en concluent que le genre de l'enfant exerce peut-être moins d'influence aujourd'hui que dans les décennies précédentes.

Les résultats relatifs à l'âge des enfants ne sont guère concluants. Certaines études observent que le père est d'autant plus susceptible de participer aux soins des enfants que ceux-ci sont jeunes, sans doute,

expliquent leurs auteurs, parce que ce type de famille exige davantage des deux parents (Barnett et Baruch, 1987; Coverman, 1985; Coverman et Sheley, 1986; de Luccie, 1995). D'autres (Cooksey et Fondell, 1996; McBride et autres, 2004; Snarey, 1993) observent au contraire que les hommes s'impliquent davantage avec les enfants plus âgés.

Enfin, les rares travaux qui ont tenté de mettre en lumière les liens entre le tempérament de l'enfant et le niveau d'engagement paternel obtiennent également des résultats contradictoires. Sirignano et Lachman (1985) observent que les pères dont les enfants ont un tempérament difficile ont un moins grand sentiment d'efficacité comme parents. Simons et ses collaborateurs (1990) montrent que le fait de percevoir son enfant comme difficile est un facteur prédictif (négatif) important de la qualité des conduites parentales aussi bien chez le père que chez la mère. Deux études récentes (Halme, Tarkka, Nummi et Astedt-Kurki, 2006; McBride, Schoppe et Rane, 2002) constatent que la présence d'enfants au tempérament difficile contribue à augmenter le stress parental ce qui, en retour, a une influence négative sur le niveau d'engagement paternel. McBride et ses collaborateurs (2002) notent également que cette variable a davantage d'influence sur l'engagement des pères que sur celui des mères. Les études de Volling et Belsky (1991) et de Woodworth et ses collaborateurs (1996) ne trouvent en revanche aucune association significative entre le tempérament de l'enfant et diverses dimensions de l'engagement paternel ou de la qualité des conduites paternelles.

## CARACTÉRISTIQUES DE L'ENVIRONNEMENT SOCIAL

Cette sphère d'influence renvoie au vaste champ regroupant les conditions de vie des familles, les caractéristiques du milieu de travail et de l'environnement des services, les liens sociaux, la culture organisationnelle et les politiques sociales. À ce jour, il y a très peu de recherches empiriques sur le rôle de ces variables dans la prédiction de l'engagement paternel.

### Précarité financière et instabilité d'emploi du père

Des études américaines réalisées dans les années 1990 (Elder, Conger, Foster et Ardel, 1992; Harris, Furstenberg et Marmer, 1998; McLoyd et Flannagan, 1990; Perloff et Buckner, 1996; Simons, Whitbeck, Conger et Melby, 1990) et une plus récente conduite en Finlande (Leinonen, Solantaus et Punamäki, 2002) démontrent que la situation économique des familles est indirectement associée à la qualité des conduites paternelles par l'entremise de l'effet exercé sur le niveau d'anxiété et la détresse psychologique des pères. Ces travaux font ressortir un modèle complexe

de relations entre les contraintes économiques et la qualité des conduites paternelles. Ils montrent que la précarité financière (faibles revenus, perte significative de revenus ou instabilité d'emploi) entraîne une perte de statut (baisse du niveau de vie, changements dans le style de vie) et une confusion dans le partage des rôles familiaux qui tendent à augmenter les symptômes d'anxiété et le niveau de détresse psychologique du père. Le niveau accru de détresse psychologique est à son tour associé directement ou indirectement (par l'entremise des tensions conjugales) à l'adoption de comportements négatifs à l'égard des enfants (absence de manifestations d'affection, dénigrement et critiques acerbes et répétées). Les études de Elder et ses collaborateurs (1992) et de Harris, Furstenberg et Marmer (1998) montrent par ailleurs que les pères sont plus vulnérables que les mères au stress économique généré par la précarité financière parce que celle-ci compromet une dimension centrale du rôle paternel, soit celle de pourvoyeur économique. Larson et ses collaborateurs (1994) constatent enfin que le stress causé par l'insécurité d'emploi est significativement associé à la confusion dans la définition et le partage des rôles dans la famille, aux tensions dans la relation conjugale et dans les relations avec les enfants ainsi qu'à l'absence de manifestations d'affection en général, et ce, tant chez le père que chez la mère.

Le caractère structurel du chômage dans nos sociétés a conduit certains chercheurs à se demander si la plus grande disponibilité en temps des chômeurs se traduisait par un niveau d'implication plus élevé dans les soins et la relation affective à l'enfant. Les résultats sont équivoques parce qu'il est rarement tenu compte dans ces études des circonstances de la perte d'emploi, de la durée du chômage, du statut d'emploi de la conjointe et de la qualité des relations familiales avant le chômage. Quelques études ont montré que, par rapport aux pères qui ont un emploi, ceux qui sont en chômage s'impliquent davantage dans les soins aux enfants (Casper et O'Connel, 1998; Johnson et Abromovitch, 1985; Kaufman, 1982, cité par Jones, 1991; Radin et Harold-Goldsmith, 1989; Warr et Payne, 1983, cité par Jones, 1991). Johnson et Abromovitch (1985) notent, chez un groupe de pères canadiens de la région de Toronto, également de milieu ouvrier, que la perte de leur emploi les a en général conduits à participer davantage aux soins de leurs enfants, mais qu'ils en retirent certaines insatisfactions: ils trouvent en effet peu de valorisation dans ce rôle qu'ils sont forcés à jouer et pour lequel, ils se sentent peu compétents. Ces résultats suggèrent que c'est une chose de s'impliquer pour le bien de l'enfant et par souci d'équité à l'égard de la conjointe, mais que c'en est une autre que de s'y voir contraint par la situation économique.

Trois études, celles de Shamir (1986), de Barnett et Baruch (1987) et de Marsiglio (1991a), ne trouvent aucune association significative entre le statut d'emploi du père et l'intensité de son engagement auprès des

enfants. Par conséquent, elles montrent qu'en dépit du temps dont ils disposent les pères sans emploi ne sont pas plus impliqués dans les soins et l'éducation des enfants que ceux qui ont un emploi. Une série de recherches suggèrent par ailleurs que l'impact potentiellement bénéfique de la plus grande disponibilité des chômeurs peut être annulé par le stress engendré par l'insécurité financière et les redéfinitions de rôle. Il ressort en effet de l'importante littérature recensée par Jones (1990, 1991) sur les liens entre chômage et conduites parentales que (1) la perte d'un emploi et plus encore le chômage chronique augmentent la probabilité que le père adopte des conduites abusives à l'égard de ses enfants et (2) que cette association doit être rapportée aux effets du chômage sur l'insécurité financière, les tensions conjugales, la détresse psychologique, l'abus d'alcool, une perception négative de ses enfants, une perte de statut dans la famille et l'isolement social. Jones en conclut que l'augmentation du temps passé avec les enfants peut, dans le cas où le père est soumis à ces diverses sources de stress, constituer un facteur de risque de mauvais traitements.

## **Conditions d'exercice de l'emploi**

En dépit de l'importance présumée de la sphère de travail dans la vie des hommes, peu de chercheurs ont tenté de vérifier l'hypothèse d'un impact de l'expérience vécue au travail sur le comportement paternel. La recherche s'est surtout intéressée à l'étude de l'impact du temps de travail sur le niveau d'engagement paternel.

### **Le temps de travail**

Le nombre d'heures consacrées au travail peut être l'indice de l'importance accordée au rôle de travail comme il peut dénoter l'emprise des injonctions du milieu de travail (pressions à la productivité, niveau de responsabilités). Presque toutes les études qui ont analysé l'impact de cette variable convergent vers une même conclusion : plus le père investit de temps et d'énergie dans son travail, moins il s'implique activement dans la vie de ses enfants (Beitel et Parke, 1998; Bonney, Kelley et Levant, 1999; Coverman, 1985; Lamb, Chuang et Hwang, 2004; NICHD, 2000). Les résultats obtenus par certains chercheurs suggèrent par ailleurs que certaines dimensions de l'engagement paternel sont plus vulnérables que d'autres aux pressions des horaires de travail et des exigences du poste, notamment la participation aux loisirs et aux activités de socialisation avec les enfants (Crouter, Perry-Jenkins, Huston et McHale, 1987; Levy-Schiff et Israelashvili, 1988; Marsiglio, 1991a; Nock et Kingston, 1988; Yeung, Sandberg, Davis-Kean et Hofferth, 2001). Aucune influence n'est notée



sur les dimensions plus instrumentales de l'engagement paternel telles que la participation aux soins de base de l'enfant.

### **Les caractéristiques de la tâche**

Quelques chercheurs seulement ont examiné les conséquences sur la qualité des conduites paternelles de certaines caractéristiques des tâches susceptibles de se traduire par un sentiment de valorisation ou au contraire d'aliénation dans le travail : l'autonomie dans l'exécution des tâches, l'utilisation des qualifications et la charge mentale du travail. Les travaux classiques de l'équipe de Khon (1969) montrent que les hommes dont les tâches sont peu qualifiées et étroitement supervisées ont, d'une part, des pratiques éducatives qui visent à inculquer l'obéissance et la conformité chez l'enfant et, d'autre part, des pratiques disciplinaires qui favorisent la punition physique. À l'inverse, les pères dont le travail est stimulant et qui disposent de beaucoup d'autonomie dans l'exécution de leurs tâches ont des pratiques parentales qui valorisent l'indépendance et le sens de l'initiative chez leurs enfants et sont plus susceptibles d'être affectueux et sensibles aux besoins de l'enfant. Les chercheurs en concluent que le milieu de travail constitue un espace de socialisation au rôle parental, l'expérience vécue au travail modelant la conception que se font les acteurs des atouts que doivent posséder leurs enfants pour réussir dans la vie, des valeurs à leur inculquer et de la meilleure façon de le faire. Deux recherches réalisées au début des années 1990 tendent à confirmer ces conclusions (Crouter, 1994; Greenberger, O'Neil et Nagel, 1994). Crouter analyse la relation entre conditions de travail et conduites parentales chez un groupe d'employés d'une usine reconnue pour son mode de gestion de type participatif (donc propre à encourager l'autonomie, l'innovation et la gestion collective des problèmes). Les employés interrogés soulignent que le fait de travailler dans un tel contexte leur permet d'acquérir des compétences sociales, des capacités d'organisation et des habiletés de résolution de problèmes qu'ils mettent à profit comme parents. Ils rapportent notamment des relations parents enfants plus démocratiques, davantage basées sur la recherche de consensus. L'étude de Greenberger et ses collaborateurs (1994) a la particularité de comparer l'effet des conditions de travail sur les conduites parentales des pères et des mères : ils notent que les conduites parentales des mères sont moins perméables aux effets du contenu de leur travail, sans doute parce que le rôle maternel reste très prescrit culturellement.

Certaines études suggèrent par ailleurs que les expériences vécues au travail ont une influence plus indirecte sur les conduites paternelles par l'entremise de leur effet sur le bien-être psychologique des pères (Kohn et Schooler, 1983; Grimm-Thomas et Perry-Jenkins, 1994; Stewart et Barling, 1996). Elles montrent que l'absence d'autonomie dans le travail, la

monotonie des tâches, la sous-utilisation des qualifications et la surcharge de travail créent des tensions, de l'inquiétude et de l'agressivité qui se traduisent par des comportements impatients et irritables avec les enfants voire leur mise à l'écart. À l'inverse, les pères qui estiment avoir beaucoup d'autonomie au travail, la possibilité d'innover et le soutien du supérieur hiérarchique ont de plus hauts niveaux d'estime de soi ce qui, dans la famille, se traduit par des comportements plus affectueux et une plus grande acceptation de leurs enfants et des pratiques disciplinaires moins basées sur la culpabilité et le dénigrement.

Les travaux les plus cités sur l'influence de la charge mentale du travail (pressions à la productivité, surcharge de travail et niveau d'attention requis par la tâche) demeurent à ce jour ceux de Repetti (1994). Réalisée auprès de 52 contrôleurs aériens, une étude montre que les pères qui rapportent avoir été exposés à une charge de travail très élevée au cours de la journée de travail ont tendance, le soir venu, à éviter les interactions exigeant un niveau élevé d'investissement physique et émotif avec leurs enfants de 5 et 6 ans. Des mesures objectives de la charge mentale du travail (visibilité réduite conjuguée à un trafic aérien élevé) sont également significativement associées à des sentiments moins favorables à l'égard des interactions avec les enfants. Pour expliquer ces résultats, Repetti fait l'hypothèse que ces comportements de retrait constituent un mécanisme de défense contre les effets du stress : ils permettent de retrouver un niveau normal de fonctionnement émotif et physiologique et de refaire le plein d'énergie. À court terme, ces comportements de retrait social agissent comme facteurs de protection à l'égard des comportements agressifs : comme le montrent les résultats de Repetti, de retour d'une journée de travail particulièrement stressante, les contrôleurs aériens expriment moins de colère et manifestent moins d'hostilité lorsqu'il leur est possible de prendre une distance. La chercheuse note toutefois que de tels comportements, répétés jour après jour dans les situations de stress chronique au travail, peuvent avoir pour conséquences des relations difficiles, voire hostiles avec les enfants.

Dans une étude réalisée à la même époque, Greenberger et ses collaborateurs (1994) notent que les pères qui sont exposés à des cadences de travail élevées consacrent moins de temps à leurs enfants les jours de semaine et ont davantage tendance à adopter des pratiques disciplinaires négatives lorsqu'ils sont présents. Ce type de condition de travail n'a cependant pas d'influence significative sur d'autres dimensions de la qualité des conduites paternelles observées en situation d'observation, notamment les manifestations d'affection. Une étude plus récente de Crouter et ses collaborateurs (2001) auprès de 190 parents d'adolescents montre que le sentiment d'être surchargé de travail et dépassé par la tâche n'a pas d'influence significative sur le temps que le père passe avec

l'adolescent, mais prédit la qualité de la relation telle qu'elle est perçue par les deux acteurs, chacun d'entre eux décrivant l'autre comme peu réceptif et peu tolérant.

## **Les mesures favorisant l'équilibre travail-famille**

Il ressort de la recherche sur les facteurs associés à l'engagement paternel que certaines conditions de travail et les tensions qu'elles génèrent constituent un obstacle important à une implication plus active des pères dans les soins et la relation affective à l'enfant. Une partie de la solution du problème de la conciliation entre le travail et les responsabilités familiales pour les hommes comme pour les femmes réside dans la mise en place de mesures sociales et de dispositions conventionnelles: modalités de travail flexibles, congés de paternité, congés parentaux, congés pour obligations familiales, services de garde. Les rares données dont on dispose sur l'utilisation et l'impact de ces mesures touchent surtout la question du congé parental et des aménagements de travail.

### **Congé de paternité et congé parental**

Les politiques de congé parental ont beaucoup évolué au fil des ans. Une étude récente sur les dispositifs de conciliation travail-famille à travers le monde montre que sur 173 pays étudiés, 65 accordent aux pères un congé de paternité ou parental avec rémunération. De ce nombre, 31 pays accordent un congé rémunéré de 14 semaines ou plus (Heymann, Earle et Hayes, 2007). C'est le cas du nouveau régime québécois d'assurance parentale (le RQAP), adopté au début de l'année 2006, qui assure 32 semaines<sup>3</sup> de prestations parentales rémunérées dont le père et la mère peuvent se prévaloir alternativement. En Suède, ce type de congé parental fractionnable entre les conjoints existe depuis 1974. Au Québec, comme en Suède et en Norvège, on tente d'inciter les pères à se prévaloir d'une part du congé parental en leur réservant une période du congé parental dont la compensation ne peut être transférée à la conjointe. Aux États-Unis, le droit à un congé parental n'existe que depuis 1993, mais le congé n'est pas compensé financièrement. On estimait à la fin des années 1990 qu'à peine 1 % des pères des secteurs public et privé avaient droit à un congé de paternité rémunéré (Levine et Pittinsky, 1997; Pleck et Hwang, 2004)

On dispose à ce jour de peu de résultats de recherche empiriques sur l'efficacité de ces mesures en termes d'amélioration de l'engagement paternel. Les données disponibles sur l'impact de l'utilisation du congé

---

3. Ce congé peut aller jusqu'à 37 semaines dans le cas d'une adoption.

parental nous proviennent surtout d'études réalisées en Suède où, rappelons-le, ce type de mesure existe depuis plus de trente ans. Lamb et ses collaborateurs (Lamb, Chuang et Hwang, 2004; Lamb, Hwang et autres, 1988) ont suivi pendant une période de 15 ans, un groupe de 116 enfants suédois nés au début des années 1980. Les auteurs observent un effet positif de l'usage du congé de paternité sur plusieurs dimensions de l'engagement paternel (niveau d'engagement global, temps consacré aux soins des enfants et niveau de responsabilité assumée dans les soins et l'éducation des enfants) un an après la naissance de l'enfant. À la phase 2 de l'enquête (alors que l'enfant a un peu plus de deux ans), le fait de s'être prévalu du congé de paternité à la naissance de l'enfant n'a un effet significatif que sur une seule de ces dimensions, soit la disponibilité à l'enfant les fins de semaine. À la phase 3 de l'enquête, alors que l'enfant amorce sa quatrième année, les auteurs concluent que le nombre d'heures travaillées par les deux parents est un facteur prédictif plus puissant de l'engagement paternel que l'utilisation du congé paternel en soi. Les études de Haas (1990, 1991) et de Haas et Hwang (1995) montrent par ailleurs que les pères qui ont bénéficié de la mesure ont plus tendance à se sentir compétents comme parents et que leurs conjointes sont plus susceptibles de leur attribuer de hauts niveaux d'habiletés parentales.

Pour les États-Unis, une étude de Pleck (1993) confirme l'effet positif de la durée du congé dont se prévaut le père à la naissance de son enfant sur son implication ultérieure auprès de cet enfant. Cette relation se vérifie même lorsqu'on contrôle pour l'âge et le genre de l'enfant, le statut d'emploi de la mère et le nombre d'heures travaillées par le père. Une étude plus récente réalisée après l'introduction de la loi instaurant le droit à un congé parental aux États-Unis (Seward, Yeatts, Zottarelli et Fletcher, 2006) conclut que l'utilisation du congé de paternité a très peu d'impact sur l'engagement paternel, peut-être, nous proposent les auteurs, à cause de la courte durée du congé rémunéré. L'étude fait cependant ressortir une influence significative de l'usage du congé sur la qualité de la relation coparentale définie ici par le temps passé à s'occuper ensemble des enfants.

Jusqu'à la fin des années 1990, le recours au congé paternel est resté assez marginal (Haas, 1991; Moisan, 1997). En dépit de certains progrès, les recherches récentes montrent que les taux d'adhésion à ce type de mesure restent peu élevés, sauf dans les pays où les pères profitent d'un congé rémunéré non transférable comme en Suède et en Norvège. De plus, dans tous les pays où existe un congé parental partageable entre les conjoints, la proportion de jours de congé utilisés par les pères reste bien inférieure à celle des mères. En Suède, par exemple, 80% des pères se sont prévalus d'un congé parental à la suite de la naissance de leur enfant en 2002, mais n'ont utilisé que 20% du nombre total de journées indemnisées en dépit de conditions financières très avantageuses (Anxo, Delander

et Mansson, 2006). Au Québec, en 2006, un peu plus de la moitié des nouveaux pères se sont prévalus du nouveau congé de cinq semaines non transférables à la mère, mais seulement un père sur trois a profité d'une partie du congé parental partagé (Gazaille et Stanton, 2007). Aux États-Unis, où le congé parental n'est pas rémunéré, les hommes utilisent en moyenne cinq jours de congé qu'ils prennent à même leur banque de congés de maladie ou de vacances (Hyde, Essex et Horton, 1993; Levine et Pittinsky, 1997; Pleck, 1993; Russell et Hwang, 2004). Des chercheurs se sont interrogés sur les facteurs susceptibles d'expliquer cette inégalité dans l'utilisation des congés parentaux. Quatre types de facteurs sont identifiés :

- (1) Les enjeux financiers. Derrière le manque d'empressement des hommes à se prévaloir des mesures de conciliation travail et famille, se profile la volonté de minimiser les pertes financières dans les cas où il n'y pas de compensations financières ou lorsque le montant des indemnités est jugé insuffisant. S'ajoutent à cela le fait que les diminutions de salaire qui accompagnent de telles mesures sont susceptibles de porter atteinte au statut de pourvoyeur des hommes et la crainte de la désapprobation sociale qui en résulte (Anxo Delander et Mansson, 2006; Hyde, Essex et Horton, 1993; Levine et Pittinsky, 1997; Moisan, 1997; Seward et autres, 2006).
- (2) Les modèles de négociation entre conjoints. Certaines recherches suggèrent que l'utilisation du congé parental est le résultat d'une négociation tacite ou explicite entre conjoints sur la base de leurs croyances respectives (Haas et Hwang, 2000; Hyde, Essex et Horton, 1993; Moisan, 1997; Seward et autres, 2006) et du pouvoir que chacun détient dans la sphère familiale (Anxo, Delander et Mansson, 2006). L'étude de Anxo et de ses collaborateurs (2006) conclut notamment qu'une situation favorable des mères en termes de formation et de revenu influe positivement sur l'utilisation du congé parental en France, mais a un effet beaucoup plus limité en Suède.
- (3) Les enjeux liés à la culture organisationnelle. Certains chercheurs (Bowen et Orthner, 1991; Dulac, 1998b) font l'hypothèse que la culture organisationnelle demeure traditionnelle et que les milieux de travail n'ont pas changé leurs attentes et le système de rétribution ou de promotion pour donner plus de chances aux hommes de s'impliquer davantage auprès de leurs enfants. Un des obstacles les plus importants à une plus grande utilisation par les pères de leur droit au congé parental est la crainte des conséquences négatives sur le climat de travail et les chances de promotion (Ferrand, 1984; Haas, 1990; Hyde, Essex et Horton, 1993; Levine et Pittinsky, 1997; Moisan, 1997). Certains sont réticents à l'idée d'occasionner une surcharge de travail à leurs collègues (Moisan, 1997). D'autres craignent que

le recours à ces congés soit interprété comme un manque d'intérêt à l'égard du travail, voire comme un manque de loyauté à l'endroit de l'organisation (Haas et Hwang, 2000 ; Moisan, 1997). On dispose à ce jour de très peu de données empiriques permettant de confirmer que ces craintes des hommes sont fondées (Levine et Pittinsky, 1997 ; Pleck, 1993). Dans une étude récente sur cette question, Haas et ses collaborateurs (2002) observent que les variables décrivant la culture organisationnelle expliquent une proportion significative de la variance observée sur l'utilisation du congé parental, mais qu'elles ont un impact moins important que les facteurs individuels et familiaux. L'étude de Anxo et de ses collaborateurs (2006) met en lumière une corrélation positive entre le fait de travailler dans un secteur à forte dominance féminine (comme celui des services) et la probabilité d'opter pour un congé parental, ce qui selon les auteurs pourrait traduire une plus grande acceptation de l'absence parentale dans ce type de secteur.

### **Aménagement des temps de travail**

Dans le bilan qu'il fait des résultats de la recherche sur les liens entre la flexibilité des horaires de travail et l'engagement paternel, Pleck (1997) note que les études recensées tendent à mettre en évidence un impact positif des aménagements du temps de travail sur les dimensions quantitatives de l'engagement paternel ainsi que sur la participation aux soins de base de l'enfant. Depuis la publication de cette recension, peu de chercheurs se sont intéressés à cette question et les résultats obtenus sont parfois contradictoires. Si les études de Berry et Rao (1997) et de Casper et O'Donnel (1998) confirment l'impact positif de la flexibilité des horaires de travail, les résultats obtenus par Gerstel et Gallagher (2001) montrent que ce type de pratique n'a pas d'influence significative sur le temps que les hommes passent à prendre soin des enfants.

### **Le soutien du réseau social**

La littérature scientifique offre peu de données empiriques sur le rôle du soutien offert par le réseau social des pères (à l'extérieur du noyau familial) dans la prédiction de leur engagement auprès de leurs enfants. Quelques études se sont intéressées à l'impact du soutien offert par la famille élargie ou le réseau d'amis sur le maintien des contacts avec l'enfant chez les pères adolescents et en général chez les pères qui vivent une rupture conjugale, mais on connaît moins bien le rôle de cette variable dans les familles intactes. Par contre, quatre études réalisées au début des années 1990 montrent que le soutien offert par les collègues de travail contribue de façon significative à diminuer les tensions entre le travail

salarié et les responsabilités familiales chez les pères (Greenberger, Goldberg, Hamill, O'Neil et Payne, 1989) et est positivement associé à la qualité des conduites paternelles (Grimm-Thomas et Perry-Jenkins, 1994; Repetti, 1994; Riley, 1990).

## **LES VARIABLES ASSOCIÉES AU MAINTIEN DE L'ENGAGEMENT PATERNEL APRÈS UNE RUPTURE CONJUGALE**

Tel qu'il a été mentionné au début du présent chapitre, les recherches intéressées à mieux circonscrire les déterminants de l'engagement paternel ont surtout été menées auprès de familles biparentales. Au cours des dernières décennies, le nombre de ruptures d'unions a augmenté au Canada, comme dans les autres pays industrialisés. Au Québec, plus du tiers des familles sont touchées par ce phénomène (Institut de la Statistique du Québec, 2002). L'augmentation du nombre de ruptures d'unions au cours des dernières années incite les chercheurs à documenter ce contexte plus spécifique d'influence sur l'exercice des rôles de chacun des parents. Certaines études ayant démontré que le lien père-enfant tend à se fragiliser après une rupture conjugale (Bertaux et Delcroix, 1991; Hetherington et Kelly, 2002; Marcil-Gratton et Le Bourdais, 1999), il s'avère important de mieux connaître les variables associées au maintien ou à la discontinuité de l'engagement paternel à la suite de la séparation des parents (Gaudet, 2005). Il nous apparaissait donc nécessaire de faire état brièvement, dans cette deuxième partie du chapitre, des résultats des travaux sur la question.

Il semble que les caractéristiques personnelles des pères séparés jouent un rôle important dans le maintien de leur engagement dans la vie des enfants. Les études montrent que plus un père accorde de l'importance à son rôle parental, le conçoit comme essentiel à son équilibre personnel et lui accorde la priorité par rapport à ses autres rôles sociaux, plus il a de chances de rester engagé dans la vie de ses enfants après la rupture (Bailey, 1999; Cooksey et Craig, 1998; Le Bourdais, Juby et Marcil-Gratton, 2001; Nicholls et Pike, 2002; Stone et McKenry, 1998). L'étude de Stone et McKenry (1998) menée auprès de 101 pères séparés montre que bien que l'identification au rôle paternel ait des effets sur l'intensité de leur engagement, c'est plutôt leur capacité à comprendre et à percevoir clairement les attentes et les obligations associées au rôle parental post-divorce qui a les effets directs les plus importants.

Des études indiquent que la difficulté qu'éprouvent plusieurs pères à faire le deuil des différentes pertes qu'ils vivent après une rupture constitue un obstacle important au maintien de leur engagement (Arendell, 1992; Jacobs, 1983; Kruk, 1991b; Wallerstein et Kelly, 1980). En général, les pères s'adaptent moins bien que les mères à la séparation (Arendell, 1995; Baum, 2003; Dulac, 1995, 1996; Hetherington et Kelly,

2002; Kruk, 1991a, 1991b, 1992). Au-delà du deuil conjugal, la perte de la présence des enfants au quotidien représente souvent l'élément le plus difficile à vivre pour nombre d'entre eux (Gaudet, 2005; Kruk, 1991b; Quéniart, 2001). Durant les premiers mois qui suivent la séparation, ils rapportent souvent se sentir déprimés, seuls, frustrés ou très impuissants, surtout lorsqu'ils ne sont pas à l'origine de la décision de mettre fin à la relation conjugale (Dulac, 1996; Kruk, 1992). L'étude de Braver et de ses collaborateurs (1993) réalisée auprès de 340 pères séparés montre d'ailleurs que le sentiment de contrôle relatif à la nouvelle situation familiale, un élément important du processus d'adaptation post-rupture (Cloutier et autres, 1997), représente la variable qui explique le mieux pourquoi certains pères restent engagés.

Toutefois, certaines recherches précisent que le niveau d'adaptation du père suivant la rupture serait plutôt une variable modératrice atténuant ou amplifiant le lien de causalité entre l'identification au rôle parental et l'intensité de l'engagement paternel post-divorce (Ihinger-Tallman, Pasley et Buehler, 1995; Minton et Pasley, 1996; Stone et McKenry, 1998).

Plusieurs études mettent en évidence l'influence de la relation avec la mère des enfants sur le niveau d'engagement paternel après une séparation. Certaines d'entre elles indiquent que les pères sont plus susceptibles de maintenir une présence régulière dans la vie de leurs enfants lorsqu'ils demeurent près de la résidence de leur ex-conjointe (Cooksey et Craig, 1998; Hetherington et Kelly, 2002; Le Bourdais et autres, 2001; Lewis, Maka et Papacosta, 1997; Manning et Smock, 1999), lorsque la relation avec celle-ci est harmonieuse (Ahrns et Miller, 1993; Arditti et Bicley, 1996; Nelson, 2004; Rosenbaum, 2000) et surtout lorsqu'ils arrivent à maintenir une bonne communication à propos de l'éducation des enfants (Dudley, 1991; Maccoby et Mnookin, 1992; Rosenbaum, 2000; Seltzer, 1991; Willett, 2001).

Toutefois, il semble que la collaboration entre les ex-conjoints concernant leur rôle parental ne soit pas un phénomène très répandu (Furstenberg et Cherlin, 1991, Hetherington, Cox et Cox, 1981; Wallerstein et Kelly, 1980). L'étude de Maccoby et Mnookin (1992) indique que seulement 25 % des 543 parents rencontrés sont capables de coopérer avec leur ex-conjoint. Cette relation tendue entre les ex-conjoints a des répercussions d'autant plus importantes que, avant la séparation, le soutien offert par la conjointe jouait souvent un rôle médiateur dans la relation père-enfant (Arendell, 1995; Devault et Bouchard, 1996; Dulac, 1996; Fox et Bruce, 1999; Stephens, 1996).

Certaines recherches indiquent que plusieurs pères séparés diminuent leur engagement ou se retirent de la vie des enfants, en partie parce qu'ils n'ont pas été soutenus dans cette voie par la mère des enfants ou



parce que celle-ci les a carrément empêchés d'établir des liens significatifs avec eux (Braver et O'Connell, 1998; Gaudet, 2005; Hetherington et Kelly, 2002; Hoffman, 1995; Laakso et Adams, 2006). Cette obstruction (*gatekeeping*) ou vigile maternelle prend différentes formes: refuser au père un droit de visite; ne pas préparer ou avertir les enfants lorsqu'il vient les chercher; le confronter ou s'engager dans un conflit avec lui et le critiquer devant les enfants (Kruk, 1993; McMurray et Blackmore, 1993).

Selon l'étude de Wallerstein et Kelly (1980), plusieurs mères se montrent ambivalentes à l'égard de l'engagement paternel, car elles considèrent que les hommes « ont le beau rôle »: ils ne sont pas contraints de gérer seuls les tâches familiales domestiques et ils peuvent profiter de temps de loisirs agréables avec l'enfant durant la fin de semaine. Une étude récente réalisée auprès de familles vivant en contexte d'exclusion apporte un éclairage nouveau par rapport à l'obstruction (*gatekeeping*) maternelle. Sano (2005) montre que dans pareil contexte social, quelques mères avaient intentionnellement refusé l'accès des enfants aux pères parce qu'elles jugeaient qu'ils constituaient une menace à leur sécurité.

Des résultats de recherche suggèrent que les caractéristiques des enfants exercent une influence sur le maintien de l'engagement paternel à la suite d'une rupture conjugale. Les pères seraient plus susceptibles de maintenir une présence régulière dans la vie de leurs enfants lorsque (a) les enfants s'adaptent bien à la séparation, sont intéressés à voir leur père (Hetherington et Stanley-Hagan, 1997) et le manifestent clairement (Stone et McKenry, 1998) et (b) lorsque le père juge la relation avec son enfant satisfaisante.

Certaines variables liées à l'environnement social et à l'environnement légal de la relation père-enfant jouent également un rôle important relativement au maintien de l'engagement des pères séparés. Quelques études indiquent que les pères séparés vivant en contexte de pauvreté sont généralement moins impliqués dans la vie de leurs enfants (Le Bourdais, Jubry et Marciel-Gratton, 2001; Ottosen, 2001; Stapelton, 2000; Thompson et Laible, 1998; Willett, 2001), surtout lorsqu'ils sont sans emploi et peu scolarisés (Coley, 2001; Cooksey et Craig, 1998). De plus, il appert que les pères de faible statut socioéconomique sont moins susceptibles d'obtenir la garde légale partagée avec les conséquences négatives que cela entraîne sur la continuité de leur engagement auprès des enfants (Furstenberg et Nord, 1985; Ottosen, 2001).

Les études montrent que l'accès à une garde partagée favorise un plus grand engagement des pères (Arditti, 1992; Kruk, 1991a; Seltzer, 1991, 1998; Stone et McKenry, 1998). Cependant, il semble que pour les familles

québécoises qui comptaient des enfants âgés de 0 à 11 ans en 1994-1995, le tribunal avait accordé dans la majorité des cas la garde permanente des enfants à la mère (un peu plus de 55 % des familles recourent au tribunal et dans 87,4 % des cas, la garde permanente est accordée à la mère) (Marcil-Gratton et Le Bourdais, 1999). Les mères sont avantagées concernant la garde permanente des enfants, surtout lorsque ce sont elles qui amorcent les démarches légales (dans une telle situation, 86 % des mères séparées ou divorcées obtiennent la garde permanente) et elles sont significativement plus nombreuses que les pères à entreprendre de telles démarches (Joyal, Lapierre-Adamcyk, Le Bourdais et Marcil-Gratton, 2003).

Des études montrent que la réticence de plusieurs pères à demander de manière proactive la garde (partagée ou permanente) au tribunal s'expliquerait notamment par le fait qu'ils croient n'avoir aucune chance de l'obtenir (Arendell, 1995; Lehr et Macmillan, 2001; Mandell, 1995). Certains pères rapportent ne pas avoir été informés par leurs avocats qu'ils avaient le droit de demander la garde partagée (Dudley, 1991) et plusieurs prétendent avoir été fortement découragés d'entreprendre de telles démarches (Bertoia, 1998; Dudley, 1996). Il semble que le recours à la médiation familiale (comparativement à une procédure en cour avec des avocats) donne plus de chances aux pères d'avoir accès à une garde partagée et ainsi d'être plus engagés dans la vie de leurs enfants (Emery, 1994; Emery, Laumann, Waldron, Sbarra et Dillon, 2001).

L'implication des pères qui n'ont que des droits de visite se limite souvent aux sphères sociales et récréatives durant les fins de semaine (Seltzer, 1991) et ils sont peu impliqués dans les décisions qui concernent le développement de leurs enfants (Maccoby et Mnookin, 1992). Selon Greif (1979), l'absence de l'enfant au quotidien peut avoir des effets négatifs à long terme sur le maintien de l'engagement des pères : ils s'identifient de moins en moins à leur rôle parental, le conçoivent graduellement comme moins important dans leur vie, ce qui fait qu'ils sont moins motivés à l'exercer. Selon Kruk (1991a, 1991b, 1992), plus le père était attaché avec intensité à son enfant avant la séparation, plus le processus de deuil sera ardu, surtout s'il n'obtient pas la garde physique partagée de ses enfants. La souffrance et la culpabilité associées à la perte de l'objet d'attachement (l'enfant) en conjonction avec les obstacles associés au système légal pourraient expliquer pourquoi certains pères se désengagent après la séparation.

## SYNTHÈSE ET CONCLUSION

Force est de constater que la littérature scientifique n'offre pas de réponses définitives quant à l'identification des facteurs qui prédisposent ou qui au contraire s'opposent à un engagement plus actif des pères auprès

de leurs enfants. La diversité des mesures de l'engagement paternel et des variables susceptibles d'y être associées ainsi que la variété des devis méthodologiques utilisés (sources de données différentes, variables contextuelles non mesurées ou variant d'une étude à l'autre, types d'échantillons différents) ne permettent pas véritablement de conclure sur la valeur prédictive des déterminants identifiés. Plusieurs des études recensées ont notamment recours à des devis transversaux qui s'avèrent incapables de démontrer avec précision l'antériorité d'une variable par rapport à une autre. De plus, ce que l'on connaît des facteurs associés à l'engagement paternel nous vient presque exclusivement d'études portant sur de petits échantillons de pères de classe moyenne.

Les acquis de la recherche sont cependant loin d'être négligeables. Il est en effet généralement admis que le niveau d'engagement paternel résulte d'un réseau de facteurs en interaction, facteurs qui relèvent à la fois des caractéristiques du père, du contexte familial et de l'environnement social et culturel.

### **Caractéristiques du père**

Il ressort des études recensées que certaines caractéristiques du père le prédisposeraient à s'engager plus activement auprès de ses enfants et à demeurer engagé à la suite d'une rupture conjugale. Ces études montrent notamment que les hommes sont d'autant plus engagés dans la vie de leurs enfants qu'ils valorisent le rôle paternel, lui attribuent une place importante dans la construction de leur identité et se sentent compétents comme parents. Certains résultats de recherche suggèrent par ailleurs que les caractéristiques individuelles jouent un rôle plus important dans l'engagement des pères que dans celui des mères (McHale et Huston, 1984; Simons et autres, 1990). L'explication réside dans la différence de socialisation au rôle parental. Parce que les femmes ont été socialisées à assumer la responsabilité première des enfants, le niveau et la qualité de leur engagement auprès des enfants est moins susceptible d'être influencé par leurs attitudes, leurs croyances ou leurs traits de personnalité.

### **Caractéristiques du contexte familial**

Les résultats de la recherche empirique mettent en lumière l'influence prépondérante des caractéristiques maternelles sur l'engagement paternel. Ils montrent que les hommes sont d'autant plus susceptibles de s'engager auprès de leurs enfants que leurs conjointes les y encouragent parce qu'elles reconnaissent et valorisent le rôle paternel, parce qu'elles ne se sentent pas menacées par la place que souhaite prendre leurs conjoints dans la vie des enfants et parce que, travaillant à l'extérieur, elles ont elles-mêmes moins de temps à consacrer aux enfants. Les attitudes et

comportements de *gatekeeping* des mères jouent un rôle particulièrement important dans le maintien des contacts avec l'enfant chez les pères adolescents et plus généralement dans le contexte de la rupture conjugale.

Une autre dimension du contexte familial a une influence importante sur le niveau d'engagement paternel : la qualité de la relation entre conjoints. Nous avons pu voir que le père est d'autant plus susceptible d'être engagé auprès de ses enfants et de le demeurer à la suite d'une rupture que la relation conjugale est harmonieuse ou satisfaisante. Une bonne communication entre ex-conjoints autour des enjeux relatifs à l'éducation des enfants est également une condition favorable à la continuité de l'engagement paternel à la suite d'une séparation.

En définitive, les résultats des recherches qui ont examiné les répercussions du contexte familial suggèrent que le niveau d'engagement paternel est le résultat d'une négociation tacite ou explicite entre conjoints (et ex-conjoints) sur la base de leurs croyances et de leurs attentes respectives, du temps dont chacun d'entre eux dispose et du pouvoir que chacun détient dans la sphère familiale.

## **Caractéristiques de l'environnement social**

Les études recensées montrent que les injonctions qui pèsent sur les pères dans le monde du travail (fortes exigences en termes d'emploi du temps, charge mentale du travail) ont une incidence sur les dimensions quantitatives de l'engagement paternel. Ce résultat a des implications d'autant plus importantes que ces injonctions se font sentir de plus en plus fortement dans le contexte des changements qui touchent le marché du travail : pressions à la productivité, coupures de postes, impératifs de production continue et intensive se traduisant par l'adoption d'horaires de travail atypiques, intensification du travail et diversification des statuts d'emplois (Tremblay, Najem et Paquet, 2006). À l'inverse, les hommes sont d'autant plus impliqués auprès de leurs enfants qu'ils investissent moins de temps et d'énergie dans le travail ; qu'ils ont des conditions de travail moins stressantes et que, dans l'exercice de leurs responsabilités familiales, ils bénéficient des soutiens formel et informel du milieu de travail et de politiques sociales favorisant la conciliation famille travail.

Il ressort également de cette recension des écrits que les tensions causées par la précarité financière, le chômage et l'insécurité d'emploi ainsi que par des conditions de travail peu gratifiantes constituent des obstacles importants à l'engagement paternel dans ses dimensions plus qualitatives. Les difficultés économiques constituent un obstacle particulièrement important au maintien de contacts avec l'enfant après une séparation, quelques études ayant notamment démontré que les pères qui vivent en contexte de pauvreté sont moins susceptibles de se voir accorder la garde

physique de leurs enfants. Certaines études montrent par ailleurs que les pères sont plus vulnérables que les mères au stress économique découlant de la précarité financière parce que celle-ci compromet une dimension centrale du rôle paternel, soit celle de pourvoyeur économique.

Le rôle précis de chacun de ces domaines d'influence, leur importance relative et leur contribution cumulative à l'explication du phénomène sont cependant loin d'être scientifiquement établis. On sait encore très peu de choses sur la façon dont les divers facteurs associés à l'engagement paternel interagissent les uns avec les autres et on ignore encore dans quelle mesure leur influence varie dans différents contextes écologiques. Par exemple, selon certaines indications, le statut d'emploi de la conjointe introduit des variations significatives dans les déterminants de l'engagement paternel. Voilà une avenue de recherche qu'il faudra poursuivre pour améliorer notre compréhension des déterminants de l'engagement paternel. Il faudra également examiner l'effet sur les relations observées d'autres caractéristiques sociodémographiques telles que l'âge des enfants, l'étape du cycle de vie ou le statut socioéconomique.

Cette recension a également permis de constater que certaines des variables utilisées dans les modèles des chercheurs ont un effet différent selon les modalités quantitatives ou qualitatives de l'engagement paternel, selon qu'on touche aux dimensions plus traditionnelles (jouer, réprimander, ouvrir au monde) ou plus « nouvelles » (nourrir, soigner, consoler) du rôle paternel ou selon qu'on fait référence aux dimensions instrumentales ou expressives-affectives du rôle parental. Cette question mériterait également d'être approfondie dans les recherches ultérieures.

Plusieurs domaines d'influence restent relativement peu documentés. Il faudra notamment approfondir nos connaissances sur le rôle de *gatekeeping* des mères : un important travail reste à faire sur la définition et la mesure des dimensions qui définissent ce rôle, travail qui devra lui aussi faire appel aux méthodologies qualitatives et quantitatives. Il faudra poursuivre la recherche sur les relations entre conditions de travail et rôle paternel, sur lesquelles nous savons encore bien peu de choses. Dans un contexte où le travail est en pleine mutation, les pères comme les mères sont confrontés à de nouvelles formes d'organisation du travail se traduisant bien souvent par des exigences accrues à l'égard de travailleurs. Il faudra mesurer les effets sur les conduites parentales des normes d'efficacité, de disponibilité et de productivité induits par ces changements. Puis, compte tenu des importants changements structurels qui touchent le monde du travail (rationalisations, coupures de postes), il faut également souhaiter que davantage de chercheurs s'intéressent aux effets sur l'engagement paternel de la perte d'un emploi, du chômage chronique et de la précarité d'emploi qui risquent de toucher de plus en plus de personnes.

Quelles sont les implications de ces résultats de recherche pour l'intervention ? Ils mettent en lumière l'importance de développer des modèles d'intervention qui reposent sur une approche écologique des problèmes. Ils montrent que, pour être efficaces, les projets de soutien à l'engagement paternel doivent adopter une approche globale donc s'efforcer d'agir sur plusieurs fronts à la fois et sur plusieurs sphères de la vie des hommes. Plus spécifiquement, ils nous apprennent que, pour améliorer l'engagement paternel, il faut non seulement travailler avec les pères mais aussi avec les mères, dans une perspective de complémentarité des rôles parentaux afin qu'elles fassent une plus grande place aux pères. Ils nous invitent également à travailler avec les intervenants, afin qu'ils accordent autant d'attention à la relation père-enfant qu'à la relation mère-enfant. Ils nous montrent enfin la nécessité de développer des stratégies de sensibilisation de la population à l'importance du rôle paternel pour les enfants, les pères eux-mêmes et leurs conjointes.

L'amélioration de l'engagement paternel doit également s'appuyer sur un certain nombre de changements institutionnels. Des changements qui, comme le soutiennent avec raison Silverstein et Auerbach (1999) dans un article percutant sur la question, doivent viser à soutenir les hommes dans leur rôle parental sans être discriminatoires pour les femmes ou pour certains types de structures familiales. Sont particulièrement visés le milieu des services et le monde du travail. Il faut arriver à créer un environnement de services (services sociaux et de santé, garderies et écoles) plus ouvert aux pères, mieux adapté ou plus accueillant pour les hommes (horaires plus étendus, personnel masculin, images de pères dans les documents d'information et la publicité). Parce qu'aucune institution ne joue un rôle aussi important pour les pères que celle du travail, les milieux de travail sont des cibles à privilégier pour les interventions visant à améliorer l'engagement paternel. Des tentatives doivent être faites pour convaincre les gouvernements et les entreprises d'adopter des solutions viables au problème de la conciliation travail-famille. Et parce que de plus en plus d'hommes et de femmes sont touchés par l'insécurité d'emploi et le chômage, il faut prévoir des stratégies pour que les organismes voués à l'emploi incluent dans leurs priorités d'action la préoccupation pour l'effet du chômage et des pertes d'emploi sur le bien-être des enfants.

Comme nous le verrons dans la section 2 du présent ouvrage, les membres du groupe de recherche-action ProsPère ont tenté de mettre à profit les leçons tirées de cette recension des écrits dans l'élaboration des projets d'intervention qui ont vu le jour au fil des ans : CoopPère Rosemont et Initiative Place-O-Pères de Pointe-Calumet (chapitre 6), Métiers de pères (chapitre 10) et Relais-Pères (chapitre 9).

## LECTURES SUGGÉRÉES

- Doherty, W.J., E.F. Kouneski et M.F. Erickson (1998), « Responsible Fathering: An Overview and Conceptual Framework », *Journal of Marriage and Family*, 60, p. 277-292.
- Gaudet, J., A. Devault et C. Bouchard (2005), « Le maintien de l'exercice du rôle paternel après une rupture conjugale: obstacles et facilitateurs », *Revue de Psycho-Éducation*, 34 (1), p. 21-40.
- Pleck, J.H., et B.P. Masciadrelli (2004), « Paternal involvement: levels, sources and consequences », dans M.E. Lamb (dir.), *The role of the father in child development*, 4<sup>e</sup> éd., Hoboken (NJ), John Wiley & Sons, p. 222-271.
- Russel, G., et C.P. Hwang (2004), « The impact of workplace practice on father involvement », dans M.E. Lamb (dir.), *The role of the father in child development*, 4<sup>e</sup> éd., Hoboken (NJ), John Wiley & Sons, p. 476-504.
- Snarey, J. (1993), *How fathers care for the next generation. A four-decade study*, Boston (Mass.), Harvard University Press.
- Turcotte, G., D. Dubeau, C. Bolté et D. Paquette (2001), « Pourquoi certains pères sont-ils plus engagés que d'autres auprès de leurs enfants? Une revue des déterminants de l'engagement paternel », *Revue canadienne de psychoéducation*, 30 (10), p. 65-93.

## L'ENGAGEMENT PATERNEL, UN CONCEPT AUX MULTIPLES FACETTES

---

*Diane Dubeau, Annie Devault et Daniel Paquette*

Sous une apparente simplicité, le concept d'engagement<sup>1</sup> paternel comporte de nombreuses ambiguïtés et suscite plusieurs questionnements pour le lecteur intéressé à ce domaine de connaissances. En comparaison avec d'autres thématiques de recherche, l'engagement paternel se situe au confluent de l'intérêt de plusieurs champs disciplinaires (sociologie, psychologie, histoire, anthropologie, éducation, etc.) et sous-disciplinaires (p. ex. : en psychologie de l'enfant, il y a les tenants de l'approche behaviorale et ceux qui adoptent une approche psychodynamique). La richesse de cette diversité disciplinaire est manifeste mais complexifie une synthèse cohérente de cette documentation. La maîtrise des cadres théoriques et conceptuels de ces champs disciplinaires et donc des terminologies utilisées représente un défi de taille. La composition multidisciplinaire de l'équipe ProsPère est ainsi un atout quant à cette synthèse des travaux menés au regard de l'engagement paternel qui teinte inévitablement les contenus abordés dans le présent chapitre. De plus, les approches de recherche privilégiées (quantitative/déductive *versus* qualitative/inductive) et donc les connaissances qui en découlent sont bien souvent distinctes d'une discipline à une autre. Les auteurs du présent chapitre souhaitent amener certains éléments de réponse ou de clarification en présentant les contributions apportées sur les plans méthodologique et disciplinaire au regard du concept d'engagement paternel.

Sur le plan méthodologique, deux grandes approches distinctes caractérisent la recherche dont l'objectif ultime est l'avancement des

---

1. En langue française, les termes engagement, implication ou participation sont fréquemment utilisés pour traduire le concept *involvement*. Dans le présent chapitre, le terme « engagement » est privilégié, prenant en compte l'avis de l'Office de la langue française précisant que l'adéquation du terme « implication » en langue française se réfère à un contexte légal ou judiciaire (p. ex. on est impliqué dans un complot).



connaissances (Deslauriers, 1991). La première approche, qualifiée de quantitative (déductive), vise à infirmer ou à confirmer des hypothèses formulées par le chercheur. Dans cette approche, le chercheur s'appuie sur les connaissances existantes pour suggérer et tester des liens théoriquement plausibles entre les variables qui l'intéressent. La seconde approche est, quant à elle, qualitative (inductive) et le chercheur est souvent partie prenante du processus; celui-ci joue un rôle de facilitateur visant à faire émerger les connaissances à partir du discours des principales personnes concernées par la thématique à l'étude. Ces deux approches ont contribué à des apports complémentaires au regard du concept d'engagement paternel et ont caractérisé les travaux menés par l'équipe ProsPère. Ces contributions seront présentées respectivement dans les deux sections principales du présent chapitre.

## VISION QUANTITATIVE DE L'ENGAGEMENT PATERNEL

En premier lieu, nous présenterons l'évolution des connaissances quant à la définition et à la mesure de l'engagement paternel résultant de travaux ayant préconisé une approche « déductive » de recherche. Cette approche aussi qualifiée de quantitative entraîne souvent de la confusion pour le lecteur qui associe l'approche à la nature des données qui sont recueillies. Or, cette dernière ne constitue qu'un élément de l'ensemble de ce paradigme de recherche. Le rôle du chercheur (objectivité), les objectifs poursuivis (infirmer ou confirmer ses hypothèses de recherche), la méthodologie utilisée (contrôle maximal des variables à l'étude) et l'utilité (avancement des connaissances) représentent d'autres paramètres importants qui caractérisent ce paradigme de recherche (Deslauriers, 1991).

On pourrait s'étonner que ce soit l'approche « quantitative » qui ait surtout guidé les premiers travaux de recherche sur l'engagement paternel, car c'est habituellement l'approche « qualitative » qui est privilégiée dans les premières phases d'exploration d'un phénomène nouveau. Cette situation est principalement attribuable au fait que les chercheurs ont eu comme premier réflexe de valider auprès des pères, les connaissances découlant des études menées durant de nombreuses années auprès des mères. Les résultats de ces travaux ont contribué à un avancement des connaissances que nous regrouperons en trois moments principaux: 1) le concept d'engagement paternel défini à partir de différents instruments de mesure; 2) une vision compréhensive de l'engagement paternel en regard des impacts sur le développement de l'enfant et 3) l'intégration de l'engagement paternel dans une perspective systémique de la famille.

## **Au tout premier début, une centration accordée à la mesure de l'engagement paternel**

D'entrée de jeu, soulignons le caractère relativement récent du concept d'engagement, qui, précisons-le, a été initialement introduit dans le cadre des études sur la paternité. La documentation antérieure aux années 1970 portant sur le rôle parental, essentiellement centrée sur les mères, n'en faisait pas mention. La division traditionnelle des rôles parentaux où l'expertise était reconnue aux mères quant aux soins et à l'éducation des enfants justifiait ainsi peu le concept d'engagement maternel, cette réalité étant perçue comme allant de soi. Toutefois, les changements sociaux observés depuis les trente dernières années ont affecté le fonctionnement de la famille en accordant, entre autres, un rôle plus actif aux pères. Cette nouvelle distribution des rôles parentaux ouvrait la voie à une conceptualisation de l'engagement de chacun des parents.

Le développement d'un modèle de l'engagement parental qui intègre à la fois les entités maternelle et paternelle requiert l'existence d'une définition de ce concept. Or, la littérature ne présentait aucune définition formelle de l'engagement paternel si ce n'est que par son opérationnalisation telle qu'elle est mesurée par les instruments utilisés. Que ce soit en termes de fréquence absolue ou relative, ou encore en termes de durée de temps, la dimension la plus souvent évaluée par les chercheurs, qu'ils procèdent par entrevue, questionnaire ou journal de bord (*time diary*), concerne les soins de base (*caregiving*) tels que donner à manger, faire prendre le bain, changer les couches, etc. (Pleck et Masciadrelli, 2004)<sup>2</sup>. Dans un certain nombre de cas, les soins sont définis dans un sens large en incluant des comportements parentaux portant sur la discipline, les loisirs, les jeux, la communication, l'accompagnement (visites chez le médecin), l'éducation religieuse, ou l'aide sur le plan scolaire (Barnett et Baruch, 1987; Crouter, Perry-Jenkins, Huston et McHale, 1987; Hass, 1990). Malgré la diversité des comportements parentaux évalués, les chercheurs adoptent plutôt une vision unidimensionnelle du concept d'engagement en calculant un score global provenant de la somme des activités faites en interaction avec l'enfant. Cette vision unidimensionnelle tenait pour acquis que « plus équivalait à mieux » (Grimm-Thomas et Perry-Jenkins, 1994).

Ainsi, les premiers travaux en ce domaine ont surtout adopté une vision quantitative de l'engagement paternel qui visait à mesurer le temps (nombre d'heures) ou le nombre d'activités où le père est en interaction directe avec l'enfant. Ces travaux ont contribué à reconnaître, au fil des

---

2. Le lecteur est invité à consulter cette recension pour une description détaillée des différents instruments de mesure, de leurs avantages et limites.

ans, l'engagement accru des pères auprès de leurs enfants (Pleck et Masciadrelli, 2004). Ils ont également incité de nombreux chercheurs à investiguer les déterminants associés à cet engagement afin d'identifier les caractéristiques personnelles, familiales et sociales qui amenaient certains pères à être plus engagés que d'autres. Sur le plan méthodologique, les travaux qui se sont intéressés aux déterminants de l'engagement paternel se sont principalement inspirés d'une approche comparative de différents groupes de pères qui se distinguaient par certaines caractéristiques spécifiques, par exemple, les pères dont la conjointe travaille à l'extérieur comparativement à ceux dont la conjointe demeure à la maison.

Plusieurs chercheurs ont également adopté une approche comparative mais, cette fois, en contrastant les mesures maternelles et paternelles. Au regard de l'engagement parental, ces travaux n'apportaient rien de bien nouveau en révélant des niveaux d'engagement supérieurs pour les mères. Ils ont cependant incité les chercheurs à élargir leur opérationnalisation du concept d'engagement. La définition reconnue et proposée par Lamb, Pleck, Charnov et Levine (1987) témoigne de cette vision plus large de l'engagement parental utilisée à maintes reprises dans les travaux menés auprès des pères par de nombreux chercheurs (Jacobs et Kelley, 2006; McBride, 1991a, 1991b; Schoppe-Sullivan, McBride et Ringo Ho, 2004). Cette définition inclut trois composantes principales de l'engagement parental soit: 1) les interactions directes du parent avec l'enfant (temps consacré à diverses activités avec l'enfant); 2) la disponibilité ou l'accessibilité (temps où le parent est présent et accessible à l'enfant sans interagir directement avec lui) et 3) la responsabilité parentale (tâches liées aux soins et à l'éducation des enfants dont le parent assume la planification et l'organisation sans toutefois être en interaction avec lui (ex.: prise d'un rendez-vous chez le dentiste). Les résultats des travaux ayant investigué ces différentes composantes démontrent qu'il y a, dans l'ensemble, un engagement progressif et accru des pères au regard du temps d'interaction directe et de leur disponibilité. Par contre, la composante des responsabilités parentales est encore peu occupée par les pères comparativement aux mères.

L'élargissement du concept d'engagement s'est traduit également par l'élaboration d'outils de mesure évaluant, de façon distincte, les différents types d'activités qui caractérisent les interactions du parent avec son enfant (Palkovitz, 1997). Contrairement à l'adoption d'un construit unitaire de l'engagement paternel (vision unidimensionnelle) qui était opérationnalisé par une sommation de l'ensemble des items, le cadre d'analyse privilégié par ces chercheurs visait à quantifier l'engagement des pères dans des sphères spécifiques d'activités parentales. Cette vision multidimensionnelle a été privilégiée par les membres de l'équipe ProsPère et se reflète dans la définition de l'engagement paternel qu'ils proposent.

---

### Définition de l'engagement paternel adoptée par ProsPère

L'engagement paternel, c'est la participation et la préoccupation continues du père biologique ou substitut à l'égard du développement et du bien-être physique et psychologique de son enfant. Cet engagement s'exprime de différentes façons et se développe pas à pas et à sa manière.

- Un père en interaction → Une présence à l'enfant directe ou indirecte
  - Un père qui prend soin → Des tâches quotidiennes à partager
  - Un père affectueux → Des gestes et des mots qui rassurent et encouragent
  - Un père responsable → Des tâches pour le développement de l'enfant
  - Un père pourvoyeur → Un soutien financier pour les besoins de l'enfant
  - Un père évocateur → Des pensées tournées vers l'enfant
- 

L'adoption d'une vision multidimensionnelle de l'engagement permet, entre autres, une analyse plus approfondie des écarts pouvant exister à la fois chez les pères mais également entre les mères et les pères au regard de différentes formes d'engagement. Précisons que ces outils se sont inspirés essentiellement d'instruments validés auprès des mères en procédant à de légères adaptations pour prendre en compte les réalités paternelles. Pour pallier cette lacune, l'équipe ProsPère a élaboré et validé auprès d'un échantillon de plus de 800 pères, un questionnaire portant sur l'engagement paternel (QEP). L'encadré présente cet instrument.

---

### Questionnaire d'engagement paternel (QEP)

À l'origine, le projet commun regroupant l'ensemble des chercheurs de l'équipe ProsPère (voir chapitre 6) concernait l'implantation et l'évaluation d'initiatives d'intervention communautaire visant à favoriser l'engagement des pères. La nature évaluative du projet et le résultat ultime portant sur l'engagement paternel nécessitait le choix d'un instrument qui possédait de bonnes qualités métrologiques et qui évaluait les différentes dimensions d'engagement identifiées dans la définition de l'engagement paternel proposée aux deux sites participants.

Aucun des instruments de mesure répertoriés portant sur l'engagement parental ne permettait d'évaluer l'ensemble des composantes identifiées dans la définition. L'équipe a donc choisi d'élaborer son propre instrument d'évaluation (voir annexes 1 et 2) en s'inspirant d'instruments existants dont le Parental Involvement in Child Care Index (PICCI; Radin, 1981a, 1981b), un instrument utilisé par plusieurs chercheurs pour évaluer l'engagement paternel.

La version finale de l'instrument est composée de 52 items regroupés sous six (6) échelles d'engagement paternel (conformes à la définition) et d'une (1) échelle portant sur la participation aux tâches domestiques.

- Le soutien affectif (12 items)
- La discipline (4 items)
- L'ouverture au monde (9 items)
- Les soins physiques (9 items)
- Les jeux physiques (7 items)
- L'évocation (6 items)
- Les tâches domestiques (5 items)

Deux échelles de cotation ont été utilisées. Nous avons autant que possible utilisé une échelle absolue avec le choix de réponses suivant :

1	2	3	4	5	6
Jamais	Une fois par mois	De 2 à 3 fois par mois	Une fois par semaine	Plusieurs fois par semaine	Chaque jour

Pour les activités plus occasionnelles ou difficilement quantifiables, l'échelle relative suivante a été privilégiée.

1	2	3	4	5
Jamais	À l'occasion	Régulièrement	Souvent	Très souvent

### Contributions de l'instrument

Une telle mesure est essentielle en ce qu'elle confirme à travers nos résultats de recherche que, sur le plan de l'engagement, la réalité des pères n'est pas la même que celle des mères. En effet, il était possible grâce à certaines techniques statistiques dont l'analyse factorielle de vérifier l'organisation des items (ou la structure) du questionnaire. En réalisant de façon distincte cette analyse pour les évaluations maternelles et paternelles, les résultats indiquent une moins bonne adéquation de l'instrument pour évaluer l'engagement maternel. Ce constat, à notre connaissance le premier au regard d'une instrumentation paternelle, est en soi une contribution importante qui justifie la nécessité d'adapter les instruments de mesure en fonction des réalités spécifiques vécues par les mères et les pères. Il est pertinent de se rappeler que plusieurs études menées auprès des pères utilisent une instrumentation élaborée et validée à partir d'échantillons de mères.

La vision multidimensionnelle de l'engagement paternel opérationnalisée par l'instrument s'est également avérée pertinente. Ainsi, tel que nous le présenterons ultérieurement au chapitre 7, les résultats obtenus par l'évaluation d'impacts de *Prospère* se distinguent en fonction des différentes échelles d'engagement paternel de l'instrument. Certaines dimensions de l'engagement des pères semblent plus saillantes et influencées par les activités d'intervention mises en œuvre dans les sites participants. En contrepartie, un score total (somme de l'ensemble des activités évaluées) permet peu de distinguer les sites ayant bénéficié de l'intervention communautaire.

### Limites de l'instrument

La principale limite concerne son inadéquation pour les structures familiales non traditionnelles dont celle des pères séparés ou divorcés. Pour ce contexte familial, les échelles de cotation utilisées par l'instrument sont inappropriées puisque les modalités de garde des enfants affectent les fréquences identifiées. De plus, l'instrument renseigne peu sur la contribution paternelle aux tâches indirectes dont celles associées au rôle de pourvoyeur. Dans le cadre du projet, ces renseignements ont été colligés par l'entremise d'informations concernant les revenus de chacun des conjoints ainsi que leurs caractéristiques d'emploi. Mentionnons également que l'instrument se centre principalement sur les comportements du père envers son enfant, ce qui représente en soi une dimension importante de l'engagement paternel. Toutefois, les items permettent peu d'évaluer les composantes de disponibilité ou de responsabilités définies par Lamb et ses collègues (1987). Toute évaluation de l'engagement paternel devrait également prendre en considération, entre autres, les éléments contextuels associés à l'accès possible du père à l'enfant ainsi qu'à la signification qu'il accorde à la paternité puisque le sens donné à la paternité pourrait différer, entre autres, selon l'appartenance culturelle.

---

Les études qui se sont centrées sur l'évaluation des différents types d'activités dans lesquelles sont engagés les parents sont intéressantes puisqu'elles permettent de relever des écarts parfois importants entre les mesures maternelles et paternelles. Un premier exemple concerne la participation plus grande des mères aux activités relatives aux tâches domestiques. Des positions divergentes sont adoptées au sein de la communauté scientifique quant à l'inclusion de ces activités dans une mesure de l'engagement parental (Deutsch, Lussier et Servis, 1993). Certains auteurs s'entendent pour les reconnaître dans la perspective où ces activités contribuent au bien-être de l'enfant (Côté et Chamberland, 1991). Toutefois, d'autres auteurs considèrent que la participation aux tâches domestiques relève d'une sphère d'activités distincte par l'influence indirecte exercée sur l'enfant. Ainsi, il n'est guère surprenant que certains instruments renferment des questions qui évaluent cette sphère d'activités tandis que d'autres la passent sous silence.

Un deuxième exemple reconnu de l'écart observé entre les parents est la participation plus grande des mères aux activités de soins de l'enfant alors que les pères s'engageraient davantage dans les activités de jeu (Lamb, 2004). L'importance accordée à ces écarts nécessite d'aller un pas plus loin en s'interrogeant sur les impacts des conduites d'engagement des mères et des pères sur le développement de l'enfant. Ces questionnements doivent au préalable être résolus si l'on désire aboutir à une conceptualisation élargie de l'engagement parental qui intègrerait à la fois les caractéristiques d'engagement des mères et celles des pères (p. ex. modèle différencié ou non différencié des rôles parentaux).

## De la mesure aux impacts de l'engagement paternel

Les avancées observées sur le plan de la mesure de l'engagement parental ont orienté les travaux ultérieurs en interpellant les chercheurs sur les impacts associés à ces différentes formes d'engagement sur le développement de l'enfant (Lamb, 2004; Le Camus, 1997)<sup>3</sup>. Ces nombreux travaux, principalement réalisés au cours des années 1980 et 1990, sont en grande majorité issue du domaine de la psychologie.

Tel qu'il a été mentionné en introduction de ce chapitre, les apports disciplinaires diversifiés, bien que riches sur le plan conceptuel, engendrent souvent de la confusion pour le lecteur au regard des divers termes utilisés. À ce titre, les termes « rôle » et « fonction » du père sont souvent étroitement liés au concept d'engagement paternel. Ces mêmes termes se réfèrent à des contenus spécifiques présentant parfois des distinctions importantes selon les champs disciplinaires et le contexte socioculturel dans lesquels ils sont utilisés. Sans couvrir de façon exhaustive ces distinctions, il apparaît pertinent d'apporter certaines précisions. Dans l'ensemble, le concept plus général de *rôle* (rôle parental) s'inscrit dans une perspective sociologique (ex. : rôles de pourvoyeur, d'éducateur, etc.). Le concept de *fonction*, quant à lui, serait plus spécifique et associé à une perspective psychologique (ex. : fonction sécurisante, de séparation, etc.). Les travaux recensés dans la présente section du chapitre portant sur les impacts de l'engagement paternel sur le développement de l'enfant font ainsi davantage référence aux fonctions paternelles plutôt qu'aux rôles paternels. Afin d'éviter toute confusion avec l'expression de « fonction paternelle » utilisée par les tenants d'une approche psychanalytique où l'engagement symbolique du père est considéré, certains auteurs adoptent l'expression de « contribution paternelle » pour qualifier l'engagement concret du père auprès de ses enfants (Le Camus, 1997). Ces précisions soulignent l'importance pour le lecteur d'être vigilant quant à la diversité des termes utilisés au regard de l'engagement et à leur signification respective.

Dans l'ensemble, les résultats des études témoignent des impacts positifs de l'engagement du père sur différents aspects du développement de l'enfant (voir chapitre 4 pour une description détaillée). Ils précisent également des apports qui seraient spécifiques aux pères et distincts de ceux obtenus par les mères (Labrell, 1997). À titre d'exemple, on trouve les travaux de Paquette (2004a, 2004b, 2004c) et de Paquette et de ses

---

3. Plus récemment, les études se sont intéressées aux impacts de l'engagement paternel sur les autres membres de la famille : conjointe (Dienhart et Daly, 1997), fratrie (Volling, 1992) et le père lui-même (Allen et Daly, 2002; Forget, Dubeau et Rannou, 2005; Garfield et Clark, 2006).

collègues (2003) sur l'engagement des pères dans les jeux physiques en rapport avec le développement de l'autocontrôle de l'enfant.

L'inconsistance de certains résultats au regard de l'engagement paternel et des impacts sur le développement de l'enfant a également soulevé des critiques acerbes sur le chapitre des approches méthodologiques utilisées. Plus précisément, certains chercheurs s'interrogent sur la pertinence d'utiliser des instruments de mesure élaborés et validés en fonction des mères, car ceux-ci pourraient ne pas prendre en considération les réalités paternelles. Les travaux menés dans le domaine de l'attachement en sont un bon exemple (Dubeau et Moss, 1998; Grossmann et autres, 2002; Youngblade, Park et Belsky, 1993). La synthèse des résultats obtenus en ce domaine démontre que les mesures maternelles sont plus fréquemment et plus fortement associées au développement de l'enfant comparées à celles concernant les pères (davantage de liens significatifs sur le plan statistique sont observés pour les mères et l'intensité de ces liens est plus prononcée). De plus, certaines études obtiennent des résultats qui vont dans le sens contraire des prévisions théoriques découlant du modèle de l'attachement (Cox, Tresch-Owen, Kay-Henderson et Margand, 1992; Volling et Belsky, 1992). À titre d'exemple, le résultat de l'étude de Cox et ses collègues qui démontre que plus le père passe de temps en interaction avec son enfant, moins ce dernier a une relation d'attachement sécurisante. Ces critiques méthodologiques remettent inévitablement en question le cadre conceptuel qui endosse le principe selon lequel les connaissances acquises concernant les mères sont transposables aux pères et adéquates pour représenter la réalité paternelle.

Dans cette même lignée, plusieurs chercheurs, dans les années 1990, ont décrié le paradigme du « père inadéquat » (Dienhart, 1998; Dollahite, Hawkins et Brotherson, 1997) ou « toxique » (Dulac, 1997b) qui émergeait à la suite des résultats d'études comparatives mère-père. Ces chercheurs soulignaient l'importance de se décentrer du modèle maternel où les caractéristiques de sensibilité, d'affection et de communication étaient valorisées afin de mieux tenir compte des compétences et des spécificités des pères (caractéristiques liées à l'action, à la recherche d'autonomie, à l'imprévisibilité des comportements, etc.) qui contribueraient à des apports bénéfiques pour l'enfant.

La reconnaissance d'une spécificité de la composante paternelle complexifie la conceptualisation de la composante parentale de manière à intégrer chacune de ces entités soit celle du père et celle de la mère. Elle nécessite ainsi d'adopter une perspective plus systémique de la famille qui combine les caractéristiques provenant de chacun des parents.



## De l'engagement paternel à l'engagement parental

L'engagement accru des pères auprès de leurs enfants a forcé les chercheurs à étudier cet acteur longtemps négligé par la communauté scientifique (Lamb, 1975). L'évolution des connaissances en ce domaine témoigne de la complexité de cette intégration en démontrant que l'ajout du père ne fait pas que dédoubler les possibilités d'influences (effets cumulatifs). Cet ajout incite à adopter une perspective systémique qui tient compte des multiples sources d'influences des différents sous-systèmes familiaux. Cette perspective nécessite la prise en considération conjointe des caractéristiques maternelles et paternelles au sein de la composante parentale.

Sur le plan de l'engagement, cette opérationnalisation se traduit, dans certains travaux, par l'utilisation d'une mesure conjointe qui reflète la distribution des tâches entre les conjoints. L'échelle de cotation utilisée est souvent de type: (1) toujours moi, (2) plus fréquemment moi, (3) autant moi que mon conjoint, (4) plus fréquemment mon conjoint, (5) toujours mon conjoint<sup>4</sup>. Dans certaines études, l'évaluation est faite séparément par la mère et le père ce qui permet de mieux apprécier la distribution relative des tâches entre les parents puisque la personne répondante a tendance à évaluer à la hausse son engagement. Ainsi, il est difficile d'apprécier si l'écart observé entre les deux parents est une surévaluation du répondant ou une sous-évaluation du deuxième parent. Ce type d'instrument présente l'avantage d'une mesure considérant à la fois les particularités maternelles et paternelles, mais il ne permet pas d'apprécier quantitativement, sous la forme de fréquence, l'engagement concret de chacun des parents dans les différentes sphères d'activités évaluées.

Bien que peu nombreuses, d'autres études utilisent une seconde avenue à l'opérationnalisation conjointe des mesures d'engagement des mères et des pères. Dans ces études, l'engagement est évalué individuellement pour les mères et les pères et subdivisé pour chacun des parents en différentes catégories (ex.: engagement élevé, moyen ou faible). Le score parental provient ainsi des combinaisons possibles de ces catégories (ex.: mère et père ayant un engagement élevé; mère engagement élevé/père engagement faible; etc.). Cette stratégie est intéressante, mais elle limite souvent, de façon importante, le traitement statistique possible (nombre peu élevé de sujets dans certaines catégories). Un traitement statistique non paramétrique est recommandé et contribue souvent à l'apport d'informations pertinentes. L'étude de Bourçois (1997), portant

---

4. Voir les instruments d'évaluation de l'engagement parental élaborés par Tessier (1983) – Auto-enregistrement du partage des tâches (AEPT); Lacharité (1997) – Inventaire de participation à la vie familiale (IPVF).

sur les modalités de présence du père sur le développement social de l'enfant d'âge préscolaire, illustre cette approche méthodologique. Trois types d'engagement paternel étaient considérés. Dans le premier groupe, la mère seule s'occupe des soins et de l'éducation des enfants. Les deux autres groupes se caractérisaient par un partage égal des responsabilités liées à l'enfant, mais dans l'un, le père et la mère adoptaient des rôles similaires alors que dans l'autre groupe, les rôles étaient clairement différenciés. Les résultats obtenus appuient l'hypothèse formulée par la chercheuse selon laquelle les enfants bénéficieraient d'une ouverture aux pairs plus grande si le père était à la fois engagé et que cet engagement était distinct de celui de la mère (différencié).

De nos jours, l'accent accordé à la coparentalité reflète bien l'importance d'ancrer les études dans une perspective systémique de la famille. Il ne s'agit pas tant de l'influence exercée par l'un des parents mais bien de l'influence conjointe qui s'opérationnalise selon une typologie ou un patron des caractéristiques provenant de chacun des parents. Cette typologie au regard de l'engagement peut s'opérationnaliser en fonction du degré d'engagement (fréquence), mais aussi selon la nature de cet engagement (types d'activité dans lesquels sont engagés les parents et la qualité de cet engagement). Actuellement, les résultats des travaux semblent faire ressortir l'importance de la nature de l'engagement plutôt que le degré de l'engagement (un niveau minimal d'engagement étant requis). Dans le cadre de deux études menées durant la période d'âge préscolaire de l'enfant, nous avons contrasté différentes mesures d'engagement maternel et paternel en rapport avec les caractéristiques d'adaptation sociale de l'enfant et de climat familial telles que la qualité de la relation conjugale, le stress parental, etc. (Dubeau, Coutu et Lavigueur, 2007). Les mesures quantitatives (durée de temps passé en interaction seul avec l'enfant ou de disponibilité, nombre de repas pris en famille, etc.) ainsi que celle de la répartition des tâches entre les parents sont peu associées à l'adaptation de l'enfant ou au climat familial. Toutefois, les mesures plus cognitives de l'engagement, c'est-à-dire celles relatives à l'importance que le parent accorde aux différents rôles et aux différentes fonctions assumées au sein de la famille (ex. : importance accordée au travail professionnel, au soutien affectif de l'enfant, à la discipline, etc.) se sont avérées de meilleurs facteurs de prédiction tant de l'adaptation sociale de l'enfant que du climat familial (Dubeau, Coutu et Lavigueur, 2007).

Ces résultats font ressortir l'importance d'aller au-delà de la dimension comportementale de l'engagement afin de considérer les cognitions relatives à cet engagement pour en saisir pleinement le sens. Les représentations que se font chacun des parents de leurs rôles ou de leur contribution au développement de leurs enfants constituent un domaine encore peu étudié et qui pourtant guident inévitablement leurs comportements. Ce créneau

s'avère donc un terrain propice à l'approche de recherche inductive (qualitative) plus fréquemment utilisée pour explorer et documenter un phénomène nouveau. Cette nouveauté se reflète également dans la prise en compte des réalités multiples auxquelles sont confrontées les familles. La reconnaissance d'une mesure d'engagement parental qui reflète les particularités de chacun des parents requiert des modèles flexibles qui tiennent compte de la diversité des familles d'aujourd'hui.

## VISION QUALITATIVE DE L'ENGAGEMENT PATERNEL

Tel qu'il a été mentionné précédemment, les jalons de la connaissance d'un phénomène nouveau ou d'un sous-groupe social peu étudié sont généralement le fruit d'études réalisées en utilisant une approche de recherche qualitative (inductive). Selon cette approche, le chercheur accepte de se laisser influencer par le discours des personnes rencontrées. Ils utilisent des méthodes de collecte des données qui visent à recueillir le maximum de renseignements (p. ex. entrevues) tout en évitant d'orienter trop spécifiquement les contenus dans une direction précise (questions ouvertes). Comparativement à l'approche déductive, les étapes de collecte de données et d'analyse se font davantage simultanément et s'alimentent mutuellement. Le cadre conceptuel (concepts clés et liens entre eux) émerge progressivement à partir du point de vue des personnes témoignant de la thématique étudiée. En tout dernier lieu, l'objectif visé par ces études n'est pas la généralisation des résultats à l'ensemble de la population étudiée mais bien une première description de la réalité telle qu'elle est vécue et ressentie par les personnes concernées (phénoménologie) en considérant plusieurs facettes de cette réalité (ex. : historique familial, professionnel, etc.). Soulignons que la sociologie est sans aucun doute le champ disciplinaire qui a le plus fréquemment recours à ce paradigme de recherche.

L'approche qualitative accorde une importance significative et centrale aux perceptions et au sens donné à un phénomène par les participants à la recherche (Deslauriers, 1991). Ainsi, elle vient en quelque sorte compléter les recherches quantitatives qui, en mettant l'accent sur la fréquence ou la durée des comportements émis, veulent établir l'importance ou l'ampleur d'un phénomène. Dit simplement, en recherche quantitative on se demandera combien de temps le père passe avec son enfant et le type d'activités qu'il fait avec lui. En recherche qualitative, on tentera de comprendre comment le père vit ces moments et quelle signification subjective il leur accorde. Une approche qualitative voudra aussi tenter de prendre en considération différents aspects de la vie des pères qui ont potentiellement un impact sur sa façon de s'engager auprès de

leurs enfants. On considère alors la paternité comme un phénomène social, psychologique et historique.

L'accent accordé à la signification et à la compréhension des phénomènes qui caractérisent l'approche qualitative permet désormais de dépasser les critiques fréquemment formulées à son égard par la communauté scientifique. Ces critiques portaient principalement sur le faible échantillonnage et la nature exploratoire de l'objet d'étude. Il est d'ailleurs intéressant de noter que les résultats de ces travaux sont davantage accessibles qu'avant par les canaux traditionnels de diffusion (revues scientifiques, monographies, etc.). Dans le volume récemment publié de Day et Lamb (2004), intitulé *Conceptualizing and measuring father involvement*, une section entière, composée de plusieurs chapitres, est allouée à ces études.

Dans l'ensemble, les recherches de type qualitatif menées auprès des pères peuvent être regroupées sous deux créneaux principaux soit (1) celles qui permettent de mieux connaître et de décrire les réalités de différents sous-groupes de pères (travaux de Quéniart sur les jeunes pères, 2002; de Gaudet sur les pères séparés, 2005, etc.) et (2) celles qui visent à mieux définir les concepts ou cadres conceptuels des domaines étudiés. Ainsi, par une approche de théorisation ancrée, les travaux réalisés par Daly et Dienhart (1998; Dienhart et Daly, 1997) apportent un éclairage nouveau sur l'engagement parental à partir du discours des pères et des mères quant à leur harmonisation des responsabilités liées à la famille et au travail. L'engagement parental (maternel et paternel) est défini dans une perspective élargie (sociale et systémique) qui prend en compte les pressions exercées par le milieu du travail ainsi que les valeurs individuelles et conjointes des parents qui guident leur choix quant au partage des responsabilités.

Nous terminerons cette section, en présentant quelques travaux menés par des membres de l'équipe ProsPère qui ont adopté une approche qualitative de recherche pour mieux cerner des réalités paternelles peu connues. Nous illustrerons la contribution de ces travaux au regard de : 1) l'intégration des cognitions pour nuancer les définitions traditionnelles de l'engagement paternel; 2) un lieu pour l'interdisciplinarité et 3) une combinaison méthodologique riche.

### **L'intégration des cognitions paternelles pour nuancer les définitions traditionnelles de l'engagement**

Certaines études qualitatives ont contribué plus spécifiquement à nuancer les définitions traditionnelles relatives à l'engagement paternel dans des contextes de vie bien circonscrits. À titre d'exemple, l'étude de François Fournier et d'Anne Quéniart (1994) visait, de façon originale, à

mieux cerner la place du père dans la famille, mais également la place de la famille et de l'enfant dans la vie du père. L'approche qualitative adoptée a permis de déterminer trois profils de pères. Cette typologie est issue d'une vingtaine d'entrevues menées auprès de pères ayant une scolarité et un revenu au-dessus de la moyenne. L'entrevue abordait différents aspects de la vie du père tels que le processus décisionnel menant à la conception de l'enfant, la construction du sentiment paternel, le quotidien parental, la place de la paternité dans la vie, etc. Les profils de pères proviennent d'une analyse de contenu de chacune des questions, mais également, des recoupements existants entre les différents aspects de la vie abordés.

### **1. La paternité tournée vers la famille**

La famille est ainsi le repère central de ces pères. Pour eux, l'enfant représente surtout la vie familiale, leur statut social de père de famille est important et l'identité paternelle repose principalement sur le lien familial. Sur le plan des conduites parentales quotidiennes, les rôles du père et de la mère sont vus comme étant nettement différenciés. Les pères ont surtout à cœur de protéger leur famille et d'assurer sa pérennité alors que la mère dispense soins, attention et affection aux enfants.

### **2. La paternité comme une responsabilité à partager avec la mère pour répondre aux besoins et favoriser l'épanouissement de l'enfant**

Pour ces pères, la relation établie avec l'enfant est directe, proche et intense. Ces pères font souvent partie d'un couple où les deux conjoints travaillent, l'enfant représentant ainsi un défi pour la vie de couple. L'ensemble des tâches familiales est généralement réparti entre les conjoints, entraînant une vision interchangeable des rôles parentaux. Ces pères considèrent la paternité comme un changement de vie qui requiert des ajustements pour mieux concilier les différentes sphères de son existence: travail, paternité, couple et loisirs.

### **3. La paternité périphérique, sporadique**

Il s'agit souvent de pères plus jeunes, en début de carrière ou aux études. De plus, ils sont devenus pères à la suite d'une grossesse accidentelle ou non désirée. Pour ces pères, la paternité est vécue sous une certaine forme de résistance aux changements, l'enfant étant vu comme un irritant. Sur le plan des conduites parentales quotidiennes, ces pères prennent peu d'initiative et manquent d'enthousiasme. La mère assume donc la majeure partie des responsabilités familiales.

Les travaux ultérieurs d'Anne Quéniart ont poursuivi cette approche méthodologique en ciblant cette fois-ci l'engagement des pères à la suite du divorce ou de la séparation des parents (Quéniart, 1997). De façon intéressante, les résultats démontrent que les pères ne se désengagent pas tous pour la même raison à la suite d'une rupture conjugale. À nouveau, trois parcours types étaient identifiés: 1) les pères dont le sentiment de paternité est carrément absent, la séparation conjugale est une libération; 2) la rupture conjugale est perçue comme une catastrophe et entraîne

une coupure du lien paternel avec l'enfant et 3) la séparation parentale est vécue comme une rupture amoureuse.

Bien qu'un résumé permette difficilement d'apprécier la richesse des contenus obtenus dans le cadre de telles études, les résultats présentés brièvement illustrent la contribution complémentaire de cette approche méthodologique au concept d'engagement paternel. Plus spécifiquement, la vision multidimensionnelle de l'engagement paternel adoptée par certains chercheurs propose de dépasser la sphère comportementale afin d'intégrer celles relatives aux cognitions et aux affects liés à l'exercice de la paternité (Schoppe-Sullivan et autres, 2004). L'intérêt d'intégrer ces différentes sphères (comportementales, affectives et cognitives) repose avant tout sur les objectifs visés par l'étude. Au regard de préoccupations professionnelles liées à l'intervention, les études qualitatives s'avèrent particulièrement utiles pour mieux comprendre les conduites adoptées par ces pères.

### **Un lieu pour l'interdisciplinarité**

La recherche-action « Métiers de pères<sup>5</sup> », implantée dans un contexte d'insertion socioprofessionnelle (voir chapitre 10), illustre également la contribution d'une définition qualitative de l'engagement paternel. L'engagement est défini à partir des caractéristiques liées aux trajectoires individuelles, coparentales et socioprofessionnelles des jeunes pères. En prenant en compte les trajectoires de vie des pères, cette recherche a voulu, non seulement établir la signification de l'engagement paternel pour les pères en contexte de vulnérabilité économique et sociale, mais également tenter de trouver les motifs sous-jacents aux perceptions paternelles. Une des forces de cette étude a été d'aller au-delà du discours des pères sur leurs liens avec leurs enfants et de comprendre la paternité comme un phénomène qui se vit dans des contextes historique et multidimensionnel, c'est-à-dire un phénomène qui peut être influencé par l'histoire personnelle, socioprofessionnelle et sociale des pères. C'est pourquoi les pères ont été questionnés sur leur famille d'origine et les liens qu'ils entretenaient avec leurs parents, leur entrée à l'école et sur le marché du travail, leurs relations avec la mère de leurs enfants et, bien entendu, leurs relations avec leur progéniture. La paternité est alors conçue comme un processus dynamique pouvant être compris à la lumière de ce que vivent, ont vécu et veulent vivre les pères.

---

5. Le contenu de cette section est en partie tiré de F. Ouellet, M.-P. Milcent et A. Devault (2006), « Jeunes pères vulnérables : Trajectoires de vie et paternité », *Nouvelles pratiques sociales*, 18, p. 156-171.

La recherche « Métiers de pères » se base sur des récits de vie de 17 jeunes pères ayant fait un stage dans une entreprise d'insertion socio-professionnelle. Un des défis de l'approche qualitative est de bien saisir le contenu des entrevues, de s'approprier ce que les participants révèlent et surtout de tenter d'établir des liens entre les différentes trajectoires de vie, tout cela à partir du discours livré par les participants. Par ailleurs, comme c'est souvent le cas en analyse qualitative, l'équipe « Métiers de pères » a travaillé en groupe pour s'assurer de la validité des analyses issues des récits de vie.

Ce processus d'analyse fait émerger un « continuum de la paternité » à partir des critères suivants: 1) l'accessibilité physique à l'enfant en ce sens qu'il n'y a pas d'empêchement à des contacts réguliers avec l'enfant; 2) une participation diversifiée dans les différentes dimensions de l'engagement paternel; 3) la présence d'un mouvement de responsabilisation du père dans la paternité et 4) la capacité du père de se centrer sur les besoins de son enfant et d'être empathique envers la mère de l'enfant. Les deux premiers critères relèvent des aspects comportementaux et dimensionnels de l'engagement paternel, alors que les deux autres font davantage référence au sens accordé à la paternité et aux représentations.

Trois situations-types de paternité se retrouvent sur le continuum de l'engagement paternel: les pères dits « en suspension » (n = 3), les pères dits « en pointillé » (n = 7) et les pères dits « en continu » (n = 7). La paternité *en suspension* se réfère à la situation de pères qui, en raison de facteurs personnels ou de contraintes liées à l'ex-conjointe et au système légal, se heurtent à des obstacles rendant difficile sinon impossible l'accès à l'enfant entraînant un désinvestissement du père dans son rôle parental. Les interactions avec l'enfant sont donc quasi inexistantes. L'engagement des pères en est réduit à la dimension évocation ou encore à celle de payer une pension. Ces pères semblent se retrouver dans un mouvement de désengagement par rapport à leur paternité. L'enfant est progressivement placé en périphérie de leurs préoccupations.

La paternité *en pointillé* correspond à celle de pères dont la paternité se manifeste concrètement dans des pratiques et des préoccupations, mais qui demeure absente dans certaines dimensions de l'engagement paternel. Bon nombre de ces pères semblent regretter la liberté de leur adolescence et insistent davantage sur les sacrifices et les renoncements associés à la paternité. En ce sens, leur discours est plus centré sur leurs propres difficultés et défis que sur les besoins de leur enfant et de la mère. Les ententes coparentales au sujet de la garde de l'enfant peuvent faire l'objet de constantes négociations. Les situations de vie où les formes d'engagement des pères *en pointillé* sont telles qu'il est judicieux de croire que leur paternité est encore dans une zone de fragilité.

La paternité *en continu* se réfère aux pères dont la paternité est suffisamment ancrée pour laisser présager qu'ils continueront de s'engager avec régularité auprès de leurs enfants, et ce, sous tous les aspects. Ils sont engagés de plain-pied dans un mouvement profond et continu de responsabilisation qui les mène vers un travail stable, une disponibilité accrue dans les soins à l'enfant et l'abandon d'habitudes de vie néfastes. La paternité devient un élément constitutif de leur identité. Les pères *en continu* semblent davantage centrés sur l'enfant et décentrés d'eux-mêmes. Ils font preuve d'empathie dans leur façon de parler de l'enfant et se montrent plutôt compréhensifs envers la mère de leur enfant.

Par rapport aux typologies existantes, celle qui est établie dans cette étude, allant d'une paternité désinvestie (*en suspension*) à une paternité ancrée (*en continu*), s'en distingue en situant la paternité selon un processus de construction du lien avec l'enfant plutôt que selon une norme sociale. Elle tient compte de l'accessibilité à l'enfant de même que de l'engagement concret et psychologique des pères. Elle prend en considération la maturation du développement social et personnel des jeunes pères, soit leurs capacités de se responsabiliser socialement à la suite de la venue d'un enfant, de se centrer sur les besoins de l'enfant et d'établir une entente avec la mère. En ce sens, elle semble allier une approche dimensionnelle de même que typologique de l'engagement paternel, un regard à la fois psychologique et sociologique du phénomène.

### **Une combinaison méthodologique riche**

La dernière illustration présente de façon originale une méthodologie mixte qui combine les approches quantitative et qualitative. Il s'agit de la thèse de doctorat de Dufour (2001), intitulée « Santé mentale des enfants de milieux défavorisés : conceptions, pratiques et profils de pères ». Plus spécifiquement, la recherche visait à décrire la manière dont les pères de milieux défavorisés conçoivent leur rôle d'éducateur auprès de leur enfant d'âge préscolaire et s'en acquittent.

L'approche quantitative a été utilisée pour la constitution de l'échantillon, dit à variation maximale. Le Questionnaire d'engagement paternel (QEP), élaboré par l'équipe ProsPère, a permis de constituer un échantillon composé de deux groupes contrastés : 1) 15 pères très engagés et ayant un très fort sentiment de compétence parentale et 2) 15 pères peu engagés ayant un faible sentiment de compétence parentale. L'approche qualitative adoptée a permis, par la suite, de rencontrer en entrevue les 30 pères afin de décrire leur conception : de la santé mentale des enfants ; des buts éducatifs visés ; du rôle paternel, des pratiques éducatives qu'ils privilégient et de l'environnement social et du quartier. Dans un premier temps, les données ont été traitées par une analyse descriptive par thématique. Les



principales dimensions extraites pour chacune des thématiques ont permis, dans un second temps, de procéder à l'élaboration d'une typologie de pères. Cinq profils de pères éducateurs ont été identifiés à partir de leurs pratiques parentales (peu, moyennement ou très diversifiées) et de leurs attitudes (proactive *versus* réactive).

<b>Les hommes de famille (n = 7)</b>
Ces pères sont généralement peu engagés directement auprès de leur enfant et leur sentiment de compétence parentale est faible. Ils perçoivent leur rôle comme étant principalement centré sur les besoins de base de l'enfant et la socialisation. Leur répertoire de pratiques pour atteindre leurs buts éducatifs auprès de leurs enfants est restreint. La famille est une valeur centrale et leur conception de la santé mentale de l'enfant est une question d'insertion dans le milieu et de conformité aux normes.
<b>Les pères soucieux (n = 7)</b>
Ces pères sont particulièrement inquiets quant aux demandes de soutien dans leur rôle parental (doutes, questionnements et culpabilité). Leur conception de la santé mentale des enfants est surtout centrée sur l'autonomie et l'expression de l'individualité.
<b>Les pères accomodants (n = 7)</b>
Ils se caractérisent par un niveau relativement élevé d'engagement et de sentiment de compétence parentale. Leur conception de la santé mentale des enfants reflète à la fois une centration sur l'individualité et sur la conformité aux normes. Ils conçoivent leur rôle exclusivement en termes de disponibilité et d'affection bien que certains ajoutent la réponse aux besoins de base de l'enfant.
<b>Les pères guides (n = 4)</b>
Ces pères sont fortement engagés auprès de leurs enfants et ils se sentent compétents dans leur rôle, qu'ils vivent très bien, selon leur dire. La santé mentale des enfants est surtout vue en termes d'autonomie et d'expression de l'individualité. Ils disposent également d'un répertoire assez diversifié de pratiques éducatives.
<b>Les pères pratico-pratiques (n = 5)</b>
Il s'agit ici des pères dont le répertoire de pratiques éducatives est le plus diversifié. Ils perçoivent leur rôle parental principalement en termes de disponibilité, d'affection et de socialisation de l'enfant. Ses demandes d'aide sont surtout motivées par la recherche d'une solution à des préoccupations ou des difficultés immédiates.

Les « pères réactifs » regroupent les hommes de famille et les pères soucieux. Ils se caractérisent par un faible niveau de leur engagement et de leur sentiment de compétence parentale. Ces pères ont généralement un rapport inquiet à l'égard des ressources et de leur réseau social. Les pères réactifs pourraient être comparés aux pères traditionnels. Les « pères proactifs » quant à eux, regroupent les trois profils des pères accomodants, des pères guides et des pères pratico-pratiques. En comparaison aux pères

réactifs, les pères proactifs regroupent la forte majorité des pères fortement engagés et ayant un sentiment élevé de leur compétence parentale. Ces pères se sentent bien dans leur rôle parental et disposent d'un répertoire diversifié de pratiques éducatives. Ces résultats témoignent clairement qu'il n'y a pas qu'une seule manière d'être père, mais bien plusieurs manières. De plus, ils font ressortir la pertinence d'étudier la manière dont est vécu subjectivement l'engagement paternel qui révèle parfois des distinctions quant à ce qui est observable (comportements manifestés par les pères à l'égard de leurs enfants).

## EN CONCLUSION

Les recherches menées au cours des dernières années témoignent de nombreuses avancées quant à une meilleure compréhension de la nature de l'engagement paternel, de sa diversité et de son influence sur le développement de l'enfant. L'approche quantitative qui a guidé les premiers travaux a tenté de valider auprès des pères, les principaux résultats obtenus auprès des mères. *A priori*, peu d'accent était accordé à la spécificité paternelle et les cadres conceptuels ou théoriques adoptés étaient étayés sur des données essentiellement maternelles. Une contribution importante de ces travaux concerne l'élaboration de différents instruments de mesure de l'engagement, certains adoptant une vision unidimensionnelle (concept unitaire) tandis que d'autres considéraient de façon distincte l'investissement dans différentes sphères d'activités du parent (vision multidimensionnelle). De plus, notons l'élaboration d'instruments permettant d'apprécier la répartition relative des tâches familiales entre les conjoints, rejoignant une perspective plus systémique de la famille. Toutefois, précisons que le choix de l'instrument dépend principalement de l'objectif poursuivi par l'étude. Dans certains cas, les résultats visent des retombées surtout utiles sur le plan de l'intervention ou de la pratique. Par exemple, l'étude de Lacharité et Lachance (1998) menée auprès d'un échantillon de pères dont la famille se caractérise par des difficultés importantes d'adaptation sociale (signalement ou à risque de signalement pour négligence), indique que ces pères comparativement à des pères à tout venant se perçoivent tout aussi engagés auprès de leurs enfants. Ces résultats sont utiles sur le plan de l'intervention puisque ces perceptions des pères peuvent interférer avec celles des intervenants qui eux jugent des écarts importants au regard des énergies investies.

Les travaux issus d'une approche qualitative ont également contribué à la vision multidimensionnelle de l'engagement paternel en considérant, au-delà des sphères comportementales (interactions directes ou indirectes), les dimensions cognitives et affectives associées à cet engagement. L'accès aux représentations et aux perceptions des pères, investiguées plus en

profondeur par l'entremise d'entrevues ou de groupes de discussion, permet de mieux cerner les réalités vécues dans différents sous-groupes de pères moins connus ou d'élaborer des cadres conceptuels plus complets qui intègrent à la fois les entités maternelles et paternelles au sein de la composante parentale. Ces travaux réalisés auprès d'un échantillon composé d'un plus petit nombre de pères sont justifiés par les dimensions multiples investiguées : individuelles, conjugales, parentales, sociales, culturelles et même politiques qui influencent leur engagement ou leurs trajectoires de vie. L'intégration de ces différentes dimensions requiert une bonne maîtrise de différents courants disciplinaires dans une perspective compréhensive, ce qui représente un défi de taille pour les chercheurs en ce domaine. La maîtrise des contenus et de la terminologie associée est essentielle. Or, cette revue démontre bien les subtilités et les nuances à considérer.

L'état actuel de la recherche menée auprès des pères incite désormais les chercheurs à mieux circonscrire l'engagement paternel en fonction des caractéristiques de différents sous-groupes de pères. Tel qu'il en a été pour la recherche réalisée auprès des mères, les pères ont été vus, durant plusieurs années, comme un groupe homogène d'individus. Les recherches de type quantitatif ont surtout permis de mieux connaître les pères de familles biparentales dont les niveaux de scolarisation et de revenu étaient relativement élevés (Coley, 2001). Les résultats d'études plus récentes indiquent des réalités parfois bien différentes selon les caractéristiques individuelles, familiales et sociales des pères. Ces réalités paternelles distinctes supposent ainsi des besoins différents qui nécessiteront ultimement des interventions plus finement adaptées afin de soutenir ces pères dans l'exercice de leur parentalité.

## LECTURES SUGGÉRÉES

- Day, R.D., et M.E. Lamb (2004), *Conceptualizing and measuring father involvement*, Mahwah (NJ), Erlbaum.
- Le Camus, J. (1997), « La paternité sous les regards croisés de la psychologie du développement et de la psychanalyse », dans C. Zaouche-Gaudron (dir.), *La problématique paternelle*, Ramonville-Saint-Agne, Érès, p. 145-151.
- Pleck, J.H., et B.P. Masciadrelli (2004), « Paternal involvement by U.S. Residential fathers. Levels, Sources, and Consequences », dans M.E. Lamb (dir.), *The role of the father in child development*, 4<sup>e</sup> éd., New Jersey, John Wiley & Sons, p. 222-271.
- Quéniart, A. (2002), « La paternité sous observation : des changements, des résistances mais aussi des incertitudes », dans F. Descarries et C. Corbeil (dir.), *Espaces et temps de la maternité*, Montréal, Éditions du remue-ménage, p. 133-143.
- Schoppe-Sullivan, S.J., B.A. McBride et M.-H. Ringo Ho (2004), « Unidimensional versus multidimensional perspectives on father involvement », *Fathering*, p. 1-14.

## A N N E X E 1

## QUESTIONNAIRE D'ENGAGEMENT PATERNEL (QEP)

→ L'instrument peut être utilisé sous la forme d'un questionnaire, mais il est parfois préférable de l'utiliser dans un contexte d'entrevue où un support visuel, illustrant les échelles de cotation, est fourni. Cette dernière approche est privilégiée lorsque les pères se caractérisent par une faible scolarisation.

Voici une liste d'activités ou de tâches que peuvent faire des parents. Il se peut que votre conjointe s'occupe plus que vous de certains aspects de la vie de votre famille et cela peut être le contraire pour d'autres aspects. Dites à quelle fréquence, vous faites vous-même chacune des activités que je vais vous mentionner. Nous utiliserons une échelle pour vous aider à préciser vos réponses (*Montrer et expliquer l'échelle. Faire attention aux « Ne s'applique pas » versus « Jamais »*)

*Le père doit penser à un seul enfant de moins de 6 ans (le choisir au hasard s'il en a plus d'un). En lisant, remplacez le mot « enfant » par le prénom de l'enfant cible sauf pour les questions des tâches domestiques.*

1	2	3	4	5	6	7
Jamais	Une fois par mois	De 2 à 3 fois par mois	Une fois par semaine	Plusieurs fois par semaine	Chaque jour	Ne s'applique pas

Prénom de l'enfant: \_\_\_\_\_ Âge de l'enfant \_\_\_\_ Sexe de l'enfant \_\_\_\_\_

	1. Donner à manger ou à boire à votre enfant.
	2. Regarder avec lui une émission pour enfants à la télévision.
	3. Le prendre dans vos bras lorsqu'il le demande.
	4. Corriger votre enfant à cause de ses manières à table.
	5. Préparer les repas.
	6. Faire participer votre enfant aux activités des adultes (cuisine, ménage, etc.).
	7. Lui donner le bain.
	8. Caresser, minoucher votre enfant.

	9. Raconter des anecdotes concernant votre enfant à vos collègues de travail ou amis et amies.
	10. Faire la vaisselle.
	11. Écouter de la musique avec votre enfant.
	12. Faire rire votre enfant.
	13. Prendre soin des cheveux de votre enfant.
	14. Transporter votre enfant sur votre dos en jouant.
	15. Habiller votre enfant.
	16. Chatouiller votre enfant.
	17. Réprimander votre enfant parce qu'il dérange.
	18. Faire le lavage.
	19. Mettre votre enfant au lit le soir.
	20. Souligner un bon coup, une finesse de votre enfant.
	21. Superviser la routine du matin (déjeuner, habillage, etc.).
	22. Préparer les collations.
	23. Se tirailler en jouant avec votre enfant.
	24. Gronder votre enfant parce qu'il a désobéi.
	25. Nettoyer la maison (balai, balayeuse, époussetage).

Voici une autre liste d'activités ou de tâches que peuvent faire des parents. Dites à quelle fréquence vous faites vous-même chacune d'entre elles, en utilisant l'échelle suivante :

1	2	3	4	5	7
Jamais	À l'occasion	Régulièrement	Souvent	Très souvent	Ne s'applique pas

	26. Rassurer votre enfant lorsqu'il a peur.
	27. Initier votre enfant à des sports (nager, patiner, monter à bicyclette, lancer une balle, etc.).
	28. Laver les oreilles de votre enfant.
	29. Consoler votre enfant lorsqu'il pleure.
	30. Proposer des jeux éducatifs à votre enfant.
	31. Prendre rendez-vous avec le médecin ou le dentiste lorsque votre enfant en a besoin.
	32. Donner les premiers soins à votre enfant lorsqu'il se blesse.
	33. Montrer de nouveaux jeux à votre enfant.
	34. Encourager votre enfant à réussir quelque chose de difficile (ex. : marcher).
	35. Faire des sorties avec votre enfant.
	36. Parler de vos joies ou de vos problèmes de parent.

	37. Intervenir rapidement lorsque votre enfant montre des signes de détresse ou d'inconfort.
	38. Féliciter votre enfant quand il réussit quelque chose.
	39. Accompagner votre enfant chez des amis, des parents ou des voisins.
	40. S'occuper de votre enfant lorsqu'il est malade.
	41. Aller au parc avec votre enfant.
	42. Punir votre enfant parce qu'il a fait un mauvais coup (briser quelque chose, blesser quelqu'un).
	43. Chercher à savoir auprès de votre enfant ce qui ne va pas.
	44. Vous lever la nuit pour votre enfant.
	45. Calmer votre enfant.
	46. Parler de votre enfant à des amis, à des voisins, à des collègues de travail.
	47. Surveiller votre enfant lorsqu'il joue dehors.
	48. Vous souvenir de votre enfant lorsqu'il était plus jeune.
	49. Dire à votre enfant que vous l'aimez.
	50. Regarder les photos de votre enfant.
	51. Vous assurer que la maison est sécuritaire pour votre enfant.
	52. Penser à votre enfant en son absence.

## A N N E X E 2

## PROCESSUS DE VALIDATION DU QUESTIONNAIRE D'ENGAGEMENT PATERNEL (QEP)

### Validité de contenu

L'instrument a été élaboré à partir d'outils existants (dont le *Parental Involvement in Child Care Index*; PICCI de Radin, 1981) avec l'ajout d'items permettant d'évaluer les différentes dimensions de l'engagement identifiées dans la définition adoptée par ProsPère (p. ex. items associés à la dimension de *Père évocateur*). La version initiale était composée de 100 items.

Après avoir réalisé la première collecte des données (1995-1996) auprès de 454 parents (pères et mères), nous avons examiné les distributions item par item selon l'âge des enfants et nous avons éliminé 20 items trop spécifiques à de très jeunes enfants (p. ex. changer les couches).

Les 80 items restants ont été soumis à une étape de validation de contenu auprès de dix experts, dont cinq parents et cinq professionnels dans le domaine de la psychologie de la famille. Ils ont jugé la pertinence de chaque item en fonction de la définition opérationnelle de l'engagement parental proposée par ProsPère. Pour être retenu, un item devait être jugé pertinent par au moins 8 experts sur 10. Les items ont aussi été classés par huit autres professionnels du domaine de la psychologie de la famille selon neuf catégories conceptuelles<sup>6</sup>. Pour être retenu, un item devait être classé dans la même catégorie par au moins 6 experts sur 8. Au total, 14 items ont été éliminés à la suite de ces deux étapes de validation de contenu.

Finalement, un examen de la distribution des réponses des pères puis des mères à chacun des items restants a permis d'éliminer d'autres items au regard de l'un des trois critères suivants: 1) plus de la moitié des réponses regroupées à un même point sur l'échelle; 2) présence d'un effet plancher ou plafond (quasi-totalité des items aux extrêmes supérieurs ou inférieurs des points de cotation) et 3) plus de 10 % de données manquantes. Au total, 14 autres items ont été éliminés.

6. Les neuf catégories conceptuelles sont: Soins de base, Disponibilité, Planification, Jeu, Évocation, Affection, Éducation, Discipline et Tâches domestiques.



## Structure factorielle pour les pères

À partir d'un échantillon de 850 pères, nous avons soumis l'instrument à une analyse factorielle. Six facteurs principaux ont été identifiés permettant d'expliquer 42,2 % de la variance. Les critères identifiés pour retirer un item étaient: (1) l'item n'était associé à aucun des facteurs principaux et (2) l'item ne devait pas contribuer à l'explication de la variance d'un autre facteur. À la suite du retrait de chacun des items, une nouvelle analyse factorielle était effectuée.

La version finale de l'instrument est composée de 52 items se regroupant sur 6 échelles d'engagement paternel auxquelles s'ajoute une échelle de participation aux tâches domestiques.

### **Soutien émotionnel (12 items): comportements qui visent à communiquer clairement à l'enfant qu'il est apprécié, aimé, soutenu et protégé**

- 26. Rassurer votre enfant lorsqu'il a peur.
- 29. Consoler votre enfant lorsqu'il pleure.
- 32. Donner les premiers soins à votre enfant lorsqu'il se blesse.
- 34. Encourager votre enfant à réussir quelque chose de difficile (ex. : marcher).
- 37. Intervenir rapidement lorsque votre enfant montre des signes de détresse ou d'inconfort.
- 38. Féliciter votre enfant quand il réussit quelque chose.
- 40. S'occuper de votre enfant lorsqu'il est malade.
- 43. Chercher à savoir auprès de votre enfant ce qui ne va pas.
- 45. Calmer votre enfant.
- 47. Surveiller votre enfant lorsqu'il joue dehors.
- 49. Dire à votre enfant que vous l'aimez.
- 51. S'assurer que la maison est sécuritaire pour votre enfant.

### **Discipline (4 items): comportements qui visent à corriger certaines conduites de l'enfant**

- 4. Corriger votre enfant à cause de ses manières à table.
- 17. Réprimander votre enfant parce qu'il dérange.
- 24. Gronder votre enfant parce qu'il a désobéi.
- 42. Punir votre enfant parce qu'il a fait un mauvais coup (briser quelque chose, blesser quelqu'un).

**Soins physiques (9 items):  
comportements qui visent à donner à l'enfant les soins de base,  
d'hygiène et de santé**

1. Donner à manger ou à boire à votre enfant.
7. Lui donner le bain.
13. Prendre soin des cheveux de votre enfant.
15. Habiller votre enfant.
19. Mettre votre enfant au lit le soir.
21. Superviser la routine du matin (déjeuner, habillage, etc.).
28. Laver les oreilles de votre enfant.
31. Prendre rendez-vous avec le médecin ou le dentiste lorsque votre enfant en a besoin.
44. Vous lever la nuit pour votre enfant.

**Ouverture au monde (9 items):  
comportements qui visent à initier l'enfant ou à participer avec lui  
à des activités ou à des jeux nouveaux**

2. Regarder avec lui une émission pour enfants à la télévision.
6. Faire participer votre enfant aux activités des adultes (cuisine, ménage, etc.).
11. Écouter de la musique avec votre enfant.
27. Initier votre enfant à des sports (nager, patiner, monter à bicyclette, lancer une balle, etc.).
30. Proposer des jeux éducatifs à votre enfant.
33. Montrer de nouveaux jeux à votre enfant.
35. Faire des sorties avec votre enfant.
39. Accompagner votre enfant chez des amis, des parents ou des voisins.
41. Aller au parc avec votre enfant.

**Jeux physiques (7 items):  
comportements qui se traduisent par différents types de contacts physiques  
(incluant le rire) que l'on observe principalement lors d'activités de jeu avec l'enfant**

3. Le prendre dans vos bras lorsqu'il le demande.
8. Caresser, minoucher votre enfant.
12. Faire rire votre enfant.
14. Transporter votre enfant sur votre dos en jouant.
16. Chatouiller votre enfant.
20. Souligner un bon coup, une finesse de votre enfant.
23. Se tirailler en jouant avec votre enfant.

**Évocations (6 items):****comportements qui témoignent que l'enfant occupe les pensées du parent sans que ce dernier soit présent**

- 9. Raconter des anecdotes concernant votre enfant à vos collègues de travail ou amis et amies.
- 36. Parler de vos joies ou de vos problèmes de parent.
- 46. Parler de votre enfant à des amis, à des voisins, à des collègues de travail.
- 48. Vous souvenir de votre enfant lorsqu'il était plus jeune.
- 50. Regarder les photos de votre enfant.
- 52. Penser à votre enfant en son absence.

**Tâches domestiques (5 items):****participation à la réalisation de tâches domestiques généralement assumées par les femmes**

- 5. Préparer les repas.
- 10. Faire la vaisselle.
- 18. Faire le lavage.
- 22. Préparer les collations.
- 25. Nettoyer la maison (balai, balayeuse, époussetage).

Il est intéressant de noter que les résultats de l'analyse factorielle effectuée auprès de l'échantillon des mères quant à leur propre engagement (données disponibles uniquement lors de la première collecte de données) ne confirment pas la structure factorielle obtenue auprès des pères.

### **Qualités métrologiques du QEP**

L'instrument a été utilisé à deux reprises avec deux semaines d'écart auprès d'un échantillon de 33 pères. Les indices de stabilité temporelle varient selon les échelles de 0,50 à 0,77. Les 6 échelles de l'engagement paternel présentent une excellente consistance interne (alpha de Cronbach variant de 0,72 à 0,86).

# LES PÈRES ONT-ILS UNE INFLUENCE SPÉCIFIQUE SUR LE DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS ?

---

*Daniel Paquette, Michel Martin Eugène,  
Diane Dubeau et Marie-Noëlle Gagnon*

L'engagement accru des pères auprès de leurs enfants est un phénomène social intéressant en soi, mais une des questions principales qui nous préoccupent est de savoir si les pères ont des influences spécifiques sur le développement des enfants. Le présent chapitre a donc pour but de vérifier si la documentation scientifique appuie l'idée que les pères jouent des rôles différents et tout aussi importants que ceux des mères. Nous nous limiterons ici aux études portant sur les effets directs<sup>1</sup> du père sur le développement des enfants. Nous proposerons finalement une théorie et une méthodologie permettant d'explorer les spécificités paternelles.

## LA DIFFICILE QUÊTE DE PREUVES SUR LA SPÉCIFICITÉ DES RÔLES PATERNELS

La question qui nous préoccupe ici, à savoir si le père a des influences spécifiques sur le développement des enfants, n'est pas nouvelle et les approches pour y répondre ont été variées (Lamb et Tamis-LeMonda, 2004). Dans la première partie du présent chapitre, nous présenterons,

---

1. Bien que moins étudiés, plusieurs travaux témoignent de l'importance des effets indirects du père (soutien émotionnel ou économique à la mère, participation aux tâches domestiques, etc.). À ce titre, certains travaux démontrent que l'éducation et le revenu des pères sont associés à la qualité de l'engagement maternel et aux développements cognitif et langagier des enfants (Tamis-LeMonda, Shannon, Cabrera et Lamb, 2004). La méta-analyse de Amato et Gilbreth (1999) a montré que le soutien financier du père est corrélé positivement à la réussite scolaire et corrélé négativement aux problèmes de comportements extériorisés, mais non aux problèmes de comportements intériorisés des enfants.

dans une perspective chronologique, les principaux résultats issus de ces différentes approches.

## **Masculinité des pères et identité sexuelle des enfants**

Dans la perspective historique des études menées auprès des pères, il n'est guère étonnant que les premiers travaux se soient intéressés à la contribution plus spécifique apportée par les pères au regard de l'identité sexuelle de l'enfant. Dans les années 1940 à 1970, les études consistaient à corrélérer le degré de masculinité des pères aux rôles sexuels stéréotypés adoptés par les enfants, tout particulièrement les garçons. Les résultats ont montré que la qualité de la relation père-fils est plus importante que la masculinité du père : les garçons se conforment plus aux normes reliées au genre masculin de leur culture lorsque la relation père-fils est chaleureuse (Lamb et Tamis-LeMonda, 2004). La chaleur et la discipline paternelles sont associées à la masculinité des garçons tandis que la féminité des filles est reliée à la chaleur des deux parents (Lamb et Tamis-LeMonda, 2004). Alors que les mères encouragent les garçons et les filles à jouer avec des jouets traditionnellement appropriés pour les filles, les pères encouragent les enfants à choisir les jeux appropriés à leur sexe (Parke, 1996a). En somme, les pères semblent jouer un rôle plus important que les mères dans le développement des rôles sexuels chez les enfants (voir Parke, 1996b).

## **L'absence du père**

Par la suite, deux types d'études ont été effectués sur les effets de l'absence du père sur le développement des enfants : celles consacrées à comparer les familles monoparentales aux familles biparentales et celles de l'absence du père résultant de diverses conditions (travail, décès, etc.).

Les études comparant les familles monoparentales aux familles biparentales ont montré que les enfants, spécialement les garçons, qui ne bénéficient pas d'une présence régulière du père semblent avoir plus de problèmes d'identité sexuelle, de performance à l'école (en particulier en mathématiques), de décrochage scolaire, d'ajustement psychosocial et de contrôle de l'agressivité (Lamb et Tamis-LeMonda, 2004; Parke, 1996b). Les filles sont plus sujettes aux problèmes de comportement intériorisés (dépression, anxiété, etc.) alors que les garçons ont tendance à manifester plus de problèmes de comportement extériorisés, à être moins populaires et à avoir moins tendance à faire des jeux de bataille avec les autres (voir Parke et autres, 2002). Mettant en évidence chez les jeunes un sous-contrôle de leurs émotions, les problèmes de comportement extériorisés comprennent, d'une part, le trouble du déficit de l'attention et l'hyperactivité et,

d'autre part, les comportements dits antisociaux tels les comportements agressifs, le vol, le non-respect des règles, l'impulsivité, l'opposition, le mensonge et le vandalisme (Kazdin, 1987). En France, Le Camus, de Léonardis et Lescarret (1989) ont montré que les enfants de familles biparentales sont plus actifs et autonomes que les enfants de familles monoparentales et déploient une socialité<sup>2</sup> plus élaborée tant sur le plan de la contestation que de la collaboration. Le problème des études utilisant cette approche méthodologique comparative réside dans la difficulté d'isoler l'effet dû au divorce (ou à la séparation conjugale) de ceux associés au stress économique lié à l'appauvrissement de la famille, à l'isolement de la mère et à la continuité de conflits entre les parents après la séparation (McLanahan, 1997).

Les études sur différents degrés de l'absence du père reliée aux conditions de travail démontrent des effets moins prononcés sur l'adaptation des enfants et laissent entrevoir la possibilité que l'engagement positif stable d'une figure paternelle soit très important pour permettre l'adaptation sociale des enfants. Les enfants qui ne bénéficieraient pas de cette régularité de la présence paternelle (ex. : soldats, pêcheurs) sont moins populaires auprès des pairs et peu satisfaits de leurs relations avec les autres. De plus, les garçons ont tendance à être timides et à éviter les jeux brusques (Rubin, Bukowski et Parker, 1998). Hetherington (1966) avait montré que les garçons séparés de leur père avant l'âge de cinq ans sont plus dépendants des pairs et moins affirmatifs (*assertive*), font peu de sports de contact physique dur tels que le football, la boxe et le soccer et préfèrent les activités non physiques et non compétitives. Ces garçons sont aussi plus impatients devant leurs désirs et ce trait est relié à moins de compétences à l'adolescence dont entre autres la capacité de gérer la frustration et le stress. L'étude nationale longitudinale des jeunes (NLSY: Mott, 1994) faite aux États-Unis auprès de 6 000 enfants et leur mère a conclu qu'en l'absence d'un père, les enfants sont moins populaires à l'école, que les risques sont plus élevés pour les garçons d'avoir des problèmes de comportements extériorisés alors que pour les filles ce sont les problèmes de comportements intériorisés. Selon Collins (2002), les pères sont importants pour aider les filles à apprendre à interagir avec les garçons à l'adolescence. Les filles élevées sans père (et sans frère ni conjoint de la mère à la maison) sont plus anxieuses par rapport aux garçons et ont des relations sexuelles plus précoces que les filles bénéficiant de la présence d'un père.

---

2. La socialité fait ici référence à la recherche de la présence des autres et à l'établissement de liens avec eux, alors que la sociabilité réfère à la capacité d'entretenir des relations humaines agréables avec les autres.

## **Interactions père-enfant chez les pères non résidents**

L'approche qui consiste à étudier l'impact de la fréquence et de la qualité des interactions père-enfant chez les pères non résidents (n'habitant pas avec les enfants et la mère après la séparation) a montré que la fréquence des contacts père-enfant est faiblement associée au succès scolaire et aux problèmes intériorisés et n'est pas du tout associée aux problèmes extériorisés des enfants (Amato et Gilbreth, 1999). Par contre, la qualité de la relation père-enfant et le parentage démocratique (chaleur et contrôle) à l'adolescence sont bien reliés au succès scolaire et à moins de problèmes extériorisés et intériorisés. Selon les résultats de Coley (1998), un certain contrôle parental de la part d'une figure paternelle (père biologique ou non) prédit peu de problèmes de comportement à l'école et plus de comportements prosociaux envers les pairs.

## **Pères traditionnels versus pères premiers pourvoyeurs de soins**

Une autre approche a été de comparer chez les familles biparentales l'engagement paternel entre les pères traditionnels « pourvoyeurs économiques » et les pères à la maison dits « pourvoyeurs de soins ». Il est très intéressant de constater que plusieurs comportements permettent de différencier les deux groupes de pères. Comparativement aux pères traditionnels, les pères pourvoyeurs de soins manifestent davantage les comportements suivants : vocalisations (dont celles à haute tonalité), expressions d'affection, jeux cognitifs, sourires et imitations faciales (Lamb, Frodi, Frodi et Hwang, 1982 ; Russell, 1982). Par contre, en comparaison avec les comportements de leur conjointe, les pères pourvoyeurs de soins, tout comme les pères traditionnels, vocalisent moins, sont moins affectueux, moins sensibles et moins réconfortants et font plus de jeux physiques et déstabilisants que leur conjointe (Frascarolo, 1997 ; Frodi, Lamb, Hwang et Frodi, 1983 ; Lamb, Frodi, Hwang et Frodi, 1983 ; Lamb, Hwang, Frodi et Frodi, 1982). En d'autres mots, peu importe leur engagement dans les soins, les pères passent plus de temps que les mères à jouer avec les enfants (Field, 1978).

Ces études renseignent également sur les répercussions de cet engagement accru des pères dans les soins sur le développement des enfants. Ainsi, les enfants ayant eu un père très impliqué dans les soins sont davantage scolarisés, ont de meilleures compétences cognitives, démontrent plus d'empathie, moins de stéréotypes sexuels et un plus grand locus de contrôle interne (Hetherington et Stanley-Hagan, 1997 ; Hoffman et Youngblade, 1999). Également, les filles se sont avérées être plus androgynes dans le rôle sexuel adopté (Radin et Sagi, 1982).

De façon générale, au lieu de nous informer sur l'effet spécifique du père sur le développement des enfants, les études sur les familles biparentales intactes ont montré l'effet positif d'une meilleure relation conjugale et d'une plus grande stimulation apportée par deux parents très impliqués au quotidien. La chaleur et les soins seraient en fait associés à des effets positifs sur les développements cognitif, langagier, social et moral des enfants indépendamment du sexe du parent.

### **Contrôle statistique de l'engagement maternel**

Les études précédentes ont principalement souffert de deux lacunes méthodologiques. D'abord, bien que de plus en plus d'études utilisent le père comme informateur, on a généralement utilisé la mère pour évaluer l'engagement paternel et le développement des enfants. Ensuite, les analyses ont rarement contrôlé statistiquement, pour prédire le développement de l'enfant, la part de l'engagement maternel dans l'engagement paternel (Amato et Rivera, 1999; Pleck, 1997) alors qu'il existe une part commune reliée aux affinités entre les conjoints. En effet, on observe généralement des corrélations positives significatives entre l'engagement maternel et paternel qui reflètent en quelque sorte l'influence mutuelle entre les deux parents. L'approche consistant à vérifier si l'engagement paternel est encore lié au développement des enfants une fois soustraite la part qui vient de la mère s'est révélée fructueuse dans la plupart des études pour démontrer un effet spécifique du père. Les études qui ont contrôlé statistiquement pour l'engagement maternel ont montré que l'engagement paternel demeure associé chez la progéniture à un meilleur ajustement psychosocial à l'adolescence et à l'âge adulte (Flouri et Buchanan, 2002a, 2002b). Elles ont mis en évidence moins de délinquance et de problèmes de comportement extériorisés et intériorisés (dépression) chez les garçons, une meilleure santé mentale et moins de comportements antisociaux chez les filles et enfin une meilleure estime de soi et une plus grande réussite scolaire et professionnelle chez les deux sexes, alors que l'engagement maternel n'était pas lié à plusieurs de ces variables (Aldous et Mulligan, 2002; Harris, Furstenberg et Marmer, 1998; Kosterman, Haggerty, Spoth et Redmond, 2004; Wenk, Hardesty, Morgan et Blair, 1994). De plus, le niveau de chaleur et de contrôle paternels prédit l'adaptation des enfants avec les pairs indépendamment des effets maternels (voir Parke, 2002). Hill et ses collègues (2003) montrent que le manque d'encouragement paternel demeure aussi associé à de pauvres relations avec les autres chez les jeunes adultes.



## La comparaison des interactions père-bébé et mère-bébé

Globalement, les études d'observation menées jusqu'à maintenant ont surtout porté sur les bébés et tendent à montrer que les styles d'interaction des pères et des mères avec les enfants sont plus similaires que différents (Lamb et Tamis-LeMonda, 2004; Lewis et Lamb, 2003). Tous deux encouragent par exemple l'exploration visuelle et la manipulation des objets durant le jeu des bébés (Power, 1985; Teti, Bond et Gibbs, 1988). Il faut par contre souligner que la plupart des études ont utilisé le contexte de jeu libre parent-enfant en présence de jouets pour mieux comprendre le développement cognitif des enfants. Ce contexte encourageant justement les jeux plus maternels comme le jeu de faire semblant, il était normal de trouver, selon les études, soit des différences en faveur des mères, soit aucune différence entre les parents. D'après Frascarolo (1997), une situation de jeu sans jouets aurait sans doute révélé plus tôt la plus grande propension des pères pour les jeux physiques avec les enfants. De fait, les jeux symboliques ont été beaucoup plus étudiés que les jeux physiques, peut-être parce qu'il est plus difficile de prévoir les bénéfices que peuvent retirer les enfants de faire des jeux physiques avec leur père, outre le plaisir immédiat. Plusieurs études ont démontré un lien entre la fréquence des jeux de bataille père-enfant et le développement des compétences sociales (ex.: popularité) chez les enfants (Parke et autres, 2004). Par contre, aucune étude jusqu'à ce jour n'a démontré un lien entre la fréquence des jeux de bataille et la diminution de la fréquence des agressions alors que plusieurs auteurs suggèrent que le père jouerait un plus grand rôle que la mère dans la régulation de la colère (voir Parke et autres, 2002). Pour vérifier cette hypothèse, notre équipe de recherche suit présentement deux pistes. La première consiste à vérifier si c'est la qualité du jeu plutôt que sa fréquence qui serait reliée à la régulation de l'agression physique. La seconde piste vise à vérifier l'hypothèse que les jeux de bataille père-enfant vers l'âge de 3-4 ans favoriseraient le développement d'habiletés de compétition diversifiées sans nécessairement faire usage de l'agression physique, habiletés qui seraient très avantageuses dans les sociétés compétitives comme la nôtre.

Le peu de différences notées entre les pratiques parentales des pères et celles des mères peut s'expliquer par deux autres facteurs. Premièrement, les études portent généralement sur des sujets issus de familles intactes dont le statut socioéconomique varie de moyen à élevé alors que c'est dans la classe défavorisée qu'on voit le plus de différences entre les rôles paternels et maternels. En second lieu, il est possible que les outils utilisés discernent mal les spécificités paternelles (Dubeau, 2002; Maccoby, 1998; Paquette, 2004a, 2004c); il semble qu'à peine 20 % des variables utilisées dans le cadre d'études d'observation permettent de distinguer

les comportements des pères de ceux des mères (Berman et Pedersen, 1987).

En somme, les chercheurs observent les parents dans des contextes trop peu diversifiés pour pouvoir mettre en évidence les spécificités des pères. Selon Lamb, Pleck et Levine (1985), les effets positifs de l'engagement paternel ont plus de chances de se produire dans des contextes spécifiques. Il est par contre impossible de déterminer ces contextes sans un modèle théorique et les études sur l'engagement paternel souffrent justement de l'absence de modèles explicatifs propres aux pères.

### **Familles différenciées versus familles non différenciées**

Une approche différente a consisté à comparer les familles biparentales françaises selon le degré de différenciation des fonctions entre les parents (voir Le Camus, 2000). Bourçois (1997) a montré que les enfants de parents engagés et différenciés (ex. : soins par la mère et jeux par le père) présentent un niveau de socialité plus élaboré et sont mieux préparés à la fois pour la compétition et la coopération que les enfants de parents engagés, mais dont les rôles sont plus au moins interchangeables. Selon Ricaud (1998), comparativement aux enfants de parents peu engagés et différenciés et à ceux de parents engagés et indifférenciés, les enfants de parents engagés et différenciés ont moins d'interactions conflictuelles avec les pairs, moins d'interactions agressives et plus d'interactions affiliatives, utilisent surtout l'entente mutuelle pour résoudre les conflits et enfin utilisent l'effet dissuasif de la parole plutôt que l'attaque physique. En somme, les parents différenciés auraient davantage d'effets positifs sur le développement des enfants, ce qui souligne l'importance de la complémentarité des rôles paternels et maternels (Zaouche-Gaudron, Ricaud et Beaumatin, 1998).

Bien que ces études aient porté sur de petits échantillons de familles catégorisées à partir de critères arbitraires, elles révèlent la possibilité, encore aujourd'hui, de l'existence d'une fonction paternelle d'ouverture au monde. Cette fonction consiste à stimuler les enfants à explorer l'environnement immédiat et à s'y adapter. Jean Le Camus (1995) l'a très bien illustrée par la position que prennent les parents dans l'eau lors des cours de natation pour bébés : la majorité des pères avaient tendance à se tenir derrière leur enfant tout en lui tenant les mains alors que la majorité des mères se plaçaient en face à face avec leur enfant. Quelques études ont montré que le père joue le rôle de pont linguistique vers le monde extérieur en utilisant avec son enfant des formes plus complexes de langage (en faisant des références aux événements passés, en disant plus de mots non familiers et en demandant plus souvent des clarifications) que le font les mères (Ely, Gleason, Narasimhan et McCabe, 1995 ; Ratner, 1988 ;

Tomasello, Conti-Ramsden et Ewert, 1990), ce qui amène les enfants à parler davantage et à utiliser un vocabulaire plus diversifié avec leur père (Rowe, Cocker et Pan, 2004). Alors que les verbalisations des mères portent davantage sur les émotions, celles des pères sont plus centrées sur l'action (Marcos, 1995). Les pères encouragent plus les enfants, surtout les garçons, à explorer et poussent plus les adolescents à l'affirmation de soi et à l'indépendance que ne le font les mères (voir Parke, 1996a). Les pères ont aussi moins tendance que les mères à résoudre les problèmes à la place de l'enfant (Labrell, 1992). Selon Labrell (1996), les enfants doivent apprendre à réagir aux événements imprévus et ce sont les pères qui facilitent cet apprentissage en les taquinant et en les déstabilisant avec des jeux créatifs et non conventionnels. Les pères ont tendance à exciter les enfants et à faire davantage de jeux physiques avec eux, surtout avec les garçons, que les mères (Dixon, Yogman, Tronick, Adamson, Als et Brazelton, 1981; MacDonald et Parke, 1986). Les pères agissent en tant que catalyseurs de prise de risques en ce sens que, devant la nouveauté, ils incitent l'enfant à prendre des initiatives, à explorer, à s'aventurer, à se mesurer à l'obstacle, à être plus audacieux en présence d'étrangers, à s'affirmer face aux autres (Kromelow, Harding et Touris, 1990). L'étude de Fagot, Kronsberg et MacGregor (1985) a montré que la mère est plus portée que le père à intervenir et à arrêter l'enfant dans les activités à risque, bien que tous deux utilisent les mêmes barèmes pour évaluer les risques.

## DIMENSION BIOLOGIQUE DE LA PATERNITÉ

L'écart demeure grand quant à notre compréhension des rôles paternels en comparaison aux rôles maternels qui eux s'appuient sur une documentation volumineuse. L'écart se voit aussi quant à la plus grande importance souvent accordée à la mère pour le développement de l'enfant. Ces écarts s'expliquent peut-être en partie par une croyance profondément ancrée dans l'inconscient collectif, celle du rôle biologique certain de la mère par rapport au rôle culturel du père. En d'autres mots, les rôles paternels étant plus variables d'une culture à l'autre que les rôles maternels, ils seraient considérés comme secondaires et de moindre importance pour l'adaptation et la survie des enfants.

Avec l'approche éthologique, c'est-à-dire en comparant les rôles parentaux du père humain à ceux des pères chez les autres espèces de primates et en tenant compte de quelques adaptations biologiques spécifiques à l'espèce humaine, Paquette (2004a, 2004c) a proposé une conceptualisation qui met en valeur le rôle biologique de la paternité chez notre espèce. Selon sa théorie, l'espèce humaine n'aurait pas survécu sans

une contribution du père en tant que protecteur de la dyade mère-enfant et de pourvoyeur des ressources nécessaires à la dyade.

La majorité des espèces de primates sont polygynes (un mâle avec plusieurs femelles). Les mâles de ces espèces ne connaissent pas leurs enfants, ne leur procurent aucun soin et n'apportent aucun soutien particulier à la mère. Les chimpanzés mâles (notre plus proche cousin) se montrent tolérants à l'égard des jeunes du groupe (dont ils ne sont pas nécessairement le père), jouent parfois avec eux, mais ne leur prodiguent aucun soin. L'espèce humaine revêt un statut particulier parmi les primates. Dans de nombreuses cultures, les pères ne prodiguent pas ou presque pas de soins à leurs enfants, mais le rôle de pourvoyeur de ressources est généralisé (Hewlett, 2000). L'augmentation extraordinaire du volume du cerveau chez nos ancêtres aurait causé des difficultés à l'accouchement et la sélection naturelle aurait favorisé les femmes qui accouchaient prématurément. Cela expliquerait pourquoi le cerveau du bébé humain n'est pas complètement développé à la naissance et continue de se développer au cours de la première année de vie. Étant plus vulnérable et plus dépendant que le bébé chez les autres primates, le bébé humain a exigé davantage de soins de la part de la mère qui, ce faisant, avait moins de temps pour trouver de la nourriture, d'où une pression sélective pour un plus grand investissement paternel (voir Paquette, 2004a, 2004c). En plus de protéger la dyade mère-enfant contre les prédateurs, le père aurait donc développé un rôle important de pourvoyeur en fournissant les ressources nécessaires à la dyade mère-enfant. La littérature soutient l'idée que cet apport de ressources permet de réduire les risques de mortalité infantile et d'assurer une meilleure santé physique aux enfants (Geary, 2000). Une telle répartition des tâches aurait également permis à l'espèce humaine d'accroître la courbe démographique en réduisant l'intervalle entre deux naissances (De 1 à 2 ans chez l'humain *versus* de 5 à 6 ans chez le chimpanzé).

Chez les espèces monogames, il y a généralement peu de dimorphisme sexuel<sup>3</sup> et les mâles procurent des soins à leurs jeunes. L'étude des fossiles a montré que, chez nos ancêtres, les mâles étaient beaucoup plus gros que les femelles. La diminution de la différence de taille entre les sexes au cours de l'évolution humaine suggère que la compétition entre les femelles pour la nourriture et la plus grande dépendance des enfants auraient amené les femelles à choisir les mâles pourvoyeurs et engagés auprès des enfants. Les pères se seraient tout particulièrement impliqués directement auprès des garçons par l'entremise de la fonction d'ouverture

---

3. Le dimorphisme sexuel réfère au fait que généralement chez les mammifères, les mâles sont plus gros, plus forts et plus agressifs que les femelles; ce phénomène s'explique par la compétition entre les mâles pour l'accès sexuel aux femelles et par le fait que les femelles choisissent souvent les mâles dominants.

au monde dont nous avons fait mention précédemment afin qu'ils puissent développer les habiletés de combat, de chasseur, d'explorateur du territoire pour trouver les ressources; habiletés qui leur sont nécessaires pour assurer, une fois adulte, la survie de leurs propres enfants (voir Paquette, 2004c). Même si le phénomène est encore marginal, l'existence de jeux de bataille père-fille dans notre société d'aujourd'hui fortement compétitive (voir Paquette, Carbonneau, Dubeau, Bigras et Tremblay, 2003) est peut-être reliée au fait que, allant davantage sur le marché du travail qu'autrefois, les femmes doivent aussi développer des habiletés de compétition et être capables de s'affirmer dans les situations de conflit.

## **UNE NOUVELLE THÉORIE: LA RELATION D'ACTIVATION PÈRE-ENFANT**

En tenant compte des particularités de l'interaction père-enfant dans le contexte de la complémentarité des rôles paternels et maternels pour le bien-être et la santé des enfants, Paquette (2004a, 2004c) a élaboré la dimension « exploration » de la théorie de l'attachement de Bowlby (1969) en proposant le concept de *relation d'activation*. La théorie de l'attachement conçoit la recherche de réconfort et l'exploration comme deux systèmes antagonistes et complémentaires. Le lien parent-enfant favorise la proximité entre l'enfant et la figure d'attachement, ce qui assure la protection de l'enfant en permettant au parent d'intervenir rapidement en cas de danger, alors que l'exploration assure l'acquisition de connaissances et l'adaptation aux variations de l'environnement (Ainsworth, 1972; Bowlby, 1969). Selon la théorie de l'attachement, l'enfant recherche régulièrement le contact avec sa figure d'attachement lorsqu'il se sent insécurisé par la nouveauté, et ce réconfort lui apporte la confiance nécessaire pour explorer davantage son environnement. Mais la théorie de l'attachement ne dit rien quant au rôle des parents durant l'exploration de l'enfant pour l'aider à développer ses habiletés tout en assurant sa protection. Si les chercheurs en attachement ont jusqu'à maintenant porté moins d'attention au volet *exploration* de la théorie de l'attachement et donc aussi par le fait même au besoin d'autonomie de l'enfant, c'est peut-être parce qu'il était difficile de concevoir la mère avec à la fois un rôle de sécurisation et un rôle de déstabilisation, d'être à la fois sécurisante et dynamisante.

La théorie de la relation d'activation s'intéresse au parent actif durant l'exploration de son enfant. La relation d'activation père-enfant est le lien d'attachement qui favorise chez l'enfant l'ouverture au monde (voir Le Camus, 2000), une fonction paternelle qui comporte essentiellement deux rôles: la stimulation à l'autonomie et le contrôle. Cette relation se développerait surtout lorsque le parent, généralement le père, est très impliqué dans les jeux avec son enfant. Grâce à cette relation, l'enfant apprendrait

à avoir confiance en ses propres capacités à faire face aux menaces et à l'étrangeté de son environnement, puisque son père l'aura incité à oser aller plus loin dans son exploration, et ce, dans un contexte sécuritaire. Par exemple, les jeux de bataille que font fréquemment les pères occidentaux avec leurs garçons (et de plus en plus avec leurs filles) pourraient faciliter l'apprentissage de la régulation des émotions agressives, la discipline, l'obéissance et le développement d'habiletés et d'une confiance en soi dans les situations de compétition. Le rôle d'activation du père va bien au-delà de la fonction d'affiliation (de socialisation) attribuée par certains éthologues théoriciens (voir Palmer, 1993) puisqu'elle concerne tout autant l'exploration du monde physique que social. Contrairement à la relation d'attachement mère-enfant qui permet d'apaiser l'enfant, la relation d'activation père-enfant permet de répondre au besoin de l'enfant d'être activé, de se dépasser et de prendre des risques dans un contexte de confiance d'être protégé des dangers potentiels. Selon Yogman (1994), les nourrissons sont prédisposés à rechercher un équilibre entre l'apaisement et la stimulation. Tout comme ils manifestent des signaux pour maintenir la proximité, pour obtenir des soins et pour être réconfortés par les adultes, les enfants recherchent également une stimulation de forte intensité. Ils incitent les hommes et les femmes à la leur procurer dans les contextes où il n'y a pas de stress, mais c'est généralement auprès des hommes qu'ils trouvent ce type de stimulation. Par sa tendance à exciter, à taquiner, à déstabiliser et à provoquer l'enfant, le père lui permet de prendre confiance en lui dans son exploration de l'environnement (voire à lui faire prendre des risques) et lui permet d'apprendre à réagir aux nombreux imprévus d'un environnement en perpétuel changement. Mais, cette incitation à faire face à la nouveauté, à l'appréhender, doit être encadrée dans des limites qui assurent la protection de l'enfant en évitant les nombreux dangers possibles (accidents, agressions, etc.), d'où l'importance de la discipline. Les limites et les règles sécurisent tout autant l'enfant que le font l'amour et le réconfort, et ce, tant qu'elles sont raisonnables, c'est-à-dire qu'elles n'entravent pas le développement de l'autonomie<sup>4</sup>.

Des recherches signalent que certaines caractéristiques jugées inadaptees chez les pères (ex. : alcoolisme, personnalité antisociale et abus physiques) sont davantage reliées aux problèmes de comportement extériorisés<sup>5</sup> des jeunes plutôt qu'aux problèmes de comportement intériorisés,

- 
4. Il est bien connu que les parents qui sont chaleureux et qui sont capables d'imposer des règles et des limites claires aux enfants permettent à ces derniers de développer une confiance en soi, de devenir responsables et coopératifs avec les adultes et les pairs à l'âge préscolaire (Baumrind, 1971) et de développer des compétences sociales et académiques à l'âge scolaire (voir Hastings et Rubin, 1999).
  5. Les problèmes de comportement extériorisés chez les enfants d'âge scolaire ont été associés à un certain nombre de facteurs prédicteurs (voir Shaw et Vondra, 1995). Au premier chef de

en particulier chez les garçons (Muller et Diamond, 1999; Phares et Compas, 1993). L'étude de Jaffee, Moffitt, Caspi et Taylor (2003) auprès de 1 116 jumeaux âgés de 5 ans et leurs parents révèle que la personnalité antisociale des pères (et non celle des mères) prédit les problèmes de comportement chez leurs jeunes, même une fois contrôlés les facteurs génétiques, et ce, surtout quand ces pères vivent avec leurs enfants. L'hostilité des pères a un effet plus prononcé sur l'agressivité des enfants, surtout des garçons, que l'hostilité des mères (Chang et autres, 2003). Ces résultats soulignent tout particulièrement le rôle des pères dans la discipline ou le contrôle : les enfants démontrent des problèmes de comportement dans les deux situations extrêmes, soit le cas de trop peu de contrôle à cause de l'absence du père, soit le cas de trop de contrôle attribuable au comportement coercitif du père. L'accomplissement personnel (*achievement*) des garçons est lié au contrôle peu hostile d'un père qui permet l'autonomie, mais avec certaines limites.

La relation d'activation permet de faire un certain nombre de prédictions. On peut ainsi prédire que l'enfant sous-activé aura tendance à être exagérément prudent face à la nouveauté, à craindre les étrangers, à surcontrôler ses émotions et plus tard, à développer des problèmes intériorisés. Quant à l'enfant sur-activé, il aura tendance à être plus agressif et téméraire dans ses explorations (ce qui résultera en plus de blessures accidentelles), à sous-contrôler ses émotions et à développer des problèmes extériorisés (qui appellent une limite).

## UNE INSTRUMENTATION ADAPTÉE AUX PÈRES

De nombreuses recherches sur l'engagement paternel ont été effectuées en utilisant des instruments validés auprès des mères, à partir de modèles sur les fonctions maternelles. Il est maintenant impératif d'élaborer des instruments adaptés aux fonctions paternelles. Afin de pouvoir vérifier la théorie de la relation d'activation, nous avons élaboré trois nouveaux instruments, le premier pour évaluer la relation d'activation et les deux autres pour évaluer la fonction d'ouverture au monde.

### **La Situation risquée: une méthode pour évaluer la relation d'activation**

Nous savons que les bébés s'attachent à la fois au père et à la mère à peu près à la même période pendant la première année de vie, mais la

---

ces facteurs figure certaines pratiques parentales, tout particulièrement le manque de règles disciplinaires ou, au contraire, des pratiques autoritaires, coercitives et abusives (Greenberg, Speltz et DeKlyen, 1993; Rubin, Stewart et Chen, 1995).

plupart d'entre eux manifestent une préférence pour la mère dans les situations qui génèrent un stress (voir Lamb, 1997). La méthode la plus utilisée permettant d'évaluer la relation d'attachement à l'âge de 12 à 18 mois s'appelle la *Situation étrangère* (Ainsworth, Blehar, Waters et Wall, 1978). Elle comporte sept épisodes structurés (total d'environ 20 minutes) de façon à entraîner chez l'enfant un stress croissant (quoique modéré) à cause de la nouveauté (local et jouets nouveaux, personne étrangère) et à deux séparations temporaires entre l'enfant et son parent.

Bien qu'elle ait été validée auprès des mères et leur enfant, la situation étrangère a aussi été appliquée aux pères. Les études ont montré que l'enfant peut acquérir un type d'attachement différent au père qu'à la mère (van IJzendoorn et Bakermans-Kranenburg, 1996). Ce résultat a confirmé que l'attachement fait référence à la relation parent-enfant, c'est-à-dire à l'histoire spécifique des interactions d'un enfant avec un adulte particulier. Par contre, la sensibilité parentale des pères est moins associée à la qualité de l'attachement que celle des mères (van IJzendoorn et De Wolff, 1997). De plus, la stabilité temporelle et la transmission intergénérationnelle de l'attachement père-enfant se sont révélées plus faibles que pour l'attachement mère-enfant (van IJzendoorn, 1995; Volling et Belsky, 1992). Finalement, l'attachement père-enfant tel qu'il a été évalué avec la situation étrangère prédit moins le comportement de l'enfant plus tard que l'attachement mère-enfant (Dubeau et Moss, 1998). Il est toutefois à noter que l'attachement sécurisant père-enfant prédit davantage la facilité des enfants à entrer en contact avec une personne étrangère que l'attachement mère-enfant (Bridges, Connell et Belsky, 1988; Main et Weston, 1981). L'attachement père-enfant a aussi un plus grand effet que l'attachement mère-enfant sur les problèmes de comportement des jeunes (Verscheuren et Macoen, 1999).

À la lumière de ces résultats, de plus en plus de chercheurs se demandent si cette procédure est appropriée pour évaluer la qualité de l'attachement de l'enfant à son père (Grossmann et Grossmann, 1998). En fait, les études sur l'attachement n'ont généralement pas considéré le type d'engagement des pères auprès de leurs enfants. On pourrait s'attendre à une meilleure prédiction du développement des enfants avec la situation étrangère appliquée aux pères qui donnent des soins et du réconfort quotidiennement par rapport aux pères qui s'impliquent surtout dans les jeux et l'ouverture au monde. Les études auprès des pères premiers pourvoyeurs des soins au quotidien montrent que les enfants s'orientent préférentiellement vers le père plutôt que vers la mère dans les moments de détresse. Grossmann et ses collègues (2002) ont montré que la sensibilité des pères dans les jeux des enfants âgés de deux ans est aussi importante que la sensibilité de la mère dans les soins pour prédire l'attachement chez l'adolescent. Dans cette étude, la situation de jeu père-enfant



prédisait davantage l'attachement quatorze ans plus tard que la situation étrangère père-enfant.

Une nouvelle procédure appelée la *Situation risquée* a été développée par Daniel Paquette et Marc Bigras (2005) avec la collaboration de Luc Bouchard, de Marie-Noëlle Gagnon et de Jean Ramdé afin d'évaluer la qualité de la relation d'activation père-enfant avec les enfants âgés entre 12 et 18 mois. Tout comme la situation étrangère, la situation risquée est une procédure observationnelle d'une vingtaine de minutes qui se déroule dans un local nouveau en présence de jouets nouveaux et d'une personne étrangère. Elle se divise en six épisodes structurés au cours desquels on présente à l'enfant un risque social (un homme étranger de plus en plus intrusif) et un risque physique (un escalier). La situation risquée s'est inspirée de la situation étrangère quant aux principes de base. Dans la situation étrangère telle qu'elle est conçue par Mary Ainsworth, le stress de l'enfant est augmenté progressivement afin de déclencher le système de l'attachement. L'objectif ultime est l'atteinte par l'enfant d'un équilibre entre l'exploration de l'environnement et la recherche de réconfort auprès du parent significatif. Dans la situation risquée, c'est l'invitation progressive à l'enfant de prendre un risque qui vise à déclencher le système d'attachement, c'est-à-dire idéalement un équilibre entre l'exploration de l'environnement et l'acceptation par l'enfant des limites imposées par le parent significatif. À l'exception du réconfort donné à l'enfant lorsqu'il le demande, le comportement du parent est contrôlé dans la situation étrangère grâce à des consignes bien précises afin de mettre en évidence, non pas les réactions immédiates de l'enfant au comportement parental, mais plutôt l'histoire des interactions parent-enfant. Dans la situation risquée, on demande au parent de ne pas interagir avec l'enfant et surtout de ne pas l'encourager ou le stimuler à explorer. Par contre, à tout moment, le parent peut consoler l'enfant et on lui demande d'assurer la protection ou la sécurité de l'enfant.

Nous avons expérimenté la situation risquée avec 21 pères et leur enfant âgé entre 12 et 18 mois. Trois types d'activation ont été observés. Dans la situation risquée, *l'enfant activé* (38,1 %<sup>6</sup>: 8/21) est capable d'interagir avec la personne étrangère, mais se retire lorsque cette dernière devient trop intrusive. Il monte dans l'escalier de façon prudente mais assurée et obéit au père lorsque ce dernier donne une consigne ou met une limite. Au quotidien, le père de cet enfant l'encourage à explorer par lui-même son environnement tout en assurant sa protection par la mise

---

6. Il ne faut pas donner de l'importance ici aux proportions obtenues puisque notre échantillon n'est pas du tout représentatif de la population générale. Les sujets ont été recrutés par des annonces dans des journaux de quartier et la majorité d'entre eux proviennent d'un milieu socioéconomique moyen.

de limites. Cet enfant a confiance en son père dans son rôle de protection et aura généralement confiance en soi dans les situations nouvelles ou même à risque ; il est en même temps prudent et sait comment réguler ses émotions. Dans la situation risquée, *l'enfant sous-activé* (33,3 % : 7/21) fige exagérément dès le début des initiatives de la personne étrangère et ne va jamais de lui-même dans l'escalier. Il demeure près du père ou le regarde beaucoup à distance. Au quotidien, ce père est surprotecteur et encourage peu l'enfant à explorer son environnement par lui-même. Dans la situation risquée, *l'enfant sur-activé* (28,6 % : 6/21) demeure toujours à l'aise avec la personne étrangère et monte dans l'escalier de manière impulsive sans regarder ce qu'il fait. Il est téméraire et n'obéit pas lorsque le parent lui met des limites. Au quotidien, ce père ne met pas de limites à l'enfant dans son exploration, ou en met peu, ce qui peut mettre ce dernier en situation de danger.

Les résultats de l'exposition de la situation risquée à 21 dyades mère-enfant provenant d'autres familles ont donné 38,1 % d'enfants activés, 33,3 % d'enfants sous-activés et 28,6 % d'enfants sur-activés. La situation étrangère soumise aussi à ce groupe de dyades mère-enfant à un mois d'intervalle a montré que les deux procédures évaluent des construits différents. En effet, parmi les 16 enfants qui ont un attachement sécurisant avec leur mère (soit 76 %), seulement 7/16 (soit 44 %) ont une relation activée avec la mère ; 31 % sont sous-activés et 25 % sont sur-activés.

Il nous faudra bientôt vérifier si la relation d'activation prédit l'adaptation de l'enfant à son environnement. Selon cette théorie, la relation d'activation père-enfant devrait être un meilleur prédicteur des agressions et des comportements extériorisés, et aussi des compétences sociales reliées au leadership, à la compétition et à la résolution des conflits (tout particulièrement chez les garçons) que la relation d'activation mère-enfant. Compte tenu que le père et la mère font tous deux, dans différentes proportions, du réconfort (sécurité de base) et de l'ouverture au monde, les deux pôles de la relation d'attachement pourraient en principe être évalués chez l'enfant avec chacun de ses deux parents et permettre ainsi de mieux prédire le développement de l'enfant. Il serait souhaitable aussi de vérifier l'importance pour le développement de l'enfant d'une complémentarité des fonctions paternelles et maternelles et de vérifier jusqu'à quel point ces fonctions sont indépendantes du sexe des parents.

## **Questionnaires sur l'ouverture au monde**

Il y a quelques années, nous avons élaboré et validé auprès des pères le QEP, un questionnaire contenant six dimensions, dont l'une appelée « ouverture au monde » (voir chapitre 3). L'émergence de la théorie de la relation d'activation nous a incités à explorer davantage le contenu de la

fonction paternelle d'ouverture au monde. Nous voulons maintenant présenter deux nouveaux instruments permettant d'évaluer cette fonction paternelle.

Le *Questionnaire d'ouverture au monde* (QOM) a été élaboré par Daniel Paquette, Marie-Noëlle Gagnon et Jean Ramdé en collaboration avec Chantal Zaouche-Gaudron de l'Université de Toulouse-Le Mirail. Il contient 27 items (avec une échelle Likert en 6 points variant de « jamais » à « très souvent ») à remplir par les pères d'un enfant d'âge préscolaire. Il a été validé avec un échantillon de 266 pères (207 Québécois et 59 Français) d'un enfant âgé de 26 à 69 mois. L'analyse factorielle (voir l'annexe 1) a mis en évidence trois dimensions expliquant ensemble 42 % de la variance totale :

Stimulation à la persévérance : consiste à encourager l'enfant à réussir des choses difficiles, à dépasser ses limites et à persévérer devant l'adversité, à initier l'enfant à des sports, à l'inviter à explorer et à prendre l'initiative du premier contact avec un enfant étranger.

Punition : consiste à punir ou à gronder l'enfant s'il désobéit, ne fait pas d'effort ou brise quelque chose.

Stimulation à la prise de risques : consiste à encourager l'enfant à entreprendre des activités risquées et à lui laisser beaucoup d'autonomie dans son exploration de l'environnement.

Les scores moyens des trois échelles ne sont significativement pas différents entre les filles et les garçons. La stimulation à la persévérance s'est révélée être corrélée positivement à la prosocialité de l'enfant (évaluée avec le BEHAVIOUR: Tremblay et autres, 1999) : plus les pères encouragent leurs enfants à dépasser leurs limites, plus les enfants interagissent positivement avec les autres. La punition n'est pas corrélée significativement à l'agressivité physique de l'enfant (évaluée avec le BEHAVIOUR) mais est corrélée positivement à deux des trois dimensions de compétition du *Questionnaire sur la compétition au préscolaire* (QCPS: Paquette et autres, document inédit) : plus le score de punition est élevé, plus les enfants sont compétitifs avec les autres enfants de la garderie pour les ressources de l'environnement et pour le statut social dans la hiérarchie de dominance. La stimulation à la prise de risque est corrélée négativement à l'insécurité de l'enfant (évaluée avec le BEHAVIOUR) : plus les pères invitent leurs enfants à prendre des risques, moins les enfants se sentent insécurisés. Ces données préliminaires avec un petit échantillon de sujets (n = 17) appuient l'idée que le père joue un rôle dans le développement de la confiance en soi du jeune enfant dans son exploration du monde social et physique et dans le développement de ses compétences liées à la compétition.

Le second questionnaire est le *Questionnaire d'ouverture au monde pour les adolescents et adolescentes* (QOM-A) qui a été élaboré par Michel Martin Eugène, Daniel Paquette et Amélie Dubé. Ce questionnaire de 24 items (avec une échelle Likert en 6 points variant de « jamais » à « très souvent ») est rempli par les adolescents et les adolescentes et porte sur l'ouverture au monde exercée par leur père durant leur enfance. Il a été validé avec un échantillon de 569 adolescentes et adolescents âgés de 12 à 17 ans. L'analyse factorielle (voir l'annexe 2) a mis en évidence cinq facteurs expliquant ensemble 49 % de la variance totale :

Stimulation à l'exploration	Items reliés à l'exploration de l'environnement, à l'invention de nouveaux jeux et à l'usage de nouveaux mots.
Stimulation à la compétition	Items qui concernent l'encouragement à la compétition et à la victoire dans les sports et autres activités.
Stimulation à la prise de risques	Dimension qui consiste, comme dans le QOM, à encourager l'enfant à entreprendre des activités risquées et à lui laisser beaucoup d'autonomie dans son exploration de l'environnement.
Stimulation à la persévérance	Items qui visent à encourager l'enfant à réussir des choses difficiles et à persévérer devant l'adversité.
Punition	Items qui visent à punir l'enfant lorsqu'il désobéit ou agit mal.

Les analyses montrent que les garçons comparativement aux filles ont été plus poussés à prendre des risques et à être compétitifs. Différentes données dans la littérature suggèrent que la socialisation favorise davantage la prise de risques chez les garçons que chez les filles. L'étude de Morrongiello et Dawber (1999) a montré que les pères et les mères encouragent verbalement les garçons à prendre des risques et invitent davantage les filles à être prudentes. De plus, les parents apportaient davantage de soutien aux filles dans les activités à risque alors qu'ils invitaient les garçons à performer dans ces activités sans l'assistance parentale. Dans le QOM-A, seule la stimulation à la compétition n'est pas corrélée significativement aux soins et à la surprotection reçus de leur père (évalués avec le *Parental Bonding Instrument*, Parke, Tupling et Brown, 1979). La stimulation à l'exploration, à la prise de risques et à la persévérance sont corrélées positivement aux soins reçus du père et négativement à la surprotection du père : plus les jeunes mentionnent avoir reçu des soins de leur père, plus ils disent avoir été stimulés à explorer, à prendre des risques et à persévérer devant les difficultés. S'ils se perçoivent comme étant protégés par leur père, moins ils disent avoir été stimulés à explorer, à prendre des risques et à persévérer devant les difficultés. La punition est corrélée négativement aux soins reçus du père et positivement à la surprotection du père, c'est-à-dire que plus les jeunes précisent qu'ils ont été punis par

leur père, plus ils disent aussi avoir été surprotégés et avoir reçus moins de soins de sa part.

Afin de pouvoir étudier la fonction paternelle d'ouverture au monde aux différents âges des jeunes, des instruments adaptés aux 0 à 2 ans et aux 6 à 11 ans devront être élaborés.

## CONCLUSION

Bien que les recherches sur les spécificités paternelles n'en soient qu'à leur début, cette revue de la documentation présente suffisamment de résultats pour nous permettre de croire que les pères jouent des rôles spécifiques auprès des enfants. Il ne faut certes pas traduire le terme « spécificité » par exclusivité puisqu'on observe un chevauchement important des comportements parentaux entre la mère et le père dans de nombreuses familles d'aujourd'hui. Il faut plutôt comprendre la spécificité en termes d'une prédominance de certains rôles parentaux favorisant telle ou telle autre dimension du développement de l'enfant. Les pères et les mères influencent tous deux l'adaptation des enfants à leur environnement, d'une manière complémentaire. Ce modèle de complémentarité entre la relation d'attachement et la relation d'activation est centré sur les besoins des enfants et, en ce sens, met l'accent sur l'engagement des figures significatives paternelles et maternelles et non pas nécessairement sur l'engagement des parents biologiques. Les pères semblent jouer un rôle majeur dans l'ouverture au monde reliée tout particulièrement à l'autonomie et à la gestion de la prise de risques au cours de l'exploration des environnements physique et social (qui permet de développer des habiletés physiques et sociales), à l'affirmation de soi et à la gestion de la colère dans les rapports sociaux avec les pairs et à la réussite scolaire et professionnelle. Les mères semblent influencer davantage le développement des comportements prosociaux (partage, coopération, etc.) et des problèmes de comportement intériorisés, alors que les pères semblent avoir une plus grande influence sur le processus de résolution de problèmes (incluant la résolution des conflits<sup>7</sup>) et les problèmes de comportement extériorisés. En multipliant les contextes d'apprentissage des enfants, les différences entre le père et la mère constituent une plus grande richesse pour les enfants que l'homogénéisation des pratiques parentales.

Les pères sont aussi davantage responsables que les mères des différences observées entre les filles et les garçons, par exemple les préférences pour les jeux associés à leur sexe. Selon toute vraisemblance, les filles et

---

7. Les stratégies de résolution des conflits des pères sont corrélées positivement à la compétence sociale des enfants (McDowell, Parke et Spitzer, 2002).

les garçons ont des prédispositions à répondre différemment aux stimuli de l'environnement (Shaw, Gilliom et Giovannelli, 2000; van Goozen, 2005) et les pères encourageraient davantage ces différences. Il semble que les garçons soient plus facilement excitables que les filles : ils réagissent plus rapidement à des situations de stress ou à des défis et à des situations de compétition (Maccoby, 1998). Les filles, de par leur maturation plus rapide, auraient davantage de facilité à apprendre les conduites prosociales et à exercer un contrôle d'inhibition sur leurs conduites agressives (Keenan et Shaw, 1997).

L'accélération des changements dans notre environnement physique et social plonge constamment l'individu dans une multitude de situations nouvelles qui le forcent à acquérir de la souplesse et de nombreuses compétences, et ce, à un âge de plus en plus précoce. La théorie de la relation d'activation prédit que la pression pour un engagement paternel accru se fera davantage sentir, car les enfants ont un besoin accru d'être outillés pour s'adapter à une société industrielle qui se veut plus complexe, exigeante et compétitive (Paquette, 2005). Dans le contexte de la participation active des femmes sur le marché du travail, on devrait s'attendre à obtenir des associations plus nombreuses entre la relation père-enfant et le développement des filles, alors que jusqu'à maintenant les spécificités paternelles semblent influencer davantage les garçons. L'existence d'un tel modèle explicatif spécifique du père et donc l'émission d'hypothèses à partir de ce modèle faciliteront l'exploration des différentes influences possibles du père sur le développement des enfants. Dans les prochaines années, les chercheurs devront faire preuve de créativité pour observer les pères et leurs enfants dans des contextes diversifiés et pour élaborer des instruments capables de mettre en perspective les particularités paternelles.

## LECTURES SUGGÉRÉES

- Grossmann, K., K.E. Grossmann, E. Fremmer-Bombik, H. Kindler, H. Scheuerer-Englisch et P. Zimmerman (2002), « The uniqueness of the child-father attachment relationship: fathers' sensitive and challenging play as a pivotal variable in a 16-year longitudinal study », *Social Development*, 11 (3), p. 307-331.
- Lamb, M.E., et C.S. Tamis-LeMonda (2004), « The role of the father », dans *The role of the father in child development*, 4<sup>e</sup> éd., New York, Wiley, p. 1-31.
- Le Camus, J. (2000), *Le vrai rôle du père*, Paris, Odile Jacob.
- Paquette, D. (2004c), « Theorizing the father-child relationship: Mechanisms and developmental outcomes », *Human Development*, 47 (4), p. 193-219.
- Parke, R.D. (1996a), *Fatherhood*, Cambridge et Londres, Harvard University Press.

## A N N E X E 1

FACTEURS DU QOM, SATURATION DES ITEMS, MOYENNES  
ET ÉCARTS-TYPES (N = 266)

Facteur 1 : Stimulation à la persévérance (13 items)	Saturation	Moyenne	Écart-type
– J’encourage mon enfant à réussir des choses difficiles (ex. : un casse-tête, un bricolage).	0,702	4,73	1,01
– Lorsque mon enfant a de la difficulté à réussir ce qu’il entreprend (avec des adultes, des amis ou des objets), je l’invite à persévérer.	0,679	5,07	0,92
– Lorsque mon enfant échoue une tâche, je lui dis que ce n’est pas grave et qu’il faut essayer de nouveau.	0,669	5,26	0,90
– J’encourage mon enfant à persister dans un jeu même s’il ne gagne pas.	0,604	4,55	1,02
– Je félicite mon enfant quand il a terminé les jeux de casse-tête ou d’encastrement.	0,593	4,39	1,21
– J’initie mon enfant à des sports (ex. : nager, patiner, monter à bicyclette, lancer une balle, etc.).	0,571	4,41	1,18
– Lorsque mon enfant hésite à aller parler à un autre enfant de son âge, je l’invite à prendre l’initiative du premier contact.	0,565	4,77	1,08
– J’encourage mon enfant à faire le mieux qu’il peut, à dépasser ses limites.	0,559	3,80	1,18
– J’encourage mon enfant à aller vers ses petits camarades.	0,539	4,05	1,30
– J’invite mon enfant à montrer aux autres enfants et aux adultes ce qu’il sait faire (ex. : chanter, faire une pirouette, etc.).	0,520	5,35	0,91
– J’invite mon enfant à explorer autour de lui lorsque nous allons à un nouvel endroit (ex. : se promener, toucher aux objets).	0,514	4,12	1,11
– Je fais pratiquer à mon enfant sa motricité (ex. : grimper, faire la roue, marcher en équilibre sur un petit muret, etc.).	0,508	3,56	1,34
– J’encourage mon enfant à terminer par lui-même les jeux de casse-tête ou d’encastrement.	0,507	4,81	1,10



<b>Facteur 2 : Punition (6 items)</b>	<b>Saturation</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Écart-type</b>
– Si mon enfant me désobéit, je le punis sévèrement.	0,743	2,59	1,16
– J’exprime de la colère lorsque mon enfant me désobéit.	0,701	3,74	1,20
– Si cela est nécessaire, j’utilise la force physique envers mon enfant pour faire valoir mon autorité.	0,696	4,27	1,20
– Je gronde mon enfant lorsqu’il me désobéit.	0,664	2,10	1,09
– Je gronde mon enfant lorsqu’il ne fait pas d’effort.	0,664	2,97	1,19
– Je punis mon enfant s’il brise quelque chose de précieux dans la maison.	0,630	2,90	1,30
<b>Facteur 3 : Stimulation à la prise de risque (8 items)</b>	<b>Saturation</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Écart-type</b>
– J’interdis à mon enfant de faire des activités risquées (ex. : grimper aux arbres, faire de la planche à roulettes, couper des légumes avec un couteau, etc.).*	0,755	2,71	1,31
– J’encourage mon enfant lorsqu’il entreprend une activité risquée (ex. : grimper aux arbres, faire de la planche à roulettes, etc.).	0,690	3,67	1,44
– J’encourage mon enfant à relever des défis physiques (ex. : monter une échelle, glisser avec un toboggan, marcher en équilibre sur un petit muret, etc.).	0,590	4,96	1,20
– Je ne laisse pas mon enfant faire des choses qui sont à risque de lui causer un <i>bobo</i> .*	0,560	3,48	1,37
– Au parc, je tolère que mon enfant s’éloigne de moi durant son exploration tant que je le vois.	0,536	4,91	1,24
– Lorsque mon enfant grimpe dans les jeux au parc, je me tiens sous lui prêt à intervenir au cas où il tomberait.*	0,534	3,33	1,38
– Lorsque nous allons au parc, je laisse mon enfant faire ce qu’il veut.	0,532	4,38	1,19
– J’accepte que mon enfant soit hors de mon regard si je sais qu’il n’y a pas de danger potentiel.	0,524	3,91	1,51

*Notes.*

\* Les scores de ces items doivent être inversés avant de calculer le score total de l’échelle.

Les facteurs expliquent respectivement 20,62%, 11,25% et 10,10% de la variance, pour une explication totale de la variance de 41,98%.

## A N N E X E 2

FACTEURS DU QOM-A, SATURATION DES ITEMS,  
MOYENNES ET ÉCARTS-TYPES (N = 569)

<b>Facteur 1 : Stimulation à l'exploration (6 items)</b>	<b>Saturation</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Écart-type</b>
– Mon père m'invitait à discuter avec lui.	0,686	3,77	1,53
– Mon père m'encourageait à inventer de nouveaux jeux.	0,677	3,11	1,57
– Mon père organisait des sorties avec moi.	0,605	4,00	1,36
– Mon père m'incitait à explorer autour de lui lorsque nous allions à un nouvel endroit.	0,593	3,78	1,44
– Mon père avait l'habitude de me parler en utilisant des mots nouveaux.	0,541	3,16	1,35
– Mon père m'incitait à adresser la parole aux enfants de mon âge que je rencontrais pour la première fois.	0,538	4,09	1,45
<b>Facteur 2 : Stimulation à la compétition (4 items)</b>	<b>Saturation</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Écart-type</b>
– Mon père m'encourageait à être compétitif.	0,856	3,62	1,56
– Mon père me poussait à la compétition dans les sports.	0,835	3,44	1,67
– Mon père m'encourageait à gagner dans les jeux avec mes amis et amies.	0,689	3,31	1,50
– Mon père m'incitait à être premier de classe.	0,585	3,55	1,86
<b>Facteur 3 : Stimulation à la prise de risque (6 items)</b>	<b>Saturation</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Écart-type</b>
– Mon père me permettait d'aller jouer dans le voisinage avec mes amis.	0,681	4,97	1,23
– Je pouvais aller jouer hors du champ de vision de mon père.	0,626	3,97	1,57
– Mon père me permettait d'aller coucher chez un ami.	0,601	4,26	1,61
– Mon père me permettait de faire des activités à risque (ex. : grimper aux arbres, couper avec un couteau, faire du vélo, nager...).	0,566	3,78	1,58
– Mon père ne me permettait pas de jouer avec les enfants qu'il ne connaissait pas.*	0,542	2,57	1,41
– Mon père me laissait faire les choses à ma manière (choisir mes amis, ranger mes jouets, déballer un cadeau, jouer).	0,507	4,79	1,24

<b>Facteur 4 : Stimulation à la persévérance (5 items)</b>	<b>Saturation</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Écart-type</b>
– Mon père m’incitait à ne pas lâcher en face des enjeux difficiles (travaux scolaires, sports, concours).	0,669	5,23	1,17
– Mon père m’incitait à essayer de nouveau quand je ne réussissais pas une tâche.	0,660	4,93	1,24
– Mon père m’encourageait à persister dans un jeu même si je ne gagnais pas.	0,655	4,87	1,20
– Mon père fixait à l’avance les limites et les règles avant que le jeu commence.	0,569	3,47	1,49
– Mon père montrait peu d’intérêt pour ce que je faisais (au parc, en randonnée ou ailleurs).*	0,485	2,13	1,26
<b>Facteur 5 : Punition (3 items)</b>	<b>Saturation</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Écart-type</b>
– Mon père me punissait quand j’avais mal agi.	0,867	4,19	1,37
– Quand je désobéissais à ses ordres, mon père me punissait.	0,847	3,93	1,45
– Mon père me chicanait ou me punissait sous le coup de la colère.	0,498	2,83	1,44

*Notes.*

\* Les scores de ces items doivent être inversés avant de calculer le score total de l’échelle.

Les facteurs expliquent respectivement 10,91 %, 10,13 %, 10,01 %, 9,51 % et 8,21 % de la variance, pour une explication totale de la variance de 48,77 %.

## LA COPARENTALITÉ DANS LE SYSTÈME FAMILIAL

---

*Marie-Noëlle Gagnon et Daniel Paquette*

Le concept de « coparentalité » est apparu au milieu des années 1970. Depuis, le terme a été utilisé de nombreuses façons pour décrire les relations entre conjoints ou ex-conjoints qui ont trait à la parentalité et à l'éducation des enfants. Comme le mentionnent Margolin, Gordis et John (2001), c'est à travers la relation coparentale que les parents négocient leurs rôles, responsabilités et contributions respectifs à l'égard de leurs enfants. Cette relation peut se révéler positive (lorsque les parents se soutiennent mutuellement) ou négative (lorsqu'un parent mine les efforts de son coparent). La coparentalité a été étudiée sous plusieurs angles, mais on peut regrouper les écrits sur le sujet en deux grandes catégories : 1) ceux qui s'intéressent à l'engagement relatif du père et de la mère et tentent de cerner les rôles et les apports respectifs de chacun, 2) ceux qui portent plutôt sur la qualité de la relation entre les conjoints dans l'exercice de leurs rôles parentaux (coopération, qualité de la communication, conflits et leur résolution, triangulation, respect des décisions de l'autre parent, etc.). L'intérêt d'une étude triadique de la famille, par l'intermédiaire du concept de coparentalité, réside notamment dans le fait qu'elle permet de comprendre les influences réciproques d'une dyade sur les autres dyades (relations père-mère, mère-enfant, père-enfant). Ainsi, une bonne partie de la littérature sur le sujet explore les relations entre différents aspects de la coparentalité et l'adaptation de l'enfant. D'autres écrits portent plutôt sur les facteurs associés à la coparentalité (qualité de la relation conjugale, caractéristiques des parents et de l'enfant, conditions de travail des parents, etc.) et tentent de cerner les antécédents et les conséquences des divers aspects de la relation coparentale.

Sans prétendre réaliser une recension exhaustive des écrits portant sur la coparentalité, le présent chapitre s'intéressera plus spécifiquement à l'engagement relatif du père et de la mère et à la qualité de la relation

entre les conjoints dans l'exercice de leurs rôles parentaux, de même qu'aux relations entre ces concepts, l'adaptation de l'enfant et diverses variables familiales. De plus, le regard analytique porté sur la coparentalité sera davantage circonscrit au contexte des familles biparentales tout en suscitant la réflexion quant à l'exercice de cette coparentalité dans des contextes plus diversifiés tels que les familles séparées, recomposées ou homoparentales. Ces choix quant à la recension des écrits présentée dans le présent chapitre sont principalement guidés par le fait, qu'à ce jour, les travaux effectués par l'équipe ProSPère ont peu abordé directement l'étude de cette dimension de la dynamique familiale. Il apparaissait toutefois essentiel de traiter de ces contenus dans cette première section de l'ouvrage, consacrée à l'état des connaissances et aux concepts clés liés à l'étude de la paternité.

## L'ENGAGEMENT PARENTAL RELATIF

Certains chercheurs ont comparé l'engagement des mères à celui des pères et constaté que les mères assument, encore aujourd'hui, la plus grande part des soins aux enfants, bien que cette disproportion s'atténue lorsque l'enfant avance en âge. Bien sûr, la répartition entre les parents des soins prodigués aux enfants varie d'une famille à l'autre, tant dans la nature et la qualité des soins que dans leur quantité. Pourtant, les études se centrant sur l'adaptation de l'enfant en fonction de l'engagement relatif de son père et de sa mère sont excessivement rares. Les résultats de recherches portant sur l'engagement parental et l'adaptation de l'enfant permettent toutefois de formuler plusieurs façons de concevoir l'engagement des deux parents, qui devront éventuellement être validées. Ces dernières ne sont pas mutuellement exclusives, mais se complètent et permettent d'étudier l'engagement parental sous différents angles.

### Le point de vue de l'équivalence parentale

Si l'on considère que les rôles parentaux maternels et paternels sont similaires et que l'apport de chacun au développement de l'enfant est de même nature, la proportion de soins apportée par chacun des parents importe peu. C'est peut-être pour cette raison que la communauté scientifique s'est peu intéressée, initialement, à l'engagement relatif des mères et des pères. Il peut alors sembler inutile de distinguer l'apport de la mère de celui du père. L'important pour l'enfant serait plutôt de recevoir tout ce dont il a besoin, peu importe qui le lui fournit. Les parents sont alors vus comme complémentaires au sens courant du terme : ils se complètent, partagent les soins et l'éducation de l'enfant, y ajoutent ce qui manque (peu importe sa nature) une fois la part de l'autre parent assumée. Pour assurer le bien-être de l'enfant, mère et père doivent s'adapter à ce qui se

passé (ou ne se passe pas) dans l'autre dyade parent-enfant, s'accorder, en quelque sorte, pour offrir conjointement à l'enfant ce dont il a besoin, en fonction de leurs compétences, de leurs préférences et de leurs disponibilités, mais également de celles de leur coparent. Ainsi, Dienhart (1998) parle de « partenaires parentaux interchangeable » alors que Hurstel (1996) utilise le terme « couple parental ». Cette perspective suggère que l'un des rôles du père est de s'adapter aux besoins de la dyade mère-enfant, d'être présent et disponible pour intervenir au besoin sans pour autant prendre la place de la mère. Du point de vue de l'équivalence parentale, on considère que ce rôle appartient aux deux parents : la mère, tout comme le père, doit s'ajuster à la dyade que forme le coparent avec l'enfant, en soutenir les forces et tâcher d'en compenser les faiblesses. Une telle façon de concevoir la coparentalité implique que père et mère peuvent se partager les différentes tâches parentales, en assumer seul certaines et en partager d'autres avec le coparent, quelles qu'elles soient, sans que l'enfant en souffre. Ainsi, Schaffer (1993) mentionne que les pères sont versatiles et peuvent assumer n'importe quelle fonction normalement assumée par les mères, et vice-versa. D'autres ont démontré que les capacités des pères sont équivalentes à celles des mères, que ce soit sur le plan des soins à l'enfant, du langage ou de la sensibilité parentale. Starrels (1994) mentionne que l'impact du père sur son enfant aurait davantage à voir avec ses caractéristiques comme parent qu'avec son sexe, et que les seuls comportements parentaux que le père ne saurait adopter sont la lactation et la gestation. De plus, on trouve dans les diverses recherches publiées peu de différences significatives entre les comportements des mères et ceux des pères (Berman et Pedersen, 1987).

Du point de vue de l'équivalence parentale, le coparentage idéal serait donc celui dans lequel chacun des parents s'adapte à ce qu'est l'autre et à ce qu'il fait avec l'enfant, de sorte que tous les besoins de l'enfant soient comblés, peu importe par qui. Si on adhère au concept d'équivalence parentale d'un point de vue qualitatif, on peut tout de même se demander de quelle façon il peut se concrétiser au niveau quantitatif. En d'autres termes, si les deux parents sont équivalents et parfaitement interchangeables, est-il vraiment nécessaire qu'un second parent soit impliqué ? Si oui, à quel point ?

**Le modèle additif** – Le point de vue de l'équivalence parentale ne distingue pas l'apport de chacun des parents. Les chercheurs qui ont adopté ce point de vue ont donc étudié la famille selon un modèle que l'on pourrait qualifier d'additif puisque « plus est synonyme de mieux : par exemple, l'idéal pour l'enfant est d'être exposé à un maximum de stimulations, peu importe leur provenance » (Ménard, 2001, p. 5). Dans ce contexte, l'apport du père aux soins des enfants comporte des bénéfices tant pour l'enfant lui-même que pour la mère.

Selon un modèle additif, l'importance du père résiderait dans le fait que deux parents peuvent forcément offrir à l'enfant plus (de disponibilité, d'interactions, de stimulations, de diversité, etc.) qu'un seul. Le fait pour l'enfant d'avoir l'occasion d'interagir avec ses deux parents résulte en des contextes d'apprentissage plus nombreux, d'autant plus que la présence d'un deuxième parent permet à l'enfant de vivre des relations triadiques, qui se distinguent des relations qu'il entretient avec sa mère et son père lorsqu'il se retrouve seul avec chacun d'eux. Les quelques études basées sur un modèle additif combinent les scores des mères et des pères. Par exemple, dans l'étude de Ménard (2001), le modèle additif (les scores de la mère additionnés aux scores du père) appliqué aux attitudes parentales est associé à la compréhension des émotions, à l'attachement et à l'agressivité de l'enfant; il est également relié à la compétence sociale lorsqu'il est appliqué aux pratiques parentales.

**La coparentalité comme facteur de protection** – Le point de vue de l'équivalence parentale permet également de concevoir l'implication des deux parents auprès de leur enfant comme un facteur de protection pour ce dernier. Étant donné qu'aucun parent ne peut, à lui seul, combler tous les besoins de son enfant, et puisque chacun présente des caractéristiques qui peuvent avoir un impact négatif sur leur progéniture, la présence d'un deuxième parent peut permettre de combler ces lacunes et d'en modérer les effets. Comme le mentionne Lechartier-Atlan (2000) : « Finalement, ce qui importe, c'est de limiter le pouvoir de l'un par l'autre. » (p. 39) De même, Muir (1989) écrit : « Winnicott (1944) souligne que l'enfant qui a deux parents a l'avantage de toujours avoir un parent à aimer quand l'autre est détesté. Il s'agit d'un bénéfice important compte tenu du fait que la haine ressentie par l'enfant peut constituer une menace pour son sentiment de sécurité<sup>1</sup>. » (p. 51) La théorie psychodynamique renforce également le point de vue « facteur de protection », en suggérant que le père a pour fonction de briser la relation symbiotique entre la mère et l'enfant, symbiose qui à long terme est considérée nocive pour l'enfant. On constate donc que la coparentalité (et l'implication du père) est importante parce que l'engagement d'un parent peut permettre de compenser les faiblesses ou les excès de l'autre parent. Pour ce qui est du temps consacré à l'enfant, notamment, certaines études ont démontré que les pères sont plus engagés auprès de l'enfant si leur conjointe travaille (Lesnard, 2003) et que les mères cèdent davantage de terrain au père lorsqu'elles ont un horaire de travail atypique (Boyer et Nicolas, 2006). Les pères semblent donc compenser au besoin la moindre disponibilité de leur partenaire,

---

1. Traduction libre.

qui pourrait nuire au bon développement de l'enfant, par un engagement accru auprès de celui-ci.

Certains chercheurs ont constaté que l'engagement paternel auprès du bébé dont la mère est dépressive a, à long terme, un effet modérateur sur les difficultés de l'enfant. En quelque sorte, les pères représenteraient une source alternative de stimulation pour l'enfant. Par exemple, dans une étude de Kaplan, Dungan et Zinser (2004), les enfants dont la mère souffrait de dépression chronique répondaient aux paroles du père qui leur étaient adressées, mais pas à celles de la mère. Les chercheurs en concluaient qu'un déficit à long terme en paroles maternelles adressées à l'enfant (et le retrait maternel qui y est associé) pourrait être relié à des difficultés attentionnelles et cognitives chez l'enfant, qui aurait fini par se désintéresser des voix féminines. Dans un tel cas, la présence du père auprès de son enfant aurait une importance capitale. Toutefois, les études qui adoptent une perspective quantitative de l'engagement paternel arrivent à des résultats contradictoires. Certains chercheurs constatent que, comparativement aux conjoints dont la mère n'est pas dépressive, les partenaires de mères dépressives compensent les incapacités de cette dernière en consacrant plus de temps à l'enfant (Hops, Biglan et Sherman, 1987). D'autres chercheurs n'obtiennent toutefois pas de différences quant à l'engagement du père, que la mère souffre de dépression ou pas (Mezulis, Hyde et Clark, 2004). L'engagement paternel (qu'il soit évalué en unités de temps ou en comportements) pourrait donc avoir une certaine importance pour contrer les effets néfastes d'un problème de santé mentale chez les mères.

Sur le plan de la sécurité de l'attachement, on a constaté qu'un attachement sécurisant à un parent peut compenser en partie un attachement insécurisant à l'autre parent. Par exemple, des cliniciens d'expérience constatent que l'apport du père est particulièrement nécessaire à l'enfant dans les cas où la mère a connu un vécu traumatique. Gauthier (1999) mentionne: «Le rôle du père est d'autant plus important que, dans le couple, la mère a été l'objet, durant son enfance, d'abus et de violence et qu'il lui est difficile de faire appel à des images parentales positives. Le père est alors appelé à jouer un rôle compensateur auprès d'elle et du jeune enfant par son attachement et son encadrement structurants.» (p. 58)

Bien sûr, le fait de considérer l'implication des deux parents en termes de facteur de protection implique qu'il faut tenir compte de la qualité de la parentalité, une variable qui a souvent été reliée à l'adaptation de l'enfant. En ce qui concerne la qualité des interactions, la recherche basée sur les classifications de Baumrind (1971) a démontré qu'un style parental qui allie la chaleur et le contrôle est le plus favorable pour l'enfant. Les enfants de parents autoritaires, quant à eux, tendent à avoir des compétences sociales déficientes, une faible estime de soi et des niveaux plus



élevés de dépression, alors que les enfants de parents permissifs sont peu autonomes et ont du mal à contrôler leurs impulsions. On peut donc penser que le fait d’avoir un parent démocratique (qui fait preuve à la fois de chaleur et de contrôle) pourrait compenser en partie l’impact négatif d’un parent autoritaire ou permissif, en fournissant à l’enfant la chaleur ou le contrôle qui lui manquerait autrement.

Certains chercheurs ont constaté que la relation entre l’engagement du père auprès de l’enfant et l’adaptation de ce dernier est médiatisée par la qualité de la relation père-enfant (Cabrera, Tamis-LeMonda, Bradley, Hofferth et Lamb, 2000 ; Lamb, 1997) : l’engagement du père a un effet plus bénéfique lorsque la relation est proche et chaleureuse. L’impact de l’engagement paternel sur l’enfant dépendrait de plusieurs facteurs, dont le style parental du père. On peut supposer qu’il en va de même pour la mère, bien qu’aucune étude ne semble s’être intéressée à l’influence, sur l’adaptation de l’enfant, de la *quantité* des interactions mère-enfant. Tout au plus a-t-on étudié le développement des enfants privés de mère à plus ou moins long terme. On semble généralement considérer que plus la mère est engagée auprès de son enfant, plus son influence sur ce dernier devrait être bénéfique.

Un minimum d’engagement de qualité de la part des deux parents contribuerait donc à assurer le bien-être et le sain développement de l’enfant. Bien qu’on n’ait pas établi le minimum d’engagement maternel et paternel nécessaire pour qu’un effet protecteur survienne, on peut penser que ce seuil est déterminé par de multiples facteurs, notamment certaines caractéristiques de l’enfant, de ses deux parents et des environnements de vie fréquentés par les différents membres de la famille, de même que l’adversité à laquelle ils doivent faire face. Par ailleurs, pour qu’il y ait au moins un minimum d’engagement de la part d’un parent, il est nécessaire que son coparent lui permette de s’impliquer auprès de l’enfant, ou même favorise son implication. En ce sens, l’étude du *gatekeeping* maternel et des croyances parentales est particulièrement intéressante. Nous y reviendrons plus loin.

## La différenciation parentale

D’un point de vue évolutionniste, les enfants qui obtiennent les ressources les plus variées seraient les mieux adaptés. L’implication de deux parents et les contrastes qu’ils peuvent apporter à l’enfant constitueraient donc une richesse pour ce dernier. Dans un tel contexte, il serait favorable pour l’enfant que ses parents développent des « spécialités », c’est-à-dire qu’un parent soit plus engagé dans certains domaines des soins et de l’éducation de l’enfant, alors que son coparent le serait dans d’autres domaines. L’énergie, nécessairement limitée, investie par les parents dans

les soins et l'éducation de leur enfant est vue comme plus profitable si elle permet d'offrir à l'enfant une stimulation diversifiée, rendue possible par le partage des tâches parentales. Les études basées sur un tel point de vue chercheront entre autres à répondre aux questions suivantes : « Y a-t-il certains domaines des soins ou de l'éducation de l'enfant dans lesquels les pères sont plus engagés que les mères (et vice-versa) ? Y a-t-il certains domaines des soins et de l'éducation de l'enfant dans lesquels il est souhaitable pour l'enfant que les pères participent davantage que les mères (et vice-versa) ? Jusqu'à quel point un parent doit-il se différencier de l'autre parent pour que l'enfant en bénéficie ? » Plusieurs chercheurs ont déjà apporté des réponses à la première de ces questions (voir le chapitre 4). Les deux autres questions ont cependant été largement ignorées. On a tout de même constaté que les enfants sont mieux acceptés par leurs pairs si leur père se joint aux jeux qu'ils font avec un ami, mais que leur mère ne s'engage pas dans ces jeux (Pettit, Brown, Mize et Lindsay, 1998). De même, Hoffman et Youngblade (1999) rapportent que la stimulation verbale par la mère prédit la popularité future de l'enfant, alors que la popularité a plutôt été reliée chez les pères à une interaction parent-enfant physiquement enjouée, affectueuse et socialement engageante. Ménard (2001) constate quant à elle que la différence des scores de pratiques éducatives de la mère et du père permet de prédire l'anxiété et la compétence sociale de l'enfant, quel que soit son sexe. Ces résultats de recherche justifient l'étude de la différenciation parentale en rapport avec l'adaptation de l'enfant.

Jean Le Camus a popularisé en Europe, avec les membres de son équipe, une conception de la différenciation parentale qui décrit les fonctions parentales comme étant, d'une part, la sécurisation affective (que l'on dit « maternelle ») et, d'autre part, la protection et la stimulation (que l'on dit « paternelles »). Paquette (2004a, 2004c) conçoit lui aussi la mère comme étant surtout sécurisante et le père comme étant surtout dynamisant. Il souligne également l'opposition entre les dimensions « réconfort » et « activation » des rôles parentaux : selon lui, un parent ne peut être à la fois la source principale de réconfort et d'activation de l'enfant. Les parents sont donc vus comme complémentaires : l'enfant qui bénéficie d'une relation sécurisante avec sa mère peut explorer le monde qui l'entoure, exploration dans laquelle le père joue un rôle de catalyseur en stimulant son enfant à l'autonomie et de protecteur en exerçant un certain contrôle. Selon Paquette, c'est essentiellement dans les jeux, un domaine où les plus grandes différences entre la qualité des comportements des mères et des pères émerge, que la relation d'activation se développe.

Certaines études apportent un soutien aux points de vue de Le Camus et de Paquette. Par exemple, on a constaté que les enfants perçoivent différemment leur mère et leur père, faisant davantage appel à la première

lorsqu'ils ont besoin de protection et de réconfort, et au second lorsqu'ils recherchent un partenaire de jeux (Lamb, 2004). Les pères seraient plus stimulants avec leur enfant, même lorsqu'ils effectuent des tâches qui sont plus souvent effectuées par les mères. Ils auraient davantage tendance à déstabiliser l'enfant et à l'inciter à repousser ses limites. Précisons que les nombreuses recherches qui ne relèvent que très peu de différences entre les échantillons de pères et de mères suggèrent que les rôles adoptés par les deux parents seraient propres à chaque famille (ils varieraient donc selon les compétences et les intérêts des individus ainsi que selon les contraintes et les caractéristiques du milieu, qu'elles soient familiales, sociales ou culturelles). Toutefois, on a constaté dans certaines recherches que, même lorsqu'on n'observe pas de différences entre les comportements des mères et des pères, les variables étudiées sont souvent reliées à des résultats différents chez les enfants selon qu'elles sont mesurées chez la mère ou chez le père. Par exemple, dans une étude de MacDonald et Parke (1984), on trouve une corrélation négative entre les comportements directifs du père et la compétence sociale de l'enfant, alors que les mêmes comportements chez la mère sont associés positivement à la compétence sociale des filles. Par ailleurs, pour des raisons en partie biologiques (grossesse et allaitement), la mère se trouve le plus souvent premier donneur de soins, ce qui tend à orienter la différenciation parentale dans le sens préconisé par Le Camus et Paquette. Finalement, selon Paquette, le fait que l'on ne décèle que peu de différences entre les mères et les pères pourrait être attribuable à des considérations méthodologiques (voir chapitre 4).

## LA QUALITÉ DE LA RELATION ENTRE LES PARENTS

Tel qu'il est mentionné au début du présent chapitre, la coparentalité a été étudiée sous deux angles principaux : celui de l'engagement respectif des deux parents dans l'éducation et les soins de l'enfant et celui de la qualité de la relation entre les parents. Nous avons déjà traité des différents points de vue sur l'engagement parental relatif des mères et des pères ; la présente section sera consacrée aux études qui se sont intéressées à la qualité de la relation entre les parents, parfois appelée alliance parentale ou alliance coparentale. Selon Abidin et Brunner (1995), l'alliance parentale mesure le degré d'engagement et de coopération entre les conjoints dans l'éducation de l'enfant. Weissman et Cohen (1985) considèrent qu'une bonne alliance parentale peut être établie si chaque parent demeure engagé envers l'enfant, valorise l'implication de l'autre parent avec l'enfant, respecte le jugement de son coparent et désire communiquer avec lui. Initialement, les chercheurs se sont intéressés à la qualité de la relation maritale et à son impact sur l'engagement parental, la qualité de

la parentalité et le développement de l'enfant. Une relation maritale de qualité (harmonie, stabilité, satisfaction) a été associée à des niveaux d'engagement parental plus élevés et à une meilleure adaptation chez l'enfant, alors qu'une moindre satisfaction conjugale est associée à des relations parent-enfant moins chaleureuses (Cowan et Cowan, 1999; Erel et Burman, 1995). Par la suite, on s'est toutefois aperçu qu'une relation coparentale soutenante a des effets positifs sur le développement de l'enfant, au-delà de la qualité de la relation conjugale. Il est donc apparu important de distinguer relation conjugale et relation coparentale. L'apport prédictif de la relation coparentale sur l'adaptation de l'enfant se distingue également de celui des relations mère-enfant et père-enfant et des dynamiques triadiques. On a d'ailleurs constaté que les comportements des parents dans une relation dyadique diffèrent de leurs comportements dans un contexte familial.

Il semble que l'alliance parentale puisse jouer un rôle protecteur pour les enfants dans la famille si les adultes s'efforcent de maintenir une relation saine en tant que parents malgré leurs problèmes conjugaux. Cela pourrait expliquer que l'on trouve dans certaines familles où règne une discorde conjugale importante des enfants qui présentent peu ou ne présentent pas de difficultés. Certains chercheurs ont étudié les répercussions de la qualité de la relation coparentale sur plusieurs troubles intériorisés et extériorisés de l'enfant. McHale et ses collègues (2002) concluent des résultats de ces études qu'une relation coparentale de mauvaise qualité (détachement d'un conjoint, parfois associé à un surengagement de la part de l'autre parent, manque de coordination, de coopération et de chaleur, partenaire qui mine les comportements parentaux de son conjoint ou le dénigre) constitue un facteur de risque pour le développement de l'enfant, alors qu'une relation coparentale dans laquelle les parents coopèrent, sont solidaires et chaleureux contribue au comportement prosocial de l'enfant et à sa compétence avec ses pairs.

## LES FACTEURS ASSOCIÉS À LA COPARENTALITÉ

L'un des intérêts de l'étude de la coparentalité réside dans l'analyse des relations existant entre cette dimension et d'autres variables familiales. Le système coparental est en effet influencé par différents sous-systèmes familiaux et les influence à son tour. Les résultats de recherche suivants donnent un bref aperçu de l'état des connaissances dans le domaine et permettent d'entrevoir la nécessité de tenir compte de plusieurs variables familiales lorsque l'on étudie la coparentalité.

Un grand nombre d'études a relié la qualité de la relation coparentale à divers aspects de la relation conjugale, notamment les conflits maritaux (Katz et Gottman, 1996), le consensus marital (Hughes, Gordon

et Gaertner, 2004), la satisfaction maritale (Belsky et Hsieh, 1998; O'Brien et Peyton, 2002) et la détresse conjugale (McHale, 1997). Dans une étude de van Egeren (2004), la relation maritale entretenue avant la naissance – et principalement les interactions maritales positives du père – constitue un prédicteur important du coparentage après la naissance. Le fonctionnement conjugal semble aussi avoir une influence sur la parentalité à travers la relation coparentale : l'alliance parentale médiatise les effets de la qualité maritale et des conflits conjugaux sur les comportements parentaux (Floyd, Gilliom et Costigan, 1998; Margolin, Gordis et John, 2001).

La qualité de la relation coparentale présente également des liens directs avec la qualité de la parentalité, une relation coparentale de qualité ayant été associée à un style parental chaleureux (Abidin et Brunner, 1995). Les conjointes de pères soutenant et encourageants sont habituellement plus compétentes comme mères (plus patientes, flexibles, sensibles et adéquates au niveau de la réponse émotionnelle), ce qui tend à améliorer la qualité de leur relation avec leur enfant. Le soutien de la conjointe permet également d'améliorer la qualité de l'engagement paternel (Allen et Daly, 2002).

En général, les mères sont moins satisfaites de la relation coparentale que les pères (van Egeren, 2004; Floyd et Zmich, 1991). Ainsi, dans une étude de Margolin, Gordis et John (2001), les mères étaient jugées plus coopératives que les pères et évaluaient plus négativement la relation coparentale que ces derniers. Parmi les caractéristiques des parents qui ont été associées à la qualité de la relation coparentale, on retrouve également la dépression maternelle (Hughes, Gordon et Gaertner, 2004), le niveau d'éducation de la mère (Dopkins Stright et Stigler Bales, 2003) et une divergence entre les mères et les pères au niveau de certains traits de personnalité (Gable, Crnic et Belsky, 1994).

On constate que la relation coparentale peut être affectée par certaines caractéristiques de l'enfant, notamment l'âge, le sexe et le tempérament de ce dernier. Ainsi, Margolin, Gordis et John (2001) constatent que les parents d'adolescents se montrent moins coopératifs que les parents d'enfants d'âge préscolaire. En ce qui concerne le sexe de l'enfant, McHale (1995) rapporte des relations coparentales plus conflictuelles si l'enfant est un garçon. Une pauvre alliance parentale a aussi été associée à une plus grande négativité dans la relation père-fille, mais pas dans la relation père-fils (Floyd, Gilliom et Costigan, 1998). Finalement, le tempérament de l'enfant semble affecter la qualité de la coparentalité telle qu'elle est perçue par les pères (van Egeren, 2004).

## CONCLUSION

Que l'on étudie la coparentalité selon le point de vue de l'équivalence ou de la différenciation parentale, il émerge clairement des écrits scientifiques que la coparentalité occupe une place centrale dans l'étude de l'engagement des pères auprès de leurs enfants. Une coparentalité de qualité, en plus de comporter de nombreux bénéfices pour les enfants, s'accompagne habituellement d'une relation conjugale plus satisfaisante, de croyances parentales moins contraignantes et d'un style parental plus adéquat. Les travaux futurs de l'équipe ProsPère devront approfondir l'ensemble des dimensions reliées à la coparentalité dans le cadre de recherches empiriques. En effet, malgré l'importance du concept de coparentalité, notamment à cause de la forte association entre l'entente coparentale et l'engagement paternel, l'équipe s'y est somme toute peu intéressée directement. La préoccupation de l'équipe pour les pères eux-mêmes et sa motivation à mieux comprendre la paternité dans différentes situations explique peut-être cette lacune. Il apparaît néanmoins, comme il a été démontré dans ce chapitre, que de considérer la paternité dans des perspectives systémique et écologique nécessite de comprendre les liens coparentaux dans des contextes diversifiés: les familles intactes, séparées, recomposées, homoparentales ou dans tout autre contexte où deux parents jouent un rôle éducatif auprès de l'enfant.

## LECTURES SUGGÉRÉES

- Dienhart, A. (1998), *Reshaping fatherhood: The social construction of shared parenting*, Thousand Oaks, Sage.
- Dubeau, D., et S. Coutu (2003), « Un père et une mère, des différences qui font la différence pour l'enfant », *Prisme*, 41, p. 58-75.
- Kaplan, P.S., J.K. Dungan et M.C. Zinser (2004), « Infants of chronically depressed mothers learn in response to male, but not female, infant-directed speech », *Developmental Psychology*, 40 (2), p. 140-148.
- Le Camus, J. (2000), *Le vrai rôle du père*, Paris, Odile Jacob.
- Margolin, G., E.B. Gordis et R.S. John (2001), « Coparenting: A link between marital conflict and parenting in two-parent families », *Journal of Family Psychology*, 15 (1), p. 3-21.
- Paquette, D. (2004c), « Theorizing the father-child relationship: Mechanisms and developmental outcomes », *Human Development*, 47, p. 193-219.

Page laissée blanche intentionnellement

*Sociologue au Centre  
national de recherche scientifique (CNRS), Paris*

C'est un hommage et un plaisir de commenter cette première section de l'ouvrage. Et je réagirai en tant que sociologue qui travaille au CNRS (Centre national de recherche scientifique) à Paris, sur la paternité et le masculin depuis 1985. Notre regard portera plus spécifiquement sur la comparaison entre la France et le Québec<sup>1</sup> concernant l'évaluation des changements de la paternité, dans le sens des effets de la modernisation de la condition féminine sur la modernisation du masculin avec la perte de légitimité du patriarcat rural et du patriarcat industriel. La paternité constituant un exemple remarquable de ces transformations. Nous privilégierons les analyses des facteurs qui favorisent les implications des pères ou qui, au contraire, les freinent et qui contribuent ainsi à redéfinir les contours de la paternité contemporaine à partir de cette magnifique formule que nous trouvons ici avec « l'engagement paternel ». Alors que nos travaux vont dans le sens de la « conscience paternelle » (Castelain-Meunier, 2004, 2005), nous réagirons à ce que chacune de ces deux différentes mises en perspective implique.

Cette première partie de l'ouvrage constitue un précieux recueil et une synthèse inédite très exhaustive et très riche de travaux spécialisés sur la paternité, qui possède la vertu de présenter et de poser des questions essentielles, mais aussi de recenser et d'explorer différentes solutions en politique sociale. L'excellence québécoise se trouve ainsi représentée dans cette volonté d'aller toujours plus loin dans la compréhension des comportements humains et la mise en place de dispositifs sociaux toujours plus innovants.

---

1. Dans ce chapitre, nous nous référons davantage au Québec plutôt qu'au Canada puisque plusieurs des travaux discutés dans le présent ouvrage sont réalisés dans cette province. Nous croyons toutefois que le contexte québécois reflète, à maints égards, la situation canadienne. Selon la recension canadienne portant sur les pratiques d'intervention menées auprès des pères, Bolté, Devault, St-Denis et Gaudet (2002) indiquaient que les programmes recensés provenaient principalement de trois provinces canadiennes : l'Ontario, la Colombie-Britannique et le Québec.



Dans l'ensemble de cette section, nous trouvons des éléments fondamentaux qui permettent de mieux appréhender la complexité de la paternité contemporaine et d'établir des comparaisons avec la France, ce qui sera notre premier propos, en privilégiant les éléments qui nous semblent les plus saillants. En deuxième lieu, nous reviendrons sur l'engagement paternel qui constitue aussi un axe très intéressant dans cette section de l'ouvrage. Nous proposons de le commenter en réfléchissant à la démarche qui permet d'intégrer les spécificités de la conjoncture à la notion de conscience paternelle qui complète la notion d'engagement paternel. Enfin, en troisième lieu, nous y adjoindrons les notions d'ambivalence et de paradoxe que nous sentons omniprésentes dans les exemples qui accompagnent le présent ouvrage.

## **1. Comparaison de la paternité entre les contextes québécois et français**

Ce livre rappelle qu'au Québec, et nous pouvons l'appliquer à la France, on parle de l'avènement de la paternité relationnelle. Celle-ci désigne le remplacement de la paternité institutionnelle définie par un rôle et une fonction très distincts entre les sexes et qui varient au cours de l'histoire, par une place parentale qui se précise dans l'interaction avec la mère et l'enfant, en référence à la préoccupation et à ce qu'on pourrait désigner par « l'énigme » de l'affirmation de la subjectivité de chacun des trois. L'accélération des changements dans ce domaine concerne le Québec depuis une cinquantaine d'années et la France, depuis une quarantaine d'années.

On est sensible au fait que l'histoire des pères au Québec peut se caractériser par leur appauvrissement, notamment avec le retour à la vie rurale. Mais l'histoire de la paternité se caractérise aussi comme pour la France par l'éloignement du père, l'individualisation des enfants, le droit des femmes et l'intervention de l'État. L'ensemble de ces facteurs contribue à transformer la paternité. On parle même en France, de crise de la paternité, de société sans père, du déclin de l'autorité dans un contexte où les réflexions sur la paternité sont restées longtemps en référence avec l'histoire et la psychanalyse.

Au Québec, depuis 1990, comme l'écrivent les auteurs, la parentalité n'est pas uniquement associée à la maternité. En France, on ne commence que depuis peu, à les distinguer. Le développement de la médiation qui a été promue au Canada a constitué une avancée majeure dans ce sens, elle a été mise en place, comme chacun sait, beaucoup plus tard en France. C'est peut-être aussi sans manquer d'être paradoxal, l'expression au Canada d'une forte réaction au pouvoir des femmes qui est d'autant plus important que les femmes canadiennes ont eu à affronter de nombreuses difficultés

en arrivant au pays. Toujours est-il que nous retiendrons qu'au Canada les politiques sociales se sont largement développées ainsi qu'un ensemble de mesures. Elles concernent entre autres au Québec les pensions alimentaires qui sont prélevées automatiquement depuis 1995, et le recours gratuit à la médiation depuis 1997 ainsi qu'à la création d'un regroupement pour la valorisation de la paternité, fondé à Montréal en 1997 en réaction à l'image négative trop souvent diffusée sur les pères. On s'intéresse aussi aux pères migrants. Qu'il s'agisse des problèmes économiques, de la scolarité des enfants, de l'adaptation à la société, de la déstabilisation de l'identité masculine dans les rapports entre les hommes et les femmes.

En 2000, l'importance du rôle du père auprès des enfants dans les préoccupations politiques, sociales et familiales se confirme tandis que le débat sur l'absence des pères dans la vie des enfants se développe. Le rapport Rondeau (2006) sur la violence montre que les femmes, comparativement aux hommes, sont « surprotégées » par les lois québécoises. Ce rapport montre aussi que les conflits concernent les rapports de sexes, la remise en cause de l'autorité paternelle et de l'exercice de la paternité ainsi que l'ingérence du droit dans la vie privée. Un autre rapport Rondeau (2004) sur la santé des hommes mettait en évidence le fait qu'ils éprouvent de grandes difficultés à faire appel à des réseaux d'assistance et qu'ils n'y ont recours qu'à l'extrême limite, c'est-à-dire quand il est trop tard. D'autant que l'omniprésence du personnel féminin, ainsi que les représentations qui associent les réseaux sociaux aux femmes ne les incitent pas à le faire.

La démarche de l'équipe de recherche ProsPère qui se développe au Québec nous semble particulièrement riche en privilégiant l'étude du « comment faire » des pères ainsi que la recherche de subjectivité. Nous ne connaissons pas de regroupement équivalent en France en sociologie et l'initiative vaudrait la peine d'être reprise. Cette démarche valorise le développement d'un ensemble de recherches concrètes sur le terrain orientées par des préoccupations d'actions sociales adaptées. La démarche « ProsPère » permet de synthétiser des données théoriques et conceptuelles et de définir des nouvelles orientations en indiquant des pistes prometteuses de recherche. Nous y reviendrons plus loin.

Rappelons enfin que depuis 2002, contrairement à la France, une loi québécoise<sup>2</sup> institue le concept d'homoparentalité avec le fait que la filiation par adoption devient accessible aux homosexuels. L'accent est ainsi mis sur la paternité sociale.

---

2. Il s'agit du projet de loi 84, adopté au Québec en juin 2002. Sur le plan canadien, le projet de loi C38 a été adopté en 2005.

Les initiatives françaises sont sans conteste plus timides que les canadiennes, même si l'on peut faire état de caractéristiques communes. On constate toujours un retard ou des restrictions. Si la France a instauré en 2002 un livret de paternité et un congé de paternité de 14 jours, ce dernier paraît encore limité au regard des cinq semaines au Québec<sup>3</sup>.

Il n'est pas inutile de rappeler les spécificités du contexte français, afin de mieux comprendre la « frilosité française ». Le terme *papa poule* apparu dans les années 1980, comprenait à la fois une dimension tendre et péjorative, avec une connotation au « féminin ». Cette référence n'a cessé d'accompagner les représentations de la paternité contemporaine y compris lorsqu'il s'agissait de s'interroger sur les pratiques quotidiennes. Comme si toujours le regard était biaisé. Du fait que l'enfant était considéré comme l'apanage de la femme. La comparaison avec les comportements des mères constituait une référence et une sorte d'étalonnage automatique.

Par ailleurs, l'intérêt porté à la paternité était suspecté d'antiféminisme, dans une dynamique culturelle qui combattait la domination et à laquelle le comportement des pères était automatiquement associé. Il était difficile de faire admettre que des changements avaient eu lieu dans la mesure où pour les évaluer, la comparaison renvoyait immédiatement au repérage des différences avec les femmes. Les groupes de défense de la paternité qui ont vu le jour en 1975, date à laquelle le divorce par consentement mutuel est devenu possible et qui s'insurgeaient contre l'attribution automatique de la garde à la mère en cas de séparation, manquaient de légitimité au regard du poids de la double journée de la femme et de l'automatisme culturel qui unit la mère et l'enfant. Les associations de pères qui se sont développées ne manquent pas d'attirer l'attention sur le fait que la paternité ne se limite pas au seul rôle de pourvoyeur économique.

Les recherches sociologiques françaises sur la paternité sont demeurées longtemps timides. Elles commencent seulement à se développer réellement depuis quelques années. Leur impact est minimisé par des études statistiques qui rendent compte de la permanence des différences entre les hommes et les femmes dans la répartition des tâches domestiques et dans l'éducation des enfants témoignant de l'absence de changements

---

3. Au Canada, un congé de paternité avec plein salaire et avantages sociaux pendant une période d'au plus quatre (4) semaines est prise à la discrétion de l'employé pendant la ou les périodes qui suivent immédiatement: (1) la naissance d'un enfant ou (2) la venue de l'enfant sous sa garde, ses soins ou sa surveillance pour la première fois. Au Québec, les prestations de paternité sont exclusives au père et ne peuvent être partagées entre les deux parents. Selon le régime de base, cinq (5) semaines de prestations au taux de 70 % sont allouées. Le régime particulier alloue quant à lui, trois semaines de prestation au taux de 75 %.

depuis vingt ans. Les statistiques mesurent en effet de cette manière l'ensemble des comportements toutes classes d'âge confondues en utilisant des questions qui véhiculent elles-mêmes bien souvent les différences qui sont constatées *a posteriori*. Aussi, rendre compte des difficultés vécues par les pères est encore souvent perçu comme antiféministe, marginal ou indécent. La difficulté des pères à obtenir la garde est souvent associée à une forme de passéisme de leur part comme un témoignage du désintérêt qu'ils manifestent à l'égard de l'enfant en confondant les causes et les conséquences. Le débat sur les pères existe autour d'un clivage entre les partisans des nouvelles manières d'être père et les défenseurs des modèles traditionnels qui n'acceptent pas la remise en cause de la culture masculine, celle-là même qui a accompagné leur éducation et leur enfance.

La juxtaposition des modèles et le poids des stéréotypes dessinent une réalité qui doit être d'autant plus prise en compte que les transformations sont le fruit de la réitération et du changement. Rappelons brièvement que le modèle traditionnel implique la distinction entre le sacré et le profane, entre le pur et l'impur, ce qui crée des clivages entre le masculin et le féminin autour d'une distinction symbolique et d'une hiérarchie des valeurs. Dans ce modèle, la référence étymologique stabilisée au XII<sup>e</sup> siècle, assimile la femme à la femelle et l'homme y est défini par l'entremise du pronom impersonnel « on ». L'une (la femme) étant du côté de la nature, l'autre (l'homme), du côté de la culture et donc détenteur du sens, y compris en fait de la religion. Cette dualité plus présente que jamais à l'échelle mondiale est d'autant plus réactivée qu'elle s'estompe avec la culture égalitaire et les *gender policies*. Il en est de même pour le modèle industriel qui hiérarchise les places et les rôles : privés-domestiques et sociaux-publics, en les assignant pour les premiers au féminin, pour les seconds au masculin.

Les modèles contemporains font éclater ces repères en leur faisant perdre leur légitimité au nom de la diversité des places et des rôles. Combiner tous les registres devient l'apanage de la vie contemporaine, en même temps que transparaissent l'importance et la complexité des rapports à soi et à l'autre. Les hommes vivent aujourd'hui une métamorphose dans le rapport au masculin, promue par certains et violemment combattue par d'autres, à tel point qu'on peut parler de fracture socioculturelle dans les représentations qu'ils ont d'eux-mêmes. Certains auteurs évoquent des transformations (Connell, 1995; Welzer-Lang, 2005) à la suite des prises de conscience masculines susceptibles de changer les pratiques, les modèles et les représentations. On se réfère aussi aux notions de désenchantement, de « blues » et de crise (Rauch, 2004) engendrées par la perte de repères au masculin. Certains parlent de décadence (Zemmour, 2006), regrettant la disparition des différences de rôles entre les hommes et les femmes et « le piédestal » sur lequel les hommes pouvaient se hausser autrefois. Ils

expriment leur nostalgie par rapport au passé et souhaitent la réhabilitation des anciens rôles. Nous préférons parler de déplacement, mais aussi de mutation (Castelain-Meunier, 2005), issue de l'occasion de recul par rapport à soi et par rapport aux modèles ancestraux, qu'autorisent les redéfinitions des places et des rôles autour des deux axes fondamentaux, que constituent la production et la reproduction. Mais aussi à la suite de la dialectique des rapports entre les hommes et les femmes en référence avec la défense des droits de la personne.

Évoquer le fait qu'il existe des effets sur le masculin à l'issue d'un féminisme réactif aux hommes qui le font payer à leur tour aux femmes provoque des réactions de défense qui freinent l'avancée dans le respect de l'égalité. La critique faite par des hommes, des changements du masculin confinent à des plaidoyers en faveur de la reconquête de la virilité traditionnelle. Le poids des stéréotypes, des représentations et des mentalités accompagne les conflits qui existent autour de la garde alternée votée en France en 2002, avec les partisans et les détracteurs de celle-ci au nom de l'intérêt de l'enfant. Mais la Communauté économique européenne, contribue à faire avancer les recherches en élaborant les travaux et les programmes d'intervention sur les hommes et la famille depuis quelques années, notamment à l'aide de propositions en direction des entreprises, en vue d'une meilleure conciliation de la vie privée et de la vie publique. On s'intéresse aux familles de migrants en rappelant le poids de l'histoire et de la mémoire, y compris dans le rapport à la colonisation, mais encore trop peu aux pères migrants. Le tabou et la honte de la colonisation contribuent encore à introduire des biais. Le mouvement « Ni pute, ni soumise », pour défendre les filles dans les banlieues a eu de grandes retombées. Le regard sur les jeunes hommes de banlieues et les « grands frères », très marqué par le féminisme, commence à provoquer des réactions qui tendent à lutter contre des stéréotypes qui peuvent freiner une approche objective de la réalité (Guenif et Macé, 2004). L'homoparentalité n'est pas reconnue en France, ce qui revient à privilégier de ce fait l'hypocrisie et à introduire des biais divers, alors même que le succès du dernier congrès sur l'homoparentalité témoigne d'un fort intérêt à l'égard de ces situations.

Pourtant, même si nous sentons des différences entre le Québec et la France, des tendances communes se dégagent à l'échelle de l'histoire, notamment au regard du masculin dans le sens de la polyculture avec la sortie de la monoculture, autour d'une dynamique d'humanisation du masculin, à la suite des nouvelles formes de relation entre les pères et les enfants. Mais aussi autour de clivages entre le masculin en changement et le masculin défensif que l'on trouve dans les débats sur le rôle et la fonction paternelles.

## 2. La notion d'engagement paternel

Nous avons aussi trouvé dans cet ouvrage des références à des recherches et à des réflexions importantes sur la notion particulièrement précieuse d'engagement paternel. Cette catégorie d'analyse est explorée de manière très détaillée et très précise, sous l'angle de nombreuses facettes. Divers domaines d'influence se trouvent ainsi articulés, relevant à la fois de l'engagement paternel du père, du contexte familial et de l'environnement social. Ces divers facteurs de l'engagement paternel interagissent les uns avec les autres.

Ainsi, par exemple, le niveau d'engagement paternel varie en fonction : a) de l'intensité de la relation avec l'enfant ; b) de la nature de cette relation ; c) du type d'activité réalisé avec lui ; d) des tâches quotidiennes associées aux soins qui le concernent ; e) des responsabilités assumées dans la réalisation des tâches ; f) de la qualité de la relation avec l'enfant (sensibilité, communication, stimulation, manifestation d'affection). Nous retenons en particulier que les croyances des mères constituent un déterminant clé de l'engagement paternel, qu'elles ont un statut d'expert et de guide auxquels les pères se réfèrent. Les caractéristiques relatives à l'emploi s'avèrent également des déterminants importants. Ainsi, plus les mères travaillent et que leur salaire est comparable à celui des pères, plus les hommes s'impliquent. Le chômage de l'homme engendre des résultats équivoques. Le milieu de travail constitue un espace de socialisation du rôle du père. Et aussi, plus les tâches de travail du père sont lourdes, plus il évite la relation avec l'enfant le soir. Par contre, les conduites des mères sont moins perméables aux effets des contenus de leur travail. La qualité globale de la relation conjugale et le niveau de collaboration entre conjoints sont liés. En tout dernier lieu, le genre de l'enfant exerce peut-être moins d'influence aujourd'hui que dans les décennies précédentes.

Cet ouvrage a le mérite de synthétiser des travaux particulièrement riches et aussi de proposer et de suggérer des pistes à explorer dans l'avenir. Nous en retiendrons plusieurs. Celles qui consistent à approfondir les conséquences du statut de l'emploi de la conjointe sur les déterminants de l'engagement paternel ainsi que l'effet produit sur les relations observées de caractéristiques sociodémographiques telles que, l'âge des enfants, l'étape du cycle de vie et le statut socioéconomique. Il s'agit aussi de tirer des conséquences d'un effet différent selon les modalités quantitatives ou qualitatives de l'engagement paternel. Une autre piste à explorer concerne l'approfondissement des connaissances sur : a) le rôle de *gatekeeping* des mères ; b) les relations entre les conditions de travail et le rôle paternel et c) les effets de la perte d'emploi sur l'engagement paternel.

Le présent ouvrage recommande à juste titre que les projets de soutien à l'engagement paternel adoptent une approche globale et donc agissent

sur plusieurs fronts, en s'appuyant sur un certain nombre de changements institutionnels, en créant des services mieux adaptés aux hommes et en identifiant dans le milieu du travail des cibles à privilégier pour intervenir, dans le sens d'une meilleure conciliation travail-famille.

À la suite de ces riches considérations sur la notion d'engagement paternel, nous aimerions adjoindre, celle de « conscience paternelle ». En effet, la référence à la « conscience paternelle » permet d'inclure les rapports au contexte d'une part, sous la forme des implications et des pratiques que les diverses situations autorisent, qu'il s'agisse de père biologique traditionnel ou moderne vivant avec la mère, séparé de la mère, de recompositions familiales, de paternité sociale, de paternités homoparentales et, d'autre part, au regard de différentes nationalités et de diverses cultures.

Il nous semble intéressant de rendre compte des différentes dimensions de l'engagement paternel au regard de la norme et de la culture ambiante afin de nous doter d'un instrument qui permette d'appréhender la diversité culturelle des pratiques qui accompagnent l'exercice de la paternité au regard des diverses normes contemporaines. Car s'il est fondamental de repérer et d'identifier les conduites paternelles contemporaines, il est important aussi de savoir les interpréter au regard du contexte dans lesquelles elles s'inscrivent et des diversités sociales, générationnelles et culturelles.

Si l'on peut dire comme nous l'avons souvent écrit que la paternité relationnelle prend le pas sur la paternité institutionnelle, c'est-à-dire qu'un modèle se substitue à un autre, le changement n'est pas homogène. Certes des normes changent, mais différents modèles peuvent cohabiter et générer des tensions et des contradictions, ne serait-ce que par héritage et par juxtaposition entre le modèle rural, le modèle industriel et le modèle contemporain. On peut aussi trouver différentes manières d'être un père chez une même personne à différents moments de sa vie. Un des problèmes consiste notamment à savoir comment exercer sa paternité au regard des nouvelles exigences contemporaines, des nouvelles normes ou des normes qui résistent à la volonté de changements ou encore qui se réfèrent d'autant plus à la tradition que le changement les met en péril.

Il est intéressant de définir et de montrer les différentes facettes de la conscience paternelle au regard de l'engagement paternel afin de rendre compte des obstacles ou des facteurs favorisant les transformations du rôle du père. Car il s'agit de transformations et de changements qui n'ont rien d'éphémères et qui sont voués à perdurer et à se reproduire à l'échelle de l'histoire.

Le concept de conscience paternelle nous a semblé intéressant pour prolonger l'analyse faite dans cet ouvrage très riche, de l'engagement

paternel et il nous a semblé pertinent de s'y référer pour rendre compte des différentes dimensions qui caractérisent ou freinent les changements de rôle. Ces changements de rôle et ces changements de modèles culturels d'affirmation sont la convergence d'un ensemble de vecteurs. Nous pouvons les résumer ainsi :

1. L'engagement paternel et la conscience paternelle sont au cœur de la transformation des rapports sociaux culturels de genre.
2. Les changements qui les caractérisent sont endogènes et de deux natures. Ils concernent, d'une part, la construction de la subjectivité autour de nouveaux pôles et de nouvelles attentes, dans le sens de la pluralité culturelle, sur fond de culture égalitaire et paritaire. D'autre part, ils concernent les transformations qualitatives qui accompagnent l'exercice d'un rôle.
3. Les changements endogènes se caractérisent par les changements au cœur des transformations culturelles de l'affirmation de la virilité, avec la construction de la subjectivité, dans une sortie de la monoculture masculine qui blindait la personnalité derrière des rôles. Mais aussi par des changements qui sont au cœur de la paternité et que l'on peut résumer par l'entrée de la culture de la petite enfance dans la paternité. Ils se traduisent au niveau individuel par des nouvelles formes d'interaction père-enfant que l'on peut résumer par l'intériorisation psychique de l'enfant par le père.
4. Les changements endogènes entraînent des transformations exogènes et concernent l'évolution juridique des droits, les transformations des rapports homme-femme, des rapports de triangulation père-mère-enfant et des rapports père-enfant. Ils engendrent par exemple des nouvelles normes et des nouvelles pratiques et représentations accompagnant l'exercice du rôle paternel composé de nouveaux rituels : l'échographie, la préparation à l'accouchement, l'initiation aux soins du bébé, les courses, la disponibilité, la combinaison de la vie familiale et professionnelle et non plus tant le sacrifice de la vie familiale à la vie professionnelle.

Une nouvelle culture paternelle collective se développe (ex. : initiation au savoir-faire paternel aux États-Unis, à l'aide de stages, de travaux pratiques...). La diffusion d'une culture individuelle entre le pédiatre et les parents se met en place. Mais aussi une culture professionnelle avec l'avènement du congé paternel et parental. Dans cette perspective, des recherches s'intéressent au désir d'enfant des hommes, y compris des homosexuels. Elles contribuent à bousculer les normes.

Le concept de conscience paternelle que nous adjoignons à l'engagement paternel peut se décliner à la fois comme effet, mais aussi comme



réaction au mouvement des femmes, par référence à la notion de partenariat dans un désir d'autonomie éducative masculine.

Le contexte et la conjoncture jouent un rôle majeur. Il est fondamental d'intégrer dans l'analyse les diversités culturelles, même lorsqu'elles sont opposées. Ainsi en est-il du rôle paradoxal et du rôle ambivalent qui complètent l'analyse de l'engagement et de la conscience paternelle et des interactions entre le féminin, le masculin

### 3. Le rôle paradoxal et le rôle ambivalent

**Le rôle paradoxal :** Le rôle paradoxal est un rôle contraire à l'opinion commune. Il va à l'encontre des idées admises, il heurte le bon sens. Il est antinomique et contradictoire. Proust a résumé ses caractéristiques par sa célèbre formule : « Les paradoxes d'aujourd'hui sont les préjugés de demain. » Si l'histoire est traversée par des exemples spectaculaires de rôles paradoxaux (Galilée, Jeanne d'Arc...), les références concernent des personnages d'exception.

Or, notre propos concerne le rôle paradoxal dans le sens ordinaire du terme, c'est-à-dire comme une référence analytique particulièrement riche et appropriée à la problématique du genre. Il peut s'agir des *queer*, des *trans*, mais aussi à des niveaux moins spectaculaires, de la femme qui travaille dans les pays où la femme n'existe pas comme sujet social et n'a pas de droits civiques et sociaux. Ou encore qui s'instruit, qui s'habille en montrant certaines parties de son corps, qui n'est pas excisée, qui refuse le mari qui lui est imposé ou qui se dérobe aux désirs de l'homme. Ou de celle qui se soustrait systématiquement à ses rôles traditionnels, aux tâches domestiques et qui refuse de se soumettre à l'impératif de la bonne mère y compris dans les pays qui sont le fer de lance de l'égalité.

Analyser les caractéristiques de la vie contemporaine, sous l'angle du rôle paradoxal permet de rendre compte de la pérennité des modèles tout en les analysant par rapport à une dynamique de changement. Cette mise en perspective que le terme autorise permet d'appréhender la dynamique socioculturelle dans sa double face : normée et contestataire, tout en autorisant des déplacements qui désenclavent l'analyse par rapport à l'universalisme occidental. Elle permet aussi de restituer à chacun sa part, sa place, dans le sens de la contribution à la continuité ou au changement. Elle conduit à une meilleure compréhension des tensions et des décalages. Le cas du genre est éloquent. Prenons l'exemple des conduites ou des aspirations des pères « présents », par opposition à ceux qui vivent leur rôle en étant absents de la sphère domestique et en le concevant uniquement dans la symbolique faisant référence à la loi, au nom, à la responsabilité de l'homme, chef de famille exclusif, ayant des droits particuliers et des privilèges. Appréhender ces pères sous l'angle du rôle paradoxal permet

d'échapper aux représentations idéologiques et à l'ignorance d'une partie du monde... qui accompagnent encore trop souvent nos réflexes de sociologue.

**Le rôle ambivalent :** Le rôle ambivalent combine deux composantes, deux sens contraires, deux aspects, sans qu'il y ait nécessairement opposition. Le philosophe Emmanuel Mounier, existentialiste tourné vers l'action, écrivait que « le sentiment de chez soi garde une ambivalence profonde ». Les jeunes mères tiennent à combiner sans choisir les registres de leur vie familiale et de leur vie professionnelle. Alain Touraine (2005) dans *Un nouveau paradigme*, met l'accent sur le fait que l'ambivalence concerne l'individu contemporain, dans le sens où cette caractéristique est « de plus en plus nécessaire à la vie individuelle... » comme « attribut du sujet... ». Le problème étant aussi l'affirmation et la reconnaissance du sujet dans la pseudoconflictualité (Wieviorka, 2006) et par l'entremise de l'expérience (Dubet, 1994).

L'interaction qui inclut l'ambivalence de part et d'autre peut générer confusion et complexité, mais aussi déboucher sur de nouvelles formes de complémentarité. Être parent et homosexuel, conduit à combiner l'antinomie et le paradoxe, ainsi que le dépassement des tensions pour soi et pour autrui qui résultent de l'opposition entre filiation et alliance, entre genre et rôle, entre sexe et rôle, entre sexualité et alliance... Un second exemple concerne la jeune fille ou la femme voilée qui est confrontée pour soi, et dans l'interaction, à combiner les dilemmes entre laïcité et religion, entre égalité et différence hiérarchisée, entre libération et communautarisme, mais aussi entre accès au diplôme et absence de diplôme, respect et irrespect.

Pour analyser les dynamiques sociales d'aujourd'hui, on ne peut plus se permettre de faire l'impasse sur la combinaison des contraires chez l'individu et dans l'interaction. Tenir compte du rôle paradoxal et du rôle ambivalent dans ce qu'ils représentent pour soi et dans l'interaction, dans le cas du genre, constitue désormais un principe de précaution nécessaire. La notion d'engagement paternel est dans ce sens générateur d'une grande richesse d'autant qu'on la réfère à la conjoncture avec la notion de conscience appréhendée sous l'angle du paradoxe et de l'ambivalence des rôles.

Nous concluons par un éloge à cet ouvrage qui rassemble des contributions éminemment intéressantes, riches, précises et détaillées, qui font ainsi progresser les connaissances dans le domaine particulièrement complexe que constitue la paternité, mais aussi le masculin qui devient désormais une catégorie d'analyse.

## RÉFÉRENCES

- Castelain-Meunier, C. (2004), *La place des hommes et les métamorphoses de la famille*, Paris, Presses universitaires de France.
- Castelain-Meunier, C. (2005), *Les métamorphoses du masculin*, Paris, Presses universitaires de France.
- Connell, R.W. (1995), *Masculinities*, Berkley, California Press.
- Dubet, F. (1994), *Sociologie de l'expérience*, Paris, Le Seuil.
- Guenif, N., et E. Macé (2004), *Les féministes et le garçon arabe*, La Tour d'Aigues, Aube.
- Rauch, A. (2004), *L'identité masculine à l'ombre des femmes : de la Grande Guerre à la Gay pride*, Paris, Hachette.
- Rondeau, G. (dir.) (2004), *Les hommes : s'ouvrir à leurs réalités et répondre à leurs besoins*, Comité de travail en matière de prévention et d'aide aux hommes, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.
- Touraine, A. (2005), *Un nouveau paradigme*, Paris, Fayard.
- Welzer-Lang, D. (2005), *Les hommes aussi changent*, Paris, Payot.
- Wieviorka, M. (2006), *La violence*, Paris, Balland.
- Zemmour, E. (2006), *Le premier sexe*, Paris, Denoël.

## **SECTION 2**

### PRATIQUES D'INTERVENTION

**L**a première section du présent ouvrage démontre l'importance du père pour le développement de l'enfant. Si ce dernier s'investit dans les différentes dimensions de son rôle et de sa fonction de père et si les conditions qui l'entourent sont favorables, ses enfants, comme le décrivent les auteurs des chapitres précédents, seront en meilleure santé et les chances qu'ils soient négligés ou abusés ainsi diminuées. Mais, si le rôle du père a évolué, est-ce que les services de soutien aux familles, qu'ils relèvent des secteurs associatifs ou institutionnels, rejoignent les pères, répondent à leurs besoins et les appuient dans l'exercice de leur rôle de père?

Dans cette deuxième section du volume, on s'intéresse à la pratique, la pratique de la recherche-action et les pratiques de soutien aux pères. Comme le rappelle Francine Ouellet, l'auteure du chapitre sur cette pratique, la recherche-action veut faire surgir un savoir sur la pratique en mettant à l'essai une intervention dans un milieu social donné en étroite collaboration avec les acteurs de terrain. Après avoir rappelé les différentes recherches-actions auxquelles elle a participé et proposé une typologie de la recherche-action, elle conclut par une réflexion sur les assises, les méthodes et les perspectives de la recherche-action. L'analyse des pratiques de soutien aux pères s'est faite de trois façons. En premier lieu, les chercheurs de ProsPère se sont entendus sur une vision de la paternité et des actions à mettre en place pour susciter, renforcer et maintenir l'engagement paternel et ont proposé aux partenaires de deux collectivités de la grande région de Montréal de participer à cette expérimentation. Ce projet repose sur une stratégie dite par immersion du territoire qui comprend trois composantes, une compréhension écologique de la paternité, une approche de promotion de la santé et une action intersectorielle. Deuxièmement, l'équipe a documenté et critiqué ce projet à l'aide d'évaluations successives lui permettant de multiplier les angles d'observation. Cette seconde réflexion sur les pratiques de soutien aux pères est commentée par des acteurs de terrain qui apportent leurs propres compréhensions à l'analyse de cette expérience. En troisième lieu, les pratiques de soutien aux pères sont précisées à l'aide d'enquêtes menées auprès de directions et d'intervenants d'associations ou d'institutions de la région de Montréal, du Québec et du Canada. Cette section se termine par un regard croisé

d'une chercheuse française sur cette pratique de recherche-action et de promotion de l'engagement paternel.

Comme la pratique est au cœur de la présente section, il nous apparaît important de revenir succinctement sur la promotion de la santé. La promotion de la santé est un courant de la santé publique qui se développe depuis les années 1970. Une réflexion récente sur ce courant de la santé publique (O'Neill, Dupéré, Pederson et Rootman, 2006) revient sur les repères historiques du développement de cette discipline. Jusqu'aux années 1970, les actions en matière de santé publique et d'interventions sociales s'appuyaient d'abord sur l'éducation à la santé, les connaissances véhiculées permettant aux personnes alors informées d'adopter des habitudes de vie favorables à leur santé. En 1974, le rapport Lalonde, du nom du ministre canadien de la santé de l'époque, élargit la notion de la santé en incluant aux comportements individuels (les habitudes de vie et la biologie humaine) des déterminants sociaux et environnementaux (l'environnement physique et social et l'organisation des soins de santé). Cette modification de la compréhension de la santé introduit le concept de promotion de la santé, concept illustré et entériné par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 1986. Comme le soulignent les auteurs :

Afin de bien marquer ce changement par rapport à l'éducation à la santé traditionnelle, centrée sur l'individu, l'expression promotion de la santé est devenue un élément clé des modèles écologiques, à multiniveaux qui émergent en 1986... Ces modèles prêtaient une attention particulière aux facteurs environnementaux sans toutefois négliger les autres. (O'Neill, Dupéré, Pederson et Rootman, 2006, p. 11)

Depuis cette époque, les projets de promotion de la santé accordent une importance tant à la qualité de vie des individus qu'à leurs conditions de vie et interviennent à la fois sur des caractéristiques individuelles et environnementales relatives au phénomène à l'étude. On assiste dès lors au développement de nouvelles stratégies qui touchent l'élaboration de politiques et d'environnements favorables à la santé et au mieux-être. C'est en s'appuyant sur cette perspective de la promotion de la santé que s'implante le projet Prospère.

La stratégie par immersion du territoire sur lequel se fonde ce projet repose en premier lieu sur une compréhension écologique de la paternité qui reconnaît la complexité des rôles et des besoins des pères et de leurs familles et l'influence de ses environnements proximaux et distaux. Cette compréhension appelle une approche globale qui agit simultanément auprès de clientèles variées, les pères, les mères, les enfants, les intervenants et les décideurs, et utilise diverses stratégies d'action complémentaires. Conformément à sa mission, l'équipe a choisi d'associer des partenaires de deux collectivités qui présentent des contextes et des conditions de vie

difficiles pour les familles qui y vivent<sup>1</sup> espérant ainsi agir là où les besoins sont plus grands. Cette ambition de mettre à l'essai ce projet de promotion de l'engagement paternel nécessite la mise en place d'un partenariat fécond entre les chercheurs et les acteurs des collectivités afin d'agir en intersectorialité. Un regard particulier sera porté sur le partenariat tout au long de la présente section.

Le sixième chapitre du volume et premier de cette section présente le projet fondateur de l'équipe qui est coiffé du même nom, Prospère. Les auteures relatent toutes les étapes de l'élaboration du projet, de son modèle conceptuel et des collaborations avec les acteurs de terrain. Après avoir rappelé les éléments sociopolitiques qui ont précédé la mise en place du projet, elles décrivent le modèle de départ et ses principaux paramètres. Les différentes étapes du partenariat établi entre l'équipe de recherche et les acteurs de terrain, ces liens privilégiés durant les sept années qu'auront duré l'expérience et son évaluation, donnent lieu à un portrait précis de l'action et des pratiques de soutien aux pères dans ces deux collectivités. Ce chapitre se conclut par l'identification de certains repères d'action pour les initiatives communautaires en général et pour le champ plus spécifique de la paternité.

Le chapitre suivant (chapitre 7) porte sur l'évaluation. À projet complexe, solution complexe comme nous le rappellent les auteurs. Après un rappel du domaine de recherche qu'est l'évaluation, les auteurs présentent les trois évaluations successives du projet Prospère. L'analyse de milieu sert à évaluer le degré d'ouverture des services aux jeunes familles et recueille les perceptions des intervenants et de la population à l'égard de l'engagement paternel. Elle permet de mieux cibler les actions et repose sur des données d'observation, des groupes de discussion et des entretiens. L'évaluation d'implantation vise à soutenir les comités de pilotage dans la recherche de solution et la prise de décision, à produire des connaissances sur le modèle d'intervention et à déterminer les processus impliqués dans la production des effets. La logique de traduction qui considère le programme à évaluer non pas comme un produit achevé, mais perméable aux éléments de contexte dans lequel il est introduit, guide cette évaluation réalisée selon la méthodologie de l'étude de cas. Outre les réponses aux objectifs qu'elle poursuit, cette étude menée selon une approche participative nous renseigne aussi sur les éléments susceptibles de favoriser une collaboration soutenue et positive entre les chercheurs et les acteurs des différents milieux. Enfin, la dernière évaluation porte sur les impacts de ce projet de promotion de la santé auprès des pères des deux collectivités.

---

1. Comme les auteures du chapitre 10 nous le rappellent pour les individus, la vulnérabilité d'une collectivité se mesure aux contextes socioéconomiques, sanitaires et aux conditions de vie qu'on y trouve.

Réalisée selon un schéma rigoureux de type quasi expérimental et pré-expérimental, elle combine des méthodes et des analyses qui permettent de poser un regard en profondeur sur les résultats de ce projet. Les outils d'enquête sont décrits et rendus accessibles aux autres chercheurs que la question de l'engagement des pères préoccupe. Enfin, ce chapitre aborde aussi l'analyse sociopolitique du projet et donne la parole à des acteurs de la première heure. Cet entretien reflète certains des propos des chercheurs et les enrichit par le regard d'intervenants toujours en contact quotidien avec les pères de leurs collectivités, plus de dix ans après les premiers échanges entre les chercheurs et les partenaires.

Le huitième chapitre met en perspective cette pratique de promotion de l'engagement paternel au regard des actions de soutien aux pères menées par d'autres associations ou institutions de Montréal, du Québec ou du Canada. Les pratiques de soutien aux pères, même si elles sont moins développées que celles visant les mères et les enfants, font partie des politiques et des programmes de nombreuses institutions et associations. En interrogeant en deux occasions successives des directions et des intervenants à l'aide de questionnaires, les auteurs proposent une lecture de l'évolution des pratiques de soutien aux pères au cours des dernières années. Ils nous permettent ainsi de mesurer le chemin parcouru et celui qu'il reste à faire pour répondre adéquatement aux besoins des pères et améliorer les conditions d'exercice de la paternité.

Cette section se poursuit par une réflexion en profondeur sur la recherche-action et les innovations sociales qui en découlent (chapitre 9). Pour ce faire, l'auteure choisit d'aborder la recherche-action avec un regard théorique mais aussi expérientiel. Elle évoque de manière à la fois factuelle et sensible les innovations sociales auxquelles elle a pris part depuis les débuts de sa pratique de recherche. Celles-ci l'amènent à proposer une typologie de la recherche-action selon la finalité visée, une transformation sociale, la production de connaissances ou la prise de conscience de la réalité sociale et des possibilités de la transformer. Les recherches-actions réalisées au sein de l'équipe ProsPère amènent enfin l'auteure à conclure sur certains défis qui se posent pour le chercheur adoptant cette posture de recherche. Elle souligne aussi la pertinence de la recherche-action pour une meilleure compréhension de phénomènes complexes comme celui de la paternité ou du développement des enfants ainsi que la nécessité de mener des actions plus adaptées aux clientèles vulnérables. Cette réflexion s'accompagne aussi de témoignages d'acteurs de terrain qui ont participé à l'une ou l'autre de ces recherches-actions.

Le regard croisé de Catherine Sellenet, Directrice du Centre de recherche éducation et culture (CREE) et professeure en sciences de l'éducation de l'Université de Nantes, porte d'abord sur la comparaison des politiques et des programmes de la France et du Canada qui concernent



la paternité. Elle revient par la suite sur la notion d'engagement paternel véhiculé par le projet Prospère et soulève les dangers d'une mesure de cet engagement qui ne porterait que sur les actes du père à l'égard de son enfant. Elle insiste sur la nécessité de mieux tenir compte de la structuration du couple et des attentes de la conjointe, ce qui n'est pas sans rappeler les commentaires formulés précédemment dans le présent ouvrage au sujet de la coparentalité. Elle fait écho à la réflexion sur la recherche-action en rappelant d'abord le peu de légitimité que connaît ce courant en France où la coupure entre la sphère éducative et le monde de la pratique demeure la règle, mais aussi en témoignant de l'émergence de cette pratique. Elle rappelle finalement que la mise en exergue de pratiques qualifiées d'exemplaires doit toujours se faire prudemment et constater leur relativité temporelle, géographique et culturelle.

Cette section poursuit la réflexion sur la paternité actuelle et en devenir en proposant deux angles de lecture intimement liés, une lecture de la recherche sociale et une lecture des innovations sociales visant à mieux soutenir les hommes dans l'exercice de leur paternité. Comme les auteurs et les acteurs de cette section le mentionnent, ce projet de promotion de l'engagement paternel n'est exemplaire que par les changements qu'il a pu induire chez la population et chez les acteurs qui y ont participé, et par le regard critique qu'il pose sur la recherche et sur l'action. Bien qu'étroitement associée à la culture québécoise, cette lecture saura inspirer tous ceux concernés par la paternité et le partenariat essentiel à une réponse plurielle au défi que pose à toute société le mieux-être des enfants.

# UNE EXPÉRIENCE DE MOBILISATION AUTOUR DE L'ENGAGEMENT PATERNEL DANS DEUX COMMUNAUTÉS VULNÉRABLES DU QUÉBEC

---

*Geneviève Turcotte et Francine Ouellet*

Il y a maintenant un peu plus de dix ans, des représentants d'organismes dans un quartier de Montréal et un groupe de citoyens impliqués dans une municipalité des Basses-Laurentides acceptaient de mettre à l'essai un projet de promotion de l'engagement paternel dans leurs collectivités respectives. Ils entrent en action autour d'une proposition d'un groupe de chercheurs, promoteurs du projet, l'équipe ProsPère. Ils seront appelés à vivre une expérience unique qui leur laissera l'impression de participer à un mouvement social et de faire œuvre de pionniers dans un domaine d'intervention encore peu développé.

Ce chapitre présente les principaux paramètres du modèle d'intervention élaboré à ProsPère, puis il montre comment les partenaires dans ces deux collectivités ont traduit, réinterprété et mis en œuvre les principes directeurs du projet. On y décrit les principales étapes du processus d'implantation et l'on donne un aperçu du type d'actions réalisées entre 1995 et 2000, période au cours de laquelle les chercheurs ont suivi le déroulement du projet<sup>1</sup>. Il conclut en présentant les principaux facteurs de succès et les défis de la mobilisation d'une collectivité autour d'un projet visant à promouvoir l'engagement paternel.

---

1. Des chercheurs ont suivi et documenté l'implantation du projet depuis sa conception par les promoteurs jusqu'à l'automne 2000. Pour plus de détails sur les objectifs, la méthodologie et les résultats de l'évaluation d'implantation du projet dans les deux sites d'expérimentation, voir Ouellet, Turcotte et Desjardins (2001, 2003) et Turcotte, Desjardins et Ouellet (2001), ainsi que le chapitre 7.

## CONTEXTE D'ÉMERGENCE

Au début des années 1990, le milieu de l'intervention tente tant bien que mal de s'ajuster aux transformations du rôle du père. Les services ont encore peu cherché à s'adapter aux besoins des hommes ou les ont complètement ignorés, assumant que les pères sont absents de la vie des enfants et difficiles à rejoindre ou simplement parce qu'ils ont tendance à donner une importance beaucoup plus grande à la relation mère-enfant (Dudley et Stone, 2000; Dulac, 1998a, 2001a, 2001b; Ménard, 1999). Constatant que cette absence de soutien familial, social et institutionnel au rôle paternel limite bien souvent la capacité des hommes à faire face aux attentes sociales visant la redéfinition de ce rôle, des chercheurs et des intervenants commencent à faire valoir l'importance d'intégrer les pères dans les modèles d'intervention auprès des familles (Hawkins et Roberts, 1992; Meyers, 1993; Palm et Palkovitz, 1988). Au Québec, le rapport du groupe de travail pour les jeunes, *Un Québec fou de ses enfants* (1991), recommande de mettre sur pied un programme de promotion du rôle paternel impliquant les pères, les institutions, le monde du travail et les groupes communautaires.

Des activités, des services, des programmes et des ressources visant à soutenir la paternité font leur apparition dans la décennie suivante au Canada et au Québec (Arama, 1997; Bolté, Devault, St-Denis et Gaudet, 2002; Dubeau, Clément et Chamberland, 2005; Forget, Devault, Allen, Bader et Jarvis, 2005) ainsi qu'aux États-Unis (Levine et Pitt, 1995; Turcotte, 1994), mais une grande majorité d'entre eux demeurent le fait d'efforts sectoriels isolés ou d'initiatives personnelles. Bien qu'expérimentés avec conviction, ils sont peu susceptibles de favoriser des changements fondamentaux dans les pratiques. Les projets recensés tendent à cibler le seul niveau microsocial. Axés sur l'amélioration des connaissances et des habiletés individuelles, ils prennent en général la forme de groupes de discussion ou d'ateliers éducatifs semblables à ceux qui sont offerts aux mères. De plus, parmi l'ensemble des programmes destinés aux pères, rares sont ceux qui ciblent le milieu défavorisé ou les pères vivant en situation d'exclusion et plus rares encore ceux qui adoptent une approche globale ciblant de multiples facteurs de risque et de protection dans différents contextes. Il s'agit pourtant là d'une condition jugée essentielle à la réussite des programmes destinés à améliorer le bien-être des familles en général et l'engagement paternel en particulier (Chamberland et autres, 1996; Devault, Bolté, St-Denis et Gaudet, 2003; Doherty, Kouneski et Erickson, 1998; Prillentensky, Nelson et Peirson, 1999).

C'est dans ce contexte qu'émerge le groupe de recherche et d'action sur la victimisation des enfants (GRAVE-ARDEC<sup>2</sup>) et son équipe ProsPère créés au printemps 1993 dans la foulée des recommandations du rapport *Un Québec fou de ses enfants* (Québec, 1991). Cette équipe réunit des chercheurs universitaires, des chercheurs d'établissements (directions de santé publique et centres jeunesse) et des gestionnaires du réseau de la santé et des services sociaux autour d'une même préoccupation : celle de réfléchir à la meilleure façon de valoriser et de soutenir l'engagement paternel auprès d'enfants âgés de 0 à 5 ans vivant en contexte de vulnérabilité dans une optique de prévention de la victimisation des enfants. Après quelques mois de réflexion, les membres de ProsPère s'entendent sur les principaux paramètres d'un modèle d'intervention qu'ils souhaitent mettre à l'essai dans deux collectivités locales comportant une forte proportion de familles défavorisées.

## LE MODÈLE DE DÉPART À PROSPÈRE : PRINCIPAUX PARAMÈTRES

Le modèle d'intervention soumis aux partenaires des deux collectivités est relativement ouvert. Il propose des lignes directrices, mais est peu explicite en ce qui concerne les activités à mettre en place pour atteindre les objectifs visés. Dans l'esprit des concepteurs, il s'agit essentiellement d'un canevas dont le contenu reste à définir et à construire dans un processus impliquant l'ensemble des acteurs associés au projet et tenant compte des particularités du terrain. Le pari des membres de ProsPère est que les « façons de faire » émergeront peu à peu de l'action sur le terrain ou plus spécifiquement d'une interaction constante entre l'action et la réflexion critique sur cette action.

Le modèle de Prospère propose deux paramètres pour guider l'action : 1) un cadre théorique pour tenir compte de la complexité des besoins et des rôles des pères : le modèle écologique ; 2) une approche locale inspirée des principes de la promotion de la santé et de l'action intersectorielle.

### **Un cadre théorique pour tenir compte de la complexité des besoins et des rôles des pères : le modèle écologique**

Au fondement du cadre de référence de ProsPère, un postulat : les solutions à apporter pour favoriser l'engagement paternel doivent être à l'image de la complexité des rôles et des besoins des pères et de leurs familles. Cela conduit à adopter un cadre théorique inspiré de l'approche

---

2. Groupe de recherche et d'action sur la victimisation des enfants-Alliance de recherche pour le développement des enfants et des communautés (GRAVE-ARDEC).

écologique selon laquelle, comme nous l'avons vu au chapitre 2, l'engagement paternel est le résultat d'un système d'interrelations complexes entre les caractéristiques du père et les propriétés changeantes de ses environnements proximal (caractéristiques de la mère et du contexte familial) et distal (caractéristiques du milieu de travail, de l'environnement des services et des politiques sociales) (Bronfenbrenner, 1979).

Sur le plan de la pratique, la perspective écologique appelle une approche globale qui consiste à agir sur plusieurs fronts à la fois. Appliquée à la question de l'engagement paternel, l'approche implique :

- 1) de travailler avec les pères, mais aussi avec les mères, dans une perspective de complémentarité des rôles parentaux, et avec les intervenants, afin qu'ils donnent une importance aussi grande à la relation père-enfant qu'à la relation mère-enfant ;
- 2) d'intervenir dans plusieurs sphères de la vie des hommes (personnelle, paternelle, coparentale, professionnelle et citoyenne), donc de planifier des actions qui visent à favoriser le développement de soi et l'amélioration de la relation à l'enfant, mais aussi le développement de liens sociaux (amélioration des réseaux de soutien, apprentissage de l'entraide et de la solidarité) et les expériences de participation sociale et d'implication dans l'amélioration du bien commun ;
- 3) de viser les changements collectifs tout autant que les changements individuels par des actions touchant le milieu des services afin qu'ils soient plus ouverts aux pères, mieux adaptés ou plus accueillants pour les hommes ; le secteur de l'emploi, afin qu'il tienne compte des effets du chômage et des pertes d'emploi sur le rôle paternel ; les milieux de travail, afin qu'ils facilitent la conciliation travail et famille ; la population et les politiques sociales, afin de créer une nouvelle culture de la paternité.

### **Une approche locale inspirée des principes de la promotion de la santé et de l'action intersectorielle**

La perspective écologique conduit également à privilégier une approche particulière d'intervention, soit une approche locale dite par immersion du territoire qui emprunte aux concepts, aux principes et aux stratégies de la promotion de la santé. Expérimentée dans des champs aussi divers que la santé cardiovasculaire (Nissinen et Puska, 1991) ou la prévention des toxicomanies chez les adolescents (Desjardins, Kishchuk et Lamoureux, 1994 ; Ouellet, Paiement et Tremblay, 1995), cette approche

découle d'une volonté d'intervenir massivement dans une collectivité autour d'un enjeu social – ici l'engagement paternel – en multipliant les modalités d'action : suivi individualisé, accompagnement communautaire, groupes d'entraide mutuelle, activités récréatives ou culturelles, sensibilisation de masse, soutien à la participation sociale et à l'action collective.

L'action intersectorielle est une condition essentielle de réalisation des interventions basées sur une approche globale et la perspective écologique. Aussi, le projet mise-t-il sur la mobilisation dans un comité de pilotage local de plusieurs partenaires représentant divers secteurs d'activité de la collectivité et possédant des mandats complémentaires (Ouellet et autres, 1995 ; White, Jobin, McCann et Morin, 2002).

## LES SITES D'EXPÉRIMENTATION

Cinq critères ont présidé au choix des sites d'expérimentation du modèle d'intervention. Les sites à retenir devaient 1) comporter un volume suffisant de familles ayant au moins un enfant de 0 à 5 ans ; 2) compter au moins 25 % de familles sous le seuil de faible revenu ; 3) avoir un taux élevé de signalements retenus pour mauvais traitements ; 4) être homogènes en ce qui concerne la composition ethnoculturelle de la population (plus de 70 % de la population ayant le français comme langue maternelle) et 5) ne pas avoir fait l'objet d'une expérimentation ou d'un travail d'enquête intensif dans le passé. Le choix se portera, d'une part, sur une collectivité des Basses-Laurentides, la municipalité de Pointe-Calumet (site A), et d'autre part, sur un quartier de Montréal, le quartier de Rosemont (site B). Le choix des deux régions géographiques reflète la provenance des partenaires représentés à ProsPère.

Avec près du tiers des familles se situant sous le seuil de faible revenu, le site A est une des collectivités les plus touchées par la pauvreté dans la région des Laurentides. C'est cependant un milieu en pleine transformation. En raison de l'étalement urbain, les familles de vieille souche, fortement enracinées, côtoient désormais de nouvelles familles venues s'installer dans les développements domiciliaires récents. Il en résulte un certain clivage socioéconomique.

Souvent décrite comme « un milieu assez dur », la collectivité tente de se défaire de l'image négative qu'elle projette à l'extérieur. Pour faire face à ses problèmes, elle a traditionnellement misé sur l'entraide mutuelle qui constitue sa grande force. Cela est d'autant plus important que les services sociaux et de santé sont tous situés à l'extérieur de la municipalité. Cet éloignement physique conjugué à une méfiance spontanée à l'égard

des services publics est à l'origine d'un faible recours à l'aide formelle. Il existe en revanche un système de soutien semi-formel basé sur le bénévolat : de nombreux citoyens s'impliquent dans des associations ou des clubs sociaux contribuant socialement et financièrement à différentes causes dans la collectivité. Si ces organismes sont très dynamiques, ils sont en général peu enclins à travailler ensemble, leurs relations étant marquées par un climat de rivalité. Par ailleurs, jusqu'au milieu des années 1990, une fraction de l'élite locale a freiné toute tentative de mobilisation pouvant nuire à ses intérêts. Reposant sur un fonctionnement en vase clos, ce pouvoir a contribué à un relatif isolement de la collectivité.

C'est dans ce contexte que se situe la naissance d'un Comité d'action sociale qui marque le premier pas dans une grande démarche de concertation et de prise en charge. Ce comité de bénévoles est formé de citoyens, de quelques leaders informels et membres de certains clubs sociaux qui ont décidé de s'unir pour lutter contre la pauvreté, échapper au contrôle de l'élite locale et aider les citoyens à se prendre en charge. Au moment où s'amorce la mobilisation autour de l'engagement paternel, le comité est, avec le soutien d'une organisatrice communautaire du Centre local de services communautaires (CLSC), engagé dans un projet de création d'une Maison de la famille. Ce projet allait fournir l'occasion de mobiliser la collectivité autour de l'engagement paternel.

Le site B est un milieu urbain densément peuplé dont la population est surtout constituée de locataires. Au moment de l'émergence du projet, plus du tiers des familles vivent sous le seuil de pauvreté et 46 % des familles sont monoparentales et dirigées en grande majorité par la mère, ce qui constitue un défi particulier pour qui veut mettre en place des interventions pour rejoindre les pères. Le CLSC est à proximité du voisinage ciblé et un Centre de la petite enfance (CPE) y est implanté. La vie communautaire du voisinage ciblé est liée à celle de l'ensemble du quartier. Ce dernier compte plus d'une trentaine d'organismes communautaires et est reconnu pour la coopération entre les secteurs communautaire, public et économique. Les trente dernières années ont vu se succéder des luttes épiques autour d'enjeux comme les logements sociaux ou le développement économique et communautaire. Devant la crise financière que traverse la majorité des organismes, les citoyens se sont entendus pour consolider les organismes actuels plutôt que d'en créer de nouveaux. Au moment de la naissance du projet, au printemps 1995, il n'existe pas de lieu de concertation réunissant les principaux acteurs en petite enfance alors que le secteur jeunesse a derrière lui une longue tradition de concertation.

## **COMMENT S'EST IMPLANTÉ LE MODÈLE DES PROMOTEURS DANS LES DEUX SITES : DE LA MOBILISATION DES PARTENAIRES À L'ÉLABORATION DES PLANS D'ACTION**

Comme dans toutes les démarches d'action concertée, le projet s'est développé selon un processus en trois étapes comportant des enjeux et des défis particuliers: 1) la mobilisation des partenaires autour d'un comité de pilotage local chargé d'implanter le projet dans la collectivité; 2) la recherche de consensus autour d'une logique d'action et 3) l'élaboration d'un plan d'action annuel (Butterfoss, Goodman et Wandersman, 1993; Florin, Mitchell et Stevenson, 1993; Ouellet et autres, 1995; Goodman, Wandersman, Chinman, Imm et Morrissey, 1996). Près de dix-huit mois se sont écoulés entre le moment où les membres de ProsPère ont proposé leur modèle d'intervention aux deux sites d'expérimentation et celui où a été produit le premier plan d'action. La démarche s'est bien sûr répétée au fil des ans, avec certains changements attribuables au passage du temps, à l'expérience acquise et aux premières retombées du projet. Des chercheurs de ProsPère ont été actifs à toutes ces étapes du développement du projet.

### **Mobilisation des partenaires de la communauté autour d'un comité de pilotage**

Pour les promoteurs du projet, l'alliance avec les CLSC apparaît d'entrée de jeu comme une condition incontournable du processus de mobilisation locale. Différents facteurs ont facilité cette alliance. Pour les deux CLSC, l'intérêt réside en grande partie dans les possibilités offertes par le partenariat avec les représentants des milieux universitaires et institutionnels impliqués dans le comité promoteur du projet. Ils voient dans la collaboration à cette recherche-action une opportunité de développer leur expertise, d'apporter une certaine visibilité au CLSC et d'accéder à certains programmes de subvention. Pour le CLSC du site A, cette alliance est également perçue comme une occasion de soutenir la mobilisation communautaire qui s'amorce, dans un milieu qui, on l'a vu, est peu enclin à recourir aux services officiels. Les représentants du CLSC du site B y voient quant à eux la possibilité de développer leur action communautaire en petite enfance.

Pour concrétiser cette alliance, les CLSC acceptent d'affecter au projet des organisateurs communautaires bien au fait des dynamiques locales et bien connus dans le milieu. C'est à eux qu'est confiée la responsabilité de convaincre, de recruter et de réunir dans un comité de pilotage



les personnes les plus susceptibles de s'intéresser au projet. Le caractère innovateur de la thématique de l'engagement paternel et la perspective de participer à une recherche-action à partir d'un modèle suffisamment souple pour faire place à la créativité ont été de part et d'autre des éléments déterminants de la décision de s'impliquer dans le comité de pilotage. De plus, les intervenants du site A espéraient profiter de la présence de partenaires ayant une certaine notoriété pour donner son envol à la Maison de la famille. De leur côté, les acteurs du site B voyaient dans la proposition des promoteurs l'occasion de mettre en place des services pour les pères dans leurs organismes respectifs, en plus de travailler en concertation avec d'autres organismes dans cette voie.

La composition des comités diffère sensiblement d'un site à l'autre. Soucieuse de greffer le projet à l'effort de mobilisation qui se met en place dans le site A, l'organisatrice communautaire choisit de miser sur le comité de citoyens bénévoles impliqués dans le projet de création d'une Maison de la famille. Sur les neuf membres, cinq sont des citoyens impliqués dans diverses structures de participation sociale de la collectivité et quatre sont des professionnels issus du milieu institutionnel (CLSC, Centre jeunesse et Direction de santé publique). Au fil des ans, la représentation des milieux institutionnels a beaucoup diminué et le rôle des professionnels est demeuré périphérique. De tout temps, il a été difficile de recruter des personnes situées aux postes de décision des organismes, plus susceptibles de donner accès à des ressources matérielles et financières. Par contre, en misant sur un noyau de citoyens bénévoles activement impliqués dans leur collectivité, on s'assurait de pouvoir compter sur le dynamisme des acteurs, leur ouverture aux idées novatrices et leur capacité à travailler ensemble. À toutes les étapes du projet, on aurait aussi souhaité qu'il y ait davantage d'hommes présents au comité de pilotage pour s'assurer « d'aller dans la bonne direction ». Dans le site B, les caractéristiques de la dynamique communautaire ont permis, d'une part, de convaincre une majorité d'intervenants masculins de participer au projet et, d'autre part, de recruter treize acteurs représentant onze organismes communautaires ou institutionnels desservant les familles de jeunes enfants dans le quartier, prêts à mettre leurs forces en commun afin de promouvoir l'engagement paternel dans leur collectivité et ayant un parti pris pour des actions concrètes.

L'adoption d'une approche participative conduit les chercheurs à s'impliquer activement dans chacun des comités. En plus de suivre et de documenter le déroulement du projet et d'en mesurer les impacts, le rôle des chercheurs sera de favoriser le partage des connaissances, de susciter la réflexion critique sur les enjeux du processus d'implantation, d'offrir un soutien à la recherche de financement, à l'organisation logistique des activités et à la réalisation des bilans annuels. Tout cela est favorisé par des rapports chaleureux voire amicaux entre acteurs, basés sur le respect mutuel et la confiance.

### **Recherche de consensus**

Les partenaires ont consacré plusieurs mois à s'approprier le modèle des promoteurs, à le traduire et à l'adapter aux réalités du milieu, à se doter d'une conception commune du rôle paternel et à décider des priorités d'action à retenir. Pour ce faire, les membres des comités puisent d'abord dans leur propre expérience de pères et de mères. Puis leurs discussions sont alimentées par des connaissances théoriques que viennent partager avec eux les chercheurs associés au projet. Des séances de travail sont organisées autour des recensions d'écrits sur les déterminants de l'engagement paternel<sup>3</sup> et des résultats d'études de milieu réalisées auprès de la population des deux sites (Forget, 1995, 1996). Cette étape de mise en œuvre du projet a été particulièrement fructueuse sur le plan du développement de la connaissance mutuelle et de la solidarité de groupe. Ce sentiment d'appartenance se concrétise bientôt par l'adoption d'une image de marque pour leur regroupement respectif : une dénomination sociale (Initiative Place-O-Pères de Pointe-Calumet et CoopÈRE Rosemont), un logo et des slogans. Puis les partenaires se dotent peu à peu d'outils de promotion tels que dépliants, affiches, t-shirts et bannières. Cette étape du processus fait de plus émerger cinq zones de consensus pour guider l'action des comités de pilotage. Trois d'entre elles sont communes aux deux sites. Les deux autres révèlent des différences quant à la stratégie d'action communautaire à privilégier. Ces différences s'expliquent en grande partie par les particularités des contextes dans lesquels s'est implanté le projet.

---

3. Voir chapitre 2.

### **Une conception commune du rôle paternel : éviter de proposer un modèle de père**

Pour décider du type de message à faire passer dans la collectivité, les partenaires des deux sites misent d'abord sur une vision commune du rôle paternel. Ils s'entendent pour dire que la paternité ne peut être apparentée à un modèle singulier, qu'il y a plusieurs façons d'être un bon père. Chaque homme doit « être père à sa manière », c'est-à-dire avoir la possibilité de choisir sa propre façon d'être un bon père, à son propre rythme. Ces convictions ne sont pas sans rapport avec le souci de déculpabiliser les hommes, de s'écarter du paradigme du père inadéquat en aidant les hommes à reconnaître ce qu'ils font de bien avec les enfants. Les partenaires adoptent également une conceptualisation qui met l'accent sur la différenciation et la complémentarité des rôles parentaux, valorisant ce que le père peut faire autrement avec ses enfants. Ils se plaisent à souligner que le rôle du père ne doit pas se définir en référence au rôle de mère, que les pères ont un style d'interaction auprès des enfants qui leur est spécifique et que cette spécificité doit avoir un effet positif sur l'enfant.

### **Une stratégie de départ : commencer par sensibiliser la collectivité à l'importance du rôle paternel**

Tout en ayant le souci d'agir sur plusieurs fronts à la fois, les acteurs des deux sites estiment qu'il faut se donner certaines priorités, en fonction du contexte, du niveau de développement du projet et des occasions du moment. Conscients du fait que le mouvement social en faveur d'une conception élargie du rôle de père ne peut se faire sans un changement des mentalités, les membres des comités de pilotage pensent notamment que les premiers plans d'action doivent mettre l'accent sur la promotion du rôle du père dans leur collectivité. La mise en place d'activités visant à obtenir une reconnaissance du projet et à valoriser l'engagement paternel dans la communauté constituée pour eux une condition préalable à l'adoption de stratégies visant à produire des changements dans les comportements : il faut d'abord faire passer le message qu'un père, c'est important pour l'enfant.

## **Une approche centrée sur la famille et la coparentalité**

Les partenaires privilégient une approche globale qui propose d'inscrire la préoccupation pour l'engagement paternel dans les interventions auprès de la famille. L'intervention vise avant tout le bien-être de l'enfant et mise sur la complémentarité des rôles du père et de la mère dans ce but commun. Cette approche implique de mobiliser les pères et de les mettre en relation avec leurs enfants au moyen d'activités non menaçantes centrées sur le plaisir en famille.

### **Dans le site A, une volonté d'inscrire le projet sur l'engagement paternel dans une perspective de développement communautaire**

Dans le site A, les caractéristiques du milieu (l'absence d'actions concertées, le climat peu démocratique, l'isolement des citoyens) font en sorte que les acteurs du projet ajoutent un objectif de développement communautaire à celui de promouvoir l'engagement paternel. Les membres du comité de pilotage estiment en effet que, pour que le message sur l'engagement paternel arrive à passer, il faut créer les conditions pour renforcer les pouvoirs de la collectivité. Les activités à mettre sur pied doivent notamment permettre : 1) de consolider la Maison de la famille, porteuse du projet sur l'engagement paternel ; 2) d'obtenir l'appui des leaders locaux et des élus municipaux afin d'éviter que ceux-ci fassent obstacle à la mise en œuvre du projet et 3) de valoriser la collectivité aux yeux du pouvoir municipal et du reste de la municipalité régionale de comté. Adoptant une perspective de prise en charge par le milieu, les partenaires s'entendent de plus pour affirmer qu'il appartient aux pères, en tant qu'experts de leurs besoins, de concevoir des activités à leur image, le résultat visé étant que les pères en arrivent graduellement à prendre le projet en charge et à devenir eux-mêmes des agents de changement.

### **Dans le site B, une démarche d'action intersectorielle**

La démarche d'action retenue dans le site B vise à ce que chacun des organismes représentés au comité de pilotage apporte une contribution à l'élaboration du plan d'action, chacun d'entre eux s'engageant dans le cadre de leur mandat respectif à introduire une activité touchant à la paternité dans sa programmation annuelle ou à modifier le contenu d'activités en place, ce qui permet de profiter « du rayon d'action de chacun des organismes » et, en bout de ligne, d'« immerger tout le milieu ». Les organismes visent également à établir des collaborations avec d'autres membres pour réaliser des actions collectives.

Au cours de cette étape, le développement du projet a pu compter sur trois atouts importants : 1) la présence d'organismes communautaires expérimentés pour animer, vulgariser, traduire, guider et susciter la complicité au sein des comités de pilotage ; 2) des liens étroits avec des chercheurs qui ont constamment alimenté la réflexion et 3) du temps pour s'approprier les principes directeurs du projet, réfléchir, en discuter et confronter ses valeurs dans un champ marqué par le débat social sur les rapports hommes-femmes, la transformation des rôles sociaux et le partage des tâches. La visite d'un chercheur de renommée internationale, spécialiste de la question paternelle, Michael Lamb, est un élément particulièrement déterminant pour la suite du parcours. Parce que ses interventions sont venues valider les intuitions des membres des deux comités de pilotage, cela a contribué à leur donner la confiance qu'il fallait pour passer à l'étape de l'élaboration du plan d'action.

## LES PLANS D'ACTION AU FIL DES ANS

Au terme de ces mois de réflexion et de discussion, les membres des comités de pilotage des deux sites sont pressés de passer à l'action. Un premier plan d'action est produit au cours de l'année 1995-1996. Quatre autres plans d'action suivront au cours de la période où les chercheurs ont suivi le déroulement du projet. Au fil des ans, une panoplie d'activités – entre 12 et 20 chaque année – a été offerte aux deux collectivités, cela, en dépit du peu de ressources financières dont disposaient les comités de pilotage, soit en moyenne 25 000\$ par année. La recherche de financement pour la réalisation des activités est demeurée un défi d'année en année et a monopolisé beaucoup du temps de travail des coordonnateurs du projet. Pour compenser la faiblesse du financement, les comités de pilotage ont de tout temps misé sur trois facteurs : 1) une implication importante et souvent bénévole de tous leurs membres ; 2) la collaboration des chercheurs et de certains partenaires à la conception, au financement et à l'organisation de certaines activités et 3) pour le site A surtout, de nombreuses heures de travail bénévole de citoyens impliqués dans les associations caritatives de la collectivité.

## Les principes d'élaboration

Le contenu des plans d'action est cohérent avec la logique d'action privilégiée par les partenaires. D'année en année, les comités de pilotage des deux sites font en sorte que leurs plans d'action comportent des activités variées et complémentaires qui permettent d'agir sur tous les fronts, se déroulent dans des lieux divers (ex. : organismes communautaires, arénas, parcs et centres commerciaux) et relèvent de plusieurs types de stratégie.

Dans le processus d'élaboration des plans d'action, les partenaires du site A trouvent important de maintenir une certaine souplesse. Estimant que le plan d'action ne doit pas être un « carcan », ils se donnent la possibilité d'ajouter de nouvelles activités en cours d'année, en fonction des occasions qui se présentent et des besoins exprimés par les pères. Leurs plans d'action reflètent le souci de redonner du pouvoir aux citoyens notamment en les amenant à participer au choix et à l'organisation des activités dans une perspective de prise en charge du projet. C'est ainsi que, dès la deuxième année du projet, des membres du comité de pilotage consacrent toutes leurs énergies à mettre en place un groupe de pères centré sur l'action qui en viendra progressivement à planifier la plupart des activités familiales inscrites au plan d'action.

Les plans d'action du site B prennent chaque année la forme d'un calendrier qui est distribué dans toutes les ressources du quartier. Les membres du comité de pilotage font preuve d'une grande originalité dans la façon de concevoir leur plan d'action. Chacun des organismes partenaires est en effet appelé à introduire une ou deux activités touchant la paternité dans sa programmation annuelle ou à adapter certaines des activités existantes. En plus, le comité de pilotage parraine des activités que les organismes en présence réalisent en partenariat, dont une fête de quartier qui s'est révélée au fil des ans un excellent moyen de mobiliser à la fois les familles et les intervenants du quartier. Les activités sont planifiées avec le souci d'établir un continuum de services qui permet aux pères en besoin d'être rejoints puis accompagnés vers un ensemble de ressources et de services qui ont la même approche envers les pères.

Mentionnons enfin que les membres du comité de pilotage et les chercheurs estiment important d'intégrer les activités de recherche et de transfert des connaissances au plan d'action. Ils pensent que des groupes de discussion organisés dans la collectivité ou une enquête dans laquelle deux parents sont questionnés en situation de face à face constituent également une façon de susciter la réflexion sur l'engagement paternel et de faire connaître le projet.

## **Les actions et les stratégies sur lesquelles elles s'appuient**

En conformité avec l'approche écologique à laquelle ils ont adhéré, les partenaires des deux sites font en sorte que leurs plans d'action comportent des activités qui visent une diversité de cibles et qui relèvent de plusieurs types de stratégies inspirées de l'approche promotionnelle en santé : 1) la sensibilisation de la collectivité ; 2) le soutien aux familles en faveur de l'engagement paternel ; 3) le soutien direct aux pères et 4) les actions sur les ressources du milieu. Le tableau 1 donne un exemple du contenu des plans d'action dans les deux sites pour l'année 1998-1999, en fonction des stratégies sur lesquelles s'appuient les activités proposées.

### **La sensibilisation de la collectivité**

Cette stratégie vise à valoriser le rôle paternel et à faire connaître le projet dans le voisinage ciblé au moyen de l'organisation d'événements publics (conférences de presse, lancements, rencontres d'information), de l'utilisation des médias (publication d'articles ou de chroniques dans les journaux locaux, entrevues à la radio ou à la télévision) et de divers outils de promotion (distribution de t-shirts, de dépliants et d'affiches, stands d'information). Deux des activités mises en place autour de l'objectif de promotion du rôle paternel sont particulièrement exemplaires. La première activité, « Dessine-moi un papa », est une exposition itinérante de dessins d'enfants sur le rôle et la place du père. L'objectif est de partir de l'image que les enfants se font du rôle paternel pour susciter la réflexion dans la population. Les dessins exposés proviennent d'un concours organisé dans une école du quartier auprès des élèves de 4 à 6 ans. Le concept est celui d'une exposition mobile pouvant être facilement déplacée. Outre les dessins d'enfants, l'exposition propose des textes courts et évocateurs présentant différentes facettes du rôle du père et soulignant l'importance de l'engagement paternel pour tous les membres de la famille. Elle comporte également un module informatique interactif offrant aux visiteurs la possibilité de vérifier à quelle fréquence ils participent à différentes activités avec leurs enfants et de comparer leurs réponses aux données de « l'enquête auprès des familles », réalisée dans le cadre de l'évaluation des

impacts du projet<sup>4</sup>. La deuxième activité désignée sous le terme d'« accroche-pères » est en fait une stratégie originale de transfert des connaissances élaborée par l'équipe de recherche. À l'image de certaines campagnes publicitaires, elle consiste à distribuer aux portes de tous les foyers des deux sites d'expérimentation une affiche cartonnée présentant, sous forme vulgarisée, certains résultats des diverses enquêtes qui y ont été réalisées. L'objectif est double : parler du rôle paternel tel qu'il se vit concrètement dans les deux collectivités et faire connaître les activités des plans d'action. Des accroche-pères ont ainsi été distribués à huit reprises entre novembre 1998 et janvier 1999 dans les deux sites<sup>5</sup>.

### **Le soutien direct aux pères**

Il s'agit d'activités qui visent à faire en sorte que les pères se sentent plus compétents comme pères, entreprennent des démarches pour faire face à leurs problèmes le cas échéant, se donnent un rôle plus actif auprès de leurs enfants et établissent des liens sociaux (réseaux de soutien, entraide et solidarité entre pères). Cela se fait selon plusieurs modalités : suivi individuel pour les pères en difficulté, groupes de discussion, ateliers éducatifs mettant les pères en relation étroite avec leurs enfants, activités récréatives pères-enfants et groupes d'entraide. Dans le site A, un groupe de pères s'est constitué à l'initiative de deux membres du comité de pilotage. Se définissant comme un groupe orienté vers l'action et l'entraide mutuelle plutôt que vers la discussion ou la « thérapie » de groupe, les membres se donnent trois objectifs : prendre leur place comme pères dans la communauté, organiser des activités visant à mettre les pères en relation étroite avec leurs enfants afin de rendre visible un modèle de père présent à l'enfant et promouvoir le plaisir d'être père. Dans le site B, le projet « À deux vitesses » a la particularité de conjuguer deux types d'activités : après une période consacrée à des jeux structurés avec les enfants, les pères se retrouvent entre eux pour discuter de thèmes touchant la paternité et la coparentalité.

---

4. Pour plus de détails sur cette enquête, voir le chapitre 7.

5. Pour plus de détails sur cette activité, voir le chapitre 13.



TABLEAU 1

### Activités réalisées selon la stratégie d'action

Site A	Site B
<b>Activités de sensibilisation de la collectivité</b>	
Stand d'information dans un centre commercial	Promotion de l'engagement paternel au Magasin Partage <sup>1</sup>
Exposition itinérante « Dessine-moi un papa »	Projection de films sur la question du père dans le cadre de la semaine de la famille
Participation à des émissions de télévision sur la paternité	
Les Cent Pères <i>Activité de financement auprès d'hommes d'affaires, de commerçants et de leaders de la communauté</i>	
Publication d'articles et rédaction de chroniques dans les journaux locaux, bulletins d'information de la communauté ou des organismes communautaires	
Présentations dans des colloques	
Diffusion d'outils promotionnels (T-shirt, affiches, dépliants, cahier d'accompagnement de l'exposition de dessins) à l'occasion d'événements publics	
Accroche-pères (8 parutions)	
<b>Activités de soutien direct aux pères</b>	
Accompagnement individuel	Père-à-Père <i>Accompagnement individuel</i>
Groupe de pères <i>Groupe orienté vers l'action, l'entraide mutuelle et le développement d'activités pères-enfants</i>	À deux vitesses <i>Activités pères-enfants en groupe suivie d'une période de discussion entre pères</i>
	Cours papa-cuisine <i>Initiation aux techniques de base en cuisine pour pères de jeunes enfants</i>
<b>Le soutien aux familles en faveur de l'engagement paternel</b>	
Rencontres mixtes sur le couple <i>Soupers-causeries sur les attentes respectives quant à l'exercice du rôle parental</i>	Conte animé ou pièce de théâtre sur le thème de la paternité « Papa trésor » à la Bibliothèque locale
Fête des neiges (avec activités pères-enfants)	
Journée de la famille dans le cadre de la semaine de la famille (avec activités pères-enfants)	Grande fête familiale dans le cadre de la semaine de la famille (avec activités pères-enfants)
Pêche sur la glace pères-enfants	
<b>Les actions sur les ressources du milieu</b>	
Activités de sensibilisation des décideurs (rencontres ponctuelles)	Rencontres prénatales entre papas et futur papas
	Rencontre retrouvailles (rencontre post-natale)
	Ateliers sur la paternité dans le cadre des groupes YAPP (Y'a personne de parfait <sup>2</sup> )
	Séminaires-échanges, formations aux intervenants
Distribution d'affiches et de dépliants dans les milieux d'intervention	

1. Marché d'alimentation permettant aux personnes économiquement défavorisées de se composer une épicerie moyennant une contribution volontaire de 10 % du coût réel.
2. « Il s'agit d'un programme d'éducation et de soutien à l'intention des parents qui ont des enfants de moins de cinq ans, qui sont chefs de famille monoparentale, jeunes, isolés socialement ou géographiquement, qui sont peu scolarisés ou ont un faible revenu. La participation au programme est volontaire et entièrement gratuite. » (source [en ligne] : [http://www.phac-aspc.gc.ca/dca-dea/family\\_famille/personne\\_f.html](http://www.phac-aspc.gc.ca/dca-dea/family_famille/personne_f.html), 11 octobre 2007).

## **Le soutien aux familles en faveur de l'engagement paternel**

Cette stratégie regroupe un ensemble d'activités destinées à mettre les pères en vedette ou à créer des occasions d'interagir avec les enfants dans le cadre de fêtes de quartier. Dans les deux sites, les comités de pilotage collaborent à l'organisation de deux ou trois de ces événements dont les prototypes sont la « Grande fête familiale » et la « Fête des neiges ». Au nombre des activités pères-enfants organisées dans le cadre de ces deux fêtes, mentionnons le *Quizz des papas* mettant les pères au défi de connaître les goûts et préférences de leurs enfants, un rallye en poussette, un concours de sculptures sur neige pères-enfants ou des *Olympiades pères-enfants*. L'organisation de ces événements est également l'occasion de déployer des bannières et des affiches qui contribuent à la visibilité du projet et à la promotion du rôle paternel dans la communauté. L'adoption d'une approche familiale conduit également à insérer dans les plans d'action des activités pour les enfants (contes ou concours de dessins sur le thème de la paternité) et des groupes de discussions entre conjoints, voués notamment à favoriser une alliance parentale autour des enjeux entourant le bien-être des enfants.

## **Les actions sur les ressources du milieu**

Les plans d'action des deux sites comportent des activités visant à modifier les pratiques des intervenants, les programmes et les milieux d'intervention de telle façon qu'ils soient plus favorables à l'engagement paternel. Des conférences, des séminaires scientifiques et une formation sont organisés auprès des intervenants des deux communautés afin de les sensibiliser à l'importance du rôle paternel. Des affiches et des dépliants sont distribués dans les établissements fréquentés par les citoyens des deux sites. Dans le site A, des efforts importants sont consacrés à des activités de sensibilisation des élus locaux. Ce travail s'est révélé très important pour le développement de la confiance des décideurs envers le projet ce qui a facilité l'accès à certaines ressources de la municipalité (de meilleurs locaux, de l'espace publicitaire dans le bulletin municipal). Dans le site B, en cohérence avec la logique d'action du comité de pilotage, chacun des organismes présents a adapté ses services pour mieux faire place aux pères. Ces organismes planifient désormais des moments de discussion sur le rôle du père, offrent la disponibilité d'un intervenant masculin ou encore aménagent les horaires pour favoriser l'accessibilité aux pères. C'est ainsi par exemple que les rencontres prénatales du CLSC consacrent désormais une partie de leur première rencontre à un échange entre pères, animé par un intervenant masculin.

## La population rejointe

Un nombre important de citoyens, d'intervenants et d'élus locaux ont été rejoints par le message sur l'importance de la paternité. Au cours de la période de référence, la plupart des familles des deux collectivités ont reçu de l'information à plus d'une reprise grâce aux différents outils de promotion élaborés par le projet : la distribution des huit accroches-portes à toutes les portes du voisinage, la publication régulière de chroniques ou d'articles dans les journaux locaux, la distribution de dépliants ou l'affichage d'images de pères dans les services et les ressources de la collectivité. De plus, dans chacun des sites, environ 200 familles ont été rejointes annuellement dans le cadre d'activités familiales qui font place aux pères et près de 400 pères et mères ayant un enfant de moins de 6 ans ont pu réfléchir à l'engagement du père par l'entremise de leur participation aux enquêtes menées dans le cadre de l'évaluation d'impact du projet. Dans le site A, au moins 250 personnes ont vu l'exposition *Dessine-moi un papa*. Cette exposition a été largement diffusée à travers le Québec, le Canada et à l'étranger, ce qui en a fait un objet de fierté important non seulement pour les membres du comité de pilotage, mais aussi pour les citoyens de la municipalité. On estime également qu'une cinquantaine d'hommes ont participé aux activités pères-enfants organisées par le groupe de pères. Dans le site B, chaque année, plus de 200 pères et mères du quartier ont participé à une rencontre prénatale qui s'adresse aux hommes et une trentaine de pères ont participé à l'un ou l'autre des groupes d'entraide ou de discussion mis en place par les partenaires du projet.

## CONCLUSION

L'expérience vécue dans les deux sites permet d'identifier certains repères d'action pour les initiatives communautaires en général et pour le champ spécifique de la paternité.

L'analyse de l'implantation du projet<sup>6</sup> confirme d'abord que les caractéristiques des projets de mobilisation locale ne peuvent être dissociées des spécificités du contexte local dans lequel ils s'implantent (Ouellet, Forget et Durand, 1993). Dans le site A par exemple, l'absence d'actions concertées, le climat peu démocratique et l'isolement de la collectivité expliquent que les acteurs du projet ont ajouté un objectif de développement communautaire à celui de promouvoir l'engagement paternel et se sont intéressés à organiser des activités visant à gagner la reconnaissance

---

6. Pour plus de détails sur la méthodologie et les résultats de l'analyse d'implantation du projet, voir chapitre 7.

des décideurs et à mobiliser les citoyens. Par ailleurs, le souci de se greffer à l'effort de mobilisation qui se mettait en place au moment où le projet a été présenté dans la municipalité conjugué à l'éloignement des services et à la méfiance de la population à l'égard des institutions explique que, contrairement à ce qu'on peut observer dans le site B, le comité de pilotage se soit constitué autour de citoyens bénévoles plutôt que de représentants d'organismes. Dans le site B, une tradition de collaboration et de solidarité entre les acteurs des secteurs communautaire, public et économique, une volonté de développer l'action communautaire en petite enfance et la proximité des ressources ont conduit les acteurs à instaurer un projet d'action interorganismes animé en grande partie par des intervenants soucieux de rendre les services accessibles aux pères et de favoriser la collaboration entre les intervenants.

L'expérience vécue par les partenaires des deux sites montre également qu'un laps de temps important est nécessaire pour faire face au défi de s'approprier le modèle des promoteurs, de le traduire et de l'adapter aux réalités du milieu tout en se dotant d'une conception commune du rôle paternel. Compte tenu de la nouveauté du sujet et de son inscription dans le débat social sur les rapports de genre, l'expérience montre qu'il faut prendre le temps de discuter des rôles sociaux et de se questionner sur ses valeurs. Parce que la question de l'engagement paternel rejoint les gens dans leur vie personnelle, il faut autoriser la confrontation des valeurs personnelles pour permettre la connaissance mutuelle et le développement d'une solidarité de groupe.

Nous avons pu observer que la thématique de l'engagement paternel et la perspective de participer à une recherche-action recèlent un fort potentiel mobilisateur et ont beaucoup facilité l'adhésion des partenaires au projet. En dépit d'un contexte économique global peu propice à l'innovation, les deux comités de pilotage n'ont pas connu de crise qui aurait pu nuire à leur fonctionnement et à leur productivité. Les organisateurs communautaires se sont révélés des personnes-clés dans le processus de mobilisation des communautés autour de l'engagement paternel. La présence de chercheurs et de partenaires institutionnels ayant une certaine notoriété ont aidé à surmonter les défis de l'implantation en conférant une visibilité et une crédibilité au projet auprès des décideurs et dans l'ensemble de la collectivité.

Au fil des ans, les acteurs des deux sites ont par ailleurs acquis des convictions quant à la façon de rejoindre les pères et de travailler avec eux. Pour arriver à toucher les pères, ils estiment qu'il faut aller à leur rencontre par des activités de démarchage dans leurs milieux de vie, ou en créant des occasions de rencontres et d'échange entre pères, en sollicitant leur aide ou leur collaboration à un projet concret par exemple. À cette fin, il faut pouvoir compter sur un intervenant masculin stable et disponible

pour se faire connaître dans la collectivité et assurer une continuité dans les interventions.

Les acteurs impliqués dans les deux projets se sont également donnés certains principes d'intervention auxquels ils croient fermement. Ils optent pour une approche souple qui mise sur les forces des hommes, les valorise dans ce qu'ils font de bien avec leurs enfants et accorde une grande place au plaisir en famille. Partant du présupposé que la compétence et la confiance s'acquièrent largement à la faveur des expériences réussies avec les enfants, ils estiment important de créer des occasions d'interagir avec les enfants et de voir d'autres hommes dans le rôle de pères à l'occasion de fêtes et de sorties communautaires ou d'activités récréatives.

En ce qui concerne le contenu des plans d'action, les acteurs des deux sites estiment que, tout en ayant le souci de diversifier les cibles et les stratégies d'action, il faut, dans les premières années, mettre l'accent sur des activités visant à conférer une légitimité au projet (c'est-à-dire à obtenir la reconnaissance du projet dans la communauté et à gagner l'appui des décideurs) et à valoriser l'engagement paternel dans la population : de telles activités sont considérées comme des conditions préalables à l'adoption de stratégies visant à produire des changements dans les comportements. Ils appuient en cela les observations d'autres chercheurs (Goodman et autres, 1996 ; Goodman, Wheller et Lee, 1995).

L'expérience des deux sites a de plus mis en évidence qu'en mettant leurs forces en commun et avec l'appui de chercheurs engagés, il était possible de mettre en place un plan d'action touchant plusieurs cibles à la fois, selon des stratégies diversifiées. Les plans d'action des deux sites ciblent l'ensemble de la collectivité à travers plusieurs activités de valorisation de la paternité. Ils touchent plus directement les pères à travers des groupes de discussion et d'action, des services d'accompagnement individuel et des activités pères enfants organisées dans le cadre de fêtes familiales. Il s'adresse également aux couples grâce aux activités visant à favoriser l'alliance parentale. Il rejoint enfin le milieu des services et les élus locaux par des activités de sensibilisation et de formation.

Au cours de la période de référence, l'intervention a cependant assez peu touché les milieux de travail, les organismes voués à l'emploi ou les institutions responsables du développement des politiques sociales. Ce constat est à l'origine d'une nouvelle démarche entreprise par l'équipe de recherche, le projet de recherche-action « Métiers de pères » dont il sera question au chapitre 10.

## LECTURES SUGGÉRÉES

- Cinq-Mars, M. (2005), *Considérations épistémologiques et étude de cas concernant l'évaluation d'implantation d'un projet communautaire réalisé par la participation des partenaires issus du secteur public et d'une communauté*, thèse de doctorat inédite, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- Levine, J., et E.W. Pitt (1995), *New expectations: Community strategies for responsible fatherhood*, New York, Families and Work Institute.
- Ouellet, F., G. Turcotte et N. Desjardins (2001), *À Rosemont, ça CooPère: analyse d'implantation d'un projet d'action intersectorielle sur la paternité*, Montréal, Direction de la santé publique de Montréal-Centre.
- Ouellet, F., G. Turcotte et N. Desjardins (2003), « Engagement paternel et mobilisation communautaire: étude de cas de deux initiatives communautaires », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 39, p. 237-258.
- Turcotte, G., N. Desjardins et F. Ouellet (2001), *À Pointe-Calumet, on fait place aux pères: analyse d'implantation d'Initiative Place-O-Pères, un projet d'action communautaire sur l'engagement paternel*, Montréal, Direction de la santé publique de Montréal-Centre.

Page laissée blanche intentionnellement

## L'ÉVALUATION OU L'ÉPREUVE DE LA COMPLEXITÉ

---

*Diane Dubeau, Geneviève Turcotte,  
Francine Ouellet et Sylvain Coutu*

« **À** projet complexe, solution complexe ». Cette maxime s'applique fort bien à toute entreprise d'évaluation menée dans le but de critiquer ou de documenter la valeur intrinsèque d'un projet, d'une initiative ou d'un programme d'intervention. L'erreur fréquente est de penser que l'évaluation répondra à toutes les questions. Certes, il existe une diversité d'approches évaluatives ayant chacune une lorgnette distincte pour aborder, sous un angle différent, les réalités d'un même objet d'étude. Afin d'obtenir le portrait le plus complet et valide qui soit de ces réalités, on se doit aussi de multiplier afin de trianguler pour un même programme ou projet d'intervention les angles d'observation, les outils d'évaluation et les méthodologies. Cette approche a été adoptée par ProsPère pour évaluer le projet de promotion de la santé implanté dans les sites A et B afin de valoriser l'engagement des pères auprès de leurs jeunes enfants. Les différents volets de cette étude évaluative feront l'objet du présent chapitre. En premier lieu, une brève synthèse du domaine de l'évaluation de programmes sera effectuée en prenant en considération le fait que, pour certains lecteurs, il s'agit d'un domaine peu connu. Nous présenterons par la suite un survol des études évaluatives réalisées au regard du projet d'intervention communautaire mis en œuvre dans les sites A et B. Dans un troisième temps, la centration sera accordée aux résultats d'évaluation de l'implantation, notamment quant aux effets perçus et au processus ayant mené à la production de ces effets dans les sites participants. La présentation de ces données d'implantation sera particulièrement pertinente pour introduire la quatrième section du chapitre qui portera sur l'évaluation des impacts communautaires du projet. Pour conclure, nous souhaitons laisser la parole à nos partenaires des milieux quant au bilan qu'ils tracent de cette expérience de collaboration.



## L'ÉVALUATION DE PROGRAMMES, UN DOMAINE À DÉCOUVRIR

L'évaluation de programmes d'intervention représente un domaine de recherche relativement récent dont on retrace les premiers écrits dans les années 1970. Malgré son caractère récent, il s'agit d'un domaine en pleine expansion où les avancées sont importantes (Rossi, Lipsey et Freeman, 2004; Tourigny et Dagenais, 2005; Vitaro, 2000). Pour le lecteur moins familier de ce domaine de connaissances, il apparaît pertinent de préciser qu'il existe différents types d'évaluation que l'on regroupe généralement en fonction de l'étape de développement du programme. Ainsi, dans une perspective séquentielle, *l'analyse de besoins* représente le premier type d'évaluation que l'on réalise préalablement à l'élaboration d'un programme. Cette analyse vise l'identification des besoins tels qu'ils sont perçus par les principales personnes concernées (clientèle visée, intervenants, etc.). Elle nécessite également une analyse du milieu qui permet d'apprécier les ressources déjà existantes, les collaborations possibles et l'ouverture quant à la thématique étudiée. *L'évaluation d'implantation* est surtout utilisée durant les premières années où le programme est offert. Les renseignements recueillis par cette évaluation ont pour objectif de décrire ce qui a été réalisé sur le terrain afin de mieux documenter comment les personnes responsables se sont appropriées le programme. Ultimement, l'objectif de ce type d'évaluation est d'adapter le programme de façon progressive, au fil des collectes de données, de manière à ce qu'il réponde aux besoins identifiés (adéquation). *Les évaluations d'effets, d'efficacité et d'impact* se situent davantage à l'extrémité du continuum de développement d'un programme. Ces évaluations visent à mesurer l'efficacité du programme qui se traduit par la présence de changements que l'on peut attribuer à l'intervention. La notion de causalité est ici importante et requiert des méthodologies où un contrôle maximal des variables est souhaité. On peut d'ores et déjà anticiper les difficultés associées à ces types d'évaluation lorsqu'il s'agit de prendre en compte les réalités des milieux qui se révèlent souvent peu conciliables avec les principes de rigueur de la recherche classique. Il y a lieu ici de bien distinguer le contexte de la recherche de celui de l'évaluation de programmes. La liberté quant aux choix méthodologiques du chercheur en évaluation de programmes est plus limitée, puisqu'il compose avec les réalités des milieux (ex. : bien qu'un nombre élevé de participants soit souhaitable, le chercheur doit souvent composer avec des échantillons de petite taille limitant ainsi le type d'analyses statistiques possibles). La créativité devient donc un atout important pour l'évaluateur afin de développer des méthodes novatrices adaptées aux milieux tout en étant rigoureuses sur le plan de la recherche.

Bien que nous ayons regroupé les évaluations d'effets, d'efficience et d'impacts dans une même catégorie, il convient d'apporter certaines nuances. *L'évaluation d'effets* se centre plus spécifiquement sur les changements observés à court terme (ex. : à la fin du programme). Les effets souhaités à la suite de la participation au programme sont fréquemment identifiés par les objectifs du programme. *L'évaluation d'efficience*, quant à elle, ajoute aux effets évalués, la considération des coûts associés à la dispensation du programme. Un exemple de question relative à ce type d'évaluation est : « Pourrait-on obtenir les mêmes effets, mais à des coûts moindres ? » (ex. : en ayant 10 ateliers au lieu de 15). Enfin, *l'évaluation d'impacts* requiert d'adopter une perspective élargie qui considère : 1) les effets à brève échéance mais aussi ceux à moyen et à long termes ; 2) les effets non identifiés à partir des objectifs du programme, de même que 3) les effets sur des individus ou des groupes non directement ciblés par le programme.

## SURVOL DES DIFFÉRENTS REGARDS ÉVALUATIFS POSÉS PAR PROSPÈRE

Les trois entités du projet *Prospère*<sup>1</sup> (1- le comité promoteur constitué de chercheurs et de représentants de chacun des sites, 2- site A – Initiative Place-O-Pères de Pointe Calumet et 3- site B – CoopÈRE Rosemont) ont travaillé conjointement en unissant leur expertise complémentaire afin de promouvoir l'engagement paternel. Tout au long de la réalisation du projet, des efforts constants ont été investis sur le plan de l'évaluation. À ce titre, trois volets ont été documentés. Afin d'avoir un aperçu d'ensemble de ces considérations évaluatives, nous présenterons brièvement ces volets. Par la suite, nous élaborerons davantage sur les enjeux, les résultats obtenus et les retombées associés plus spécifiquement aux évaluations d'implantation et d'impacts.

Le premier volet évaluatif réalisé par l'équipe ProsPère concernait une analyse du milieu (Forget, 1995, 1996) des deux sites participant au projet. Cette évaluation visait à faire état du degré d'ouverture des services offerts aux jeunes familles ainsi qu'à documenter les perceptions des intervenants et de la population à l'égard de l'engagement paternel. Cette étude descriptive a été réalisée à l'aide d'entrevues individuelles, d'une analyse documentaire, d'observations et de groupes de discussion menés auprès d'intervenants, de pères et de mères de la communauté. Les conclusions issues de cette analyse ont permis de mieux cibler les activités

---

1. Le projet donnera son nom à l'équipe qui se constitue au sein du GRAVE-ARDEC. Pour faciliter la lisibilité du chapitre, le nom du projet est écrit en romain, celui de l'équipe en italique.

identifiées dans les plans d'action annuels effectuées par chacun des comités de pilotage constitué dans les communautés.

Le second volet de l'évaluation portait sur une analyse de l'implantation. Ce volet couvre la période de l'automne 1995 à l'automne 2000. Cette analyse fait état de l'ensemble des facteurs associés à l'introduction d'une intervention. L'étude a été réalisée selon la méthode de l'étude de cas multiples (Yin, 1994) en utilisant: a) des entrevues semi-structurées auprès des principaux acteurs; b) une analyse documentaire ainsi que c) l'observation participante des comités et l'observation directe des activités. Les résultats obtenus ont permis de consolider ou de réorienter des aspects de l'intervention, de mettre en contexte éventuellement les résultats mesurés par l'évaluation d'impacts et de dégager les éléments à retenir dans l'éventualité d'une dissémination de l'intervention à d'autres communautés. Deux rapports d'implantation ont été publiés dans la foulée de ces premières évaluations (Ouellet, Turcotte et Desjardins, 2001 ; Turcotte, Desjardins et Ouellet, 2001).

Le troisième volet évaluatif porte sur l'analyse des impacts communautaires du projet. Les collectes de données ont eu lieu durant deux périodes principales soit de 1995-1996 pour les mesures utilisées en pré-test et de 1999-2001 pour les mesures de post-test. Les impacts ont été regroupés en fonction des clientèles ou des milieux visés (1- la population en général, 2- les services, 3- les intervenants et décideurs, 4- les familles et 5- les pères) ainsi qu'au regard des résultats intermédiaires (création ou réorganisation de services, nombre et qualité de la collaboration entre les intervenants ou les services, changements dans les attitudes et les pratiques des intervenants) ou ultimes (compétence parentale du père, engagement paternel, attitudes éducatives au regard de la socialisation des enfants, qualité des relations familiales) attendus. Tel qu'il est mentionné dans le titre même du présent chapitre, l'un des éléments témoignant de la complexité de ce type d'évaluation est sûrement ici la durée. L'écart entre les deux collectes de données, bien que requis pour assurer une bonne adéquation de l'ensemble des activités dispensées<sup>2</sup>, pose des défis à l'évaluateur quant à ses choix concernant l'échantillonnage et les instruments de mesure. Nous y reviendrons ultérieurement dans ce chapitre.

De façon rétrospective, il est aisé de constater la richesse générée par l'adoption de ces trois angles évaluatifs posés sur un même objet d'étude. À notre connaissance, peu nombreux sont les projets ou les programmes d'intervention qui disposent de cette diversité de renseignements recueillis aux différentes étapes de leur développement. Les données colligées au

---

2. Selon Goodman, Wheeler et Lee (1995), de cinq à dix années sont requises à toute initiative d'action concertée pour produire les changements escomptés sur le phénomène visé.

fil des années et les conclusions issues de leur analyse ont permis, d'une part, de consolider des bases solides pour une intervention communautaire visant à favoriser l'engagement paternel en alimentant, en guidant, en questionnant et en validant les actions concrètes mises en place dans chacun des sites. D'autre part, sur le plan de la recherche, il est intéressant de noter que malgré les objectifs distincts des différents volets évaluatifs, les méthodologies adoptées et les principaux résultats obtenus pour chacun contribuent à une meilleure adéquation des devis d'évaluation coconstruits avec les principaux acteurs du projet, tout en créant un éventail plus large quant aux interprétations possibles de ses résultats. Les évaluations d'implantation et d'impacts de *Prospère*, que nous présenterons dans les prochaines sections du présent chapitre, témoignent bien de cette synergie.

### **L'ÉVALUATION D'IMPLANTATION : DES ÉTUDES DE CAS POUR COMPRENDRE LE PROCESSUS DE PRODUCTION DES EFFETS**

Une équipe de recherche a suivi le déroulement et l'évolution du projet dans les deux sites au moyen d'une collecte régulière de données<sup>3</sup> sur une période de cinq ans à partir de l'automne 1995 jusqu'à l'automne 2000 (Ouellet, Turcotte et Desjardins, 2003). Trois objectifs étaient visés :

- 1) Soutenir les comités de pilotage dans la recherche de solutions et la prise de décisions en les renseignant en cours d'évaluation sur les forces de leur projet et sur les éléments à améliorer. L'adoption d'une approche participative (Argyris, Putnam et Smith, 1985; Green, Daniel et Novick, 2001) et centrée sur l'utilisation (Patton, 1986, 1990) conduit les chercheurs à s'impliquer activement dans les comités de pilotage du projet et à collaborer aux activités de promotion et de visibilité. L'équipe de recherche offre ses services pour rédiger les comptes rendus des réunions, ce qui facilite l'intégration aux comités et permet de garder des traces très précises (et validées) des propos et des décisions des acteurs qui participent à la mise en

---

3. L'équipe responsable de l'évaluation d'implantation est composée de Francine Ouellet (Direction de santé publique de Montréal), Geneviève Turcotte (Institut de recherche sur le développement social des jeunes) et Nicole Desjardins (Direction de santé publique des Laurentides). Nous remercions les membres des comités de pilotage d'Initiatives Place-O-Pères et de CoopÈRE Rosemont, les membres de l'équipe Prospère et nos partenaires du GRAVE-ARDEC, de l'IRDS et de la Santé publique Montréal et des Laurentides pour leur généreuse participation et collaboration à cette étude évaluative. Des remerciements sont également exprimés au Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS) pour un soutien financier de 127 460\$ en vue de la réalisation de cette évaluation.

œuvre du projet. En cours d'évaluation, des bilans d'activité et des résumés sont produits sur certains enjeux de l'implantation afin de favoriser une réflexion critique sur le projet en développement.

- 2) Produire des connaissances sur le modèle d'intervention en construction dans l'éventualité d'une généralisation à d'autres environnements. Nous avons en particulier le souci de conserver une trace de la façon dont s'est construit et a évolué le projet au fil des ans. Dans les premières années, nous ajoutions qu'il s'agissait plus spécifiquement de dégager la théorie de l'action de l'intervention afin de mieux circonscrire des acquis susceptibles d'être généralisés.
- 3) Identifier les processus impliqués dans la production des effets éventuels du projet. Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, le modèle d'intervention proposé par les promoteurs aux sites A et B demeurerait relativement ouvert. Dans l'esprit des concepteurs, il s'agissait en quelque sorte d'un canevas dont le contenu restait à définir et à construire dans un processus qui sollicite l'ensemble des acteurs associés au projet et qui tient compte du contexte local. C'est sur cette appropriation concrète que l'analyse d'implantation a porté. La question posée par l'équipe responsable de l'évaluation d'implantation était la suivante : de quelle façon les principaux acteurs ont-ils redéfini, réorganisé ou réinventé (traduit) les principes directeurs du projet?

### L'approche retenue

L'approche classique d'évaluation d'implantation (logique dite *de diffusion*) met l'accent sur l'écart entre le modèle planifié et celui implanté en recherchant l'explication de ces écarts (Contandriopoulos, Champagne, Denis et Pineault, 1992; Tard, Ouellet et Beaudoin, 1997). Ce modèle part du présupposé que le programme à planter est un produit achevé, stable dans le temps et l'espace. Dans cette perspective, toute modification du produit original est vue comme un handicap qui altère l'efficacité. Le modèle que nous avons retenu (logique dite *de traduction*) vise à suivre le déroulement du projet à travers ses différentes transformations en mettant en évidence le processus d'adaptation mutuelle du programme à planter et du contexte d'implantation. Par contexte d'implantation, nous entendons les caractéristiques des milieux d'implantation, de l'environnement global, des acteurs (intérêts, atouts, rôles, stratégies de négociation) et du sens que les acteurs confèrent à l'action (Bilodeau, Chamberland et White, 2002; Callon et Latour, 1986; Demers, Maltais et Trickey, 1993).

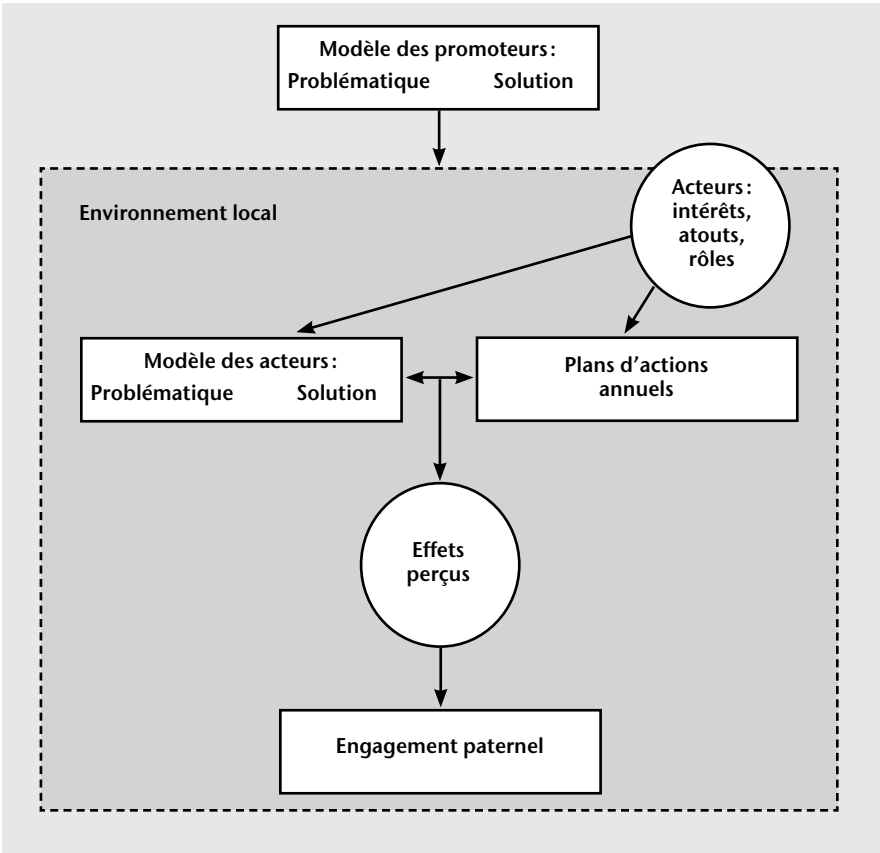
Cette approche alternative (logique dite *de traduction*) au modèle classique d'évaluation repose sur le principe que la transformation du programme est inhérente à tout processus d'implantation. Ce principe est justifié, premièrement, par le fait qu'un programme est perméable aux éléments de contexte dans lequel il est introduit, et donc aux changements susceptibles de se produire dans l'environnement tant proximal que distal (changements dans les ressources, la clientèle, l'orientation des politiques sociales ou la dynamique de l'organisation). Deuxièmement, parce que le programme met généralement en jeu un ensemble d'acteurs hétérogènes dont on peut supposer qu'ils ont des intérêts et des objectifs divers, voire antagoniques : par conséquent, l'implantation peut soulever des résistances et donner lieu à des stratégies de négociation entre acteurs se soldant inévitablement par des alignements d'intérêts et des aménagements plus ou moins importants au programme initialement planifié. Le programme est donc saisi comme un produit en évolution soumis à la pluralité des visions, à l'intérieur d'un environnement en perpétuelle mouvance.

### **Stratégie méthodologique**

Pour suivre l'évolution du projet, l'équipe de chercheurs responsable de l'évaluation d'implantation s'est inspirée de la méthodologie de l'étude de cas, une stratégie qualitative de recherche reconnue, qui combine rigueur, souplesse et profondeur dans la collecte et l'analyse des données (Huberman et Miles, 1991 ; Yin, 1998). Elle se révèle particulièrement indiquée lorsqu'il s'agit, comme dans le cas présent, d'analyser le déroulement d'un projet qui est indissociable du contexte dans lequel il s'élabore. Plus spécifiquement, un devis à cas multiples est utilisé, chacun des sites d'expérimentation constituant un cas à l'étude.

La puissance explicative de l'étude de cas repose sur deux facteurs : 1) le recours à un cadre d'analyse pour guider la collecte et l'analyse de données, et 2) le recours à de multiples sources de données analysées de façon convergente sur un mode de triangulation. Le cadre d'analyse apparaît à la figure 1. Il comporte six grandes variables : 1) le modèle des promoteurs ; 2) l'environnement local (caractéristiques des sites d'expérimentation) ; 3) les caractéristiques des acteurs (intérêts, ressources, atouts et rôles dans l'implantation du projet) ; 4) le modèle théorique des acteurs (les représentations des enjeux liés à l'engagement et des solutions à envisager pour favoriser l'engagement paternel dans leur communauté ; 5) les plans d'action et 6) les effets perçus dans la communauté.

FIGURE 1  
Cadre d'analyse



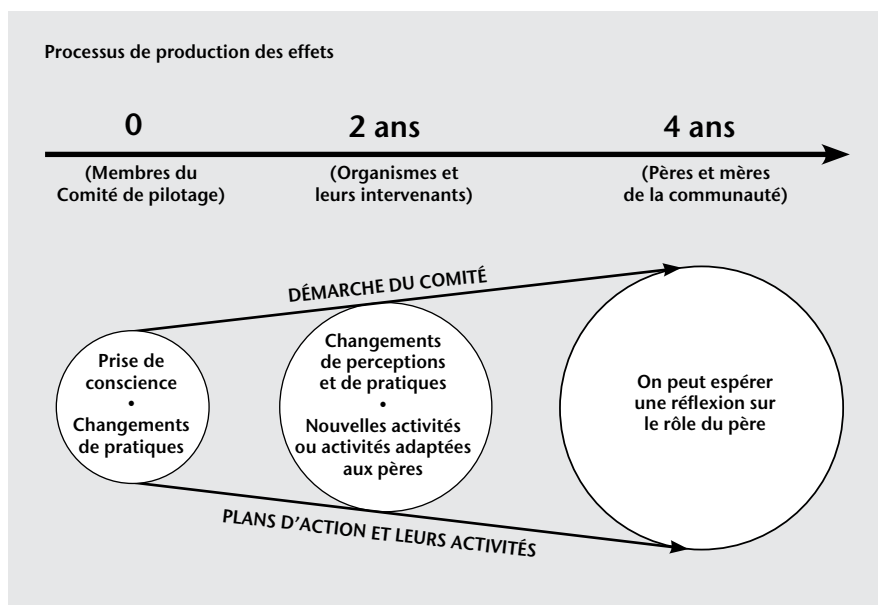
Quatre sources de données ont été utilisées: 1) plus de 40 entrevues semi-structurées auprès des principaux acteurs du projet, membres du comité promoteur, des comités de pilotage et des partenaires dans les communautés; 2) la documentation écrite (comptes rendus des réunions des comités, documents des concepteurs du projet, bilans d'activité et matériel promotionnel); 3) les notes d'observation participante sur le déroulement et le contenu des réunions des comités auxquelles sont présents les chercheurs à titre d'acteurs du processus et 4) les fiches d'activité compilant des données factuelles sur la nature et le déroulement des activités, les ressources investies, les outils utilisés, le degré d'atteinte des objectifs et les impacts perçus dans la communauté.

## Résultats obtenus : un enchaînement d'effets sur l'engagement paternel

L'analyse des différentes données colligées au fil des années d'implantation a contribué, entre autres, à une conceptualisation du processus des effets permettant de fournir des hypothèses quant aux effets du projet. L'étude de cas multiples requiert du chercheur, d'une part, un travail descriptif lui permettant de comprendre ce qui s'est passé dans des contextes spécifiques et, d'autre part, un travail théorique et explicatif qui vise à préciser les processus de production des effets. Ainsi au-delà des effets perçus à la suite de l'implantation du projet, il est possible de formuler des hypothèses quant aux processus sous-jacents à ces effets. Cette conceptualisation du processus des effets est illustrée à la figure 2.

FIGURE 2

### Processus de production des effets de *Prospère*



En se lançant dans une entreprise comme celle de *Prospère*, décideurs, intervenants et chercheurs sont appelés à faire la démonstration qu'il est possible, par une intervention massive dans la communauté, d'améliorer le niveau d'engagement des pères auprès de leurs enfants. Dans la mesure où le but du projet implique un véritable changement de culture, il est cependant illusoire de voir apparaître des résultats significatifs sur le niveau d'engagement paternel dans la communauté avant plusieurs années, soit



au terme d'importants efforts de mobilisation et de sensibilisation de la communauté (Goodman et autres, 1995). Si l'action commune ne réduit pas le problème comme tel, elle peut toutefois améliorer les liens entre les organismes, les activités et les services offerts, et sensibiliser les résidants de la communauté à ce problème. Ces premiers pas sont perçus comme des relais dans la trajectoire du projet vers l'atteinte de l'objectif ultime (Fawcett et autres, 1995; Goodman et autres, 1996).

Ces diverses considérations ont conduit l'équipe d'évaluateurs à inclure dans leur collecte ponctuelle de données auprès des principaux acteurs du projet, des informations sur les retombées du projet et les mécanismes d'action qui les ont produits. Les résultats obtenus confirment les conclusions des recensions d'écrits sur l'efficacité des initiatives communautaires. Les données recueillies auprès des principaux acteurs du projet et de quelques témoins de l'expérience indiquent que des changements s'opèrent à des niveaux différents selon l'étape de développement du projet.

Selon la figure 2, des changements sont d'abord observés chez les membres du comité de pilotage à la faveur des discussions qui s'y tiennent et du partage d'expertise avec les chercheurs associés au projet: une meilleure connaissance de la problématique, une évolution dans les représentations du rôle paternel, des changements dans les comportements personnels et professionnels sont rapportés par les acteurs. Puis, par un effet d'entraînement, à partir de la deuxième année et avec plus d'intensité d'année en année, des effets se font sentir dans les organismes des sites participants touchés par la mise en place d'activités concrètes de sensibilisation prévues au plan d'action. Dans le site A, les témoignages évoquent une plus grande ouverture à la paternité tant chez les leaders locaux que dans la population en général. Dans le site B, des intervenants de quatre groupes communautaires et de l'équipe enfance-famille du CLSC affirment avoir changé leurs perceptions et certains aspects de leur pratique. Puis, à partir de la quatrième année, les acteurs des deux sites nous rapportent être témoins de changements dans la fréquentation des services par les pères et la participation aux activités sociales du quartier. Ces changements sont perçus comme les indices d'une évolution des attitudes et des comportements des pères à l'égard de leur enfant.

Au cours de ces années, nos informateurs-clés nous signalent également des effets perçus sur la dynamique communautaire. Dans le site A, l'appui de partenaires importants, comme l'université, le CLSC et la Direction de la santé publique, a permis d'amorcer un dialogue avec les élus municipaux si bien que les membres du projet se sentent maintenant écoutés, reconnus et appuyés par ces derniers. Devenu un leader sur la question de l'engagement paternel, ce territoire a également acquis de la crédibilité dans sa région. Enfin, au terme du suivi de l'implantation du

projet, l'objectif de faire participer les citoyens au choix et à l'organisation des activités dans une perspective de prise en charge du projet est en voie d'être atteint: désormais, un groupe de pères prend en charge l'organisation de la plupart des activités du plan d'action et ceux-ci ont développé un fort sentiment d'appartenance au projet. Dans le site B, où il n'y avait pas de mécanisme officiel de concertation autour des familles de jeunes enfants, le projet a donné l'occasion aux organismes de ce secteur d'activité de «faire des démarches ensemble et de mieux se connaître», «d'apprendre à collaborer». Le regroupement est maintenant reconnu par les autres instances de concertation du quartier.

### **En résumé, une approche d'évaluation d'implantation utile**

Le modèle proposé par le comité promoteur de *Prospère* aux sites (immersion de territoire, action intersectorielle) est issu de pratiques dans le domaine de la promotion de la santé. Il s'agit d'un modèle complexe qui requiert la participation de nombreux acteurs provenant de différentes organisations, confrontant ainsi des réalités professionnelles parfois bien distinctes. Le comité de pilotage formé dans chacun des sites représente l'entité principale qui guide les actions adoptées. Parmi les avantages reconnus à ce modèle, on mentionne la mise en commun de ressources et d'expertises pour agir de façon concertée sur une problématique donnée qu'aucune organisation seule ne peut résoudre. Ce modèle permet également d'éviter le dédoublement des services. Malgré le caractère séduisant de ce modèle, l'évidence empirique quant à l'efficacité de ces comités est toutefois difficile à démontrer. Berkowitz (2001) explique cette difficulté en grande partie par les obstacles associés aux méthodes scientifiques traditionnelles qui prennent peu en considération les réalités des milieux. À cet égard, deux présupposés retiennent notre attention par rapport au projet *Prospère*: 1) celui d'un processus linéaire de mise en œuvre des comités et 2) celui de la mise en place d'actions qui reposent sur les meilleures pratiques.

Les méthodes classiques de recherche supposent un *processus linéaire de mise en œuvre* des comités qui se traduirait, au fil des années, par une composition plus adéquate des membres du comité (choix des partenaires, consensus quant à la vision de la thématique et des solutions à apporter, etc.) et donc ultimement par une plus grande efficacité des actions réalisées. Or, la réalité reflète davantage un processus non linéaire principalement attribuable au roulement de personnel des organismes ou des institutions et donc des personnes identifiées pour participer à ces comités, entraînant des changements importants qui affectent inévitablement la dynamique du groupe. Un des atouts précieux du projet *Prospère* a été la constance de la participation des principaux acteurs du terrain,

mais aussi de la recherche. Un noyau stable d'acteurs a ainsi permis une intégration progressive de nouvelles personnes associées au projet en fonction des objectifs poursuivis, sans remettre en question, de façon draconienne, la vision commune du modèle adopté par chacun des sites. Ce constat est appuyé par les résultats issus de l'évaluation d'implantation qui s'est déroulée sur plusieurs années. De plus, précisons que le modèle d'évaluation adopté par ProsPère (logique *de traduction*), s'est révélé particulièrement utile pour documenter le point de vue des différents acteurs et pour analyser, dans une perspective dynamique, les changements notés quant aux plans d'action annuels et aux effets perçus. Ces derniers témoignent d'une séquence qui touche d'abord les membres du comité de pilotage, qui irradient par la suite les environnements de services offerts aux jeunes familles dont une plus grande ouverture des intervenants à intégrer les pères et ultimement par des effets perçus sur les pères eux-mêmes qui fréquentent davantage ces milieux.

Le modèle d'évaluation d'implantation adopté par ProsPère nous renseigne également sur le deuxième présupposé des méthodes classiques de recherche, qui concerne **la mise en place d'actions qui reposent sur les meilleures pratiques reconnues** dans le domaine. Bien souvent, dans la réalité, le choix des activités est guidé par des impératifs pratiques de l'institution ou des organismes (ex. : programme déjà existant, ressources disponibles, etc.). La thématique même de l'engagement paternel était un défi puisque la documentation sur les interventions prometteuses en ce domaine était peu volumineuse. L'alliance des expertises des acteurs du terrain et de la recherche a permis d'optimiser l'exploration des différentes avenues d'intervention qui se traduisait par les plans d'action annuels élaborés par chacun des sites. L'évaluation d'implantation a également contribué à recueillir, de façon régulière au fil des années, des données sur les plans d'action (nombre d'activités, objectifs poursuivis, clientèle rejointe, etc.). Ces renseignements s'avèrent tout particulièrement utiles pour formuler des hypothèses quant au processus de production des effets perçus (liens entre les activités prévues au plan d'action annuel et les effets perçus à cette période de réalisation du projet). Ils génèrent toutefois des questionnements pertinents qu'il y aura lieu d'adresser dans le futur au regard des plans d'action. À titre d'exemples : « Quel serait un bon plan d'actions local ? Combien doit-il comporter d'interventions différentes ? Quelle place devrait-on accorder aux interventions individuelles continues et intensives ? Comment, au fil des ans, combiner les interventions individuelles ou de groupe avec des interventions sur le milieu ? » On devra aussi, dans le futur, s'interroger sur les moyens d'articuler ou d'arrimer, dans une perspective encore plus globale, l'action locale aux actions régionale et nationale. En effet, il se peut fort bien qu'agir localement ne soit pas suffisant pour obtenir les résultats escomptés.

En résumé, le modèle d'évaluation d'implantation adopté par ProsPère a su pallier certains obstacles propres aux méthodes de recherche classiques, en conservant sa qualité de rigueur tout en considérant les réalités propres aux milieux d'intervention et au modèle d'intervention proposé par le comité promoteur. Les retombées de cette évaluation sont pertinentes sur le plan de l'intervention, mais elles permettent également de guider, sur le plan de la recherche, l'étape ultérieure qui vise à vérifier l'atteinte de l'objectif ultime du projet soit l'amélioration de l'engagement paternel. À cet égard, la documentation en cours d'implantation des effets perçus du projet s'est révélée un atout indéniable dans la perspective ultérieure d'une évaluation d'impacts. Cette ultime épreuve de la complexité, à laquelle s'est attaquée l'équipe ProsPère fera l'objet de la prochaine section.

## DES CHERCHEURS QUI MESURENT LES IMPACTS<sup>4</sup>

On dispose actuellement de peu de résultats de recherches empiriques portant sur l'efficacité des stratégies élaborées dans le but d'encourager les pères à s'engager plus activement auprès de leur enfant (Bolté, Devault, St-Denis et Gaudet, 2002). La consultation récente des écrits publiés dans le domaine de l'évaluation de programme indique que, longtemps négligées, les évaluations relatives aux besoins et à l'implantation gagnent progressivement leurs lettres de noblesse. Le domaine de l'évaluation des impacts demeure à développer surtout au regard de projets de promotion de la santé complexes. À ce jour, rares sont les initiatives ayant réussi à démontrer des résultats probants. Les problèmes méthodologiques inhérents à ce type d'évaluation sont fréquemment soulevés, dont la difficulté de respecter les normes de rigueur de la recherche scientifique tout en tenant compte des réalités des milieux d'intervention. Les obstacles nombreux posés par ce type d'évaluation ne devraient toutefois pas pour autant en éliminer la pratique, ni remettre en question sa pertinence! S'inscrivant directement en continuité avec les résultats obtenus par l'évaluation d'implantation et encouragés par ceux-ci, les membres de l'équipe ProsPère souhaitent relever le défi de l'épreuve ultime d'une évaluation

---

4. L'équipe responsable de l'évaluation des impacts est composée de Diane Dubeau et de Sylvain Coutu (Université du Québec en Outaouais), Geneviève Turcotte (Institut de recherche sur le développement social des jeunes) et de Christine Bolté, coordonnatrice de l'évaluation. L'ampleur de l'évaluation réalisée n'aurait pu être possible sans la collaboration, la participation et le soutien précieux des membres des comités de pilotage d'Initiatives Place-O-Pères et de CooPÈRE Rosemont, des membres de l'équipe ProsPère, de nos partenaires du GRAVE-ARDEC, de l'IRDS et de la Santé publique Montréal. Nous remercions finalement le Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS) pour un soutien financier de 176 270\$ en vue de la réalisation de cette évaluation.

des impacts. Cette section du présent chapitre fait état de la stratégie d'évaluation des impacts et des résultats obtenus, mais également des recommandations quant à la réalisation de ce type d'évaluation.

### Stratégie d'évaluation des impacts

Conformément à l'approche même du projet *Prospère*, l'étude évaluative d'impacts devait s'inscrire en conformité avec le modèle de recherche-action (Argyris et autres, 1985). Dans cette optique, des démarches ont été amorcées avec les comités de pilotage locaux au début du mois de janvier 1998, dans le but d'élaborer un modèle d'évaluation compatible avec leurs attentes et celles des chercheurs (Bea van Beveren et Hetherington, 1997).

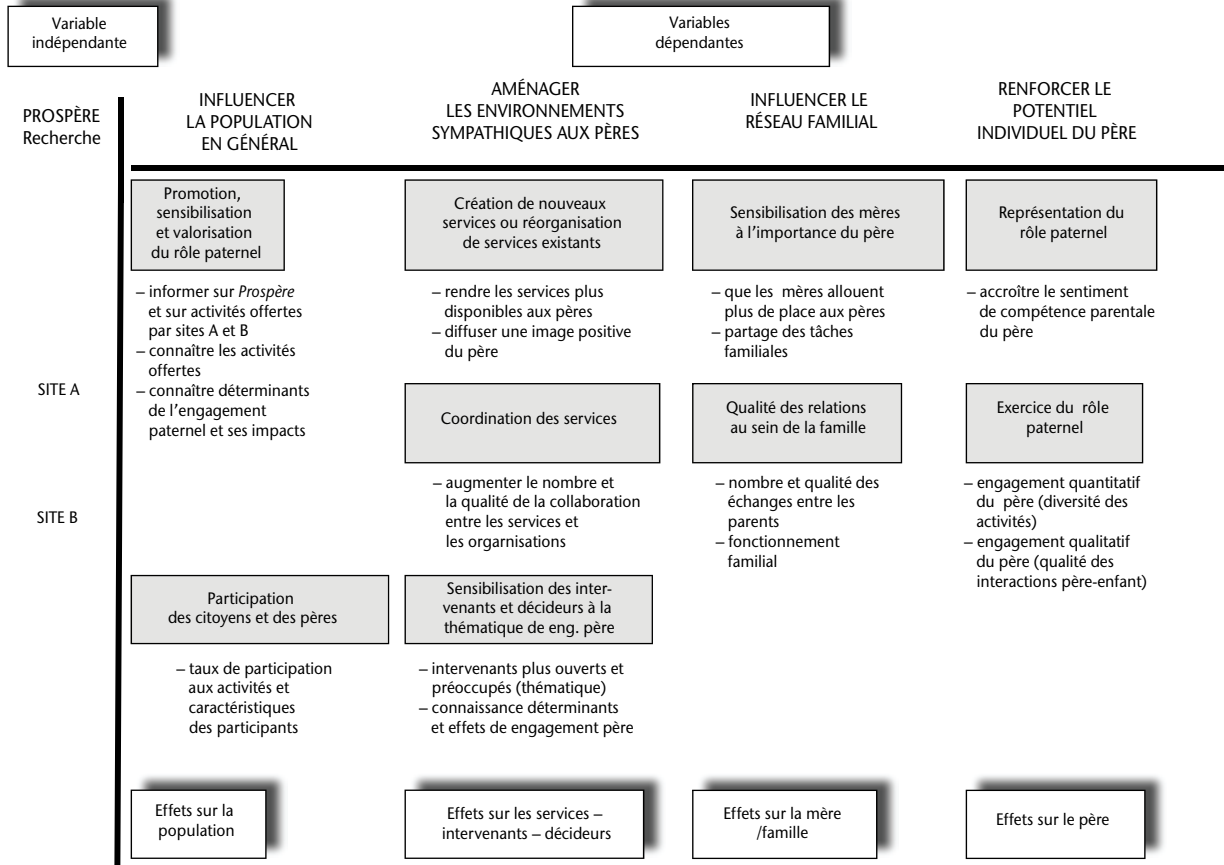
La première étape était de déterminer les dimensions qui devaient être évaluées. Par l'entremise d'une analyse des plans d'actions des deux communautés (pour chacune des années de réalisation du projet) et d'une consultation des rapports d'évaluation d'implantation, nous avons dressé une liste exhaustive des objectifs implicites et explicites poursuivis par les activités. Ils ont été par la suite classifiés, indépendamment pour chacun des sites, en fonction des quatre objectifs principaux poursuivis par *Prospère* soit: 1) aménager un environnement sympathique aux pères; 2) influencer la population en général; 3) influencer le réseau familial et 4) renforcer le potentiel individuel du père. Deux rencontres avec chacun des comités de pilotage ont permis de procéder aux modifications souhaitées tout en validant le système de classification. Les participants ont aussi été amenés à accorder, par consensus, une priorité aux différents objectifs identifiés dans la classification.

La seconde étape visait une analyse conjointe des classifications obtenues pour chacun des sites afin de vérifier la compatibilité des deux systèmes de classification obtenus (60 % des objectifs identifiés étaient similaires pour les deux sites). Les résultats de cette analyse ont été présentés aux comités de pilotage. Les membres de l'équipe de recherche *Prospère* ont également été rencontrés et informés des démarches et des résultats obtenus. Leurs attentes quant à l'évaluation d'impacts ont été précisées et l'expertise des membres a été sollicitée afin de tracer les balises d'un modèle conceptuel d'évaluation d'impacts.

La figure 3 présente le modèle d'évaluation élaboré à la suite de ces démarches. On peut regrouper les impacts (variables dépendantes) sous quatre catégories d'effets attendus en fonction de la clientèle visée. Ils respectent les quatre principaux objectifs poursuivis par *Prospère* qui ont guidé les plans d'actions locaux. Les principaux impacts attendus inscrits dans les encadrés sont opérationnalisés par les objectifs que les comités de pilotage ont considéré comme prioritaires au regard de l'évaluation.

FIGURE 3

Modèle d'évaluation des impacts communautaires de *ProsPère*



## Quelques renseignements sur la méthodologie

La présentation de paramètres méthodologiques d'une recherche évaluative représente souvent pour le lecteur néophyte des contenus « indigestes » qui alourdissent le texte. Tout en étant conscient de cette réalité, nous jugeons nécessaire qu'un minimum d'informations soit rapporté afin de bien faire connaître la méthodologie que nous avons utilisée. Par souci de concision, nous avons toutefois résumé et consigné à l'annexe 1 les renseignements plus détaillés relatifs à la méthodologie adoptée.

L'évaluation des impacts repose sur deux stratégies méthodologiques de types quasi expérimental et pré-expérimental soit: 1) un schème pré/post-test avec groupe de comparaison pour évaluer les impacts sur le niveau d'engagement des pères (résultat ultime) et 2) un schème post-test avec groupe de comparaison permettant d'évaluer un ensemble d'impacts étroitement reliés aux activités des plans d'action locaux (résultats intermédiaires). L'impossibilité de procéder à une assignation au hasard des participants à chacun des groupes (groupes non équivalents) et l'absence de certaines mesures préalablement à la mise en œuvre de l'intervention (données manquantes pour le temps 1 de l'étude évaluative – mesures pré-tests) justifie l'utilisation des deux schèmes de recherche adoptés.

Schéme pré-test/post-test avec groupe de comparaison: Les impacts concernant le niveau d'engagement des pères auprès de leurs tout-petits a fait l'objet d'une comparaison pré/post entre les sites d'expérimentation (sites A et B) et « les sites témoins » appariés selon un ensemble de critères (nombre de familles ayant un enfant âgé de moins de 5 ans, revenu précaire, taux de signalement élevé). Du fait que le résultat ultime du projet d'intervention est l'engagement paternel, il nous apparaissait important de pouvoir évaluer cette variable par un schème expérimental qui accroît la possibilité d'attribution des effets au programme d'intervention. Les effets sur le sentiment de compétence parentale et les attitudes éducatives des pères qui pourraient être associés à l'engagement paternel ont également été analysés par ce schème de recherche.

Il est important de préciser que les mesures pré-tests et post-tests n'ont pas été prises auprès des mêmes parents, il s'agit ici d'échantillons indépendants de familles. Deux motifs justifient ce choix. Premièrement, l'écart de temps qui existe entre les données colligées au pré-test (1995-1996) et au post-test (1999-2001). L'utilisation d'un même échantillon, suivi de façon longitudinale, aurait possiblement démontré des changements sur la mesure d'engagement paternel. Cependant, ces changements pourraient tout autant être attribuables au développement de l'enfant qu'à un quelconque effet de l'intervention. Le deuxième motif nous incitant à recruter un échantillon indépendant provient du fait qu'en

contrôlant les actions menées dans l'environnement de chacun des sites (actions touchant plus spécifiquement les familles ayant un enfant âgé de 0 à 5 ans), il est logique de penser que les changements attendus dans l'exercice du rôle paternel seront plus facilement décelables en comparant les deux cohortes plutôt qu'en effectuant un suivi longitudinal d'une même population.

Au total, nous disposons de données provenant de plus de 800 familles (mères et pères) ; la moitié de ces familles provient des deux sites où les interventions ont été appliquées alors que l'autre moitié provient des sites témoins. Plus spécifiquement, cent familles pour chacun des sites (100 x 4 sites = 400 familles) ont été rencontrées pour une entrevue à leur domicile au moment de la pré-enquête en 1995-1996 (mesures pré-tests)<sup>5</sup> soit avant que l'intervention ne soit implantée et un nombre comparable a été vu lors de l'évaluation d'impacts réalisée en 1999-2001 (mesures post-tests). Lors des entrevues à domicile, les parents participants ont répondu à des questionnaires se rapportant aux dimensions à l'étude (perception de l'engagement paternel, attitudes éducatives, etc.).

Schème post-test avec groupe de comparaison (sans pré-test) : Un schème post-test avec comparaison entre les sites d'expérimentation et témoins a été utilisé pour évaluer un ensemble d'impacts possibles (résultats intermédiaires) intimement reliés aux activités des plans d'action locaux touchant l'aménagement d'environnements plus sympathiques aux pères ainsi que les changements de pratique à l'égard des pères, la qualité et la fréquence de la collaboration entre les intervenants et les attitudes des intervenants à l'égard de la paternité. Tel qu'il a été mentionné précédemment, ces mesures n'ont fait l'objet que d'un seul temps d'évaluation (post-test uniquement) puisque ces impacts n'ont été clairement opérationnalisés qu'à la suite d'un processus d'élaboration du modèle d'évaluation qui a requis de nombreuses rencontres auprès des différents acteurs concernés afin de s'assurer de son adéquation ainsi que la prise en compte des résultats d'implantation.

Quatre sources de données ont été utilisées : 1) des entrevues semi-structurées auprès des mères et des pères (n = 383 familles)<sup>6</sup> ; 2) des entrevues semi-structurées auprès des intervenants et des décideurs de services (approximativement 25 personnes rencontrées dans chacune des communautés) ; 3) des fiches de suivi et des rapports des activités offertes et 4) des notes d'observation directe dans les services (images de pères, participation de pères dans les services, à la clinique de vaccination, à la

---

5. Ces données ont été recueillies dans le cadre d'une subvention accordée par le Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS) pour l'évaluation d'implantation.

6. Il s'agit ici des mêmes parents ayant rempli le post-test du premier schème de recherche présenté précédemment.



remise des bulletins à l'école, aller chercher et reconduire l'enfant à la garderie).

## Des résultats encourageants !

Les résultats présentés dans ce chapitre concernent uniquement les données quantitatives obtenues auprès des parents<sup>7</sup>. Ces résultats portent donc sur les effets ultimes du projet. En adoptant une perspective séquentielle des effets, il est attendu que des distinctions soient initialement notées au regard de variables plus cognitives relatives aux attitudes éducatives à l'égard de la socialisation de l'enfant, aux perceptions des rôles parentaux et au sentiment de compétence parentale des pères. Ultimement, les changements notés sur le plan cognitif devraient se traduire également sur le plan comportemental. À ce titre, différentes dimensions de l'engagement paternel ont été évaluées. Le tableau 1 présente une synthèse des différentes dimensions et les sous-échelles associées ainsi que les instruments de mesure utilisés.

TABLEAU 1  
Synthèse des mesures

Dimensions	Sous-échelles	Instruments de mesure
Attitudes éducatives	1. Empathiques 2. <b>Chaleureuses*</b> 3. Autoritaires 4. Punitives 5. <b>Abusives</b>	Sommer et autres (1993) Easterbrook et Goldberg (1984) – échelle « chaleur » (32 items)
Perception des rôles parentaux	1. <b>Instinct maternel</b> 2. <b>Spécificité parentale</b> 3. Attention portée aux pères 4. Résistance de la conjointe	Questionnaire inspiré de Beitel (1989) (16 items)
Sentiment de compétence parentale	Score total	Gibeault-Wallston (1977) (16 items)
Engagement paternel	1. Soutien émotionnel 2. <b>Soins physiques</b> 3. <b>Jeux physiques</b> 4. Ouverture au monde 5. Discipline 6. Évocations + 7. <b>Tâches domestiques</b>	Questionnaire d'engagement paternel (QEP, ProsPère) (52 items)

\* Les résultats significatifs sur le plan statistique sont identifiés en caractères gras.

7. De nombreuses données à la fois quantitatives et qualitatives ont été colligées pour cette évaluation par des entrevues semi-structurées menées auprès des intervenants et des parents. Nous finalisons actuellement le traitement des données qualitatives qui feront prochainement l'objet de publications.

Afin de simplifier la présentation des résultats, seuls ceux qui obtiennent une différence significative sur le plan statistique (seuil de signification inférieur à 0,05, bicaudal) seront mentionnés. Plus spécifiquement, des analyses de variance ont été effectuées permettant de reconnaître la présence d'effets principaux liés aux *temps de mesure* (distinction entre les mesures pré-tests et post-tests, peu importe les groupes) et aux *groupes* (distinction entre les sites expérimentaux et témoins, peu importe les temps de mesure) ainsi qu'à l'effet d'interaction entre le *temps de mesure* et les *groupes* (distinction entre les temps de mesure, mais cette distinction est différente selon le groupe). C'est surtout au regard de ce dernier effet (effet d'interaction temps/groupe) que les résultats sont attendus. Il est ainsi souhaité que des changements soient observés entre les deux temps d'évaluation, mais également que ces changements soient distincts selon que les pères aient reçu ou non l'intervention. Les résultats seront présentés respectivement pour les quatre domaines principaux évalués, soit les attitudes éducatives, la perception des rôles parentaux, le sentiment de compétence parentale et l'engagement paternel.

Sur le plan des **attitudes éducatives**, deux des cinq attitudes évaluées permettent de distinguer les pères entre les deux temps de mesure et selon qu'il y ait eu ou non l'intervention (effet d'interaction temps/groupe). Plus spécifiquement, les pères des sites où il y a eu de l'intervention adoptent des attitudes plus chaleureuses et moins abusives au regard de la socialisation des enfants au temps 2 comparativement au temps 1. Pour les pères du groupe témoin, aucune différence entre les deux temps de mesure n'est observée.

La **perception des rôles parentaux** a été recueillie uniquement au temps 2 de l'étude. Nous disposons toutefois des évaluations faites par les mères et les pères sur les quatre dimensions évaluées. Les résultats indiquent que les mères et les pères des sites où il y a eu de l'intervention sont moins enclins à croire à la notion d'instinct maternel (ex. : *Les femmes s'occupent mieux des jeunes enfants de 0 à 2 ans que les hommes à cause de leur instinct maternel*) et reconnaissent davantage une spécificité aux rôles assumés par chacun des parents (ex. : *Il est bon pour un enfant que ses parents aient chacun leur façon de s'occuper de lui*). Aucune distinction n'est obtenue au regard des dimensions relatives à l'attention portée à ce que font les pères (ex. : *J'ai l'impression que je remarque davantage ce que font les pères avec leurs enfants*) et à la perception d'une résistance de la conjointe envers l'engagement du père (ex. : *Ma conjointe a souvent tendance à penser que je ne fais pas les choses de la bonne manière avec les enfants*).

Le **sentiment de compétence parentale**, tel qu'il est évalué par les pères, augmente au temps 2 comparativement au temps 1. Cependant, ce résultat est observé autant dans les sites où il y a eu de l'intervention que dans les sites témoins. Plusieurs études, de nature corrélacionnelle,

démontrent un lien entre le concept d'engagement parental et celui du sentiment de compétence du parent. Il est ainsi possible que l'augmentation de l'engagement paternel observé entre les deux temps de mesure pour toutes les communautés à l'étude se reflète également par une augmentation du sentiment de compétence parentale.

L'**engagement paternel** permettait de vérifier la présence de changement sur le plan comportemental des pères. Les résultats ne montrent aucune différence significative lorsqu'on utilise une mesure globale de l'engagement paternel (total des 47 items)<sup>8</sup>. Toutefois, l'utilisation des sous-échelles d'engagement permet de distinguer davantage les groupes. Plus spécifiquement, les pères des sites où il y a eu de l'intervention démontrent un engagement plus grand au temps 2 qu'au temps 1 au regard de trois des sept dimensions évaluées soit celles des jeux et des soins physiques ainsi que dans la participation aux tâches domestiques. Pour les deux groupes, indépendamment de l'intervention, les pères obtiennent des résultats inférieurs quant au soutien affectif offert à l'enfant au temps 2. Ce résultat qui est à l'encontre de nos attentes pourrait s'expliquer par la différence d'âge observée entre les échantillons des temps 1 et 2 (enfants plus vieux au temps 2). Sur la dimension d'ouverture au monde, les pères des deux groupes obtiennent des résultats supérieurs au temps 2 comparativement au temps 1, ne traduisant pas un effet associé à l'intervention. Enfin, concernant la dimension discipline, la différence significative obtenue concerne uniquement les pères des sites témoins (engagement moindre des pères sur le plan disciplinaire). Aucune différence significative n'est observée au regard de la dimension évocation.

En résumé, trois considérations nous permettent d'évaluer de façon encourageante les résultats obtenus qui témoignent d'impacts du projet sur différentes dimensions parentales des pères. Premièrement, les différences significatives observées entre les groupes et les temps de mesure respectent, sauf une, la direction des effets attendus (améliorations pour les groupes où il y a eu de l'intervention). Deuxièmement, l'utilisation de sites témoins s'est révélée un atout important nous permettant de nuancer les résultats qui, dans certains cas, témoignaient d'un effet du temps plutôt que de l'intervention. Cet effet principal signifie qu'il y a une amélioration dans le temps, mais qu'il est plus difficile d'attribuer cet effet à l'intervention puisque l'augmentation est observée autant dans les sites « intervention » que dans les sites « témoin ». Troisièmement, le patron de résultats obtenus témoigne d'effets touchant à la fois la sphère cognitive (attitudes éducatives,

---

8. Pour cette mesure globale de l'engagement paternel, nous avons exclus les cinq items évaluant la participation aux tâches domestiques. Ils seront toutefois considérés dans le cadre des analyses réalisées en fonction des différentes sous-échelles de l'engagement.

perception des rôles parentaux) et la sphère comportementale (engagement paternel).

## Le chercheur-évaluateur un inlassable questionneur !

L'obtention de certains effets positifs de l'intervention est une surprise prenant en compte, à ce jour, l'évidence empirique relativement faible de l'efficacité des projets d'intervention communautaire. Les nombreux obstacles méthodologiques associés à ce type d'études évaluatives expliquent en grande partie la difficulté d'obtenir des données probantes (Berkowitz, 2001). Il nous est ainsi apparu pertinent d'investiguer plus en profondeur certains aspects méthodologiques afin de vérifier s'ils pourraient expliquer les résultats obtenus.

**Considérations méthodologiques:** Trois questions ont été abordées et analysées en fonction des données disponibles: 1) Les pères sont-ils de bons autoévaluateurs?; 2) La désirabilité sociale est-elle un facteur susceptible de biaiser nos résultats? et 3) L'appariement des communautés était-il adéquat?

À la première question «*Les pères sont-ils de bons autoévaluateurs?*», deux éléments nous rassurent quant à la fiabilité de leurs réponses. Le premier est fourni par les évaluations provenant à la fois des mères et des pères quant à l'engagement paternel. Malgré certaines distinctions obtenues, conformes à celles observées dans d'autres études (Pleck et Masciadrelli, 2004), les évaluations des pères s'avèrent généralement supérieures à celles des mères. Toutefois, aucune distinction n'est notée au regard des sites, qu'ils aient ou non fait l'objet d'intervention. Le deuxième élément qui nous conforte quant à la fiabilité des réponses paternelles concerne une échelle visant à évaluer l'engagement volontaire des pères<sup>9</sup>. Cette échelle est administrée uniquement aux mères et les résultats obtenus se distinguent selon les sites. Les mères des sites ayant reçu l'intervention percevaient, de façon significative sur le plan statistique, davantage l'engagement des pères comme volontaire. Ce résultat est intéressant puisqu'il permet de préciser que l'engagement paternel ne serait pas le résultat d'une pression exercée par la conjointe.

La question de la *désirabilité sociale* était importante puisque la majorité des mesures de l'étude évaluative est de type autorapporté. L'inclusion d'un questionnaire de désirabilité sociale (Crowne et Marlowe, 1960), nous permettait d'offrir des éléments de réponse à cette question. Un effet principal du groupe est obtenu et démontre des scores supérieurs de la

---

9. Cette échelle est composée de quatre items (ex.: Q2. *Mon conjoint s'occupe des enfants seulement lorsqu'il en a envie plutôt que de considérer que c'est une responsabilité régulière.* Q8. *Pour que mon conjoint s'occupe des enfants, je dois le lui demander.*)

désirabilité sociale pour les pères des sites n'ayant pas fait l'objet d'intervention. Ainsi, les résultats concernant l'engagement paternel ainsi que les autres dimensions parentales (attitudes éducatives, perception des rôles parentaux et sentiment de compétence parentale) pourraient être surévalués dans ces sites, atténuant les distinctions possibles entre les sites. On peut ainsi avoir une plus grande confiance que les différences obtenues sont dues à des distinctions réelles et non au fait que le parent a répondu en fonction d'attitudes ou de comportements socialement désirables.

En tout dernier lieu, *la difficulté d'appariement* des sites témoins est une difficulté souvent mentionnée dans ce type d'évaluation. L'identification de critères d'appariement ne garantit pas nécessairement l'équivalence relative des groupes au regard d'autres caractéristiques possiblement importantes à considérer. Tout en reconnaissant certaines distinctions géographiques, principalement au regard de l'organisation des services dans l'appariement de l'un des sites d'intervention<sup>10</sup>, l'analyse des caractéristiques sociodémographiques des échantillons présente peu de différences significatives entre les populations comparées. Ces caractéristiques étant plus étroitement associées aux dimensions évaluées et présentées dans le présent chapitre. À ce titre, aucune distinction n'est observée quant à la scolarité des parents (mère et père), au nombre d'années de vie conjugale, au nombre d'enfants dans la famille et au ratio fille/garçon de l'enfant cible<sup>11</sup>. Les seules distinctions observées, et ce, pour tous les sites, concernent l'âge des parents et des enfants. Ainsi, on note qu'au temps 2, les mères et les pères sont significativement plus jeunes et que les enfants sont plus âgés. C'est d'ailleurs en regard de ce dernier résultat que nous avons posé l'hypothèse des scores plus faibles obtenus à la dimension de l'engagement paternel « Soutien émotionnel » au temps 2 pour l'ensemble des sites, qu'ils aient ou non eu de l'intervention. Les comportements décrits dans les items associés à cette dimension tels que « Rassurer votre enfant lorsqu'il a peur » ou « Consoler votre enfant lorsqu'il pleure » sont fort possiblement moins fréquents chez un enfant plus âgé.

**Contributions de l'intervention :** Au-delà des paramètres méthodologiques, il devenait aussi pertinent de s'interroger sur la contribution potentielle de l'intervention aux résultats obtenus. Deux appuis nous confortaient à nouveau quant aux impacts réels liés à l'intervention.

10. Pointe-Calumet (site A d'intervention) se situe à proximité de la région montréalaise (50 km) permettant ainsi à certaines familles d'utiliser les services de santé et sociaux de cette région. Toutefois, le territoire témoin apparié au site A est éloigné des grandes régions métropolitaines (150 km de Montréal), l'ensemble des services étant donc disponibles à cet endroit.

11. Pour répondre à certains instruments de mesure (ex.: engagement paternel), les parents ayant plus d'un enfant devaient se référer à un enfant en particulier. Afin d'éviter tout biais, le choix de cet enfant cible était fait, de façon aléatoire, par l'assistant de recherche.

Premièrement, l'importance des données issues de l'évaluation d'implantation qui confirmaient la mise en place d'activités d'intervention par l'intermédiaire des plans d'action annuels ainsi que la croissance de la participation à ces activités (voir annexe 2).

Deuxièmement, nous avons demandé, lors des entrevues, si les répondants percevaient des distinctions en regard d'une communauté similaire à la leur quant à quatre caractéristiques spécifiques: 1) les services offerts aux jeunes familles; 2) les services plus spécifiques offerts aux pères; 3) le niveau économique ainsi que 4) la qualité de vie en général. Trois de ces aspects distinguent les réponses des pères des sites ayant reçu l'intervention. Tous les effets vont dans la direction attendue d'une supériorité observée pour leur territoire au regard des services offerts aux jeunes familles, à ceux plus spécifiques à l'intention des pères ainsi qu'à la qualité de vie. De plus, nous avons interrogé les pères quant à: a) leur perception de l'accueil reçu dans les services offerts aux jeunes familles; b) l'attention accordée à eux-même et à leur conjointe dans ces services et c) sur la présence d'images de pères dans les points de services. La seule distinction obtenue (marginale et significativement sur le plan statistique) entre les sites concerne la présence d'images de pères plus nombreuses dans les sites où l'intervention était offerte.

Le portrait global des résultats obtenus appuie l'idée selon laquelle le projet d'intervention a engendré des effets qui vont dans le sens attendu par les principaux acteurs du terrain et de la recherche. À ce stade d'avancement de l'évaluation d'impacts, force est d'admettre que les résultats préliminaires disponibles laissent voir que cette intervention communautaire intégrée, basée sur un modèle de santé publique et une approche écologique, produit des résultats positifs sur différentes dimensions de l'engagement paternel et des attitudes éducatives des pères.

Au moment d'écrire ces lignes, certaines données font l'objet d'analyses plus poussées: il reste notamment à établir le poids des variables intermédiaires dans le processus qui conduit à l'amélioration de l'engagement paternel dans une communauté. Les résultats diffusés à ce jour ont toujours été situés en analogie à des pièces de casse-tête. Nous disposons actuellement de certaines de ces pièces, mais la vue d'ensemble ne sera possible que lorsque tous les morceaux auront fait l'objet d'analyses et seront imbriqués les uns dans les autres. La prudence dans l'interprétation et la diffusion des résultats est une préoccupation réelle de l'équipe responsable de l'évaluation afin de rendre justice aux efforts déployés par de nombreuses personnes qui ont cru à ce projet et à l'importance de soutenir la paternité pour un mieux-être de nos enfants.

## EN RÉSUMÉ

Au terme de plusieurs années d'expertises complémentaires, partagées entre les acteurs des milieux de la pratique et ceux de la recherche, nous croyons que « L'évaluation ou l'épreuve de la complexité » représentait un défi que ProsPère a su relever. De façon rétrospective, il nous est maintenant plus facile de poser un regard critique à la lumière des différents angles évaluatifs adoptés afin de déterminer les forces et les difficultés relevées dans le cadre de ce projet d'intervention communautaire visant à favoriser l'engagement paternel. Ces éléments seront discutés en fonction des trois considérations suivantes : 1) la thématique du projet ; 2) les choix méthodologiques et 3) les impératifs souvent distincts entre les milieux de la pratique et de la recherche.

**La thématique du projet** – L'engagement paternel représente une thématique qui nous interpelle tous, à titre d'homme ou de femme, de conjoint ou de conjointe, de père ou de mère. Parler de ce qu'est un bon père nous renvoie inévitablement à notre façon de concevoir ce qu'est une bonne mère. Il s'agit donc d'un sujet qui ne laisse personne indifférent. Ce constat est important dans la perspective où il suscite possiblement davantage l'intérêt et la motivation à participer à un projet portant sur ce thème. Au fil des années, la constance des membres du comité de pilotage dans chacun des sites pourrait être attribuable à l'intérêt suscité par la thématique et aux nombreux questionnements qu'elle génère sur les plans théorique/conceptuel, méthodologique et pratique. À ce titre, l'analyse du processus de production des effets, documentée par l'évaluation d'implantation, témoigne d'effets perçus initialement auprès des membres du comité de pilotage. De plus, au regard des résultats encourageants obtenus par l'évaluation des impacts communautaires du projet, les membres de ProsPère posent l'hypothèse d'une contribution de la médiatisation du rôle paternel qui pourrait ainsi avoir accéléré les effets d'intervention. De nombreux médiums (radio, journaux, télévision, publicité) mettent de l'avant, interpellent et discutent de la réalité paternelle émergente suite aux changements sociaux vécus au cours des dernières années qui ont affecté le fonctionnement de la famille en allouant entre autre un rôle plus actif aux pères. Cette diffusion de masse serait ainsi un atout indéniable aux efforts d'intervention déployés.

**Les choix méthodologiques** – Ayant en commun la qualité de rigueur scientifique, des méthodologies variées ont été utilisées dans les différents volets évaluatifs du projet. De plus, l'approche adoptée (démarche participative et évaluation centrée sur l'utilisation) qui a guidé l'élaboration des devis d'évaluation a attribué un rôle actif aux différents acteurs du projet tout en favorisant leur participation pour la réalisation de ces évaluations. La richesse des données obtenues par ces différentes méthodes nous

conforte quant à leur adéquation. Trois questionnements demeurent toutefois à la suite de ces évaluations. Premièrement, les résultats des évaluations d'implantation et d'impacts démontrent la pertinence d'une période d'implantation suffisamment longue permettant une meilleure combinaison des activités mises en place dans les plans d'action annuels afin de produire les effets escomptés et de répondre aux besoins de la clientèle visée. L'étendue de cette période entraîne toutefois des contraintes méthodologiques importantes au regard de l'évaluation des impacts (ex. : choix de l'échantillonnage où le suivi longitudinal d'une cohorte d'individus suscite des problèmes quant aux mesures de l'engagement parental prenant en compte les changements développementaux de l'enfant).

Deuxièmement, l'implantation dans différents sites (urbains et semi-urbains) est un atout intéressant quant au caractère généralisable du modèle d'intervention. Ce choix suscite cependant des défis méthodologiques et éthiques de taille à prendre en considération. Ainsi, doit-on procéder aux analyses comparatives respectivement pour chacun des sites et de leur site témoin apparié, au risque de favoriser les efforts de l'un au détriment de l'autre? De même, les schèmes de recherche utilisés sont-ils suffisamment puissants lorsque l'on réduit ainsi l'échantillonnage pour contribuer à expliquer la spécificité de chacun des sites? Dans le cadre de l'évaluation d'impacts, nous avons choisi de regrouper les sites (intervention) pour les analyses afin de valider le modèle d'intervention proposé par les promoteurs.

Le troisième questionnement au regard de la méthodologie porte sur l'utilisation de sites témoins pour l'évaluation des impacts. Les résultats de cette évaluation démontrent qu'il s'agit d'un point de référence essentiel puisqu'une augmentation de l'engagement paternel était observée entre les deux temps de mesure, peu important qu'il y ait eu ou non intervention. Certaines dimensions de l'engagement permettaient cependant de noter une augmentation significative sur le plan statistique dans les sites où il y avait eu intervention comparativement aux sites témoins. L'une des difficultés observées demeure donc de déterminer jusqu'où aller dans les efforts d'appariement des échantillons? Fréquemment, l'absence de résultats significatifs dans les études évaluatives de type communautaire est expliquée par les difficultés d'appariement des sites (Bouchard, 1999). L'assignation aléatoire et le contrôle des caractéristiques sociodémographiques sont des avenues possibles avec leurs contraintes et limites respectives.

**Les impératifs souvent distincts entre les milieux de la pratique et de la recherche** – En terminant, quelques mots sur les défis associés aux partenariats établis entre les milieux de la pratique et de la recherche. L'expérience vécue contribue à faire ressortir les difficultés inhérentes souvent associées aux impératifs distincts qui existent entre ces deux



milieux. Les échéanciers respectifs de l'un (ex. : date d'échéance pour les demandes de subvention) coïncident parfois peu avec ceux de l'autre, créant ainsi certaines tensions entre les différents acteurs. L'évaluation d'implantation démontre, à cet égard, la pression ressentie par le comité de pilotage du site A pour la mise en place du premier plan d'action annuel. Il en est de même de la transmission des résultats des évaluations. En conformité avec l'utilité des évaluations d'implantation attendue, les résultats ont été transmis rapidement, sous des formes diversifiées aux différents acteurs des sites où était expérimentée l'intervention communautaire visant à favoriser l'engagement paternel. En contrepartie, afin de rendre justice aux efforts déployés dans le cadre de l'évaluation des impacts, de nombreux contrôles des différentes variables sont exigés entraînant ainsi des délais dans les analyses. Les exigences requises pour les communautés scientifique et professionnelle requièrent des agendas parfois bien distincts qui sont difficilement conciliables. Cette situation pose, de façon plus épineuse, la question du « comment » contrôler une transmission progressive des résultats d'évaluation afin d'éviter que les efforts nombreux déployés sur plusieurs années ne soient annihilés par une déclaration maladroite ou parcellaire des résultats obtenus. Bien qu'il soit une denrée rare, le temps semble être une des clés de solution aux difficultés fréquemment observées dans ce type de projet. Le temps alloué favorise ainsi le développement de relations de qualité entre les partenaires (respect et partage des expertises) tout en permettant de mieux connaître les réalités propres à chacun des milieux ainsi que leurs attentes quant aux différentes étapes de réalisation du projet (de la mise en œuvre jusqu'à la diffusion des résultats de son évaluation, s'il y a lieu). En tout dernier lieu, parmi les réalités distinctes figure le financement souvent inégal existant entre les activités relatives à la recherche et celles liées à l'intervention. Concrètement, dans le cadre du projet *Prospère*, plus de 300 000 \$ ont été alloués pour la réalisation des évaluations comparativement au 25 000 \$ par année obtenu par chacun des sites pour mettre en œuvre leur plan d'action annuel comportant plus de 12 activités distinctes. Cet écart entre les sources de financement accessibles pour la recherche et pour l'intervention génère inévitablement des tensions entre les partenaires. L'accès à des sources de financement pour l'intervention qui soit récurrent sur plus de trois années apparaît une condition essentielle afin d'assurer la pérennité d'un projet.

Malgré les défis élevés, les contraintes inhérentes au projet et les particularités des milieux d'intervention, nous espérons avoir fourni, par les différents regards évaluatifs posés, des éléments de réponse qui permettent de mieux guider l'intervention visant à promouvoir l'engagement des

pères auprès de leur enfant. Nous croyons toutefois que la meilleure façon de conclure le présent chapitre est de donner la parole à deux des acteurs de la première heure du projet.

## LECTURES SUGGÉRÉES

- Bea van Beveren, A.J., et R.W. Hetherington (1997), « The front-end challenge: Five steps to effective evaluation of community-based programs », *Canadian Journal of Program Evaluation*, 12, p. 117-132.
- Berkowitz, B. (2001), « Studying the outcomes of community-based coalitions », *American Journal of Community Psychology*, 29 (2), p. 213-227.
- Goodman, R.M., A. Wandersman, M. Chinman, P. Imm et E. Morissey (1996), « An ecological assessment of community-based interventions for prevention and health promotion: Approaches to measuring community coalitions », *American Journal of Community Psychology*, 24, p. 33-61.
- Rossi, P.H., M.W. Lipsey et H.E. Freeman (2004), *Evaluation: A systematic approach*, 7<sup>e</sup> éd., Newbury Park (CA), Sage Publication.
- Tourigny, M., et C. Dagenais (2005), « Introduction à la recherche évaluative: la recherche au service des intervenants et des gestionnaires », dans S. Bouchard et C. Cyr, *Recherche psychosociale pour harmoniser recherche et pratique*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

# UN REGARD RÉTROSPECTIF SUR UN PARTENARIAT ENTRE CHERCHEURS ET ACTEURS

---

*Gilles Forget et Dominic Bizot*

L'évaluation du projet *Prospère* fournit plusieurs indications sur sa réussite. Cinq années après la présentation des résultats préliminaires aux deux comités de pilotage et la fin de relations soutenues entre partenaires, nous avons voulu, avec des acteurs de la première heure, revenir sur les enjeux et les défis d'une collaboration entre chercheurs et acteurs sur le terrain. Nous avons rencontré M<sup>me</sup> Diane Grenier (DG) coordonnatrice de La Petite Maison de Pointe-Calumet qui a participé à toutes les rencontres du comité de pilotage de ce site (site A). S'est aussi joint à cet entretien, M. Jean-François Leblanc (JFL) actuellement coordonnateur de CoopÈre Rosemont (site B) qui était représentant du Centre de ressources en éducation populaire de la Commission des écoles catholiques de Montréal<sup>12</sup> au comité de pilotage pendant de nombreuses années.

## LA COLLABORATION CHERCHEUR ET ACTEUR

La littérature sur les enjeux et les défis de la collaboration entre chercheur et acteur sur le terrain est abondante. Comme le soulignent des auteurs, « le partenariat, ce n'est pas une mode, mais une nécessité » (Bilodeau, Lapierre et Marchand, 2003), et ce, d'autant plus s'il est question de mettre de l'avant une innovation sociale qui agit à plusieurs niveaux systémiques, auprès de plusieurs personnes et qui fait explicitement mention de l'action intersectorielle dans son approche. Les auteurs de cette analyse politique du partenariat concluent que les conditions favorables à la qualité de l'action en partenariat, ou encore à la collaboration

---

12. Cet organisme se nomme aujourd'hui Le Centre de ressources éducatives et pédagogiques de la Commission scolaire de Montréal.

entre chercheurs et acteurs sur le terrain sont : une dynamique de participation suffisante, l'égalisation des rapports de pouvoir et la combinaison des savoirs. Ces conditions font apparaître de nouveaux rôles pour les promoteurs et les acteurs, les rôles d'animateur, de médiateur et d'innovateur éclectique c'est-à-dire des personnes ouvertes à l'élargissement des savoirs.

L'expérience de *Prospère* a fait l'objet d'une analyse de milieu, d'une analyse d'implantation et d'une évaluation d'impacts. Elle a aussi fait l'objet d'une étude menée par une étudiante au doctorat (Cinq-Mars, 2005) associée au GRAVE-ARDEC, une analyse davantage politique de ce projet. Ce regard critique de l'implantation du projet de promotion de l'engagement paternel et des relations entre chercheurs et acteurs sur le terrain repose sur la perspective théorique de la logique de traduction (Callon et Latour, 1986). Contrairement aux modèles de diffusion qui analysent le degré de conformité entre le projet initialement planifié et sa version empirique, la logique de traduction souscrit au principe que la transformation du produit initial est inhérente à tout processus d'implantation. Cette logique amène les promoteurs de l'innovation sociale à regarder différemment le produit à mettre en place, le « planifié » comme le note l'auteure, et l'appréhender comme le résultat d'un processus de construction entre chercheurs et acteurs sur le terrain qui dépend des caractéristiques des acteurs, de la négociation de leurs intérêts et du contexte dans lequel est implantée l'innovation. À l'aide de ce cadre théorique, l'auteure a effectué une analyse d'implantation du projet de promotion de l'engagement paternel au site A, un cas qui « rassemble un ensemble d'acteurs aux horizons, aux intérêts et aux cultures diversifiées, réunis dans une action concertée autour d'un but commun, celui de la construction d'une innovation sociale » (Cinq-Mars, 2005 p. 49). Cette étude s'attarde principalement à comprendre comment se construit l'accord entre des acteurs qui collaborent ensemble sur une base volontaire sans qu'aucune ligne d'autorité ne vienne déterminer la nature du partenariat, ni celle de l'innovation. Elle combine des entrevues des principaux acteurs, des notes de terrain et une analyse documentaire.

Cette étude présente d'abord le site (A) où se déroule l'innovation sociale et rappelle ainsi le contexte qui existe au moment de l'amorce du partenariat. Du côté des chercheurs, ils ont l'intention affirmée d'impliquer les acteurs sur le terrain à toutes les phases de développement, de planification et de la réalisation du projet. Du côté des acteurs sur le terrain, ils sont réunis au sein du Comité d'action sociale animé par une organisatrice communautaire qui tente d'implanter une Maison de la famille ; ils abordent avec prudence l'appel à la collaboration des chercheurs ayant participé quelque temps auparavant à une recherche qui n'a pas respecté les attentes du milieu. Par ailleurs, la venue d'un projet d'envergure

universitaire rejoint certains de leurs intérêts et les membres du Comité d'action sociale décideront d'être responsables de la définition et de l'implantation du projet. La question que scrute alors la chercheuse est celle de la collaboration entre ces deux instances et surtout, si l'intention annoncée par les chercheurs s'est réellement traduite par une démocratisation des pouvoirs, « un questionnement subsiste, à savoir si les visées de démocratisation légitimant l'appel à la participation constituent une rhétorique au service de certains intérêts, où une entreprise réaliste et réalisable, où des intérêts diversifiés parviennent à s'arrimer et dont les retombées sont réparties équitablement » (Cinq-Mars, 2005, p. 82).

En conclusion, les résultats de cette étude soulignent en premier lieu que les acteurs sur le terrain ont largement tiré profit de la collaboration avec des chercheurs sur le plan de leur *capital politique* en leur accordant une légitimité auprès de l'élite locale. Deuxièmement, ils ont aussi tiré profit de cette expérience quant à leur *capital de ressources matérielles* en permettant le financement de la Maison de la famille et d'activités de promotion de l'engagement paternel. Ils ont finalement augmenté leur *capital de savoir* par une meilleure connaissance de leur milieu et de l'engagement des pères envers leurs enfants, de même que par les occasions qui se sont présentées pour acquérir de nouvelles expertises. Par ailleurs, cette conclusion soulève aussi des controverses, ces périodes de blocage qui font la plupart du temps partie du déroulement d'un partenariat et qui, lorsqu'elles sont reconnues, dégagent les différents sens et intérêts des acteurs en place. Pour résoudre ces controverses, la littérature suggère l'utilisation d'un traducteur qui dispose d'une nécessaire légitimité et les négocie de manière à en cerner les points de convergence. En ce qui concerne l'évaluation de la présente innovation, l'auteure relève trois principales controverses dans l'analyse de l'implantation du projet dans le site A. La première touche le *qui* ou la vision du réseau d'acteurs à impliquer. Dans le projet analysé, bien que le partenariat ait réuni des acteurs des divers secteurs, les chercheurs et les acteurs terrain ont dû, à plus d'une reprise, discuter sur les personnes à associer, leur contribution et leurs responsabilités. L'évaluation souligne que ces discussions ont amené certaines décisions unilatérales. La deuxième porte sur le *comment* ou les différentes conceptions de ce que constitue la participation. Tout au long du projet, les différents mécanismes mis en place pour faciliter les interactions entre partenaires ont pu favoriser le pouvoir des uns sur les autres. Enfin, la troisième concerne le *quoi* ou les différents modèles théoriques et logiques d'action. Cette troisième controverse met en cause la flexibilité du modèle élaboré par les chercheurs et la capacité des acteurs sur le terrain à y inclure leur savoir d'expériences. Selon l'auteure, ces controverses n'ont pas été résolues, les chercheurs s'appliquant plutôt à relater dans les extraits de la recherche une mise en œuvre conforme au

modèle initial, une logique dite de diffusion. La réalisation d'une autre évaluation permettant de discuter de l'innovation sociale à l'aide d'une perspective politique souligne la présence de rapports de force entre les chercheurs et les acteurs sur le terrain. Dans ce cas, ces rapports de force bien qu'enrichissant les acteurs sur le terrain sous plusieurs formes, comme nous l'avons mentionné, n'ont pas permis une démocratisation des savoirs.

La rencontre avec deux acteurs sur le terrain de la première heure, qui travaillent toujours à susciter, à renforcer et à maintenir l'engagement des pères dans leur communauté, vient aussi nous renseigner sur la collaboration entre chercheurs et acteurs sur le terrain. Après avoir situé le développement des projets des deux sites depuis la fin de la collaboration avec l'équipe de recherche, ces personnes ont répondu à différentes questions sur le partenariat et font, à leur façon, l'évaluation de leur participation à ce projet de recherche-action.

## LA SUITE DU PARTENARIAT

Le partenariat axé sur le projet *Prospère* s'est terminé en avril 2002, lors de la présentation de l'évaluation d'impact aux deux comités de pilotage. Depuis, la Petite Maison de Pointe-Calumet (site A) est toujours bien ancrée dans son milieu et poursuit ses interventions auprès des pères de la municipalité. Elle a eu certaines difficultés à faire financer ses activités auprès des pères et n'a pu retenir les intervenants masculins qu'elle embauchait dans des postes temporaires. Pendant ce temps, la Petite Maison demeure toujours le référent de l'intervention auprès des pères pour la région. En 2005, elle reçoit un financement de l'organisme philanthropique Centraide de la région des Laurentides, qui lui permet d'embaucher un intervenant masculin à temps complet. Celui-ci partage son temps entre le soutien à l'intervention locale et régionale.

Pour ce qui est de CooPère Rosemont (site B), après le maintien de rencontres mensuelles et une période de flottement, les partenaires locaux ont choisi de transformer cette structure de concertation en un organisme sans but lucratif, opération qui s'est soldée par la tenue d'une Assemblée générale de fondation en 2005. L'organisme sans but lucratif ainsi constitué bénéficie d'un financement de l'organisme philanthropique Centraide du Grand Montréal qui lui permet d'embaucher un coordonnateur afin de poursuivre ses activités auprès des pères du quartier. CooPère Rosemont réalise toujours un plan d'action annuel de concert avec les organismes et les établissements de son quartier et rejoint davantage les pères vulnérables. Il est aussi partenaire d'une nouvelle recherche de l'équipe ProsPère, le projet Relais-Pères.

Une inquiétude maintes fois exprimée tant par les chercheurs et que par les décideurs est la pérennité d'un projet en partenariat. La situation actuelle des deux organismes indique que cet objectif est atteint, les deux organismes ayant diversifié leurs sources de financement, poursuivant leurs activités de soutien aux pères de leur collectivité et établissant de nouvelles activités et ressources et de nouveaux programmes et services pour les pères. Ces organismes ont aussi acquis une notoriété qui dépasse les limites de leur territoire. Après nous avoir décrit cette situation, les deux représentants ont répondu à nos autres questions.

### UN ENTRETIEN<sup>13</sup>

*Quel était votre intérêt à vous associer à une équipe de recherche et quels sont les éléments positifs que vous retenir de cette association ?*

DG – Nous étions à mettre sur pied un organisme dans notre collectivité. Le fait de s'associer à une équipe de chercheurs d'une université a donné du poids à cette démarche et en ce qui a trait aux acteurs de la région, de la crédibilité aux actions que nous voulions entreprendre.

JFL – Pour nous, la venue de l'équipe de recherche et sa proposition de participer à une recherche-action a permis d'asseoir autour d'une même table une quinzaine d'organismes œuvrant auprès des familles et des enfants de notre collectivité. Cette concertation était souhaitée, mais les conditions n'avaient pas encore été réunies pour qu'elle se mette en marche. La proposition des chercheurs a été le prétexte qu'il fallait.

*Vous parlez d'une vision commune de l'engagement paternel. Comment avez-vous perçu les échanges entre les chercheurs et les acteurs réunis au comité de pilotage sur la façon d'envisager le problème et sa solution ?*

DG – Je ne dirais pas une vision commune du problème, ça m'agace un peu. Nous parlons davantage du potentiel des gens. Les discussions que nous avons eues sur la notion d'engagement paternel au comité de pilotage ont été enrichissantes parce que le comité comprenait des hommes et des femmes d'âges variés, pour plusieurs avec leur propre expérience de parentalité, et venant de différents milieux. Je pense que lorsque nous élaborons une nouvelle intervention, c'est une étape que nous omettons souvent, prendre le temps de discuter de la vision du phénomène sur lequel nous voulons intervenir. C'est une habitude que j'ai gardée. Pour ce qui est de l'approche écologique, nous voulions démarrer notre nouvelle intervention avec cette vision, parce que nous n'étions pas satisfaits de

---

13. L'entretien s'est déroulé à la Direction de santé publique de Montréal en janvier 2007 et a été enregistré. Le texte qui suit s'inspire de la retranscription de l'entretien qui a été adaptée pour un texte écrit.

l'approche de santé publique qui était plutôt biomédicale. À cette époque, l'approche écologique n'était pas très prônée. Lorsque je discutais avec la Direction de santé publique de ma région, j'avais l'impression d'être une extraterrestre. On nous écoutait moins à cette époque, c'était beaucoup plus difficile.

JFL – Parce que nous représentions plusieurs organismes, proposer le modèle écologique comme guide de nos interventions nous permettait de voir qui fait quoi. On ne peut tout faire seul. Mais il a fallu que les membres du comité de pilotage s'approprient ce modèle, le comprennent pour bien saisir dans quoi nous nous embarquons. Cela a pris du temps. Mois après mois, nous y revenions jusqu'à ce que les gens y adhèrent. Cette association a aussi permis de discuter de nos différentes visions du problème. Nous étions auparavant une quinzaine d'organismes avec une quinzaine de définitions de l'engagement paternel. La présence d'un maître d'œuvre, les chercheurs, a eu un effet rassembleur.

*Et durant ce temps comment se sont vécues les relations ente les chercheurs et les membres du comité de pilotage qui réunissait des citoyens dans les deux cas ?*

DG – Ce fut un long processus. Pour certains citoyens au début c'étaient deux mondes, l'un en haut et l'autre en bas. Je pense que nous avons réussi avec le temps à nous rejoindre, parce que nos objectifs étaient sensiblement les mêmes. Le regard, la manière d'y arriver, il y a eu des ajustements, c'est normal. Ce sont deux cultures totalement différentes. Il y a eu des périodes plus tendues, mais à force de discuter et de connaître les réalités de l'autre, nous nous sommes rejoints et je crois, pour le bénéfice des uns et des autres.

*Y a-t-il eu un travail pédagogique, d'explication de la démarche ?*

DG – Oui, d'abord sur la compréhension des réalités d'une équipe de chercheurs et celles d'un milieu. On peut difficilement changer les habitudes des gens rapidement. Le temps permet de travailler étroitement ensemble, de se dire les choses. Peu à peu, il y a un échange d'expertises qui se réalise et qui est profitable pour tous, autant pour les chercheurs que pour les citoyens et les intervenants. Il faut aussi se rappeler qu'il y avait des lieux pour échanger, par exemple les rencontres régulières du comité de pilotage, où les points de vue des uns et des autres étaient discutés.

*Passons maintenant au plan d'action. Après avoir réuni les partenaires et dégagé un consensus sur une façon de voir la promotion de l'engagement paternel, vous avez réalisé des plans d'action annuels. Par rapport à ces activités que retenez-vous des liens avec les chercheurs ?*

DG – Certaines actions auraient été impossibles sans les chercheurs, les **accroche-pères** par exemple. La Petite Maison n'avait ni le personnel, ni les compétences pour réaliser un sondage, en analyser les résultats et



produire des accroche-pères Je me sers encore de ces données lorsque, dans mes interventions auprès des familles, je fais le parallèle entre les pères et les mères. Aussi, mettre en place des groupes de discussion, c'est une habitude que j'ai conservée, une technique que j'utilise de temps à autre sur différents sujets. De nouveaux outils que j'ai découverts, c'est enrichissant.

*La volonté d'évaluer ce projet a été présentée dès le départ et elle s'est réalisée. Qu'en avez-vous retiré ?*

DG – Les analyses et les évaluations sont des choses que nous ne pouvons pas nous payer. Mais, aujourd'hui, s'il y a une discussion sur ce sujet, c'est écrit. Sur le terrain, nous n'avons pas le temps de nous asseoir et d'écrire les choses auxquelles nous pourrions nous référer. Pour la crédibilité de nos actions, c'est important. Nous pouvons dire, ce n'est pas que moi qui le dis, regardez, il y a aussi des chercheurs qui ont regardé ce que nous faisons et qui le disent aussi. Maintenant, lorsque nous sollicitons des organismes, nous pouvons souligner que des écrits confirment ce que nous avançons. Cette démarche d'évaluation a beaucoup aidé notre argumentaire.

*Si nous tentions de cerner les plus grandes difficultés de ce travail de collaboration entre le milieu de la recherche et celui de la pratique, quelles seraient-elles ?*

DG – Une relation entre deux mondes, deux cultures qui se prolongent dans le temps ne se fait pas sans difficulté. En premier lieu, il y a la compréhension de chacun. Les mots ne veulent pas nécessairement dire la même chose pour tout le monde. Et puis, il y a aussi les obligations de chacun et les échéanciers qui ne sont pas nécessairement les mêmes. Il y a eu des discussions musclées. Le terrain attendait un peu plus de retour d'informations de la recherche que ce qu'il y a eu.

JFL – Nous aurions apprécié voir le chercheur principal plus souvent. Il y a aussi la manière de relayer cette information. Par exemple, on nous a informé des forces et des faiblesses de notre projet par télécopie. C'était un peu cavalier. Nous aurions aimé une présentation lors d'une rencontre du comité. Nous aurions aussi souhaité avoir plus d'informations sur certains aspects du projet comme l'évaluation d'impact.

DG – La présence sur le terrain des chercheurs a aussi été variable. Les seuls qui ont été stables, ce sont les gens de la communauté qui étaient majoritairement des bénévoles. Ils se sont engagés pour cinq ans et sont restés pendant cinq ans. Les membres des institutions eux, ont changé. Les citoyens ont été un peu choqués et leur sentiment d'appartenance au projet a diminué au fur et à mesure de ces changements.

*Que reprenez-vous de cette expérience ?*

DG – L'association avec la recherche a été une chose stimulante. Je pense à l'exposition Dessine-moi un papa. Ce n'était pas là où nous allions avec les dessins d'enfants et ça s'est terminé avec une exposition. Toute cette dynamique que nous n'aurions peut-être pas eue si nous étions restés entre nous à nous dire, allons chercher les pères. Les échanges, le partage, font partie d'un plus grand groupe ; je trouve que c'est ce qui facilite l'échange d'expertises. Cette association a eu un effet mobilisateur et, pour la collectivité, a donné une crédibilité à nos interventions. Tout au long du processus, l'association à des chercheurs nous donne un regard extérieur sur nos actions. Sur le terrain, nous sommes toujours collés aux situations. Donc, ces rencontres nous permettent d'avoir un temps de recul, d'avoir des gens qui mettent des mots sur ce que nous faisons plus instinctivement. Je trouve que c'est le premier apport. Avoir un espace de réflexion. Être associé avec une équipe de chercheurs : pendant la première année, les discussions ont été intéressantes. Avoir le temps de réfléchir sur la raison pour laquelle nous trouvons important de soutenir les pères. Rédiger des choses, faire le transfert des connaissances, mobiliser les gens. Cela nous a permis d'ouvrir des portes qui auparavant nous étaient fermées. Tu cognes à la porte seul, tu te crois fort mais, associé avec l'université, ça fait plus sérieux. Fait plus important encore, cela a donné aux citoyens la fierté d'être partie prenante d'une recherche universitaire et d'être considérés comme des partenaires. Je dirais que ce projet a amélioré l'estime de soi de toute la collectivité.

JFL – Je trouve que la recherche a aussi nourri la pratique. Lorsque tu fais des groupes de discussion et que tu as le retour d'information, cela peut confirmer que tu es dans la bonne direction ou non. Cela nous permet aussi de mieux connaître les gens que nous voulons rejoindre ; de connaître aussi certains résultats. Par exemple, lorsque nous avons appris que des gens collectionnaient les accroche-pères et qu'il y avait un taux de pénétration assez incroyable, c'était stimulant.

*Si nous parlions des pères, croyez-vous qu'il est plus facile maintenant de promouvoir l'engagement paternel ? Depuis dix ans, est-ce que les choses ont changé ?*

DG – Il y a dix ans, j'étais à peu près la seule à parler des pères. Aujourd'hui, j'ai moins de difficultés à discuter au regroupement des organismes familles de ma région de la place des pères dans nos services. Il y a moins de réticences qu'il y a dix ans.

JFL – Je suis d'accord. J'anime la formation *Pères en mouvement, pratiques en changement* depuis quelques années. Je l'ai de nouveau offerte dernièrement. À la fin de la formation, je me suis dit : « On a fait un bout. » Des intervenants plus jeunes arrivent et disent : « J'ai toujours pensé que

les pères sont importants. » C'est différent des premières formations que j'ai animées en 2002. Il y a moins de contentieux et de griefs à l'égard des hommes.

DG – C'est vrai, il y a dix ans, cette préoccupation n'était souvent même pas là. Aujourd'hui, il y a moins de préjugés négatifs, d'*a priori* que le père est fautif. Même sur le plan de la justice, on remarque un changement. Les juges, par exemple, ne retiennent pas automatiquement la parole de madame. Les premières années où j'accompagnais des pères, ils demandaient toujours des expertises.

JFL – Du côté des parents, il y a encore du travail à faire. Quand nous rencontrons la mère et que nous lui posons la question, où est le père de l'enfant? Il faut gratter un peu plus pour savoir si ces mères et leurs enfants sont en rapport avec le père. On le sait quand on pose la question au père : elle est où la mère de l'enfant? Il le sait. Il faut que les pratiques adoptent davantage une perspective familiale qu'une perspective uniquement centrée sur la mère et l'enfant.

DG – En effet, il y a beaucoup à faire pour sensibiliser autant les femmes que les pères. Ce n'est pas une compétition entre hommes et femmes. Il faut laisser cette compétition pour savoir qui est le meilleur et se centrer sur les besoins de l'enfant. L'enfant a besoin de ses deux parents, père et mère. Et plus les familles sont vulnérables, plus c'est difficile parce que trop souvent, les seuls modèles qu'ils ont de ce qu'est un père et une mère, c'est l'absence, l'abandon des parents. Je crois qu'il nous faut proposer une coparentalité centrée sur les besoins de l'enfant et favorisée par la négociation entre parents.

*En terminant, croyez-vous qu'il soit plus facile de rejoindre les pères aujourd'hui ?*

JFL – Je trouve aussi que la situation des pères a évolué. Les gars veulent moins s'investir dans le travail. Le travail oui, mais pas à tout prix, et la famille, c'est aussi une place où on peut s'amuser et se ressourcer. En fait, depuis que je travaille avec les pères, ceux de la classe moyenne demeurent aussi impliqués et fréquentent les services relatifs à la grossesse et à l'accouchement, comme le notait la première enquête (Forget, 1995). Pour les pères qui sont en situation de vulnérabilité, cela a été et demeure toujours plus difficile de les rejoindre. Ils sont isolés et nous devons établir un lien de confiance. Il faut miser sur le long terme.

DG – Moi, je suis en contact avec quelques pères depuis près de huit ans. Je pense que c'est un peu plus typique des gars, mais aussi des femmes. En fait, je vois peu de différences avec les mères qui sont souffrantes, marginalisées et exclues. Pour les rejoindre, il faut adopter des stratégies différentes. Il faut miser sur leurs forces. On a trop évacué le rôle du père pourvoyeur, c'est un rôle social important.

## CONCLUSION

La collaboration entre chercheurs et acteurs sur le terrain est au cœur de la recherche-action et de ce projet de promotion de l'engagement paternel dans les deux sites du projet *Prospère*. Plusieurs regards ont été portés sur ce projet, une analyse du milieu et des évaluations d'implantation, d'impacts et de politique. Même si les résultats des analyses ne convergent pas toutes vers des résultats similaires, toutes soulignent les efforts et les constants défis des pratiques innovantes de promotion de la santé pour influencer les cultures respectives des acteurs associés à ces projets. Le témoignage d'acteurs de la première heure illustre d'une autre manière ces défis. Il confirme surtout la pérennité de l'action et les savoirs acquis durant cette période, qui sont toujours mis en pratique dans leurs activités de soutien aux pères.

## A N N E X E 1

**PARAMÈTRES MÉTHODOLOGIQUES  
DE L'ÉVALUATION D'IMPACTS****A) Schème pré-test et post-test avec comparaisons**

Les effets du niveau d'engagement des pères auprès de leurs tout-petits ont fait l'objet d'une comparaison pré-tests et post-tests entre les sites participants et témoins appariés, selon un ensemble de critères utilisés lors de la sélection des territoires participants. Du fait que le résultat ultime du projet d'intervention est l'engagement paternel, il nous apparaissait important de pouvoir évaluer cette variable par un schème expérimental qui accroît l'attribution des effets au programme d'intervention. Les attitudes éducatives à l'égard de la socialisation de l'enfant ainsi que le sentiment de compétence parentale des pères seront également analysés selon ce schème de recherche.

**Sujets – Les familles (mères et pères)**

La collecte de données de la phase préintervention (mesures pré-tests) a été effectuée à l'automne 1995 pour le site A (et le site témoin associé) et à l'automne 1996 pour le site B (et le site témoin associé). La procédure d'enquête du post-test (1999 à 2001) est identique. À la suite de l'autorisation de la Commission d'accès à l'information (CAI), des renseignements nominatifs ont été fournis par la Régie de l'assurance maladie du Québec sur les ménages ayant au moins un enfant âgé de 0 à 5 ans et résidant dans les quatre territoires. À partir du nombre total d'enfants, un échantillon stratifié et représentatif selon les groupes d'âge des enfants (0-1, 1, 2, 3, 4 et 5 ans) a été constitué. Il est important de préciser que les mesures pré-tests et post-tests ont été colligées à partir d'échantillons indépendants de familles.

**Procédures de collecte**

Quatre assistants de recherche pour chacun des sites ont eu la tâche de se présenter aux résidences des familles. Une lettre avait été préalablement envoyée à chacune des familles pour les prévenir de cette visite. Les deux parents ont été questionnés verbalement en situation de face à face, à tour de rôle en commençant par la figure paternelle. Pour répondre, le

sujet n'avait qu'à pointer du doigt un chiffre sur une échelle collée sur un carton placé devant lui, et ce, afin de contourner d'éventuels problèmes de lecture ou d'analphabétisme et d'assurer la confidentialité des réponses fournies par les mères et les pères. L'entrevue durait deux heures (75 minutes pour le père et 45 minutes pour la mère). Chaque famille avait préalablement signé un formulaire de consentement. Un minimum de 100 familles par territoire (considérant les groupes d'âge de l'enfant) est requis afin de déceler, sur le plan statistique, les différences entre les échantillons, en considérant les erreurs de types 1 et 2 ainsi que la variation présente au sein de chacun des échantillons.

### Instruments de mesure

Le tableau A.1 présente la méthode et les instruments de mesure utilisés.

TABLEAU A.1

#### Méthode et instruments de mesure utilisés pour évaluer les résultats ultimes

Effets attendus sur les pères	Objectifs	Méthode
Représentation du rôle paternel	Sentiment de compétence parentale	Questionnaire (traduit, validé) Gibaud-Wallston (1977) Répondants : pères
Exercice du rôle paternel	Attitudes à l'égard de la socialisation de l'enfant	Questionnaire (validé) Sommer et autres (1993) + Goldberg et Easterbrook (1984) Répondants : pères
	Engagement quantitatif du père	Questionnaire (traduit, validé) Équipe ProsPère (1996) Répondants : mères et pères

**Sentiment de compétence parentale du père:** Le questionnaire *Parenting Sense of Competence* de Gibaud-Wallston (1977) a été traduit et adapté par Terrisse et Trudelle à l'aide d'un échantillon québécois (Trudelle, 1992). Il est composé de 16 énoncés que le parent évalue selon une échelle de cotation à 6 points. Les items sont regroupés en deux sous-échelles: 1) le sentiment d'efficacité (7 items) et 2) la satisfaction (9 items). Les coefficients de consistance interne (alpha de Cronbach) pour les deux échelles sont de 0,76 et de 0,75 respectivement (Johnston et Mash, 1989). La stabilité temporelle à 6 mois d'intervalle est de 0,62.

**Attitudes à l'égard de la socialisation de l'enfant:** Un questionnaire portant sur les attitudes parentales du père liées à l'empathie, à l'abus/négligence, à l'autoritarisme et à la punition a été utilisé (Sommer et autres,

1993). L'alpha de Cronbach moyen est de 0,74 et la stabilité temporelle est de 0,63. Une échelle sur la *chaleur* a été ajoutée (alpha de Cronbach de 0,76; voir Goldberg et Easterbrook, 1984). Au total, cet instrument est composé de 38 items. L'échelle de cotation varie de 1 à 5.

**Engagement parental du père (QEP)<sup>14</sup>** – Ce questionnaire vise l'évaluation quantitative de tâches ou d'actions accomplies au quotidien par le père (52 items). Il a été conçu *a priori* de façon à évaluer six dimensions de l'engagement paternel (47 items) : 1) le soutien émotionnel; 2) la discipline; 3) les jeux physiques; 4) les soins physiques; 5) l'ouverture au monde et 6) les évocations. Une échelle supplémentaire a été ajoutée afin d'évaluer la participation aux tâches domestiques (5 items). Deux échelles de cotation sont utilisées. Autant que possible, une échelle de la fréquence absolue d'une activité parentale variant de 1 (jamais) à 6 (chaque jour), alors que la seconde partie vise à déterminer une fréquence relative variant de 1 (jamais) à 5 (très souvent) pour les items qui concernent des activités plus difficilement quantifiables. Les items du questionnaire sont issus de plusieurs instruments existants : PICCI-Parental Involvement in Child Care Index de Radin (1981a) ; PRQ-Parental Responsibility Questionnaire de Lamb, Hwang, Broberg, Bokkstein, Hult et Frodi (1988) ; Parental Attitudes Scale de De Luccie et Davis (1991) ; Répartition des tâches familiales de Tessier (1983). La consistance interne des différentes échelles telle qu'elle est évaluée par un alpha de Cronbach est satisfaisante et varie de 0,67 à 0,82. La stabilité temporelle de l'instrument sur quatre semaines est de 0,82 (n = 33). La validité de convergence de l'instrument a été établie avec le nombre d'heures par semaine que le père : a) passe seul avec ses enfants; b) consacre à des tâches domestiques et c) est présent dans son milieu de travail.

**Désirabilité sociale :** Prenant en compte que les mesures recueillies auprès des mères et des pères sont principalement autorapportées, nous avons ajouté un questionnaire portant sur la désirabilité sociale (Crowne et Marlone, 1960). Il est composé de 14 énoncés auxquels les parents doivent répondre par « vrai ou faux ».

## B) Schème post-test avec groupe de comparaison (sans pré-test)

Un schème post-test avec groupe de comparaison entre les sites participants et témoins a été utilisé pour évaluer un ensemble d'effets possibles (résultats intermédiaires) intimement reliés aux activités des plans d'action locaux touchant l'aménagement d'environnements plus sympathiques aux pères ainsi que les changements de pratique à l'égard des pères, la qualité et la quantité de la collaboration entre les intervenants

---

14. Voir chapitre 3 portant sur l'engagement paternel.

et les attitudes des intervenants à l'égard de la thématique du père. Peu de résultats présentés dans ce chapitre proviennent de ce schème de recherche. Il nous apparaît toutefois pertinent d'en décrire brièvement les paramètres méthodologiques afin que le lecteur puisse avoir une vision plus complète de l'ensemble du devis d'évaluation utilisé.

### *Sujets*

Trois sources principales ont été consultées: 1) les familles (mères et pères); 2) les intervenants et les décideurs de services ainsi que 3) les enquêtes et les observations ponctuelles auprès d'intervenants (infirmières, responsables de garderie et professeurs) et dans les lieux de services.

**Les mères et les pères:** Nous avons utilisé l'échantillon de parents recrutés pour le post-test dans le cadre du schème pré-test/post-test comparatif (voir recrutement et procédures).

**Les intervenants et les décideurs de services:** Nous avons effectué préalablement, pour les communautés participantes et «témoins», une identification des différentes ressources offertes aux jeunes enfants (de 0 à 5 ans) et à leur famille ainsi que celles qui s'adressent plus spécifiquement aux pères. Pour les communautés participantes, les données provenant de l'analyse de milieu (Forget, 1995, 1996) ont été utilisées et mises à jour. Ces listes ont été validées auprès de trois intervenants locaux. Une liste des intervenants et des décideurs de services associés à ces ressources a été établie. Un échantillon aléatoire d'une trentaine d'intervenants (ou décideurs) a été constitué. Ils ont été rencontrés dans leur milieu de travail pour une entrevue semi-structurée d'une durée approximative de 60 minutes, dont les contenus portaient sur les attitudes et les pratiques à l'égard des pères.

### **Observations et relevés ponctuels:**

- A) *Des observations et des relevés ponctuels* ont été effectués, notamment pour obtenir une description de l'environnement physique des CLSC de chacun des territoires et relever les images positives diffusées sur les pères (affiches, dépliants, revues, etc.). Ce type de portrait sémiologique est régulièrement utilisé par les évaluateurs d'environnement ou les anthropologues (As, 1975).
- B) Un *relevé des taux de participation* des pères a également été complété au début du trimestre d'automne, de manière à déterminer le taux de présence des pères aux réunions statutaires dans les milieux institutionnels fréquentés par leurs jeunes enfants: 1) Centre de la petite enfance – CPE (n = 3 par territoire); 2) prématernelles (n = 2 par territoire) et 3) maternelles (n = 2 par territoire). De plus, les éducateurs de ces



établissements ont été invités, selon le cas, à noter les taux de participation des pères aux rencontres prévues pour la remise des bulletins ainsi que lors des sorties où la présence de parents accompagnateurs est sollicitée. Des données ont également été colligées par les éducateurs durant des blocs de trois journées prédéterminées à l'avance sur le nombre de pères venus conduire ou chercher leur enfant à l'établissement. En tout dernier lieu, les infirmières de la clinique de vaccination (CLSC) ont compilé durant un certain nombre de journées prédéterminées à l'avance, le taux de présence des pères à ces visites.

## Instruments de mesure

La présentation des instruments de mesure et de la méthode de collecte est effectuée respectivement pour chacune des catégories d'effets attendus (figure 1). La stratégie de collecte de données utilise différentes méthodes (questionnaire, entrevue, observation) et combine l'obtention de données qualitatives et quantitatives. Le tableau A.2 présente une synthèse de ces instruments en insistant sur les mesures pour lesquelles des résultats sont présentés dans le présent chapitre (zone ombragée).

TABLEAU A.2

### Effets attendus, méthodes et répondants du schème de recherche post-tests avec comparaisons

Effets attendus	Méthode	Répondants
Connaissance des activités offertes, des déterminants de l'engagement paternel et de leurs effets	Questionnaire 1	Mères et pères
Participation des pères	Fiche d'évaluation des activités Observation et relevés ponctuels	Responsable d'activité • Éducatrices à la garderie • Infirmières aux cliniques de vaccination • Professeurs
Services plus disponibles aux pères	Entrevues	Mères et pères
Diffusion d'une image positive du père	Relevés ponctuels	Visite du CLSC (assistant de recherche)
Coordination des services et collaboration	Entrevues	Intervenants
Changement dans les attitudes et les pratiques des intervenants	Entrevues	Intervenants
		Pères
Perceptions des rôles parentaux et place accordée par la mère au père	Questionnaire 2	Mères et pères

## **Changement dans les attitudes et les pratiques des intervenants**

**Questionnaire auprès des pères:** Un questionnaire maison a été élaboré afin d'évaluer les perceptions des pères quant à la place qui leur est accordée dans les services (de santé et sociaux) et les organismes communautaires de leur quartier. Ce questionnaire est composé de 10 items dont l'échelle de type Likert varie de 1 à 4 (ex.: « Dans les services offerts aux familles du quartier, j'ai le sentiment que mon opinion de père est considérée et peut faire une différence. »)

## **Perceptions des rôles parentaux et place accordée par la mère au père**

Un questionnaire maison composé de 10 items a été élaboré afin d'évaluer: 1) la perception du changement quant aux rôles parentaux (5 items: ex.: « Ma façon de voir mon rôle auprès de mes enfants est en changement. ») et 2) la place accordée par les mères aux pères (5 items: ex.: « Ma conjointe tient à ce que je fasse les choses à sa façon lorsque je participe aux tâches familiales. ») Les mères **et** les pères de l'échantillon post-test comparatif remplissent ce questionnaire dont l'échelle varie de 1 à 4.

## A N N E X E 2

QUELQUES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION D'IMPLANTATION<sup>15</sup>

## CooPÈRE, ses plans d'action annuels, ses stratégies et ses activités

SOUTIEN DIRECT AUX PÈRES	Mobilisation 1995-1996	Plan d'action			
		1 1996-1997	2 1997-1998	3 1998-1999	4 1999-2000
Atelier père-enfant: À deux vitesses		■	■	■	■
Cours Papa-cuisine		n.r. <sup>1</sup>	n.r. <sup>1</sup>	■	■
Père-à-père: accompagnement individuel				■	■
Entre-Pères.Rencontres thématiques sur la réalité des pères					■
<b>Nombre d'activités</b>		<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
<b>SOUTIEN AUX FAMILLES EN FAVEUR DE L'ENGAGEMENT PATERNEL</b>					
Focus groupes avec des pères et des mères	■				
Rencontre prénatale entre papas et futurs papas		■	■	■	■
Rencontre-rétrouailles		■	■	■	■
Activité de sensibilisation sur l'engagement paternel à Bouffe-Action		■	■	■	■
Grande Fête familiale au parc Le Pélican dans la semaine de la famille			■	■	■
Atelier spécial « pères » pour les groupes Y'APP et relations parents-enfants			■	■	n.r. <sup>1</sup>
Conte animé ou pièce de théâtre Papa trésor à la Bibliothèque de Rosemont			■	■	■
Je sors avec ma garderie... voir Papa trésor à L'Entregens					■
Parc d'hiver de Rosemont. Bienvenue aux pères					■
Sortie au parc Safari					■
<b>Nombre d'activités</b>		<b>3</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>8</b>
<b>SENSIBILISATION DE LA COMMUNAUTÉ À L'ENGAGEMENT PATERNEL</b>					
Enquête auprès des familles	■				
Lancement du calendrier des activités de CooPère		■			
Élaboration/ diffusion d'outils de communication (dépliants, affiches, calendrier)		■	■	■	■
Patins papas et petits: kiosque d'information.		■			
Mon père et moi: activités de dessin dans les écoles		■	■		
Promotion de l'engagement paternel au Magasin Partage		■	■	■	■
Projection de film, conférence dans le cadre de la semaine de la famille			■	■	■
Articles dans le journal de l'Entre-Gens			■		
Articles dans le journal de Rosemont				■	■
Distribution des Accroche-portes				■	■
<b>Nombre d'activités</b>		<b>5</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
<b>ACTIONS SUR LES RESSOURCES</b>					
Analyse des services	■				
Réunions mensuelles des membres de CooPÈRE	■	■	■	■	■
Séminaires-échange/ateliers de formation		■	■	■	■
Articles dans la revue «Le Croqué vif»				■	■
<b>Nombre d'activités</b>		<b>2</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
<b>TOTAL DES ACTIVITÉS</b>		<b>11</b>	<b>14</b>	<b>17</b>	<b>20</b>

15. Ces résultats sont tirés des deux rapports d'évaluation d'implantation de Initiative Place-O-Pères (Turcotte, Desjardins et Ouellet, 2001) et de CooPère Rosemont (Ouellet, Turcotte et Desjardins, 2001).

## Place-O-Pères, ses plans d'action annuels, ses stratégies et ses activités

ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION DE LA COMMUNAUTÉ	§	Mobilisation	Plan d'action					
		1994	1 1995-96	2 1996-97	3 1997-98	4 1998-99	5 1999-00	
Enquête auprès des familles (évaluation d'impact: prétest et posttest)	R							
Journée de sensibilisation de la communauté (3 nov. 95)	R							
Kiosque. Salon des organismes communautaires. Place St-Eustache	G							
Exposition itinérante « Dessine-moi un papa » (60 sorties)	S R							
Articles et publicité dans les journaux locaux	G							
Présentations dans des colloques (12 présentations)	G							
Production et diffusion d'outils promotionnels (t-shirt, affiches, cahier)	S R							
Lobbying (sensibilisation des décideurs) (continu)	G							
Émissions de télévision (3 émissions)	G							
Production et lancement du cahier d'exposition (2 décembre 97)	G							
Les Cent Pères	G							
Accroche-portes (8 parutions)	R							
Chronique dans le Bulletin de la municipalité (3 fois l'an)	G							
<b>Nombre d'activités</b>		0	8	7	11	8	6	
<b>ACTIVITÉS DE SOUTIEN DIRECT AUX PÈRES</b>								
Interventions individuelles	S							
Toast et cinéma (2 rencontres)	S							
Groupe de pères (mensuel)	S							
Groupe de discussion sur les besoins des pères en période périnatale	R							
Rencontres postnatales (1 série de 4 rencontres)	S R							
<b>Nombre d'activités</b>		0	2	3	3	2	2	
<b>ACTIVITÉS VISANT LE NOYAU FAMILIAL ( SOUTIEN AUX FAMILLES EN FAVEUR DE L'ENGAGEMENT PATERNEL)</b>								
Groupes de discussion sur les besoins des pères (4 rencontres)	R							
Pique-nique mai 95. Présentation des résultats des groupes de discussion	R							
Concours de dessins d'enfants	R							
Parents-enfants-cancan (hebdomadaire)	S							
Cabane à sucre (annuel)	C							
Brunch de Noël (annuel)	C							
Fête des neiges (jeux pères et enfants)	G							
Rencontres mixtes sur le couple (quatre fois l'an)	S							
Journée de la famille (activités pères et enfants)	C							
Plage d'OKA	C							
<b>Nombre d'activités</b>		2	2	2	6	6	7	
<b>ACTIVITÉS D'ENRICHISSEMENT DES MILIEUX (Services, ressources et milieu de travail)</b>								
Analyse des services	GR							
Journée de sensibilisation communauté (3 nov. 95) <sup>†</sup>								
Distribution d'outils de promotion dans les milieux d'intervention <sup>†</sup>								
Rencontres postnatales <sup>†</sup>								
<b>Nombre d'activités</b>		1	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL DE TOUTES LES ACTIVITÉS PAR PLAN D'ACTION</b>		3	12	12	20	16	15	

R. Financée à partir du budget des activités de recherche

G. « Gratuite » Sans frais autre que le temps de bénévoles ou de professionnels payés par leur organisme d'appartenance

S. Subvention nécessaire pour la réalisation

C. Réalisée grâce à la contribution des participants, de commandites ou de dons

† Activités déjà comotabilisées sous d'autres types de stratégies (nécessitent de plusieurs types de stratégies)

Page laissée blanche intentionnellement

## DES PRATIQUES EXEMPLAIRES POUR SOUTENIR L'ENGAGEMENT PATERNEL

---

*Gilles Forget, Annie Devault et Dominic Bizot*

Depuis longtemps, les innovations sociales sont scrutées afin de déterminer leur valeur d'exemplarité et leur potentiel de déploiement. Dans les pays anglophones, on parle alors de *best practices* que nous traduisons par pratiques exemplaires. Un autre axe de recherche développé par l'équipe ProsPère et ses partenaires est la description des pratiques de soutien aux pères. Tout au long du développement des recherches, l'équipe et certains de ses membres ont réalisé des enquêtes auprès d'organismes montréalais, québécois et canadiens afin de préciser les pratiques en cours pour soutenir les pères, ou y ont collaboré. En plus de décrire les pratiques de soutien aux pères, ces enquêtes ont permis de préciser les conditions de succès de ces pratiques. Le présent chapitre présente les résultats de ces enquêtes qui se suivent chronologiquement et qui parviennent ainsi à mieux nous faire saisir l'évolution des pratiques et les défis qui se posent pour répondre aux besoins des pères de toutes classes et origines.

### UNE ANALYSE DE MILIEU

L'analyse de milieu effectuée au début du projet de promotion de l'engagement paternel mené dans deux sites (voir chapitres 6 et 7) fournit le premier regard sur les services posé par les chercheurs de ProsPère. L'analyse du milieu est le processus par lequel les chercheurs et les partenaires acquièrent une lecture des besoins de la population, des ressources de la communauté, des barrières et des occasions pour l'implantation d'un projet de promotion de la santé (Rissel et Bracht, 1999). Celle qui a été réalisée dans les deux sites vise à décrire le degré d'ouverture des services aux pères selon leur accessibilité, leur continuité et leur environnement physique. Elle s'appuie sur des notes d'observation, sur des groupes de

discussion et sur des entrevues avec les directions des principaux services des deux sites – Centres locaux de services communautaires, Centres jeunesse, centre hospitalier, écoles primaires, Centres de la petite enfance et organismes communautaires – qui rencontrent des parents. L'information recueillie est synthétisée et publiée dans un rapport (Forget, 1995) remis aux personnes rencontrées et aux partenaires.

Les résultats de cette première étude soulignent en premier lieu que les services aux parents demeurent avant tout orientés vers la mère et l'enfant. L'horaire des différentes activités offertes par la plupart des services favorise, en large partie, l'accès au parent qui est à la maison. Les résultats montrent aussi que, sauf exception, le personnel est féminin et qu'il s'intéresse davantage à la santé de la mère et de l'enfant. Pour ces intervenantes, il est toujours plus facile de parler de sujets qui concernent les femmes, comme le souligne l'une d'entre elles. « Je suis une mère, je suis une femme, je sais ce qui se brasse dans la tête d'une femme... J'arrive avec une *gang* de pères, c'est pas évident. » Aux dires des personnes rencontrées, les pères sont présents durant la grossesse, lors de l'accouchement et après la naissance de l'enfant. On les rencontre aussi dans les services de garde, au moment où ils accompagnent l'enfant à la garderie ou lorsqu'ils viennent le chercher. Par ailleurs, ils sont beaucoup moins présents dans les structures participatives de ces services. De façon générale, les intervenantes du réseau de la santé et des services sociaux rencontrées notent que peu de parents d'enfants de trois mois à cinq ans sont en contact avec leurs services, et que les pères le sont encore moins que les mères. Elles disent avoir les mêmes attitudes envers les pères et les mères, même si elles constatent que les réactions et les demandes d'aide des pères et des mères sont différentes.

L'analyse de l'environnement physique des services – accueil, salles d'attente, décoration – et des productions visuelles et écrites disponibles indique que les représentations de la petite enfance reposent essentiellement sur des images de la mère et de l'enfant. Très peu d'images montrent des pères et le contenu des documents ne consacre qu'une place marginale à la paternité. Enfin, les images de pères recensées dans cette tournée des services présentent souvent des images négatives de l'homme ou du père, par exemple l'homme violent ou le père négligent.

Ce rapport se termine en suggérant les pistes d'intervention suivantes :

- la valorisation de la paternité dans les productions écrites et visuelles;
- la mise en place d'horaires flexibles favorisant l'accessibilité aux services;
- l'invitation adressée aux pères personnellement;

- la prise en compte des différences dans les interactions avec les pères et les mères;
- le développement d'activités qui misent sur les compétences actuelles des pères et améliorent leurs habiletés parentales;
- la création de services de soutien et d'entraide pour les pères et les couples.

## LES PRATIQUES MONTRÉALAISES...

Parallèlement à cette analyse de milieu, des chercheurs associés à ProsPère terminent la recension des pratiques de soutien aux pères dans quatre régions du Québec, celles de Montréal, de Laval, de Lanaudière et de la Montérégie (Arama et Bouchard, 1996). Après l'identification de services et de programmes destinés aux pères à l'aide d'un questionnaire transmis à 96 organismes et établissements, les chercheurs rencontrent les responsables de 22 organismes qui offrent des services aux pères. Ils analysent l'information ainsi recueillie selon la clientèle rejointe, les dimensions de l'engagement paternel tel qu'il est défini par l'équipe ProsPère, les activités réalisées, le modèle écologique et les obstacles auxquels se heurtent les pratiques de soutien aux pères.

Les pères rejoints sont principalement les pères biologiques. Les répondants disent avoir beaucoup de difficultés à rejoindre les pères plus vulnérables, ceux qui sont séparés, jeunes, issus de communautés culturelles ou de milieux défavorisés. Les deux dimensions de l'engagement paternel principalement valorisées par les activités offertes aux pères sont celles du père affectueux et du père qui prend soin, le rôle de soutien à la vie sociale étant très peu mis en valeur, comme le soulignent les auteurs. Les activités recensées sont regroupées en quatre catégories, les rencontres prénatales, les rencontres de discussion pour pères présentant des difficultés particulières, les rencontres de discussion thématique et les programmes orientés vers toute la famille qui comptent au moins une activité spécifique des pères. Comme le remarquent les chercheurs, les rencontres prénatales qui représentent 43 % des activités recensées sont la principale activité à laquelle participent les pères. L'autre moitié des activités sont des groupes de discussion pour les pères. Les auteurs soulignent aussi la présence de quelques groupes thématiques, des activités père-enfant et l'insertion des pères dans des activités destinées à toute la famille. Dans ce cas, l'organisme cherche à rejoindre plus spécifiquement les pères et à les motiver pour qu'ils participent aux activités qu'ils proposent déjà.

L'objectif poursuivi par la majorité de ces activités est de favoriser l'engagement des pères auprès de leurs enfants, et ce, le plus précocement possible. Mise en relation avec le modèle écologique, l'étude des pratiques



montréalaises nous montre que le niveau systémique le plus ciblé est celui du père lui-même. Les activités traitent principalement de la relation du père avec son enfant. Selon les auteurs, peu d'activités informent le père sur le développement de l'enfant ou soutiennent ses compétences parentales. Les activités qui ciblent le niveau systémique de la famille portent majoritairement sur les relations de couple. Pour ce qui est des niveaux systémiques des milieux de vie et de l'environnement global (par exemple, la promotion de changements dans les programmes et les politiques sociales), ils sont peu présents voire inexistantes comme cibles de l'intervention. Les principaux obstacles mentionnés par les répondants sont les coupures budgétaires, le manque de ressources humaines, le recrutement et la motivation des pères eux-mêmes. Par ailleurs, rejoindre les pères commence à être une préoccupation des décideurs comme le soulignent les auteurs.

Impliquer les pères dans les programmes offerts à la famille fait de plus en plus partie des préoccupations des institutions des services sociaux et de santé de même que des organismes communautaires. Ainsi, on change certains horaires de façon à accommoder à la fois les mères qui sont sur le marché du travail et les pères qui, traditionnellement, se préoccupaient moins des « vaccins de bébé ». De plus, le fait pour les intervenants de tenir compte des pères dans leurs interventions doit nécessairement, aux dires de plusieurs, passer par un changement d'attitudes dans leurs propres formulations de demandes aux parents, qu'elles soient verbales ou faites par le biais d'un dépliant. En effet, bien que l'évolution s'opère lentement, on tente de s'adresser de façon moins exclusive à la maman. (Arama et Bouchard, 1996, p. 44)

### ... ET QUÉBÉCOISES DE SOUTIEN AUX PÈRES

La chercheuse de cette équipe reproduit peu après une enquête similaire pour le compte du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (Arama, 1997). Cette recension des activités est envoyée à plus de 100 organismes des seize régions administratives du Québec dont 76 retournent le questionnaire. Sans prétendre être exhaustive et témoigner de toutes les pratiques de soutien aux pères du Québec, cette enquête présente des activités qui ont pour principal objectif d'influencer le niveau d'engagement des pères auprès de leurs enfants ou d'en améliorer la qualité. Elle ajoute aux analyses précédentes, l'identification de conditions de réussite des pratiques de soutien aux pères.

La répartition provinciale de ces projets montre qu'ils sont surtout concentrés dans trois régions : Montréal, Québec et les Laurentides. Quatre régions périphériques répondent n'avoir aucune activité réservée aux pères. Le portrait qui se dégage de cette étude est très semblable à celui de la grande région montréalaise. Les activités visent principalement à

permettre aux pères d'échanger sur leurs expériences personnelles et de briser leur isolement. Les rencontres de groupe s'avèrent la voie privilégiée par le plus grand nombre d'intervenants. Les pères rejoints sont principalement les pères biologiques de jeunes enfants. Des activités s'adressent aussi aux pères séparés. Par contre, peu d'activités rejoignent les pères présentant d'autres vulnérabilités, qu'elles soient au niveau du revenu, de l'âge ou de la scolarisation. On s'intéresse peu à l'impact des processus migratoires sur la place et le rôle des pères, un seul projet indiquant rejoindre des pères de communautés culturelles. Les activités qui rejoignent les pères sont souvent hebdomadaires et le recrutement repose avant tout sur le bouche-à-oreille. L'enquête identifie seulement trois programmes structurés pour les pères, *Père présent, enfant gagnant* (Beauchamp et Thibaut, 1995), *Les sessions d'entraide Cœur de pères* (Cible-Famille Brandon, 1996) et une version adaptée du programme *Y a personne de parfait* (British Columbia Council for Family, 1998).

Les conditions de réussite indiquées par les répondants sont regroupées en cinq catégories : les pères eux-mêmes, le projet, le type d'animation, les intervenants et l'établissement. La réussite d'un projet dépend d'abord de sa capacité à rejoindre les pères. Le recrutement demande patience et persévérance parce que les pères sont très difficiles à intéresser et à fidéliser. Les intervenants associent cette difficulté à la culture masculine, à la distance des lieux où s'offrent les activités ou encore aux contraintes professionnelles ou familiales. Les projets doivent être souples et adaptés et s'appuyer sur la participation des pères pour la définition de leurs objectifs et des activités. La coanimation d'un intervenant masculin et d'une collègue féminine s'avère la formule la plus prometteuse. L'appui de l'établissement au développement de projets de soutien aux pères est important quoiqu'il demeure un fait d'exception pour les répondants. Les projets doivent aussi pouvoir compter sur un financement qui en assure la stabilité.

Cette enquête sur les pratiques québécoises de soutien aux pères est l'une des deux études réalisées pour le compte du ministère de la Santé et des Services sociaux de l'époque, la seconde étant une recension des écrits (Dulac, 1997b). Selon la littérature consultée, les pratiques visent trois types d'objectifs :

- relationnel : la qualité de la relation père-enfant et les compétences parentales,
- identitaire : le sentiment de compétence et l'attachement,
- de soutien : l'entraide pour briser l'isolement.

Les obstacles les plus souvent mentionnés demeurent la volonté des décideurs de soutenir les pères, le financement des activités, la féminisation de la parentalité et du milieu des services et la formation des intervenants.

En plus d'insister sur la nécessité de mieux évaluer les pratiques de soutien aux pères, Dulac (1997b) propose d'élaborer des programmes de plus longue durée, plus adaptés aux pères et traitant de la filiation, de l'inter-générationnel, du travail et de la conjugalité.

Ces premières enquêtes sur les pratiques réalisées au Québec nous montrent que la paternité et le soutien aux pères est une préoccupation qui augmente, mais qui demeure encore marginale au milieu des années 1990. Les résultats de ces trois enquêtes soulignent l'importance d'associer les décideurs à la réflexion sur le soutien aux pères. Ces études font aussi ressortir le travail à faire auprès des intervenants qui ne semblent pas tous sensibilisés à l'importance de la place et du rôle du père dans le développement de l'enfant. Enfin, les premiers concernés, les pères, sont peu au rendez-vous.

À la suite de ces enquêtes et dans la foulée de l'expérimentation de son projet de mobilisation communautaire de soutien à l'engagement paternel, ProsPère, en collaboration avec l'organisme ontarien DADS CAN, a reçu un financement de Santé Canada<sup>1</sup> afin de concevoir un répertoire des pratiques exemplaires, de concevoir un site Web sur le soutien aux pères et de tenir le premier symposium national sur la place et le rôle du père (Forget, 2001). La réalisation du répertoire des pratiques exemplaires est confiée aux membres de ProsPère. Cette étude s'ajoute ainsi aux précédentes et précise, à sa façon, le soutien aux pères et l'exemplarité de certains projets (Bolté, Devault, St-Denis et Gaudet, 2002).

## SUR LE TERRAIN DES PÈRES

Comme le remarque les auteures en introduction du rapport de cette enquête, le document intitulé *Sur le terrain des pères*,

Plusieurs facteurs ont amené une redéfinition du rôle du père, à commencer par la volonté des pères eux-mêmes. Par contre, les quelques ressources disponibles pour soutenir les pères sont largement méconnues. (Bolté et autres, 2002, p. 8)

Afin de mieux faire connaître les pratiques de soutien aux pères, l'enquête a rejoint 230 organismes canadiens participant au Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE). De ceux-ci, 61 responsables de projets de soutien aux pères ont rempli un questionnaire lors d'une entrevue téléphonique. Ce questionnaire recueille des informations générales sur l'organisme et les caractéristiques du projet. Par la suite, les activités sont regroupées en trois catégories ou cibles de l'intervention

---

1. «S'engager auprès des pères... Involving Fathers», Projet n° 6786-15-1998-1120026, Santé Canada, juin 2001.

selon le modèle écologique (le père et sa famille, les milieux fréquentés par les pères et l'environnement global). L'information est alors synthétisée et analysée en fonction d'une quinzaine de critères de succès de programmes de promotion de la santé relevés dans la littérature scientifique. Elle est synthétisée et présentée selon quatre dimensions : l'intervention directe auprès des pères, les différentes étapes du projet, les intervenants et l'environnement externe. À l'aide de cette grille, les chercheurs sélectionnent d'abord 32 projets qui regroupent une majorité de facteurs de succès. Ils sont alors soumis à un comité d'experts. Ce comité retient quatorze projets qui inspirent et non pas qui prescrivent une façon de faire. Une entrevue téléphonique est alors effectuée avec des représentants de ces quinze projets afin de mieux connaître la nature des activités offertes ainsi que le point de vue des intervenants sur le « secret de leur succès ». Comme l'indiquent les auteurs, cet exercice veut :

procurer une vision de ce qui peut être réalisé, un repère pour juger des efforts et, au minimum, un point de départ dans la recherche des éléments d'interventions méritant d'être plus largement déployés (Bolté et autres, 2002, p. 28).

Les quinze projets retenus proviennent du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. Il s'agit de projets variés qui rejoignent des pères d'une municipalité, des jeunes pères, des pères séparés, des pères des Forces Armées, des pères de jeunes enfants ou d'adolescents et des pères migrants. Bien que plusieurs d'entre eux offrent des activités, des services, des ressources ou des programmes et utilisent donc des stratégies variées pour rejoindre et accompagner les pères, l'intervention la plus usuelle est le groupe d'entraide ou de soutien. Parmi les quinze projets, on trouve des projets de promotion de la santé, des bulletins de liaison, des projets de soutien aux intervenants ou des programmes structurés de soutien aux pères. Ces projets réunissent tous une ou plusieurs des conditions de réussite indiquées dans la littérature. Ils sont ancrés dans des communautés depuis quelques années, reçoivent un financement de diverses sources, sont soutenus par leur établissement et possèdent des intervenants qualifiés et dédiés. Les approches sont globales et tentent d'améliorer plusieurs des conditions d'exercice de la paternité. Certains projets ont pour objectif de changer la législation, d'autres les pratiques des intervenants. Plusieurs influencent de diverses façons la vision sociale sur la place et le rôle du père. Surtout, ces projets rejoignent plusieurs pères, année après année, et permettent aux intervenants d'acquérir un savoir, un savoir-faire et un savoir être qui répond aux besoins des pères.

La description de ces pratiques exemplaires et les discussions avec les promoteurs permettent aux auteures de tirer certaines leçons quant aux conditions de succès de projets de soutien à l'engagement paternel. Parmi ceux qui concernent l'élaboration et l'implantation du projet lui-

même, les auteurs mentionnent l'importance d'explicitier le cadre de référence du projet (modèle sous-jacent à l'intervention), de prendre appui sur les périodes de transition (devenir père, l'entrée de l'enfant à l'école, etc.) et de faire un recrutement continu. En ce qui a trait à l'intervention, elle se doit d'être flexible, de miser sur les forces des pères et de favoriser la participation des pères aux prises de décisions. L'action vers l'environnement externe doit viser à éveiller, à transformer ou à renforcer l'opinion publique sur la situation des pères et s'accompagner d'actions de représentations auprès des autorités politiques. Enfin, pour favoriser le succès des interventions, les intervenants sont regroupés dans une équipe passionnée, formée de représentants de plusieurs secteurs afin de maximiser la synergie des activités et d'en multiplier le nombre. Ils font des efforts pour intervenir dans le quotidien des pères et cherchent à diriger leurs actions vers les pères les plus vulnérables.

Ces conditions de succès ne peuvent entraîner les résultats escomptés sans un financement récurrent qui assure la stabilité du programme ainsi que la pérennité des actions et qui permet l'expérimentation de formules innovantes pour promouvoir l'engagement paternel. Enfin, cette enquête soulève une lacune importante : très peu de pratiques de soutien aux pères sont évaluées rigoureusement. Les autorités de santé cherchant de plus en plus à s'appuyer sur des données probantes ou sur des pratiques exemplaires, le manque d'évaluation rigoureuse limite la possibilité de déploiement de ces pratiques.

## MON PÈRE EST IMPORTANT PARCE QUE...

Peu de temps après ce projet, l'Agence de santé publique du Canada poursuit son soutien à la réflexion et l'action auprès des pères et finance de nouveau un projet national sur la paternité<sup>2</sup>. Ce dernier poursuit trois objectifs : 1) déterminer les pratiques efficaces de soutien au rôle paternel ; 2) mettre sur pied une campagne de marketing social et 3) accroître la mobilisation de communautés autour de la valorisation du rôle et de la place du père.

Il est dirigé par un comité consultatif composé du coordonnateur, de représentants de l'organisme mandataire et de représentants des sept grandes régions canadiennes (Maritimes, Québec, Ontario, Prairies, Alberta, Colombie-Britannique et le Nord). Le représentant du Québec est membre de ProsPère et il coordonne l'étude descriptive et évolutive des pratiques canadiennes de soutien aux pères.

---

2. « Mon père est important parce que... », Projet numéro 6786-15-2002-4550009, Agence de santé publique du Canada, 2003-2006.

Cette enquête s'inscrit dans la foulée de l'enquête *Sur le terrain des pères*. Elle cible la même clientèle et les interroge sur les mêmes dimensions, les caractéristiques de l'organisme, les services, les activités, les ressources et les programmes offerts, les obstacles et les conditions de succès. Par contre, les chercheurs ne réalisent aucune entrevue avec les répondants. Comme la précédente enquête, elle contient des données quantitatives et qualitatives. Le premier résultat de cette enquête est la publication d'un répertoire des pratiques de soutien aux pères par région et clientèle rejointe (Santé Canada, 2004a). Le second est une analyse des pratiques de soutien aux pères (Forget, Devault, Allen, Bader et Jarvis, 2005).

Cette enquête repose sur l'analyse de 382 questionnaires, soit un taux de réponse de 38 %. Parmi les répondants à cette enquête, nous retrouvons 55 organismes qui ont participé à l'enquête *Sur le terrain des pères*, réalisée en 1999. Parmi les questionnaires reçus, 251 (65 %) des sept grandes régions canadiennes indiquent réaliser l'une ou l'autre des quatre catégories d'interventions proposées, à savoir des activités (A), des services (S), des ressources (R) ou des programmes (P), ces catégories étant définies par les exemples suivants :

- **A – activités** : une journée père-enfant, une conférence sur le thème de la paternité, etc. ;
- **S – services** : garderie pour les enfants de pères dans le besoin, prêt de ressources ou de biens, etc. ;
- **R – ressources** : le questionnaire indiquait les sept catégories suivantes de matériel susceptible d'être remis aux pères : bulletins, affiches, livrets, cahiers d'exercices, livres, brochures, vidéos et une catégorie autres ;
- **P – programmes** : subdivisés en trois éléments, les programmes éducatifs, de soutien et ceux de counseling.

Les pratiques de soutien aux pères sont toujours plus importantes au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique bien que des activités, des services, des ressources ou des programmes existent dans toutes les provinces et tous les territoires. Des 382 questionnaires analysés, un tiers des répondants n'offrent aucune intervention alors que près d'un tiers offrent l'ensemble des interventions. Nous pouvons ainsi considérer qu'un grand nombre d'organismes offrent un continuum d'interventions permettant de rejoindre les pères, mais aussi les mères et les enfants. L'adaptation des pratiques est aussi visible lorsqu'on considère le moment où sont offertes ces interventions. Ainsi, les deux tiers des organismes offrent leurs interventions le soir ou les fins de semaine, prenant ainsi en considération les moments de plus grande disponibilité des pères.

L'insertion d'interventions réservées aux pères par des organismes de familles demeure difficile. D'une part, depuis de nombreuses années

ceux-ci ont comme principale clientèle les mères, favorisant ainsi l'élaboration d'activités qui répondent à leurs besoins, comme l'indique la plus grande proportion d'activités mère-enfant. D'autre part, plusieurs considèrent que leurs services sont accessibles à tous les parents. Les pères sont invités et n'ont qu'à se présenter s'ils veulent s'en prévaloir. Or, l'enquête de 1999 a démontré avec clarté que les projets prometteurs rapportent déployer beaucoup d'énergie dans le recrutement des pères, même s'ils sont des organismes de soutien à la famille. Cela porte à croire que de dire seulement « les pères sont les bienvenus » ne suffit pas pour obtenir leur participation.

Cette enquête nous renseigne aussi sur les obstacles à l'élaboration des initiatives des régions canadiennes. Une mince majorité des répondants disent ne pas avoir de difficultés à rejoindre les pères. Les moyens pour recruter les pères sont, dans une très large proportion, des moyens de communication de masse. Si nous constatons comme les répondants que les pères ne sont pas au rendez-vous des activités, un obstacle fréquemment mentionné étant les pères eux-mêmes, nous croyons utile de diversifier les méthodes de recrutement en augmentant notamment l'adresse directe aux pères, cette méthode étant utilisée par moins de 13 % des répondants. Le plus grand obstacle demeure le manque de ressources financières. Ce résultat corrobore ceux de 1999 qui indiquaient que la majorité des projets disposaient de moins de 10 000 \$ annuellement pour réaliser les interventions. Faut-il rappeler que, pour la majorité des organismes, l'intervention auprès des pères s'ajoute aux autres activités qu'ils mènent et nécessite davantage de ressources. Cela est d'autant plus vrai pour ceux qui rejoignent les pères avec plus d'intensité et depuis plus longtemps.

L'analyse croisée des résultats soulève quelques différences régionales. La langue d'origine des répondants est la variable laissant voir le plus de différences significatives. Est-ce la culture qui explique ces différences, ou encore la structure des organismes? En effet, l'établissement d'organismes communautaires pour la famille varie grandement selon les provinces canadiennes et encore davantage entre le Québec et le reste du Canada. Concrètement, le Québec a vu naître de nombreux organismes communautaires depuis les années 1980 qui, contrairement aux organismes anglophones en moins grand nombre, mais plus importants en termes de ressources humaines et financières, répondent à des besoins plus précis. Cela pourrait expliquer que les organismes francophones offrent moins d'activités et utilisent moins de stratégies variées que les organismes anglophones qui ont davantage de ressources à consacrer à ces activités.

## L'ÉVOLUTION ET L'EXEMPLARITÉ DES PRATIQUES

L'enquête réalisée dans le cadre du projet *Mon père est important parce que...* permet de rejoindre des organismes qui ont aussi répondu à l'enquête *Sur le terrain des pères* qui a servi de base à la constitution du questionnaire et offre ainsi la possibilité de suivre l'évolution des pratiques. Cette analyse porte sur les réponses de 55 organismes ayant rempli les questionnaires des deux enquêtes (1999, 2003). Nous avons d'abord choisi de contraster les réponses selon la pérennité du projet, ceux qui ont répondu aux deux questionnaires étant considérés comme anciens alors que les autres répondants sont considérés comme nouveaux. Les résultats de cette comparaison révèlent que la pérennité des interventions influence l'offre de services, les anciens répondants étant proportionnellement plus nombreux à offrir l'ensemble des interventions aux pères (A-S-P-R). Le deuxième élément qui montre certaines différences porte sur la vulnérabilité des familles rencontrées. Bien que la majorité des organismes accueillent tous les pères, l'analyse tend à démontrer que ceux qui rejoignent les pères depuis plus longtemps accompagnent davantage ceux en situation de vulnérabilité c'est-à-dire les plus jeunes, les plus pauvres et les pères séparés. L'ancrage dans les collectivités de telles interventions semble augmenter la capacité des organismes à rejoindre les pères exclus qui ont besoin d'aide. Enfin, le dernier élément qui contraste les réponses est constitué par les obstacles relevés. Ceux qui offrent l'ensemble des interventions rapportent moins souvent comme obstacle les heures d'ouverture et des obstacles liés à leur personnel. Enfin, les anciens répondants mentionnent avoir moins de difficultés à rejoindre les pères bien que cette tendance ne soit pas statistiquement significative.

Cette deuxième enquête permet aussi de raffiner la description des pratiques canadiennes. Afin de les commenter et de faire émerger les pratiques exemplaires, nous avons analysé les données qualitatives de cette enquête (Forget, Bizot, Forer, Jarvis et Paquette, 2005). Les répondants ont répondu à des questions ouvertes afin de décrire plus précisément les activités, les services, les obstacles, les méthodes de recrutement et les résultats de leurs interventions auprès des pères. Nous avons repris cette information et l'avons regroupée selon les dimensions explorées par les enquêtes antérieures, les cibles du modèle écologique et les stratégies de promotion de la santé utilisées pour soutenir les pères.

Le défi d'agir sur les différents niveaux systémiques du modèle écologique à l'aide d'activités, de services, de ressources ou de programmes est relevé en grande partie par près d'un quart des organismes (23 %). On note toutefois qu'aucun organisme n'a d'activités relatives à l'environnement global et que seuls quelques-uns (12 %) offrent des services touchant les trois autres niveaux systémiques qui influencent l'engagement paternel.



Cela amène à s'interroger sur la faisabilité d'implanter des programmes de promotion de la santé pour des organismes de la famille qui sont souvent aux prises avec des difficultés financières. En effet, les répondants identifient cet obstacle comme étant le plus important et il leur semble difficile d'agir seuls dans ces conditions. Par conséquent, il devient nécessaire que des acteurs d'autres secteurs soient aussi interpellés. Ceux-ci peuvent être issus du milieu communautaire ou institutionnel (santé, services sociaux, éducation, justice, municipalité, etc.). À l'exemple d'un des moyens de recrutement évoqués par plusieurs (les références des partenaires), nous croyons que les organismes doivent aussi associer les partenaires au développement et à la réalisation des projets de promotion de l'engagement paternel.

Pour ce qui est des stratégies de promotion de la santé, les organismes intègrent la préoccupation des pères à travers leurs activités usuelles. Ils rejoignent principalement les pères seuls en période prénatale pour les informer et les soutenir dans leur rôle paternel. En effet, la part des activités de renforcement du potentiel individuel des pères est très conséquente. Selon nous, elle est un indicateur des efforts importants déployés par les professionnels pour rejoindre directement les pères et leurs enfants. La volonté de travailler en plus grande proximité avec ceux-ci est sans nul doute l'un des effets bénéfiques des actions de sensibilisation et de formation. S'il est satisfaisant de constater que ce type d'engagement en *pré*-natalité et en *post*-natalité renvoie directement à l'intérêt – et à la nécessité – d'une intervention précoce auprès des jeunes ou des futurs parents, on peut se demander si cette seule intervention répond aux besoins des pères. Serait-il pertinent de diversifier les activités afin de rejoindre les pères à d'autres moments et surtout, dans d'autres contextes?

## DE CONSTANTS DÉFIS

L'analyse répétée des pratiques de soutien aux pères est instructive à plus d'un égard. En effet, cette description s'échelonne dans le temps et permet de saisir une certaine évolution de ces pratiques. L'analyse d'un nombre de plus en plus grand d'activités, de services, de ressources et de programmes offerts par les institutions et les organismes communautaires permet une description plus raffinée de ce qui se fait et précise les conditions nécessaires pour mieux soutenir les pères. L'analyse de l'évolution des pratiques indique clairement que la pérennité des actions appuyées par un financement récurrent avec des intervenants formés et dédiés et une action spécifique auprès des pères sont les pratiques qui atteignent le mieux l'objectif de susciter, de renforcer et de maintenir l'engagement des pères auprès de leurs enfants. Ces études répétées sur l'accessibilité, la qualité et la complémentarité des services se concluent souvent de recommandations. Plusieurs reviennent plus d'une fois et nous les avons

regroupées selon qu'elles concernent l'un ou l'autre des niveaux systémiques qui influencent l'engagement des pères.

### **Les pères eux-mêmes**

Premier niveau systémique, les caractéristiques individuelles des pères. Afin de renforcer les compétences des pères, il nous semble important de nous interroger sur les moyens mis en œuvre pour les rejoindre. Cette perspective nous amène à soulever l'opportunité de rejoindre les pères sur leur lieu de travail. Les enquêtes nous indiquent que peu d'organismes ont fait des démarches auprès des milieux de travail. Mettre en place de telles actions de sensibilisation et de recrutement dans le monde du travail suppose qu'il faut s'associer davantage avec les entreprises. Pour ce faire, des actions d'influence menées par les acteurs locaux regroupés en réseaux et l'implication d'un comité national pourraient faire la différence.

### **Les groupes de pères**

Une des interventions prépondérantes qui ressort dans toutes les enquêtes présentées est la mise en place de groupes pour les pères. En effet, à l'exemple des interventions diffusées en Amérique du Nord (McBride et Lutz, 2004), la majorité des projets québécois utilisent l'approche de groupe pour rejoindre les pères. Or, bien qu'ils soient très développés au Québec et que certains programmes remportent un véritable succès auprès de certains hommes, les groupes de pères soulèvent encore de nombreuses interrogations. Sont-ils réellement une intervention adéquate pour rejoindre les hommes?

Il existe aujourd'hui un très large consensus sur le fait que certaines caractéristiques des hommes, considérées plutôt de façon négative, comme la peur des émotions, la carence d'expressivité sur le plan émotionnel et la peur de l'intimité entravent fortement leur adhésion à des actions de groupe. De fait, les conceptions à propos du déficit expressif des hommes et de leur manque d'habileté à partager une intimité avec d'autres sont prises souvent pour des évidences (Kelly et Hall, 1992). Selon Andronico et Horne (2004), elles correspondent plutôt à des mythes et à des idées fausses (*Myths and Misconceptions*) qu'il est nécessaire de déconstruire systématiquement. Si l'on fournit aux hommes un environnement qui offre de la sécurité, incluant la compréhension du vécu propre au genre (socialisation masculine), ils sont capables de s'exprimer librement et en toute confiance sur leur situation. Dans certains cas, ils se montrent même particulièrement loquaces sur les sentiments qu'ils éprouvent au regard de leur paternité! À ce propos, plusieurs intervenants stipulent qu'une façon adéquate de favoriser l'implication et le maintien des hommes dans ce type de regroupement consiste, en premier lieu, à orienter les activités

sur la tâche plutôt que directement sur l'expression des sentiments (Andronico et Horne, 2004; Levant, 1996). Dans cette perspective, les groupes de pères offrent potentiellement aux hommes de nombreux bénéfices secondaires. Par exemple, les groupes d'entraide qui ont trait spécifiquement à la paternité offrent aux pères l'avantage de combiner les approches informative et formative en plus de leur fournir un réel soutien. C'est certainement pour cette raison que, au-delà des difficultés évoquées précédemment, les groupes de pères constituent le type de regroupement qui remporte le plus de succès auprès des hommes au Québec, comme plus largement en Amérique du Nord. Savons-nous si ces interventions entraînent les effets escomptés?

À notre connaissance, peu d'études explorent en profondeur la spécificité des groupes de pères. Au Québec, nous avons recensé deux rapports de recherche ayant trait à ce phénomène. Il s'agit d'une présentation du programme communautaire *Papa pour la vie!* qui est implanté notamment à la Maison des Familles, Chemin du Roi à Trois-Rivières (Dragon, Lacharité et Déziel, 2006) et d'une évaluation de l'intervention *groupes-pères* mise en place par l'équipe adaptation familiale et sociale du Centre de santé publique de Québec (Allard, 1996). Le premier document constitue plutôt une analyse d'implantation de *Papa pour la vie!*, « une démarche intégrée qui vise à offrir à la fois des activités pères-enfants et pères-familles, et des groupes de pères » (Dragon et autres, 2006, p. 65). En plus d'une description de l'action, les auteurs mettent de l'avant les défis et les enjeux reliés à sa mise en œuvre dans la communauté trifluvienne. Ces derniers n'évaluent pas les effets du programme sur les protagonistes (pères, enfants et familles). Dans le deuxième rapport, Allard rend compte de son étude de l'intervention *groupes-pères*, une session de sept rencontres de groupes organisées avec des hommes provenant de différents milieux, pères d'enfants âgés de cinq ans au plus. Dans ce cas de figure, l'auteure évalue que les effets escomptés sont atteints. Elle note aussi que ce type d'expérience renforce positivement le potentiel individuel des pères et les aide à remplir leur rôle parental. Par exemple, Allard souligne que les résultats observés dénotent: « [...] l'augmentation de l'attachement et de la perception de la compétence des pères et la diminution du sentiment de solitude dans leur rôle » (Allard, 1996, p. 20). En conclusion, elle stipule que les interventions de groupe permettent effectivement de rejoindre les pères de jeunes enfants et que ce type d'action est approprié pour soutenir les hommes de milieux défavorisés dans leur implication parentale. Allard stipule toutefois que la portée de son étude est limitée par le nombre de répondants qui y participent (généralisation des résultats) et la nature du devis de recherche (pas de groupe témoin). Dans ces conditions, elle préconise que d'autres projets soient évalués (Allard, 1996). Plus de dix ans après Allard, nous établissons le même constat et, à l'instar de cette

auteure, nous prônons d'explorer le phénomène des groupes de façon approfondie et systématique et d'en évaluer les effets. Cela nous permettra de mieux saisir la pertinence de telles actions pour les hommes et leur progéniture ainsi que plus largement, pour leurs familles.

## **Les milieux de vie**

Le soutien aux pères repose aussi sur la présence d'intervenants masculins qualifiés. Le financement doit permettre d'augmenter la présence d'intervenants masculins et de les soutenir, tout comme les intervenantes qui travaillent dans les établissements et les organismes réservés aux familles, par une formation continue sur la place du père, son rôle et les pratiques à mettre en place collectivement. Si le milieu de la santé et des services sociaux et le milieu communautaire ont acquis une expertise et ont accès à de la formation continue, les autres milieux de vie des pères, les milieux des services à la petite enfance, municipal, scolaire et de travail semblent beaucoup moins préoccupés par le soutien aux pères.

## **L'environnement social**

L'ouverture des services aux pères dépend en premier lieu du rôle et de la place que la société accorde aux pères. Force est de constater que les situations montréalaise, québécoise et canadienne évoluent et s'améliorent continuellement. Un plus grand nombre d'organismes offrent des services aux pères et les difficultés liées à l'accessibilité s'amenuisent graduellement. On note aussi que plus d'organismes offrent en continu l'ensemble des interventions et adoptent une approche globale de promotion de l'engagement paternel. Ces analyses témoignent aussi, de façon récurrente, de défis pour une meilleure reconnaissance du rôle du père pour le développement, la santé et le bien-être de ses enfants.

Bien que la vision du rôle et de la place du père auprès de ses enfants se soient améliorée, on parle de moins en moins du père déficitaire ou toxique, la plus récente étude sur les services nous indique les lacunes importantes en termes d'accessibilité de services consacrés aux pères (Rondeau, 2004).

## **CONCLUSION**

Les enquêtes menées par l'équipe ProsPère au cours des dix dernières années auprès des acteurs montréalais, québécois et canadiens nous montrent que le nombre des services de soutien aux pères augmente. Cette évolution est positive, d'autant plus que ceux qui tentent de répondre aux besoins des pères et maintiennent ces efforts semblent rejoindre davantage

ceux qui sont plus vulnérables. À l'augmentation des activités s'ajoute le fait que les organismes ont su résoudre certains des problèmes qui freinent le développement des services aux pères. Ainsi, les organismes ont moins de difficultés liées à leur personnel. En pratique, les équipes comprennent dorénavant des intervenants masculins qui demeurent au sein de l'organisme ou encore, elles font alliance avec d'autres où des hommes interviennent. Les contraintes organisationnelles elles aussi sont revues. Aujourd'hui, des activités sont proposées fréquemment en soirée ou en fin de semaine. Finalement, les pratiques se développent en vue de soutenir l'engagement des pères en intervenant auprès d'eux, mais aussi de leur système familial et de leurs milieux de vie. Pour ce faire, les organismes élaborent des activités qui s'appuient sur diverses stratégies de promotion de la santé. Multiplier les cibles d'action et diversifier les stratégies pour rejoindre les pères sont en effet deux des conditions requises pour élaborer des pratiques exemplaires en leur direction. Si les analyses répétées des pratiques de soutien aux pères soulignent ces éléments positifs, elles indiquent aussi que leur financement demeure nettement insuffisant. Pour l'équipe de recherche ProsPère, la réalisation de ces différentes enquêtes a été utile à deux points de vue. D'une part, elles ont permis d'orienter les recherches-actions menées avec ses différents partenaires. D'autre part, les données probantes qui en résultent ont inspiré le soutien offert par l'équipe aux intervenants, notamment par l'intermédiaire de la formation *Pères en mouvement, pratiques en changement*. Enfin, ces enquêtes complètent les recherches entreprises pour mieux connaître la réalité des pères, des familles et des enfants.

## LECTURES SUGGÉRÉES

- Bolté, C., A. Devault, M. St-Denis et J. Gaudet (2002), *Sur le terrain des pères. Projets de soutien et de valorisation de l'engagement paternel*, Montréal, GRAVE-ARDEC.
- Levine, J.A., D.T. Murphy et S. Wilson (1993), *Getting men involved, strategies for early childhood programs*, New York, Early Childhood Division.
- Levine, J.A., et E.W. Pitt (1995), *New expectations: community strategies for responsible fatherhood*, New York, Families and Work Institute.
- Rondeau, G. (dir.) (2004), *Les hommes: s'ouvrir à leurs réalités et répondre à leurs besoins*, Comité de travail en matière de prévention et d'aide aux hommes, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.
- Santé Canada (2004b), *Papa: le plus beau métier du monde. Trousse d'outils*, Ottawa, gouvernement du Canada.

## MA PRATIQUE DE LA RECHERCHE-ACTION, DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ À LA PROMOTION DE L'ENGAGEMENT PATERNEL

---

*Francine Ouellet*

Il ne faut pas s'étonner que les chercheurs en sciences humaines qui pratiquent la recherche-action n'en donnent pas une définition commune. La recherche-action a précisément la caractéristique d'être une approche de recherche qui se construit au fil des ans, en toute liberté, par des chercheurs de différents horizons et au plus près de la réalité contemporaine. C'est sans doute pour cela qu'elle continue d'être présente dans le monde de la recherche, et sous diverses appellations (recherche participative, recherche-action participative, enquête conscientisante, évaluation centrée sur l'utilisation, recherche collaborative, etc.).

Des constantes traversent néanmoins les 60 ans d'histoire de la recherche-action, soit une intention de faire surgir un savoir à partir du développement d'une intervention dans un contexte social donné; le réinvestissement, en cours de projet, des connaissances acquises dans l'action; un esprit de collaboration étroite et continue entre chercheurs et acteurs de terrain. Voilà qui diffère d'une recherche sociale où les chercheurs viennent dans la communauté collecter des données puis repartent pour en faire l'analyse et en diffuser les résultats.

Comme la recherche-action a façonné une partie importante de la recherche liée à l'équipe ProsPère, il a semblé pertinent aux éditeurs du présent ouvrage de consacrer un chapitre à une réflexion sur la recherche-action. Je n'ai pas la prétention d'être une théoricienne ou une historienne de la recherche-action, je puiserai donc dans mon expérience. À travers un aperçu des recherches-action en promotion de la santé dans lesquelles j'ai eu le privilège d'être impliquée en tant que chercheuse à la Direction de santé publique (DSP) de Montréal, j'illustrerai d'abord diverses formes

de recherches-action en mettant en évidence des assises sur lesquelles ont été édifiées celles des ProsPériens. Je présenterai ensuite les quatre recherches-action de ProsPère, passées ou actuelles, de façon à rendre manifeste comment elles mettent à profit ces acquis et vont au-delà de ces derniers. Les chercheurs en sciences sociales qui veulent bien s'aventurer hors des lieux traditionnels de recherche y trouveront sans doute des enseignements utiles pour interagir avec les gens, dans leurs milieux de vie.

## **DE 1980 À 1995, SEPT RECHERCHES-ACTION EN PROMOTION DE LA SANTÉ**

En rétrospective, tout en continuant volontiers de pratiquer d'autres types de recherche, j'ai participé à plus d'une dizaine de recherches-action, dont sept en promotion de la santé entre 1980 et 1995, avant de m'intéresser plus spécifiquement à la promotion de l'engagement paternel. Selon les circonstances, ma participation fut parfois intense, parfois plus à distance. Empruntant une trame historique, je ferai état des contextes sociaux et institutionnels à l'origine de ces recherches-action. Je traiterai aussi des acteurs et de leurs modes de fonctionnement, des processus de recherche ainsi que des retombées et des moyens de transfert des connaissances. Cette revue des sept projets précédant la venue de ProsPère m'amènera à mettre en évidence des habiletés que les chercheurs développent au fur et à mesure de leurs expériences en recherche-action et à esquisser une typologie de la recherche-action.

J'ai constaté, comme d'autres chercheurs l'ont fait avant moi, que la recherche-action transforme ceux qui la pratiquent; je rendrai donc compte de ces expériences en témoignant, à titre illustratif, des changements qu'elles ont induits dans ma façon d'exercer mon métier.

### **D'abord, trois recherches-action avec deux services préventifs en émergence et une Fondation**

Les trois premières recherches-action auxquelles j'ai participé se sont déroulées au moment où les Départements de santé communautaire (DSC) transféraient progressivement aux nouveaux CLSC la gestion administrative des équipes de prévention, pour se consacrer à la planification et à la recherche. Elles m'auront permis de garder contact avec les intervenantes et le terrain.

#### **Projet n° 1. Recherche-action Saint-René**

Ma première expérience en recherche-action remonte au tout début des années 1980. Je m'y arrêterai un peu plus longuement, car elle marque un point tournant dans mon parcours de recherche. À cette époque, j'agissais comme démographe dans un DSC montréalais et la différence

d'espérance de vie à la naissance de dix ans entre les quartiers les plus favorisés et ceux les moins favorisés venait aiguillonner mes désirs de justice sociale. Plusieurs Centres locaux de services communautaires (CLSC) étaient alors en phase d'implantation. On assistait un peu partout au Québec à une remise en question des programmes élaborés par les DSC. Un groupe de travail, formé d'un médecin résident, d'infirmières, d'un universitaire et de moi-même, a consulté le personnel de notre DSC à ce sujet et soumis un rapport qui a ébranlé les gestionnaires (Allard, Gourvil, Lagacé, Ouellet et Raymond, 1981). Ce rapport concluait que les programmes préventifs de la Santé communautaire n'étaient pas adaptés aux besoins locaux et aux besoins psychosociaux émergents parce que la programmation se faisait en vase clos. Au même moment, des infirmières de Saint-René, le secteur le plus défavorisé du quartier de Saint-Michel et l'un des plus pauvres de Montréal, demandaient de l'aide. Le DSC proposa de faire une étude de besoins. Je me suis donc portée volontaire et je suggérai plutôt une recherche-action où se ferait «de l'intervention en même temps que de la recherche». La recherche-action était alors dans l'air du temps. *La Revue internationale d'action communautaire* (1981) consacrait un numéro sur la recherche-action; un *Bulletin sur la recherche-action* était aussi en circulation à cette époque dans le milieu québécois de l'éducation. Participant à ce courant, je me suis donc retrouvée sur le terrain, deux jours par semaine, dans une équipe de quatre infirmières du programme de santé maternelle et infantile, auxquelles s'est ajoutée une organisatrice communautaire, puis, par la suite, une travailleuse sociale des Services sociaux.

L'équipe a rencontré des ressources hors secteur ayant innové en petite enfance, fait le point sur son expérience dans le secteur, interrogé les ressources du quartier et pris connaissance d'écrits dans le domaine, tout en démarrant des activités nouvelles (rencontres prénatales, café-rencontres, clinique de dépistage pour enfant de trois ans, ateliers de jeux parents-enfants, forum communautaire, concours de dessin sur l'environnement dans le quartier...). J'organisais les rencontres hebdomadaires de l'équipe et, lors des activités, je faisais de l'observation tout en donnant des coups de main en accueillant les parents ou encore en prenant soin des enfants.

Après neuf mois, l'équipe a produit un rapport présentant des orientations et un bilan analytique des interventions (Carbonneau et autres, 1982). Nous nous posions des questions notamment sur la pertinence des rencontres prénatales comme seul moyen de rejoindre «les femmes enceintes à risque», sur la façon de procurer aux mères haïtiennes un sentiment de confiance dans les activités de groupe, et sur les dangers potentiels, si on n'offrait pas de services d'aide, de faire du dépistage systématique des problèmes de développement chez les enfants. Fait à



constater, nous faisons peu mention des pères dans ce rapport, ainsi qu'en fait foi cet extrait : « en ce qui concerne les pères, nous ne sommes pas portées à les considérer dans le secteur comme une population cible prioritaire, puisque le lourd fardeau de la famille repose encore sur les femmes » (p. 19). Ce passage montre à quel point la société a dû progresser depuis pour que l'on s'intéresse davantage au rôle du père. Les intervenantes ont obtenu la possibilité de poursuivre et de développer leurs interventions, puis sont nées, à l'initiative de l'organisatrice communautaire, des dispositifs de concertation dans le quartier Saint-Michel qui ont mis en place une des premières haltes-garderies au Québec, une maison de jeunes, un comité de locataires et des interventions pour améliorer l'environnement physique du quartier.

Réalisée avec peu de moyens, la recherche-action Saint-René aura donc été le catalyseur d'une volonté de changement et d'un savoir-faire dans le milieu. Elle a répondu au besoin d'élargir le concept de santé aux conditions de vie des familles et à l'environnement, au besoin de créer des liens avec les ressources du milieu et de favoriser le potentiel des familles. Personnellement, j'y ai acquis la ferme conviction qu'il fallait certes s'intéresser aux besoins dits objectifs, ceux identifiés à partir d'indicateurs socioéconomiques ou épidémiologiques, mais aussi et sinon davantage aux besoins subjectifs, ceux perçus par les professionnels et ressentis par la population, ceux inscrits dans les revendications sociales. De plus, à travailler dans Saint-Michel, j'ai développé un attachement à ce quartier et à ses intervenants, et créé des liens qui m'ont ramenée par la suite en ce lieu pour faire d'autres projets.

---

### **Plus de vingt-cinq années ont passé...**

En tant qu'organisatrice communautaire, j'ai participé à la recherche-action Saint-René. Chaque semaine, l'équipe prenait une pause de l'action pour planifier les activités et discuter de l'expérience en cours. Il était nécessaire de réfléchir sur les stratégies utilisées, les retombées sur la population rejointe. Et nous consolidions nos apprentissages réalisés. C'était également l'occasion de mettre en commun nos croyances et nos savoirs et de confronter nos valeurs, ce qui nous a amenées à avoir de bonnes discussions sur la pauvreté et les moyens de s'en sortir. Le succès de notre équipe reposait sur l'ouverture à l'autre.

La recherche-action nous fournissait une plate-forme de partage d'expériences. Elle favorisait la mise en place des bases requises pour la naissance d'une équipe multidisciplinaire. Appuyée en cela par la chercheuse, nous nous rappelions constamment que le rôle du professionnel envers la famille est celui d'accompagnateur : ce sont les familles qui détiennent le réel savoir puisque ce sont elles qui vivent au quotidien leurs réalités souvent complexes. Notre savoir professionnel était confronté à l'expérience de la population.

Plus de vingt-cinq années ont passé et je suis toujours inspirée dans mon travail par cette recherche-action. Je n'ai pas soupçonné à l'époque que cela laisserait un héritage. Avec les années, j'ai pu réaliser à quel point notre participation à cette recherche-action a orienté notre pratique.

Marie Danielle Girouard

Organisatrice communautaire

CSSS Saint-Léonard et Saint-Michel

---

### **Projet n° 2. PARA (projet d'animation et de recherche à Ahuntsic)**

Quelque temps après l'expérience avec le futur CLSC Saint-Michel, j'ai répondu à une demande du CLSC Ahuntsic alors en phase d'implantation. La nouvelle administration de ce CLSC voulait faire une étude de besoins. Nous avons convenu de suivre les étapes de l'enquête consciencieuse (Humbert et Merlo, 1978) dont des initiateurs français avaient fait connaître les principes au Québec. Cette approche de recherche vise à susciter une mobilisation autour des besoins et des solutions en créant des comités enquêteurs constitués de citoyens. Avec le soutien d'animateurs chercheurs, ces comités sont appelés à identifier des problèmes jugés prioritaires, puis à enquêter pour en vérifier les causes structurelles et les moyens d'action. Le projet *PARA* a duré trois ans. La première année a été consacrée à produire un portrait de quartier, puis à organiser des séances publiques destinées à compléter le portrait du quartier, et enfin à former trois comités enquêteurs, dont deux ont choisi de travailler sur le problème du logement et un sur celui des relations interculturelles.

Ce projet d'animation et de recherche a permis au CLSC en implantation de se faire connaître par les ressources et la population, et d'établir solidement son service d'animation communautaire. Durant la première année, j'ai collaboré aux travaux d'équipe puis je me suis éloignée du terrain tout en continuant de participer au comité qui supervisait le projet. Le nouveau CLSC avait une équipe compétente qui pouvait fort bien continuer sans ma présence régulière, y compris produire le rapport de recherche.

### **Projet n° 3. DE LA VISITE**

En faisant appel à une coordonnatrice à l'intervention, deux collègues chercheurs et moi-même avons démarré en 1984 le projet *De la Visite* qui

consistait à expérimenter et à évaluer une intervention novatrice<sup>1</sup> de visites à domicile par des intervenantes non professionnelles, appelées mères-visiteuses, auprès de tous les nouveaux parents de trois zones vulnérables de l'île de Montréal. À l'époque, nous ne parlions pas de ce projet en utilisant le terme recherche-action – sans doute parce que nous avions eu une subvention de recherche<sup>2</sup> à partir d'un protocole répondant aux exigences de la recherche conventionnelle –, mais, en rétrospective, il en avait les allures. En effet, même s'il ne provenait pas d'une demande expresse du milieu, il répondait à une préoccupation ambiante en santé communautaire, celle de prévenir l'enfance maltraitée dans une perspective écologique. De même, la coordonnatrice à l'intervention a été soutenue dans le quotidien par les trois chercheurs à l'origine du projet, notamment pour la formation des mères-visiteuses et pour l'élaboration des outils de travail. Siégeant au comité de coordination du projet mis en place pour la recherche, trois infirmières des CLSC du Vieux Lachine, de Verdun et de Montréal-Nord et deux travailleuses sociales des Services sociaux ont pu aussi apporter leur contribution.

Cette recherche-action a eu des retombées à long terme. Au cours de l'année qui a suivi les 18 mois d'expérimentation, les chercheurs ont produit de nombreux rapports sur différents aspects de l'évaluation (trop nombreux sans doute), un rapport synthèse encore utilisé (Durand, Massé et Ouellet, 1989) et des articles. En même temps, la coordonnatrice à l'intervention mettait en place la Fondation de la Visite avec le soutien d'une des chercheurs, d'un organisateur communautaire du CLSC de Montréal-Nord et d'une mère-visiteuse. La coordonnatrice est depuis directrice de cette Fondation qui a fait sa marque dans le domaine. Une vingtaine d'intervenantes soutenues dans leurs interventions par trois coordonnatrices desservent annuellement 350 familles dans six quartiers de Montréal et collaborent de près avec les comités de leur quartier.

Ce projet m'a convaincue du précieux apport des non-professionnelles au sein du réseau de la Santé et des Services sociaux. Il aura aussi enrichi mon coffre à outils de chercheuse en me donnant l'occasion de faire l'expérience de la triangulation, définie comme l'application à un même objet d'étude de méthodologies indépendantes, quantitatives et qualitatives<sup>3</sup>. Parmi les 15 recommandations du rapport synthèse, il y en

- 
1. Intervention novatrice inspirée de programmes ou de projets pilotes anglais ou américains en prévention de l'enfance maltraitée et d'expériences québécoises telles que *Les relevailles*, *Grand-mères caresses*, *Nourri-source*.
  2. À l'exception des deux premiers projets et du sixième, les quatre autres projets précédant le GRAVE-ARDEC ont été subventionnés par le programme de subvention de recherche en santé communautaire de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal.
  3. Dans cette perspective de triangulation, ma collègue et moi avons conçu une méthode d'analyse qualitative, appelée études de cas individuels avec jury, pour mesurer les effets en

avait une, très brève, sur la nécessité d'élaborer une action auprès des pères. *De la Visite* a fait une première expérimentation dans ce sens en 1992, puis une seconde en 2003. Actuellement, elle développe avec détermination un service de pères-visiteurs au sein de *Relais-Pères*, une recherche-action inscrite à la programmation de *ProsPère* dont il sera question plus loin.

---

### Moi, j'ai besoin de la recherche

À l'automne 2007, j'ai interrogé Denise Landry au siège social de la Fondation de la Visite afin de recueillir son témoignage sur son expérience de la recherche-action à l'origine de la Fondation qu'elle dirige. Le hasard a voulu que ce soit aux lendemains de la réception du Prix Marie-Vincent destiné à souligner une réalisation québécoise exceptionnelle dans le domaine de la maltraitance envers les enfants. La joie était palpable parmi les employés. Déjà récompensée quatre fois pour le travail des mères-visiteuses, la Fondation recevait cette fois un prix en reconnaissance de son nouveau service de pères-visiteurs.

Denise a tout d'abord voulu me parler de ce qui l'avait motivée à l'époque à solliciter l'emploi comme coordonnatrice à l'intervention :

« Ce qui me plaisait au départ dans ce projet-là, c'est qu'on allait faire une recherche terrain, avec le monde. On allait mettre en place une intervention de non-professionnelles pour les femmes isolées avec des jeunes enfants. J'avais moi-même connu l'isolement. Et puis, je crois au talent naturel des intervenantes en relation d'aide ; le reste, ce sont des outils qu'on se donne. Ce que je comprenais aussi, c'est qu'appuyé sur une recherche, le projet avait des chances de ne pas tomber après l'expérimentation. »

Je lui demande ensuite de me parler des chercheurs, du souvenir qu'elle garde de sa collaboration avec eux. Elle répond ainsi :

« Les chercheurs nous aidaient à nous structurer, à faire porter notre regard aussi loin que possible. Parfois, c'étaient les intervenantes qui faisaient des suggestions, parfois c'étaient les chercheurs. Les formations étaient adaptées et non bousculantes ; les intervenantes y découvraient les choses par elles-mêmes, par le jeu ; elles pouvaient discuter des besoins qu'elles voyaient sur le terrain et rencontrer des personnes-ressources travaillant dans les mêmes réalités. C'était intimidant pour elles au début de se trouver en présence de chercheurs, mais elles se sont vite dégênées. Au même titre que la coordonnatrice à l'intervention, les chercheurs confortaient les intervenantes dans leur façon de faire plutôt que de donner des ordres. Ils faisaient part de leurs interrogations et cela amenait les intervenantes à se poser des questions. Cela m'aidait à mieux coordonner, à savoir quand laisser faire et quand recadrer l'intervention. Ils avaient de l'écoute, étaient ouvertes à la découverte. Je pouvais me fier à eux et j'avais confiance. »

Et puis, Denise termine en me disant :

« Toutes les recommandations issues de la recherche-action, nous les avons appliquées par la suite : travailler par quartier et en partenariat avec les autres ressources, garder

---

complémentarité avec un devis quasi expérimental. Elle repose sur la discussion de cas sortie d'un jugement critique sur les effets de l'intervention. Elle a été utilisée plus tard par une collègue de santé publique pour que *De la Visite* puisse faire le point après ses 10 ans d'existence.

notre autonomie, rejoindre les familles issues de l'immigration, rejoindre les pères, mettre en place des activités de groupe [...] *De la visite*, cela a occupé ma vie, cela m'a permis de faire et d'être ce que je suis, avec d'autres. [...] Moi, j'ai besoin de la recherche. La recherche valide, permet d'être reconnu, elle est stimulante. Je comprends cela qu'il est bon de s'associer. Je retiens de la recherche que tout est toujours en recherche. J'espère que les autres après moi vont continuer de travailler avec la recherche. [...] On vient d'avoir une subvention pour faire un guide qui va faciliter l'implantation du service *De la Visite* dans les milieux intéressés et on fait encore appel aux chercheurs... »

---

## ENSUITE, DEUX RECHERCHES-ACTION EN RAPPORT AVEC LA PRATIQUE DE CONSCIENTISATION

Pendant l'expérimentation de *De la Visite*, il m'a été donné de rencontrer une militante du Collectif québécois de conscientisation, elle-même associée à des groupes de défense des prestataires de la Sécurité du revenu. À partir de sa connaissance profonde des milieux populaires et des pratiques de conscientisation (Ampleman, Doré, Larose, Leboeuf et Ventelou, 1983), nous avons élaboré avec une collègue de la Santé publique une formation de trois jours que nous avons ensuite donnée aux intervenantes en périnatalité des CLSC du Québec. Les objectifs étaient de susciter des prises de conscience des différences entre la réalité des intervenantes et celles des milieux populaires, de faire connaître des expériences en périnatalité<sup>4</sup> de même que les principes pédagogiques et les outils de l'éducation populaire.

Désormais formée à la pédagogie de l'éducation populaire, je me suis jointe à des partenaires pour mettre en œuvre une recherche-action avec des parents haïtiens nouvellement immigrés (projet n° 4) puis une autre avec des femmes enceintes de milieux populaires (projet n° 5). Dans les deux cas, la méthode utilisée a été la rencontre de groupe étalée sur plusieurs semaines, où les chercheurs deviennent aussi des animateurs. Ces derniers organisent des situations permettant aux participants d'exprimer leurs préoccupations, leurs problèmes et leurs rêves, d'analyser en interaction avec les autres les causes communes aux problèmes vécus et de proposer des solutions. L'animation menée par les chercheurs se fait à partir d'outils élaborés en éducation populaire (photolangage, dessin, saynète, proverbe, chanson, etc.) ou créés en fonction du contexte de la recherche (lettre à un personnage en situation de pouvoir, critique d'un outil d'éducation sanitaire, revue de presse, etc.).

---

4. Deux outils ont accompagné le déploiement de cette formation : un bottin d'expériences, *Périnatalité en milieux populaires*, et une vidéo, *La Santé des pas riches*.

#### Projet n° 4. Parents transplantés/enfants différents

La quatrième recherche-action à laquelle j'ai participé s'est faite avec deux groupes de parents d'origine haïtienne de Montréal-Nord et de Saint-Michel, deux quartiers de l'île de Montréal où la communauté haïtienne était et est toujours fortement représentée. Ce projet faisait suite à une recommandation d'un rapport du DSC traitant de la prévention de l'enfance maltraitée dans une perspective écologique, ainsi qu'à des rencontres avec des intervenants de différents organismes. Les deux groupes ont été animés en créole par trois intervenantes haïtiennes en rapport avec des organismes de leur communauté. À la demande des organismes, les groupes ont été constitués à la fois de mères, de pères et de grands-parents. J'ai travaillé de très près avec les animatrices, analysant les données au fur et à mesure et préparant avec elles l'animation des rencontres. Je garde un souvenir indélébile de la vitalité de ces groupes haïtiens et de la fierté des participants d'être, se plaisaient-ils à dire, « consultés ». Un rapport et un article (Eustache et Ouellet, 1990) ont été écrits de manière à rendre compte de cette vitalité et de cette fierté.

#### Projet n° 5. Extrême pauvreté, maternité et santé

La recherche *Extrême pauvreté, maternité et santé* a eu des retombées importantes probablement parce que nous étions quatre personnes à la porter, occupant en plus des positions diverses<sup>5</sup> au sein de la Santé publique. Quelques années après la mise en place des cours prénataux dans les CLSC, une succession d'études constataient que les cours prénataux ne rejoignaient pas les femmes enceintes dites « à risque », celles qui, du fait de leur statut socioéconomique, étaient susceptibles d'avoir des enfants ayant une mortalité ou une morbidité périnatale plus élevées. Apparaissait aussi un courant critique en éducation sanitaire, prenant parti contre une éducation à la verticale de type autoritaire, culpabilisante, et axée sur les comportements individuels, et favorisant une éducation à l'horizontale, soucieuse des facteurs socioculturels, des conditions de vie des gens et de la nature de leurs liens avec les institutions. Nous avons voulu apporter notre contribution aux préoccupations de l'heure par une recherche participative qui nous permettrait de connaître ces femmes dites « à risque » que l'on voulait tant « rejoindre ». Nous avons animé, pendant 10 semaines, trois groupes de femmes enceintes pour la plupart bénéficiaires de la Sécurité du revenu. Au-delà d'un travail d'animation et de recherche, ce fut pour nous une véritable rencontre, partageant avec ces femmes enceintes leurs espoirs, leurs peines et leurs joies. Elles nous ont bien fait

---

5. L'équipe était formée d'une directrice de Département de santé communautaire devenue par la suite sous-ministre, de deux agentes de recherche et d'une agente de planification.

comprendre à quel point le projet familial est important pour elles et à quel point la peur de se voir enlever leurs enfants interfère dans leurs rapports avec les professionnels de la santé. Nous avons pris un soin méticuleux à analyser leurs paroles et en avons reproduit l'essentiel dans un livre (Colin, Ouellet, Boyer et Martin, 1992) destiné aux gens du réseau de la santé; nous avons aussi utilisé leurs phrases pour produire un album de grossesse distribué aux femmes enceintes de milieux populaires. Cette recherche fut véritablement le coup d'envoi d'un vaste chantier de réflexion et d'action qui, pendant 10 ans, a rassemblé 11 communautés ainsi que des planificateurs et des chercheurs autour du développement de *Naître égaux – Grandir en santé* (NE-GS) (Beauregard et Ouellet, 2002). Ce programme a fortement inspiré les orientations du programme national des *Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance* (SIPPE) à l'intention des familles vivant en contexte de vulnérabilité<sup>6</sup>, actuellement en déploiement à l'échelle du Québec depuis 2004.

### **Enfin le mouvement de la promotion de la santé... et deux autres recherches-action**

Donnant suite au courant critique de l'éducation sanitaire, le mouvement de la promotion de la santé, en faisant de l'environnement social et des conditions de vie des points d'ancrage de la santé, est venu au milieu des années 1980, telle une vague de fond, secouer la Santé publique d'alors, reconforter ceux qui l'avaient espéré et proposer des stratégies d'intervention. Portés par ce courant, divers projets d'action intersectorielle locale sont apparus au Québec, dont ceux liés au mouvement *Villes en santé*<sup>7</sup> et aux nouvelles orientations ministérielles dans le domaine de la toxicomanie chez les jeunes. J'ai eu l'occasion de faire un travail de recherche en même temps que d'action dans ces deux domaines. C'était quelques années avant que soient mis en place le GRAVE-ARDEC et le groupe ProsPère.

- 
6. Le programme national des *Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance* (SIPPE) incite les CSSS et leurs partenaires à intégrer dans leur communauté deux composantes d'intervention à l'intention des familles de jeunes enfants vivant en contexte de grande vulnérabilité: 1) l'accompagnement des familles au moyen d'un suivi global personnalisé par une intervenante privilégiée de CSSS en lien étroit avec une équipe interdisciplinaire et les autres organismes de la communauté; 2) le soutien à la création d'environnements sains pour le développement des enfants et pour l'exercice du rôle parental par l'action intersectorielle locale et la participation à des dispositifs de concertation et d'influence aux niveaux régional et national. Consultée sur les orientations du SIPPE, l'équipe ProsPère a pu y inscrire sa préoccupation pour les pères et les fruits de ses recherches. SIPPE est ainsi devenu le premier programme ministériel à faire explicitement référence aux pères.
  7. Le mouvement *Villes en santé*, lancé en 1986 par le Bureau régional européen de l'Organisation mondiale de la santé, a mis en place un réseau de villes s'engageant à élaborer un plan d'action en faveur de la santé à partir d'une approche participative et multisectorielle.

### **Projet n° 6. Le Regroupement pour la qualité de vie (RQV) des jeunes à Saint-Laurent**

À la demande d'un gestionnaire de la Santé publique, une collègue en promotion de la santé et moi-même avons travaillé pendant trois ans (1990-1993) à soutenir, avec une organisatrice communautaire du CLSC Saint-Laurent, un groupe d'action intersectorielle en promotion de la santé et prévention primaire des toxicomanies chez les jeunes. Le regroupement était considéré comme un projet pilote régional. Travaillant à la fois avec les gestionnaires des organismes membres et avec les intervenants, notre équipe de soutien a amené le regroupement à établir un consensus de base sur ses orientations et ses modes de fonctionnement, à élaborer et à mettre en œuvre des plans d'action annuels. Nous avons aussi participé à la réalisation de certaines activités, notamment par la création d'outils promotionnels, la conception de sessions d'animation de groupes de parents d'immigration récente, l'animation de groupes de jeunes lors d'événements publics. Concernant l'évaluation, l'équipe a organisé, à partir de différents moyens (entrevues, groupes de discussion avec des jeunes, fiches d'activités et d'observation participante), un processus continu de discussion et d'analyse afin que les partenaires puissent réajuster leurs modes de fonctionnement et leurs plans d'action. Nous avons produit des bilans annuels et, avec l'aide d'une spécialiste en communication, un journal qui relate l'expérience locale de concertation, en faisant place aux acteurs.

Au fur et à mesure de notre présence sur le terrain, sans que cela soit prévu au départ, ma collègue et moi avons commencé à élaborer le modèle d'une démarche locale d'action intersectorielle adaptée au contexte québécois de l'organisation communautaire<sup>8</sup>. Puis, au sein d'une équipe de conception d'une formation provinciale en toxicomanie, coordonnée par le service de formation du ministère de la Santé et des Services sociaux, nous avons mis au point ce modèle qui a constitué l'armature d'une formation de cinq jours et avons participé à la formation d'intervenants. Par la suite, nous avons conçu, avec un centre reconnu de production et de diffusion d'outils en santé, une trousse d'intervention en action intersectorielle (Ouellet, Paiement et Tremblay, 1995). Cette trousse comprend un document vidéo illustrant l'expérience québécoise de Ville Saint-Laurent en parallèle avec une concertation dans un milieu rural (Bécancour). Elle comprend aussi un guide d'intervention décrivant de façon concrète les étapes de la démarche d'action intersectorielle, proposant une analyse de

---

8. Les organisateurs communautaires de CLSC, qui ont développé une compétence en maillage des ressources du milieu, et les groupes communautaires, qui ont acquis leur lettre de noblesse en mobilisation des citoyens, ont imprégné de leur savoir-faire la pratique communautaire au Québec.



plans d'action multi-cibles/multi-stratégies et identifiant des facteurs de réussite. Cette trousse a eu des retombées immédiates, au sein de ProSPère d'abord, où elle fut utilisée comme référent pour penser l'action, puis au sein de l'équipe NE-GS pour planifier une intervention de promotion de la santé en trois volets (suivi individuel des familles de nouveau-nés, accompagnement vers les ressources et plan d'action intersectorielle).

Une équipe de chercheurs externes a réalisé une évaluation d'impact sur les jeunes à partir d'un devis quasi expérimental. Le rapport – disponible cinq ans plus tard – concluait en soulignant la difficulté d'évaluer les impacts des projets d'action intersectorielle en raison, notamment, de l'évolution des plans d'action au cours des ans (Dedobbeleer et autres, 1998). Il recommandait d'évaluer ce genre de projet en faisant une triangulation des données de l'analyse d'implantation et de la mesure des impacts.

### **Projet n° 7. Une ville et deux quartiers en santé**

Les initiatives *Villes en santé* existaient depuis quelques années à Montréal dans Mercier-Est, Pointe-Claire et Saint-Michel lorsqu'une demande d'évaluation a été faite par leurs promoteurs. Une équipe, constituée de deux collègues de santé publique et de moi-même, a proposé trois études de cas et mis en place un processus interactif d'évaluation comprenant deux dispositifs formels d'interaction : un comité de pilotage, formé de représentants des comités promoteurs des initiatives et des évaluateurs, se réunissant tous les mois ; un bulletin d'évaluation *En trois dimensions* produit à cinq reprises afin de discuter des résultats avec le comité de pilotage au fur et à mesure de la collecte des données. Ce projet (Ouellet, Forget et Durand, 1993) aura permis à notre équipe de s'approprier une stratégie de recherche pour étudier une intervention dans son contexte de production, l'étude des cas (Yin, 1989), et de mettre au point des méthodes d'analyse de données (Huberman et Miles, 1991)<sup>9</sup>, un dispositif de suivi du projet (comité de pilotage) et un mode de retour des données (bulletin d'évaluation) propres à être utilisés en recherche-action. Il a affiné notre conception de l'action intersectorielle. Nous savions désormais que les projets de concertation peuvent différer beaucoup d'un milieu à l'autre, en fonction du contexte local. Nous avons appris à nous intéresser aux objectifs « officieux » des partenaires d'un regroupement intersectoriel, ceux non directement liés au problème social à l'origine de la concertation,

---

9. Huberman et Miles sont des référents pour l'analyse des données qualitatives. Nous retenons d'eux qu'il est souhaitable que le chercheur – même constructiviste – mette au clair ses propres orientations en proposant un cadre de référence de départ; nous avons recours à des techniques de réduction et d'analyse de données inspirées d'eux: condensés, matrices, mémos analytiques et sommaire narratif.

mais plutôt aux intérêts particuliers des partenaires. Nous aimions bien envisager un regroupement de partenaires comme un organisme vivant, ayant des hauts et des bas, effectuant des revirements, disparaissant aussi. Enfin, nous avons reçu une bonne leçon d'humilité lorsque, interrogés sur leur satisfaction à l'égard du processus d'évaluation, les partenaires nous ont dit avoir bénéficié, autant sinon plus, des discussions avec les partenaires des autres sites que de nos analyses.

### **En résumé, des acquis progressifs et une typologie de la recherche-action**

On dit de la recherche-action qu'elle répond le plus souvent à la demande d'un groupe aux prises avec un problème donné. Je retiens de cette rétrospective de sept recherches-action en promotion de la santé qu'une demande du milieu a parfois été à l'origine de la recherche, mais que les courants d'idées et les contextes organisationnels ont toujours été déterminants dans le choix de l'intervention de départ, tout comme d'ailleurs dans les processus de recherche adoptés. De même, je constate combien la recherche-action est d'abord et avant tout le fruit d'un travail d'équipe soutenu, avec les partenaires de terrain comme entre collègues chercheurs.

Je savais avant de faire ce retour en arrière que la recherche-action avait élargi mes horizons de chercheuse en me permettant de partager la vie des gens et la vie démocratique. Ce que ce retour en arrière m'a révélé, c'est à quel point, d'une recherche-action à l'autre, les expériences s'accumulent. C'est ainsi que l'on apprend petit à petit à faire coexister le terrain et la recherche, dans nos manières de penser et de discuter ensemble, d'agir et d'écrire; que l'on construit progressivement une instrumentation de recherche appropriée (ex. : des méthodes de collecte, de traitement et d'analyse, rigoureuses, souples et permettant de livrer rapidement les résultats, et une écriture la plus vraie, la plus précise et la plus vivante possible); que l'on constitue graduellement un bassin de partenaires prêts à s'investir dans d'autres recherches-action.

En dépit du caractère polysémique de la recherche-action, je me suis néanmoins hasardée au cours des ans à esquisser une typologie de la recherche-action qui reflète ma pratique. Le tableau qui suit fait état de ma réflexion. À partir d'une conception de la recherche-action comme une dynamique entre trois éléments, l'action, la recherche et l'éducation<sup>10</sup>, il se dégage trois types de recherche-action. D'abord, une recherche-action à dominante action, consistant à trouver avec des intervenants une solution

---

10. Cette catégorisation se retrouve en filigrane dans une publication de la Société royale du Canada (1995).

à un problème de l'heure ; le chercheur sert de soutien aux intervenants. Ensuite, une recherche-action à dominante recherche, centrée sur l'évaluation et son utilisation par des intervenants ; les chercheurs jouent à la fois un rôle de soutien, d'animateur et d'évaluateur. Enfin, une recherche-action à dominante éducation, visant à faire acquérir une conscience critique à des citoyens ; les chercheurs sont aussi des animateurs.

### Une typologie de la recherche-action à partir de sept projets en promotion de la santé

<b>Dominantes</b>	<b>Action</b>	<b>Recherche</b>	<b>Éducation</b>
	Transformation sociale	Production des connaissances	Prise de conscience de la réalité sociale et des possibilités de la transformer
<b>Projets</b>	N° 1 Recherche-action Saint-René N° 2 PARA N° 6 RQV	N° 3 <i>De la Visite</i> N° 7 <i>Une ville et deux quartiers en santé</i>	N° 4 <i>Parents transplantés/enfants différents</i> N° 5 <i>Extrême pauvreté, maternité et santé</i>
<b>Objectifs</b>	Trouver des solutions à un problème de l'heure	Évaluer une intervention en se centrant sur l'utilisation	Faire émerger un nouveau savoir à partir d'une réflexion de groupe
<b>Partenaires</b>	Intervenants/ gestionnaires	Intervenants/ gestionnaires	Citoyens
<b>Rôles des chercheurs</b>	Soutien à l'intervention	Évaluateur animateur soutien à l'intervention	Animateur

À noter que cette catégorisation ne discrimine pas les recherches-action dont on a souligné le succès du point de vue des productions destinées au terrain ou encore des retombées à l'extérieur. En effet, chacune des catégories compte au moins une recherche ayant produit des outils de formation ou d'intervention ou ayant connu des retombées importantes à l'extérieur du milieu d'intervention. À titre d'hypothèse, j'émettrais l'idée que la diversité d'intérêts et de compétences au sein même des équipes de chercheurs pourrait être un des facteurs explicatifs du succès d'une recherche-action en matière de transfert de connaissances. Les recherches-action de ProsPère permettent de poursuivre la réflexion sur ce sujet. Elles continuent aussi le précédent travail de construction de la recherche-action concernant les habiletés à travailler avec les milieux, les stratégies et les méthodes de recherche et la consolidation d'un bassin de partenaires.

## DEPUIS 1993, PROSPÈRE ET SES RECHERCHES-ACTION

L'équipe ProsPère a contribué à mettre en place quatre recherches-action. Il y eut d'abord, de 1993 à 2000, la recherche-action, dite projet *Prospère*, qui portait sur l'expérimentation d'une démarche de promotion de l'engagement paternel dans deux communautés vulnérables. On compte actuellement trois projets pour rejoindre les pères en situation d'exclusion : *Métiers de pères*, *Qu'en pensons-nous ?* et *Relais-Pères*. Alors que le projet *Qu'en pensons-nous ?* appartient clairement au troisième type de recherche-action proposé ci-dessus, celui à dominante éducation, les trois autres projets ont été conçus, du moins au départ, comme des projets de type 2, à dominante recherche.

### Le projet *Prospère*

L'ensemble des activités de ProsPère a d'abord gravité pendant sept ans autour d'un projet de promotion de l'engagement paternel avec des partenaires de deux sites, Pointe-Calumet et Rosemont. Le projet, son implantation, son impact et les productions qu'il a engendrées sont présentés dans les chapitres 6 et 7. J'examinerai ici le projet sous l'angle de la pratique de la recherche-action. Je m'intéresserai en particulier aux relations entre les chercheurs et les acteurs de terrain et au croisement des intérêts au sein même de l'équipe de recherche. Procédant comme dans la section précédente, je ferai ce retour en arrière à partir de mon expérience.

Je suis venue au GRAVE-ARDEC en 1993 à l'invitation de la cellule thématique sur la paternité, un sous-groupe qui venait de se constituer et dont le premier mandat était de produire une programmation de recherche sur la paternité dans une perspective de prévention des mauvais traitements et de faire une demande de subvention de recherche. Il y avait deux pôles d'intérêts au sein du groupe : d'une part, celui de chercheurs universitaires intéressés à ancrer leur compréhension de la paternité dans des recherches de types sociologique et ethnologique<sup>11</sup>; d'autre part, celui du directeur du GRAVE-ARDEC, Camil Bouchard, et des représentants d'institutions privilégiant l'expérimentation d'une intervention dans un voisinage vulnérable, assortie d'une évaluation avec des mesures quantitatives. On m'avait fait venir pour que je parle de l'expérimentation de *De la Visite*<sup>12</sup> comme

- 
11. Après un certain temps, les deux sociologues, Anne Quéniart et François Fournier, se sont retirés de l'équipe mais les travaux qu'ils ont poursuivis dans le domaine de la paternité ont toujours continué de nous inspirer, en particulier ceux qui les ont conduits à proposer une typologie de la paternité.
  12. Camil Bouchard avait présenté un encadré sur *De la Visite* dans son rapport *Un Québec fou de ses enfants*.

intervention individuelle systématique de voisinage. J'ai plutôt suggéré l'approche intersectorielle que nous venions de développer en promotion de la santé et leur ai demandé de participer à leurs travaux : j'étais impressionnée par le dynamisme de ce groupe et je cherchais depuis quelques années des gens avec qui m'associer pour faire de la recherche concernant les pères vulnérables<sup>13</sup>.

Nous avons consacré huit mois à préparer l'expérimentation et à intéresser des milieux au projet. Certains membres de l'équipe se sont mis à la tâche de proposer une définition de l'engagement paternel. D'autres ont adapté le modèle de la promotion de la santé à l'engagement paternel, en y identifiant les conditions favorables et défavorables et en proposant des exemples d'activités pour le promouvoir. Pour respecter les allégeances institutionnelles, le groupe a choisi deux sites d'expérimentation, l'un dans la région des Basses-Laurentides et l'autre à Montréal, puis il mit le cap sur l'action. Les membres du groupe prirent le temps nécessaire pour intéresser leurs futurs partenaires. Nous allions tour à tour dans les sites afin de rencontrer des leaders, des gestionnaires et des intervenants clés, de prendre connaissance de la dynamique de la concertation locale, de nous faire connaître et d'explorer les intérêts des futurs partenaires. Nous avons fait consensus sur la façon d'aborder les sites. Nous nous présentions comme une équipe qui voulait faire un projet pour mettre en œuvre un ensemble d'actions susceptibles de générer un engagement accru des pères auprès de leurs jeunes enfants. L'équipe de recherche s'engageait à faire dans les milieux des activités de recherche qui permettraient de bien comprendre où en sont les parents et intervenants au regard de l'engagement paternel, de réfléchir avec les intervenants sur la portée de leurs actions à mesure du déroulement des projets. Les chercheurs offraient aussi leur aide pour la planification de plans d'action et pour la recherche de financement, et prirent un engagement de cinq ans avec les sites. Ils invitèrent les organisateurs communautaires des CLSC des deux sites à participer au comité promoteur à titre d'acteurs pivots entre la recherche et l'intervention. Ce fut à ce moment-là que le terme recherche-action apparut pour désigner notre projet.

L'action allait désormais être entre les mains des sites. Les organisateurs communautaires de CLSC mirent en place, dans leur communauté respective, un comité de pilotage représentatif des forces vives du milieu en enfance-famille. Pendant six ans, les regroupements locaux, ne cessant de nous étonner par leur enthousiasme à défricher « le terrain des pères »,

---

13. Je commençais alors avec Michel Perreault, Céline Goulet, Paul-André Lévesque et Germain Dulac, le projet *Pôpa*, une recherche qualitative, auprès d'une trentaine d'hommes montréalais vivant en situation d'extrême pauvreté, sur la signification de la paternité et l'utilisation de ressources (Ouellet et Goulet, 1998).

leur créativité, la connaissance de leur communauté et leur savoir-faire dans les stratégies de communication, le maillage des ressources et la confection des plans d'action ont, chacun à leur façon, « inondé » leur communauté d'actions variées et complémentaires. À côtoyer les acteurs de terrain, à les interroger, à les observer, nous en avons appris beaucoup sur les conceptions du rôle du père, sur les manières d'intervenir auprès des familles et auprès de la communauté pour favoriser l'engagement paternel. Il nous fallait, à nous chercheurs, « révéler » ce savoir, le rendre visible à leurs yeux et à l'extérieur de notre équipe de projet.

Chaque site s'est vu assigner un chercheur. Jouant un rôle d'accompagnateur, le chercheur se rendait régulièrement sur le site, participait aux réunions du regroupement local, donnait des coups de mains selon les intérêts des acteurs et les opportunités du moment. La coordonnatrice de ProsPère<sup>14</sup> et les autres chercheurs, y compris les étudiants, entretenaient eux aussi des liens réguliers avec les terrains. Ils étaient présents lorsque les sites avaient des activités grand public, plusieurs ont participé à l'analyse du milieu (groupes de discussion, entrevues...), certains ont donné des conférences ou fait de la formation, d'autres ont contribué à mettre en place des activités du plan d'action ou à trouver du financement. À partir de la troisième année de travail en commun, l'ensemble des partenaires se réunissaient deux fois par année, ce qui permettait aux acteurs de terrain et aux chercheurs de se parler directement et de partager leurs connaissances et leurs expériences. Ils avaient aussi l'occasion de se rencontrer aux événements scientifiques que le GRAVE-ARDEC organisait.

Durant l'année qui a suivi le démarrage de l'action sur les milieux, les chercheurs ont amorcé l'évaluation d'implantation et l'enquête qui a servi de pré-test de l'évaluation d'impacts. Par l'entremise de ces deux évaluations par ailleurs exigeantes du point de vue de la recherche, ils ont ajouté d'autres moyens de se rendre utiles. Des fiches d'observation d'activités ont été complétées; des fascicules issus de l'analyse des données de l'évaluation d'implantation ont été écrits sur des thèmes reliés aux préoccupations de l'heure et présentés pour discussion aux partenaires; chaque année, les chercheurs préparaient et analysaient avec eux le bilan des activités des plans d'action. Les comités locaux ont participé à la formulation du projet d'évaluation d'impacts et les données d'enquête en pré-test ont servi à concevoir les accroche-pères, un outil de sensibilisation à diffusion récurrente (voir la section 4).

---

14. Christine Bolté, coordonnatrice de ProsPère entre 1995 et 2001, a joué ici un rôle crucial autant pas sa grande disponibilité que par sa capacité à veiller à l'harmonisation des liens entre intervenants et chercheurs.

En rétrospective, je dirais que de tous les projets auxquels il m'a été donné de participer, ce projet de promotion de l'engagement paternel est celui qui a le plus réussi à trouver un juste équilibre entre la recherche et l'action : les efforts déployés en recherche se comparent en importance aux efforts déployés dans l'action ; le partage des responsabilités et les modes de collaboration ont été explicités. J'ajouterais que peu de recherches-action auront mis autant de soin à utiliser les résultats pour élaborer des outils d'intervention ou de formation, et cela, tout au long de l'expérimentation. Fait peu fréquent, les acteurs de terrain ont eux aussi eu l'occasion de présenter leurs projets et leurs outils à l'extérieur de leur communauté et du Québec, et ont utilisé les médias écrits et télévisuels pour se faire connaître.

Les contacts entre gens de l'action et gens de la recherche étaient amicaux et agréables. Nous avions du plaisir à nous retrouver, à discuter en groupe de ce qui nous unissait, soit la promotion de l'engagement paternel. Nous avons connu bien sûr des moments de tension. Le plus important a eu lieu en 1995-1996 alors qu'un des sites était en train de planifier son deuxième plan d'action annuel. Nous en avons fait état dans notre premier bulletin d'évaluation d'implantation au titre évocateur : *Le rôle des promoteurs : un thème dont il faut débattre d'urgence*. Le site de Pointe-Calumet s'était senti bousculé par les échéanciers et craignait que les chercheurs n'exercent un contrôle sur la démarche et le plan d'action des comités locaux. Il y avait risque pour eux de se voir abandonnés une fois de plus par les institutions<sup>15</sup> : fin de la subvention de la Santé publique des Laurentides, départ de la chercheuse-pivot en provenance de cet organisme ; fin des contacts avec le représentant des Services sociaux. Les sites reconnaissaient aux chercheurs un leadership dans la recherche, mais un rôle uniquement de conseil en ce qui a trait à l'action. Ils demandaient aux chercheurs de redoubler d'ardeur dans leurs efforts pour retourner rapidement les résultats de recherche et trouver du financement. En même temps, ils disaient apprécier la notoriété que nous donnions à leur communauté et aux organismes du fait de nos appartenances universitaires et institutionnelles. Leurs revendications appelaient une réponse de la part des chercheurs. Nous avons réagi de manière à laisser les sites faire les choses à leur rythme et à leur façon, tout en exerçant de notre côté un rôle de conseil discret ; une chercheuse des Centres jeunesse de Montréal s'est montrée volontaire pour accompagner le site de Pointe-Calumet. De plus, notre réseau de contacts a été davantage utilisé pour trouver du

---

15. Une recherche-action avait eu lieu à Pointe-Calumet au début des années 1980 et s'était terminée par le départ de la chercheuse, départ qui avait été vécu par la communauté comme un abandon.

financement, et nos efforts pour soutenir concrètement les milieux et interagir avec eux se sont poursuivis avec encore plus de régularité.

Lorsque, après sept ans de partenariat, la recherche-action a pris fin, nous avons la conviction d'avoir rempli nos engagements et nous avons l'impression que les suites sur le terrain pouvaient être désormais assumées par les sites. Cette longue alliance a été célébrée au printemps 2001 par le lancement à la Direction de la santé publique de Montréal du rapport de l'évaluation d'implantation sous forme de deux brochures – une pour chaque site – traitant d'une façon aussi rigoureuse qu'attrayante de l'histoire des regroupements et de leurs réalisations. La rencontre s'est terminée par le visionnement d'un reportage télé sur le projet de Pointe-Calumet. Les représentants des sites ont pris spontanément la parole pour exprimer combien avait été satisfaisante la collaboration avec les chercheurs. Un an plus tard, les résultats préliminaires de l'analyse des impacts étaient présentés aux sites à l'occasion d'un séminaire du GRAVE-ARDEC.

Voilà pour la collaboration plus que satisfaisante entre le terrain et les chercheurs. Quant à la collaboration entre les chercheurs eux-mêmes, elle était à ce point motivante que notre équipe est encore bien vivante après plusieurs années. La dynamique de groupe, installée dès le début de ce projet, s'est poursuivie après l'arrivée d'autres chercheurs et étudiants et ne s'est pas essouffée avec le départ du directeur du GRAVE-ARDEC. Le coude à coude entre chercheurs à dominante positiviste et chercheurs à dominante constructiviste, entre chercheurs institutionnels et chercheurs universitaires s'est toujours fait dans la spontanéité, l'écoute et la camaraderie. Nous nous partageons les tâches en fonction des forces et intérêts de chacun, ce qui nous a conduits tous ensemble plus loin dans nos connaissances et nos méthodes de recherche. Personnellement, je suis particulièrement satisfaite de constater que l'équipe dispose, à la suite des deux types d'évaluation (implantation et impacts), de deux angles d'analyse pour poser un jugement collectif sur le projet, soit, d'une part, une hypothèse plausible sur le processus de production des effets dans les communautés et, d'autre part, des mesures d'impact sur les pères de ces communautés. Nous avons tout de même « nos petits froissements domestiques » : il y a ceux et celles qui privilégient les différences entre les pères et les mères et celles – dont je suis – qui s'intéressent davantage aux ressemblances. Comme quoi, l'engagement paternel, en ce qu'il touche la sphère du privé et remue les convictions relatives aux rapports hommes-femmes, ne laisse personne indifférent, y compris les chercheurs.



## Trois recherches-action pour rejoindre les pères en situation d'exclusion

Depuis l'achèvement de sa première recherche-action, ProsPère a été associé à trois autres recherches-action : *Métiers de pères*, *Qu'en pensons-nous ?* et *Relais-Pères*. Celles-ci se déroulent dans différents quartiers de Montréal. Le quartier Rosemont est partenaire dans les trois cas<sup>16</sup>.

### Métiers de pères<sup>17</sup>

Le projet *Métiers de pères* a commencé en 2001 au moment où se terminait le projet *ProsPère*. Le développement d'une intervention spécifique pour les pères vulnérables était inscrit depuis le début dans les préoccupations du groupe de recherche, en raison de nos motivations personnelles mais aussi de notre appartenance au GRAVE-ARDEC et des appartenances institutionnelles. Notre choix de travailler avec les entreprises d'insertion sociale et professionnelle fut certes consécutif au fait que le secteur de l'économie avait été absent de nos regroupements locaux, mais il s'explique aussi par les liens qu'avaient établis antérieurement deux de nos chercheurs avec des entreprises d'insertion. Pour ma part, je ressortais d'une analyse en profondeur d'entrevues individuelles d'une trentaine de pères en milieu d'extrême pauvreté, absolument convaincue qu'être un bon père est un projet de vie qui anime ces pères et que cette préoccupation va de pair avec celle de trouver un emploi stable et rémunérateur (Ouellet et Goulet, 1999).

Pendant les trois premières années du projet, nous avons suivi une démarche de recherche et d'action ayant des similitudes avec celle que nous avons expérimentée à Rosemont et à Pointe-Calumet. L'objectif ici était de faire en sorte que les entreprises d'insertion sociale et professionnelle intègrent davantage dans leurs interventions une préoccupation à l'égard de la paternité. Il y eut d'abord le choix de nos futurs partenaires, soit Formétal et Le Boulot Vers que les collègues connaissaient et Pro-prêt qui, située à Rosemont, nous permettait de poursuivre notre collaboration avec ce milieu. Cette démarche est expliquée en détail au chapitre 10. Je me contenterai de souligner ici que je garde un excellent souvenir de cette période de collaboration où je découvrais les portées sociale et communautaire du travail des entreprises d'insertion et leur ouverture à la recherche. J'aime me rappeler les paroles d'une intervenante dévouée

16. Les projets ont bénéficié de subventions de différents organismes: Fonds québécois de recherche sur la culture et la société, Direction des ressources humaines Canada, Direction de la santé publique de Montréal, GRAVE-ARDEC, Centraide du Grand Montréal.

17. Les chercheurs de ProsPère qui ont été associés au projet *Métiers de pères* sont Annie Devault, Gilles Forget, Marie-Pierre Milcent et Francine Ouellet.

qui, dans les pires moments que connaissaient ses participants, leur disait de « ne pas lâcher », que leurs enfants « avaient besoin d’eux ».

Au bout de trois ans, en vertu des exigences des bailleurs de fonds, un organisme extérieur au groupe a pris en charge le projet. Dix mois plus tard, ne sachant pas trop où nous en étions, mon collègue et moi avons mené une petite opération bilan. Je me suis retirée à la suite de ce bilan, laissant à mes deux autres collègues, dont la présence au sein du groupe était plus pertinente que la mienne, le soin de poursuivre le travail avec les terrains. De plus, deux intervenants d’entreprise avec lesquels nous avons élaboré le projet avaient quitté le comité de pilotage à la suite d’un changement d’emploi. Enfin, les espoirs de transfert des connaissances vers le Collectif des entreprises me paraissaient faibles. Ma dernière contribution pour le terrain aura été de présenter au comité de pilotage un feuillet – dont l’écriture se voulait concise et alerte – sur les différentes trajectoires de vie des pères interrogés et de préparer, à partir de ce matériel, un atelier de formation à insérer au programme de formation de base des intervenants des SIPPE de la région de Montréal.

### Qu’en pensons-nous?<sup>18</sup>

Le projet *Qu’en pensons-nous ?*, financé par le GRAVE-ARDEC et la Santé publique, se situe dans la continuité de *Extrême pauvreté, maternité et santé* (projet n° 5), une recherche-action à dominante éducation réalisée dans les années 1980. Depuis ce temps, la réflexion au sein de la psychologie communautaire américaine sur le concept de pouvoir d’agir (*empowerment*)<sup>19</sup> comme un moyen de concrétiser l’approche écologique et d’adapter les interventions auprès des populations les plus vulnérables, a créé un mouvement qui s’est bien installé au Québec, à la défaveur peut-être de la pratique de conscientisation avec laquelle le pouvoir d’agir (*empowerment*) a des affinités certaines. La Santé publique fut elle aussi influencée par ce mouvement, en particulier les planificateurs et chercheurs de *Naître égaux – Grandir en santé*. L’intervention individuelle dans une perspective de pouvoir d’agir (*empowerment*) est définie dans le programme national des SIPPE<sup>20</sup>. Tel n’est

- 
18. Les chercheurs de ProsPère qui ont été associés au projet *Qu’en pensons-nous ?* sont Dominic Bizot, Annie Devault, Isabelle Laurin, Francine Ouellet et Geneviève Turcotte.
  19. Le concept d’*empowerment* peut se traduire par pouvoir d’être et d’agir. L’idée sous-jacente à ce concept est que les individus, en particulier les personnes ayant des conditions de vie incapacitantes, peuvent agir sur leurs conditions, qu’ils possèdent les forces nécessaires pour surmonter leurs difficultés si on leur en donne les moyens.
  20. En référence à une recherche sur le pouvoir d’agir (*empowerment*) individuel des mères et des pères suivis par les intervenantes de *Naître égaux – Grandir en santé* (NE-GS), le Ministère retient trois éléments pour décrire le processus individuel du pouvoir d’agir: 1) le passage à l’action par l’utilisation des ressources externes; 2) des réalisations par rapport au projet de vie des parents; 3) des gains sur le plan des ressources personnelles.

pas le cas pour le pouvoir d'agir (*empowerment*) de groupe. D'où l'idée de la recherche participative *Qu'en pensons-nous ?*, destinée à expérimenter et à étudier un processus de pouvoir d'agir (*empowerment*) de groupe avec des mères et des pères de jeunes enfants en situation de grande vulnérabilité.

Plusieurs chercheurs, appartenant en bonne partie à ProsPère, ont contribué à un moment ou l'autre à ce projet coordonné par une collègue de la Santé publique<sup>21</sup>. Deux groupes de mères se sont d'abord réunis dans le quartier Saint-Michel, un groupe mixte dans celui d'Hochelaga-Maison-neuve six mois plus tard, puis un groupe de pères à Rosemont, six autres mois plus tard. Chaque semaine, pendant deux mois et demi, les participants discutaient, entre eux et avec deux animateurs, de thèmes liés à leur expérience sociale de parents: les enfants comme projet de vie, les rapports père-mère, la vie de quartier et les organismes communautaires, leurs rapports au travail, les programmes, les services et les outils éducatifs qui leur sont destinés. Il y avait possibilité, à l'intérieur de ces rencontres, de réaliser un projet ou une action permettant aux parents de se manifester collectivement sur un sujet qui les préoccupait. Des outils déclencheurs tels que le photolangage, la projection de vidéos et le jeu de rôle ont été utilisés au besoin. Des organismes du milieu ont été contactés ou invités à venir rencontrer les groupes lorsqu'une préoccupation commune surgissait.

Dès le début du projet, les CSSS et les comités locaux des SIPPE ont été rencontrés et informés du projet. Ils ont participé au recrutement des parents et ont prêté un local. Dans chaque quartier, une chercheuse ou un chercheur a coanimé avec une intervenante ou un intervenant d'un organisme communautaire de façon à apporter une contribution au développement de l'expertise locale en intervention de groupe. Nous sommes allés discuter des résultats et des suites à donner pour l'action avec les intervenants du milieu, parfois en compagnie de parents.

Les participants des quatre groupes nous ont semblé avoir vécu une expérience de groupe unique. Ils ou elles ont non seulement pu sortir pour un temps de leur isolement, mais ont aussi eu l'occasion de se situer eux-mêmes et avec les autres dans leurs rapports aux services et à la société. Cela a donné à certains le goût de s'impliquer dans des actions sociales.

---

21. Cette collègue, Isabelle Laurin, a aussi coanimé trois des quatre groupes. En phase d'intervention, il fallait lire le compte rendu mot à mot de la rencontre précédente et l'analyser, planifier avec l'équipe de recherche le déroulement des rencontres, préparer le matériel, prendre contact avec les ressources du milieu, communiquer au besoin avec des parents et animer les rencontres de groupe. Tout cela était à tel point exigeant que nous ne pouvions pas envisager l'animation de deux groupes en même temps.

## Ils... Elles ont dit...



Chaque groupe a identifié un problème commun. Ce problème était toujours relié à la vie de quartier. À Saint-Michel, ce fut le bureau local de la Sécurité du revenu, à Hochelaga-Maisonneuve, la prostitution dans les rues, à Rosemont, la sécurité physique dans un parc. Cependant, l'intention de voir les groupes réaliser une action sociale ne s'est pas concrétisée. C'était sans doute trop espérer d'un processus orienté vers le pouvoir d'agir (*empowerment*) de quelques mois seulement. De plus, les organismes de quartier avec lesquels nous aurions voulu collaborer n'étaient pas disponibles, tout bousculés qu'ils étaient par la restructuration du réseau de la santé québécois et le déploiement des SIPPE.

En ce qui concerne plus spécifiquement la paternité, nous avons constaté, dès l'animation du premier groupe, constitué de mères seulement, que les résistances des mères envers les pères de leurs enfants étaient plus fortes qu'attendues, plus fortes, nous a-t-il semblé, que ce que nous avions constaté 20 ans plus tôt dans le projet *Extrême pauvreté, maternité et*

*santé*. Dans le groupe mixte<sup>22</sup>, la question des rapports père-mère a fait l'objet d'une animation spécifique à la huitième rencontre. À l'analyse, il s'est révélé que cette rencontre a été un des moments les plus éloquentes d'une prise de conscience collective : les jugements exprimés de part et d'autre dans les rencontres précédentes étaient ébranlés ; on réalisait que les pères et les mères avaient la même expérience.

L'animation du groupe de pères de Rosemont fut des plus exigeantes. L'intervenant de Coopère a mis beaucoup de temps et d'énergie pour recruter ses participants. Les pères finalement recrutés avaient des problèmes personnels les empêchant d'être toujours présents, physiquement ou en esprit. Signe d'un désœuvrement dans leur vie en même temps que d'un intérêt pour le groupe, ceux d'entre eux qui n'avaient pas la garde de leur enfant arrivaient près d'une heure à l'avance. Leur instabilité avec les enfants les faisait se sentir très coupables. Mais ils ont tenu le coup et ont poursuivi jusqu'à terme la démarche de groupe. Bien que l'analyse du processus de groupe ne soit pas terminée, il ressort déjà que ce groupe fut celui qui s'est déplacé le plus souvent à l'extérieur (sortie au cinéma, visite d'un parc de la Ville pour en vérifier la sécurité, dîner au restaurant du coin). Faisant en cela écho à la dimension « citoyenne » du rôle du père, un participant a pris l'initiative de faire signer une pétition pour influencer un projet de loi sur le placement des enfants par les Centres jeunesse. À la dernière rencontre, des pères ont dit avoir brisé leur isolement ou encore avoir trouvé une stabilité qui leur a permis d'établir une relation plus régulière avec leurs enfants.

Un fascicule, un article dans le bulletin régional des SIPPE, un chapitre dans un livre (Laurin et autres, 2007) pour étudiants en travail social, des présentations animées, voilà autant de moyens que l'équipe a utilisés pour faire connaître l'opinion des participants et des participantes et pour décrire les différentes démarches de groupe expérimentées. Une fois que le médium écrit sera produit pour le groupe de Rosemont, l'équipe n'a pas écarté le projet d'élaborer une trousse de formation (vidéo et guide d'intervention) sur l'animation de groupes de pères et de mères dans une approche axée sur le pouvoir d'agir (*empowerment*).

### Relais-Pères<sup>23</sup>

Le dernier-né des projets de recherche-action de ProsPère, et sans doute la dernière des recherches-action à laquelle j'aurai participé,

---

22. Les chercheurs avaient prévu former un groupe de femmes dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve ; les intervenants de ce quartier ont demandé de constituer un groupe mixte. Ce groupe fut des plus intéressants à animer et à analyser.

23. Les chercheurs de ProsPère associés au projet *Relais-Pères* sont Gilles Forget, Francine Ouellet et Geneviève Turcotte.

s'appelle *Relais-Pères*. Pour ma part, c'est un projet que je rêvais de réaliser depuis les tout premiers débuts de mon implication à ProsPère, à la suite de la lecture d'un article relatant l'intervention élaborée par Charles A. Ballard et des aidants naturels auprès de jeunes pères afro-américains (Ballard et Greenberg, 1995). Lors de l'élaboration du cadre de référence des SIPPE, nous avons proposé au Ministère de mettre en place des intervenants masculins qui serviraient de « relais », en offrant un accompagnement individuel et un accompagnement vers les ressources (Ouellet et Forget, 2002a). Cette proposition n'a pas été retenue, mais nous avons eu le soutien de notre équipe de santé publique pour poursuivre cette idée à l'échelle régionale.

Les partenaires étaient tout trouvés d'avance. La Fondation de la Visite avait élargi son champ d'activité aux pères en prenant en charge le déploiement régional de la formation *Pères en mouvement, pratiques en changement* (voir la section 4) ; avec un regroupement qui a fait ses preuves dans la valorisation de la paternité (RVP), elle venait d'expérimenter la présence d'un père-visiteur dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, et était désireuse de reprendre cette expérience dans ce quartier et de l'étendre à celui de Montréal-Nord. Nos anciens partenaires de CoopÈRE Rosemont avaient manifesté leur intérêt à poursuivre leur collaboration avec ProsPère en participant à une deuxième recherche-action ; depuis quelques années, CoopÈRE insérait d'ailleurs dans son plan d'action le projet *Père-à-Père*, un projet qui avait des ressemblances avec *Relais-Pères*. Plus tard s'est ajouté le groupe *Repère* d'Ahuntsic qui travaillait intensément avec le CSSS à promouvoir la paternité au sein du comité local des SIPPE. Les CSSS ont été rencontrés et invités à siéger au comité de pilotage du projet aux côtés des groupes communautaires et des chercheurs.

Le projet Relais-Pères consiste à élaborer, à implanter et à évaluer dans quatre quartiers montréalais une pratique innovante reposant sur le travail d'intervenants communautaires ayant comme objectifs de : 1) créer des liens avec les organismes du milieu ; 2) rejoindre, en collaboration avec ces organismes, les pères correspondant aux critères de vulnérabilité des SIPPE<sup>24</sup> ; 3) offrir à ces pères un soutien individuel afin de favoriser leur engagement paternel et leur insertion sociale et professionnelle ; 4) les accompagner vers les ressources du milieu et 5) soutenir le développement d'activités pour les pères dans les organismes du milieu. Nous avons mis une année à fixer ensemble ces objectifs. Du côté des chercheurs, en raison de nos appartenances organisationnelles et de nos recherches antérieures sur la paternité en milieux d'extrême pauvreté, nous avons proposé les

---

24. Les critères de vulnérabilité de ces pères d'enfant de 0 à 5 ans sont la sous-scolarisation et des revenus sous le seuil de pauvreté ou encore un parcours migratoire difficile.

objectifs n° 2, n° 3 et n° 4. Dès les premiers mois de l'expérimentation, les objectifs n° 1 et n° 5 ont été ajoutés, car on se rendait compte qu'une bonne partie du travail des intervenants se faisait dans et avec les organismes du milieu. La Santé publique, au départ, puis l'organisme caritatif Centraide du Grand Montréal ont contribué jusqu'à présent à financer l'expérimentation. Le projet bénéficie aussi de subventions du GRAVE-ARDEC et de la Santé publique pour effectuer une analyse du processus d'implantation et étudier les effets à partir d'études de cas individuels.

Les chercheurs ont jusqu'à présent animé le comité de pilotage en organisant des occasions de discussion et de réflexion sur les orientations du projet, son déroulement et ses effets. Deux autres comités ont été mis en place par la suite, un sur le financement animé par la Fondation, et un autre afin de permettre aux quatre intervenants communautaires de se rencontrer et de discuter de leurs pratiques.

Le projet va bon train. Bien que d'un site à l'autre les manières d'intervenir soient différentes, la disponibilité et le dévouement dont font preuve les intervenants communautaires ainsi que le savoir-faire de leurs organismes suscitent notre enthousiasme. À mesure que le projet avance, ce sont les partenaires de terrain qui en prennent le leadership. Ces derniers ont l'intention de poursuivre l'expérimentation dans les quatre sites et de la mettre en place dans d'autres quartiers. Nous avons convenu avec les partenaires que le rôle des chercheurs allait consister à : 1) poursuivre leur collaboration à l'évaluation du projet et à élargir l'objet d'étude à la création d'environnements favorables à la paternité ; 2) à réfléchir avec eux à des préoccupations émergentes telles que la coparentalité, l'insertion socioprofessionnelle, ou encore la paternité en situation d'immigration et 3) à participer au transfert des connaissances. Il faudra sans doute impliquer plus de chercheurs de ProsPère au sein de ce projet déjà rassembleur.

## EN CONCLUSION

Les recherches-action de ProsPère ont investi un domaine jusqu'alors peu exploré, soit l'adaptation des services et des ressources aux transformations du rôle du père. À l'image de celles qui les ont précédées en promotion de la santé, elles ont été réalisées dans le but de rendre les milieux favorables au développement des jeunes enfants vivant en contexte de vulnérabilité, de soutenir les intervenants qui sont en rapport avec leurs

parents, de s'intéresser à ces derniers en tant que citoyens qui ont quelque chose à dire sur leurs expériences de vie.

Dans leur première recherche-action, et dans les suivantes aussi, les chercheurs de ProsPère ont mis au point avec leurs partenaires des modes de collaboration et des procédés de recherche qui se sont révélés appropriés aux besoins des acteurs de terrain. Ils ont élaboré des moyens de transfert des connaissances qui ont donné aux projets un rayonnement certain dans le monde de l'intervention. En se référant à l'écologie, à la promotion de la santé, à l'action intersectorielle, ou encore à la triangulation des données de recherche et à l'étude de cas, ils ont fait appel à des approches d'action et de recherche adaptées aux réalités sociales, par nature complexes.

La théorie de la complexité, qui trouve de plus en plus preneur dans le monde des sciences, propose une perspective rafraîchissante et éclairante pour la recherche-action (Phelps et Hase, 2002), en ce qu'elle reconnaît que le système possède la compétence pour résoudre le problème auquel il est confronté. Dans ce contexte, le rôle du chercheur n'est pas tant de comprendre ou de chercher des solutions que d'activer les processus pour que le système trouve sa propre solution, génère son autosolution.

On aura perçu dans ce compte rendu de ma pratique de la recherche-action que le chercheur en ce domaine, rompu à la tâche de faire cohabiter les savoirs d'expérience et les savoirs de recherche, placé souvent devant des recherches qui connaissent une évolution imprévisible, est appelé à pratiquer l'humilité, l'humour et un certain détachement devant le désordre apparent qu'il perçoit. Acteur engagé qui touche de près les effets dévastateurs de l'exclusion sociale, il y acquiert de la ténacité en même temps qu'un sentiment de satisfaction à travailler concrètement, parfois avec quelque succès, à une plus grande justice sociale.

Je ne conçois pas que la recherche-action puisse occuper un jour l'avant-scène de la recherche sociale. Ce n'est sans doute pas là son ambition. Néanmoins, les sites Internet qui sont consacrés à la recherche-action, les réseaux qui se forment autour de ce sujet dans différentes disciplines ainsi que les revues et les livres qui se publient dans le domaine sont les signes manifestes d'une vitalité qui se renouvelle sans cesse (Anadon, 2007; Champagne, 2007; Dick, 2006; [www.recherche-action.fr](http://www.recherche-action.fr)).



## LECTURES SUGGÉRÉES

- Anadon, M. (dir.) (2007), *La recherche participative. Multiples regards*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 225 p.
- Brydon-Miller, M., D. Greenwood et P. Maguire (2003), « Why Action Research? », *Action Research*, 1 (1), p. 9-28.
- Huberman, A.M., et M.B. Miles (1991), *Analyse des données qualitatives. Recueil de nouvelles méthodes*, Pédagogie en développement, Bruxelles, Université de Boeck, 480 p.
- Phelps, R., et S. Hase (2002), « Complexity and Action Research: exploring the theoretical and methodological connections », *Educational Action Research*, 10 93 0, p. 507-523.
- Société royale du Canada (1995), *Recherche participative et promotion de la santé. Bilan et recommandations pour le développement de la recherche participative en promotion de la santé au Canada*, 78 p.

*Professeure d'université en sciences de l'éducation  
Directrice du Centre de recherche éducation-cultures (CREC)  
Université de Nantes*

## **1. Quel regard critique – et français – portez-vous sur la modélisation de la promotion de l'engagement paternel proposée par ProsPère ?**

C'est par une remarque de Jean-Claude Kaufmann, sociologue français, (2004) que j'introduirai cette réflexion sur la recherche-action de l'équipe québécoise de recherche ProsPère. L'auteur remarque « qu'excepté quand il publie son journal, le chercheur, artisan, qui s'ignore, n'apprécie guère que l'on entrevoit le désordre de son atelier ; seul compte pour lui le résultat final, son bel ouvrage. Il fait donc disparaître salissures et copeaux. À l'occasion de ce grand ménage, de discrets trésors sont malheureusement perdus. » Tel n'est pas le cas de cette recherche qui présente avec une remarquable visibilité les objectifs, les étapes et les résultats d'une recherche d'envergure, menée sur de longues années. D'un point de vue théorique aussi bien que méthodologique, cette recherche peut être d'une utilité certaine sur le plan pédagogique, pour tout chercheur amené à pratiquer ce qu'il est convenu d'appeler la recherche-action. Elle est aussi intéressante pour tout professionnel confronté au terrain, recherchant une mise en question et un enrichissement de sa pratique.

La lecture de la section 2 sur laquelle il m'est demandé de réagir suggère une approche comparative entre nos deux pays. Cet échange universitaire, n'est pas le premier dans le champ de l'éducation familiale, et je poursuis là une tradition enclenchée par Gérald Boutin et Paul Durning (1994) sur *Les interventions auprès des parents*. À l'époque, et si l'on en croit la table des matières de ce livre, quatre publics de parents étaient plus particulièrement concernés par les interventions : les parents d'origine sociale défavorisée ; les parents d'enfants lourdement handicapés ; les parents d'enfants en difficultés d'adaptation sociale ; enfin les parents ordinaires éprouvant des difficultés avec leur enfant, à la recherche d'aide ou de conseils. L'usage du terme « parents » suppose un centrage de l'action sur les deux membres du couple parental, mais dans la réalité le déséquilibre est la règle et la mère reste la cible centrale des interventions.

Pour elle, on ne compte plus les interventions soutenant, palliatives, de prévention primaire ou secondaire, les interventions dites de contrôle... Mais pour les pères, rien de tel, le réflexe n'est pas acquis du côté des politiques comme du côté des professionnels, pour faire du père un partenaire incontournable. Pour preuve, citons en France, l'entretien du quatrième mois de grossesse inscrit dans la nouvelle loi sur la protection de l'enfance. Il a fallu l'intervention d'une sénatrice pour constater que la présence du père n'était pas prévue à cet entretien et réparer ce curieux oubli.

### **Le père, ce grand oublié**

La lecture de la recherche Prospère met en évidence le retard pris par la France en direction des pères. La simple lecture des statistiques fournies par les Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP), institués en France, en 1999, révèle ce déficit. Un premier bilan effectué en 2005 révèle que les REAAP montrent un réel dynamisme puisqu'on enregistre « plus de 4 800 actions réalisées sur l'ensemble du territoire, alors qu'elles n'étaient que 1 500 lors du lancement du dispositif ». Des départements tels que ceux de la Loire-Atlantique et du Nord se sont dotés de répertoires d'actions; d'autres, comme la Manche, la Creuse, et plus récemment la Haute-Vienne, ont implanté des sites Internet; d'autres encore ont souhaité accompagner les intervenants et les bénévoles dans leur rôle d'appui à la parentalité par des propositions de formation. Le réseau est d'une grande vitalité, les propositions faites aux parents sont consistantes, mais ne font pas recette auprès des pères. Offerts à tous, aux hommes comme aux femmes, aux pères comme aux mères, les groupes de paroles ouvrent leurs portes, mais les hommes n'y font que de brefs passages là où ils sont tant attendus. Chacun compte ses pères. En avoir un ou deux dans un groupe est vécu comme un petit miracle à pointer. Sans doute les horaires, les contraintes professionnelles sont-ils des obstacles à leur présence, mais d'autres facteurs entrent en jeu, plus culturels, en termes d'ethos masculin. En France, les REAAP n'ont pas réussi leur conquête du territoire masculin. Que faudra-t-il inventer pour faire venir les pères? Faut-il prendre appui sur des actes concrets? Proposer des activités médiatrices comme support de la parole? Ces questions rejoignent, semble-t-il, les préoccupations des chercheurs québécois qui constatent également l'inadaptation de certains programmes de santé publique aux besoins locaux et aux populations vulnérables.

En France, les écrits sur les actions en direction des pères restent rares. Marie-Pierre Mackiewicz (2003) montre comment « un atelier pères » a pu requalifier certains pères isolés, en prenant appui sur la photographie. L'auteure montre combien ces pères ont souffert d'un effacement dû à

l'effondrement économique de la région. Dans cette région du Nord où « produire, c'est produire le bel ouvrage commencé par le père et poursuivi de père en fils », la fermeture des mines a entraîné une véritable perte de dignité et un sentiment d'inutilité. C'est donc par le « faire », par la production du beau, que ces pères pourront de nouveau être mobilisés et valorisés, du moins est-ce l'hypothèse défendue par les intervenants et les chercheurs responsables de cette recherche-action. Photographier et plus encore photographier les enfants dont ils sont séparés, exposer les productions, mobilisera ces pères, pense-t-on, et ce, pendant de longs mois, dans une reconquête de leur paternité et de leur masculinité (Sellenet, 2007). En périnatalité, certaines actions existent, mais elles n'ont pas la dimension ni la durée de la recherche-action Prospère. Cet état de fait peut s'expliquer par quantité de bonnes raisons, mais aussi peut-être par une prégnance de la psychanalyse en France, insistant majoritairement sur le rôle symbolique du père, sur l'image du père *principium individuationis* dont la fonction est de séparer l'enfant de sa mère. Le père réel a été oublié, il n'est l'objet d'attention que depuis peu, notamment dans les travaux de Jean Le Camus, dans ceux de Zaouche-Gaudron ou de Carole Asdih sur les pères en situation de précarité, pour ne nommer que quelques auteurs.

Compte tenu des difficultés citées, c'est dire combien la recherche menée par l'équipe ProsPère m'intéresse, à la fois dans ses intentions, sa méthode et ses effets. Dans une approche dialectique et critique, que j'espère constructive, je reviendrai en premier lieu sur la question de la construction théorique de la recherche-action, à savoir la promotion de l'engagement paternel. Qu'appelle-t-on engagement paternel? Pourquoi cet objectif? De quels pères parle-t-on? Quelles modifications espère-t-on? Poser ces questions, c'est déjà entrer dans le processus de la recherche, dans les méthodes, les enjeux et les problèmes de mesure.

### À la recherche d'un père engagé

Réflexe de sociologue oblige, c'est d'abord à partir du prisme de la construction de l'objet de recherche que j'ai commencé cette lecture. À l'intérieur des différents travaux menés par l'équipe ProsPère, quatre projets sont plus spécifiquement décrits dans la présente section de l'ouvrage soit: un projet d'intervention communautaire visant à favoriser l'engagement paternel dans deux communautés vulnérables du Québec, un projet intitulé *Métiers de pères*; un groupe nommé *Qu'en pensons-nous?*; enfin un projet baptisé *Relais-pères*. Dans trois de ces quatre groupes, à des degrés variables, nous trouvons la notion d'engagement paternel, ce qui mérite un effort de conceptualisation. Le projet « engagement paternel » qui débute en 1995 précise qu'il a fallu près de dix-huit mois pour établir

un consensus sur la notion de rôle paternel. Après discussion et confrontation des représentations de chacun, « cinq zones de consensus ont été définies pour guider l'action des comités de pilotage ». Cette conception commune part de deux postulats :

- 1) Il faut « éviter de proposer un modèle de père ». Les chercheurs et acteurs s'entendent pour dire « que la paternité ne peut être apparentée à un modèle singulier, qu'il y a plusieurs façons d'être un bon père. Chaque homme doit être un père à sa manière, c'est-à-dire avoir la possibilité de choisir sa propre façon d'être un bon père, à son propre rythme. »
- 2) Le second postulat est qu'il existe « une différenciation et une complémentarité des rôles parentaux... Que le rôle du père ne doit pas se définir en référence au rôle de mère, que les pères ont un style d'interaction auprès des enfants qui leur est spécifique et que cette spécificité doit avoir un impact positif sur l'enfant. »

Jouant la mouche du coche, j'aimerais dire que le premier postulat contredit quelque peu l'idée de ne pas proposer de modèle de père. Si les styles paternels sont admis, le modèle de « bon père » qui s'impose est bien le modèle du père engagé. On ne peut pas dire qu'il y ait un affranchissement des modèles sociaux normatifs, et l'injonction à l'engagement ou à l'implication (terme préféré en France)<sup>1</sup> constitue bien une nouvelle norme pour être reconnu comme père. Germain Dulac, dans un colloque organisé par le Conseil de la famille et de l'enfance du Québec (2005), montre que l'engagement paternel renvoie à une réalité plurielle et aux différentes dimensions du rôle paternel. Inspirée des travaux de l'américain Michael Lamb, le sociologue québécois dresse la liste des « qualités accordées au père domestiqué » :

- le père doit être responsable, il doit organiser la vie de l'enfant, se préoccuper de son bien-être physique et affectif;
- il doit être en interaction directe avec l'enfant et donc passer des moments avec lui. Il doit être accessible à l'enfant en cas de besoin;
- le père engagé prend soin de l'enfant, participe de façon régulière ou ponctuelle aux tâches quotidiennes qui concernent l'enfant;

---

1. Les deux notions d'engagement et d'implication sont souvent confondues. Or, les travaux de Beauvois et Joule (1987) distinguent l'engagement et l'implication. L'implication se réfère à des attitudes dans leurs composantes affective et cognitive, tandis que l'engagement se réfère à des actes. Quand nous mesurons donc la participation des parents aux réunions parentales, nous mesurons leur engagement non leur implication. L'implication est une notion qui explicite la relation entre la personne et la cible (ici l'enfant).

- le père engagé est un éducateur, il transmet des valeurs, il est affectueux, manifeste son attachement et valorise son enfant ;
- enfin, le père engagé est ludique, il fait des activités avec son enfant, il a des images cognitives de l'enfant et des références cognitives à son propos.

Ces qualités recherchées (en France, on parlerait volontiers de «compétences paternelles») se déclinent en comportements prescrits et en mesures possibles. Ce que fait l'équipe ProsPère en évaluant l'impact de la recherche-action (chapitre 7). Pour évaluer le renforcement potentiel du rôle paternel, les chercheurs ont mis en place une batterie de mesures dont la plupart recourent ce qui vient d'être dit ci-dessus: échelle de «chaleur» de Sommer et ses collaborateurs (1993); questionnaire sur la perception des rôles parentaux de Beitel (1989); questionnaire d'engagement paternel, etc. Les résultats montrent que les pères des sites, où a eu lieu l'intervention, adoptent des attitudes plus chaleureuses et moins abusives; que les pères sont moins enclins à croire à la notion d'instinct maternel; qu'ils participent davantage aux jeux et aux soins physiques. Par contre, et c'est toute l'honnêteté de cette recherche, les chercheurs ne constatent pas de modifications significatives dans le soutien affectif, et la dimension évocation. Si des progrès sont constatés au regard de la dimension d'ouverture au monde, ceux-ci semblent moins liés à l'intervention qu'à la variable temps entre les deux moments de la mesure. Ces résultats montrent que toute recherche-action s'inscrit dans un contexte social, dans une représentation du monde, et selon une norme qu'il convient de repérer avant, pendant et après la mise en place de la recherche.

### **Richesses et limites de la mesure de l'engagement paternel**

La richesse des résultats produits par la recherche Prospère n'est pas à nier, car il est rare de voir une méthodologie aussi construite, du début à la fin, avec une analyse des impacts. Les auteurs de cette recherche ont raison de noter la pauvreté habituelle de cette dernière étape, rarement menée à son terme, faute d'avoir pensé à constituer des outils mesurant les écarts entre l'avant et l'après intervention. Tout au plus se contente-t-on souvent de rappeler les dangers de l'intervention au sein des familles et le souci «en premier lieu de ne pas nuire» (Mc Cord, 1988). Pour une fois, les trois étapes d'évaluation décrites par Jacobs en 1988, rappelées par Boutin et Durning dans le livre précité (p. 158), sont présentes, à savoir: l'évaluation des intentions et des problèmes visés; le suivi et l'examen critique des processus de mise en œuvre du programme et l'évaluation des effets. Cela étant dit et salué, comme il m'est demandé de

dégager de nouvelles perspectives possibles, j'insisterai davantage sur les limites de la mesure de l'engagement paternel.

### **L'engagement paternel réduit à sa face visible?**

Mon questionnement pourrait être formulé en ces termes : ne risque-t-on pas de réduire l'engagement paternel à sa face visible, quantifiable en actes posés, par exemple le nombre de réunions auxquelles les pères participent ? Quels vont être les signes d'un bon engagement paternel ? Comment différenciera-t-on la panoplie de modèles paternels intermédiaires : du père engagé par choix, à celui engagé par nécessité ; du décrocheur volontaire à celui qui a été décroché par des conditions de divorce inadaptées... ?

Pour répondre à ces questions, sans doute n'est-il pas vain de réinterroger le concept même d'engagement paternel. C'est dans les années soixante-dix qu'émerge, dans les travaux nord-américains, le concept d'implication accrue (*increased involvement*). Ce concept est utilisé pour rendre compte de l'augmentation de l'investissement émotionnel et instrumental des pères, appelés alors *new nurturant fathers* aux États-Unis et nouveaux pères en France. À la fin des années quatre-vingt-dix, la notion se précise et l'on parle du *père impliqué et différencié*. Le père n'est pas seulement un coparent mais surtout l'autre parent, différencié par son appartenance de sexe, ses stratégies éducatives et ses modes propres d'engagement dans les soins aux enfants (*caregiving*). Si le terme parentalité est asexué, les travaux sur les pères montrent qu'il existe différents styles de pères et différentes façons de concevoir sa paternelité (Sellenet, 2005) voire son implication auprès de l'enfant. Dans un article récent intitulé « Les projets d'implication paternelle à l'épreuve de la première année », Sylvie Bigot (2004) s'attache à définir et à analyser l'implication des pères à l'arrivée d'un enfant. L'auteure montre que l'implication paternelle ne dépend pas que de la pure volonté, mais d'un ensemble de facteurs. Pour l'implication des pères, Sylvie Bigot repère trois facteurs clefs : le vécu antérieur du futur père, la structuration du couple et les attentes de la conjointe. J'ajouterai volontiers les facteurs professionnels plus ou moins contraignants. Le vécu antérieur organise le futur positionnement paternel autour de la reproduction (faire comme le père qu'on a eu), du rejet (surtout ne pas faire à l'identique), ou de l'adaptation (création d'un *patchwork* personnel). La structuration du couple (femme active ou non, couple parental ou séparé) va également organiser l'implication. De même, les attentes de la femme, ses représentations du rôle du père, vont incliner vers plus ou moins d'implication paternelle. En d'autres termes, n'est pas impliqué ou engagé qui veut. Les modalités de l'engagement ne sont pas laissées au libre arbitre du sujet. L'implication ou l'engagement est un

objet de négociation au sein du couple comme avec les structures d'accueil de l'enfant. Or, cette dimension, cette négociation au sein des couples, comme avec les structures d'accueil, est vite gommée au profit d'une lecture mathématique de l'engagement. En France, l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) mesure depuis peu le temps consacré par chacun des parents à la prise en charge de l'enfant. Il ne s'agit plus seulement d'un décompte du temps domestique au sens large, mais bien d'un décompte du temps parental (consacré aux enfants, indépendamment de sa forme). Ce temps, qui jusqu'à présent était un temps dilué dans le temps domestique, devient une catégorie entière d'analyse en 1999, lors de l'enquête du groupe division familiale du travail du laboratoire Matisse (Centre national de recherche scientifique). Décompter le temps parental, c'est introduire une comparaison possible avec les autres temps (le temps de travail, le temps personnel...). Mais, c'est aussi identifier comment se fait la répartition suivant les sexes et les milieux sociaux. « On peut ainsi contribuer à la construction de la parentalité dans tous les domaines, non seulement comme catégorie du droit, mais aussi comme catégorie de temps et catégorie de travail. » (Barrère-Maurisson, 2004) Si nous mesurons l'engagement parental en minutes et en activités, nous obtenons le profil suivant : l'ensemble des tâches parentales représente en moyenne 39 heures 17 minutes par semaine, un temps décomposé comme suit : le temps de sociabilité parentale est de 19 heures 56 minutes ; le temps parental domestique de 10 heures 12 minutes ; le temps parental-taxi de 5 heures 20 minutes ; le temps parental scolaire de 3 heures 49 minutes. « La norme de temps parental total (l'ensemble de toutes les tâches parentales) équivaut donc à peu près à l'unité de temps de travail. Cependant, ce temps concerne les deux parents, puisque certaines tâches font l'objet d'un partage entre le père et la mère. » La mesure de l'engagement paternel se fait alors sans peine en dissociant les deux. Si les pères consacrent plus de temps au temps personnel et au temps professionnel, les mères se retrouvent davantage sur le temps domestique et sur le temps parental. Ainsi, quand on parle de parentalité, est-il nécessaire de préciser qui fait quoi. Là où un homme actif passe 8 % de son temps au parental, une femme active y consacrerait 12 % du sien (Sellenet, 2007).

Cette mesure est indiscutable, mais elle ne dit rien de la qualité de l'engagement et des processus de négociation autour de la prise en charge de l'enfant. De plus, cette mesure moyenne, faite sur le plan national, masque le fait que l'engagement paternel n'est peut-être guère plus important chez les pères vulnérables que chez les pères de milieux aisés. Pour autant, le manque de disponibilité des seconds interrogera moins que celui des premiers.



## 2. Quelles perspectives devrions-nous examiner dans les recherches-actions futures ?

### N'est pas engagé qui veut

Tout l'intérêt de la recherche *Prospère* est d'avoir été sensible à la dimension environnementale et d'avoir proposé une approche écologique de l'engagement paternel, en faisant une analyse des sites, des pratiques des professionnels sur les sites et en tenant compte des dimensions socio-économiques des familles. Cette approche panoramique a l'avantage de n'oublier personne, ni aucune dimension, de rendre l'organisation (les sites et les professionnels) apprenante et de développer une pratique réfléchie. Dans la chapitre 6, Geneviève Turcotte et Francine Ouellet rappellent que « l'engagement paternel est le résultat d'un système d'interrelations complexes entre les caractéristiques des pères et les propriétés changeantes de son environnement proximal (caractéristiques de la mère et du contexte familial) et distal (caractéristiques du milieu du travail, de l'environnement des services, des politiques sociales) ». De nouvelles pistes s'offrent alors sur les regards des mères, sur les résistances qui se posent, sur leurs effets sur l'engagement des pères, sur les caractéristiques des pères qui se sont engagés *versus* ceux qui ont refusé, sur les effets négatifs possibles de l'intervention, sur les actions qui sont apparues les plus efficaces et sur la permanence ou non des effets positifs dans la durée... On pourrait également mener des recherches sur la difficile articulation entre les pères et les beaux-pères, compte tenu de l'augmentation des familles recomposées. Autant de pistes qui rejoignent la posture revendiquée par les chercheurs de *Prospère* : « celle d'un inlassable questionneur ».

## 3. Que pensez-vous de la recherche-action ?

Du côté des sites, j'ai été particulièrement intéressée par la description des pratiques des professionnels et par le panel d'actions proposées. Le projet *Métiers de pères* présente un caractère novateur dans le fait de vouloir sensibiliser les entreprises aux problèmes de paternité. Il en est de même du groupe Relais-père qui propose la mise en place d'intervenants masculins servant de relais et offrant un accompagnement individualisé aux pères en situation de précarité. J'ai été surprise de l'ampleur des moyens diversifiés proposés (suivi individuel, groupes de discussion, ateliers éducatifs, activités récréatives, expositions, accroche-pères...); de la durée de la recherche-action et des modalités d'engagement des chercheurs, le tout sur des sites bien délimités. J'ai eu l'impression d'un maillage serré et d'une concentration de moyens sur un même lieu, alors que la pratique française est plus à l'essaimage des actions. À ce titre, nul doute qu'il existe

des différences sensibles entre nos deux pays, ce qui met en question la place de la recherche-action et l'articulation entre les chercheurs et les professionnels. En France, la recherche-action existe, mais elle reste peu légitime que ce soit en sociologie ou en sciences de l'éducation. En sociologie, notamment sous l'influence de Bourdieu, il est convenu de dire que la recherche doit rompre avec « les catégories ordinaires » du sens commun. La distance, voire la coupure entre la sphère éducative et le monde profane est la règle, alors que prolifèrent des demandes en provenance des terrains. Ce curieux paradoxe a été dénoncé par Didier Vrancken et Olgierd Kuty dans un livre qui fait référence : *La sociologie et l'intervention* (2001). Depuis, d'autres écrits attestent de la vitalité de ce courant et d'une théorisation autour de pratiques nouvelles comme celle de la restitution des découvertes des chercheurs (Bergier, 2000). Pour ma part, je pratique la recherche-action en protection de l'enfance, et je ne peux qu'adhérer à la démarche de l'équipe ProsPère, même si se posent toujours des questions éthiques, de distanciation, de possibles tensions entre les professionnels et les chercheurs. L'enrichissement qui en découle est évident et je partage le plaisir décrit par Francine Ouellet, plaisir que l'on trouve sous la plume de Bertrand Bergier en ces termes : « Il ne s'agit pas pour les interviewés (ou les professionnels) d'apprendre la langue du chercheur, il s'agit plutôt pour ce dernier de traduire sa connaissance et de la rendre accessible. Il y a là une zone de recouvrement du sens pour l'acteur et du sens pour le chercheur. Peuvent y être associés un sentiment de transparence et parfois un réel plaisir de parler la même langue. » (Bergier, p 18)

#### **4. Que pensez-vous des pratiques exemplaires décrites dans le dernier chapitre et quels sont selon vous les points de divergences et de convergences entre nos deux pays sur les pratiques des professionnels en direction des pères ?**

C'est toujours avec prudence que j'emploie le terme de « bonnes pratiques » en raison d'un risque d'instrumentalisation des usagers. La relativité des « bonnes pratiques » tant temporelles que géographiques et culturelles est évidente, aussi suis-je toujours prudente lors de la diffusion. La démarche menée par ProsPère m'intéresse davantage par sa transparence, ses tâtonnements, voire par ses tensions ou ses limites. La collaboration chercheur et acteur social est présentée sous un angle dynamique et présente un processus de construction en mouvement, qui me semble plus fécond qu'une liste de « bonnes pratiques » transposables *in extenso*. L'adaptabilité à la configuration des sites, l'analyse de la demande, la durée d'ancrage et la restitution des connaissances me semblent essentielles. Vous semblez regretter que la diffusion des connaissances ait primé « sur une réelle démocratisation des savoirs ». Difficile à dire tant que l'on

ne spécifie pas ce que l'on entend par « démocratisation des savoirs ». Cette remarque pose la question de l'appropriation de ces savoirs, un vaste sujet à poursuivre avec d'autres études. À l'évidence, les professionnels parlent de légitimation de leur action, d'augmentation de la crédibilité, de la rencontre de deux cultures, de mise en mots de leurs pratiques et donc de la création d'un argumentaire plus serré. Ce n'est déjà pas rien, surtout si on y ajoute « l'augmentation de l'estime de soi », et une réflexion sur le sens de l'action. Vous soulignez néanmoins le maintien d'une tendance forte à se centrer sur la mère et un certain nombre d'aménagements possibles des lieux, des horaires, d'accueil pour les pères. Ce constat rejoint celui fait en France, il nous reste encore beaucoup à faire pour qu'une réelle prise de conscience se fasse sur ce sujet. Ce point interroge bien sur tout le champ des représentations et ce qu'on appelle « le noyau dur » des représentations voire des stéréotypes. Voilà encore, pour conclure, une nouvelle piste de recherche à creuser entre nos deux pays.

## RÉFÉRENCES

- Barrère-Maurisson, M.-A. (2004), « Les transformations de la famille. Masculin/féminin : vers un nouveau partage des rôles ? », *Cahiers français*, « Famille(s) et politiques familiales », n° 322, septembre-octobre, p. 22-28.
- Bergier, B. (2000), *Repères pour une restitution des résultats de la recherche en sciences sociales*, Paris, L'Harmattan.
- Bigot, S. (2004), « Les projets d'implication paternelle à l'épreuve de la première année », *Recherches et prévisions*, n° 76, juin, p. 39-51.
- Boutin, G., et P. Durning (1994), *Les interventions auprès des parents*, Paris, Privat.
- Dulac, G. (2005), *L'engagement paternel*, Colloque organisé par le Conseil de la famille et de l'enfance du Québec (2005), [en ligne] : <http://agora.qc.ca>.
- Kaufmann, J.-C. (2004), *L'invention de soi*, Paris, Armand Colin.
- Mackiewicz, M.-P. (2003), « Requalification paternelle : cadre associatif et modalités d'intervention pour un atelier pères », dans B. Tillard (dir.), *Groupes de parents*, Paris, L'Harmattan, p. 81-105.
- Mc Cord, J. (1988), « L'évaluation des interventions : en premier lieu ne pas nuire », dans P. Durning (dir.), *Éducation familiale, un panorama des recherches internationales*, Paris, Matrice, p. 221-224.
- Sellenet, C (2005), *Les pères vont bien*, Paris, Flammarion.
- Sellenet, C (2007), *La parentalité décryptée. Pertinence et dérives d'un concept*, Paris, L'Harmattan.

- Vrancken, D., et O. Kuty (2001), *La sociologie et l'intervention*, Bruxelles, De Boeck Université.
- Zaouche-Gaudron, C. (2007), «Précarité socio-économique : les pères en risque?», dans C. Sellenet (dir.), *Les pères en débat*, Paris, Érès, p. 19-28.

Page laissée blanche intentionnellement

## **SECTION 3**

### PÈRES EN CONTEXTES DE VULNÉRABILITÉ

Le regard porté sur les vulnérabilités masculines constitue un phénomène relativement nouveau. Au Québec, deux ouvrages importants ont été publiés sur la question ces dernières années (ministère de la Santé et des Services sociaux, 2004, 2005). Le premier rapport a identifié que plusieurs problèmes sont plus présents chez les hommes que chez les femmes. Le décrochage scolaire, le suicide, les conduites à risque et un traitement inégal devant les tribunaux pour certains hommes en contexte de divorce qui ont moins de chance d'obtenir la garde de leurs enfants en sont des exemples. Le rapport Rondeau conclut quant à lui que les services sociaux sont généralement mal adaptés aux besoins des hommes (ministère de la Santé et des Services sociaux, 2004).

L'existence des problèmes masculins s'explique en partie par la socialisation des hommes à qui on apprend l'autonomie, l'autosuffisance, l'indépendance et la capacité à faire face seul aux problèmes qui auraient un effet inhibiteur sur les demandes d'aide qu'ils adressent à leur entourage et au réseau des services médicaux et sociaux. Comme nous l'avons vu dans le chapitre 8 du présent ouvrage, un autre volet de cette explication repose sur l'organisation des services sociaux, axée au départ vers les besoins des femmes et des enfants et sur le fait que le personnel est composé d'une majorité de femmes.

Les problèmes des hommes s'inscriraient également de façon plus large dans un grand bouleversement des rôles sexuels et parentaux qui a pris sa source dans le féminisme. Ce mouvement a facilité l'accès des femmes à la contraception, leur a ouvert le marché du travail, a fait naître chez ces dernières le désir de s'investir dans plusieurs rôles (autres que la maternité) et enfin, a augmenté les attentes des femmes relativement à l'investissement des hommes dans les tâches ménagères et les soins aux enfants. Ce contexte social a bousculé le partage du pouvoir entre les hommes et les femmes.

L'évolution des rôles sexuels a également élargi celui du père à d'autres sphères que la dimension de pourvoyeur. On attend des hommes aujourd'hui qu'ils jouent à la fois le rôle de pourvoyeur et d'agent de socialisation de l'enfant, mais aussi qu'ils endossent les nouveaux habits de père affectueux, engagé de façon soutenue dans les soins et l'éducation des enfants (voir chapitre 1). Certaines études établissent que les hommes éprouveraient une certaine confusion entre le rôle traditionnel du père

et les nouvelles attentes sociales et de la conjointe (Barclay, Donovan et Genovese, 1996). Ce double message a fait dire à certains chercheurs que les hommes traversaient une crise identitaire, que le « masculin était en crise » (Dubar, 2000; ministère de la Santé et des Services sociaux, 2005). À l'instar de quelques autres, ces observateurs mettent aussi l'accent sur les gains associés à ces changements: la fin des stéréotypes masculins et féminins rigides, la perception moins répandue de la dépendance des femmes à l'égard des hommes et une plus grande reconnaissance de la vulnérabilité masculine représenterait la fin de « carcans » qui libéreraient les relations hommes-femmes et satisferaient bon nombre d'hommes (Flood, 2003; Welzer-Lang, 2005). Il est difficile de conclure en l'absence de consensus sur les effets de la modification des rôles sexuels et parentaux, mais il ne fait pas de doute que la paternité est en redéfinition pour l'ensemble de la population.

Certains sous-groupes de pères doivent composer non seulement avec cette nouvelle donne sociale et économique, mais également avec un contexte de vie difficile. Ces pères sont encore absents des analyses des chercheurs et peu rejoints par les interventions de soutien à l'engagement paternel. En effet, la recherche sur la paternité est relativement récente et la majorité des études ont porté sur des pères blancs, de classe moyenne, ayant une scolarité élevée (Gauthier, 2001). Par comparaison, nous disposons de peu d'informations sur des pères qui vivent dans des contextes (c'est-à-dire conditions économiques ou sociales difficiles) ou des transitions de vie (c'est-à-dire divorces, séparations) qui posent des défis singuliers, ceux que l'on pourrait appeler les pères en contexte de vulnérabilité. Pourtant, les études démontrent que l'expérience subjective de la paternité ne peut être comprise en dehors du contexte sociopolitique et historique de son exercice. En d'autres mots, la paternité n'est pas que psychologique et individuelle, elle est aussi sociale, culturelle et économique. Les pères en contexte de vulnérabilité subissent aussi bien les impacts du processus migratoire que ceux du divorce, de la pauvreté ou de la perte d'emploi. Ils peuvent être également de jeunes pères ou connaître l'incarcération... Nous avons choisi d'utiliser le terme contexte de vulnérabilité non pas pour mettre l'accent sur leurs vulnérabilités personnelles, mais bien sur la vulnérabilité inhérente à leur contexte de vie qui rend l'exercice de la paternité plus difficile à cause des obstacles liés à leur situation de vie. Il existe de nombreux termes qui peuvent être associés au contexte de vulnérabilité. On parle d'exclusion sociale, de marginalisation, de disqualification, de désinsertion... Les auteurs s'entendent par contre pour dire que la vulnérabilité n'est pas un état stable mais qu'elle constituerait plutôt un processus (Grenier, 2006; Sellenet, Lardièrre et Griaud, 2001).



Selon Castel, la marginalisation représente l'aboutissement d'un « double processus de décrochage : par rapport au travail et par rapport à l'insertion relationnelle » (Castel, 1994, p. 13). Pour cet auteur, le croisement de ces deux axes peut aboutir à la *zone d'intégration* où l'insertion dans le travail et avec autrui est stable, à la *zone de vulnérabilité* où le travail est précaire et les liens interpersonnels fragiles ou à la *zone de désaffiliation* dans laquelle le décrochage se présente à la fois sur le plan du travail et des soutiens relationnels. Les pères dont nous parlerons dans la présente section se situeraient dans cette zone de vulnérabilité parce qu'ils éprouvent des difficultés soit sur le plan de leur stabilité de travail ou de leur réseau de soutien social.

Il est important de réfléchir au soutien spécifique à offrir aux pères en contexte de vulnérabilité puisque leurs difficultés peuvent les faire basculer dans la zone de désaffiliation qui correspond au décrochage complet d'un processus d'insertion socioprofessionnelle ou éventuellement du rôle paternel. Comme l'indique Castel :

La zone de vulnérabilité, en particulier, occupe une position stratégique. C'est un espace social d'instabilité, de turbulences, peuplé d'individus précaires dans leur rapport au travail et fragiles dans leur insertion relationnelle. D'où le risque de basculement dans la dernière zone, qui apparaît ainsi comme une fin de parcours. C'est la vulnérabilité qui alimente la grande marginalité, ou la désaffiliation. (Castel, 1994, p. 16)

Pour cet auteur, les risques de vulnérabilité sur le plan du travail seraient accentués aujourd'hui par les crises économiques et la mondialisation. Ces phénomènes précarisent les emplois et exigent dans un même temps des formations de plus en plus spécialisées. Cette double contrainte exclut une partie de la population, en particulier ceux qui sont peu scolarisés. Enfin, selon Castel, les soutiens relationnels sont également fragilisés par l'effritement des liens familiaux, par la dégradation des réseaux sociaux de proximité (amis, collègues, voisins...) et élargis (services sociaux). Nous faisons l'hypothèse que cela peut être le cas des pères qui n'ont pas de contact quotidien avec leurs enfants ou de ceux pour lesquels le soutien d'un réseau élargi n'est pas accessible en raison de l'immigration.

Cette perspective est en accord avec celle de la Fondation Laidlaw (Mitchell et Shillington, 2002) qui déplore que trop souvent on définit l'exclusion sociale à partir de la seule absence de travail : « cette attention portée au marché du travail rémunéré ignore le rôle et la valeur du travail non rémunéré et des responsabilités affectives. Elle masque aussi les inégalités basées sur le sexe, la race, etc. que l'on retrouve sur le marché du travail. » (p. 11) Dans le même sens, Richmond et Saloojee (2005) mettent l'accent sur l'importance de relier la vulnérabilité économique à d'autres sources d'exclusion telles que le racisme, les handicaps, le rejet et l'oppression historique (dans Long, 2006, p. 13).

Le groupe Home-Start International (2004) a de son côté mené une enquête pour déterminer les caractéristiques de l'exclusion sociale des familles avec de jeunes enfants ([www.home-start-int.org](http://www.home-start-int.org)). Comme d'autres, ces chercheurs ont convenu de la multidimensionnalité de l'exclusion sociale et du fait qu'il s'agit d'un processus qui résulterait d'une accumulation de facteurs de risque provenant de facteurs externes, mais aussi de perceptions subjectives tels que : « une faible participation dans la société (vie sociale, économique, culturelle et politique), des ressources financières inadéquates, un sentiment d'isolation et d'impuissance ainsi qu'un soutien social médiocre » (p. 2). L'aspect subjectif de l'exclusion sociale est intéressant puisqu'il prend en compte les impacts des conditions difficiles sur la perception des individus. Outre le sentiment d'impuissance, les auteurs identifient une image négative de soi-même, une méfiance envers les institutions et un sentiment de marginalisation. Les conditions adverses vécues par les sous-groupes de pères en contexte de vulnérabilité peuvent très bien engendrer ce type de sentiments. Selon Vivianne Châtel (2003) un autre enjeu inhérent à la vulnérabilité est la difficulté pour les individus qui la vivent à mettre en mots leur vulnérabilité dans un contexte social où la compétence et la réussite personnelles occupent une telle importance : « Raconter sa vulnérabilité, n'est-ce pas prendre le risque d'être considéré, non seulement comme incompetent ou faible, mais encore comme rétrograde, non novateur, incroyablement retardataire ? » (p. 13) Pourtant, dit-elle, la narration est la seule façon de se percevoir comme sujet et auteur de sa propre vie et de rétablir un lien social et une appartenance au monde. Les chercheurs de ProsPère ont rencontré des pères qui, malgré leur contexte de vulnérabilité, ont accepté de mettre en mot leur vulnérabilité.

Les grands modèles de compréhension de l'engagement paternel ont été construits à partir d'échantillons des pères de la population générale et ne représentent pas nécessairement la réalité des pères vivant en contexte de vulnérabilité (Hijjawi, 2005). Par exemple, dans sa modélisation de l'impact des pères sur les enfants, Amato (1998) prétend que le père doit disposer de trois types de capital pour réussir sa tâche parentale. Il doit disposer d'un *capital humain*, soit posséder des habiletés, des connaissances et des habitudes de travail efficaces. Le degré d'éducation représente un facteur clé du capital humain. Le *capital financier* représente le revenu et les biens que le parent fournit à son enfant. Enfin le *capital social* se réfère aux relations familiales et communautaires dont le parent dispose et qui profitent à l'enfant dans son développement social et cognitif. Si l'on compare les pères en contexte de vulnérabilité qui typiquement ont un plus faible niveau de scolarité, un revenu plus bas et un emploi moins stable et disposent de moins de soutien que les pères à tout venant, il apparaît clair que ces pères seront décrits comme moins engagés auprès

de leurs enfants. Cette vision encourage une perception de ces pères comme étant des pères bons à rien (*deadbeat dads*) alors que des études qualitatives révèlent qu'ils en font beaucoup plus pour leurs enfants que ces enquêtes peuvent le laisser croire (Hijjawi, 2005 ; Ouellet, Milcent et Devault, 2006) ; de là l'importance de poursuivre les recherches sur ces sous-groupes de pères.

Cette section de l'ouvrage porte sur des pères dans trois contextes spécifiques : les pères qui vivent en contexte de pauvreté, les pères détenus et les pères en contexte migratoire. Il va sans dire que ces cas ne sont pas exhaustifs, mais constituent une amorce proposée par ProsPère pour s'intéresser à des sous-groupes de pères qui ont fait l'objet de peu d'attention jusqu'à maintenant. Comme c'est en quelque sorte une tradition des chercheurs de ce groupe d'effectuer des démarches parallèles de recherche et d'action, ces chapitres établiront d'abord les caractéristiques des contextes de ces trois sous-groupes de pères et ils décriront également les mécanismes de soutien mis en place par l'équipe pour les soutenir. Nous mettrons ainsi l'accent sur le soutien offert directement ou indirectement à ces personnes pour leur permettre une « démarche d'autodétermination... propice au développement personnel » (René, Goyette, Bellot, Dallaire et Panet-Raymond, 2001, p. 136) leur permettant d'aller au-delà des conditions difficiles dans lesquelles elles évoluent. En effet, il est facile de tomber dans le piège de ne considérer les personnes qui vivent des conditions adverses que comme des personnes non fonctionnelles, en plus de les percevoir comme responsables de cet état. À juste titre, Zaouche-Gaudron et Sanchou (2005) se demandent : « Sommes-nous suffisamment attentifs au fait que les familles mettent en place des attitudes actives et réflexives ? » (p. 12) Les interventions décrites dans les prochains chapitres portent une attention à ces actions entreprises par les pères avec le soutien d'intervenants et de chercheurs. La section se termine par un commentaire de la chercheuse Chantal Zaouche-Gaudron de l'Université de Toulouse II-Le Mirail qui se prononce sur le contenu des trois chapitres et discute de la question des contextes de vulnérabilité dans lesquels se développent certaines paternités.

# MÉTIERS DE PÈRES : UN PROJET DE SOUTIEN À L'ENGAGEMENT PATERNEL EN ENTREPRISES D'INSERTION

---

*Annie Devault, Gilles Forget,  
Francine Ouellet et Marie-Pierre Milcent  
Avec la participation de Jeanne Doré*

Les travaux d'une équipe de recherche évoluent au fil du temps en fonction des résultats obtenus et de réflexions sur la problématique qui l'occupe. Le bilan de la recherche-action menée dans les deux communautés (voir le chapitre 6) ainsi que d'autres travaux issus de ProsPère ont amené l'équipe à vouloir rejoindre un sous-groupe de pères moins bien connu et peu rejoint par les interventions, soit celui des pères jeunes et vulnérables sur le plan économique et social. Dans le présent chapitre, on veut rendre compte de la démarche de recherche-action entreprise en collaboration avec trois entreprises d'insertion de la région de Montréal. L'objectif de ce projet est de mieux connaître et de mieux soutenir des pères vivant en contexte de vulnérabilité. La première section constitue un bref résumé des connaissances acquises à ce jour au sujet des pères dits vulnérables. Nous décrivons par la suite les démarches effectuées auprès des entreprises d'insertion en vue d'implanter la recherche-action. La section suivante est consacrée à la description des caractéristiques des pères qui ont participé à la recherche. La dernière partie répertorie les interventions mises en œuvre au sein des entreprises d'insertion ainsi que leurs impacts sur l'engagement paternel tels qu'ils sont perçus par les pères.

## LES PÈRES EN CONTEXTE DE VULNÉRABILITÉ

Dans les écrits scientifiques, un contexte de vulnérabilité en rapport avec la paternité est généralement associé à trois facteurs de risque, soit être adolescent ou jeune adulte au moment de la naissance de son premier

enfant, être instable sur le plan du revenu et du statut professionnel et avoir un faible degré de scolarité. Comme nous le verrons plus loin dans le chapitre, ces trois facteurs peuvent représenter des obstacles à l'engagement paternel. Toutefois, comparativement aux pères de la population générale, les pères vivant dans un contexte de vulnérabilité ont fait l'objet de peu d'études. Nous connaissons donc moins les déterminants de leur engagement auprès de leurs enfants (Cabrera, Tamis-LeMonda, Bradley, Hofferth et Lamb, 2000; Mosley et Thomson, 1995) et leurs conceptions du rôle paternel (Lacharité, 2001).

Sur le plan personnel, devenir père à un jeune âge représente en effet un certain nombre de défis qui bousculent les stades de développement de l'âge adulte. Le psychanalyste Erik Erikson (1963) décrit le développement normal de l'adulte comme étant composé de trois phases successives: la recherche d'identité, le développement d'une relation intime et la générativité, soit la capacité de prendre soin de la génération qui nous succède. Ainsi, à l'adolescence, les jeunes se situent normalement dans une position égocentrique. Cette période de la vie constitue un moment privilégié où l'on doit déterminer qui nous sommes et quels rôles nous voulons jouer dans la société. La recherche d'identité est centrale. L'arrivée d'un enfant durant cette période exige du père qu'il procède à une transformation identitaire accélérée. Il passe du statut d'un jeune adulte qui se cherche à une personne qui doit assumer la responsabilité d'un autre être humain. Il doit en quelque sorte se détourner rapidement de ses préoccupations personnelles pour prendre une position davantage empathique. De plus, il arrive fréquemment que, chez les jeunes pères, l'arrivée de l'enfant survienne au début de la relation de couple. Ainsi, les jeunes adultes, toujours en phase d'appropriation de leur relation d'intimité doivent créer une place pour un bébé qui exige des soins constants. Bref, les jeunes pères doivent conjuguer la recherche de leur identité, l'appropriation de l'intimité et la capacité de générativité dans une période de temps beaucoup plus courte que les jeunes de la population générale (Quéniart, 2002; Rhoden et Robinson, 1997). Les écrits indiquent par ailleurs que, comparativement aux autres jeunes, ceux qui sont pères sont plus à risque d'avoir vécu leur enfance en l'absence de leurs deux parents biologiques, d'avoir éprouvé des difficultés dans leur famille d'origine et d'avoir été victimes ou témoins de violence familiale (Anda et autres, 2001; Furstenberg et Weiss, 2000).

Le faible degré de scolarité et l'instabilité professionnelle et par conséquent, économique, comportent également leur lot de difficultés. Quoiqu'il ne soit plus le principal ingrédient d'une « bonne paternité », le fait d'occuper un emploi représente un facteur important favorisant l'engagement paternel, en particulier chez les pères qui vivent dans un contexte de vulnérabilité économique (Lamb, 1997b; Levine et Pitt, 1995;

Roy, 2004; Townsend, 2002). Les écrits sur la question confirment que le fait de disposer d'un travail favorise le degré d'engagement des pères dans la vie de leurs enfants (Carlson et McLanahan, 2002; Fagan, Barnett, Bernd et Whiteman, 2003) quoiqu'un surinvestissement professionnel ne soit pas nécessairement associé à l'engagement paternel. Or, le faible degré de scolarité qui caractérise la population des jeunes pères constitue un obstacle de taille dans un marché du travail qui exige aujourd'hui des qualifications de plus en plus spécifiques. Les jeunes pères courent donc plus de risques de se retrouver à occuper des emplois précaires et peu rémunérés qui engendrent un contexte de pauvreté. À ce sujet, les études démontrent que la pauvreté et l'instabilité d'emploi, ou le sous-emploi, affectent négativement l'estime de soi du père puisqu'il ne peut convenablement jouer son rôle de pourvoyeur économique (Devault et Gratton, 2003). Dans un contexte de pauvreté, les pères ressentent une très grande pression et éprouvent beaucoup de difficultés à subvenir aux besoins de leur famille, soit à leur fournir vêtements, nourriture et logis adéquat. Les problèmes économiques et le stress qui leur est associé ont le potentiel d'augmenter la détresse psychologique des pères et d'affecter l'appréciation qu'ils ont de leur rôle parental (Simons, Whitbeck, Conger et Melby, 1990; Tamis-LeMonda et Cabrera, 1999) ainsi que leur degré d'engagement auprès de leurs enfants (Harris et Marmer, 1996; Hijjawi, 2005). Comme nous l'avons vu au chapitre 6, l'une des variables qui réduit l'impact négatif de la pauvreté sur l'engagement paternel est la qualité de la relation avec la mère des enfants (Cummings, Goeke-Morey et Raymond, 2003; Hijjawi, 2005; Nelson, 2004).

La documentation des facteurs de risque dresse un portrait plutôt sombre de la situation des jeunes pères. Toutefois, d'autres études qualitatives ayant pour objet cette population arrivent à des conclusions plus nuancées. Ainsi, malgré le contexte délétère de la pauvreté, il apparaît dans ces recherches que ces pères ont souvent une grande motivation à prendre soin de leurs enfants et de leur famille et qu'à force d'efforts et de débrouillardise, certains y arrivent avec succès (Allard et Binet, 2002; Anderson, Kohler et Letiecq, 2002; Ouellet et Goulet, 1998). Il semble aussi que l'accession à la paternité peut pour certains pères constituer un tremplin qui les motive à s'insérer socialement et à entreprendre des démarches concrètes en ce sens. C'est dans le dessein de documenter plus en profondeur la situation des pères vivant en contexte de vulnérabilité que l'équipe ProsPère a démarré la présente recherche-action : *Métiers de pères*.

## **Les démarches auprès des entreprises d'insertion**

Pour rejoindre les pères en contexte de vulnérabilité, en 2001, l'équipe a établi un nouveau partenariat avec trois entreprises d'insertion

sociale et professionnelle de la région de Montréal : Boulots Vers, Formétal et Pro-prêt. Ces entreprises représentent un outil que s'est donné le Québec pour contrer le phénomène de l'exclusion sociale des jeunes. Leur mission principale est de former les jeunes à un métier (ébénisterie, pliage du métal, entretien ménager...) et de les soutenir dans leur recherche d'emploi. Les entreprises d'insertion représentent un formidable potentiel d'intervention auprès de jeunes pères en situation de précarité pour plusieurs raisons. Elles rejoignent une jeune clientèle (15-25 ans) majoritairement masculine. Elles offrent des services à une population vulnérable économiquement qui ne fréquente pas nécessairement d'autres services, par exemple les Centres de services de santé et de services sociaux (CSSS) ou les Maisons de la famille. Elles atteignent des individus qui ont de jeunes enfants ou qui sont sur le point de devenir parents. Enfin, les entreprises d'insertion offrent un véritable milieu de vie aux jeunes adultes. Ainsi, durant la durée de leur stage (autour de six mois), les jeunes doivent être présents cinq jours par semaine à raison de huit heures par jour. Le suivi offert par les intervenants pendant cette période consiste non seulement à favoriser l'apprentissage d'un métier, mais également à soutenir les jeunes sur le plan personnel à travers le volet psychosocial de l'entreprise (suivi individuel dans lequel le jeune peut recevoir un soutien personnalisé en fonction de ses besoins : respect de l'autorité, consommation, problèmes psychologiques...). Bien que plusieurs de ces jeunes aient eu des enfants, la paternité ne faisait pas l'objet d'une attention particulière au sein des entreprises avant la venue de l'équipe de Métiers de pères.

## **VERS UNE VISION COMMUNE DU PROBLÈME ET DE SA SOLUTION**

L'objet central de cette recherche-action est de construire un pont entre deux secteurs traditionnellement étrangers l'un de l'autre, soit le secteur économique et le secteur social. Précisément, l'équipe veut documenter le processus d'implantation d'un volet de sensibilisation à l'engagement paternel au sein du programme des entreprises d'insertion.

Cette réflexion est présentée aux directions des entreprises d'insertion à l'occasion des premières rencontres. Celles-ci visent à jeter les bases du partenariat entre les chercheurs et les entreprises en définissant l'objet et le déroulement de la recherche-action ainsi que les rôles et les responsabilités de chacun. Les entreprises approchées ont immédiatement convenu de l'intérêt d'élaborer une réflexion sur l'engagement paternel et d'ajouter cette dimension à leur suivi psychosocial, constatant les nombreuses difficultés vécues par leur clientèle au regard de la conciliation de leur démarche d'insertion et du fait d'être père. Ces premiers contacts se formalisent par la mise en place d'un comité de pilotage de la recherche-action que l'on

dénommera Métiers de pères. Le comité de pilotage est formé de chercheurs universitaires<sup>1</sup>, institutionnels<sup>2</sup> et des intervenants et membres de la direction des trois entreprises. Leur objectif commun est de réfléchir à la manière d'intégrer le soutien à l'engagement paternel au sein du volet psychosocial de l'entreprise. Ce comité se rencontrera tout au long de la recherche-action. Comme nous le constaterons, les étapes franchies dans l'élaboration du projet Métiers de pères correspondent généralement à la démarche de recherche-action exposée au chapitre 6.

La portion « recherche » du projet prend la forme d'une étude sur les trajectoires de vie de jeunes pères ayant complété le programme d'une entreprise d'insertion<sup>3</sup>. Cette recherche vise à mieux connaître les jeunes pères vulnérables et leurs façons de vivre la paternité. Parallèlement à cette démarche, les partenaires obtiennent un deuxième financement pour développer la portion « action<sup>4</sup> » du projet. Il s'agit d'implanter et de soutenir des interventions de soutien à l'engagement paternel dans les entreprises d'insertion. Ainsi, de 2003 à 2005, des plans d'action annuels, décrits plus loin dans le présent chapitre, sont implantés dans chacune des trois entreprises. Les plans d'action, différents dans chaque entreprise en fonction des intérêts de leurs représentants et des caractéristiques de leur clientèle, décrivent les activités qui sont offertes annuellement. Tout au long de ce processus, les données de recherche alimentent l'intervention et les interventions suscitent des réflexions sur le plan de la recherche. Les résultats de cette démarche ont deux impacts majeurs : 1) l'acquisition d'une connaissance approfondie de l'expérience paternelle des jeunes en contexte de vulnérabilité et 2) l'implantation d'interventions de soutien à l'engagement paternel dans le milieu des entreprises d'insertion.

## L'ANALYSE DU MILIEU

Après la formalisation du partenariat, la deuxième étape consiste à analyser le milieu où se dérouleront les interventions. Celle-ci comporte deux volets : la description des services offerts dans les entreprises d'insertion et les perceptions des stagiaires à l'égard de la paternité et du soutien à l'engagement paternel.

- 
1. Annie Devault, Département de travail social et des sciences sociales, Université du Québec en Outaouais; Carl Lacharité, Département de psychologie, Université du Québec à Trois-Rivières.
  2. Francine Ouellet, Gilles Forget, Isabelle Laurin, Marie-Pierre Milcent, Direction de la santé publique de Montréal.
  3. A. Devault et autres, *Les caractéristiques des trajectoires de vie comme facteurs sous-jacents à l'engagement paternel. Le cas de jeunes hommes ayant complété le programme d'une entreprise d'insertion*, Subvention du Fonds de recherche sur la société et la culture, projet SR-4726.
  4. Métiers de pères, Développement de ressources humaines Canada, projet n° 628602.



La description des services, réalisée par des rencontres avec les intervenants et une analyse de la documentation, permet de mieux comprendre la dynamique d'intervention au sein des entreprises et la place accordée à la paternité. Cette démarche confirme les possibilités d'interventions destinées aux pères et à l'engagement paternel dans le volet de formation personnelle et sociale des stagiaires.

Les perceptions des stagiaires sont recueillies grâce à l'organisation de groupes de discussion dans les trois entreprises<sup>5</sup>. L'analyse de cette information permet aux chercheurs de cibler des objets d'enquête et de suggérer des pistes d'intervention.

Les perceptions des jeunes sont recueillies à partir de cinq dimensions<sup>6</sup>. Trois sont reliées à leurs trajectoires: 1) culturelle; 2) familiale et 3) personnelle. Les deux autres ont trait à: 4) leur capital social et 5) leurs moyens d'action. L'analyse de contenu révèle les six besoins suivants:

- 1) Lever les obstacles idéologiques au rôle paternel. Les participants parlent beaucoup des rapports hommes-femmes, de la coparentalité et de leur déqualification comme pères, entre autres dans les soins aux enfants, avec tout ce que cela comporte comme obstacles. Ils soulignent que la société surqualifie les femmes dans l'éducation des enfants et surévalue le lien mère-enfant.
- 2) Lever les obstacles institutionnels au rôle paternel. Le discours des hommes fait majoritairement référence aux aspects juridiques et aux services sociaux. On mentionne qu'encore aujourd'hui ce sont davantage les femmes que les hommes qui obtiennent la garde des enfants lors d'un jugement en divorce. On déplore de plus que les services à la famille et aux enfants s'adressent en majorité uniquement à la mère plutôt qu'indistinctement à l'un ou l'autre des parents.
- 3) En savoir plus sur le rôle de parent. Les pères se posent des questions quant à leur façon de se comporter avec leur enfant, en particulier sur le plan de la discipline. Certains se disent peu attirés par les tout jeunes bébés. Toutefois, malgré leurs besoins d'informations, ils ne réclament pas d'aide, ils sont davantage enclins à ne se fier qu'à eux-mêmes ou, si cela est nécessaire, à se tourner vers leurs proches pour obtenir de l'aide.

---

5. Le groupe de discussion est une méthode de recherche qui permet de recueillir les perceptions d'un nombre restreint de personnes partageant certaines caractéristiques communes sur un sujet déterminé.

6. W. Marsiglio (2001), *Comprendre le contexte et les conséquences de l'engagement paternel*, Actes du 1<sup>er</sup> Symposium national sur la place et le rôle du père, «Présences de pères», Direction de la santé publique de Montréal, p. 11-16.

- 4) Parler de la conciliation travail-famille. Détenir un emploi représente un élément important de socialisation, de valorisation personnelle et d'intégration sociale. Cependant, les hommes rapportent ne jamais être identifiés ou s'identifier comme pères dans leur milieu de travail. Ainsi, concilier travail et famille devient un exercice difficile dans la mesure où ni les employeurs ni les pères eux-mêmes ne reconnaissent leur statut et les besoins qui y sont associés.
- 5) Disposer de lieux de réflexion sur l'identité paternelle. Les hommes possèdent peu de lieux et de moments pour parler de leur paternité et, socialement, leur statut de père est peu reconnu. Peu de place leur est faite pour parler de ce qu'ils vivent avec leur conjointe, de leurs enfants ou du développement de ceux-ci. Les hommes sont davantage considérés comme des travailleurs (pourvoyeurs) au détriment de leur rôle de pères et d'éducateurs. Pourtant, les groupes de discussion révèlent qu'ils ont des rêves pour leurs enfants et qu'ils se questionnent sur de nombreux aspects de leur éducation.
- 6) Sensibiliser les intervenants au rôle paternel. La formation des intervenants est un autre des besoins identifiés dans le discours des participants. Nous constatons que, malgré toute la bonne volonté des intervenants, l'intervention auprès des pères reste un domaine à développer. Les hommes manifestent le désir d'être reconnus comme pères et affirment qu'une sensibilisation des intervenants serait souhaitable.

Cette préparation du terrain alimentera le développement des plans d'action ainsi que les questions de recherche sous-tendant l'étude des trajectoires de vie de jeunes hommes ayant fréquenté une entreprise d'insertion. Nous présentons d'abord le portrait des pères rencontrés. Au moment où nous avons fait les entrevues de recherche, certaines activités de soutien à l'engagement paternel avaient déjà démarré dans les entreprises d'insertion. Nous présentons la nature de ces activités et leur impact sur les pères dans la section subséquente.

## **Les trajectoires de vie des jeunes pères**

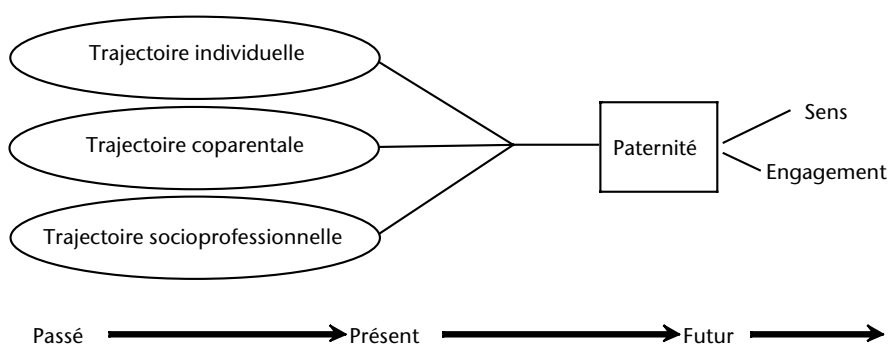
La démarche de recherche prend la forme d'une étude qualitative menée auprès de 17 jeunes pères. Lors des rencontres, chacun des participants est appelé à fournir des informations sur son histoire personnelle, la relation qu'il entretient avec la mère de son enfant et sa trajectoire socioprofessionnelle.

Le recrutement des participants s'effectue avec le soutien des intervenants des entreprises d'insertion. Ces derniers identifient tous les pères ayant complété un stage dans leur entreprise au cours des six derniers mois. Tous ces jeunes hommes sont ensuite sollicités pour participer à la

recherche. La méthode de collecte de données privilégiée est le récit de vie thématique qui examine la vie des participants sous des angles spécifiques (Mayer et Deslauriers, 2000). Notre cadre conceptuel se base sur la philosophie systémique d'intervention des entreprises d'insertion. La mission des entreprises d'insertion est d'offrir un accompagnement personnalisé centré sur les besoins de la personne suivant une approche globale qui lie les aspects personnels, sociaux et professionnels. Il nous semble donc fondamental d'adopter cette approche et de documenter comment les aspects personnels (histoire personnelle), socioprofessionnels (cheminement scolaire et cheminement professionnel, liens avec les ressources de l'environnement), parentaux (parcours comme parent) reliés entre eux constituent des éléments facilitateurs ou non de l'insertion professionnelle et de l'engagement paternel (figure 1).

FIGURE 1

### Modèle conceptuel de l'étude présentée



Les rencontres avec les pères visent essentiellement à les amener à nous raconter leur histoire de vie. La première entrevue se centre sur le thème de la *paternité*. On demande aux pères de nous raconter, suivant un mode chronologique, comment est arrivé l'enfant dans leur vie et les réactions ou les sentiments associés à cet événement. Des questions sont posées sur la perception de leur rôle paternel, le sens que prend la paternité dans leur vie et l'impact de l'arrivée de l'enfant. La fréquence des contacts avec les enfants, les bons et mauvais moments avec eux font également l'objet de discussions avec le père. Par la suite, on aborde la question du cheminement *socioprofessionnel* en commençant par la vie à l'école, les formations reçues et les emplois occupés. Au cours d'un deuxième entretien, on aborde l'histoire *personnelle* du père dans sa famille d'origine. On demande alors au participant de décrire sa relation avec son père et sa

mère d'origine en spécifiant l'évolution de ces relations et leur rôle de soutien à la paternité. On s'enquiert également des événements traumatisants (deuils, séparations, placements) susceptibles d'avoir été vécus dans l'enfance ou l'adolescence. L'histoire *coparentale*, abordée également à la seconde entrevue, a pour thèmes la rencontre avec la mère de l'enfant, la qualité et la durée cette relation, les circonstances entourant la conception, la grossesse et l'arrivée de l'enfant et l'état de cette relation au moment de l'entrevue. Étant donné l'importante quantité d'informations à recueillir, les participants sont rencontrés à deux reprises, à environ huit mois d'intervalle, de manière à permettre aux chercheurs d'analyser le contenu de la première rencontre et de le valider avec le participant lors de la deuxième rencontre.

Le corpus des données est traité et analysé de façon systématique selon une méthode d'analyse qualitative (Miles et Huberman, 1994). En premier lieu, les enregistrements sont retranscrits intégralement et distribués aux chercheurs qui réalisent les condensés d'entrevue. La méthode de condensation vise à identifier les passages significatifs en les situant dans le contexte de l'entrevue. Cette opération permet au chercheur de s'approprier l'information tout en réduisant substantiellement le matériel. Chaque condensé est ensuite validé, de façon indépendante, par un autre membre de l'équipe en le comparant à l'intégrale du compte rendu détaillé. Le contenu des condensés est par la suite classé, en fonction des thèmes (histoire individuelle, coparentale et socioprofessionnelle et paternité), dans un arbre de codification. Cet arbre de codification est soumis au traitement du logiciel N'Vivo et permet une lecture transversale des données de base.

### **Les caractéristiques des participants à la recherche**

Au moment de la deuxième entrevue, les pères ont en moyenne 25 ans. Le plus jeune a 20 ans et le plus vieux a 32 ans. Dix d'entre eux sont nés au Québec et sept autres à l'étranger. Quatre-vingt-huit pourcent (n = 15) cumulent 11 ans et moins de scolarité. Deux pères ont fréquenté l'école pendant seulement six ans. La plupart occupent un emploi (n = 13). Treize pères (n = 13) rapportent des revenus annuels en deçà de 20 000 \$ et les autres gagnent entre 20 000 \$ et 25 000 \$ par année.

Au moment de la conception de leur premier enfant, les pères ont en moyenne 20 ans (min. = 15,5 ans, max. = 25) et leur conjointe 21 ans (min. = 15, max. = 33). Dans presque tous les cas (n = 14), l'enfant est conçu, sans être planifié, quelques mois, voire quelques semaines après le début de la relation de couple (min. = un mois et demi, max. = deux ans). Sauf un père, tous ont des enfants biologiques. Cela n'exclut cependant pas qu'ils soient (ou aient été) en contact avec des enfants non biologiques.

Dix participants n'ont qu'un seul enfant. Les autres ont de deux à six enfants. La moyenne d'âge des enfants à la première entrevue est un peu plus de cinq ans (min. = trois mois, max. = 21 ans). Cinq pères ont des contacts quotidiens avec leurs enfants, sept pères voient leurs enfants une fois par semaine, deux sont en leur présence occasionnellement. Trois pères n'ont plus de contact avec leurs enfants. Les trois quarts des pères ne sont plus en relation de couple avec la mère de leurs enfants au moment du deuxième entretien. La durée moyenne de relation de couple avec la mère des enfants est de 4,14 ans (min. = un an et demi, max. = huit ans).

En somme, les pères interrogés sont relativement jeunes, révèlent un faible niveau de scolarité et disposent tous de faibles revenus. La paternité survient rapidement après leur rencontre avec la mère. La majorité a un seul enfant qui a, en moyenne, 5 ans. La plupart des pères voient leurs enfants de façon régulière mais ne sont plus en couple avec leur mère.

### Trajectoire individuelle<sup>7</sup>

L'enfance et l'adolescence des participants sont marquées de difficultés et de ruptures. Environ la moitié des pères ont vécu la séparation de leurs parents avant l'âge de 12 ans. Cinq pères n'ont jamais vécu avec leur père d'origine, mais certains d'entre eux l'ont connu. Un seul père a vécu toute son enfance avec ses deux parents biologiques. Par ailleurs, cinq pères ont vécu la mort d'un membre de la famille à la suite d'une maladie ou d'un suicide. Deux participants ont été placés en famille d'accueil dans l'enfance. Sept participants sur 17 ont fait un séjour en Centre d'accueil pour adolescents délinquants. Au moment où nous les rencontrons, aucun d'entre eux ne rapporte entretenir de liens avec le milieu de la drogue et de la criminalité.

#### La relation avec la mère d'origine

Une proportion assez importante de participants (n = 10) rapporte avoir vécu une relation chaleureuse, sécurisante et positive avec leur mère. Ils disent s'être sentis compris et écoutés par elle et gardent des souvenirs précis et nombreux des moments passés avec elle. La mère représente pour eux l'une des personnes les plus importantes de leur vie d'adulte : « J'ai besoin d'elle souvent. J'ai besoin de conseils, des fois, j'ai besoin de parler, je vais chez elle, je prends un café... » Un seul père décrit la relation avec sa mère comme ayant toujours été très problématique. Pour les autres

---

7. Les résultats rapportés sont en partie tirés de F. Ouellet, M.-P. Milcent et A. Devault (2006), « Jeunes pères vulnérables : Trajectoires de vie et paternité », *Nouvelles pratiques sociales*, 18, p. 156-171.

participants, la relation à la figure maternelle semble avoir été plus complexe et teintée d'ambivalence. On remarque, dans leur discours, certaines contradictions et incohérences entre la description très positive de leur mère, d'une part, et les souvenirs qu'ils évoquent où se dessine une mère souvent absente, peu sécurisante et peu affectueuse. À travers leurs propos, ces pères demeurent toutefois loyaux envers leur mère, osant à peine la critiquer et remettre en question son absence physique ou psychologique. Quoi qu'il en soit, pour plusieurs pères, la mère d'origine revêt une importance particulière : « Ma mère, c'est... comme... C'est ma mère, j'en ai rien qu'une, puis c'est une des personnes les plus importantes pour moi. Je vais tout faire pour la protéger. »

### **La relation avec le père d'origine**

Les témoignages de certains pères (n = 7) révèlent une relation satisfaisante avec leur père biologique bien que ce dernier ait parfois été sévère, autoritaire ou peu enclin aux manifestations d'affection. Ils trouvent dans cette relation une personne sur qui ils peuvent compter : « On a été deux chums, on est deux chums... Mon père, je lui porte respect... » Ils évoquent de bons souvenirs père-fils en nuancant les côtés positifs et négatifs de cette relation. Leur discours reflète qu'ils se sont sentis aimés et respectés par leur père. Plusieurs d'entre eux témoignent de conflits avec leur père au moment de l'adolescence. Toutefois, ces querelles ne les ont pas empêchés de maintenir un contact soutenu et agréable avec celui-ci. Aucun de ces participants ne décrit son père biologique comme un modèle dans toutes les dimensions du rôle parental. Le père d'origine peut représenter un modèle pour un aspect, par exemple le rôle de travailleur, mais non pour un autre, par exemple les manifestations d'affection : « C'est ce que mon père faisait avec moi que je fais avec (mon fils) maintenant... (mais) j'aurais aimé qu'il me parle davantage. » Pour les autres participants, soit que leur père était absent ou décédé ou que la relation était empreinte de violence et d'abus : « Mon père, il m'oubliait sur un coin de rue... quand je suis avec ma fille, elle est ma priorité, je n'étais pas la priorité de mon père... il était absent, irresponsable, impulsif, agressif. » Ces participants évoquent une absence de modèle pour jouer le rôle de père : « Je n'avais pas vraiment de père... Tu essaies de te faire des modèles et les modèles que j'avais, ce n'était pas évident... des modèles à la télé... » Ainsi, comparativement à la perception de la relation avec la mère d'origine, une proportion plus élevée de participants qualifient leur relation avec leur père comme étant problématique.

## Trajectoire socioprofessionnelle

Tous les pères que nous avons rencontrés ont quitté l'école très jeunes, le plus souvent après de nombreux échecs et mésaventures. Leur adolescence représente une période de rébellion et de conflits, surtout avec leur père. Plusieurs ont vécu des événements familiaux difficiles (immigration, suicide d'un proche, problèmes de santé mentale ou de consommation dans la famille). Plusieurs ont fait partie d'un *gang* de rue et consommé de la drogue. Pour tous les participants, l'entrée dans le monde du travail se situe entre douze et seize ans. Les emplois qu'ils dénichent alors sont de nature précaire et sont essentiellement manuels ou manufacturiers. Pourtant, ils considèrent le travail comme un lieu de valorisation qu'ils ne trouvent pas à l'école et ils font preuve de beaucoup de débrouillardise dans leur recherche d'emploi. Hormis la précarité, les participants se sont heurtés à d'autres difficultés dans leurs premiers emplois. Les tâches non qualifiées qui leur sont demandées deviennent rapidement ennuyantes et répétitives. Plusieurs ont tenté de retourner aux études, souvent sans succès, par manque d'argent ou de motivation. Les pères ont cumulé les petits emplois, qu'ils quittent souvent de façon impulsive soit parce qu'ils ont trouvé mieux ailleurs, soit parce qu'ils se brouillent avec leur patron.

## Trajectoire coparentale

La plupart des participants ont connu leur conjointe à l'adolescence. Une bonne proportion des conjointes provient d'un milieu perturbé (carences affectives importantes, parents absents ou abusifs). Quelques-unes sont aux prises avec des problèmes de toxicomanie, d'alcoolisme et parfois de santé mentale. Pour plusieurs, il s'agissait du premier amour : « Ma première relation sérieuse, c'était elle. Oui oui... J'avais 16 ans, elle avait 15 ans. Quand je l'ai connu, je prenais tout le temps soin d'elle. » Certains pères, une fois le choc de la nouvelle passé, se réjouissent de la grossesse alors que d'autres affirment avoir été plus profondément perturbés par cette nouvelle. Dans tous les cas, la décision de garder l'enfant est laissée à la mère.

La plupart des participants racontent la grossesse et la première année de la vie de l'enfant comme une période extrêmement tumultueuse pour leur couple. Les motifs de conflits évoqués par les pères sont multiples : le manque d'argent, la jalousie de la conjointe, la répartition des tâches ménagères, les difficultés liées à de la toxicomanie de l'un ou de l'autre... Avec le recul, près de la moitié des pères rencontrés affirment qu'ils n'étaient pas prêts à autant de changements en si peu de temps : « [...] j'avais sauté trop d'étapes. [...] Je trouvais que j'étais rendu à une vie d'adulte un petit peu trop vite. Trop de responsabilités. »

Les conflits conjugaux ne sont pas étrangers au fait que la situation financière de la majorité des couples au moment de la naissance est fragile. Quoique presque tous les pères, suivant l'annonce de la grossesse, entreprennent des démarches pour trouver un emploi et que la plupart y parviennent, ils occupent des emplois précaires et peu qualifiés.

La séparation d'avec la mère des enfants, qui survient pour la plupart des pères, est qualifiée de période très pénible, de grand choc émotionnel : « je pensais juste à elle. J'ai quasiment... toutes les fois où je regardais une fille, c'était mon ex que je voyais. Ça a été mon premier amour, alors ça ne se finit pas comme ça. » D'autres ajoutent à cela la difficulté de perdre le contact quotidien avec leur enfant et de briser leur rêve d'une famille unie. Certains ont le sentiment que leur ex-conjointe a abusé d'eux sur le plan financier. À la suite de la séparation, certains pères perdent momentanément contact avec leurs enfants. Il en va ainsi parce qu'ils prennent la fuite, retombent dans la toxicomanie ou se font traiter pour dépression. À l'inverse, à la suite de la rupture, quelques-uns réorganisent leur vie dans le but de rester près de leur enfant. Malgré les difficultés conjugales et post-conjugales, une assez forte proportion de participants (n = 10) considère la mère de leur enfant comme une bonne mère, une femme responsable en qui ils peuvent avoir confiance et avec laquelle ils entretiennent une bonne relation.

## **Paternité**

Malgré l'absence de modèle, la séparation conjugale et la pauvreté dans laquelle ils vivent, la grande majorité (n = 14) des pères maintiennent des contacts réguliers avec leurs enfants. Certains les voient quotidiennement, d'autres, tous les week-ends ou un week-end sur deux. Leurs témoignages sont révélateurs de leur désir de changer le cours de leur propre histoire. Nombreux sont ceux qui veulent éviter de reproduire avec leurs enfants ce qu'ils ont vécu, ce qui implique d'être présent, disponible, aimant, ou de ne pas être trop sévère, de ne pas utiliser la violence. Dans tous les cas, ils affirment devoir « inventer » leur propre rôle de père. Les enfants occupent une place importante dans la vie des pères. Ils parlent d'eux avec émotion : « C'est le sang de ton sang... mon garçon m'appartient. Il n'y a pas personne qui va faire mal à mon enfant là... C'est juste à moi pis à ma conjointe. » Ils en sont fiers et les admirent. Tous les pères rapportent, à des degrés divers, un engagement concret auprès de l'enfant lorsqu'ils sont en leur présence : le promener en poussette, conduire l'enfant à la garderie, parler et jouer avec lui, préparer des sorties avec lui. Ils pensent à leurs enfants lorsqu'ils ne sont pas avec eux. Ils se préoccupent de leur santé, de leur avenir.



Presque tous les pères décrivent l'arrivée de l'enfant comme un événement significatif qui les motive à se prendre en main et à prendre leurs responsabilités envers leur famille mais également envers eux-mêmes. D'abord, le fait d'avoir un enfant les rend très conscients de l'importance d'être responsables financièrement. Le rôle de pourvoyeur est très prégnant dans l'esprit des pères et l'arrivée d'un enfant les motive à tenter des moyens de rompre avec l'instabilité professionnelle. Ils veulent être en mesure d'acheter à leurs enfants des vêtements, des chaussures ou des cadeaux.

La présence d'un enfant est également perçue par les pères comme une injonction à se réaliser en tant que personne. Ils veulent aussi mettre un terme définitif à leurs *affaires de jeunesse*, soit les soirées dans les bars, les sorties avec d'autres filles, les dépenses inutiles, les dettes, la drogue : « Ça demande beaucoup de te regarder puis d'avoir le désir de changer des choses, de t'améliorer, parce que tu sais que ça va paraître chez tes enfants. L'amélioration que tu fais dans ta vie, tu en bénéficies et tu n'es pas seul à en bénéficier. Tes enfants aussi vont en bénéficier. »

Bien entendu, tous les pères ne s'engagent pas dans la paternité avec la même intensité (voir à ce sujet le chapitre 3 qui décrit le continuum de l'engagement paternel créé dans le cadre de cette étude). Parmi les pères qui sont en contact avec leurs enfants, environ la moitié démontre un engagement paternel sous plusieurs angles qui touchent non seulement l'enfant, mais eux-mêmes en tant que personne. Ils sont engagés dans les soins, la relation affective avec l'enfant, l'aspect financier, mais, en plus, ils sont profondément engagés comme personnes dans la paternité. Il nous est également apparu que ces pères sont davantage centrés sur l'enfant et décentrés d'eux-mêmes ; ils remettent en question leurs manières de faire, ils font preuve d'empathie dans leur façon de parler de l'enfant ou de leur conjointe. Par comparaison, les autres pères n'affichent pas un investissement aussi intense dans toutes les dimensions de la paternité. Ils regrettent la liberté de leur adolescence et insistent davantage sur les sacrifices et renoncements associés à la paternité.

Une analyse subséquente des caractéristiques spécifiques des pères les plus engagés met à jour que ces derniers se distinguent par le fait qu'ils sont plus nombreux à être en couple avec la mère de leurs enfants, à avoir eu leur enfant plus tard dans la relation comparativement aux autres pères et, s'ils ne sont plus en couple, à entretenir une bonne relation avec la mère de leurs enfants<sup>8</sup>.

Globalement, les pères rencontrés dans cette recherche, révèlent des histoires de vie complexes et relativement instables. Leurs caractéristiques

---

8. Pour plus de détails, voir Ouellet, Milcent et Devault (2006).

correspondent assez bien à ce que nous trouvons dans les écrits portant sur les pères en contexte de vulnérabilité. La plupart n'a pas vécu son enfance en famille biparentale intacte et l'adolescence est marquée par les conflits, les *gangs* et la consommation. La rencontre avec la mère des enfants a lieu dans ce contexte d'instabilité et le bébé ne tarde pas à arriver. Notre étude montre toutefois qu'à travers ce tumulte émergent tout de même certaines sources de soutien plus stables comme la mère d'origine, le père pour certains et la mère de l'enfant. Ces personnes concourent peut-être à une certaine stabilité et au maintien du lien père-enfant. Le soutien des intervenants et les conditions offertes par les entreprises d'insertion y est aussi pour quelque chose comme en ont témoigné les pères rencontrés.

## LES ACTIONS DE SOUTIEN À L'ENGAGEMENT PATERNEL DANS LES ENTREPRISES D'INSERTION

Dans le but de démarrer les activités de sensibilisation à l'engagement paternel au sein des entreprises d'insertion, parallèlement à la collecte de données auprès des pères, les chercheurs proposent à leurs représentants le développement d'un plan d'action annuel qui s'appuie sur l'approche écologique et le modèle de promotion de la santé. Cela suppose que les entreprises tenteront de mettre sur pied des interventions qui toucheront le père, la famille, les services et l'environnement global en s'appuyant sur les stratégies de renforcement du potentiel, d'influence et d'aménagement du milieu.

La stratégie de *renforcement du potentiel* comprend un ensemble d'activités visant à accroître les habiletés du père ou des personnes significatives (conjointes, amis, parents, intervenants) afin que les pères se sentent plus compétents comme hommes et comme pères, et adoptent un rôle actif auprès de leurs enfants. La *stratégie d'influence* regroupe les activités de sensibilisation allant de la diffusion d'informations à des efforts plus structurés de persuasion visant à renforcer les attitudes et les connaissances d'une personne, d'un groupe, de décideurs ou d'une communauté à l'égard du rôle paternel et du soutien à l'engagement paternel. Finalement, l'*aménagement du milieu* vise à modifier les milieux de vie (services publics, organismes communautaires, garderies, écoles, lieux de loisirs, milieux de travail, etc.) des pères et de leur famille, de façon à offrir des ressources et des activités mieux adaptées à leurs besoins. De la même manière, cette stratégie leur permet, ainsi qu'aux membres de leur communauté, de se regrouper pour définir leurs propres objectifs et choisir leurs propres moyens d'action.

Entre 2003 et 2005, les trois entreprises d'insertion impliquées dans le projet ont élaboré des plans d'action annuels soutenus par l'équipe

d'intervention embauchée à cet effet. Cette équipe est formée de deux personnes : un coordonnateur dont les tâches principales sont d'assurer les liens entre les différents partenaires du projet, de rendre compte de son implantation et de développer des outils spécifiques (c'est-à-dire des dépliants informatifs sur la paternité) et un animateur qui, à la demande des entreprises, réalise des ateliers et offre un suivi individuel aux pères qui le désirent. Les plans d'action s'articulent autour des différentes stratégies de promotion de la santé. En ce qui concerne le renforcement du potentiel individuel, les pères le désirant obtiennent un encadrement personnel offert par l'intervenante de l'entreprise ou par l'intervenant du projet. Des groupes de discussion, des groupes de soutien entre pères et des rencontres thématiques complètent ce volet de l'action. Les groupes de discussion sont offerts aux nouvelles cohortes de stagiaires des entreprises. Ils permettent aux stagiaires d'échanger librement sur le rôle de parent et les relations parent-enfant et aux intervenants d'identifier les besoins spécifiques de la cohorte. Les rencontres thématiques se concentrent sur des sujets plus spécifiques comme les relations conjugales, la relation avec le père d'origine, l'impact de l'absence d'un parent sur l'enfant, les besoins des pères... Quant aux groupes de soutien, ils s'adressent à des pères qui vivent des difficultés particulières et qui éprouvent un besoin de soutien approprié à leur situation. Un soutien spécifique est disponible pour les jeunes pères qui ont besoin d'un suivi personnalisé au sujet d'un problème qu'ils vivent. Environ 200 stagiaires ont bénéficié de l'une ou l'autre de ces activités au cours des deux années qu'a duré le projet.

Chacune des entreprises a réalisé des activités de sensibilisation soutenues par l'équipe du projet. Par exemple, une entreprise a invité un membre de son conseil d'administration à ajouter à sa conférence sur la trajectoire professionnelle un témoignage sur la place et le rôle du père. Les entreprises ont aussi invité des pères à présenter un documentaire conçu par des jeunes d'une autre entreprise<sup>9</sup> et à échanger avec les participants sur leur expérience. Enfin, quatre dépliants s'adressant aux jeunes pères en situation de vulnérabilité ont été conceptualisés et diffusés. Le contenu de ces dépliants portait sur : 1) la mission et les services offerts par le projet Métiers de pères ; 2) l'engagement paternel ; 3) la coparentalité et 4) la médiation familiale.

Pour ce qui est de l'aménagement du milieu, chacune des entreprises a modifié son environnement physique en apposant des affiches sur l'engagement paternel. L'une des entreprises d'insertion a pris l'initiative d'afficher les photos des enfants de tous les pères stagiaires. Cette initiative

---

9. « Mâle aimé » est un documentaire produit par l'entreprise d'insertion professionnelle *La Réplique* portant sur le rôle du père et l'abandon paternel.

a valorisé les pères de l'entreprise et pour certains, leur a appris que d'autres pères participaient au programme. Enfin, l'équipe a établi de nombreux liens avec les ressources communautaires des quartiers pour faciliter la référence et le soutien aux jeunes pères dans leur milieu.

## **LA PERCEPTION DES PÈRES DE LEUR PASSAGE EN ENTREPRISE ET DU SOUTIEN REÇU**

Les chercheurs présents au sein du comité de pilotage ont compilé les informations relatives au passage des pères en entreprise d'insertion et au soutien perçu durant leur séjour après l'implantation du projet Métiers de pères.

D'abord, lorsqu'ils sont questionnés sur les raisons qui expliquent leur inscription à un programme d'insertion, les pères indiquent plusieurs motivations. Pour certains, il s'agit de se former à un métier dans le but de se stabiliser sur le marché de l'emploi, obtenir un salaire pour retourner aux études, recevoir une attestation de formation ou « accomplir quelque chose dans la vie ». Pour d'autres, les motivations proviennent de raisons personnelles ou parentales, soit se prendre en main afin de réintégrer une vie de couple ou obtenir la garde de son enfant. Enfin, certains prétendent que s'inscrire dans un programme de réinsertion socioprofessionnelle est justifié pour eux par le fait de profiter d'un salaire pour faire vivre sa famille et offrir à ses enfants l'image d'un père qui « se réveille tous les matins pour aller travailler ».

La majorité des pères souligne que le passage en entreprise d'insertion représente une expérience très positive de laquelle ils ressortent plus forts et mieux outillés. Les pères rapportent s'être sentis valorisés et compris. Les intervenants, présents à tous moments, incluant les périodes de crise, sont décrits comme des personnes significatives qui jouent un rôle important dans la vie des pères, des personnes, parfois les premières dans toute une vie, en qui ils ont confiance. Pour plusieurs, l'entreprise devient ainsi un véritable lieu d'appartenance.

Le soutien fourni par le personnel des entreprises d'insertion est multidimensionnel. On soutient les démarches d'emploi, mais on aide aussi les stagiaires sur le plan personnel. Au regard de la recherche de travail, les stagiaires bénéficient d'informations sur la technique de recherche d'emploi et ont accès au matériel nécessaire à leurs démarches (photocopieur, téléphone, télécopieur). Ils sont également soutenus dans l'élaboration de leur budget, la recherche d'un logement, leur démarche pour obtenir les services d'un avocat et sont dirigés vers des organismes pertinents en fonction de leurs besoins. Les intervenants confrontent

également les jeunes aux réalités du marché du travail et à ses exigences (arriver à l'heure, ne pas s'absenter sans raison, accepter l'autorité).

Selon la plupart des participants, les intervenants sont à l'écoute, donnent des conseils, s'informent de la vie et du progrès de chacun. Ils ont à cœur d'offrir un suivi personnalisé, soit une intervention axée sur le projet de vie et les intérêts des pères. Le fait d'être l'objet de tant d'attention constitue d'ailleurs une réalité nouvelle pour certains pères. Selon leurs dires, il s'agit presque d'une surprise de constater que quelqu'un se soucie d'eux et croit en leur potentiel, parfois davantage qu'eux-mêmes. Ce constat suscite une motivation à se prendre en main « ils m'ont ouvert les yeux, m'ont fait voir que je pouvais réaliser ce que je voulais faire ». L'aide fournie entraîne également un sentiment de confiance en soi chez les pères et une capacité d'accorder sa confiance à un tiers. Les pères apprécient se voir donner une chance de réussir et être entourés d'intervenants qui favorisent la persévérance et l'importance d'aller au bout de ses engagements.

Le soutien offert en entreprise s'étend également aux relations coparentales. Plusieurs pères rapportent avoir reçu de l'aide sur le plan de leur relation avec leur conjointe ou ex-conjointe. Le plus souvent, les intervenants aident les pères à établir des moyens de communication avec la mère des enfants de façon à éviter des conflits et dans certains cas, on organise des rencontres de médiation entre le père et la mère.

Les intervenants sont perçus par les pères comme étant proches de leurs préoccupations paternelles et très présents pour les soutenir dans leur désir d'être pleinement engagés dans la relation avec leurs enfants. C'est là sans conteste un des effets ricochets de la sensibilisation du personnel des entreprises d'insertion à l'importance de l'engagement paternel et aussi, une conséquence directe de leur appropriation de la démarche de recherche-action. En effet, dans les moments plus difficiles, ils encouragent les pères à ne pas laisser tomber, à rester en relation avec l'enfant en mettant l'accent sur le besoin qu'il a de son père. Les intervenants renforcent aussi la capacité des pères de jouer leur rôle : « ils m'ont aidé parce que mon estime de moi remontait, donc, la relation avec ma fille s'améliorait automatiquement parce que j'avais moins peur de m'en occuper ». Certains pères associent leur engagement dans l'entreprise d'insertion avec leur engagement paternel : « en tenant une *job*, ça me responsabilisait, alors ça venait ensemble au point de vue parental, avec ma fille, de devenir responsable ». Le soutien à la paternité prend aussi des formes très spécifiques comme aider à trouver une gardienne pour l'enfant, encourager le père à se rendre à l'école ou donner des informations sur le développement de l'enfant. « Elle (l'intervenante) m'a dit: si ton enfant pleure, ce n'est pas pour rien, c'est qu'il a besoin de toi. » Forts de l'aide obtenue de l'entreprise, au terme de leur programme, les pères

rapportent se sentir plus responsables, plus confiants et avoir acquis la conviction qu'ils peuvent terminer quelque chose. Au cours des entrevues, des jeunes pères ont révélé que le soutien reçu en entreprise d'insertion a joué un rôle significatif dans leur décision de garder contact avec leur enfant malgré les difficultés éprouvées.

## UN BILAN DE L'ÉQUIPE

Au début de l'automne 2004, l'équipe de recherche fait le point sur le projet Métiers de pères. Le coordonnateur du projet interviewe trois partenaires et deux membres de l'équipe de recherche. Les questions portent sur leur compréhension du projet et leur motivation à y prendre part, les obstacles à franchir et les possibilités qu'il fournit. Pour les partenaires, ce projet a jeté la lumière sur l'importance de révéler le statut parental des stagiaires « Le groupe de discussion montrait que ça ouvrait la discussion. Un père n'avait pas dit qu'il l'était (père), là ça lui a permis de le dire. » Selon les chercheurs, le défi particulier de ce projet était d'établir une collaboration avec un organisme du milieu socioéconomique avec lequel ils n'ont pas l'habitude de travailler. La démarche de recherche a pourtant confirmé la pertinence du projet : « Ce sont des jeunes pères qui n'ont pas la vie facile, donc, qui ont des besoins de soutien. » Partenaires et chercheurs reconnaissent que le renouvellement du personnel constitue un obstacle à la bonne marche du projet. Ainsi, au cours des cinq années du projet, des intervenants qui ont quitté l'entreprise ont été remplacés par d'autres personnes qui n'avaient pas participé à l'ensemble de la démarche, ce qui demandait un nouveau travail de sensibilisation. Les entreprises ont également convenu de l'importance pour ce type de projet de fournir des ressources humaines qui soutiennent le développement et l'implantation des activités au sein des entreprises, en rapport avec le milieu. Les partenaires soulignent que l'ensemble des activités liées à la recherche-action présente des avantages à la fois pour eux-mêmes, mais aussi pour les stagiaires : « Les entrevues de l'équipe de recherche ont aussi été une bonne chose pour les jeunes, ils m'en parlaient le lendemain. » Enfin, les chercheurs souhaitent que les rencontres du comité de pilotage constituent un levier vers un mouvement collectif de soutien aux pères en contexte de vulnérabilité.

## CONCLUSION

Les participants à cette recherche présentent tous les facteurs de risque associés à un contexte de vulnérabilité. Leur paternité survient tôt dans leur parcours de jeunes adultes, ils sont peu scolarisés, ils n'ont pas d'emploi stable et vivent dans un contexte de pauvreté. Cette situation

stressante dans laquelle les pères cherchent à faire vivre leur famille de manière décente, avec dans leurs bagages peu de moyens, rend la tâche parentale beaucoup plus difficile. Toutefois, les témoignages obtenus confirment que l'arrivée d'un enfant représente un moment clé où les jeunes pères veulent se construire dans un parcours de citoyen et de parent responsable. Notre étude confirme que la paternité en contexte de vulnérabilité n'est pas qu'une expérience faite d'obstacles. Elle est bel et bien une expérience valorisante pour les pères qui accordent à leurs enfants une grande importance (Nelson, 2004). C'est dans de ce contexte que survient le passage en entreprise d'insertion.

Il est plausible de croire que ces jeunes hommes au parcours difficile n'auraient pas obtenu de soutien du CSSS ou d'une Maison de la famille puisqu'ils ne les fréquentent que très peu sinon pas du tout. La continuité offerte par les entreprises d'insertion, sur la base d'un stage de six mois et d'un suivi successif, engendre l'établissement de liens de confiance qui font souvent défaut à ces jeunes dans le contexte de leurs emplois antérieurs et de leurs histoires de vie. La participation active des entreprises d'insertion dans la démarche de recherche-action ainsi que la mise en place d'activités de soutien à l'engagement paternel dans leur milieu ont aussi créé une ouverture afin de considérer ces jeunes hommes comme des pères et leur offrir, sur une base constante, une aide spécifiquement reliée à ce rôle.

Cette première expérience innovatrice de soutien à l'engagement paternel en entreprise d'insertion démontre qu'un soutien personnalisé et stable, offert aux jeunes pères sur les lieux même de l'apprentissage d'un métier, comporte des bénéfices non équivoques pour les pères eux-mêmes et possiblement pour les mères et les enfants. Il est tout à fait pertinent de croire que le renforcement des compétences parentales et la confiance des pères en leurs propres capacités ont le potentiel de prévenir le décrochage paternel, soit la démission des pères du maintien d'un contact avec ses enfants et ainsi favoriser une présence plus grande et adéquate des pères auprès de leurs enfants.

L'association de partenaires et de chercheurs autour d'une recherche-action visant le soutien à l'insertion socioprofessionnelle et à l'engagement paternel de jeunes pères vulnérables est évaluée positivement. Les partenaires veulent non seulement satisfaire des objectifs de recherche, mais aussi apporter des réponses et des outils d'intervention qui facilitent l'ancrage du projet dans les entreprises. Au cœur de cette approche, les dispositifs que sont les groupes de discussion, le comité de pilotage, la négociation continue et le retour périodique des résultats, sont vus comme des leviers pour sensibiliser les intervenants et les soutenir dans leur travail. Par contre, cette démarche de recherche qui s'étend sur une perspective de trois à cinq ans prête davantage flanc aux éléments de la

conjoncture susceptibles de venir perturber la bonne marche de la recherche-action.

Le projet Métiers de pères se poursuit, soutenu par un financement de recherche supplémentaire<sup>10</sup> qui permettra d'approfondir certaines questions émergeant des résultats obtenus, en particulier en ce qui a trait à la question des relations coparentales (voir encadré : Métiers de pères II). Ce projet est toujours entériné par les intervenants et la direction des trois entreprises d'insertion du comité de pilotage qui, par leur collaboration, montrent qu'ils croient aux bénéfices du projet. Il reste à voir si ces efforts contribueront à mailler cette intervention avec les communautés, à influencer sur les programmes de santé publique et à mieux faire connaître la tumultueuse aventure de jeunes qui deviennent pères sitôt une relation amorcée, pendant l'adolescence ou au sortir de celle-ci et que l'on a tendance à classer comme cas à très haut risque de *décrochage paternel*, étant donné leurs histoires de vie particulièrement difficiles. De la même façon, nous pouvons espérer que ce travail puisse rejoindre aussi les autres entreprises d'insertion sociale et professionnelle et multiplier ce soutien qui pourrait peut-être infléchir un tant soit peu la reproduction de l'exclusion, mais surtout, améliorer la santé et le bien-être des enfants et de leurs parents.

---

### Métiers de pères II

Le projet de recherche Métiers de pères nous a appris que, malgré un parcours personnel marqué par l'instabilité et les ruptures affectives, les jeunes hommes qui deviennent pères trouvent dans cet événement, l'occasion de se prendre en main et de se stabiliser sur les plans financier et affectif. Ils se sentent motivés à prendre leurs responsabilités envers leurs familles mais également envers eux-mêmes (Devault et autres, 2005; Devault et autres, 2008). Cependant, nous avons également constaté que les jeunes pères ne s'engagent pas tous avec la même intensité auprès de leurs enfants. Ce constat a donné lieu à une nouvelle typologie de l'engagement paternel. Métiers de pères II constitue le prolongement des travaux antérieurs de l'équipe (voir aussi le chapitre 3). L'objectif général de cette recherche est d'approfondir la connaissance que nous avons des jeunes pères en contexte de vulnérabilité afin d'alimenter les interventions de soutien à leur égard. Notre recherche comporte deux objectifs généraux et deux objectifs spécifiques : 1) décrire les caractéristiques de l'expérience paternelle de jeunes hommes en situation d'exclusion sociale et économique et 2) déterminer les dimensions des trajectoires de vie qui influent le plus sur l'engagement paternel. Plus spécifiquement, l'étude vise également à : 3) approfondir la compréhension que nous avons des mécanismes sous-jacents à la coparentalité, déterminant majeur de l'engagement des jeunes pères auprès de leurs enfants et 4) valider l'existence d'un « continuum de la paternité », c'est-à-dire

---

10. A. Devault et autres, *Les jeunes pères en contexte de vulnérabilité*, Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, 2006.



une classification des pères en fonction de leur degré d'engagement auprès de leurs enfants.

Comme dans la première étude, les participants à Métiers de pères II sont tous inscrits au programme d'une des trois entreprises d'insertion qui participent à l'étude. Puisque cette recherche vise à mieux comprendre les relations coparentales, nous rencontrerons des pères (n = 30) et des mères (n = 15), en couple ou non. Les participants sont âgés de 15 à 25 ans et ont, au moment de l'entrevue, au moins un enfant avec qui ils sont ou non en contact régulier. La collecte des données auprès des pères se fait à l'aide d'une entrevue sur l'expérience paternelle. Les informations relatives aux trajectoires de vie seront recueillies par des récits de vie visant à bien cerner les trajectoires individuelle, socioprofessionnelle et coparentale des pères. Nous mènerons, auprès des mères, une entrevue portant essentiellement sur les relations coparentales. L'analyse systématique et approfondie des entrevues menées auprès des parents servira à alimenter des interventions de soutien à l'engagement paternel dans le contexte des entreprises d'insertion fréquentées par des jeunes vivant en situation de vulnérabilité économique et sociale.

---

## LECTURES SUGGÉRÉES

- Allard, F., et L. Binet (2002), *Comment des pères en situation de pauvreté s'engagent-ils envers leur jeune enfant? Étude exploratoire qualitative*, Québec, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec.
- Lacharité, C. (2001), *Comprendre les pères de milieux défavorisés*, Actes du premier Symposium national sur la place et le rôle du père, «Présences de pères», Montréal, Direction de la santé publique de Montréal-Centre.
- Ouellet, F., M.-P. Milcent et A. Devault (2006), «Jeunes pères vulnérables: Trajectoires de vie et paternité», *Nouvelles pratiques sociales*, 18, p. 156-171.
- Quéniart, A. (2002), «La paternité sous observation: des changements, des résistances mais aussi des incertitudes», dans F. Descarries et C. Corbeil (dir.), *Espaces et temps de la maternité*, Montréal, Les Éditions du remue-ménage, p. 501-523.
- Rhoden, J.L., et B.E. Robinson (1997), «Teen dads, a generative fathering perspective versus the deficit myth», dans A.J. Hawkins et D.C. Dollahite (dir.), *Generative fathering: Beyond deficit perspectives*, Thousand Oaks, Sage, p. 105-117.

## « GRANDIR SAINEMENT AVEC UN PÈRE DÉTENU », UNE RECHERCHE-ACTION VISANT À SOUTENIR L'ENGAGEMENT PATERNEL À LA SUITE DE L'INCARCÉRATION

---

*Diane Dubeau, Martine Barrette et Denis Lafortune*

Les chapitres précédents témoignent des avancées importantes réalisées depuis les trente dernières années quant à notre compréhension de l'engagement des pères auprès de leurs enfants, de ses impacts positifs sur le développement de ces derniers et sur les stratégies à déployer pour encourager et soutenir cet engagement. Ces connaissances sont toutefois rapidement mises en question lorsqu'il s'agit de certains sous-groupes de pères marginalisés, principalement si les comportements qu'ils adoptent sont jugés incompatibles avec de bonnes habiletés parentales (p. ex. comportements antisociaux ou de violence, habitudes de consommation de drogue et d'alcool, etc.). Dans un tel contexte, comment les professionnels peuvent-ils soutenir l'engagement du père lorsque ce dernier manifeste des comportements considérés comme étant inadaptés sur le plan psychosocial?

Ce chapitre se centre sur un contexte spécifique de marginalisation soit celui de l'incarcération du père. Pour de nombreuses personnes, il est difficile de croire au bienfait de l'engagement paternel lorsque ce dernier a eu des démêlés avec la justice et qu'il est en prison. Plusieurs adoptent clairement la position qu'il serait préférable que ces pères n'entretiennent aucun lien avec leur enfant. Pourtant, même si le père n'est pas présent quotidiennement ou qu'il est emprisonné, il continue à exercer, de différentes façons et selon une intensité variable, une influence sur son enfant (Bouregba, 2002). La détention d'un parent représente un événement peu banal qui affecte inévitablement chacun des membres de la famille. Il est ainsi surprenant de constater qu'il existe, au Québec, peu de services

visant à soutenir les familles confrontées à l’incarcération d’un parent, plus particulièrement s’il s’agit du père. Afin de mieux documenter cette réalité et de proposer des avenues d’intervention pertinentes, le projet *Grandir sainement avec un père détenu*<sup>1</sup> a vu le jour à l’automne 2001.

Sans avoir la prétention de répondre aux nombreuses questions suscitées par la thématique de l’incarcération du père, le présent chapitre vise à apporter certains éléments de réponse à la lumière de la documentation existant dans ce domaine ainsi qu’en présentant les résultats issus du projet de recherche-action *Grandir sainement avec un père détenu*. En premier lieu, nous ferons état des principaux résultats extraits de la recension des études menées sur l’incarcération du père qui appuient la pertinence d’investir dans des modalités de soutien offertes aux familles confrontées à cette réalité difficile. Plus spécifiquement, nous aborderons les aspects relatifs à l’ampleur du phénomène et à sa complexité, à ses impacts sur les différents membres de la famille et aux services ou programmes actuellement disponibles pour les pères incarcérés et leur famille. La seconde partie du chapitre adopte une orientation plus pratique, en décrivant les volets d’intervention et de prévention du projet *Grandir sainement avec un père détenu*, implanté au Québec, dans plusieurs maisons de transition<sup>2</sup>.

## POURQUOI FAVORISER L’ENGAGEMENT DE PÈRES INCARCÉRÉS ?

L’incarcération pose de façon épineuse la question de l’engagement paternel puisqu’elle sous-tend à la fois des lacunes de cet engagement sur les plans quantitatif (absence sur une longue période) et qualitatif (présence de comportements inadéquats). Pourquoi et éventuellement comment, dans un tel contexte, soutenir et valoriser l’engagement paternel ?

Que nous dit la documentation portant sur les répercussions sur l’enfant de l’absence physique du père ? Plusieurs travaux démontrent que, de façon générale, la place et les compétences du père auprès de son enfant sont rarement remises en cause à la suite de l’éloignement en raison du travail (Richards, 1991). Des résultats similaires sont également observés

- 
1. Ce projet a été financé selon les années de sa réalisation par l’Agence de santé publique du Canada et la Stratégie nationale pour la prévention du crime du gouvernement du Canada, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique du Québec et les Fonds jeunesse Québec.
  2. La maison de transition est un organisme à but non lucratif qui offre des services et des programmes au moment de la remise en semi-liberté des individus incarcérés. Elle peut être un Centre correctionnel communautaire dirigé par le Service correctionnel du Canada ou un Centre résidentiel communautaire dirigé par une entreprise pour le compte du Service correctionnel contre rémunération pour services fournis.

chez la majorité des enfants ayant vécu un divorce ou une séparation parentale. Ces périodes de transition mettent en question surtout l'adaptabilité des différents membres de la famille à faire face à la situation et à trouver un nouvel équilibre. Selon Cyr et Caroben (2004), si plus des trois quarts des enfants n'éprouvent pas de difficultés particulières à la suite de la séparation ou du divorce de leurs parents, quelques-uns (20 % et 30 %) sont toutefois plus à risque de connaître des problèmes d'adaptation sociale, scolaire ou psychologique.

Qu'en est-il lorsque le père est incarcéré? Plusieurs remettent en question les bienfaits de la présence du père dans la vie de l'enfant dans de telles circonstances. Il ne s'agit pas ici uniquement d'une absence plus ou moins prolongée du père, mais bien des raisons de cette absence, de leurs répercussions sur l'ensemble des membres de la famille et de la capacité du père détenu à assumer adéquatement ses rôles et ses fonctions parentales (Lafortune et autres, 2004). Les risques d'identification de l'enfant aux comportements antisociaux du parent ainsi que ceux associés à la séparation et aux circonstances entourant l'incarcération sur l'apparition de problèmes d'adaptation des enfants figurent parmi les préoccupations les plus fréquemment soulevées par les professionnels intervenant auprès des familles. S'il est vrai que l'enfant peut être plus à risque d'éprouver des problèmes psychologiques, comportementaux et sociaux, il faut être prudent et ne pas conclure que la conduite criminelle du père compromet inévitablement la sécurité et le développement de l'enfant. Plusieurs caractéristiques, qui requièrent une analyse rigoureuse et approfondie, peuvent accentuer ou atténuer les difficultés manifestées par l'enfant. À ce titre, mentionnons les caractéristiques du père (son engagement avant la détention), celles des enfants (nombre d'enfants, leur âge et leur capacité d'adaptation), celles de la famille (la qualité de la relation entre les parents avant l'incarcération, la situation économique), la nature de la criminalité (victimisation de l'un des membres de la famille) et la durée de la sentence (Bouregba, 2002; Lafortune, Barrette et Brunelle, 2005).

Malgré ses activités criminelles et l'incarcération, le père n'est pas déchu de son autorité parentale pour autant. S'il est vrai que certains pères détenus perdent effectivement contact avec leurs enfants et délaissent leurs responsabilités parentales, d'autres souhaitent conserver des liens avec leurs enfants et assumer leur rôle de père. Les enfants, pour leur part, remettent rarement en cause le lien parental et plusieurs désirent maintenir leur relation: « Quand ton père rentre en prison, tu le vois moins souvent. Là c'est sûr que c'est dur quand tu dis que ton père est en prison. [...] »

Tsé, c'est mon père ! Pis ça changera rien là, qu'est-ce que j'ai envers lui à cause qu'il a fait ça... (Enfant d'un père incarcéré)<sup>3</sup>. » Ainsi, même s'il existe le souhait réciproque du maintien de la relation, dans la réalité, les pères détenus entretiennent des contacts limités avec leurs enfants. Plus spécifiquement, près du tiers des pères détenus ne voient plus leurs enfants dès le début de leur incarcération (Hairston, 1989). Prenant en compte que plusieurs pères incarcérés ne maintiennent pas toujours de liens conjugaux avec les mères de leurs enfants, les contacts père-enfant demeurent difficiles. Selon Hairston (1995), un cinquième des pères détenus ne recevrait pas la visite de leurs enfants à cause de l'opposition de la mère et de la persistance d'importants litiges conjugaux.

### **Ampleur du phénomène au Canada et au Québec**

La revue de la documentation démontre que peu d'études menées au Québec permettent de déterminer le nombre de pères détenus et d'enfants touchés par l'incarcération du père. Pourtant, au Canada, près de 31 600 personnes sont incarcérées chaque année dans les établissements de détention provinciaux et fédéraux (Beattie, 2005). Il importe ici de mentionner que toute sentence d'incarcération supérieure à deux ans est de juridiction fédérale (canadienne) alors que les sentences inférieures à deux ans sont de juridiction provinciale. En 2004, dans les institutions fédérales, 12 034 hommes et 379 femmes étaient incarcérés pour une sentence de deux ans ou plus (Service correctionnel du Canada, 2005). Parmi ces individus, on peut supposer qu'un bon nombre était un parent (père ou mère).

Afin de mieux cerner l'ampleur du phénomène de l'incarcération du père, la banque de données du Service correctionnel du Canada a été consultée. L'examen de ces données a toutefois permis de recueillir très peu d'informations concernant les familles de pères incarcérés. Bien que plusieurs renseignements sur la famille soient disponibles dans le système de gestion des détenus, il s'est révélé difficile de les extraire et de tracer un portrait exhaustif de la situation parce que ces renseignements se retrouvaient bien souvent dans différents rapports cliniques<sup>4</sup>. Cette difficulté laisse croire que peu d'attention a été portée jusqu'à

3. M. Barrette et autres (2002), Rapport de la phase I du projet «Grandir sainement avec un père détenu», Trois-Rivières, Rapport de la Maison Radisson Inc.

4. Les données fournies par le système de gestion des détenus sous-estimerait de façon importante le nombre d'hommes qui seraient pères puisque cette dénomination est extraite à partir du registre des visiteurs. Le code «enfant» est alloué uniquement à l'enfant qui vient seul (non accompagné de sa mère), ce qui est généralement observé pour des enfants plus âgés. Les enfants en bas âge qui accompagnent la mère sont répertoriés sous la catégorie «conjointe», ne permettant pas de savoir si le détenu est père ou non.

présent à l'analyse globale de la situation familiale des détenus fédéraux. À la suite de nos recommandations, des variables sur la famille ont toutefois été ajoutées dans le système de gestion des détenus. Cet ajout, espérons-le, permettra ultérieurement d'obtenir un meilleur portrait de ce phénomène.

Les banques de données des Centres jeunesse du Québec ont également été consultées afin de déterminer le nombre d'enfants ayant fait l'objet d'un signalement et qui étaient touchés par l'incarcération d'un parent. Ces banques ne comptabilisant pas de données sur l'incarcération parentale, il a été une fois de plus difficile d'estimer ce nombre. On a toutefois pu déterminer qu'une proportion de 13,4 % des enfants a un père ayant des activités criminelles connues ou soupçonnées. L'étude de Pauzé et de ses collaborateurs (2000), réalisée auprès de 850 jeunes pris en charge par les Centres jeunesse de Montréal, de Québec, de l'Estrie et de la Côte-Nord, révèle qu'entre 12,1 % et 32,1 % des enfants ont un parent qui aurait des activités criminelles connues ou soupçonnées. Les enfants de parents judiciairisés constituent donc une proportion non négligeable de cette clientèle.

Ces pourcentages, bien que fort utiles afin d'estimer l'ampleur du phénomène de l'incarcération, ne suffisent pas à saisir la complexité des expériences vécues par les familles de pères détenus et ainsi permettre de déterminer et de mettre en place les services requis afin de les soutenir. La documentation recensée au cours de la première année de réalisation du projet *Grandir sainement avec un père détenu* et les entrevues semi-dirigées effectuées auprès des différents acteurs impliqués (19 pères, 6 mères, 2 enfants<sup>5</sup> et 7 professionnels-intervenants) ont contribué à faire ressortir la diversité des besoins des différents membres de la famille selon les diverses étapes du processus judiciaire (Barrette et autres, 2002).

## **La complexité des expériences vécues par les familles de pères détenus**

La détention du père crée un déséquilibre au sein du système familial qui a inévitablement des répercussions sur chacun de ses membres. En général, trois grandes périodes de transition du processus judiciaire viennent perturber la vie des familles des pères détenus :

---

5. Le nombre peu élevé d'enfants rencontrés est en grande partie attribuable aux réticences des pères à fournir les coordonnées afin de rejoindre leurs enfants pour une entrevue. Cette attitude pourrait traduire le rôle protecteur du père tel qu'il est illustré dans les propos suivants: « Ils l'ont déjà eu pas facile avec mon emprisonnement. Je veux bien répondre à vos questions, mais j'aimerais mieux qu'on ne les interroge pas sur ça. C'est déjà difficile pour eux. » (Père incarcéré, Rapport de la phase I du projet, Barrette et autres, 2002).

- l'arrestation – incluant la détention préventive, la liberté sous cautionnement, le procès, l'imposition de la peine et l'admission en détention ;
- l'incarcération – incluant les contacts et les visites en établissement pénitentiaire ;
- la mise en liberté – incluant le séjour du père en centre de réinsertion sociale.

L'*arrestation* constitue l'une des premières périodes de transition créant un bouleversement au sein de la famille. Même s'il est plutôt rare que les autres membres de la famille, et plus particulièrement l'enfant, soient témoins de l'arrestation policière, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'un événement troublant, voire traumatisant pour l'ensemble de la famille. Que l'événement soit inattendu ou un prolongement des activités criminelles du père, les procédures entourant l'arrestation entraînent chez les différents membres de la famille peine, colère, déception, honte, culpabilité et inquiétudes. Elles produisent également un déséquilibre familial auquel se juxtaposent différentes difficultés : la médiatisation, la stigmatisation, le manque d'informations, la longueur des procédures judiciaires et les problèmes financiers. Suivant le choc de l'arrestation, les familles sont confrontées aux procédures judiciaires devant lesquelles elles se sentent généralement démunies en raison du manque de connaissances et d'informations. Elles ont également à transiger avec des procédures judiciaires qui s'échelonnent parfois sur une longue période et dont les coûts onéreux représentent une source de stress supplémentaire. Ces éléments ajoutent un poids non négligeable à la réorganisation de la famille. Pour ceux dont la qualité des relations familiales précédant l'incarcération était plutôt précaire en raison de problèmes conjugaux, les difficultés liées à l'arrestation et à la condamnation peuvent entraîner une rupture définitive des liens.

La séparation qui découle de l'*incarcération* perturbe l'organisation familiale et peut entraîner des répercussions personnelles (crainte de rupture ou rupture définitive, dépression ainsi que sentiments d'impuissance, de culpabilité, de solitude, d'ennui et de tristesse), économiques (baisse du revenu familial, difficultés à assumer les coûts du logement, de la nourriture ou autres) et sociales (stigmatisation) importantes. Selon Lanier (1995), l'incarcération affecte le père dans son rôle parental sur plusieurs aspects : juridique (difficultés à conserver ses droits parentaux), économique (plus grande dépendance économique), sociale (période de captivité, atmosphère inhospitalière du milieu carcéral), psychologique (faible estime de soi, angoisse, tristesse, inquiétudes) et relationnelle (séparation à la suite de la perte de liberté). Les pères détenus dont la qualité des liens familiaux était précaire ou qui ont été condamnés à une longue

sentence d'emprisonnement voient fréquemment leurs relations familiales s'effriter, voire se rompre, au fil du temps. Étant donné que plusieurs pères incarcérés ne maintiennent pas de liens conjugaux ou de relations particulières avec les mères de leurs enfants, les contacts père-enfant sont difficiles. Pour ceux engagés auprès de leurs enfants et qui désirent continuer à assumer leur paternité, la séparation due à l'incarcération constitue l'un des éléments les plus difficiles à vivre (Hairston, 1995). Parmi ceux-ci, plusieurs se sentent coupables d'avoir bouleversé la vie de la famille et de ne plus être présents pour assumer leurs responsabilités familiales et parentales. Quelques-uns ressentent de l'incertitude à l'égard de leur famille parce qu'ils craignent que les liens qui les unissaient ne se brisent.

Au-delà de l'intérêt des pères à maintenir les relations avec leur conjointe ou leurs enfants, de nombreuses études, dont celle de Lanier (1995), relèvent que la détérioration de la relation père-enfant peut diminuer l'adaptation du détenu en milieu correctionnel et réduire le succès de son intégration dans la communauté. Au contraire, de bonnes relations et la présence d'un soutien au sein de la famille peuvent être des facteurs importants à la réintégration en société et au succès de la libération (Wilczak et Markstrom, 1999; Wither et Healy, 2001). En fait, les hommes qui entretenaient de bonnes relations familiales pendant leur incarcération et qui assumaient leurs responsabilités parentales jusqu'à la fin de leur sentence avaient un taux moins élevé de récidive que ceux qui n'avaient pas de telles relations (Hairston, 1989; Wilczak et Markstrom, 1999).

Lorsque la triade familiale demeure intacte, la détention du père constitue une expérience bouleversante pour la mère des enfants. Plusieurs mères peuvent vivre des problèmes psychologiques tels le sentiment d'abandon ou des problèmes émotionnels et elles sont l'objet d'isolement, de réprobation voire de stigmatisation de la part de leur entourage. Ces mères sont également confrontées à plusieurs difficultés dont le manque de ressources financières, les problèmes de logement et l'obligation d'éduquer seules les enfants. Ces difficultés affectent inévitablement la disponibilité et la qualité de la relation mère-enfant, et ce, à un moment où les enfants ont tout particulièrement besoin d'une attention et d'un soutien accru. Lors d'une séparation ou d'une incarcération, l'appauvrissement socioéconomique découlant de la situation de monoparentalité de la mère, est souvent reconnu comme un facteur de risque important pour les enfants (St-Jacques, Drapeau et Cloutier, 2001). Ce facteur peut contribuer à augmenter la détresse psychologique du parent qui s'occupe de l'enfant et ainsi diminuer sa capacité à exercer son rôle parental ce qui crée un appauvrissement du système familial et de la situation de l'enfant.

L'incarcération représente aussi pour l'enfant une période fort éprouvante. La séparation et l'absence du père à cause de la détention sont souvent vécues comme une situation d'insécurité, de perte voire



d'abandon. Dans ces moments difficiles, plusieurs enfants peuvent souffrir du manque d'informations concernant les raisons de l'absence du père. C'est alors à la mère que revient la tâche complexe d'expliquer à l'enfant les motifs de l'absence du père. Dans le but de protéger leur enfant et de pallier à la honte, certaines mères dissimulent parfois la vérité à l'enfant. Cette forme de silence risque cependant d'entraîner des effets préjudiciables plus importants chez l'enfant en raison de la confusion et de l'anxiété qu'elle peut causer (Le Camus, 2002; Withers, 2001). Chez certains enfants, l'emprisonnement du père peut entraîner également des problèmes psychologiques, comportementaux et sociaux tels que : l'anxiété, le repli sur soi, une faible estime de soi, des difficultés scolaires et un manque de discipline. Les enfants peuvent même adopter des comportements antisociaux, avoir des contacts avec des bandes délinquantes et s'impliquer dans des activités criminelles (Simmons, 2000). Selon Adalist-Estrin (1994), les enfants dont le parent est incarcéré seraient de cinq à six fois plus à risque que leurs pairs d'adopter un comportement criminel et d'être incarcérés à leur tour.

S'il est vrai que l'incarcération du parent représente un facteur de risque important (Le Camus, 2002), tous les enfants de pères détenus ne connaissent pas nécessairement des troubles d'adaptation. Ces enfants sont cependant fragilisés par leur situation. Qu'est-ce qui fait en sorte que certains enfants réagissent mieux que d'autres à cette épreuve ? Plusieurs facteurs augmentent la probabilité d'apparition de ces problèmes alors que d'autres modèrent l'effet des événements de vie négatifs et jouent donc un rôle important dans la prévention des problèmes d'adaptation de l'enfant. Parmi les facteurs de résilience, on note les caractéristiques individuelles de l'enfant. Parke et Clarke-Stewart (2002) relèvent en effet que les enfants ayant un tempérament facile, une bonne estime personnelle ainsi que de bonnes aptitudes intellectuelles et d'autonomie composeraient plus facilement avec les situations difficiles de la vie. On remarque également que les enfants tendent à s'adapter plus facilement lorsqu'ils reçoivent un bon soutien de leur entourage. La présence du soutien positif de l'entourage et, plus particulièrement de la mère, peut aider l'enfant à s'ajuster aux difficultés familiale, sociale et économique découlant de l'incarcération. Ces auteurs mentionnent de plus que le soutien de l'environnement extérieur (groupe de pairs, milieu scolaire, etc.) constitue un facteur de résilience important pour les enfants de pères détenus.

Par ailleurs, la bonne qualité de la relation parent-enfant ainsi que des contacts réguliers sont considérés comme des éléments positifs pour aider l'enfant à faire face à la détention de son parent (Parke et Clarke-Stewart, 2002). Malheureusement, les difficultés dynamiques (ex. : interdiction de contacts en raison de la mauvaise relation avec la mère ou

des craintes de la mère quant aux réactions de l'enfant à la suite de la visite) et statiques (ex. : les heures de visites peu flexibles du pénitencier, le caractère froid des visites, les salles de visites inadéquates, les coûts des appels téléphoniques et des déplacements) représentent des obstacles importants pouvant entacher la relation père-enfant et réduire le nombre de contacts au cours de l'emprisonnement (Lafortune et autres, 2004).

Lorsque les différents membres de la famille sont parvenus à maintenir les liens et à traverser la période de l'incarcération, ils doivent composer avec une autre période d'adaptation importante soit, la *mise en liberté* du père dans la collectivité et sa réintégration familiale. Compte tenu du fait que plusieurs mois, voire des années, se sont écoulés, les différents membres de la famille doivent une fois de plus s'acclimater à leur nouvelle situation, ce qui nécessite bien souvent une redéfinition des relations et des rôles de chacun. Cette réunification se traduit pour certaines mères par une réorganisation des habitudes de vie qu'elles avaient établies pendant l'incarcération du père et par une remise en question de leur relation conjugale (ex. : peur de perdre l'autonomie nouvellement acquise, conflits au sujet de l'éducation des enfants mettant en péril le couple). Les enfants, pour leur part, vivent souvent un sentiment d'insécurité associé à la crainte d'être séparé à nouveau de leur père. Certains ont de la difficulté à composer avec le séjour de leur père en centre de réinsertion sociale en raison de leur incompréhension des nombreuses règles de fonctionnement (ex. : horaires restreints, « couvre-feux », etc.). Pour les pères, la libération est ponctuée de nombreux défis : la recherche d'emploi, le développement d'un réseau de pairs, la participation à différents programmes adaptés à leur problématique et l'importance de recréer des liens avec sa famille et ses enfants. Cette réunification familiale ne se produit toutefois pas toujours sans heurt et demande aux pères plusieurs ajustements. Certains pères diront même se sentir comme un « étranger » dans leur propre famille. D'autres soulignent ne pas avoir réalisé les changements de leurs enfants durant l'incarcération et prennent conscience du manque d'informations au sujet de leur évolution et de leur développement (Barrette et autres, 2002).

La documentation recensée et les témoignages des personnes rencontrées en entrevue démontrent bien l'importance accordée aux diverses étapes du processus judiciaire et des répercussions cumulatives associées pour les différents membres de la famille. Ces résultats incitent à mieux cerner les programmes et les services qui sont offerts aux familles durant ces étapes de transition. La section suivante présente brièvement le soutien actuellement fourni à ces familles.

## Les services offerts aux pères détenus et à leur famille

La communauté scientifique et les milieux de l'intervention reconnaissent de plus en plus le risque associé à la criminalité des parents sur l'inadaptation psychosociale de l'enfant, ce qu'ils qualifient de transmission intergénérationnelle de la criminalité (Gregory, 2004). Les professionnels sont toutefois confrontés au manque d'information pour intervenir auprès des pères et de leur famille ainsi qu'à la quasi-absence de programmes offrant des services à cet égard. Chez nos voisins américains, une place importante a été accordée aux pères détenus et aux enfants. Plusieurs programmes ont effectivement été mis en place. Ces programmes visent principalement à améliorer les connaissances des détenus sur le rôle parental et le développement de l'enfant (le savoir), les liens affectifs entre le parent et l'enfant (le savoir être) ainsi que les compétences parentales du père (le savoir-faire). Les activités privilégiées par ces programmes sont les cours d'éducation parentale, les groupes de soutien, les unités de visites familiales, les services de transport et d'hébergement, la préparation à la vie active, le soutien au moment de la remise en liberté de même que les services d'extension à la collectivité.

Plusieurs études concernant ces programmes démontrent les effets bénéfiques sur les détenus et leurs familles (Harrison, 1997; Wilczak et Markstrom, 1999). L'étude de Wilczak et Markstrom (1999) rapporte que les pères détenus ayant participé à ces programmes avaient augmenté leurs connaissances à l'égard du rôle parental. D'autres études mentionnent également que ces programmes favorisent la réintégration des pères détenus dans leur famille ainsi que dans la collectivité et réduisent les risques de récidive des détenus (Carlson et Cervera, 1991).

Au Québec, rares sont les services ou les programmes répondant aux besoins spécifiques de cette clientèle. En effet, les politiques correctionnelles actuelles semblent peu tenir compte du fait que le détenu puisse avoir des enfants. La plupart des services recensés sont majoritairement fournis par les services d'aumôneries dans le milieu carcéral ou offerts par des organismes des milieux communautaires tels que le Regroupement canadien d'aide aux familles de détenus et de détenues, Relais famille, Continuité famille auprès des détenues, l'Armée du Salut et la Société Élizabeth Fry. D'ailleurs, plusieurs pères détenus rapportent qu'ils voudraient en savoir plus sur le développement des enfants et comment être un bon parent. Ils désirent suivre des cours sur le rôle parental et recevoir du matériel éducatif qui les aideraient à mieux comprendre les besoins de leurs enfants et à gérer plus adéquatement leurs responsabilités parentales. Ils formulent également le besoin de contacts familiaux plus fréquents. L'accessibilité accrue à des unités de visites familiales, à des groupes de soutien familial, à des programmes familiaux et à des sessions d'information impliquant le

détenu et sa famille ont tous été considérés comme des services qu'ils apprécieraient (Hairston, 1989; Kazura, 2001; Mendez, 2000). Ces résultats mettent surtout l'accent sur les besoins exprimés par les pères détenus. Pourtant, il est essentiel de dépasser cette centration afin de considérer les besoins et les bénéfices de tels programmes pour les enfants eux-mêmes (ex.: Souhaitent-ils maintenir des relations avec leur père? Ce maintien favorise-t-il une meilleure adaptation sociale de l'enfant? Ultimement, ce maintien des relations, familiale et conjugale, contribue-t-il à des impacts positifs sur l'ensemble des membres de la famille?

Force est de constater que, au Québec, tout comme il en est dans l'ensemble du Canada, peu de programmes ou de services sont offerts afin de maintenir et de soutenir les liens familiaux à la suite de l'incarcération du père. Les mandats bien souvent distincts entre les institutions ou les organismes qui travaillent avec les différents membres de la famille favorisent peu de partenariats permettant d'agir de façon concertée en considérant les intérêts à la fois des pères et ceux de leurs enfants. De plus, rares sont les programmes ou les services offerts durant les périodes du processus judiciaire que sont l'arrestation et la remise en liberté. Le projet *Grandir sainement avec un père détenu* est intéressant puisqu'il permet de pallier certaines de ces lacunes. Issu de préoccupations directement liées aux milieux d'intervention des maisons de transition<sup>6</sup>, le projet visait à développer un volet lié à la parentalité comme levier de réinsertion sociale pour les pères en semi-liberté. À ce volet, s'ajoutait un intérêt à explorer les avenues possibles d'action afin de prévenir les difficultés d'adaptation sociale vécues par les enfants confrontés à la réalité de l'incarcération du père.

## RECHERCHE-ACTION « GRANDIR SAINEMENT AVEC UN PÈRE DÉTENU »

Depuis 2001, le projet *Grandir sainement avec un père détenu*, s'intéresse à la question de l'incarcération du père<sup>7</sup>. Tel que démontré par la

- 
6. Nous remercions Claudette Lamontagne (directrice de la Maison Radisson inc. au début du projet) ainsi que Johanne Vallée (directrice de Association des services de réadaptation sociale du Québec, ASRSQ) qui sont à l'origine du projet grâce aux réflexions amorcées lors d'un congrès en justice pénale sur les difficultés éprouvées par les enfants confrontés à l'incarcération parentale. Des remerciements sont également exprimés à Daniel Bellemare, directeur actuel de la Maison Radisson inc. pour son engagement soutenu tout au long du projet. En tout dernier lieu, nous tenons à préciser que le projet est le fruit d'un partenariat établi entre les milieux communautaires et universitaires.
  7. Plusieurs chercheurs ont participé à la réalisation de ce projet. Nous remercions Jacques Baillargeon, Natacha Brunelle, André Plante et Chantal Plourde de l'Université du Québec à Trois-Rivières ainsi que Denis Lafortune de l'Université de Montréal pour leur contribution. J'ai agi à titre d'évaluatrice externe de ce projet qui a été intégré à la programmation

recension des écrits portant sur les impacts de l’incarcération ainsi que les témoignages des familles, cet intérêt émerge de trois principaux constats : 1) la reconnaissance du risque associé à la criminalité des parents sur l’inadaptation psychosociale de l’enfant (transmission intergénérationnelle de la criminalité) ; 2) le manque d’information pour intervenir auprès des familles touchées par l’incarcération d’un parent et 3) la quasi-absence au Québec de programmes destinés à cette clientèle. Dans le cadre du projet, plusieurs actions concrètes ont été réalisées pour mieux documenter cette problématique afin d’élaborer des outils d’intervention adaptés aux besoins spécifiques des pères détenus et de leur enfant. Ces actions sont structurées autour de deux axes principaux soit l’intervention et la prévention. Le premier axe est centré sur les pères et vise à améliorer les compétences parentales des pères détenus (intervention). Le second porte plus spécifiquement sur l’enfant et a pour but de prévenir les problèmes d’adaptation chez les enfants dont le père est ou a été incarcéré (prévention).

### **Le programme d’intervention Père-enfant<sup>8</sup>**

Le programme d’intervention Père-enfant s’adresse aux pères détenus séjournant en maison de transition et a pour but de maintenir et de renforcer la relation père-enfant. Au moyen d’exposés théoriques, de mises en situation, d’exercices pratiques et d’échanges de groupe, le programme poursuit les trois objectifs spécifiques suivants : 1) améliorer les connaissances (savoir) des pères afin de favoriser une meilleure compréhension de leur rôle de père, de mieux connaître le développement des enfants et des adolescents ainsi que les fonctions qu’ils remplissent auprès d’eux ; 2) favoriser leurs compétences parentales (savoir-faire) en leur permettant d’échanger avec d’autres pères sur leur expérience de parent et d’acquérir des trucs simples afin de faciliter leurs interactions avec leurs enfants et leurs adolescents et 3) développer, maintenir ou augmenter la qualité des liens affectifs (savoir-être) entre le père et les différents membres de la famille par une prise de conscience de leurs héritages familial et social, des impacts de ces derniers sur la qualité des relations familiales et parentales ainsi que des difficultés éprouvées depuis leur incarcération.

Le programme Père-enfant est offert aux pères détenus vivant en maison de transition ainsi qu’à leurs enfants. Plus particulièrement, le programme vise les pères qui purgent une sentence fédérale ou provinciale

---

du GRAVE-ARDEC et de ProsPère en 2003 prenant en compte les objectifs poursuivis et l’intérêt accordé à la question paternelle.

8. M. Barrette, M.-P. Milcent, D. Dubeau et S. Côté (2005), *Programme d’intervention «Père-enfant» (guide du formateur)*, Trois-Rivières, Maison Radisson inc.

qui désirent maintenir et renforcer les liens avec leurs enfants. Il s'adresse à la fois aux pères biologiques et aux pères substituts (par exemple, beau-père ou figure paternelle significative). Tout en étant centré sur les pères détenus et leurs enfants, le programme n'en considère pas moins les autres membres de la famille dont la mère des enfants et la conjointe du père. Dans le cadre du programme, une approche de complémentarité avec les services ou les ressources déjà disponibles dans la collectivité est favorisée, et ce, afin d'éviter le dédoublement des services ou d'interférer dans le processus de suivi de certaines familles.

Le programme est composé de trois types d'activités: 1) les rencontres individuelles; 2) les ateliers et 3) les activités père-enfant. C'est au moyen de ces activités que le programme Père-enfant veut renforcer les liens père-enfant et augmenter les connaissances ainsi que les compétences parentales des pères détenus, tout en favorisant une réflexion sur le mieux-être des différents acteurs concernés (père, mère et enfant).

Des *rencontres individuelles* avant le programme sont prévues afin de recruter les participants. Ces rencontres permettent d'expliquer les objectifs du programme et le contenu des ateliers à l'intention des participants. Elles servent également à vérifier le respect des critères d'inclusion et d'exclusion<sup>9</sup> des participants au programme ainsi qu'à cibler les besoins des pères et de leurs enfants. Elles représentent une bonne occasion d'évaluer la situation familiale des pères. Certains participants peuvent bénéficier également de rencontres individuelles durant le programme afin de partager les expériences personnelles qu'ils ne voudraient pas exposer à tout le groupe ou pour obtenir des renseignements supplémentaires concernant certains aspects spécifiques de leur vie familiale.

Le programme est composé d'*ateliers*<sup>10</sup> offerts en groupe qui favorisent la réflexion sur différentes facettes de l'expérience paternelle. Il comprend huit (8) ateliers principaux et deux (2) ateliers facultatifs où la conjointe est invitée à participer (voir le tableau 1).

---

9. Les critères d'inclusion sont: 1) être un père, un beau-père ou une figure paternelle significative purgeant une sentence fédérale ou provinciale et séjournant en maison de transition; 2) désirer maintenir, renforcer et entretenir des liens significatifs avec ses enfants et désirer entreprendre une démarche en ce sens. L'incarcération pour un crime intrafamilial (violence ou meurtre) exclut la participation au programme. De plus, pour les activités mettant en présence les enfants et leur père, le programme exclut les pères ayant une interdiction judiciaire de fréquenter leurs enfants.

10. Les ateliers ont été élaborés initialement par les chercheurs associés au projet en s'inspirant de documents ou de formations disponibles qui ont été adaptés de manière à mieux considérer les thématiques de la paternité ou de l'incarcération parentale.

TABLEAU 1

## Ateliers du programme d'intervention Père-enfant

Ateliers	Contenus
<b>Ateliers obligatoires</b>	
1. Héritages familial et social <sup>1</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rôles du père à travers le temps</li> <li>• Distinctions entre les rôles maternel et paternel</li> </ul>
2. La paternité, un métier pour la vie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rôles et fonctions du père</li> <li>• Engagement paternel et impacts sur l'enfant</li> </ul>
3. Les enfants : petits trésors, petits démons ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Défis du développement               <ul style="list-style-type: none"> <li>– Petite enfance</li> <li>– Période d'âge préscolaire</li> </ul> </li> <li>• Différences individuelles</li> </ul>
4. Les enfants : des petits adultes ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Défis du développement               <ul style="list-style-type: none"> <li>– Âge scolaire</li> <li>– Adolescence</li> </ul> </li> </ul>
5. Quelques conseils pratiques pour les jeunes enfants	Difficultés fréquentes éprouvées au cours de ces périodes du développement et suggestions pour composer avec ces situations
6. Quelques conseils pratiques pour les enfants d'âge scolaire et les adolescents	Favoriser des interactions positives et harmonieuses entre le père et l'enfant ou l'adolescent
7. Impacts de la séparation et de l'incarcération	Réflexion sur les impacts de la séparation et de l'incarcération sur les différents membres de la famille
8. Facteurs influençant les problèmes d'adaptation des enfants	Facteurs pouvant influencer les problèmes d'adaptation de leurs enfants et le risque de transmission intergénérationnelle de la délinquance
<b>Ateliers facultatifs (la conjointe est invitée à participer à ces ateliers)</b>	
9. L'alliance entre les parents : un atout pour l'enfant	Coparentalité : enjeux et défis. Conseils pratiques afin d'améliorer la communication
10. La communication dans le couple	Communication conjugale et habiletés de résolution de conflit

1. Atelier provenant de la formation *Pères en mouvement, pratiques en changement* (voir chapitre 13).

Les ateliers ont été élaborés afin de favoriser le partage des connaissances et des expériences réciproques de vie parentale. Les animateurs créent un climat propice pour faciliter les échanges entre les participants ainsi que l'expression des sentiments des pères. De façon générale, le programme vise à mieux comprendre certains phénomènes par de brefs

exposés fondés sur des écrits scientifiques, des recherches cliniques et des expériences concrètes. Chaque contenu est préalablement introduit par un exercice concret (ex. : jeux de rôles) ou de réflexion (ex. : questions de discussion). Un guide du participant est fourni à chaque père. Ce guide décrit de façon sommaire le déroulement proposé pour l'atelier ainsi que différents exercices. Une brève synthèse des contenus abordés est également jointe. Le guide est un outil personnel qui permet de noter les réflexions et les réponses aux différents exercices pratiques. Des lectures complémentaires sont précisées ainsi qu'un bottin des ressources disponibles (organismes et sites Internet pertinents).

Finalement, le programme inclut des *activités*. Selon plusieurs intervenants interrogés dans le cadre de l'enquête canadienne *Sur le terrain des pères*, la mise en place d'activités récréatives, culturelles, sportives ou autres contribue au maintien des liens père-enfant. Pour ces intervenants, il s'agit d'une stratégie gagnante auprès des pères (Bolté, Devault, Gaudet et St-Denis, 2002). Dans le cadre du programme, nous espérons que ces activités permettent : 1) d'établir un lien de confiance entre le père ayant été incarcéré et ses enfants ; 2) d'effectuer un rapprochement progressif du père dans la vie de ses enfants ; 3) d'amener le père à partager des moments agréables avec ses enfants et les membres de sa famille ; 4) de favoriser l'exercice des responsabilités parentales dans un environnement supervisé et 5) de renforcer la confiance du père détenu dans l'exercice de ses responsabilités par l'entremise d'interventions de groupe ou individuelles.

### **Le programme de prévention : guide de pratique pour les intervenants**

Contrairement au programme d'intervention Père-enfant, le volet centré sur l'« enfant » a suscité plusieurs résistances de la part des professionnels travaillant avec les enfants. Les principaux éléments mentionnés lors des séminaires que nous avons réalisés auprès de différents groupes de professionnels concernent le manque de renseignements à l'égard des pères incarcérés et de l'environnement carcéral ainsi que le doute quant au bienfait de favoriser le renforcement des liens père-enfant dans un tel contexte. De nombreux questionnements portent également sur les avenues possibles d'intervention. Certains intervenants s'interrogent sur la pertinence des modalités d'intervention individuelle ou de groupe afin d'éviter de stigmatiser les enfants. À la suite des discussions suscitées par les séminaires, il est apparu plus stratégique, en premier lieu, d'effectuer un travail d'information et de sensibilisation des responsables et des intervenants des organismes jeunesse (Centres jeunesse, milieux scolaires, Maisons de la famille, etc.). Les besoins d'information exprimés par ces



professionnels nous ont, en second lieu, incités à élaborer des outils visant à faciliter le transfert des connaissances et à les soutenir dans leur intervention auprès des jeunes vivant l’incarcération de leur parent.

Le guide de formation pratique élaboré (Lafortune et autres, 2005) se veut un outil de prévention visant à fournir aux intervenants l’information requise afin de les aider à répondre aux besoins spécifiques des jeunes dont le parent est incarcéré tout en les soutenant dans leur intervention. Le guide de pratique poursuit les objectifs suivants : a) mieux faire connaître la réalité du milieu carcéral ; b) acquérir une compréhension systémique/écologique du phénomène de l’incarcération d’un parent et de ses effets sur les différents membres de la famille et c) soutenir et, si cela est possible, améliorer les pratiques des intervenants jeunesse, au nom du meilleur intérêt de l’enfant.

Ce guide s’adresse aux intervenants qui travaillent avec des jeunes vivant l’incarcération d’un parent (les distinctions spécifiques selon le genre sont précisées). Par l’entremise de ces professionnels, nous souhaitons faire en sorte que ces jeunes reçoivent le soutien qui leur est nécessaire afin d’éviter que des problèmes d’adaptation apparaissent et que le cycle intergénérationnel de la criminalité se reproduise.

Le guide de pratique est composé de trois sections principales (voir tableau 2). La première section regroupe quatre chapitres. Le premier chapitre présente quelques statistiques et informations essentielles à la compréhension des répercussions de la détention d’un parent sur la famille. Un portrait de l’ampleur du phénomène de l’incarcération y est d’abord tracé. On y trouve, par exemple, la proportion de parents masculins et féminins détenus dans les établissements carcéraux de même que la proportion de jeunes des Centres jeunesse dont un membre de la famille a des activités criminelles connues ou soupçonnées. Le deuxième chapitre brosse un tableau des différentes situations auxquelles les parents et, surtout, les enfants peuvent être confrontés à chacune des étapes du processus judiciaire (l’arrestation, l’attente du procès, la condamnation et l’incarcération, le retour anticipé du parent à la maison ainsi que la libération conditionnelle et le retour en société). Le troisième chapitre aborde les réactions psychologiques (symptômes régressifs, angoisse d’abandon, troubles d’adaptation et du comportement, etc.) et les expériences subjectives des enfants à la suite de l’incarcération du parent (solitude, difficultés scolaires et problèmes de comportement, pression sociale, honte, isolement, etc.). Cette section se termine par les questions juridiques soulevées par la situation de l’incarcération parentale.

TABLEAU 2

**Un guide de pratique en dix points  
à l'intention des intervenants jeunesse**

Points	Description
<b>Section A:</b>	
<b>Quelques informations essentielles à la compréhension du phénomène</b>	
1	L'ampleur du phénomène
2	Les différentes étapes du processus d'incarcération
3	Les réactions psychologiques et l'expérience subjective des jeunes
4	Les questions juridiques soulevées par la situation
<b>Section B: Quelques balises pour guider l'évaluation</b>	
5	Les dimensions à considérer dans l'évaluation du jeune et de sa famille 5.1 Caractéristiques du délit de l'arrestation et de la sentence 5.2 Caractéristiques du jeune 5.3 Caractéristiques du milieu familial 5.4 Caractéristiques de la relation du parent détenu avec son enfant
<b>Section C: Quelques balises pour guider les interventions</b>	
6	L'intervention en fonction des étapes du processus d'incarcération : l'arrestation, la détention préventive et la liberté sous cautionnement
7	La détention proprement dite
8	La remise en liberté / la réinsertion sociale
9	Dans le meilleur intérêt de qui? De l'enfant ou du parent incarcéré?
10	Les programmes spécialisés

La deuxième section du guide de pratique se consacre à certains paramètres pouvant étayer l'analyse d'un cas particulier. Des balises visant à guider cette analyse par les intervenants auprès des jeunes y sont précisées. Elles s'appuient sur le constat que les conséquences associées à la séparation parent-enfant doivent être interprétées dans des perspectives développementales et systémiques et non pas en fonction d'un processus linéaire obéissant à une simple relation de cause à effet. Ces balises ont pour but d'éviter les généralisations et de constituer une manière de mieux comprendre les circonstances de la détention, la place que prend le parent dans la vie de l'enfant et les perspectives d'avenir de cette relation (MacLeod, 1986; Richards, 1991). On y propose d'analyser chaque cas (enfant/adolescent) de manière singulière, de concevoir les interventions en termes différentiels<sup>11</sup> et de reconsidérer de façon régulière l'évolution

11. L'intervention préconisée peut ainsi être distincte d'un individu à l'autre selon les résultats obtenus aux différents paramètres analysés.

de la situation. Concrètement, cette section offre quatre différents paramètres à considérer au moment de l'analyse : 1) les caractéristiques du délit, de l'arrestation et de la sentence (implication de l'enfant dans l'infraction, types de délit, médiatisation, etc.) ; 2) les caractéristiques du jeune (expériences de perte et de séparation passées, genre, traits de personnalité, etc.) ; 3) les caractéristiques du milieu familial (origines ethniques, précarité des conditions de vie, etc.) et 4) les caractéristiques de la relation du parent détenu avec son enfant<sup>12</sup>.

La troisième et dernière section du guide aborde et met en contexte les décisions qui doivent habituellement être prises au moment de l'incarcération d'un parent. Plus précisément, cette section présente des pistes de solution permettant de guider les interventions des professionnels en fonction des étapes du processus d'incarcération soit : 1) l'arrestation ; 2) l'attente du procès ; 3) l'incarcération proprement dite ; 4) l'attente de la libération et 5) la mise en liberté. On y trouve, par exemple, les informations à transmettre aux enfants, les raisons soutenant le maintien ou non des liens durant l'incarcération, les différents types de visite, les contingences institutionnelles balisant les visites et autres. Cette section se termine par une liste d'interventions à envisager et par une brève présentation des programmes spécialisés pour les familles touchées par l'incarcération d'un parent.

## **TRANSFERT DES CONNAISSANCES ET APPROPRIATION DES PROGRAMMES**

Différentes actions ont été mises en place afin de favoriser le transfert des connaissances et l'appropriation des outils d'intervention et de prévention dans les milieux. Ces actions permettaient également une diffusion à plus grande échelle dans les organismes québécois ciblés. Pour le volet « père », tout comme pour le volet « enfant », l'un des premiers médiums de transfert des connaissances a été d'investir des efforts dans la rédaction et la publication d'articles dans des revues professionnelles et scientifiques. Les communications orales ont également été effectuées dans des colloques afin de promouvoir le projet auprès des professionnels des organismes carcéraux et de jeunesse. Afin d'informer et de sensibiliser une plus vaste population à la question de l'incarcération parentale, quatre outils de diffusion ont de plus été élaborés : 1) un cédérom regroupant les principaux

---

12. Douze dimensions sont utilisées pour évaluer la relation parent-enfant. L'instrument est inspiré de « Entrevue parentale pour l'Axe 5 de la classification multiaxiale de l'Organisation Mondiale de la Santé » de Poustka (1987), traduction française de Lafortune et Laurier (2003). Chaque dimension est évaluée selon une échelle de type Likert à trois points de cotation.

documents rédigés dans le cadre du projet *Grandir sainement avec un père détenu*; 2) une section spécifique du projet sur le site Internet de la Maison Radisson inc. ; 3) un feuillet d'information et 4) une tasse promotionnelle où apparaît l'emblème du projet et l'adresse du site Internet de la Maison Radisson inc. ([www.mradisson.ca](http://www.mradisson.ca)).

## **Stratégies pour favoriser l'appropriation du programme Père-enfant**

Pour le programme d'intervention Père-enfant, la mise en place de séminaires et de formations figure parmi les activités les plus importantes de diffusion. Ces rencontres avaient pour but de favoriser l'implantation et une plus grande appropriation du programme dans les maisons de transition. Ainsi, en janvier 2004, un séminaire touchant un auditoire élargi a été offert aux intervenants qui y travaillent avec des pères détenus. Ce séminaire visait à présenter aux professionnels des milieux carcéraux et communautaires le contenu du programme et à partager les résultats de la première expérimentation du programme d'intervention Père-enfant. Une place importante était également accordée à la discussion des différentes modalités qui permettent, selon les besoins exprimés par les intervenants et leur clientèle, d'intégrer le programme dans les activités de leur milieu.

À la suite de ce séminaire, des formations plus approfondies ont été données dans les maisons de transition. Pour faciliter l'appropriation du programme, différents outils et ressources ont été mis à la disposition des intervenants. Entre autres, un dépliant et des outils d'implantation ont été élaborés. Le dépliant avait pour but d'aider les professionnels à présenter le programme Père-enfant alors que l'outil d'implantation permettait aux membres du projet de cibler les informations pertinentes à l'implantation du programme et de colliger les renseignements essentiels à son évaluation (fiche de participation de l'organisme, sélection et évaluation des participants, plan d'action des maisons de transition, fiche de suivi, etc.). Des guides du formateur et du participant ont également été rédigés afin de transmettre plus facilement le contenu des ateliers. Une copie de ces guides a été distribuée aux professionnels lors de formation en vue de faciliter l'animation à venir du programme. Pour chacun des ateliers du programme, les intervenants retrouvaient le matériel nécessaire à l'animation soit: un sommaire du déroulement de l'atelier, des suggestions d'animation pour chacun des exercices, des fiches présentant les principaux thèmes à aborder dans les exercices ainsi que des transparents résumant les principaux points touchés au cours de l'atelier. Les animateurs pouvaient également compléter leur préparation en se référant aux textes suggérés au début de chaque atelier ainsi qu'en consultant la liste de textes

inclus dans la bibliographie. Il était également conseillé aux animateurs d'adapter le contenu des ateliers en fonction des ressources de leur organisme, des intérêts des participants et de leur propre style d'animation. Par ailleurs, une personne a été engagée pour s'occuper spécifiquement de l'implantation et de l'actualisation du programme dans les organismes. Cette personne avait pour principale tâche d'offrir un soutien aux intervenants et d'effectuer un suivi régulier. Cette stratégie comporte de nombreux avantages. D'une part, ce soutien permettait aux professionnels d'implanter le programme selon les ressources humaines et financières de leur organisme, favorisant ainsi une certaine flexibilité. D'autre part, il permettait aux intervenants de bénéficier du soutien d'une personne-ressource s'ils avaient des questionnements ou s'ils éprouvaient des difficultés spécifiques. Grâce à cette personne, il était aussi possible de colliger au fur et à mesure les données requises pour l'évaluation du programme.

Au total, sept (7) séminaires itinérants et formations ont été offerts à trente-quatre professionnels (34) provenant de seize organismes (16) du milieu carcéral (Maisons de transition et Service correctionnel du Canada). Ces rencontres ont permis d'implanter le programme dans six (6) maisons de transition ou centres résidentiels communautaires du Québec<sup>13</sup>. Par ailleurs, plus de quarante-quatre personnes (44) ont accepté de participer au programme Père-enfant. Sur ces quarante-quatre individus, trente-sept étaient des pères, six des hommes sans enfant et une mère. Au total, dix-huit personnes (onze pères, six hommes et une mère) ont bénéficié de la majorité des ateliers du programme et vingt-six individus ont quitté sans les avoir achevés. De manière générale, les programmes offerts en communauté et sur une base volontaire aux personnes judiciarisées souffrent de plus grands taux d'abandon que ceux offerts en établissements. À ce jour, dans le programme Père-enfant, 40 % des participants ont bénéficié de la totalité des ateliers, tandis que 60 % ont quitté le programme sans les avoir achevés. Ces nombreux abandons s'expliquent principalement par le départ fréquent des résidents du centre avant que ne soient écoulées les dix semaines prévues au programme. Ainsi, le 60 % d'abandons prématurés se distribue de cette façon : 25 % des participants ont été réincarcérés (à la suite d'un bris de condition ou d'une récidive), 16 % n'ont complété que quelques ateliers à la suite du départ de l'intervenante responsable de l'animation, 12 % se sont désistés en raison de conflits avec

---

13. Nous remercions les intervenants des organismes Centre résidentiel communautaire (CRC) Arc-en-soi, CHC La Relève, CRC Amos, Maison le Joins-Toi, Maison Radisson inc., Réhabilitation de Beauce inc. pour avoir si généreusement donné de leur temps afin de nous guider dans les différentes étapes de réalisation et d'implantation du programme d'intervention Père-enfant.

leur horaire de travail ou d'une remise en liberté totale, tandis que 7% ont invoqué une perte d'intérêt ou une difficulté à tolérer l'attitude d'autres participants. Une proportion élevée de pères « décrocheurs » entretenait des liens familiaux moins significatifs. Ces derniers espéraient, grâce au programme, pouvoir renouer avec leurs enfants. Or, il a été difficile de les aider dans un tel rapprochement (c'est-à-dire rupture de liens depuis plusieurs années, interdiction juridique de fréquenter leurs enfants ou enfants placés en institution) et cela n'a probablement pas favorisé leur assiduité au programme. Il faudrait développer éventuellement des interventions tentant de mieux aider ces « pères distants », à l'aide, par exemple, de stratégies de partenariats plus étroits avec d'autres organismes juridiques et sociaux.

Bref, il n'est pas toujours facile, dans un organisme communautaire, de recruter suffisamment de participants pour amorcer une intervention de groupe et la soutenir pendant dix semaines. Les résultats de l'évaluation d'implantation du projet réalisée par l'entremise de 15 entrevues semi-structurées et du cahier de suivi des intervenants (Barrette et Côté, 2005) a permis d'identifier les principaux facteurs ayant favorisé l'actualisation du programme dans les maisons de transition et l'assiduité des participants : 1) la disponibilité des ressources humaines et financières de l'organisme ; 2) l'intérêt des intervenants à l'égard de la problématique de l'incarcération des parents ; 3) l'intérêt des intervenants à offrir des services à cette clientèle ; 4) la perception positive des professionnels et des participants à l'égard du programme d'intervention Père-enfant et 5) la motivation des participants à entreprendre et à poursuivre une démarche en ce sens. À l'inverse, cinq facteurs ne facilitant pas le maintien des participants au programme ont pu être ciblés : 1) la durée trop courte du séjour de la clientèle de certaines maisons de transition ; 2) la mobilité de la clientèle ; 3) la mobilité des intervenants ; 4) la saturation thérapeutique de certains participants (c'est-à-dire la multiplication des programmes et des stratégies d'intervention) et 5) la période d'implantation (par exemple, la période estivale ou la période des fêtes représente un moment plus difficile pour les détenus parce qu'ils n'ont pas toujours la possibilité de visiter leur famille).

## **Stratégies pour favoriser l'appropriation du guide de pratique**

L'une des premières stratégies pour diffuser le guide de pratique dans les organismes jeunesse a été de créer des liens avec l'Association des centres jeunesse du Québec (ACJQ). Nous avons estimé que l'ACJQ constituait l'une des meilleures portes d'entrée afin de diffuser le guide de pratique dans les centres jeunesse du Québec. Par l'intermédiaire de l'ACJQ, il était non seulement possible de rejoindre un grand nombre de

responsables et d'intervenants des centres jeunesse, mais aussi de promouvoir le guide de pratique dans plusieurs régions administratives du Québec. Ainsi, une première présentation a eu lieu à la table des directeurs de l'ACJQ. D'une durée de 90 minutes, cette rencontre avait pour but de présenter le guide de pratique et de créer des liens avec les responsables des centres jeunesse.

Les rencontres et les communications orales avec des professionnels travaillant avec des jeunes comptent également parmi les activités de promotion du guide de pratique les plus importantes. Ces rencontres se déroulaient en deux parties principales. En premier lieu, une brève présentation des objectifs et des activités réalisées dans le cadre du projet était faite. En second lieu, les différentes sections du guide de pratique étaient étudiées. Les personnes conviées à participer aux rencontres étaient par la suite invitées à partager leur expertise clinique et à jeter un regard critique sur le guide de pratique. Ces rencontres ont permis de rejoindre plus d'une centaine de responsables et d'intervenants provenant de plus d'une dizaine d'organismes jeunesse du Québec.

Dans le but d'obtenir une plus grande connaissance de la situation des familles dont le père est incarcéré et de poursuivre le processus d'évaluation et de validation du guide de pratique, des démarches ont été effectuées auprès des responsables de la recherche des Centres jeunesse de la Montérégie afin de pouvoir inscrire le projet à la programmation scientifique de leur organisme<sup>14</sup>. Pour ce faire, une rencontre avec huit répondants du secteur de la recherche du Centre jeunesse a été réalisée afin de présenter le guide de pratique et sélectionner les intervenants intéressés pour l'entrevue d'évaluation.

Les rencontres effectuées auprès des intervenants des Centres jeunesse de la Montérégie ont permis de réitérer le constat qu'il est difficile d'estimer le nombre d'enfants touchés par l'incarcération d'un parent dans les organismes jeunesse. Peu de données sont disponibles au sujet des activités délictueuses des parents. Ce ne sont donc pas tous les intervenants qui ont à composer avec des jeunes confrontés à l'incarcération parentale. Puisque nous avons sélectionné les individus en fonction de leur expérience de travail avec ces jeunes, il a été possible de constater que les professionnels de certains secteurs sont davantage amenés à intervenir auprès d'eux (évaluation, milieux de garde fermés ou ouverts, etc.). Bien évidemment, les expériences de chacun de ces professionnels sont

---

14. La programmation scientifique (volet recherche) des Centres jeunesse est considérée comme un complément essentiel au volet clinique lié à l'intervention auprès d'enfants signalés à la Protection de la jeunesse. L'inscription d'un projet à cette programmation est un atout indéniable favorisant la diffusion élargie de programmes ou permettant l'accès à la collecte de données auprès de nombreux participants.

distinctes. Si certains interviennent de manière plus directe avec les parents en effectuant des visites parent-enfant en prison, par exemple, d'autres, pour leur part, auront des contacts plutôt irréguliers avec ces derniers ou n'auront aucun lien.

S'il ne fait pas de doute qu'il importe d'offrir des services et d'intervenir auprès de ces enfants, il ne convient pas de le faire dans toutes les circonstances. Les intervenants croient en effet qu'il n'est pas toujours favorable de maintenir les liens lorsqu'il s'agit de violence familiale, de délinquance sexuelle, etc. Plusieurs autres résistances ont également été soulevées par les personnes rencontrées. Ces résistances concernent principalement le manque d'informations à l'égard du parent incarcéré et de l'environnement carcéral ainsi que le bienfait de favoriser le renforcement des liens parent-enfant dans un tel contexte. Malgré ces résistances, les intervenants sont généralement d'accord pour dire qu'il importe de maintenir des liens (contacts téléphoniques, lettres, visites ou autres) si la relation entretenue entre le parent et l'enfant est significative.

Au cours des entretiens, il a également été possible de constater que plusieurs éléments abordés dans le guide de pratique faisaient partie des préoccupations des intervenants. Quelques-unes de ces préoccupations concernent plus spécifiquement les questions du maintien (ou non) des liens, des informations à transmettre (ou non) au jeune ainsi que des contingences associées au milieu carcéral. À ce sujet, soulignons que le guide de pratique leur apparaît être un outil fort intéressant pour répondre à ces préoccupations. Ils estiment que le guide constitue un outil de référence intéressant pour soutenir la pratique des intervenants psychosociaux et des éducateurs. À leur avis, ce document offre des repères utiles pour intervenir auprès des jeunes confrontés à l'incarcération parentale.

## CONCLUSION

Une retombée importante du projet *Grandir sainement avec un père détenu* est sûrement celle d'avoir permis d'obtenir une meilleure connaissance de la réalité des familles touchées par l'incarcération du père. Les entrevues réalisées avec les principaux acteurs concernés ainsi que la revue de la littérature effectuée nous confortent quant à la pertinence d'apporter un soutien aux familles confrontées à l'incarcération de l'un des parents. Quant à la question « Doit-on ou non favoriser l'engagement des pères détenus? », les données colligées incitent à une analyse approfondie qui prend en compte plusieurs paramètres de cette thématique. Le projet a surtout permis de préciser ces paramètres ainsi que l'identification d'outils pertinents pour procéder à cette analyse.



Sur le plan de l'information et de la sensibilisation, la publication d'articles dans des revues professionnelles et scientifiques ainsi que la présentation du projet dans des colloques se sont avérées de bonnes stratégies afin de rejoindre un auditoire élargi de professionnels en région et ailleurs dans la province. Au regard de la mobilisation des collectivités et du partenariat, les séminaires offerts, l'atelier de discussion et les formations disponibles ainsi que les différentes rencontres réalisées tout au long du projet auprès des professionnels des maisons de transition et des organismes jeunesse ont permis de sensibiliser et de créer des partenariats, par des contacts directs, avec plus d'une trentaine d'organismes concernés par la problématique des pères détenus et de leurs enfants. L'implantation du programme d'intervention Père-enfant, dans plusieurs maisons de transition du Québec dont les caractéristiques organisationnelles étaient parfois distinctes (nature obligatoire ou volontaire du programme, dispensation du programme dans sa totalité ou en partie, base individuelle ou de groupe, etc.) a également contribué à démontrer la souplesse et la flexibilité du projet. Ce qui était en soi, une qualité recherchée quant au programme d'intervention.

En ce qui a trait au guide de formation pratique, les rencontres effectuées avec des professionnels travaillant avec des jeunes en ont favorisé la diffusion. Ces rencontres ont permis de rejoindre plus d'une centaine de professionnels provenant de plus d'une dizaine d'organismes jeunesse du Québec. Les résistances exprimées par les professionnels travaillant avec les enfants témoignent des enjeux réels liés à cette problématique pour laquelle de nombreux questionnements demeurent quant aux avenues possibles d'intervention. Le projet aura surtout permis d'amorcer un processus de réflexion et de sensibilisation des différentes personnes concernées sur les effets de l'incarcération du père sur l'enfant.

Une appropriation de la thématique et des différents outils élaborés par les divers organismes nécessite un certain temps. Les efforts déployés depuis les trois dernières années ont permis de créer un terreau fertile à l'intervention auprès d'une clientèle peu touchée jusqu'à ce jour. Les résultats de l'évaluation démontrent une satisfaction à la fois des participants et des intervenants concernés qui nous encouragent à maintenir et à peaufiner les programmes implantés afin de s'assurer de leur pérennité.

Au terme de ce projet, nous espérons la poursuite du processus d'appropriation des programmes d'intervention et de prévention par les professionnels des maisons de transition et des organismes travaillant avec les enfants. On ne peut que souhaiter que les programmes découlant de ce projet deviennent permanents et se développent à travers le Québec. Nous sommes toutefois conscients du fait que chacune des périodes du processus judiciaire confronte la famille à des enjeux spécifiques qui nécessitent des interventions différenciées. L'absence de services offerts

à la famille à certaines périodes (par exemple au moment de l'arrestation) et le manque de continuité des services constituent des lacunes importantes. En considérant que le présent projet cible une seule période d'intervention (la libération), nous prévoyons à plus long terme élaborer et offrir des services qui toucheraient l'ensemble des périodes du processus judiciaire.

## LECTURES SUGGÉRÉES

- Bouregba, A. (dir.) (2002), *Les liens familiaux à l'épreuve du pénal*, Ramonville-Saint-Agne, Érès.
- Gregory, N. (2004), « Crime and the family: like grandfather, like father, like son? », *The British Journal of Forensic Practice*, 6 (4), p. 32-36.
- Hairston, C.-F. (1995), « Father in prison », dans K. Gabel et D. Johnston (dir.), *Children of Incarcerated Parents*, New York, Lexington Books, p. 31-40.
- Lafortune, D., M.-P. Milcent, M. Barrette, N. Brunelle, D. Dubeau, D. Bellemare, C. Plourde et J.-F. Cusson (2004), « L'expérience des familles aux prises avec l'incarcération du père », dans M.-C. St-Jacques, D. Turcotte, S. Drapeau et R. Cloutier (dir.), *Séparation, monoparentalité et recomposition familiale, bilan d'une réalité complexe et pistes d'action*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 217-243.
- Le Camus, J. (2002), *Rester parents malgré la détention : les relais enfants-parents et le maintien des liens familiaux*, Toulouse, Érès.



## QUELQUES RÉFLEXIONS AU SUJET DE L'IMPACT DU PROCESSUS MIGRATOIRE SUR LA PATERNITÉ

*Dominic Bizot et Gilles Forget*

Au Québec, l'époque actuelle est caractérisée par le déclin démographique, le vieillissement de la population et la retraite des *baby-boomers*, ce qui soulève plusieurs défis. Dans ces conditions, pour se maintenir sur la voie de la prospérité, le Québec a fait de l'immigration une priorité. Surtout motivée par des raisons économiques dans les années 1970, on voit croître, depuis lors, le nombre d'immigrants et de réfugiés venant au pays sous des prétextes humanitaires et familiaux. Comme Sylvie Fortin et Josiane Le Gall (2007a) l'énoncent dans un numéro récent de la revue *Enfances, Familles, Générations*: « Les personnes nées à l'extérieur du Canada constituent une part importante et croissante de la population québécoise. » De plus en plus souvent, ils proviennent de pays émergents ou en développement, de l'Asie, de l'Amérique latine, de l'Afrique et de l'Europe de l'Est. « Cette transformation du visage de l'immigration [...] amplifie la diversité et rend l'écart entre les codes plus marquant vu [les] référents religieux et culturels non occidentaux<sup>1</sup> [des nouveaux venus]. » (Bérubé, 2004, p. 8) Le fait que les immigrants se déplacent aussi en plus grand nombre et multiplient les va-et-vient entre la société d'accueil et leur pays d'origine renforce le maintien d'attaches culturelles diversifiées (Glick Schiller et autres; Faist, Morawska, Portes et autres; cités par Fortin et Le Gall, 2007b). Cette inscription simultanée dans plusieurs lieux, facilitée

1. Fortin et Le Gall (2007a) précisent que, nous les citons: « [...] au cours des dernières années (1991-2001), la présence musulmane a plus que doublé d'effectifs, passant de 45 000 à 108 620 au Québec et de 41 000 à 100 185 à Montréal. La confession musulmane est ainsi devenue la seconde religion en importance au Québec, après le catholicisme. » (« Néonatalité et constitution des savoirs en contexte migratoire: familles et services de santé. Enjeux théoriques, perspectives anthropologiques », *Enfances, Familles, Générations, Familles immigrantes récentes et relations intergénérationnelles*, n° 6, automne 2007).

par les moyens de communication modernes, accentue possiblement un peu plus encore l'écart dont parle Bérubé.

Durant la première moitié de la décennie 2000, on constate une augmentation continue du nombre d'immigrants. Malgré une légère baisse en 2005, le taux de migration internationale se maintient toutefois à un niveau élevé<sup>2</sup>. En 2006, le Québec a reçu 44 686 immigrants internationaux (gouvernement du Québec, 2006<sup>3</sup>) soit une augmentation de 3,2 % par rapport à l'année précédente (43 312). Les immigrants représentent maintenant un habitant sur 10 au Québec, mais un sur cinq à Montréal<sup>4</sup>. Les hommes et les femmes immigreront en nombre sensiblement égal<sup>5</sup>. Les familles immigrées, mixtes ou formées de résidents non permanents représentent près de 17 % des familles québécoises qui ont des enfants. Plus de 20 % des familles formées d'immigrants ou de résidents non permanents comptent trois enfants ou plus comparativement à 13,8 % des familles de la société d'accueil. Enfin, lorsqu'elles sont formées d'un couple avec enfants, celles-là vivent beaucoup moins souvent en union libre que les Québécois d'origine (9 % comparativement à 32,3 %) (gouvernement du Québec, 2005, p. 12).

En 2001, on dénombre qu'à Montréal une famille avec enfants sur deux (48,9 %) est une famille issue de l'immigration récente, totalement ou en partie. Les couples en union libre avec enfants y représentent la plus faible proportion d'union de ce type au Québec. « Cette situation surprenante pourrait s'expliquer par la forte concentration de personnes de divers groupes ethniques et confessions religieuses, pour lesquelles importe davantage l'institution du mariage. » (gouvernement du Québec, 2005, p. 13) Aussi, la place et le rôle du père à Montréal<sup>6</sup> sont de plus en plus influencés par les pères immigrants. Non seulement ils apportent avec eux une façon d'envisager leur propre rôle de père, mais ils sont également confrontés aux attentes de la société d'accueil.

Si les chercheurs de *ProSPère* se sont intéressés aux jeunes pères et aux pères détenus par l'entremise de la recherche-action, ils ont traité de la réalité des pères immigrants et réfugiés au moyen d'un atelier de forma-

- 
2. Au Canada, le recensement de 2001 révèle que 18,4 % des Canadiens sont nés dans un autre pays et que de 200 000 à 250 000 personnes immigreront annuellement.
  3. *Bulletin statistique trimestriel sur l'immigration permanente au Québec*, Direction de la recherche et de l'analyse prospective, 4<sup>e</sup> trimestre 2006.
  4. « Dans la même proportion, les immigrants représentent maintenant un Canadien sur cinq. C'est un des plus hauts taux du monde riche. » (F. Berger, « Le Canada, troisième choix des immigrants », *La Presse*, 3 avril 2007)
  5. Toutefois, en 2006, on dénombre un peu plus de femmes immigrantes que d'hommes (source: *Bulletin statistique trimestriel sur l'immigration permanente au Québec*, 4<sup>e</sup> trimestre 2006).
  6. L'Île de Montréal est la principale région d'immigration au Québec.

tion portant sur les processus migratoires et la paternité. Ce dernier s'intègre à la formation *Pères en mouvement, pratiques en changement*. Celle-ci a été conçue et mise en œuvre à partir de 2000 au Québec par deux membres de l'équipe puis diffusée dans d'autres provinces canadiennes. Depuis 2004, elle est déployée également sur le territoire français (voir le chapitre 13 pour une présentation détaillée de la formation). Dans le présent chapitre, nous revenons tout d'abord brièvement sur le contexte dans lequel ce projet d'atelier sur les processus migratoires et la paternité a vu le jour. Dans un deuxième temps, nous exposons les résultats de la recension des écrits préalable à cette réalisation et insistons sur ce que nous avons retenu pour le transfert des connaissances à l'issue de cette première étape. Pour suivre, nous présentons les contenus de l'atelier et finissons par discuter quelques éléments qui, selon nous, restent encore à explorer afin de mieux répondre aux attentes des intervenants impliqués auprès des familles immigrantes et réfugiées, d'une part, et de contribuer plus adéquatement à l'adaptation de celles-ci –, et des pères en particulier – d'autre part.

## CONTEXTE

La Direction de la santé publique de Montréal proposait en 2002 son programme régional de santé publique dans lequel sont maintes fois mentionnées l'importance des communautés culturelles de Montréal et la nécessité de leur rendre accessibles les programmes de santé et de services sociaux. De son côté, dans son journal de l'hiver 2004, *Centraide du Grand Montréal*<sup>7</sup> faisait le point sur sa stratégie pour favoriser l'émergence de conditions favorables à une meilleure offre de services destinée aux pères dans les organismes de la métropole montréalaise. Étant donné sa logique propre d'appui au développement communautaire, cette action de l'organisation autonome se traduit notamment par le soutien à l'expérimentation et à l'innovation devant assurer le renforcement de l'engagement parental des pères d'où qu'ils viennent. Dans ce contexte, l'occasion de pousser la réflexion sur le thème de l'immigration et de la paternité s'est offerte aux membres de l'équipe *ProSPère* lors du déploiement de la formation *Pères en mouvement, pratiques en changement* dans la région de Montréal<sup>8</sup>. Effectivement, la Fondation de la Visite, fiduciaire du projet, *Centraide du Grand Montréal* et la Direction de la santé publique

- 
7. *Centraide* est une organisation autonome dont la mission consiste à recueillir des dons auprès de la population du Grand Montréal en organisant des campagnes annuelles de souscription. Son but est de «promouvoir l'entraide, l'engagement social et la prise en charge, comme autant de moyens efficaces d'améliorer la qualité de vie de notre collectivité et de ses membres les plus vulnérables» (Extrait du site de l'organisation, page consultée le 21 octobre 2007). *Centraide du Grand Montréal* finance des organismes communautaires.
  8. Cette initiative était appuyée par *Centraide du Grand Montréal*.

de Montréal se sont mobilisés pour expérimenter un projet innovant qui réponde aux attentes des intervenants, et par voie de conséquence satisfasse les besoins des pères immigrants et réfugiés. Les trois partenaires ont mis sur pied un atelier d'une journée portant sur les processus migratoires et la paternité.

## **PÈRES EN MOUVEMENT, PRATIQUES EN CHANGEMENT DANS LE CONTEXTE DE L'IMMIGRATION**

La formation Pères en mouvement, pratiques en changement permet la sensibilisation des professionnels des services sanitaires et sociaux ainsi que celle des intervenants communautaires de différents milieux aux enjeux reliés à la promotion et au soutien de l'engagement paternel. Initialement, elle comprenait quatre ateliers qui se déroulaient sur deux jours. Aujourd'hui, au Québec, elle se décline dans sa version initiale, mais elle est aussi offerte en trois journées (cinq ateliers). De plus, sa formule évolutive et intégrative a permis son déploiement hors Québec. Celui-ci s'effectue de façon originale en fonction des besoins spécifiques déterminés dans les contextes locaux.

## **L'ORIGINALITÉ DE LA DÉMARCHE DE PROSPÈRE**

L'intérêt de la contribution de ProsPère à la compréhension du phénomène de la paternité dans le contexte de l'immigration provient de son originalité au regard de trois points principaux. Tout d'abord, dans le cadre de la formation, les chercheurs et formateurs de l'équipe ont transféré des connaissances acquises à la fois par ProsPère et par d'autres groupes de recherche. Ensuite, ils l'ont fait en réponse aux attentes des professionnels rencontrés sur le terrain à l'occasion du déploiement de Pères en mouvement, pratiques en changement, partout au Québec. Enfin, l'originalité de ProsPère réside aussi dans son positionnement par rapport au thème de la paternité en contexte migratoire. Après avoir recensé la littérature relative à ce sujet, les membres de l'équipe ont choisi de prendre position en mettant l'accent sur le *processus migratoire* et ses impacts sur les pères plutôt que sur les spécificités culturelles des « modèles » de paternité en fonction des communautés d'origine des hommes.

## **UNE FORMATION QUI DÉCOULE DE BESOINS MAINTES FOIS EXPRIMÉS**

Tout au long des formations données au Québec, les formateurs ont recueilli les besoins des participants à propos de la promotion de l'engagement paternel. Plusieurs intervenants ont manifesté le souhait de voir

traiter par les formateurs la thématique de l'impact de l'immigration sur le rôle et la place du père dans la société québécoise. Cette motivation résidait principalement dans la nécessité de mieux comprendre la réalité vécue par ces hommes afin d'intervenir plus adéquatement auprès d'eux. Non seulement, comme l'ensemble des autres pères, ces derniers fréquentent moins les services que les mères, mais de plus, ils vivent leur paternité dans des conditions et des contextes souvent très différents de ceux que connaissent les « Québécois de souche ». À l'occasion de la formation, quelques intervenants témoignaient d'ailleurs que ces pères immigrants leur rappelaient : « les pères québécois d'il y a cinquante ans ! » (propos de participants recueillis lors d'une session). Ils ajoutaient qu'une telle représentation pouvait influencer négativement sur leur intervention dans la mesure où ils voyaient ces hommes comme un peu « dépassés par les événements » et « rétrogrades » par rapport aux normes de la société québécoise contemporaine. D'une certaine manière, les intervenants qui mentionnaient ce point avaient du mal à ne pas porter de jugement de valeur sur ces pères assimilés à des hommes d'un autre temps.

Par ailleurs, les acteurs communautaires qui possèdent une longue expérience de l'intervention de soutien aux familles en milieu pluriethnique à Montréal confirmaient l'importance pour leurs intervenants d'être mieux outillés, non seulement afin de rejoindre les pères, mais aussi, plus généralement, dans l'approche auprès de différentes communautés culturelles.

Comme nous l'avons écrit plus haut, pour élaborer cet atelier, le premier travail a consisté à effectuer une recension des écrits scientifiques qui portaient sur les pères immigrants et réfugiés. Précisons que le corpus de textes répertoriés lors de cette collecte demeure assez sommaire. En pratique, le temps et le budget alloués à la réalisation de cette opération étaient sans commune mesure avec les moyens qu'aurait nécessités une recherche approfondie. Indéniablement, une recension plus systématique des écrits scientifiques liés à notre sujet aurait fait apparaître des données supplémentaires. Néanmoins, après cet examen rapide et en complément des informations fournies par la Direction de la santé publique de Montréal, nous avons dégagé une vision globale de la problématique qui nous a permis de concevoir l'atelier Processus migratoires et paternité.

## RÉSULTATS DE LA RECENSION DES ÉCRITS

Le phénomène de l'immigration a une ampleur particulière au Québec. Comme nous l'avons déjà écrit plus haut, depuis longtemps cette province a fait le choix de l'immigration. Ce phénomène marque la société depuis plusieurs générations. L'arrivée massive continue d'immigrants a des répercussions non seulement démographiques et économiques, mais



aussi culturelles. Le plus souvent, ces hommes et ces femmes sont socialisés suivant des préceptes qui se situent aux antipodes des valeurs préconisées par la société québécoise contemporaine. Quotidiennement, leur présence en nombre croissant sur le territoire interpelle fortement l'ensemble de la population de la société d'accueil. Or, le phénomène est encore assez peu exploré. Fortin et Le Gall (2007b) rappellent que : « [...] si le lien familial est un thème essentiel qui a émergé dans les dernières décennies au sein de la recherche sociale, les réalités familiales des immigrants dans leur diversité restent peu connues ». Au regard de la paternité, de fait, si les hommes et les pères à tout venant font l'objet d'études de plus en plus fréquentes depuis une trentaine d'années, *a contrario*, comme le souligne Hernandez (2002) : « La question de l'homme immigrant demeure entière. » Dans ce contexte, celle du père immigrant l'est tout autant (Battaglioni, Gravel, Poulin, Fournier et Brodeur, 2002; Shimoni, Clark et Este, 2000).

Pour procéder à la recension, notre grille d'analyse comprenait trois grandes catégories : les modèles culturels de la paternité en référence aux sociétés d'origine, l'impact de la migration sur la paternité et les stratégies d'intervention auprès des pères migrants. Par ailleurs, nous étions attentifs aux programmes de formation à destination des intervenants auprès des clientèles masculines concernées par la paternité prenant en compte cette dimension particulière<sup>9</sup>.

## LES MODÈLES CULTURELS DE LA PATERNITÉ

Portant un regard sur la situation des pères immigrants et réfugiés, certains chercheurs ont choisi de décrire plus en profondeur la situation de ces hommes au regard de leur appartenance à un groupe ethnique particulier.

La quasi-totalité des écrits recensés est produite en langue anglaise, aux États-Unis et en Australie principalement. Cette littérature évoque les modèles de la paternité en référence aux sociétés d'origine (Brunod et Cook-Darzens, 2002; Lamb, 1987; McAdoo, 1988; Mirandé, 1988; Toth et Xiaohe, 1999) et les compare au modèle en vigueur dans le pays d'accueil (c'est-à-dire en Amérique du Nord : Hofferth, 2003; Mirandé, 1988; Toth et Xiaohe, 1999). Ainsi, les pères afro-américains, hispaniques et américains sont les sujets de nombreuses études aux États-Unis. Nous avons trouvé deux références portant sur la dimension de l'engagement paternel dans une perspective interculturelle (Roopnarine, 2002; Townsend, 2002a). D'autres auteurs s'attardent aussi à la description des modèles

---

9. Aucun écrit relatif à cette dimension de l'intervention n'a été recensé.

traditionnels de paternité dont l'existence est effective dans différentes régions du monde. Pêle-mêle<sup>10</sup>, les pères des sociétés d'Asie du Sud-Est (Assanand, Richardson et Waxler-Morrison, 1990), d'Iran (Behjati, 1990), des Caraïbes (Glasgow et Adaskin, 1990), de Chine (Lai et Yue, 1990), d'Amérique du Sud (Gleave et Mânes, 1990), du Japon (Ohabe, Takahashi et Richardson, 1990), ou encore d'Inde (Jain et Belsky, 1997, cités par Battaglini et autres, 2002; Suppal et Roopnarine, 1999) y sont présentés dans leurs spécificités culturelles<sup>11</sup>. Généralement, ces auteurs mettent l'accent sur les caractéristiques de chef de famille, pourvoyeur, protecteur et autoritaire. Ils soulignent également que les rôles sexués tenus par les hommes et les femmes y sont distribués selon un ordre traditionnellement patriarcal, même si certaines sociétés sont organisées selon un système de parenté matrilineaire (matriarcat). Cependant, ces études révèlent que les familles sont aussi en transformation dans ces pays et qu'il convient de ne pas les figer dans une représentation « déterministe ». En effet, comme le soulignent Fortin et Le Gall (2007b), « [la] pluralité de points de repère, tout comme la mondialisation des échanges, favorise une mobilité de la culture et des symboles ».

Au Canada, on s'est aussi penché sur l'influence des différents modèles culturels au regard de l'exercice de la paternité chez les hommes en situation d'immigration. Par exemple, Steinberg et ses collaborateurs (Steinberg, Kruckman et Steinberg, 2000) ont réalisé une étude transnationale des familles canadiennes et japonaises, ces dernières résidant au Canada et au Japon. Les perceptions des pères canadiens et japonais y sont examinées et comparées à différents moments qualifiés de critiques par les auteures: la grossesse, l'accouchement, les premiers temps de la vie et la période post-partum. Les résultats de cette recherche suggèrent que les pères canadiens sont plus engagés au cours des périodes prénatale, périnatale et post-natale que les pères japonais.

Tout en reconnaissant que la paternité, et la valeur qu'on lui accorde, varient beaucoup selon les contextes culturels et au sein même de ceux-ci, et aussi qu'il est utile d'obtenir une compréhension intime des cultures spécifiques et des individus avec qui nous allons travailler, très vite un point de vue se dégage de nos premières investigations. Nous craignons qu'à trop vouloir considérer la spécificité de l'engagement paternel des hommes immigrants et réfugiés dans leurs sociétés d'origine, on voit poindre le « risque de dérapage sur des biais culturels » (Battaglini et autres, 2002). En pratique, dans les années 1970, il était courant d'aborder les problèmes

---

10. Les auteurs qui figurent dans cette liste sont cités par Clarke, Shimoni et Este (2000).

11. Concernant ces différents modèles de paternité, voir les chapitres de Cabrera et autres (2000); Roopnarine, 2002; Shwalb, Nakawaza, Yamamoto et Huyn, dans le volume de Lamb (2004).

reliés à l'intervention en milieu d'immigration en se centrant sur l'autre, l'étranger, le migrant, en acquérant essentiellement nos connaissances dans la perspective de sa culture d'origine et de son processus d'adaptation à la société d'accueil. Ce type de savoirs est vite apparu insuffisant, car ces connaissances demeuraient foncièrement « folkloriques » et risquaient d'entraîner une stigmatisation de l'immigrant. Du moins, leur utilisation de façon univoque expose au risque de faire des déductions mécaniques à partir de modèles culturels dits « originels » (Fortin et Le Gall, 2007a). À propos des risques reliés à l'établissement des typologies de familles immigrantes, Vatz-Laaroussi déclare quant à elle :

[les] recherches portant plus spécifiquement sur le fonctionnement et les modes de vie des familles immigrantes sont, elles aussi, porteuses de ces biais liés au réductionnisme d'une part, à la généralisation d'autre part. Dans ces études, c'est le culturalisme qui représente, à mon avis, le principal écueil. Ainsi, elles sont nombreuses à envisager les familles immigrantes sous un angle ethnique ou culturel unique, celui de leur société d'origine. (Vatz-Laaroussi, 2001, p. 67-68)

Pour approfondir notre connaissance de cette problématique, nous choisissons par conséquent de poursuivre notre recension à travers le prisme du processus migratoire et de ses impacts sur les trajectoires des pères dans la société d'accueil. Ce point de vue prend le contre-pied de l'orientation culturaliste qui tend à « standardiser » et à « ethniciser » les modes de vie familiaux. Elle met l'accent, au contraire, sur les dynamiques familiales dans une perspective systémique d'adaptation à la société d'accueil en tenant compte des trajectoires et des stratégies des familles dans leur grande diversité. Cette approche caractérise la démarche de ProsPère et lui confère une bonne part de son originalité.

## L'impact de l'immigration

L'impact de l'immigration sur les pères a reçu peu d'attention de la part des chercheurs (Roer-Strier, Strier, Este, Shimoni et Clark, 2005) et les éléments d'information sur ce sujet sont peu nombreux. Dans la plupart des écrits, celui-ci est envisagé principalement à partir du point de vue des épouses, des mères et des enfants; les paroles des hommes sont peu présentes dans ces analyses. Comme le stipulent des chercheurs de FIRA (Father Involvement Research Alliance)<sup>12</sup>, alliance de recherche cana-

---

12. L'alliance de recherche pour l'engagement paternel (FIRA) est un consortium composé de chercheurs de 7 universités canadiennes et de leurs partenaires communautaires qui ont comme objectif de promouvoir l'engagement paternel et de documenter plus en profondeur l'expérience paternelle dans différents contextes (pères séparés, pères de nouveaux-nés, pères gais, pères immigrants, jeunes pères, pères dont un enfant présente des besoins particuliers, pères autochtones). Pour plus de détails, voir [en ligne] : [www.fira.uoguelph.ca](http://www.fira.uoguelph.ca).

dienne à laquelle est associé *ProsPère* : « La recherche spécifique sur les points de vue et les expériences des pères immigrants est limitée. » (Lero, Ashbourne et Whitehead, 2006, p. 55) Au Québec, il apparaît que les travaux de Battaglini et de ses collègues (2002), de Dyke et Saucier (2000) ainsi que les contributions d'Hernandez (2003a, b) et de Loïselle et Hernandez (2004) constituent dans ce domaine les principales sources disponibles en langue française<sup>13</sup>. Les travaux des premiers chercheurs mentionnés portent sur les regards des mères immigrantes sur l'implication paternelle. Il s'agit d'une étude exploratoire menée à Montréal avec 91 femmes provenant de 39 pays différents (Battaglini et autres, 2002). Ces auteurs rapportent que les changements entraînés par l'immigration amènent les pères immigrants à refaçonner leurs rapports familiaux. Cette étude indique que les trajectoires migratoires incitent les hommes à ajuster leurs comportements et leurs rôles. Ces stratégies à l'égard du système familial s'ajoutent à celles qui sont induites plus largement par le processus d'acculturation (nouvelle culture, nouvel emploi, nouveau réseau social, etc.). Les auteurs de cette étude concluent que l'adaptation dont il est question ici peut favoriser l'émergence de nouvelles normes par rapport à ce qui existait dans le pays d'origine. Ils soulignent que ce processus peut avoir des effets aussi bien positifs que pervers. Dyke et Saucier (2000) comparent quant à eux les pères provenant de cultures haïtienne, vietnamienne et québécoise. Selon ces chercheurs, il s'avère important de bien distinguer les difficultés qui relèvent de leur adaptation à la parentalité de celles qui sont associées à leur adaptation au nouveau contexte socioculturel. Au Canada, dans les bases de données anglophones, quatre notices font référence explicitement aux effets du processus migratoire sur les pères (Austin et Este, 1999; Este, 2001; Shimoni, Este et Clark, 2003; Shimoni et autres, 2000). Ainsi, par exemple, une étude d'Este (2001) tente de mieux comprendre l'exercice de la paternité vécue par des hommes de quatre groupes d'immigrants (Chinois, Latino-Américains, Asiatiques du Sud et ex-Yougoslaves). Cette recherche confirme d'abord qu'il existe peu d'écrits scientifiques portant sur le sujet. Ensuite, les résultats révèlent certains traits communs aux pères des différentes communautés composant l'échantillon. Ainsi, Este souligne l'importance à leurs yeux de la réussite de leur progéniture, de son intégration à la société d'accueil, du rôle de guide et de modèle qu'ils jouent pour leurs enfants, du partage avec leurs conjointes des responsabilités concernant ceux-ci et, enfin, des effets de leurs conditions de travail sur leurs interactions avec eux. Au-delà de nos frontières, quelques chercheurs se penchent sur ce phénomène

---

13. Voir aussi les travaux de Michèle Vatz-Laaroussi du Département de service social de l'Université de Sherbrooke au Québec, relatifs aux dynamiques familiales de l'immigration.

tantôt en s'intéressant aux perceptions que les pères eux-mêmes ont de cette période de transition (Roer-Strier et autres, 2005) ou sur l'impact de l'immigration sur le rôle paternel (Strier et Roer-Strier, 2005).

## Comprendre la situation des pères immigrants

Confrontés dans la société d'accueil à un système de valeurs qui bien souvent « rend désuète une implication de type plus traditionnel qui se résumerait principalement au rôle de pourvoyeur<sup>14</sup> », les pères immigrants doivent faire face à une diversification des rôles qui engendre un nouveau type d'engagement auprès de leur progéniture. Par conséquent, comme Battaglini et ses collègues l'écrivent : « Lorsqu'on s'intéresse aux pères immigrants, on peut s'interroger plus précisément sur la perméabilité de leur rôle et de leur place face à l'expérience migratoire qui entraîne une restructuration de la famille et qui remanie l'implication de chacun de ses membres. » (Battaglini et autres, 2002, p. 166)

La plupart des sociétés d'origine des immigrants et des réfugiés sont marquées par un mode d'organisation plutôt collectiviste comparativement à l'individualisme qui caractérise généralement les sociétés occidentales (Loiselle et Hernandez, 2004)<sup>15</sup>. Les rapports hommes-femmes qui sont en vigueur dans les premières s'établissent suivant une distribution des rôles féminins et masculins qui confine traditionnellement les hommes dans le rôle de « chef de famille », pourvoyeur, protecteur et autoritaire. Dans ces sociétés, les structures familiales sont jointes et la famille élargie tout comme la communauté jouent des rôles de tout premier ordre.

Au Québec, à l'instar d'autres sociétés occidentales, la famille relationnelle, démocratique et individualiste (de Singly, 2004) constitue le modèle dominant. On observe aussi une plus grande symétrie dans les rôles sexués. Une telle différence dans les rapports entre les hommes et les femmes ici et dans le pays d'origine n'est pas sans exercer un impact considérable. Les rapports entre les conjoints s'en trouvent fortement transformés au sein du système familial. Cette redistribution des responsabilités remettant en cause leur statut de « chef de famille » représente un véritable choc culturel auquel les hommes immigrants ne sont pas préparés. Bien souvent, de ce fait, des problèmes surgissent au sein de la famille. En rupture avec les exigences de la culture d'origine, les femmes et les enfants peuvent s'émanciper de leur relative domination. En outre, le fossé se creuse souvent entre les parents et leurs descendants parce que les uns et les autres vivent l'acculturation à des rythmes très différents.

---

14. *Op. cit.*

15. Loiselle et Hernandez rappellent que : « Aucune société ne correspond entièrement à l'une ou à l'autre de ces schémas généraux. » (2004, p. 16).

Les valeurs culturelles de la société d'origine se heurtent à celles de la société d'accueil et la transmission de cet héritage est menacée. Cela étant, les immigrants veulent que leurs enfants s'intègrent dans la société d'accueil. Comme nous l'avons déjà écrit ailleurs dans ce texte, dans les faits, c'est souvent pour leur mieux-être que les hommes font le choix d'immigrer. Plusieurs études attestent en effet que la possibilité d'une vie meilleure pour leur progéniture est la première motivation des immigrants (Suarez-Orozco et Suarez-Orozco, 2001, cités par Roer-Strier et autres, 2005). Cependant, le déclin de leur monde dans le système de valeurs de leurs enfants est souvent le prix fort à payer pour y parvenir.

Par conséquent, la transformation des rapports sociaux de sexe et la remise en cause de l'autorité patriarcale sont deux facteurs explicatifs du malaise des immigrants souvent mis en avant dans les rares études ayant pour objet ce phénomène. L'accroissement des demandes domestiques liées à la diminution du réseau social traditionnel de la conjointe, qui contraint les hommes à s'engager davantage dans la vie de la maisonnée, est aussi avancé comme élément déterminant. La taille relativement faible du réseau social dans la société d'accueil oblige effectivement les pères à s'impliquer beaucoup plus à l'intérieur de la cellule familiale (Battaglini et autres, 2002). Cette redéfinition des rôles sexués peut représenter l'occasion d'une transformation des rôles traditionnels (femme au foyer, homme au travail) et de certains modèles de masculinité hégémonique (Connell, 1995). Ces allégations rejoignent les observations de Vatz-Laaroussi qui déclare que : « la famille immigrante semble bien représenter un micro-laboratoire dans lequel émergent et s'expérimentent de nouvelles dynamiques relationnelles entre les hommes et les femmes, entre les enfants et les adultes » (Vatz-Laaroussi, 2001, p. 124). Toutefois, elle peut aussi générer, selon les hommes, des conflits intrapersonnels et interpersonnels, voire de la violence familiale et conjugale. Ce sont là certains des effets pervers dont parlent Battaglini et ses collaborateurs (2002). L'homme n'est plus l'intermédiaire entre sa famille et l'environnement, il n'est plus le seul à remplir la mission de pourvoir aux besoins de sa famille. De fait, son épouse travaille elle aussi et fréquemment, celle-ci est la première à trouver un emploi. De plus, l'identité de la famille n'est plus inscrite dans une histoire où l'homme tient bien souvent une place centrale. Les modèles que l'homme rencontre dans sa trajectoire migratoire confrontent ainsi plus durement les préceptes de son autorité (Loiselle et Hernandez, 2004).

Bien qu'éprouvant certaines difficultés, les pères immigrants privilégient le plus souvent une démarche d'adaptation aux nouvelles normes culturelles de la société d'accueil. Ainsi, Haddad et Lam (1988), dans une étude réalisée auprès de plus de 100 pères de neuf origines nationales et ethniques de la région de Toronto (province de l'Ontario), mettent en

relief que plus de 80 % des pères interviewés prétendent « s'adapter » aux nouvelles conditions d'exercice du rôle paternel. Ces deux chercheurs canadiens qualifient ce modèle parental d'*adaptatif* ou encore de *prioritaire*<sup>16</sup>. Selon eux, dans cette perspective, les pères s'adaptent aux changements afin de maximiser le bien-être de leur famille au sein du nouvel environnement. D'autres études confirment ces allégations. Elles soulignent le fait que les pères ont fréquemment tendance à sélectionner les aspects positifs de leur société d'origine en les combinant avec ceux du pays d'accueil (Roer-Strier et autres, 2005 ; Silverstein et Auerbach, 2006).

Toutefois, les familles immigrantes et les pères ont besoin d'être soutenus dans cette transition. Les professionnels ont un rôle déterminant à jouer durant cette période. Une intervention qui prend en compte la spécificité du processus migratoire et ses impacts dans la vie des familles migrantes doit permettre aux pères immigrants et réfugiés d'opérer ces transformations dans une perspective d'adaptation à la société d'accueil.

## INTERVENIR AUPRÈS DES PÈRES IMMIGRANTS ET RÉFUGIÉS

L'intervention auprès des immigrants et des réfugiés est peu documentée. Les textes sélectionnés traitent le plus souvent de problématiques relatives à la dynamique familiale globale et au développement de l'enfant dans le contexte de la migration. Si la plupart font mention de la nécessité d'impliquer les pères immigrants, peu relatent des actions qui les ont spécifiquement pour cible. Quand il en est question, ces contributions concernent des hommes qui connaissent par ailleurs des difficultés, au regard de l'usage de drogues notamment ou qui présentent des risques de négligence et d'abus (Aronson, Whitehead et Barber, 2003).

Au Canada, Este (2001) recommande dans son étude portant sur les hommes chinois, latino-américains, asiatiques du Sud et ex-yougoslaves de développer des programmes sociaux et des services aux personnes qui rejoignent les pères immigrants et tiennent compte de leurs besoins. Ainsi, il suggère de tenir compte des besoins familiaux autant que de ceux des pères, de favoriser leur accès à l'information et aux ressources et de créer des occasions d'interactions pères-enfants.

Au Québec, les travaux d'Hernandez (2003a) et de Battaglani et de ses collègues (2002) suggèrent que le recours à une approche interculturelle est utile pour appréhender toute la complexité des hommes

---

16. Les deux autres modèles parentaux définis par Haddam et Lam sont : « les pères traditionalistes » qui maintiennent les principes de la société d'origine et « les pères pragmatiques » dont le changement est de circonstance comparativement à une évolution – plus profonde – de mentalités.

immigrants et de leurs familles. Pour intervenir efficacement, nous devons reconnaître la place du chef de famille et évaluer avec lui les effets de l'immigration sur ses préoccupations, ses difficultés et ses besoins. Selon Hernandez, une telle posture prévient les risques de négliger des aspects relationnels et dynamiques importants de l'interaction familiale et elle encourage le rapprochement entre les hommes immigrants et les organismes d'aide.

## CE QUE NOUS RETENONS POUR LA FORMATION

Ces éléments nous conduisent à porter une attention particulière à la formation et à son adaptation pour mieux répondre aux besoins des pères des différentes communautés ainsi qu'au soutien des intervenants du Québec, qui sont amenés de plus en plus souvent à les rencontrer dans le cadre de leurs interventions.

### Le processus migratoire et la paternité

Les contenus de l'atelier élaborés de concert avec le comité consultatif ont été fortement inspirés par les résultats des recherches d'Hernandez. Concrètement, en plus de ses écrits auxquels nous nous sommes référés pour élaborer une partie des contenus de l'atelier, ce travailleur social a apporté sa contribution directe en participant aux travaux du comité.

Comme nous l'avons vu, dans ses divers écrits, Hernandez propose une synthèse des travaux d'Austin et Este (1999), de Battaglini et de ses collègues (2002) ainsi que de Dyke et Saucier (2000). À partir de son expérience auprès des immigrants et des réfugiés, il dessine quelques pistes de réflexion pour guider les futures interventions. C'est là que résident l'originalité et la pertinence de son positionnement.

Hernandez analyse la situation d'immigration comme une *transition écologique* au regard des rôles familiaux (modèle traditionnel *versus* modèle québécois) à laquelle les hommes ne sont pas forcément réfractaires (Haddad et Lam, 1988, voir plus haut la référence aux travaux de ces chercheurs). Or, les changements sur le plan des mentalités ne s'effectuent pas comme les ajustements socioéconomiques et socioculturels; ils sont moins aisés. Dès lors, l'auteur voit quatre facteurs de fragilisation principaux pour l'homme immigrant au sein de sa famille :

1. **La baisse significative de son statut socioéconomique**: elle s'accompagne souvent d'une perte de son statut social et peut être vue comme une double contrainte: l'homme est exclu d'un point de vue socioéconomique et il doit pourtant acquérir un sentiment d'appartenance à la société qui l'accueille. Dyke et Saucier indiquent que « moins un



homme se sent intégré dans une société, plus il a de difficulté à trouver une place dans sa famille » (Dyke et Saucier, 2000, p. 119).

2. **L'accroissement des demandes lié à la diminution du réseau social de sa conjointe** : la taille relativement faible des réseaux sociaux des migrants dans la société d'accueil contraint le père à s'impliquer plus à l'intérieur de la cellule familiale (Battaglini, 2000). Cette redéfinition des rôles sexués peut représenter l'occasion d'une transformation des patrons traditionnels de la masculinité et du rôle de père. Elle peut aussi générer des conflits intra et interpersonnels. De tels effets sur les pères sont encore peu connus et nous savons peu de choses de leur expérience de ce phénomène.
3. **La remise en question de son pouvoir et de l'exercice de son autorité** : le père n'est plus l'intermédiaire entre sa famille et l'environnement. Dans la société d'accueil, les enfants jouent ce rôle. Il ne remplit plus seul la mission de pourvoir aux besoins de sa famille (son épouse travaille aussi). L'identité familiale n'est plus inscrite dans un patrimoine historique, intégrée dans une généalogie et un système d'appartenance tangibles (famille élargie et réseau social) où le père tient une place centrale. Les modèles qu'il rencontre dans sa trajectoire migratoire confrontent ainsi plus durement les préceptes de son autorité. En rupture avec les exigences de la culture d'origine, les femmes et les enfants peuvent s'émanciper de sa domination.
4. **L'accès de ses enfants à un univers culturel différent** : l'écart se creuse souvent entre le père et ses enfants. Ils vivent l'acculturation à des rythmes très différents. Les valeurs culturelles de la société d'origine se heurtent aux valeurs qui existent au Québec et la transmission de cet héritage devient aléatoire. Or, l'immigrant est soucieux de la réussite et de l'intégration de ses enfants dans la société d'accueil (Austin et Este, 1999). Effectivement, les enfants tiennent une place centrale dans les projets de vie des familles immigrantes. Le plus souvent, elles choisissent d'immigrer pour le mieux-être de leur progéniture. Une fois qu'ils sont installés au Québec, avoir des enfants demeure important pour les immigrants, du moins fonder une famille continue d'avoir un sens fort pour eux au regard des préceptes culturels de leur société d'origine. D'autant qu'ils se représentent que les valeurs d'autonomie et de liberté en vigueur au Québec peuvent entraîner certains dérapages dans le comportement des adolescents tant à l'égard des parents qu'à celui des normes sociales (drogue, délinquance, expériences sexuelles, etc.).

## L'intervention

Bien que pertinent à maints égards, le soutien à l'engagement paternel des hommes immigrants n'est pas dénué d'effets paradoxaux :

Il est en effet permis de supposer qu'en s'ajustant, le conjoint s'imisce dans des sphères d'action qui relèvent des femmes, ce qui peut dans certains cas générer de nouveaux conflits ou des dysfonctionnements. Aussi, les interventions en soutien parental devraient prendre cette réalité en compte, puisque l'ajustement familial n'implique pas que l'homme et rejailit sur l'ensemble de la famille. (Battaglini et autres, 2002, p. 177)

Un travail de formation favorisant une réflexion sur la validité des critères culturels utilisés pour évaluer l'implication paternelle des hommes immigrants est donc pertinent. À dessein, vérifier cette hypothèse auprès des hommes eux-mêmes est utile, d'autant plus que leurs expériences vécues de l'ajustement culturel du rôle paternel sont mal connues (Battaglini et autres, 2002). Dans cette perspective, l'approche interculturelle introduit toujours les deux acteurs en présence, et non pas un seul, l'étranger (Battaglini et Gravel, 1998). D'où la nécessité d'acquérir des connaissances sur l'autre, mais aussi la capacité de reconnaître et de percevoir les différences culturelles pour les intégrer à la pratique.

## L'approche interculturelle<sup>17</sup>

Afin d'acquérir une compétence interculturelle, Cohen-Émerique (1993) propose une triple démarche (voir figure 1) : un processus de décentration, une découverte du cadre de référence de l'autre et une étape de négociation/médiation.

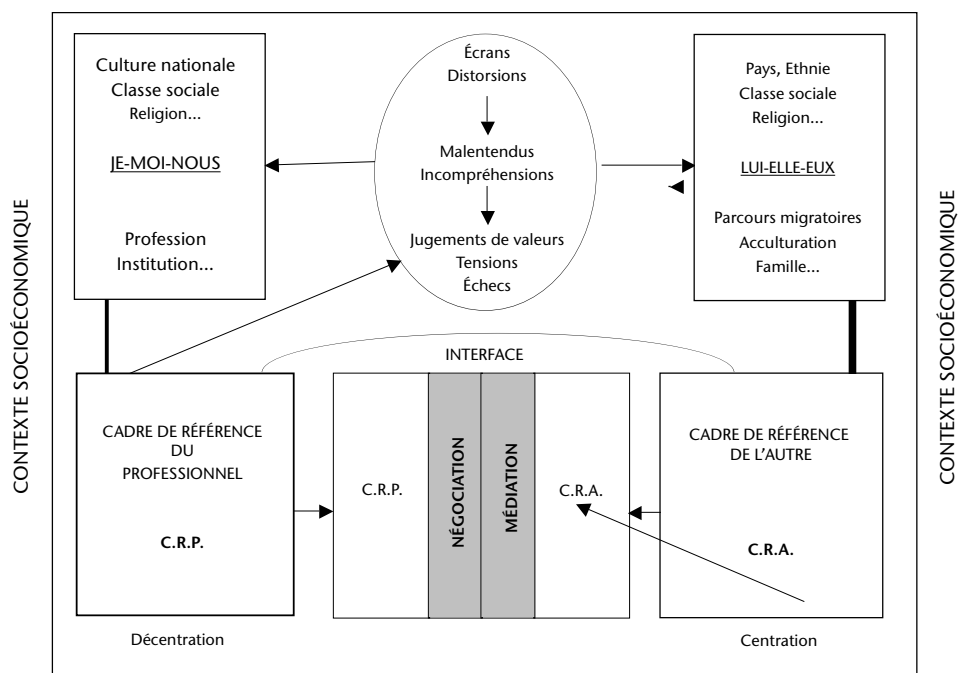
1. La décentration, soit la capacité de prendre une distance par rapport à soi-même en tentant de mieux cerner ses cadres de référence en tant qu'individu porteur d'une culture et ayant de multiples appartenances ;
2. La centration, soit le questionnement sur le cadre de référence de l'autre, son système de valeurs. Il s'agit d'une attitude d'ouverture, d'un effort personnel de curiosité pour découvrir ce qui donne sens et valeur à l'autre ;
3. La négociation et la médiation entre ces deux univers s'inscrit dans une phase de résolution des conflits liés à des systèmes de valeurs en opposition.

---

17. Le texte relatif à l'approche interculturelle est reproduit avec l'aimable autorisation de l'auteur, Alex Battaglini.

FIGURE 1

## L'approche interculturelle selon Cohen-Émerique (1993)



Adapté de M. Cohen-Émerique (1993), « L'approche interculturelle dans la formation des professionnels du champ socio-éducatif », dans *La pluralité culturelle dans les systèmes éducatifs européens*, Centre régional de documentation pédagogique de Lorraine, p. 209-220.

Ces trois dimensions conduisent à définir l'approche interculturelle comme une interaction entre deux identités qui se donnent mutuellement un sens dans un contexte à redéfinir à chaque fois.

Cette approche permet à l'intervenant de s'engager à découvrir son propre cadre de référence, d'aller à la découverte du cadre de l'autre, de pénétrer son système de valeurs et d'instaurer une dynamique de négociation et de médiation. Cette dynamique s'appuie principalement sur ce que Cohen-Émerique nomme le « choc culturel », ces zones sensibles qui sont sources d'incompréhension et de résistance. Les intervenants sont alors invités à identifier ces « chocs culturels » afin d'amorcer une négociation qui permettra une connaissance de l'autre et de soi.

Afin d'inciter les participants à réaliser l'importance et la faisabilité de la décentration dans le processus de compréhension de l'autre, l'auteure a utilisé cette notion du « choc culturel » dans le cadre d'une méthode d'analyse des incidents critiques. Ce passage de la théorie à la pratique s'est fait en utilisant des incidents critiques rapportés par les professionnels lors de groupes de discussion ayant eu lieu précédemment.

Dans cette démarche, la notion de *zones sensibles* est cruciale : dans chaque culture, certains comportements sont valorisés et encouragés alors que d'autres sont refoulés. Ces zones représentent des sources d'incompréhension et souvent de résistances, car elles sont génératrices de chocs culturels. La notion de choc culturel permet de saisir et d'identifier ces zones d'incompréhension. Le heurt avec la culture de l'autre, c'est-à-dire ce qui nous paraît le plus déroutant et le plus étrange chez l'autre, joue comme révélateur de sa propre culture et des zones les plus critiques dans la rencontre. Le choc culturel apparaît donc comme le moyen qui permet une prise de conscience de sa propre identité sociale, dans la mesure où il est repris puis analysé. La connaissance de l'autre passe par la connaissance de soi.

## LES CONTENUS DE L'ATELIER PROCESSUS MIGRATOIRES ET FORMATION

Fort des constats établis à partir de la revue de littérature et des discussions avec le comité avisé, l'atelier Processus migratoires et paternité relatif à la paternité dans le contexte de l'immigration a vu le jour, articulé autour de trois axes principaux :

1. **Les intervenants** en considérant la réalité plurielle de leur vécu de l'intervention en contexte multiethnique et « le choc culturel » qu'elle peut représenter ;
2. **Les pères immigrants et réfugiés** en examinant l'impact de leurs trajectoires migratoires pour mieux les soutenir dans l'exercice de leur rôle paternel ;
3. **Une réflexion sur les pratiques** suivant l'approche interculturelle pour établir des plans d'action à partir des ressources personnelles et institutionnelles des professionnels qui sont identifiées lors de la formation.

### Les intervenants

Afin de permettre aux intervenants de s'interroger sur leurs représentations des pères immigrants, les formateurs utilisent le Photolangage®. Cet outil est constitué d'une série de photographies choisies en fonction du thème. Il permet de stimuler l'échange sur les différentes façons de voir et de comprendre les pères immigrants, à partir des représentations et des expériences de chaque intervenant. Parmi une vingtaine de photographies présentées par les formateurs, chaque participant sélectionne un cliché qui lui permet de répondre à la question : « Quel regard portons-nous sur les pères immigrés et réfugiés ? »

### Quelques exemples de photographies utilisables dans le travail avec les intervenants :



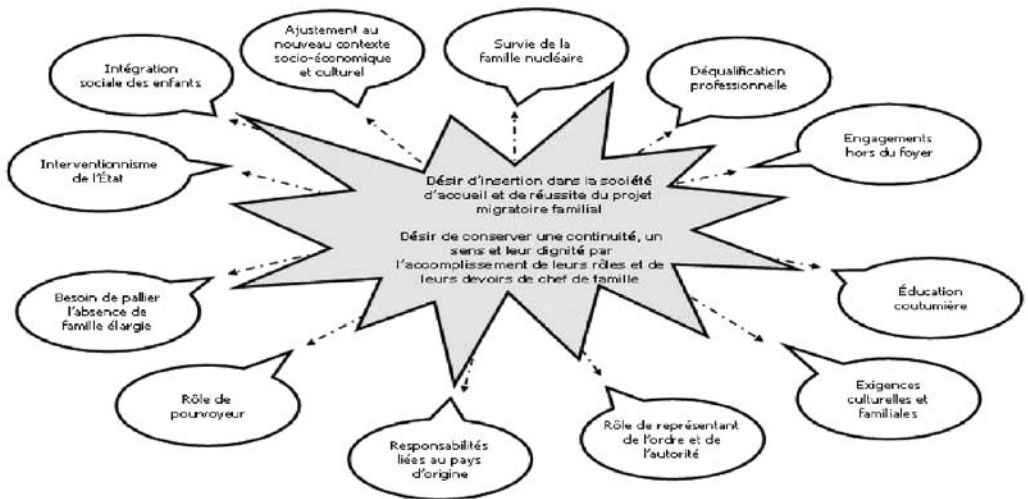
La photographie peut représenter ce que nous voulons dire, être en opposition, l'exprimer symboliquement, métaphoriquement, esthétiquement. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Pour le formateur, il est essentiel de recueillir, sans la modifier, l'expression verbale des participants, car elle reflète leur culture et leurs valeurs personnelles. « Effectivement, lors de l'activité, le côté rationnel est peu sollicité. C'est l'univers des sentiments qui est exploré. Certains éléments de la photographie choisie deviennent des points de référence pour parler de ce qui a été le plus marquant pour chacun. » (gouvernement du Québec, 1995, p. 5)

#### **Au sujet des pères immigrants et réfugiés**

Après avoir favorisé l'émergence des représentations des intervenants au sujet des pères immigrants et réfugiés, les formateurs documentent la situation de ceux-ci au regard des répercussions du processus migratoire. Ils le font en se livrant à un bref exposé durant lequel ils présentent une typologie des processus migratoires au Québec, la grande diversité des valeurs qui sous-tendent le rôle des pères dans le monde et l'intérêt d'utiliser avec précaution les informations culturelles pour guider les interventions. Finalement, les formateurs présentent une synthèse des travaux d'Hernandez (2002, 2003a) et de Loiselle et Hernandez (2004) sur les dilemmes et les tensions auxquels font face les pères immigrants à l'aide du schéma suivant.

FIGURE 2

### Dilemmes et tensions du père de famille dans le contexte migratoire



(Loiselle et Hernandez, 2004)

Ces auteurs proposent de se représenter les pères immigrants ou réfugiés traversés par différents axes de tensions. Au cœur de celles-ci, ils situent le dilemme que les hommes vivent au regard de leur désir contradictoire de s'intégrer dans la société d'accueil en réussissant leur projet migratoire familial et de s'inscrire dans une continuité par rapport à leur héritage culturel. Pour chaque axe, Hernandez et Loiselle suggèrent de situer à un bout les rôles et les statuts qui incombaient aux pères dans leurs pays d'origine et à l'autre les éléments sociaux, culturels et économiques du contexte québécois qui compromettent l'exercice des rôles parentaux, appris selon les préceptes traditionnels de la culture d'origine.

### Dans la perspective de l'intervention

Pour intégrer cette réflexion à leurs pratiques professionnelles, les intervenants sont invités à découvrir « Nos cercles d'influence et les ressources de nos milieux », un exercice emprunté à la pédagogie interculturelle (Beauchesne, Leblanc et Turmel, 1991). Ce travail à la fois individuel et collectif amène les participants à déterminer les facteurs qui favorisent leur intervention en milieu interethnique, ou qui nuisent à celle-ci. Il leur permet également d'identifier leurs ressources personnelles, celles de leur clientèle et celles de leur milieu dans la perspective de soutenir l'intervention auprès des pères immigrants et réfugiés. Enfin, cet exercice débouche sur des idées d'actions.

## Quelques pistes de réflexion et d'action pour la suite

Après avoir exposé les points saillants de notre revue de la littérature et vu comment nous avons organisé de manière opératoire le transfert de ces connaissances à travers la formation *Pères en mouvement*, pratiques en changement, nous présentons dans la section suivante quelques éléments de réflexion pouvant se transformer en piste de travail pour aller plus loin dans l'exploration des processus migratoires et de leur impact sur l'engagement paternel des hommes immigrants et réfugiés.

### L'impact de l'immigration

Les travaux menés dans le champ de la promotion de la santé affective et sexuelle (planification familiale, prévention des infections sexuellement transmissibles) sont des sources d'informations pertinentes à notre sujet (Drennan, 1998; Ketting, Hammand et Hawkins, 1996; ONUSIDA, 2000; Whelan, 1999). Dans ce domaine, les hommes sont particulièrement ciblés par les chercheurs et les praticiens. En conséquence, de nombreux écrits nous renseignent tantôt sur leurs représentations de la sexualité, de la famille, des rapports hommes-femmes ou de l'éducation des enfants, tantôt sur la manière dont les modèles en vigueur dans les sociétés d'accueil confrontent leurs préceptes de la masculinité, au regard notamment de leur engagement paternel. S'il n'en traite pas directement, l'impact de l'immigration sur la paternité est un aspect souvent abordé dans ces comptes rendus. En vue d'enrichir notre perspective, il sera utile de procéder à une revue succincte de ce matériel documentaire.

De plus, il est nécessaire de documenter plus systématiquement le vécu des pères dans le contexte de l'immigration, le nombre d'études dans ce domaine étant encore limité tant au Québec qu'à l'étranger. En effet, une meilleure compréhension de leur réalité doit permettre de mettre en œuvre des interventions mieux adaptées à ce qu'ils vivent et ainsi, répondre plus adéquatement à leurs besoins. Paraphrasant le titre d'une intervention de Stéphane De Busscher, agent de coordination du volet « pères immigrants » au sein de l'organisme l'Hirondelle<sup>18</sup>, nous pouvons écrire qu'il nous faut aller au bout de l'exploration du vécu des pères immigrants et réfugiés pour mieux intervenir<sup>19</sup>.

---

18. Cet organisme communautaire offre des services d'accueil et d'intégration aux immigrants à Montréal.

19. S. de Busscher (2007), «Le vécu du père immigrant: aller au bout de l'exploration pour mieux intervenir», dans le cadre de la Conférence atelier «Être père au Québec: perceptions et vécu des pères immigrants», organisée par le Regroupement pour la Valorisation de la Paternité au CLSC Hochelaga-Maisonneuve (Montréal), le 28 février 2007.

## L'intervention auprès des pères immigrants

À l'instar de ce qui est généralement offert généralement aux parents dans le cadre de programme de soutien à leur engagement, les organismes qui travaillent avec les immigrants et les réfugiés ont souvent recours au travail social de groupe pour rejoindre les pères dans ce contexte particulier. Or, selon nous, il est nécessaire d'interroger la pertinence de mettre en œuvre des groupes de pères de communautés culturelles eu égard, notamment, à la difficulté de réunir des hommes aux fins de l'entraide ou de l'éducation parentale, et ce, en dehors du contexte de l'immigration. La focalisation sur l'impact de la trajectoire migratoire de ces pères ne doit pas occulter cette dimension problématique de l'intervention auprès de la clientèle masculine.

Pour mieux apprécier la pertinence d'une action collective avec des hommes immigrants, il serait bon d'explorer la littérature généralement reliée à l'engagement de ces derniers dans des groupes proposant un soutien éducationnel et émotionnel, tant dans leur pays d'origine qu'au Québec.

Au Québec, peu de programmes destinés spécifiquement aux hommes immigrants et réfugiés existent. Moins encore s'adressent aux pères dans le contexte de l'immigration. Toutefois, des activités voient le jour dans certains organismes communautaires. Par exemple, l'Hirondelle, un service d'accueil et d'intégration des immigrants, offre des activités et des jumelages réunissant des hommes et des pères immigrants et « québécois de souche ».

[Leur] projet inédit offre une occasion aux hommes immigrants de réfléchir aux mutations, découlant de l'immigration, qui affectent les rapports familiaux et les rôles de chacun et surtout, de réfléchir aux impacts de ces changements sur eux-mêmes, en tant qu'individus, en tant qu'hommes et en tant que pères. C'est également l'occasion pour les hommes immigrants de partager leurs expériences avec des hommes et des pères québécois. (Extrait de la présentation de l'action sur le site de l'Hirondelle, visité le 18 mars 2007)

## CONCLUSION

Les défis que doivent relever les pères immigrants et leur famille sont nombreux. Dans cette mesure, l'adaptation à la société d'accueil ne se fait pas sans heurt, sans tension. Il s'agit pour la plupart d'une épreuve de taille. Or, c'est aussi une condition *sine qua non* à une intégration réussie, garantissant le succès du projet migratoire. Aussi, comme professionnels et comme citoyens, nous devons acquérir une plus grande empathie vis-à-vis de ces hommes, de ces femmes et de leurs enfants afin de mieux les



accueillir et de les accompagner adéquatement dans ce processus. L'atelier Processus migratoire et paternité contribue à soutenir les intervenants qui s'engagent sur cette voix.

En pratique, la formation a été évaluée positivement<sup>20</sup> auprès de participants québécois et français qui l'ont suivie. Ces derniers avaient généralement une bonne expérience de travail auprès des immigrants et des réfugiés ou encore auprès des pères. Globalement, les commentaires suggèrent que la formation est satisfaisante. L'angle à partir duquel le phénomène est appréhendé apparaît pertinent à plus d'un participant. Effectivement, les intervenants sont sensibles au fait que l'on fasse émerger d'abord leurs représentations de la réalité des pères immigrants et réfugiés. Ensuite, la description des dilemmes et des tensions qu'ils vivent est perçue par de nombreux professionnels comme l'occasion d'exprimer en mots plusieurs de leurs connaissances intuitives sur la question. Finalement, l'approche interculturelle pour guider les actions semble offrir à la plupart un cadre intégrateur pertinent pour mieux intervenir auprès des familles issues de l'immigration. Mentionnons qu'ils sont nombreux à travailler déjà dans cette optique. De plus, outre le fait de fournir un nouvel atelier qui s'insère à la formation initiale, la validation de la formation Processus migratoires et paternité soulève de nouvelles pistes de recherche et d'action.

L'effort fait pour mieux comprendre la réalité des pères migrants et soutenir les intervenants par l'élaboration d'une formation est donc un pas fait dans la bonne direction. Mais, cette brève incursion dans l'univers complexe de l'immigration, qui soulève la question cruciale de l'adaptation des pères à leur nouvel environnement, nous indique surtout l'importance de poursuivre le développement de nos connaissances sur les processus migratoires et la paternité.

Selon nous, dans l'avenir, il y aura un intérêt certain à multiplier les projets d'exploration des réalités que vivent ces hommes et leurs familles à travers le Québec. Dans cette perspective, les membres de l'équipe ProsPère souhaitent que l'atelier de la formation Pères en mouvement, pratiques en changement soit une source d'inspiration pour le plus grand nombre.

---

20. L'évaluation portait sur l'organisation, les objectifs, le contenu, l'animation et le déroulement de la session, l'acquisition et le réinvestissement des connaissances. La moyenne de satisfaction est comprise entre 70 % et 89 % (N = 150).

## LECTURES SUGGÉRÉES

- Battaglini, A., S. Gravel, C. Poulin, M. Fournier et J.M. Brodeur (2002), « Migration et paternité ou réinventer la paternité », *Nouvelles pratiques sociales*, 15 (1), p. 166-179.
- Clarke, D., R. Shimoni et D. Este (2000), *Santé Canada. Apporter du soutien aux pères de famille immigrants et réfugiés. Manuel de formation pour les travailleurs des services sociaux*, Société d'Aide aux immigrants de Calgary, Alberta.
- Hernandez, S. (2002), « Les hommes immigrants au Québec: effritement du rôle masculin traditionnel et facteurs de vulnérabilités associés », *Intervention*, 116, juin, p. 93-102.
- Loiselle, M., et S. Hernandez (2004), « L'homme immigrant de société "collectiviste": dilemmes, tensions, besoins et propositions d'intervention », *Intervention*, 120, juillet, p. 16-27.
- Roer-Strier, D., R. Strier, D. Este, R. Shimoni et D. Clark (2005), « Fatherhood and immigration: Challenging the deficit theory », *Child & Family Social Work*, 10 (4), novembre, p. 315-329.



*Professeure de psychologie du développement  
Université de Toulouse-Le Mirail, France*

## **1. Quelles réflexions pouvez-vous amener sur le concept de vulnérabilité ?**

En France, existe un débat épistémologique qui rend la question de la vulnérabilité épineuse. Si cette notion a bien été conceptualisée et utilisée dans les années 1980 par de nombreux auteurs, celle de « résilience » proposée au courant de 1995 tend à la remplacer. Bien que je ne partage pas pleinement l'engouement pour ce nouveau vocable, il convient de voir qu'il s'est, pour une large part, substitué au précédent, mais ne s'y confond pas.

Pour ce qui concerne le concept de vulnérabilité, « nouveau domaine scientifique à explorer » comme le désignait Anthony (1982, p. 21), il a été développé notamment dans l'ouvrage *L'enfant vulnérable* (Anthony, Chiland et Koupernik, 1982) dans lequel des histoires de vie de trois « poupées » illustraient les thèmes de vulnérabilité et de risque. Sous l'impact d'un « même coup de marteau violent », la poupée « en verre » se casse, « en plastique » garde une trace indélébile, « en acier » peut résister et rester « apparemment invulnérable ». Les contributions proposées dans cette section de l'ouvrage apportent d'autres illustrations quant au risque pour des sujets, ici des pères en situation de précarité socioéconomique, incarcérés et en contexte migratoire, d'être brisés, déformés ou à la possibilité pour eux de s'en sortir indemnes.

Dans ce contexte, je me permettrais de faire un détour en évoquant l'œuvre de Romain Pellas. La vulnérabilité qui émane de son travail fait écho à celle problématisée dans les textes que l'on m'a demandé de commenter. En effet, cet artiste contemporain utilise pour ses créations des « éléments disparates de récupération » (Hergott, 2004) considérés par notre société comme inutilisables (et donc jetés), et bâtit à partir d'eux des ensembles à l'équilibre supposé précaire présentés dans des salles d'exposition ou encore installés dans des lieux publics. Les personnes qui les découvrent manifestent dès lors curiosité ou désintérêt, attrait ou évitement. Autrement dit, le spectateur peut les contourner comme si ces

sculptures urbaines n'existaient pas et il se détourne alors de cette instabilité dérangeante qui n'est pas sienne, soit il s'y arrête et le « sentiment de ruine physique et morale » lui laisse suggérer une sorte de fatalité humaine sans que cela ne vienne perturber ses modes de pensées ou de vie, soit il ressent l'instabilité apparente de ces « monuments sculptures » doublée de la « pauvreté du matériau » mais y distingue l'équilibre ainsi construit. Ainsi, les spectateurs de l'œuvre peuvent ignorer ou non ce matériau « non utilisable », non conforme aux attentes de notre société actuelle. De façon métaphorique, les pères qui ne disposent pas de « matériaux nobles » tels que ressources financières, soutien social, stabilité psychique, structure familiale hétéronormée... peuvent « toucher » ou non les chercheurs et les citoyens que nous sommes. Or, la vulnérabilité renvoie aussi à ce qu'évoque Levinas (1982) : « Dès lors qu'autrui me regarde, j'en suis responsable, sans même à prendre de responsabilités à son égard, la responsabilité m'incombe. » En conséquence, ces autres pères engagent notre responsabilité de chercheur, de professionnel et de citoyen si nous acceptons de ne pas nous éloigner, de ne pas nous détourner de leur vulnérabilité potentielle (psychiques, sociales...) teintée de fragilités, de désordres, de souffrances, d'instabilités...

## **2. Quel regard critique portez-vous sur les contextes de vulnérabilité traités dans l'ouvrage et quelles sont les perspectives futures à envisager ?**

Que l'on s'intéresse à la paternité d'hommes jeunes me paraît tout à fait important dans la mesure où l'on sait, d'une part, que la précarité socioéconomiques touche de plus en plus la tranche d'âge des jeunes adultes (18-25 ans), et que l'on comprend fort bien, d'autre part, que la venue d'un enfant chez des hommes peu matures et ayant vécu des parcours de vie douloureux peut entraîner des phénomènes de fuite, de découragement, de peur, des mises en acte (*acting out*)... Cette recherche met bien en lumière le questionnement réitéré des rapports entre les pères et les mères et la survalorisation du maternel que nous retrouvons aussi en France, avec à la fois des résistances institutionnelles qui renforcent le maternocentrisme et des obstacles épistémologiques qui survalorisent la relation mère-enfant<sup>1</sup> tout au moins dans la prime enfance.

Par ailleurs, quand on analyse la population de ces pères en contexte de vulnérabilité, on est frappé par le fait que ces jeunes hommes, outre le fait d'être pauvres ou en situation de précarité économique, ont aussi un

---

1. Voir, par exemple, la question de la résidence alternée pour laquelle certains souhaitent revenir sur la Loi du 4 mars 2002 mise en place pour que le père puisse aussi garder et élever ses enfants.

faible niveau de scolarité et que les naissances arrivent très vite après la rencontre. On peut, dès lors, s'interroger sur les connaissances qu'ils ont des méthodes contraceptives, et l'on peut repérer de ce fait que la question de la sexualité est un domaine peu exploré par les chercheurs en psychologie si ce n'est dans ses formes dites « déviantes ». Une autre remarque portera sur un élément apparemment anecdotique : le fait que certaines entreprises ont pris l'initiative d'afficher les photos des enfants des pères stagiaires. Or, cette offre qui est proposée aux pères permet d'illustrer l'approche écologique de Bronfenbrenner (1996) et du lien à réaliser entre les différentes sphères systémiques. Ainsi, les systèmes de valeurs des entreprises (« sphère macrosystémique ») peuvent non seulement être source de lien social et de relations interpersonnelles qui permettent l'organisation du « groupe » de pères (« sphère mésosystémique ») mais engendrer aussi une valorisation de l'identité personnelle et paternelle de ces hommes (« sphère ontosystémique »). À partir de cette recherche, l'on perçoit aussi que nous sommes encore, tout au moins en France, toujours sous influence de la domination masculine hégémonique qui freine les interventions en direction des hommes et des pères, car situés en tant que « groupe dominant » n'ayant nul besoin d'être remis en question ou parce que les hommes eux-mêmes ne souhaitent pas mettre en question le système de valeurs dominant dans lequel ils sont inscrits. Enfin, je relèverai que dans cette population de jeunes pères vulnérables émanent des lignes de force, des équilibres possibles, et des stabilités retrouvées que certains d'entre eux ont pu (re)construire malgré une trajectoire de vie chaotique.

Quant aux pères détenus, la question que je posais récemment est la suivante : « L'homme détenu doit-il voir sa peine se doubler d'une paternité incarcérée ? » (Zaouche-Gaudron, 2006). La réflexion s'est faite en France notamment autour des Relais enfants-parents (Le Camus, 2002) dont l'objectif essentiel est de préserver le lien père-enfant afin de ne pas doubler la peine juridique d'une sanction parentale. Quand on compare les politiques françaises mises en œuvre à celles entreprises au Québec, on ne peut que regretter leur carence (et c'est un euphémisme !) en la matière, même s'il est précisé par les auteurs que peu de services au Québec se préoccupent de soutenir les pères et les familles lors d'une incarcération. Cette recherche participe aussi, à juste titre, à ne pas envisager uniquement la chaîne causale et le caractère inexorablement pathogène d'une incarcération sur le développement de l'enfant. Cependant, sans adhérer à une vision purement déterministe, l'on ne peut méconnaître pour autant les possibles répétitions intergénérationnelles. La détention, de par la rupture de toutes les formes de liens – familiaux, conjugaux, sociaux, économiques... – qu'elle entraîne, peut être dévastatrice pour tous les membres de la famille pendant le temps de l'incarcération et sans nul doute après...

notamment pour l'enfant. Rappelons pour mémoire que 30 % des détenus ont eu des parents incarcérés, ce qui pose bien sûr le problème de la répétition intergénérationnelle surtout quand la rupture due à l'incarcération n'a pu être élaborée. Préserver les liens père-enfant permettrait de rompre cette spirale délétère et de protéger le développement des enfants, leur devenir et leur avenir.

Cette problématique de l'incarcération touche aussi la question du lien et de l'idéologie sous-jacente : identifications à des hommes « jugés comme non compétents » dans la place parentale qu'ils occupent *versus* impossibilité d'envisager une rupture avec les parents d'origine parce que le lien est considéré inaliénable et indéfectible. Enfin, pour ce qui concerne les perspectives, la conclusion de ce chapitre en propose une qui me paraît effectivement centrale et qui concerne le moment de l'incarcération. À cet instant terrible, se produit « un arrêt sur image » dans le parcours de vie de la famille, notamment pour l'enfant qui assiste (ou non) à la mise en détention de son parent. Ce bouleversement remet en cause l'équilibre pour chaque membre de la famille et il convient, en effet, d'examiner cette transition psychique avec le plus grand soin. Il y a vraiment nécessité de comprendre un tant soit peu la vie secrète du milieu carcéral, univers que l'on préfère le plus souvent ignorer et pour lequel notre méconnaissance est souvent la plus totale, pour, entre autres, préserver la dignité des pères incarcérés (96 % d'hommes dans la population carcérale contre 4 % de femmes) et pour faciliter leurs réinsertions futures.

Enfin, la dernière recherche poursuit un objectif novateur qui touche un champ peu exploré au Québec puisque le contexte migratoire est plus récent qu'en France. Cependant, à l'heure où dans notre pays est créé un ministère inique de « L'identité nationale et de l'immigration », chaque mot demande à être défini, pesé avec d'innombrables précautions, les dérives adviennent si vite... En France aussi la « réalité des pères migrants est peu documentée ». Et l'on voit, à la lecture de ce travail pionnier, combien il est important d'analyser les rapports sociaux de sexe dans leur relation avec la culture dans laquelle ils s'expriment et se définissent, de mieux comprendre les trajectoires de vie de ces hommes sur le plan individuel, intrapsychique, intrafamilial, interpersonnel, et plus largement sur le plan social, comment il est nécessaire d'analyser le macrosystème des pères migrants avec ses normes, ses croyances, ses idéologies, ses stéréotypes et de les confronter à ceux du pays d'accueil, combien il est important de mettre en débat les lignes de convergences, de contradiction ou de hiatus. Cela nécessite en effet de mettre en tension le rôle du père en référence à son système de valeurs, à sa propre culture et aux attentes de la société d'accueil afin d'éviter autant que faire se peut des stigmatisations abusives. Ainsi, les pères français et québécois ne sont pas tous des hommes engagés auprès de leurs enfants, affectivement proches d'eux... l'on fait comme si

le « référent social dominant » était le même pour tous, et dès lors, qui s'en éloigne, devient vite la brebis galeuse du troupeau. Enfin, là encore, est évoqué le terme de « transition », ici personnelle et psychosociale, dénommée « transition écologique », et les perspectives de recherche devraient s'affiner pour que soient examinés les remaniements psychiques à l'œuvre lors de cette transition, de ce déplacement vers un pays d'accueil pour que chacun puisse y trouver une « place » satisfaisante.

En somme, les contextes de vulnérabilité présentés dans cette section constituent des situations peu étudiées dans la littérature scientifique et réalisent ainsi une avancée importante dans le champ de la paternité. Les démarches de recherche et les résultats obtenus amènent plusieurs éléments de discussion et de réflexion quant à l'identité, à la place, au rôle, au statut de ces pères, quant à la transmission, aux périodes de transition psychique ou psychosociale... Sans prétendre à l'exhaustivité, les contributions envisagent donc trois situations pertinentes et originales eu égard aux évolutions sociétales. Bien sûr, d'autres pourraient être évoquées : celles des pères affectés par des troubles de la santé mentale, présentant des conduites addictives sévères, atteints de maladies graves telles que le SIDA, en situation de handicap ; mais aussi des pères en famille recomposée, en contexte de séparation avec ou non résidence alternée, en familles homoparentales qui, parce que ces populations ne se situent pas dans le cadre des modèles hétéronormés dominants, pourraient, eu égard à cette normativité, se sentir ou être considérés comme plus vulnérables.

### **3. Point de vue sur les pistes d'action**

Nul doute que le Québec a plus d'une longueur d'avance sur la France quant aux moyens d'intervention envisagés et aux pistes d'action. Si certains sont déjà bien balisés avec des mises à l'épreuve satisfaisantes, celles qui n'ont pas donné pleinement satisfaction sont constamment réinterrogées et cette caractéristique est aussi une marque québécoise des chercheurs, des professionnels et des politiques à savoir, la capacité à réexaminer les pratiques, et ce, rapidement dès qu'une nouvelle problématique émerge. La situation en France est quelque peu différente. Nul doute que dans notre pays, nous sommes également attentifs au bien-être des enfants et de leurs familles, nul doute que les pratiques professionnelles sont en constante interrogation, nul doute que nos institutions analysent leurs pratiques de façon soutenue et régulière. Ainsi, même si les systèmes d'organisation politiques et sociaux diffèrent, ils se rejoignent sur de nombreux objectifs, mais le registre de l'intervention n'occupe pas la même place. Plusieurs éléments peuvent être mis en exergue pour mieux comprendre les spécificités de chaque pays et les modalités différentes d'intervention.



- Le premier relève sans doute de mouvements socio-historiques appréhendés et vécus de manière différente dans les deux pays, et pour ce qui concerne cette section, le mouvement féministe et le processus migratoire.
- Le second se réfère à une organisation différente des mises en œuvre des recherches scientifiques et des liens établis entre le monde de la recherche et celui des professionnels et de leurs pratiques. Ainsi existent dans notre pays: 1) un écart, si ce n'est un clivage, entre les connaissances universitaires et les pratiques professionnelles; les modèles théoriques, les démarches, les protocoles et les objectifs ne sont pas examinés de la même façon; pour exemple, la plupart du temps, une recherche au Québec ne sera financée que si elle s'inscrit d'emblée dans un partenariat avec le terrain; cette exigence n'existe pas en France, parfois nous avons, même en tant qu'universitaires, un accès très difficile au terrain; 2) un déficit pour ce qui concerne le transfert des connaissances; 3) une certaine méfiance à l'égard des recherches appliquées ou de la recherche-action peu reconnues et peu valorisées par la communauté scientifique universitaire française (tout au moins dans notre champ disciplinaire qu'est la psychologie du développement) (ce propos n'occulte pas, de mon point de vue, que ces recherches appliquées ne peuvent se substituer à la recherche fondamentale, pilier du système universitaire, comme le souhaiteraient certains de nos politiques).
- Le troisième point que l'on pourrait évoquer est sans doute lié aux modèles théoriques sur lesquels s'appuient non seulement les recherches, mais aussi les pratiques professionnelles, souvent sources de débats voire de désaccords profonds et qui ne sont pas sans conséquences sur la façon d'aborder les recherches et les pratiques. Pour illustration, je prendrai la problématique paternelle au cœur de cet ouvrage. Convoquer le père pourrait apparaître comme un objet de recherche « simple » si ce n'est, qu'en France, apparaît un débat épistémologique entre les tenants des théories psychanalytiques pour lesquels la paternité ne se réduit pas à des pratiques, à des rôles, à des comportements et à des attitudes, mais s'enracine dans une fonction de l'ordre du symbolique, et les psychologues du développement ou les sociologues qui prennent en compte non seulement les mutations sociales, mais aussi les changements de pratiques paternelles (ce schéma est ici dessiné de façon caricaturale; voir Zaouche-Gaudron, 2001). Cette particularité apparaît être moins une source de difficultés au Québec dans la mesure où travaux et pratiques s'appuient sur une tradition plus anglo-saxonne qui « amenuise » en quelque sorte ce débat épistémologique quant on se réfère à la paternité. Ainsi, ne convoque-t-on pas le père, le masculin, le paternel, la

paternalité, la paternalisation... de la même façon dans les deux pays que sont la France et le Québec.

- Enfin, le dernier élément consiste à identifier une problématique émergente. À titre d'exemple, je prendrai la question des violences conjugales. Cette thématique déjà largement documentée au plan scientifique au Québec et qui a fait l'objet de plusieurs travaux, recherche-action, et transfert des connaissances est un domaine de recherche qui commence à peine à émerger dans notre pays alors que l'on pressent depuis fort longtemps les ravages qu'occasionnent ces violences pour les femmes qui les subissent, les enfants qui en sont témoins, et les hommes qui les réitèrent.

Ces trois contributions amènent sans aucun doute, au plan scientifique, des éléments novateurs de par les analyses exploratoires réalisées, les connaissances produites, les pistes d'action envisagées et les perspectives à développer. Parce qu'elles explorent des réalités sociétales qui « dérangent », elles font écho à ce que dit de si belle manière Marie Ugay, poétesse québécoise, dans *Poèmes* (2005, p. 19) : « Il faut traverser la rigidité des évidences, des préjugés, des peurs, des habitudes, traverser le réel obtus pour entrer dans une réalité plus douloureuse et plus plaisante, dans l'inconnu, le secret, le contradictoire, ouvrir ses sens et connaître. »

## RÉFÉRENCES

- Anthony, E.J., C. Chiland et C. Koupernik (1982), *L'enfant vulnérable*, Paris, PUF.
- Bronfenbrenner, U. (1996), « Le modèle "Processus Personne Contexte Temps", dans la recherche en psychologie du développement : principes, applications et implications », dans R. Tessier et G.M. Tarabulsy, *Le modèle écologique du développement de l'enfant*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 9-59.
- Hergott, F. (2004), *Catalogue de l'exposition « Non lieu »*, Paris, Le plateau.
- Le Camus, J. (dir.) (2002), *Rester parents malgré la détention. Les relais enfants-parents et le maintien des liens familiaux*, Toulouse, Érès.
- Levinas, E. (1982), *Éthique et infini*, Paris, Fayard.
- Ugay, M. (2005), *Poèmes*, Montréal, Boréal.
- Zaouche-Gaudron, C. (dir.) (2001), *La problématique paternelle*, Ramonville-Saint-Agne, Érès.
- Zaouche-Gaudron, C. (2005), *Les conditions de vie défavorisées influent-elles sur le développement du jeune enfant ?*, Toulouse, Érès.
- Zaouche-Gaudron, C. (2006), « Incarcération : pères et enfants en risque de rupture », *Politiques sociales*, 3-4, p. 69-80.

Page laissée blanche intentionnellement

## **SECTION 4**

### TRANSFERT DES CONNAISSANCES

Page laissée blanche intentionnellement

# PROSPÈRE ET LE TRANSFERT DES CONNAISSANCES

---

*Claire Chamberland*

C'est à titre de directrice du GRAVE-ARDEC que j'ai été invitée à présenter cette réflexion sur le transfert des connaissances. Le groupe ProsPère est un véritable pilier de l'équipe GRAVE-ARDEC, fondée en 1993. Notre équipe est reconnue pour assumer au Québec un leadership en matière de recherche sur la victimisation et le développement des enfants vivant dans des conditions sociales adverses ainsi que dans l'implantation et l'évaluation d'innovations sociales pour assurer leur sécurité et leur bien-être. Depuis 15 ans, nous avons aussi acquis une expertise dans le transfert et la mobilisation des connaissances en nous impliquant de manière diversifiée dans plusieurs projets pilotes afin d'améliorer la qualité et l'efficacité des pratiques des intervenants sociaux. La valorisation de la recherche en partenariat, la coconstruction, le partage et l'application des connaissances sont les fondements de cette équipe. Plus particulièrement, le groupe ProsPère a largement contribué à acquérir des connaissances et promouvoir des pratiques innovantes dans le domaine de la paternité.

## **LE RÔLE ET LA PLACE DES PÈRES : DES ENJEUX DE PROMOTION, DE PRÉVENTION MAIS AUSSI DE PROTECTION**

Les pères sont des acteurs trop souvent négligés dans les secteurs de la protection de l'enfance ou dans la planification des interventions préventives et promotionnelles. ProsPère a joué un rôle-clé au Québec pour promouvoir le rôle des pères comme protecteurs des enfants et soutiens à leur bien-être. En premier lieu, ce groupe a abordé la question des pères dans ses dimensions promotionnelles en proposant une définition de l'engagement paternel et en soutenant des initiatives communautaires qui en favorisent l'émergence (voir les sections 1 et 2 du présent ouvrage). Le postulat était que les pères peuvent influencer positivement le développement et le bien-être des enfants. Cependant, au fil

des années, une partie des efforts du groupe s'est déplacée vers la compréhension de pères en contexte de vulnérabilité et les actions menées auprès d'eux (voir section 3) afin de prévenir la violence et la maltraitance à l'endroit des enfants. L'étude de sous-groupes de pères en contexte de vulnérabilité vise à mieux identifier les facteurs de risque ainsi que les moyens de soutenir ces pères dans des contextes où les obstacles sont plus nombreux. Ces contextes sont en général associés à l'abus physique, aux mauvais traitements psychologiques, ainsi qu'à la négligence à l'endroit des enfants (Clément, Chamberland, Tourigny et Mayer, en révision).

Il faut dire que la victimisation des enfants est un problème social important, soit par son ampleur, soit par les conséquences dévastatrices sur la trajectoire des jeunes. En 2003, les problématiques relevées au Canada sont la négligence (34 %), l'exposition à la violence conjugale (26 %), la violence physique (23 %), la violence psychologique (26 %) et l'abus sexuel (3 %) (Trocmé et autres, 2005). L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a d'ailleurs reconnu la violence (familiale et communautaire) comme l'un des principaux problèmes de santé publique dans le monde (Krug, Dahlberg, Mercy, Zwi et Lozano, 2002). Entre 1998 et 2003, la proportion de signalements corroborés aux systèmes de protection canadiens a doublé (Trocmé et autres, 2005). Une enquête réalisée récemment par notre équipe auprès des familles québécoises indique un changement de normes et de pratiques en matière de discipline parentale, comparativement à 1999 : une augmentation des agressions psychologiques répétées (ex. : cris ou jurons à l'endroit de l'enfant), une diminution de la violence physique mineure (ex. : la fessée), mais une stabilisation de la violence sévère (ex. : frapper avec un objet) (Clément, Chamberland, Côté, Dubeau et Beauvais, 2005). Une étude réalisée auprès de la population états-unienne démontre qu'un peu plus d'un enfant sur sept a subi de la maltraitance (la forme la plus courante étant l'abus émotionnel) (Finkelhor, Ormond, Turner et Hamby, 2005). La victimisation faite aux jeunes serait associée à des problèmes physiques, psychologiques, cognitifs et comportementaux menaçant leur santé mentale et pouvant générer des trajectoires d'antisocialité et de déviance, de rejet et d'exposition à être victime d'agressions dans les sphères privées et publiques (English et autres, 2005 ; Finkelhor et autres, 2005 ; Kendall-Tackett et autres, 2005 ; Trocmé et autres, 2005).

Le groupe ProsPère a assumé avec énergie une responsabilité scientifique et sociale pour comprendre l'influence positive des pères, mais également l'influence négative potentielle des contextes dans lesquels les pères évoluent. Il s'est aussi largement impliqué dans le développement de pratiques novatrices pour contrer la victimisation des enfants et prévenir les impacts négatifs de telles expériences, mais aussi pour promouvoir leur développement affectif, cognitif et social.

## LE TRANSFERT DES CONNAISSANCES: UN DÉFI PARTICULIER POUR LE SECTEUR DES SERVICES SOCIAUX

S'il est vrai que le GRAVE-ARDEC est reconnu pour ses connaissances documentées, validées et testées, une importance tout aussi grande a été accordée à leur pertinence pour la pratique. L'utilisation des connaissances issues de la recherche dans les domaines qui traitent d'enjeux sociaux a connu un essor important dans les dernières années (McQueen et Anderson, 2000). Cependant, comparativement aux secteurs de la médecine ou des sciences infirmières, il existe un fossé plus important entre les connaissances scientifiques disponibles et leur utilisation dans la planification et l'intervention sociale ou éducative (Graham et autres, 2006; Hemsley-Brown et Sharp, 2003; McGlynn et autres, 2003; Trocmé, Bélanger et Roy, 2007). L'approche la plus classique de transfert des connaissances, notamment observée dans les sciences naturelles et médicales, implique une relation descendante (*top-down*)<sup>1</sup> entre la recherche et les milieux de pratique. Cependant, dans les secteurs ciblés dans notre équipe, les rapports sociaux entre chercheurs et intervenants sont bien souvent plus réciproques et bidirectionnels et les types de savoirs à valoriser sont diversifiés; ils varient selon les objectifs, les stratégies et les cibles des projets, selon qu'il s'agisse de décideurs, d'intervenants ou encore des clients mêmes de ces services. Les expériences des intervenants sont ainsi une source précieuse de connaissances ancrées et nécessaires pour l'amélioration et le renouvellement des pratiques. De plus, les utilisateurs ont un rôle actif dans le développement même des connaissances et leur application. L'accès et la mise en commun de ces savoirs pluriels sont un réel défi (Kitson, Harvey et McCormack, 1998).

La sous-utilisation des connaissances, scientifiques ou expérientielles, dans l'action pourrait expliquer en bonne partie les résultats souvent décevants à propos de l'efficacité des interventions dans l'amélioration de la sécurité et du développement des enfants (Dufour et Chamberland, 2004). Une enquête récente menée auprès de gestionnaires et d'intervenants des services sociaux québécois (Chagnon, Malo et Pigeon, 2006) révèle qu'une minorité seulement rapporte utiliser les connaissances issues de la recherche dans le cadre de leur tâche. Ainsi, les services offerts aux familles sont souvent plus déterminés par des perceptions de besoins que par une analyse systématique de l'information pertinente sur leurs réalités, leurs déterminants ainsi que sur les pratiques jugées probantes.

---

1. Selon cette approche, il s'agit d'un processus essentiellement unidirectionnel où l'expertise générée par les résultats de la recherche est reconnue aux chercheurs qui en informent les instances concernées (milieux scientifiques et professionnels).



Plusieurs éléments peuvent expliquer cette situation. Certaines sont liées au milieu de la pratique : une faible valorisation des connaissances issues de la recherche, des différences de valeur entre ces deux milieux ou encore, une culture de la formation continue peu valorisée ou organisée. D'autres sont associés au milieu de la recherche : délai de production des connaissances, difficulté à traduire celles-ci en applications pratiques et peu d'incitatifs de la part des organismes subventionnaires de la recherche sociale pour le transfert de ces connaissances. Enfin, l'utilisation des connaissances issues de la recherche sociale par les milieux de la pratique suppose des moyens, des habiletés et des stratégies susceptibles de rejoindre les différentes clientèles visées par ces connaissances et de favoriser une utilisation optimale des résultats des recherches. À cet égard, ProsPère a réellement innové.

## PROSPÈRE ET LE TRANSFERT DES CONNAISSANCES

ProsPère poursuit deux objectifs en matière de diffusion de connaissances. D'abord, il transmet les connaissances acquises et, ce faisant, répond aux demandes des organismes subventionnaires : les nombreuses publications dans les revues scientifiques reconnues et les communications dans les congrès nationaux et internationaux témoignent de la vitalité de sa production. Cependant l'utilisation des connaissances générées au fil des années a toujours été une préoccupation sans cesse renouvelée. ProsPère est clairement un chef de file en matière de transfert des connaissances dans le domaine social en général, et au niveau des interventions auprès des pères, en particulier. Dans le prochain et dernier chapitre, vous pourrez donc constater l'extraordinaire dynamisme de ce groupe. On y présente une synthèse bien complète des efforts et des réalisations du groupe. Leur contribution originale est plurielle : le développement d'un modèle qui fait qu'ils en font un objet de recherche en soi ainsi que l'expérimentation d'une variété de stratégies de transfert des connaissances s'adaptant à des cibles diversifiées : la population, les intervenants ainsi que les décideurs.

En effet, ProsPère ne s'est pas seulement contenté de mettre en œuvre une quantité impressionnante d'activités et de produits dérivés pour favoriser l'application des connaissances, mais ils ont aussi réfléchi sur les déterminants et processus susceptibles d'améliorer l'efficacité de leurs efforts de transfert. Le modèle présenté dans le prochain chapitre en résume les composantes et a une valeur heuristique certaine. ProsPère adhère clairement à une approche interactive tant dans la production que dans le transfert des connaissances ; il met de l'avant l'importance du capital relationnel qui émerge de la fréquentation continue et dynamique entre chercheurs et utilisateurs. La diversité remarquable des moyens mis en branle par ce groupe ainsi que des cibles visées y est aussi décrite :

expositions de dessins ; accroche-porte ; programmes de formation auprès des intervenants au Québec, au Canada et en France ; événements artistiques et festifs et mobilisation communautaire. En fait, ProsPère a pratiqué l'approche écologique comme peu l'ont fait. L'exigence et la complexité d'une perspective holistique, bien présente dans les discours, mais beaucoup moins dans la pratique, nécessitent beaucoup de détermination, de ressources, de créativité et de cohérence entre les acteurs impliqués. Clairement, ce groupe a démontré de telles qualités. Non seulement ProsPère a un bilan de réalisations impressionnant mais les efforts des membres ont donné des résultats bien tangibles. Enfin, ce chapitre décrit les actions pour influencer les politiques publiques, l'organisation des services, les programmes et une approche différentielle lorsqu'on intervient auprès des pères. Ce niveau d'intervention, plus macrosystémique, est trop souvent négligé. Bien que les efforts consacrés soient plus limités, ProsPère a contribué à promouvoir le rôle et la place du père plus largement dans notre société.

En somme, le dernier chapitre du présent ouvrage a non seulement le mérite de faire partager les initiatives d'un groupe qui a innové en matière de transfert de connaissances, mais offre aussi une réflexion sur le sujet en soi. Nous souhaitons que cette lecture favorise la réflexion critique et éclairée sur les pratiques de transfert et d'utilisation des connaissances dans le domaine de la paternité. Mais nous croyons que les questions et débats qu'elle soulève dépasse cette frontière et soit pertinente pour le vaste territoire des problèmes et des enjeux sociaux.

Page laissée blanche intentionnellement

## LE TRANSFERT DES CONNAISSANCES: UN ENJEU IMPORTANT DE LA RECHERCHE

---

*Gilles Forget*

La description du parcours de l'équipe ProsPère ne serait pas complète sans une réflexion sur le transfert des connaissances, un champ de la recherche qui s'intéresse à la diffusion, à l'appropriation et à l'utilisation des résultats. Tel qu'il est mentionné dans les objectifs des organismes subventionnaires, les résultats de la recherche doivent permettre l'avancement de la connaissance et influencer sur les politiques, les programmes, les pratiques, les attitudes et les croyances de la population. Certains des moyens utilisés pour diffuser les résultats de recherche ont déjà été présentés. Le présent chapitre enrichit cette description en présentant de façon plus détaillée d'autres expériences de transfert des connaissances et esquisse une analyse de certains éléments susceptibles de stimuler la réflexion sur cet aspect de la recherche.

Le transfert des connaissances n'est pas un domaine nouveau. Huberman (1994) retrace les premiers travaux sur l'utilisation des résultats de recherche au milieu des années 1930. Comme d'autres, il souligne qu'à cette époque un modèle linéaire nommé recherche-développement-diffusion proposait que le changement, le développement, l'innovation et par le fait même, les transformations sociales découlaient des résultats de recherche. Ce processus suivait alors une démarche rationnelle allant de la réalisation de la recherche à la diffusion des résultats auprès de la clientèle cible qui se les appropriait et les intégrait à sa pratique (Gélinas et Pilon, 1994). Or, plusieurs exemples nous montrent que ce processus n'implique pas nécessairement une appropriation des résultats et une transformation des politiques, des programmes ou des pratiques. Depuis, la recherche s'est intensifiée pour mieux comprendre les éléments qui favorisent l'utilisation et l'appropriation des résultats de recherche. Peu importe le terme utilisé pour désigner ce champ de la recherche, que ce

soit coconstruction, échange, traduction, dissémination ou déploiement des connaissances (Graham et autres, 2006), tous s'intéressent à la démarche mise en œuvre pour diffuser les résultats de recherche et vérifier leur utilisation, les premiers posant un regard plus important sur le processus, les autres sur l'utilisation. Pour notre part, nous utiliserons le terme transfert des connaissances pour la description et l'analyse de la diffusion des résultats des recherches menées par l'équipe.

## UN CADRE DE RÉFÉRENCE

Trois perspectives nous guident vers l'adoption d'un cadre de référence du transfert des connaissances, l'application des connaissances, la mobilisation par les connaissances – une traduction littérale de la perspective du *knowledge mobilization* – et celle de la valorisation des résultats.

Cinq modèles principaux caractérisent la perspective de l'application des connaissances<sup>1</sup>. Le modèle technologique où l'utilisation des connaissances relève de leur adéquation avec les besoins des décideurs. Le modèle économique, similaire au premier, met en relation l'utilisation des connaissances avec les besoins des utilisateurs mais aussi avec l'avancement des connaissances. Le modèle des intérêts organisationnels ou le contexte organisationnel détermine l'utilisation ; les connaissances sont davantage diffusées et utilisées si elles correspondent aux priorités de l'organisation. Le modèle de la dissémination met l'accent sur les efforts de vulgarisation du chercheur pour rendre accessibles ses résultats. Enfin, le modèle de l'interaction combine les quatre éléments majeurs de ces différents modèles, les aspects organisationnels, les besoins des utilisateurs, les efforts du chercheur pour diffuser ses résultats et les interrelations entre ces trois éléments pour mesurer et comprendre le transfert des connaissances.

La perspective de la mobilisation par les connaissances<sup>2</sup> insiste sur le processus de mises en relation entre les chercheurs et les utilisateurs, un processus en boucle qui amène les chercheurs vers de nouvelles activités de transfert des connaissances à la suite des rencontres avec les utilisateurs. Selon cette perspective, neuf variables sont utiles à l'analyse du transfert que nous regroupons selon trois dimensions : le processus, les moyens et le déploiement. Le processus se caractérise par les conditions qui existent lors de l'émergence du projet, les relations établies entre le chercheur et les acteurs et les mécanismes dont se dotent les participants pour faire circuler

- 
1. Les notes qui suivent s'inspirent de la réflexion de Brian L. Mishara et de l'équipe du Centre de recherche et d'intervention sur le suicide et l'euthanasie (CRISE) sur l'application des connaissances.
  2. Cette partie est inspirée de l'atelier *knowledge mobilization* présenté au Forum du Father Involvement Research Alliance (FIRA) par Peter Levesque, Toronto, mai 2005.

l'information et prendre les décisions. Les moyens mis en œuvre pour assurer le transfert des connaissances sont définis par les caractéristiques de l'auditoire visé, les ressources disponibles et le véhicule choisi. Enfin, le déploiement repose sur les occasions saisies pour effectuer la diffusion de résultats, l'évaluation de l'opération et la rétroaction aux partenaires.

La dernière perspective, celle de la valorisation des résultats des recherches, est inspirée de la recherche industrielle et appliquée à l'innovation sociale. Elle considère le transfert des connaissances comme une chaîne d'événements qui vont influencer l'utilisation des résultats, les étapes de la recherche et les interactions entre le chercheur et le milieu utilisateur. À cet égard, elle reprend les éléments des deux premières perspectives qui découpent le transfert des connaissances selon un processus dont chacune des étapes est modulée par les interactions entre les chercheurs et les acteurs. Par ailleurs, la perspective de valorisation des résultats précise que l'appropriation et l'utilisation des résultats comportent deux zones de transfert : le transfert de proximité et le transfert étendu.

En effet, pour conclure à une innovation sociale résultant de la valorisation de résultats de recherche universitaire, il faut d'abord constater le succès de son appropriation par le milieu utilisateur visé désigné transfert de proximité, que ce milieu ait été ou non associé à la conception du projet de recherche universitaire. Il faut ensuite constater le succès de sa dissémination, désigné transfert étendu, qui permet de multiplier les utilisateurs dans d'autres milieux et d'en maximiser les retombées sur le plan social. (Beaudry, Régnier et Gagné, 2006, p. 3)

Ces trois perspectives nous permettent de retenir cinq dimensions qui nous serviront à décrire et à analyser les expériences de ProsPère. La première dimension est celle du *contexte* qui comprend à la fois l'environnement sociopolitique et le contexte plus particulier de la recherche. Cette dimension rappelle l'importance du contexte soulevé tant par le modèle de l'application des connaissances que par celui de la mobilisation par les connaissances. La deuxième dimension concerne *les connaissances véhiculées*, autant celles qui sont issues des résultats des recherches réalisées que celles qui proviennent d'autres sources. Élément commun aux trois perspectives, *les interactions entre le chercheur et les acteurs* constituent la troisième dimension retenue. La quatrième dimension concerne *le moyen utilisé* pour transférer les connaissances et son adéquation avec les besoins de la clientèle visée. Enfin, pour qualifier les résultats de cette démarche, nous retenons la dimension de *transfert de proximité* et *étendu* pour qualifier l'utilisation des connaissances. Trois éléments permettent de préciser cette dimension, les changements observés, les nouveaux rôles adoptés et l'utilisation de la connaissance proposée. Le schéma ci-dessous illustre ce cadre de référence et précise certaines variables associées aux dimensions retenues. Précisons que ce processus est dynamique et comporte, à toutes les étapes, un mouvement de va-et-vient entre les chercheurs et les acteurs.

### ***Transfert des connaissances***

#### **Le contexte général**

- **sociopolitique**

---

#### **Les connaissances**

- issues de la recherche de ProsPère
- issues d'autres recherches

#### **Interactions entre le chercheur et les acteurs**

- mécanismes d'échange
- rapport de pouvoir

#### **Moyen**

- caractéristiques de l'auditoire
- ressources
- véhicule

#### **Transfert de proximité et étendu**

- changements
  - nouveaux rôles
  - utilisation
- 

#### **Le contexte de la recherche**

- **posture épistémologique**
- **opportunités**

Le présent chapitre s'amorce donc en rappelant le contexte général au moment de la formation de l'équipe, tant sur le plan de la recherche que sur celui de la paternité. Suit la description de quelques-unes des expériences de transfert des connaissances menées par des chercheurs de l'équipe et leurs partenaires. Les expériences sont regroupées selon les quatre principales clientèles visées par ce transfert des connaissances: la communauté scientifique, les décideurs, les intervenants et la population. Les données d'évaluation qui sont disponibles complètent la description de ces expériences. Le chapitre se conclut par une réflexion sur les conditions qui facilitent ou freinent la diffusion, l'appropriation et l'utilisation des connaissances générées par la recherche sociale.

## LE CONTEXTE

Les chapitres précédents ont souligné que l'environnement socio-politique était favorable au développement de la recherche sur l'engagement paternel par l'inscription de l'importance du rôle et de la place du père dans plusieurs politiques et programmes. Il a aussi facilité la naissance du Groupe de recherche et d'action sur la victimisation des enfants (GRAVE-ARDEC). En effet, à la même époque que la révision des politiques gouvernementales sur le soutien aux familles, le Conseil québécois de recherche sociale aujourd'hui nommé Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC) mettait sur pied son programme de soutien aux équipes de recherche. En plus d'assurer le regroupement de chercheurs et de constituer ainsi des masses critiques, de favoriser le croisement des disciplines et d'assurer un financement triennal, ce nouveau programme insiste sur le transfert des connaissances ce qui favorise d'autant la mise en place de nouvelles expériences. Au même moment, chez les chercheurs, on note un intérêt pour un changement des modes de diffusion. Répondant auparavant au principe « publier ou périr » (*publish or perish*) qui ne porte que sur la capacité à publier des articles dans les revues scientifiques, ils veulent désormais mettre en place de nouveaux moyens pour porter les résultats des recherches vers d'autres cibles. D'ailleurs, les politiques canadiennes de la recherche sociale transforment ce principe en « faites-vous connaître ou disparaissent » (*get public or perish*) afin de souligner l'obligation pour les chercheurs de rendre publics leurs résultats et de justifier ainsi les subventions que l'État leur accorde (Renaud, 1999). L'accent mis par ce programme sur l'importance du transfert des connaissances est réitéré dans la toute récente politique sur la science et l'innovation qui retient parmi ses trois objectifs celui de compléter et de renforcer les mécanismes de transfert des connaissances (gouvernement du Québec, 2006). Ce contexte favorable est aussi renforcé par l'attention grandissante des décideurs aux résultats de recherche et par la pression exercée sur les services pour qu'ils démontrent des résultats. Enfin, comme nous l'avons vu préalablement (chapitre 9), l'approche de la recherche-action repose sur un esprit de collaboration étroite et continue entre chercheurs et acteurs et sur le réinvestissement des connaissances acquises dans l'action. Ces deux éléments favorisent aussi le transfert des connaissances.



## LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE

La diffusion des résultats de recherche à la communauté scientifique s'est d'abord appuyée sur la publication de nombreux articles dans des revues locales, régionales, nationales et internationales<sup>3</sup>. L'utilisation de ces connaissances par la communauté scientifique peut s'apprécier de deux façons. D'abord, par leur mention dans d'autres travaux ou publications et ensuite, par les discussions qu'ils suscitent. Certains travaux de l'équipe ProsPère illustrent bien cet aspect. Par exemple, l'article de notre collègue Daniel Paquette (2004c) sur la fonction spécifique du père paru dans la revue américaine *Human Development*, a fait l'objet d'un commentaire d'une chercheuse reconnue dans le domaine de la paternité (Tamis-LeMonda, 2004).

Une des fonctions premières des équipes de recherche est d'assurer le renouvellement de celle-ci en formant la relève. Le GRAVE-ARDEC, comme d'autres équipes de recherche, soutient la formation de jeunes chercheurs et les expose à la diffusion de résultats de recherche par la mise en place d'un colloque biennuel. Cet événement a été, pour les membres de ProsPère, un premier lieu de rétroaction sur le développement, la mise en place et l'évaluation de leurs recherches-actions sur la promotion de l'engagement paternel. Les conférences scientifiques régionales, provinciales, nationales et internationales ont aussi permis aux membres de l'équipe de diffuser leurs résultats de recherche à la communauté scientifique en plusieurs occasions.

En plus du colloque biennuel du GRAVE-ARDEC, un financement accordé par Santé Canada<sup>4</sup> afin de réaliser la recherche *Sur le terrain des pères* (Bolté, Devault, St-Denis et Gaudet, 2002) dont il a été question précédemment (voir chapitre 8) a aussi été un levier pour la réalisation du premier symposium national sur la place et le rôle du père. Cet événement a permis à l'équipe de rejoindre la communauté scientifique, mais aussi les décideurs et la population. D'une durée de deux jours, le symposium comportait trois périodes. La première a réuni des décideurs et des praticiens qui travaillaient aux projets identifiés par la recherche sur les pratiques exemplaires et visait à créer un lieu d'échanges pour déterminer les actions à mettre en place afin de promouvoir l'engagement paternel. La deuxième période de l'événement invitait la population à entendre les points de vue de représentants des secteurs familial, social, scolaire et syndical sur le rôle et la place du père dans la société québécoise. La dernière période, de type conférence scientifique incluse dans le cadre

---

3. [En ligne]: <http://www.graveardec.uqam.ca/>.

4. S'engager auprès des pères... Involving Fathers Projet n° 6786-15-1998-1120026, Santé Canada, Fonds pour les projets nationaux PACE/PCNP.

des Journées annuelles de santé publique 2000, réunissait des chercheurs américains, canadiens et québécois afin qu'ils présentent les résultats de leurs recherches sur la paternité et ses effets sur la santé et le bien-être des enfants et en discutent. Des ateliers ont aussi permis aux participants de prendre connaissance de diverses expériences menées pour soutenir le développement des enfants et promouvoir l'engagement paternel. Ces trois événements sont relatés dans le document *Présences de pères* (Forget, 2001) qui a été diffusé en français et en anglais.

Les conférences scientifiques organisées par l'équipe ont aussi servi à appuyer les actions des deux sites de la recherche-action Prospère (voir les plans d'action annuels décrits au chapitre 6). Par exemple, afin de promouvoir le projet auprès de l'élite locale et de la population du site A, le comité de pilotage et l'équipe de recherche organisent une journée de réflexion sur la paternité au centre communautaire de la municipalité. Cette journée est découpée en trois événements. Le premier est une rencontre du comité de pilotage et de l'équipe de recherche avec un chercheur américain mondialement reconnu, Michael Lamb. Après avoir entendu les fondements du projet et de la démarche locale, ce dernier réagit et précise certains des aspects qu'il considère comme primordiaux dans le succès d'une telle entreprise. La présence de ce chercheur et ses interactions avec les membres du comité de pilotage ont renforcé leur conviction dans l'importance de réaliser ce projet de promotion de l'engagement paternel. L'après-midi, une présentation par les membres de l'équipe des recherches en cours est faite auprès des intervenants de la région. Le soir, une grande soirée d'improvisation sur le thème de la paternité a lieu dans une salle communautaire bondée. Cette soirée, inspirée du théâtre de la Ligue nationale d'improvisation<sup>5</sup>, met en scène une équipe formée d'intervenants du comité de pilotage et une équipe d'acteurs locaux dont fait partie le maire de la municipalité. Ces équipes s'affrontent en improvisant des saynètes sur des thèmes choisis traitant de la place et du rôle du père. Cet appui des chercheurs à la promotion du projet dans le milieu prendra d'autres formes dans l'autre site. Ainsi, les chercheurs seront invités à présenter une conférence sur l'engagement paternel et son effet sur la santé et le bien-être de l'enfant dans le cadre des activités organisées pour la semaine de la famille.

## LES DÉCIDEURS

Les recherches de ProsPère soulignent l'importance des politiques et des programmes sur l'engagement des pères envers leurs enfants. Si les

---

5. La Ligue nationale d'Improvisation est une forme de théâtre mis au point par le comédien québécois Robert Gravel.

connaissances qui découlent des recherches et des liens avec les partenaires institutionnels et communautaires soulèvent des pistes d'action, comment transmettre ces connaissances et influencer les décideurs de façon à ce qu'ils les intègrent aux politiques et aux programmes qui rejoignent les pères et les familles? Bien que les actions de ProsPère demeurent limitées, elles ont néanmoins réussi à influencer modestement certaines politiques, programmes ou documents gouvernementaux.

## Les politiques et programmes

Au moment où s'amorce le transfert des connaissances, la préoccupation des pères et de leur engagement paternel déjà soulignée dans le rapport *Un Québec fou de ses enfants* se retrouve inscrite parmi les objectifs des *Priorités nationales de santé publique 1997 à 2002* (gouvernement du Québec, 1997). Celle-ci s'y trouve de la façon suivante : « Que les programmes dans les domaines de la périnatalité et de la petite enfance incluent systématiquement un volet sur la valorisation du rôle des pères et sur l'engagement de ceux-ci. » La présence de chercheurs institutionnels parmi l'équipe fournit l'occasion de faire valoir les connaissances issues de leurs recherches pour l'élaboration des différents programmes qui découlent de cette orientation ministérielle. Par exemple, dans le chapitre 9, on rappelle comment celles-ci ont inspiré l'élaboration du programme des Services intégrés en périnatalité et en petite enfance (SIPPE) et, plus généralement, l'intervention auprès des pères dans les activités, les programmes, les ressources et les services à l'intention de la famille.

## Une consultation

Peu de politiques ont traité spécifiquement de la question des pères alors que nous savons que ces dernières balisent très souvent nos attentes envers eux. Un des derniers rapports portant une attention à la paternité est celui du Comité de travail en matière de prévention et d'aide aux hommes. Sous la direction de Gilles Rondeau (2004), un rapport intitulé *Les hommes : s'ouvrir à leurs réalités et répondre à leurs besoins* a été remis au ministre de la Santé et des Services sociaux en 2004. La description de l'état de santé et de bien-être des hommes et leurs perceptions quant aux services disponibles amènent les auteurs du rapport à suggérer différentes pistes d'action dont certaines concernent la paternité. Comme c'est le cas pour plusieurs rapports déposés au ministère de la Santé et des Services sociaux, le Ministère procède à des consultations afin d'obtenir l'avis des différents groupes ou personnes concernés. Les membres de l'équipe ProsPère ont répondu à cette consultation en élargissant le regard que porte ce rapport sur la paternité davantage centré sur l'aide aux conjoints séparés et divorcés vers un continuum des services sociaux et de santé

allant de la promotion de l'engagement paternel au soutien aux pères en difficulté. L'encadré qui suit présente une synthèse de l'argumentaire déposé au MSSS.

---

**Valoriser l'image du père** – En accord avec l'analyse des besoins et services faite en collaboration avec les partenaires communautaires, les premières actions doivent porter sur la valorisation de la place et du rôle du père.

**Soutenir l'engagement paternel des pères à tous venants** – Il est suggéré de proposer la coparentalité comme façon de mettre en valeur la nécessaire négociation et la participation des deux parents dans l'exercice du rôle de parent. De plus, lorsque les parents se buttent à certaines difficultés, l'accessibilité à un médiateur qui accompagne les parents est fortement encouragée.

**Soutenir intensivement les pères les plus vulnérables** – Plusieurs conditions d'exercice de la paternité peuvent entraîner des conséquences sur la santé et le bien-être de l'homme, de la mère et de l'enfant. C'est pourquoi il est proposé d'ajouter aux actions réalisées auprès des pères à tous venants, des actions spécifiques auprès des pères plus vulnérables dans leur processus de changement de styles de vie, dans leurs démarches de retour aux études ou de recherche d'emploi ainsi que dans leur coparentalité.

**Créer des environnements sympathiques aux pères** – Les lieux d'identité masculine demeurent rares, c'est pourquoi il est important d'aménager ces dits lieux, d'aller vers les pères là où ils sont et de revoir les lieux actuels de pratiques afin qu'ils soient davantage accueillants pour les pères.

---

## **Une pièce de théâtre : *Les pères et les services, deux solitudes***

D'autres moyens ont aussi été mis au point pour assurer le transfert des connaissances aux décideurs. Au nombre de ceux-ci, on trouve le théâtre d'intervention. Le théâtre d'intervention, théâtre forum ou théâtre-action est une expression théâtrale présente depuis longtemps au Québec comme ailleurs dans le monde. Cette forme d'expression a été utilisée de différentes façons en promotion de la santé comme dans d'autres domaines à propos de sujets aussi variés que le suicide, le SIDA, etc. Généralement, le scénario est discuté avec le promoteur et la représentation qui en découle est assez courte. Elle repose sur des accessoires et une mise en scène facilement transposable dans différents endroits publics. En plus de jouer, les comédiens assurent l'animation des spectateurs.

*Les pères et les services, deux solitudes* est le titre de la pièce de théâtre créée par TAC Com<sup>6</sup> pour sensibiliser les décideurs et les intervenants à l'importance de la place et du rôle du père et à l'adéquation des services.

---

6. [En ligne]: <http://www.tacom.ca>.

Cette pièce, d'une durée de 20 minutes, présente une discussion entre deux pères, collègues de travail, qui font du covoiturage. Cette conversation sert de toile de fond à de courtes saynètes qui illustrent différents moments d'échanges entre les pères et les services publics. Par exemple, l'une de celles-ci met en scène le père qui répond à de nombreux appels téléphoniques au moment où la mère et l'enfant reviennent au domicile après l'accouchement. Tous s'informent uniquement de l'état de santé de ces deux derniers à l'exception du pharmacien qui ajoute « Et vous, comment allez-vous? », montrant ainsi qu'il s'intéresse aussi à son expérience de père.

Cette pièce de théâtre a été créée à l'occasion des *Journées annuelles de santé publique* (2000) lors du dîner réunissant l'ensemble des participants. L'évaluation faite par les responsables de cet événement a été très positive. La pièce a été utilisée à d'autres reprises, toute organisation pouvant acheter cette production inscrite au catalogue de la compagnie théâtrale. Une des dernières représentations a eu lieu lors du lancement de la diffusion de la formation *Pères en mouvement, pratiques en changement*, dont il sera question ultérieurement, auprès des organismes financés par Centraide du Grand Montréal. L'évaluation complétée par 52 des 97 personnes présentes conclut que la pièce de théâtre est un outil de sensibilisation efficace qui a touché directement les spectateurs dans leur réalité. Les fiches d'appréciation montrent d'ailleurs un taux de satisfaction de plus de 92 % pour cet élément de l'événement. Les commentaires des répondants notent que la pièce de théâtre favorise la réflexion, suscite la participation active des gens et atténue certains préjugés envers les pères.

### **Les arts de la scène, un transfert des connaissances festif**

D'autres arts de la scène ont aussi été mis à contribution pour le transfert des connaissances, comme l'illustre les événements le SUPÈRE SHOW et *La Grande Permission*.

Lors d'une journée de suivi sur le déploiement provincial de la formation *Pères en mouvement, pratiques en changement*, l'équipe a organisé le SUPÈRE SHOW (2002). Grâce à la collaboration du Regroupement pour la valorisation de la paternité (RVP), un partenaire montréalais impliqué dans la promotion de l'engagement paternel, l'idée s'est concrétisée dans un spectacle d'une heure et demie qui a aussi fourni l'occasion pour le RVP d'amasser des fonds pour ses activités. Cette soirée, sur le thème de la valorisation de la paternité animée par un comédien reconnu et membre du Regroupement, comprenait des extraits d'une pièce de théâtre sur la condition masculine, des discours et des monologues sur la paternité prononcés par les porte-parole de l'événement. Des artistes participant bénévolement et des membres des groupes associés à la

réalisation de cet événement ont complété ce spectacle en interprétant des chansons qui évoquent la paternité. Un deuxième SUPÈRE SHOW a eu lieu en mai 2006.

ProsPère s'est aussi servi de la scène pour réaliser en 2004 *La Grande Permission*<sup>7</sup>, un spectacle présenté par ses membres pour souligner dix années de recherches et d'actions et remercier tous ses collaborateurs. En plus des discours d'usage, les participants ont pu voir et consulter les différents outils produits par ProsPère et ses collaborateurs. Ils ont surtout pu apprécier un diaporama inédit sur la paternité réalisé par un artiste québécois, Alain Bissonnette. Enfin à cette occasion, certains des membres les plus talentueux de l'équipe ont fait entendre leurs voix lors d'un tour de chant mémorable.

## LES INTERVENANTS

Les premiers constats tirés de l'analyse des services dans les deux sites (Forget, 1995) indiquent déjà le travail à faire pour sensibiliser et outiller les intervenants pour qu'ils rejoignent les pères et répondent à leurs besoins. Non seulement, le rôle et la place du père suscitent plusieurs questionnements, mais les services presque essentiellement offerts par des intervenantes demeurent centrés sur le bien-être de la mère et de l'enfant. Ces constats corrélés aux résultats d'autres travaux de l'équipe de même qu'aux connaissances en émergence ont rapidement amené les membres de ProsPère à identifier la formation des intervenants comme un des moyens importants du transfert des connaissances.

### **La formation *Pères en mouvement, pratiques en changement***

La formation *Pères en mouvement, pratiques en changement* a été et est toujours une des activités importantes du transfert des connaissances et de l'influence sur le savoir, le savoir-faire et le savoir être des intervenants de Montréal, du Québec, du Canada et de la France.

La formation idéalement coanimée par un homme et une femme peut être offerte selon différentes formules. Un guide du formateur fournit la description détaillée de la formation. Les animateurs peuvent aussi l'adapter selon le territoire où elle est offerte, ou encore selon leurs propres compétences. Pour leur part, les participants reçoivent un guide pour chacun des ateliers qui décrit le programme de la journée, contient les consignes des activités et les faits saillants des exposés. Ils y retrouvent aussi une quantité de références bibliographiques, d'outils et de sites Web

---

7. Cet événement a eu lieu à Montréal au Cabaret Le Lion d'Or, le 19 novembre 2003.

pouvant parfaire leur formation ou inspirer leurs pratiques. Elle réunit idéalement les partenaires des différentes structures concernées par l'engagement paternel d'un même territoire et tente de s'adjoindre un maximum d'intervenants masculins. Les objectifs de la formation sont les suivants :

- favoriser une meilleure compréhension de l'importance de l'engagement paternel ;
- disposer de pistes d'intervention concrètes pour favoriser des pratiques qui font davantage de place aux pères ;
- développer des services et des organismes sympathiques aux pères ;
- faire connaître des moyens concrets permettant de développer des actions intersectorielles locales.

Le contenu s'appuie en grande partie sur les connaissances issues des recherches de l'équipe ProsPère. Elles portent sur le rôle et la place du père, la définition et les dimensions de l'engagement paternel. Elles concernent aussi les obstacles et les solutions pour intégrer davantage les pères dans les services et les organismes. Finalement, elles identifient des éléments communs aux pratiques innovantes. Le contenu s'inspire aussi des résultats d'autres recherches concernant les effets de l'engagement paternel sur le développement des enfants, l'évolution de la paternité à travers les âges, les données sur les nouvelles réalités familiales, la demande d'aide des hommes et les principes pour rejoindre les pères. La formation repose sur des approches pédagogiques inspirées de l'éducation des adultes (andragogie) qui font une bonne place aux expériences des participants, au travail en équipe et aux discussions entre le formateur et les participants. En plus de proposer l'expérience vécue dans les deux sites, la formation mise sur le partage d'expériences locales en y intégrant le témoignage d'un intervenant de la région. Enfin, pendant les pauses, les participants sont invités à consulter le « magasinage » de textes et d'outils. Les formateurs déposent sur une table les principaux ouvrages théoriques à la base de la formation ou les outils produits par ProsPère, par des collaborateurs et d'autres outils glanés au fur et à mesure des formations pour stimuler la réflexion et l'action.

L'élaboration de la formation s'est faite en plusieurs étapes, entre 1998 et 2001 (Ouellet et Forget, 2002a). Les soutiens de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, puis du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec ont permis de valider le matériel constitué des résultats des recherches de ProsPère auprès d'intervenants de trois communautés, une ville régionale, une collectivité rurale et, enfin, un quartier de la métropole. C'est à la suite de cette dernière étape que le contenu est entièrement complété et que s'opère alors le déploiement provincial de la formation par l'entremise de la formation de formateurs. L'étape de la validation a rejoint 56 intervenants de trois territoires

provenant des réseaux institutionnel, communautaire ou autres concernés par la place et le rôle du père. Le contenu a été révisé à la lumière des commentaires des participants. Ce contenu est alors utilisé en mai 2001 pour la formation de formateurs (49) provenant de 11 régions du Québec et de Montréal (14 territoires de CLSC sur 29).

## Le déploiement de la formation

### Au Québec

À Montréal, grâce à l'appui du Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE/PCNP) et en collaboration avec l'organisme Station-Familles de Montréal<sup>8</sup>, six formations ont été offertes gratuitement aux intervenants d'organismes soutenus par ce programme. Par la suite, ce déploiement s'est poursuivi grâce à la collaboration de Centraide du Grand Montréal, un important organisme philanthropique de la grande région métropolitaine. Centraide propose un partenariat à la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal qui permettra aux intervenants des associations qu'il soutient d'avoir accès gratuitement à la formation. Cette association permettra aussi l'élaboration et la validation d'un nouvel atelier *Processus migratoires et paternité*, une préoccupation des deux institutions (voir chapitre 12). Centraide du Grand Montréal demande alors au Centre de formation populaire (CFP) de vérifier l'appropriation et l'utilisation de cette formation (Venet, 2006). Dès l'amorce du projet, l'évaluatrice documente toutes ses étapes et vérifie l'impact de la formation sur les organismes et les intervenants. Elle anime un comité consultatif formé des représentants des partenaires. Cette évaluation poursuit les quatre objectifs généraux suivants : 1) faire le portrait des organismes et des intervenants ayant assisté à la formation ; 2) évaluer les changements dans les pratiques des intervenants ayant suivi la formation ; 3) évaluer les changements dans les organismes ayant envoyé leurs intervenants en formation ; 4) présenter quelques exemples de mise en réseau.

L'analyse s'est appuyée sur les fiches d'évaluation, un questionnaire rempli lors de la formation et quelques mois après celle-ci et des entrevues (15) auprès de gestionnaires et de participants (36 venant de 27 organismes différents). L'encadré qui suit résume les principaux constats de cette évaluation. L'évaluatrice conclut ainsi : « Les effets constatés sont positifs et à la hauteur de ce qui était attendu dans le cadre de la formation *Pères en changement, pratiques en changement*. »

---

8. *Les pères se portent mieux!...* avec *Pères en mouvement, pratiques en changement* (2003), dépliant promotionnel, PACE/PCNP.



<b>La situation de référence</b>	
<p><i>Dans presque tous les organismes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il y a des pères parmi les membres ou les participants.</li> <li>• Il n’y a pas de discrimination mères/pères au premier contact dans les organismes (pour ce qui concerne l’information transmise, les locaux, l’accueil des intervenants).</li> <li>• Les pères sont invités, voire sollicités à participer aux activités familiales, aux événements spéciaux ou aux sorties et les intervenants cherchent à savoir pourquoi les pères ne participent pas.</li> </ul>	
<p><i>Dans la plupart des organismes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les pères sont de plus en plus présents.</li> <li>• Les pères sont pris en compte autant que les mères (information les concernant, implication dans certaines activités ou pour le suivi de leurs enfants...).</li> <li>• Les intervenants sont incités à impliquer les pères et ils disposent d’information et de soutien s’ils veulent travailler à l’engagement paternel.</li> </ul>	
<p><i>Dans une minorité d’organismes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les intervenants s’arrangent pour rejoindre autant les pères que les mères (lors des visites à domicile ou pour leur transmettre directement de l’information lorsque les parents sont séparés).</li> <li>• Une priorité est accordée aux pères ou des moyens spécifiques sont mis en œuvre (approche, activités spécifiques ou spéciales, intervenants ayant le mandat de travailler avec les pères notamment des intervenants masculins).</li> <li>• Des pères participent aux instances décisionnelles.</li> </ul>	
<b>Les changements</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Seuls quatre intervenants sur 22 déclarent qu’il n’y a aucun changement à la suite de la formation.</li> <li>• Les changements introduits sont directement dus à la formation pour dix d’entre eux.</li> </ul>	
<b>Dans les pratiques</b>	<b>Dans les organismes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L’approche est devenue un peu plus spécifique et encore plus d’intervenants sollicitent les pères ou cherchent à découvrir les raisons de leur non-participation.</li> <li>• La communication avec les pères s’est bonifiée.</li> <li>• Les intervenantes sont plus vigilantes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les pères sont encore plus présents (même s’ils sont toujours en large minorité).</li> <li>• Une vision commune s’est parfois développée.</li> <li>• La promotion des activités est plus adaptée.</li> <li>• Les modalités des activités ont changé pour être plus accessibles aux pères.</li> <li>• Certains changements administratifs ont été introduits.</li> <li>• Il y a plus d’intervenants masculins à qui s’adresser.</li> <li>• Dans certains organismes, il y a une volonté de participer à des projets ayant trait à la paternité par l’entremise des tables de concertation ou des programmes avec des organismes du quartier.</li> </ul>
<b>Les obstacles au changement</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programmation habituelle déjà chargée</li> <li>• Manque de temps et de flexibilité dans les horaires</li> <li>• Manque de ressources financières et humaines</li> <li>• Peu d’intervenants masculins</li> <li>• Absence des pères dans l’organisme, donc efforts particuliers à déployer pour les rejoindre</li> <li>• Freins personnels de certaines intervenantes et participantes</li> <li>• Manque d’ouverture des différentes instances</li> </ul>	

Au Québec, le déploiement provincial a été réalisé par l'équipe et des formateurs de cette session. De 2002 à 2007, 12 des 16 régions administratives ont dispensé au moins une formation. Des intervenants des régions de Lanaudière et de la Montérégie ont eu accès au moins une fois à la formation. On estime à plus de 1 000 le nombre d'intervenants qui ont assisté à la formation de deux jours.

En région, le tandem animateur et animatrice de la région de Lanaudière formé lors du déploiement provincial a offert six formations, rejoignant ainsi 130 intervenants. Cette équipe assistée d'un chercheur universitaire a évalué l'impact de la formation (Ferland, 2004) à l'aide de questionnaires remplis par 68 intervenants (53 % des participants). Cette étude note de nombreux changements intervenus à la suite de la formation. Les intervenants ont une plus grande préoccupation à l'égard des pères et une meilleure préparation pour les accompagner dans leur rôle et leurs fonctions de père. L'étude souligne aussi des transformations dans les organisations. Par exemple, on trouve une plus grande disponibilité d'intervenants masculins. Les participants mentionnent enfin la production d'outils, un plus grand accès à de la documentation sur la paternité et des changements dans les aménagements physiques des services. De plus, la formation aura généré la mise sur pied de comités de travail et augmenté la concertation entre les ressources du milieu.

À l'échelle de la province, l'impact de la formation est mentionné dans les conclusions d'une étude récente sur le soutien aux parents par les associations qui offrent des services aux familles québécoises (Lemieux, Charbonneau et Comeau, 2005). Les auteurs indiquent que la sensibilisation réalisée par la formation *Pères en mouvement, pratiques en changement* a un effet indéniable : « Suivant peut-être un effet de sensibilisation de cette activité (la formation *Pères en mouvement, pratiques en changement*), la question des pères semblait présente dans toutes les régions lorsque nous avons effectué le terrain. » (p. 27)

### Au Canada

Parallèlement au déploiement québécois, l'association d'un des concepteurs au projet canadien « Mon père est important parce que<sup>9</sup>... », permet l'adaptation culturelle en langue anglaise de la formation qui devient *Changing Fathers Evolving Practices* (Ouellet et Forget, 2003). Le processus de validation comprend trois formations offertes conjointement avec des formatrices et formateurs locaux à Charlottetown, municipalité

---

9. « Mon père est important parce que... », Fonds pour les projets nationaux du Programme d'action communautaire pour les enfants, Programme canadien de nutrition prénatale (PACE/PCNP), projet: 6786-15-2002-4550009, Agence de santé publique du Canada.

de la province de l'Île-du-Prince-Édouard, Abbotsford et Vancouver, deux municipalités de la province de Colombie-Britannique. La version anglophone est évaluée tout aussi favorablement que la version originale. Quelques modifications sont apportées au matériel original notamment dans les exemples choisis. Une dernière formation a eu lieu à Kelowna en Colombie-Britannique permettant la formation de formateurs locaux. Le British Columbia Council for Family a alors reçu de l'Agence de santé publique du Canada un financement lui permettant de déployer la formation dans la province. L'évaluation de quatre de ces formations remise à l'Agence de santé publique du Canada (Sundstrom, 2005) indique une très grande satisfaction des participants et de nombreux apprentissages réalisés notamment, l'action intersectorielle autour de l'engagement paternel et l'information nouvelle et pratique sur l'intervention auprès des pères. Des actions ont aussi été entreprises après la formation par certains des participants, par exemple la mise en place d'une campagne médiatique de sensibilisation à l'importance du rôle du père. L'organisme responsable de la diffusion de cette formation, le BC Council for Family, a de nouveau reçu un financement pour offrir des formations à l'automne 2006 et à l'hiver 2007.

### En France

À l'hiver 2004<sup>10</sup>, l'Association d'échanges franco-québécois APPROCHES<sup>11</sup>, conjointement avec la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal et l'appui du GRAVE-ARDEC, proposent un projet de déploiement de la formation *Pères en mouvement, pratiques en changement* sur le territoire français. Ce projet s'amorce en juillet 2004. Validée auprès de 58 intervenants dans les Bouches-du-Rhône et le Var, les résultats présentés tant quantitatifs que qualitatifs illustrent bien l'atteinte de l'objectif général de la formation qui est de sensibiliser les intervenants et développer chez ces derniers les habiletés à accompagner et soutenir les pères d'où qu'ils viennent dans l'exercice de leur rôle paternel. En plus d'appréciations généralement fort positives, les participants indiquent que la formation est un élément stimulant et déclencheur d'une prise de conscience ou d'une envie d'agir, qu'elle suscite du travail en réseau et possède un caractère concret et utile.

Adaptée au contexte français, la formation se présente sous la forme de six (6) ateliers de trois heures, coanimés par un homme et une femme,

---

10. Cette description est tirée du feuillet de présentation remis aux participants lors de la conférence à l'Hôtel de Ville de Paris, D. Bizot et G. Forget, *Une formation pour transférer les connaissances et favoriser l'implication des pères dans la vie de leurs enfants*, Paris, mai 2007.

11. [En ligne]: <http://www.approches.qc.ca>.

regroupant une quinzaine d'intervenants majoritairement masculins provenant de différents secteurs mais appartenant à une même collectivité. Les données sociosanitaires sont mises à jour et incorporent celles du territoire français. Une troisième journée s'ajoute à la formation initiale afin d'y inclure l'atelier *Processus migratoires et paternité* et la version internationale du guide du formateur et des guides du participant est éditée (Forget, Bizot et Ouellet, 2006).

Depuis mai 2006, la formation de formateurs a lieu à Marseille avec le soutien de la Direction départementale des Affaires sanitaires et sociales des Bouches-du-Rhône (DDASS 13). Elle reçoit aussi l'appui de la Délégation interministérielle à la famille (DIF). Elle comprend trois grandes étapes. La première, l'étape d'*autoformation*, demande aux futurs formateurs de s'approprier le guide du formateur lors d'un travail de lecture effectué individuellement. La seconde, l'étape de *coformation*, se déroule en trois phases. La première permet de voir l'ensemble des contenus et les différentes techniques d'animation. Dans la seconde, on paire les futurs formateurs aux animateurs qui réalisent alors conjointement l'une ou l'autre des activités. La dernière consiste en un retour sur cet exercice. Elle permet de préciser les difficultés éprouvées et de les analyser. Enfin, la troisième étape, l'*hétéroformation*, repose sur une formation offerte par un binôme animateur et formateur au cours de sessions de base. À la fin de cette démarche, les formateurs devraient être en mesure d'offrir de manière autonome la formation dans leurs régions. La promotion et le déploiement de la formation se poursuivent toujours.

## LA MOBILISATION DES COLLECTIVITÉS

L'analyse du transfert des connaissances omet souvent un élément au cœur des interactions entre les acteurs, l'utilisation des résultats de recherche pour mobiliser les collectivités. On ne parle pas ici de l'appropriation des résultats de recherche pour influencer sur les politiques, les programmes et les pratiques, mais bien de l'utilisation de résultats de recherche pour appuyer la mobilisation communautaire. Comme en témoignent déjà les expériences décrites précédemment pour influencer les décideurs locaux, plusieurs dispositifs ont été expérimentés.

Le Bulletin *Double V voisinage, vision* est un autre des outils produits pour mobiliser les acteurs des communautés. Cet outil, élaboré dans le cadre de la recherche-action visant à promouvoir l'engagement paternel (voir chapitre 9) est tiré à une centaine d'exemplaires et remis à tous les décideurs et intervenants des sites qui participent de près ou de loin à la recherche-action. Ils portent sur différents aspects de la recherche. Le premier numéro paru en décembre 1996 et titré *Le rôle des promoteurs ; un thème dont il faut débattre d'urgence* traite plus précisément des interactions

entre les différentes instances du projet et entre les chercheurs et les acteurs. Les autres numéros traiteront des résultats des évaluations.

Les sites se sont aussi appropriés les connaissances issues de la recherche-action et ont élaboré, l'un et l'autre, des outils de transfert de connaissances. Le site A a mobilisé les pères de Pointe-Calumet et de la région, le *Groupe des Cents Pères*, pour amasser des fonds et produire le dépliant d'accompagnement de l'exposition *Dessine-moi un papa* (Forget et Gariépy, 1997). Cet outil vient compléter la sensibilisation des visiteurs en leur permettant de rapporter chez eux le contenu de l'exposition et d'interagir avec l'enfant grâce aux idées et aux activités incluses dans le cahier. L'autre site a produit l'affiche *Père pas à pas* et le dépliant, *CooPère à ta manière*. Ce dépliant contient un questionnaire qui invite le lecteur à comparer ses réponses à celles des 400 pères et mères de la région composant l'échantillon du questionnaire pré-intervention. Les questions choisies ont aussi été utilisées pour l'élaboration d'un jeu à l'image d'un populaire jeu télévisé *La guerre des clans*. Les joueurs des deux équipes peuvent discuter de ce qui font actuellement les parents, pères et mères.

## LA POPULATION, PÈRES, MÈRES ET ENFANTS

Les recherches de l'équipe et les connaissances qui en découlent visent avant tout à améliorer la santé de la population. Celle-ci dépend bien sûr des politiques, des programmes et des pratiques des intervenants, mais elle repose avant tout sur les valeurs, les attitudes et les comportements de la population. Plusieurs des expériences de transfert des connaissances ont donc ciblé directement les familles, pères, mères et enfants.

### L'exposition itinérante *Dessine-moi un papa*

Après avoir établi un consensus sur une vision commune du problème et de sa solution, le comité de pilotage du site A<sup>12</sup> amorce la mise en place de son premier plan d'action annuel. Comme il regroupe des représentants du milieu scolaire, l'idée de s'associer à l'école primaire de la municipalité s'est révélée toute naturelle. Que faire avec des élèves de maternelle et de première année relativement à la valorisation du rôle et de la place du père? L'organisatrice communautaire propose de recueillir auprès des élèves leurs représentations du père. Il est alors convenu d'utiliser une période d'arts plastiques et de demander aux enfants de dessiner un papa. On recueille ainsi plus de 150 dessins d'enfants de cinq à sept ans, tous plus étonnants les uns que les autres. Le potentiel de ce matériel est vite

12. Ce site correspond à la communauté de Pointe-Calumet, une région semi-rurale située au nord de Montréal (voir chapitres 6 et 7).

identifié, mais que faire avec des dessins d'enfants pour sensibiliser la population à l'importance du rôle et de la place du père, le premier objectif du comité de pilotage ?

La force d'une équipe réside dans la somme de ses atouts. Regrouper des acteurs signifie aussi regrouper des réseaux. C'est ainsi qu'un des membres de l'équipe contacte une de ses connaissances, muséologue communautaire<sup>13</sup>, afin qu'elle soumette une offre de services qui esquisse la réalisation de l'exposition itinérante *Dessine-moi un papa*. L'offre de services (1996) décrit bien les objectifs de ce projet.

Le comité promoteur du projet Initiatives Place-O-Pères de Pointe-Calumet désire élaborer une exposition qui illustre l'engagement des pères auprès de leurs tout-petits et en même temps promouvoir l'action sociale et communautaire faite en ce sens. La réalisation de cette exposition fait partie du plan d'action du comité promoteur, une initiative de ProsPère [...] Les objectifs de cette exposition sont de sensibiliser la population à l'importance du père et de faire connaître l'Initiative Place-O-Pères de Pointe-Calumet.

L'exposition est constituée de 18 panneaux comprenant textes, photos, dessins et illustrations combinées à des éléments graphiques en à-plat qui rendent la présentation plus dynamique. De plus, le visiteur y trouve des jeux parents-enfants et un logiciel conçu spécifiquement pour cette exposition. Ce logiciel permet au visiteur de s'interroger sur son engagement envers ses enfants et de comparer ses réponses à celles des répondants à l'enquête réalisée pour l'évaluation du projet. Le mode de fabrication de cette exposition permet son déplacement et son installation dans tout lieu public offrant une aire d'exposition de 20 pieds de diamètre. Deux animateurs sont responsables du montage et de l'accueil des visiteurs<sup>14</sup>. En plus du personnel de Muséobus, des citoyens membres du comité de pilotage ont été formés pour l'animation de cette exposition

Le contenu de l'exposition repose principalement sur les connaissances découlant de la recherche-action. En plus de la description du projet, on y trouve la définition de l'engagement paternel et de ses principaux aspects. Par exemple, le visiteur verra sur un des panneaux la dimension de l'engagement nommée *Un père en interaction* illustrée de dessins d'enfants et y lira :

Un père en interaction, une présence à l'enfant. Cette dimension du rôle du père se définit par la quantité de temps passé en interaction directe ou

13. Odette Gariépy, muséologue est directrice de Muséobus, le musée mobile de la Montérégie qui participe activement au développement de la nouvelle muséologie dite communautaire ou sociale, [en ligne] : <http://www.museobus.qc.ca>.

14. Une maquette de l'exposition a été effectuée afin de faciliter le transport du matériel lors de communications ou d'événements à l'extérieur de la communauté. Cette version réduite a été dans une conférence internationale à Bernes en Suisse en 1998.

indirecte avec l'enfant ou tout simplement par sa disponibilité et son accessibilité. Cette dimension de l'engagement paternel est au centre du rôle paternel. Elle met l'accent sur la présence psychologique ou physique du père à son enfant plutôt que sur le rôle exclusif de pourvoyeur qu'il jouait traditionnellement. Lors d'activités ou au cours de soins prodigués à l'enfant, les contacts directs avec l'enfant sont importants : jouer au hockey, visiter un musée, parler de l'école, habiller l'enfant, le nourrir, le regarder jouer, répondre à ses questions.

Installée la première fois en juin 1996 au cœur de la municipalité de Pointe-Calumet (site A), *Dessine-moi un papa* a tôt fait d'être reconnu comme un outil unique et mobilisateur. Un financement de 25 000 \$ du ministère de la Santé et des Services sociaux en novembre 1996 pour sa diffusion provinciale illustre la pertinence et la qualité de cet outil. De janvier 1997 à mai 1998, l'exposition est installée pendant plus de 40 jours dans 27 endroits de sept régions du Québec. Selon un décompte approximatif réalisé par les animateurs, 165 pères, mères et enfants en moyenne visitent l'exposition lors de chacune de ces présentations. Cette moyenne ne comprend pas les 30 000 personnes qui fréquentent le Salon de la maternité et de la paternité de Montréal où *Dessine-moi un papa* aura été présenté en 1997 et en 1998. Une nouvelle demande de financement pour assurer une plus grande diffusion de l'exposition est refusée. Cette dernière continue d'être diffusée par La Petite Maison de Pointe-Calumet mais d'une façon beaucoup plus restreinte, faute de moyens. Le site montréalais s'est inspiré de l'expérience de l'autre site pour répéter l'action *Dessine-moi un papa*, mais l'a réalisée différemment. L'association de représentants du milieu scolaire au comité de pilotage a facilité la participation des écoles primaires du quartier. Les enseignants ont demandé aux élèves de dessiner une situation qu'ils vivent avec leur père. Un comité a choisi 12 dessins d'enfants qui ont servi d'illustrations pour chacun des mois du calendrier de CooPère Rosemont. Réalisé à l'aide du soutien financier d'acteurs économiques du quartier, ce calendrier fait la promotion de l'organisme et présente, chaque mois, une maxime portant sur l'importance du rôle du père. Il présente aussi des résultats de recherche.

## Un accroche-père

S'inspirant d'une technique de publicité, l'équipe élabore une campagne de promotion à l'aide d'un matériel qui se retrouve périodiquement accroché aux portes des domiciles des deux communautés. Ce matériel se présente comme un accroche-porte, un carton de 215 centimètres par 105 centimètres, perforé en haut de façon à ce qu'on puisse le suspendre aux poignées des portes d'entrée des domiciles du quartier. Afin de maximiser l'impact de cet outil, la diffusion comprend huit numéros distincts distribués mensuellement, une approche qui assure la

régularité et une répétition qui, selon les études de marketing, augmentent la réceptivité et la rétention de l'information. Ce médium vise à transmettre les connaissances acquises par l'une ou l'autre des recherches réalisées par l'équipe, l'enquête préintervention destinée à l'évaluation d'impact du projet, l'analyse de milieu ou les entrevues menées dans le cadre d'une thèse de doctorat portant sur la santé mentale de pères (Dufour, 2001). Dès la conception, certains paramètres sont définis afin d'assurer une récurrence à la fois dans la forme et le contenu. Sur le recto de ces cartons se trouvent des paroles de pères de même que l'identification visuelle du projet de chacune des communautés. Le verso traite d'un sujet abordé dans l'enquête et présente à la fois des résultats de l'enquête ou d'autres recherches portant sur le même thème. Enfin, une section du verso est réservée pour diffuser l'horaire des activités prévues au plan d'action. Une attention toute spéciale a été apportée à la présentation visuelle de chaque accroche-père afin de le rendre convivial et accessible pour les lecteurs.

Les thèmes abordés sont l'engagement paternel et la présence à l'enfant, le sentiment de compétence paternelle, la conciliation travail-famille, la discipline, la vie de couple, trois profils de père, les pères et leur communauté et le lien père-enfant. Bien que les thématiques soient identiques, les contenus varient en fonction des données recueillies dans chacun des sites.

Cette opération de transfert des connaissances s'est échelonnée sur une période de huit mois et a été évaluée de deux façons. En premier lieu, des étudiants associés à l'équipe<sup>15</sup> ont réalisé de courts entretiens auprès de 285 pères et mères des deux sites. L'entretien comprend deux sections. La première porte sur la connaissance des accroche-portes, leur lecture et l'intérêt pour un tel outil d'information. La seconde partie ne concerne que les parents ayant des enfants de moins de six ans, la clientèle cible du projet. En plus de répondre aux premières questions, le père ou la mère alors rencontrés sont interrogés sur les discussions que cet outil a ou non suscité et leur connaissance du projet de promotion de l'engagement paternel. Les résultats nous montrent que près de la moitié des répondants connaissent les accroche-pères. Cette proportion augmente à 60 % pour les pères d'enfants de moins de six ans et à 57 % pour les mères. Pour ces derniers qui représentent plus de la moitié de l'ensemble des répondants, près des deux tiers les avaient lus et 87 % trouvaient le contenu intéressant ou très intéressant. Enfin, la moitié des mères et des pères interrogés connaissent le projet. La seconde évaluation de cet outil provient de l'enquête réalisée en postintervention. Sans faire une analyse exhaustive de

---

15. *Les accroche-portes de CooPère Rosemont Quelques résultats d'une petite enquête*, Université du Québec à Montréal, GRAVE-ARDEC, 1999.



cet aspect du projet, l'évaluation note toutefois que les pères qui ont lu les accroche-pères (86 %) connaissent davantage le projet que ceux qui ne se souviennent pas de cet outil (22 %). Finalement, l'outil rejoint bien ceux qu'il veut rejoindre, 70 % des pères et des mères de jeunes enfants l'ayant lu alors que cette proportion n'est que du quart chez les parents d'enfants plus âgés.

Nous sommes témoins d'une nouvelle utilisation de ce médium. Profitant de notre association au projet canadien *Mon père est important parce que...*, nous avons pu présenter cet outil à des collègues de la Colombie-Britannique, responsables d'un organisme communautaire<sup>16</sup>. Cet organisme était à penser à une façon originale de publiciser ses services et a reproduit une campagne basée sur des accroche-portes. Cette série d'accroche-portes, au nombre de quatre, présente trois problèmes sociaux pour lesquels ils offrent des services, la pauvreté, les services de garde et le logement abordable. Le dernier traite de l'importance du bénévolat. Bien que l'objectif soit différent, il est intéressant de constater la reprise du même médium pour le transfert de connaissances et la promotion des services d'un organisme.

## UN BILAN DU TRANSFERT DES CONNAISSANCES

Cette rétrospective des expériences de ProsPère fournit l'occasion de participer à la réflexion que poursuivent l'équipe et ses partenaires sur le transfert des connaissances<sup>17</sup>.

### Un contexte général favorable, mais aussi des résistances

Comme les évaluations l'indiquent à plus d'une occasion, le contexte général a facilité le transfert des connaissances. Au niveau de la communauté scientifique, des intervenants et de la population, les discussions autour de la place et du rôle du père rejoignent les préoccupations et suscitent un accueil et un appui constants. L'équipe a été soutenue de façon continue par les organismes subventionnaires de la recherche sociale pour innover et partager le fruit de son travail avec les différentes clientèles intéressées par la promotion de l'engagement paternel. La participation de tous les partenaires, institutionnel, associatif et populaire, ne s'est pas interrompue durant tout le cycle de la recherche et est allée bien au-delà.

---

16. RAISE Project (2006), série de quatre (4) accroche-portes, Abbotsford Community Services, Abbotsford, B.C.

17. Le dernier séminaire de l'année 2006-2007 du GRAVE-ARDEC s'intitule *Un partage des connaissances sur le transfert des connaissances – Une réflexion sur la diffusion des connaissances par les initiatives communautaires, ProsPère; 1,2,3 Go! et Mères avec pouvoir (MAP)*, Université du Québec à Montréal, Montréal, 17 mai 2007.

Enfin, la population a été au rendez-vous des différents événements scientifiques et publics pour favoriser le transfert des connaissances. Les pouvoirs publics se sont aussi montrés ouverts aux propositions de ProsPère en les intégrant dans leurs programmes. Bien que le financement du transfert des connaissances demeure relativement faible comparativement aux sommes consacrées à la recherche et à l'intervention, plusieurs des expériences relatées ont bénéficié d'un financement conséquent qui a été essentiel à leur réalisation.

Ce contexte n'est pas exempt de tensions. Elles se reflètent au sein de la communauté scientifique entre les tenants de la recherche féministe, masculiniste ou différenciée selon le genre. Elles sont aussi présentes chez les décideurs où la promotion de la cause des pères demeure suspecte, compte tenu des associations militantes autour des droits du père et de la *garde*<sup>18</sup> des enfants. La présence d'une imposante majorité d'intervenantes dans les associations et institutions des secteurs familial, de la santé et des services sociaux rend parfois difficile l'intégration de nouvelles pratiques qui concernent les pères. Enfin, au sein de la population, l'évolution des représentations sociales prend du temps et ne se traduit pas instantanément dans de nouvelles façons de vivre la parentalité. L'actualité quotidienne nous rappelle encore trop souvent les sévices que vivent les enfants et les conditions de vie déplorables de trop de parents, pères et mères.

Le contexte de la recherche a facilité le transfert des connaissances de trois principales façons. D'abord, la pérennité de l'équipe assurée par le renouvellement continu de son financement a permis aux chercheurs de s'impliquer dans le transfert et d'y associer les partenaires. Ensuite, le choix de la recherche-action comme posture épistémologique et méthodologique a aussi nettement influencé le déroulement des recherches. Elle a favorisé un croisement des savoirs, un retour critique et un questionnement constant des utilisateurs et des chercheurs eux-mêmes. La pluralité des disciplines et des approches méthodologiques ont aussi permis la triangulation des données, la multiplication des analyses et la production de connaissances rigoureuses et nuancées. Enfin, la composition de l'équipe par des chercheurs universitaires et institutionnels a aussi favorisé le transfert de ces connaissances par la multiplication des réseaux et par l'accès aux personnes influençant les changements des pratiques ou les modèles de parentalité.

Ce fonctionnement d'équipe de recherche n'est pas sans défis. Il oblige les chercheurs à négocier des connaissances pouvant paraître contradictoires et à porter l'ensemble des connaissances et non seulement

---

18. Ce terme en lui-même n'est pas sans soulever de nombreuses polémiques autour du lien du père à l'enfant.

celles issues de leurs propres recherches. Ce fonctionnement dépend de la convergence des parcours individuels et des attentes institutionnelles. L'humour, le respect, la reconnaissance et l'entraide sont des attitudes qui caractérisent le travail de l'équipe et, sans aucun doute, qui facilitent les efforts de transfert des connaissances.

### **Des clientèles à l'écoute, à leurs façons**

Les moyens choisis constituent une partie intrinsèque du transfert des connaissances. L'expérience nous démontre qu'ils doivent reposer sur une analyse des besoins, être accessibles, utiliser toutes les tribunes disponibles, être soutenus financièrement et répondre à des critères de qualité. Même si ces conditions sont réunies, le transfert des connaissances dépend en large partie de l'écoute que les différentes clientèles leur accordent. Rejoindre la population et espérer voir des résultats dans l'immédiat est souvent illusoire. Vouloir influencer les représentations sociales, les politiques et les programmes est affaire de temps. Pourquoi cet objectif de la recherche sociale semble-t-il si difficile à atteindre? Serait-ce justement parce que les résultats ne sont pas immédiats? Il ne faut pas oublier que la recherche et l'action sociale sont des responsabilités partagées et chacun des acteurs possède ses contingences. Le succès du transfert des connaissances repose donc, tout comme la complexité de l'objet de recherche, sur de multiples facteurs qui demandent une panoplie de moyens afin de révéler toutes les nuances inhérentes aux construits individuel, social et politique de la paternité. De plus, la production de ces outils de transfert nécessite des moyens et des compétences. La synergie des réseaux facilite l'ajout de personnes externes et de leurs compétences pour la réalisation des outils de diffusion. Le chercheur demeure toutefois le garant du message. Il doit alors participer aux différentes étapes de la production, ce qui lui demande du temps.

Outre les moyens plus traditionnels de transfert de connaissances utilisés par la communauté scientifique (communications, publications, rapports ou conférences), l'équipe a élaboré de nouvelles pratiques de diffusion, tantôt en utilisant les arts de la scène, tantôt en recourant aux techniques inspirées de la publicité directe pour rejoindre la population à domicile. Comme les évaluations en témoignent chaque fois, ces initiatives ont reçu un accueil chaleureux de la part des personnes rejointes. La pluralité et la forme variée des moyens utilisés apparaissent comme deux ingrédients d'un transfert des connaissances réussi.

## **Les interactions avec les acteurs : les partenaires, le capital relationnel**

Un autre élément clé de l'utilisation des résultats de recherches est ce que Huberman (1994) nomme *sustained interactivity*, soit les interactions soutenues entre les chercheurs et les utilisateurs et les mécanismes mis en place pour soutenir ces interactions. Cet élément est repris dans la littérature sur l'application des connaissances. Ainsi, dans son modèle de l'interaction, Mishara (2006) le décrit comme le *capital relationnel*. Le capital relationnel est défini comme le lien de confiance existant entre le chercheur et l'utilisateur à la suite d'interactions qui ont lieu à l'aide de mécanismes d'échange plus ou moins complexes, allant de la simple transmission d'informations aux contacts personnels. Plusieurs conditions façonnent ce capital relationnel. Des expériences relatées, celles qui reviennent constamment sont l'identification de partenaires influents dans leur communauté, la convergence d'intérêts, la négociation et l'établissement d'un consensus clair sur le cadre de référence, préalables à la recherche-action. Par la suite, l'investissement continu de ressources humaines, techniques et financières pour assurer la réalisation des recherches et des actions, une communication fluide et des succès partagés sont autant de facteurs qui favorisent le développement du capital relationnel. Il dépend finalement des actions continues de retour d'information, d'écoute et d'intégration des commentaires. Les soins apportés aux relations entre partenaires tout au long des recherches doivent aussi se poursuivre lors du transfert des connaissances qui devient alors un nouveau lieu de partage, de reconnaissance et d'action. Le capital relationnel présent dans les exemples choisis reflète, sans doute, celui d'abord établi au sein de l'équipe.

Plusieurs difficultés peuvent miner ce capital relationnel. La mobilité des membres, les réorganisations politiques ou structurelles, le cloisonnement des univers de la recherche et de l'intervention et les bris dans les mécanismes de communication sont autant d'événements qui transforment le cadre de départ et doivent être rediscutés et renégociés. La présence d'une personne mandatée pour animer cette dynamique et veiller au capital relationnel est un facteur important pour la constitution et la cohésion d'une équipe et la réussite du transfert des connaissances.

## **L'appropriation, l'utilisation et la construction des connaissances**

La connaissance est évolutive et se construit tout au long de son appropriation et de son utilisation. Elle s'observe à la lumière des transformations que ceux qui se les approprient apportent aux moyens utilisés pour les faire leurs. Cette appropriation est manifeste chez les formateurs

de *Pères en mouvement, pratiques en changement* qui l'ont adapté à la réalité de leurs régions selon leurs expériences ou leurs compétences. L'adaptation culturelle, par l'intégration des données des territoires visés, est un autre exemple de cette appropriation. Plusieurs expériences montrent aussi comment les partenaires des sites par leurs propres productions, les formateurs par le déploiement qu'ils ont fait de la formation, les chercheurs eux-mêmes par la créativité qu'ils démontrent pour la diffusion de leurs résultats de recherche s'approprient les connaissances. Ce mouvement suppose le respect des capacités de chacun, la valorisation des compétences et une ouverture aux multiples savoirs qui entourent la recherche sociale.

Tous les efforts consacrés à réaliser les recherches visent l'utilisation de ces résultats pour changer les attitudes, les politiques ou valider les décisions déjà prises (Reardon, Lavis et Gimbson, 2007). Elle repose sur la mobilisation des partenaires pour utiliser ces connaissances<sup>19</sup>. Elle se mesure finalement par l'envergure du déploiement des connaissances selon la provenance des utilisateurs, qu'ils soient ceux qui sont visés prioritairement, par le transfert de proximité, ou encore ceux d'autres régions ou territoires, par le transfert étendu. L'expérience de ProSPère offre l'occasion de voir comment certaines pratiques de transfert ont été utilisées. Dans plusieurs cas, les résultats ont d'abord été partagés avec les premiers utilisateurs, les partenaires des sites ou les intervenants. Ce premier échange de proximité a permis de valider les connaissances et de déterminer les plus susceptibles d'être retenues. Celles-ci ont par la suite été reprises par les partenaires et utilisées dans d'autres contextes et sous d'autres formes, comme en témoignent par exemple les affiches ou dépliants produits par CooPère. Les chercheurs ont poursuivi leurs efforts de déploiement et rejoint d'autres publics à l'échelle régionale, par la diffusion de l'exposition, à l'échelle provinciale, par la pièce de théâtre, à l'échelle nationale, par les actes du symposium, ou enfin sur le plan international, par la formation. Tout comme le transfert de proximité, le transfert étendu demande la mobilisation de partenaires. Ces expériences témoignent de l'importance de leur soutien constant, de leur participation au choix des connaissances les plus pertinentes et de leur implication dans le déploiement.

---

19. La notion de *knowledge mobilization* a été présentée par Peter Levesque lors de la conférence du Father Involvement Research Alliance tenue à Toronto en mai 2005.

## LES DÉFIS ET PERSPECTIVES FUTURES

Bien que ce retour illustre certaines réussites et permet de préciser les conditions facilitant l'appropriation, l'utilisation et le transfert des connaissances, il souligne les difficultés et les défis qui demeurent. Il semble beaucoup plus facile de mobiliser les partenaires de proximité, engagés dans l'action, que les partenaires politiques ou institutionnels soumis à de multiples influences et contraints par autant de contingences. La manière d'engager les décideurs dans la promotion de l'engagement paternel demeure un de ces défis.

Une réflexion sur le transfert des connaissances ne serait pas complète sans l'esquisse de perspectives susceptibles de contribuer à son renouvellement et à son développement. Le financement de la recherche sociale ne peut se poursuivre sans un effort supplémentaire pour inciter et encourager le transfert des connaissances. ProsPère a bénéficié de ce soutien financier. Cependant, l'équipe a dû, à plusieurs reprises, frapper à de nombreuses portes pour mener à terme son processus de recherche et assurer la diffusion de ses résultats. Les organismes subventionnaires de la recherche appuient le transfert à la communauté scientifique en intégrant aux sommes consacrées une part pour la diffusion dans les conférences scientifiques. Ces sommes sont-elles suffisantes pour rejoindre la population ou développer des pratiques innovatrices de diffusion des résultats?

Ce premier élément n'est pas étranger à la difficile conciliation entre la recherche, l'action et la diffusion. Pour cette raison, plusieurs chercheurs vont intéresser des courtiers en connaissance, dont le travail porte surtout sur la mise en forme des connaissances et leur diffusion auprès des clientèles visées. L'ajout de cet acteur peut être tout à fait indiqué. Mais cet ajout soustrait-il le chercheur à sa responsabilité au regard du transfert des connaissances?

Cette responsabilité n'est pas étrangère à la nécessaire réflexion sur l'éthique liée au transfert des connaissances. La communauté scientifique s'est dotée de règles concernant la protection des sujets d'une recherche sociale et l'utilisation des données. Mais qu'en est-il de l'utilisation des résultats de ces recherches et de leur appropriation?

Les interactions entre les partenaires, c'est-à-dire le capital relationnel, demeurent au cœur de ce processus. Celles-ci doivent être guidées par certaines valeurs dont le respect et la reconnaissance. Dans ces négociations entre partenaires, la propriété intellectuelle doit aussi figurer parmi les éléments à négocier. Mais comment s'assurer de la reconnaissance des efforts de chacun?

Toutes ces expériences nous ramènent finalement à l'objet lui-même, la place et le rôle du père dans le développement de l'enfant. Sans

contredit, un élément marquant de ce transfert des connaissances a été l'intérêt constant des publics à discuter de la paternité, à en explorer les contours et à réfléchir aux conditions nécessaires pour mieux comprendre et agir. Espérons, pour la santé et le bien-être de nos sociétés, que cet intérêt ira en croissant.

## LECTURES SUGGÉRÉES

- Gélinas, A., et J.M. Pilon (1994), « Le transfert des connaissances en recherche sociale et la transformation des pratiques », *Nouvelles pratiques sociales*, 7 (2), p. 75-91.
- Gouvernement du Québec (2006), *Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation*, Développement économique, Innovation et Exportation.
- Graham, I.D., J. Logan, M.B. Harrison, S. Straus, J. Tetroe, W. Caswell et N. Robinson (2006), « Lost in Knowledge Translation; Time for a Map? », *The Journal of Continuing Education in the Health Profession*, 26 (1), p. 13-24.
- Huberman, M., et M. Ben-Peretz (1994), « Disseminating and Using Research Knowledge », *Knowledge and Policy: The International Journal of Knowledge Transfer and Utilization*, 7 (4), p. 3-13.
- Reardon, R., J. Lavis et J. Gibson (2006), *From Research to Practice: A Knowledge Transfer Planning Guide*, Toronto, Institute for Work and Health, [en ligne] : [www.iwh.on.ca](http://www.iwh.on.ca).

*Adjointe au maire  
Chargée de la petite enfance et de la famille  
Ville de Paris*

## **1. Pouvez-vous nous dire ce qui est à l'origine du programme « Être père à Paris » ?**

L'égalité entre les femmes et les hommes fait partie des piliers de la politique parisienne depuis 2001, comme en témoignent les nombreuses initiatives conduites par l'Observatoire de l'égalité entre les femmes et les hommes créé en 2002 ainsi que par le Bureau des temps qui, à l'automne 2006, ont organisé une rencontre sur le thème « Prenons le temps d'être père ». Ce colloque a notamment mis en lumière les bonnes pratiques managériales à Paris, par exemple au sein de la société d'économie mixte Eau de Paris. La Ville de Paris en tant qu'employeur tient à répondre au désir de ses agents masculins et pères de s'investir auprès de leurs enfants ; nous considérons qu'il est de notre devoir de permettre aux pères d'avoir une vie harmonieuse, en facilitant la conciliation de leur vie familiale et de leur vie professionnelle.

En tant qu'élue en charge de la petite enfance et des familles, je suis très attachée à lutter contre les stéréotypes sexistes dans les établissements de la petite enfance, dans le travail pédagogique avec les enfants, mais aussi au sein des corps de métier très féminisés de la petite enfance. Je le suis également vis-à-vis des parents, car trop souvent encore les mères sont considérées comme les seules interlocutrices. Le plan pour l'égalité hommes-femmes dans le secteur de la petite enfance tient compte de cet objectif et vise un meilleur accueil des pères dans nos structures.

La reconnaissance de la place des pères a été posée comme l'un des éléments fondateurs et l'un des axes structurants de la politique parisienne en direction des familles lors de la Communication sur ce thème prononcée par le maire, le 3 avril 2006 devant le Conseil de Paris, dans l'esprit de la loi du 4 mars 2002 sur l'autorité parentale.

Le Conseil consultatif des familles parisiennes, instance créée en 2002 et regroupant les principaux partenaires associatifs de la Ville sur la question des familles, des sociologues et des spécialistes de l'enfance s'est saisi



de cette question. Depuis le printemps 2006, en effet, un groupe de travail du Conseil travaille à formuler des propositions à la Ville pour accorder aux pères une meilleure place et une plus grande reconnaissance. D'ores et déjà, ce groupe de travail a proposé plusieurs pistes d'actions, parmi lesquelles la promotion auprès des pères et des mères des principes de coparentalité et de coéducation et la sensibilisation des acteurs publics et associatifs pour qu'ils reconnaissent les pères à leur juste place. Il s'agira ainsi de former les personnels à ne pas entretenir de stéréotypes sexistes et à ne plus considérer les mères comme leurs seules interlocutrices, notamment et surtout lorsque celles-ci vivent en foyer monoparental ou recomposé.

À l'occasion d'une de ses réunions, le groupe de travail du Conseil consultatif a auditionné Gilles Forget et Dominic Bizot, les porteurs franco-québécois d'une formation destinée au soutien de l'engagement paternel, *Pères en mouvement, pratiques en changement*, qui a déjà été mise en œuvre par plusieurs collectivités locales françaises. Les participants à cette réunion ont tous fait preuve de leur grand intérêt pour ce programme fondé sur l'essaimage des bonnes pratiques par l'entremise de la formation de formateurs. C'est pourquoi j'ai souhaité que les concepteurs de ce programme continuent à travailler avec nous. Je les ai donc invités à animer une journée de réflexion à Paris, le 29 mai 2006. Cet événement a été organisé par la Mission familles de la Direction des familles et de la petite enfance en concertation avec de nombreuses directions de la Ville, de sorte qu'a pu se créer un réseau « familles » interdirections, très utile pour le partage d'informations, pour l'échange de bonnes pratiques, etc.

Ouverte aux responsables d'établissements municipaux et associatifs accueillant des familles, cette session de sensibilisation constitue selon moi une étape importante de notre politique municipale d'accueil des pères. Son succès (plus de 150 participants) a été relayé dans les médias d'information des agents de la Ville, notamment dans la revue *Mission Capitale*, que reçoivent tous les agents.

## **2. Quel est l'apport de la recherche pour le développement des programmes municipaux et particulièrement de « Être père à Paris »? Quel type de rapport les élus de la ville de Paris entretiennent-ils avec le monde de la recherche?**

Les chercheurs sont pour nous des interlocuteurs essentiels: dans le cadre d'appels d'offre pour des programmes de recherche, dans des instances comme le Conseil consultatif des familles parisiennes, ou encore lors de rencontres spontanées, le travail des chercheurs nous a été un appui utile pour construire notre politique en direction des familles.

Dès 2001, la municipalité s'est ainsi attachée à affiner sa connaissance des familles parisiennes en lançant des enquêtes qui ont permis d'obtenir en 2004 une photographie précise des familles. L'Atelier parisien d'urbanisme (APUR, [www.apur.org](http://www.apur.org)) a ainsi remis en avril 2003 une étude retraçant les transformations des familles depuis 30 ans et décrivant leur situation démographique et socioéconomique ; en juin 2004 Christophe Giraud et François de Singly du CERLIS (Centre de recherche sur les liens sociaux – Université Paris-V/Centre national de recherche scientifique, CNRS) ont par ailleurs remis leur rapport basé sur des entretiens approfondis avec un panel de Parisiens, qui a permis d'affiner la compréhension des regards portés sur la ville par les familles ; le cabinet de sondages, d'études et de conseils SCP Communication a remis en 2004 les résultats de son étude conduite auprès des acteurs et des familles (administrations, associations...) pour connaître leurs analyses des besoins et des désirs des familles.

Il s'agissait aussi d'affiner cette connaissance à l'échelle des arrondissements : c'est la mission de l'Observatoire des familles créé en octobre 2005, qui fournit chaque année un portrait réactualisé des familles parisiennes.

Un comité technique réunissant les principaux producteurs de statistiques, coordonné par la Direction des familles et de la petite enfance, a dressé une série d'indicateurs permettant de croiser les différentes données sur la démographie, les caractéristiques socioéconomiques des familles, le logement, la scolarité, la petite enfance, les loisirs et l'action sociale... C'est l'APUR qui centralise et analyse toutes les données statistiques disponibles, émanant de multiples sources – directions de la Ville, INSEE, Caisse d'allocations familiales, services de l'État, naturellement dans un respect intégral des règles de la CNIL (Commission nationale informatique et libertés).

Ces indicateurs doivent toutefois être régulièrement affinés, pour bien cerner ces évolutions. C'est pourquoi un comité d'orientation de l'Observatoire, organe de pilotage politique, a été installé le 15 septembre 2006. Il réunit, sous ma présidence, des adjoints et adjointes au maire de Paris, les principaux partenaires institutionnels de la Ville sur le sujet des familles et des personnalités qualifiées – démographes et sociologues de la famille. Cette instance se réunit deux fois par an pour analyser les dernières données disponibles et décider de nouveaux axes de recherche. Pour l'année 2007, deux thématiques de recherche ont été retenues : les adolescents et leurs familles ainsi que les foyers monoparentaux.

### **3. Selon vous, quels devraient être les axes principaux d'une politique municipale « sympathique » aux pères ?**

Nos efforts pour accorder une meilleure reconnaissance aux pères et mieux reconnaître leur implication auprès de leurs enfants, sont avant tout d'agir en ayant en tête les spécificités de la population parisienne :

- un quart des couples parisiens sont des couples non mariés ;
- 60 000 hommes ne partagent par la même résidence principale que leur épouse ;
- 36 % des naissances ont lieu hors mariage ;
- l'arrivée du premier enfant est plus tardive que dans le reste de la France ;
- la proportion de couples avec enfants de moins de 25 ans est près de deux fois moins élevée que la moyenne française ;
- plus du quart des familles (26 %) sont des foyers monoparentaux (17 % en France) ;
- 40 % des enfants qui vivent avec leur mère voient leur père au moins une fois tous les quinze jours, 18 % au moins une fois par mois, 24 % plus du tout et 8 % sont de père inconnu (étude INED de 1994) ;
- à Paris comme dans le reste de la France, une part croissante des familles sont dites recomposées : 40 % des enfants de parents séparés ont une belle-mère, 25 % un beau-père, avec qui ils vivent dans la quasi-totalité des cas ; les fratries grandissent avec les familles recomposées : 14 % des enfants mineurs ont au moins un demi-frère ou une demi-sœur et 6 % vivent avec un demi-frère ou une demi-sœur.
- Les couples homoparentaux y sont nombreux ;
- La part importante de familles d'origine étrangère, aux traditions différentes (modes d'exercice de l'autorité paternelle, participation du père à l'éducation des enfants, notamment à travers les contacts avec les différentes institutions dont l'école...).

En fonction de ces caractéristiques, nous nous efforçons de construire une politique familiale « sympathique » aux pères, notamment en sensibilisant les acteurs de terrain à la nécessité de reconnaître les pères comme des interlocuteurs à part entière de l'éducation de leurs enfants, par un meilleur accueil et un plus grand soutien à leur engagement, sans considérer les mères comme les seules interlocutrices. Cela passe également par la promotion de la mixité dans les activités partagées entre les parents et leurs enfants ; c'est d'ailleurs un axe déterminant pour la sélection des associations que nous finançons. En matière de ressources humaines, la Ville favorise l'implication de ses agents auprès de leurs enfants, en facilitant l'accès au temps partiel, au congé de paternité, etc.

#### **4. Croyez-vous que la France est prête pour soutenir un programme tel que « Être père à Paris » ?**

Il faut distinguer deux niveaux : l'échelon national et l'échelon local. Au niveau national, on peut noter l'évolution du cadre légal et réglementaire, qui accorde une meilleure reconnaissance de la place des pères (loi du 4 mars 2002 redéfinissant notamment l'autorité parentale sur la base de la coparentalité, ainsi que les conditions de mise en œuvre de la résidence alternée ; congé de paternité en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002). Les collectivités locales sont de leur côté libres de prendre des initiatives pour renforcer la reconnaissance de l'investissement des pères auprès de leurs enfants, comme nous le faisons à Paris.

Ces initiatives locales ne reçoivent toutefois pas de soutien particulier du gouvernement – d'ailleurs le gouvernement formé à la suite de l'élection de Nicolas Sarkozy ne comporte pas de ministre des Familles. La compétence « familles » est diluée dans le ministère du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité, ce qui revient à assimiler la politique familiale à la seule distribution d'allocations.

Il faudrait un signal politique fort pour que davantage de collectivités locales s'emparent de la thématique des pères et que ces derniers se sentent mieux reconnus dans leur mission éducative. Un levier existe : la Conférence de la famille, qui, si elle portait sur les pères, ferait vraiment évoluer les choses par la traduction de ses conclusions en textes réglementaires.

#### **5. Qu'est-ce que la Ville doit mettre de l'avant pour s'assurer d'une réelle implantation de cette politique en direction des pères ? Plus précisément, comment doit-elle soutenir ses intervenants dans l'implantation de sa politique ?**

Une politique destinée à une meilleure reconnaissance des pères se fonde avant tout sur un travail de pédagogie et d'explication en direction des agents qui reçoivent les familles dans les services municipaux, départementaux ou gérés par des associations : services d'état civil, établissements d'accueil de la petite enfance, écoles primaires, centres sociaux, etc. Pour sensibiliser efficacement, il faut essaimer : il est impossible de former en un temps raisonnable l'ensemble des agents de la Ville de Paris. C'est pourquoi la voie de la formation de formateurs paraît la plus adaptée et la plus efficace. La session de sensibilisation organisée en mai dernier était d'ailleurs ouverte aux cadres intermédiaires, les directrices de crèche, par exemple, en ce qui concerne la petite enfance. Une politique est efficace quand elle est territorialisée, au plus près des habitants.



## CONCLUSION GÉNÉRALE

---

L'ère actuelle se caractérise par de formidables changements au sein de la famille amorcés depuis longtemps, mais réellement marqués depuis une trentaine d'années, particulièrement au Québec. Catastrophiques pour certains, ces changements sont formidables pour celui ou celle qui aime observer la famille et sa capacité d'adaptation, et tout compte fait, être témoin de sa survie. Les pères d'aujourd'hui disposent de modèles de paternité incarnés par des hommes qui ont vécu à une époque fort différente. Il y a 40 ou 50 ans, la division des rôles sexuels était beaucoup plus claire que maintenant et par voie de conséquence, le partage des rôles parentaux. Les attentes vis-à-vis des pères d'aujourd'hui sont beaucoup plus diversifiées et complexes. Ils doivent être pourvoyeurs et disponibles affectivement à leurs enfants. On les enjoint de jouer le rôle de guide dans la vie des enfants et de participer activement à leur éducation. Comme le relèvent plusieurs observateurs de l'évolution de la famille, il s'agit bel et bien de la première fois en Occident où nous assistons à un tel phénomène. Nous avons donc le privilège, à titre de chercheurs au sein de l'équipe ProsPère, d'observer dans ce véritable laboratoire social, de nouvelles pratiques paternelles (et maternelles) dans lesquelles les pères se doivent de jouer le rôle de pionnier et d'inventer la paternité contemporaine.

En adoptant une perspective écologique constructiviste et en posant un regard croisé qui permet de trianguler les différents angles d'analyse, nous avons d'abord présenté dans ce volume une partie de la connaissance plus générale que nous possédons de la paternité à travers des modèles théoriques et des recherches empiriques. Nous avons également recensé les initiatives visant à soutenir l'engagement paternel en collaboration avec des intervenants de terrain. Cette section nous aura aussi donné l'occasion de nous attarder à certaines dimensions méthodologiques de mesures d'évaluation des interventions. La troisième section a fait état de recherches plus récentes de l'équipe ProsPère au sujet de pères dans des contextes plus spécifiques qui ont découlé assez naturellement de recherches que

nous avons menées sur les pères à tout venant. Enfin, la quatrième section a tracé l'historique du transfert des connaissances au sein de l'équipe illustrant ainsi l'importance accordée par ProsPère à la diffusion de ses recherches et de ses innovations. Pour conclure un tel ouvrage, nous tournons notre regard vers l'avenir, sur cette paternité contemporaine, ce qu'elle sera, sur les façons de l'étudier pour mieux la comprendre ainsi que sur les actions à poser pour la valoriser et la soutenir. Cette conclusion s'articulera, dans un premier temps, autour de cinq constats que nous dégageons, auxquels il apparaît pertinent d'accorder une attention toute particulière dans les années à venir. Ces constats s'inscrivent en conformité avec l'approche écologique adoptée rejoignant ainsi le père, la famille, les milieux de vie et la dimension politique de la paternité. Un des angles de prise du regard porté sur la paternité et l'avancement des connaissances en ce domaine porte sur la recherche comme objet. Nous proposerons ainsi, dans un deuxième temps, des avenues de recherche à explorer.

## **DES CONSTATS SUR LA PATERNITÉ QUI NOUS GUIDENT POUR L'AVANCEMENT DES CONNAISSANCES**

### **Paternité et masculinité : des notions étroitement liées**

Réfléchir à la paternité ne peut se faire sans s'interroger sur le masculin. Il importe de pouvoir saisir les caractéristiques issues de l'émergence parallèle d'une nouvelle paternité et d'une nouvelle masculinité. Comment ces deux phénomènes se relient-ils entre eux, se nourrissent-ils l'un et l'autre ? Aussi, pour comprendre les comportements et les attitudes des pères, il est essentiel de tenir compte de l'évolution sous-jacente des conceptions de la masculinité.

La place des hommes dans la société change. Plusieurs mouvements réflexifs et d'action rendent manifeste la question de la norme masculine dominante ; une norme tellement établie qu'elle était devenue invisible. Or, depuis une cinquantaine d'années, on commence à parler du masculin comme genre construit socialement et non plus seulement des hommes comme un allant de soi. Le genre résulte à la fois des structures sociales et des actions de l'agent. Les hommes et les femmes sont donc des participants actifs à la construction des genres, ce qui implique la possibilité de changement. Ce changement peut paraître de tout premier plan. Il l'est sans conteste !

Les hommes doivent ainsi relever de nouveaux défis dans les rapports qu'ils entretiennent avec les femmes, les enfants et les autres hommes en vue d'instaurer l'équité entre les sexes et d'établir les principes de pouvoirs et de responsabilités partagés dans les différentes sphères de leur vie

publique et privée (Nations unies, 1995). Avec les femmes, ils composent en fonction de ces nouvelles valeurs culturelles et construisent les fondations d'une société plus juste et davantage égalitaire. « Dans les discours, l'égalité des sexes est aujourd'hui une valeur moderne intégrée à nos démocraties. » (Welzer-Lang, 2005, p. 90)

De la même manière, avec l'avènement d'une définition de la paternité multidimensionnelle comme celle que l'équipe ProsPère propose (voir chapitre 3), participer aux soins et à l'éducation des enfants devient en Occident une valeur dominante pour les hommes. En effet, la prédominance des discours sur les pères impliqués et sur l'égalité de genre induit qu'ils sont moins nombreux à s'opposer à cette idéologie. Ils sont de ce fait plus enclins à valoriser leur implication auprès de leur descendance (Nadon et Dulac, 2006). Aussi, les pères d'aujourd'hui semblent paver la voie à leurs enfants en termes de définition de la paternité et de caractérisation des rôles paternels.

Mais, si pour construire une société plus juste et égalitaire les hommes sont conduits à élaborer de nouveaux repères juridiques, éducatifs et domestiques, cette conjoncture produit également des dissonances dans la vie de bon nombre d'entre eux. Ils vivent fréquemment cette évolution comme une remise en cause des codes de la masculinité qu'ils ont appris. Ainsi, le nouveau modèle ne se substitue pas au précédent. On assiste plutôt à une diversification des comportements paternels. L'élargissement du spectre dimensionnel de la paternité offrant aux hommes d'aujourd'hui l'occasion d'étendre leur implication paternelle aux dimensions de l'affection et de la disponibilité génère une situation où les nouveaux pères cohabitent avec les anciens. On voit aussi se dessiner des nouveaux profils paternels qui « intègrent » des dimensions empruntées à différents modèles. C'est le modèle de la paternité qui prescrit d'être autant pourvoyeur que dispensateur de soins ; la paternité *cash and care* décrite par Townsend (2002a). En théorie, certains pères demeurent parfois près de la position traditionnelle de la distribution des rôles de genre tandis qu'en pratique ils semblent participer plus équitablement à la réalisation des tâches domestiques et aux soins des enfants. *A contrario*, plusieurs autres ont l'air de se situer aux antipodes de ce modèle. Ainsi, ils expriment dans leurs discours une volonté claire de partager de manière impartiale les responsabilités parentales en s'impliquant plus intensivement comme pères et en même temps, continuent à manifester un comportement traditionnel (Plantin, 2005). Cette cohabitation des idéologies et des comportements produit son lot de discordances, rendant la mission d'établir une seule définition de la paternité contemporaine quasi impossible. Du moins, celle-ci demeure assez floue pour l'heure (voir le chapitre 1). Dans ces conditions, les différences entre les rôles parentaux s'amenuisent et les frontières « naturelles » qui se dessinaient autour des identités sexuées sont



de plus en plus mobiles. L'égalité entre parents dont il est question dans les nouvelles constellations familiales comporte des conséquences importantes sur la représentation que les hommes ont de la paternité, une fonction masculine perçue plus souvent qu'autrement comme essentielle dans la construction identitaire du genre.

### **Redéfinir la paternité, c'est accepter de redéfinir la maternité**

La thématique de l'engagement paternel nous interpelle tous, que l'on soit homme ou femme, conjoint ou conjointe, père ou mère. Ainsi, discuter des qualités qui font des hommes de bons pères ramène inévitablement à évoquer celles qui caractérisent de bonnes mères. Les revendications du mouvement féministe sont au cœur des enjeux qui rassemblent à une même table hommes et femmes. Force est de le constater, les prises de position sont diverses et souvent fort chargées affectivement. Pourtant, la seule issue réside dans une discussion ouverte et franche entre les hommes et les femmes pour le meilleur intérêt de l'enfant.

Si la question du père est intimement liée à la socialisation de l'homme, elle interpelle aussi celle de la femme. Est-ce que les mères acceptent et encouragent cette nouvelle implication du père dans l'ensemble des fonctions? Les pères ne sont-ils pas, trop souvent encore, perçus comme engagés dans la mesure où ils sont de bonnes mères? Et que dire de la situation des parents à la suite d'une rupture où les pères demeurent d'abord des pourvoyeurs, aux yeux de certaines mères et de certains membres du système juridique. L'insertion des femmes sur le marché du travail a aussi changé la donne en exerçant une pression accrue sur les pères pour un partage plus égalitaire des responsabilités familiales. C'est donc dire que l'évolution du rôle du père dépend aussi de l'évolution du rôle de la mère comme nous le rappelle Silverstein dans son article qui propose une analyse féministe de la paternité (1996). Dans leur recherche d'une plus grande équité dans le monde du travail de même qu'au sein de la famille, les femmes ne doivent-elles pas encourager les hommes à occuper la sphère domestique et à s'investir dans les soins et l'affection à l'enfant? Par contre, elles doivent elles-mêmes s'interroger sur leur propre place dans cette sphère domestique et céder, un tant soit peu, l'espace et les responsabilités qui accompagnent le partage de ce rôle traditionnellement confié à la mère. Elles doivent aussi accepter les nouvelles réalités familiales qui accompagnent leur plus grand investissement de l'espace public.

L'adoption de modèles différenciés des rôles parentaux (voir chapitre 4) pose également le défi quant à l'acceptation et à la gestion de ces façons distinctes de faire les choses et d'interagir avec l'enfant pour les mères et

les pères. Selon une perspective du développement de l'enfant, ces différences représentent une richesse puisqu'elles multiplient les contextes d'apprentissage. Ainsi, un même contexte d'interaction, le jeu, par exemple, peut favoriser des apprentissages différents selon que l'enfant interagit avec sa mère ou son père, de par les caractéristiques interactives propres à chacun des parents. Cette richesse pour l'enfant se traduit cependant par un défi de taille pour le couple parental. Si les mères s'attendent à un investissement accru de la part des pères et l'encouragent, bien souvent, elles souhaitent que ce soit selon leur façon de faire. La négociation de ces différences n'est déjà pas aisée dans les familles où la relation de couple est harmonieuse. On peut ainsi facilement anticiper les difficultés éprouvées lorsque cette relation est conflictuelle ou lors d'un divorce ou d'une séparation conjugale. Ces considérations incitent à mieux documenter le concept introduit plus récemment de la coparentalité en soulevant la question et l'importance du maintien des liens de l'enfant avec chacun de ses parents.

### Éviter la rupture du lien père-enfant

La nouvelle conceptualisation de l'engagement paternel à la base du développement de la famille relationnelle semble faire consensus. Au Québec, cette proposition remporte l'adhésion d'un grand nombre d'acteurs sociaux. Bien que la promotion, le soutien ou le renforcement de ces nouvelles dynamiques familiales soient incontestablement à la source d'une amélioration du bien-être des enfants et de leurs familles, la mise en place de ce cadre normatif engendre également de nouvelles formes d'exclusion qui produisent, à la limite extrême, une *rupture effective ou symbolique du lien père-enfant*<sup>1</sup>. Cette nouvelle définition de la paternité peut potentiellement constituer une sorte de tyrannie à l'endroit de ceux qui n'ont pas les moyens de répondre à ses exigences. En effet, tous les hommes n'ont pas accès également à ces nouvelles modalités d'exercice des rôles parentaux. Ils peuvent vivre une telle rupture parce qu'ils ne sont pas

---

1. Nous empruntons ici la terminologie de «rupture» décrite par des chercheurs européens (Bouregba, 2002; Zaouche-Gaudron, 2002) qui permet de distinguer les concepts de séparation, d'effacement et de rupture. Pour ces auteurs, la séparation parentale peut-être vue comme structurant et favorisant le développement de l'enfant alors que la rupture entrave ce développement. «Une séparation négociée peut aider à la construction de soi alors que la rupture peut aboutir à l'autodestruction et/ou à la déstructuration de tous les membres de la familles.» (Zaouche-Gaudron, 2002, p. 38) L'important est de préserver la continuité des représentations internes du parent par la mise en mots du parent éloigné. La rupture se situe à l'extrémité d'un continuum quant à l'accès (physique ou psychologique) possible du parent pour l'enfant. L'enfant à qui on ne parle pas de son père, qui ne peut le voir et échanger avec lui forgera, dans ce contexte, sa propre image de son père (ex.: idéalisation du père incarcéré pouvant ainsi contribuer à la transmission intergénérationnelle de la criminalité que l'on observe chez certains enfants).

outillés d'un point de vue cognitif ou comportemental pour exercer leur paternité suivant les normes sociales redéfinies d'un point de vue relationnel. Ils peuvent en être exclus aussi parce qu'ils sont désavantagés sur le plan des ressources matérielles ou culturelles leur permettant de s'impliquer auprès de leur progéniture ou encore ils ne sont pas dans un contexte où il leur est permis d'entrer en contact avec leur enfant. Cela peut être le cas notamment des jeunes pères, des pères détenus, des immigrants, de ceux qui sont séparés et n'ont pas la garde de leurs enfants ou encore, des pères vivant en contexte de pauvreté. Ces catégories ne sont pas exclusives et un homme peut avoir plusieurs de ces statuts à la fois ou successivement. Cependant, la plupart des auteurs qui se sont penchés sur ces différentes réalités paternelles, en Amérique du Nord et en Europe mentionnent que bien souvent les pères ne sont pas réfractaires aux changements. En revanche, ils rapportent que ce sont les conditions pour opérer ceux-ci qui sont défavorables. Aussi, pour soutenir les hommes dans ce processus de socialisation parentale inédit, de nombreuses actions politiques et sociales doivent être mises en œuvre pour favoriser une vision socialement inclusive de la paternité. Une attention particulière à l'évolution des réponses sociales apportées à la question de la promotion, du soutien et du renforcement de l'engagement paternel doit se poursuivre, à l'instar des enquêtes *Sur le terrain des pères* et de *Mon père est important parce que...* (voir le chapitre 8). Il en va de même pour l'analyse des politiques sociales qui contribuent – ou non – à soutenir les pères dans leur implication auprès de leur progéniture.

## **Rendre les environnements sympathiques aux pères**

Rendre les environnements sympathiques aux pères, des environnements qui rejoignent, accueillent et soutiennent les pères, a toujours été un axe important des recherches et des actions de l'équipe ProsPère. Envisager la paternité d'un point de vue écologique, c'est reconnaître l'influence des différents systèmes. Ainsi, bien que l'influence de la socialisation masculine sur l'évolution de la paternité soit considérable, les environnements sociaux jouent aussi un rôle majeur dans les transformations de la place et du rôle du père.

Le travail constitue un élément central de l'influence des systèmes. En effet, traditionnellement, le travail d'un homme est perçu comme une mesure de sa masculinité (succès, compétence, accomplissement). Plusieurs hommes se basent sur leur travail pour évaluer leur valeur personnelle (Pleck et Sawyer, 1974). Or, les conditions actuelles ne favorisent pas l'inclusion de tous les hommes sur le marché du travail. En effet, pour Castel (1994) les risques de vulnérabilité professionnelle seraient accentués aujourd'hui par les crises économiques et la mondialisation qui précarisent

les emplois et à la fois exigent des formations de plus en plus spécialisées ce qui exclut une partie de la population en particulier ceux qui sont peu scolarisés. On sait aussi que la marginalisation résulte non seulement de l'absence d'emploi mais aussi de perceptions subjectives telles qu'un sentiment d'isolement, d'impuissance une image négative de soi-même. Mais avec la présence des enfants et l'investissement paternel, est-ce que tous les hommes se définissent uniquement par l'entremise de leur travail? Des travaux récents de l'équipe et d'autres chercheurs font émerger l'idée que certains pères, peut-être plus nombreux que l'on ne le croit, sont prêts à refuser une promotion ou à diminuer le nombre d'heures au travail pour s'investir auprès de leurs enfants. Ainsi, de façon plus marquée que leurs prédécesseurs, les jeunes hommes sont peut-être ceux qui prennent une certaine distance vis-à-vis des rôles plus traditionnels de pourvoyeur en adoptant une définition de la masculinité qui va au-delà de la réussite sociale. Dans ce contexte, il importera également d'aborder la question de la conciliation travail-famille du point de vue des pères puisque aujourd'hui, cette question reste une préoccupation encore trop souvent liée au seul univers féminin.

Lorsque nous pensons aux lois et aux règlements associés à la paternité, spontanément nous faisons référence à ceux qui régissent le monde du travail ou les ruptures familiales. Il existe toutefois d'autres domaines qui en sont affectés. Commençons par la désignation du père à la naissance de l'enfant. Comment une société qui se veut égalitaire et respectueuse des pères et des mères peut-elle continuer d'accepter que les mères aient le droit de ne pas nommer le père de l'enfant sur l'acte de naissance, une situation qui touche 5 % des naissances québécoises annuellement (Forget, Dubeau et Rannou, 2005) ? Pensons aussi aux lois et aux règlements qui régissent la sécurité du revenu qui, trop souvent encore, favorisent davantage la rupture familiale que l'union des parents. Combien de fois avons-nous entendu des jeunes mères déclarer l'absence du père pour avoir droit à des prestations de mère seule, plus importantes que celles accordées aux parents qui doivent déclarer leurs revenus familiaux. Cette pratique va complètement à l'encontre du fait que les études démontrent clairement, que les mères et les enfants bénéficient grandement du soutien fourni par le père. Elle constitue également un obstacle à l'engagement paternel au quotidien qui favorise nécessairement un rapprochement affectif entre le père et son enfant. Enfin, il ne faudrait pas oublier les politiques qui régissent le revenu et la taxation. Des auteurs (Lero, Ashbourne et Whitehead, 2006) suggèrent que ces politiques contribuent à certaines inégalités entre les familles et ne considèrent pas suffisamment les responsabilités qui incombent aux parents au regard de l'éducation de leurs enfants. À titre d'exemples, pensons au coût des services de garde, sans compter les lois qui régissent les

ruptures familiales qui font abstraction des nouvelles réalités vécues par les familles lorsqu'il est question d'imposer le contribuable.

Tout au long du présent ouvrage, nous avons porté un regard sur les pratiques destinées aux familles et les avons scrutées afin de vérifier si elles étaient pertinentes et adéquates pour les pères. Malgré les incontestables avancées (voir chapitre 8), beaucoup de travail reste à faire pour que les services aux familles suscitent, encouragent et maintiennent l'engagement des pères auprès de leurs enfants. En premier lieu, la question des services spécifiques aux pères demeurent. Malgré la publication du rapport Rondeau (2004), force est de constater que le financement nécessaire aux pratiques destinées aux pères reste minimal. L'image qui caractérise le plus cette situation est celle des maisons d'hébergement, un réseau dirigé vers les femmes qui comptent de nombreux organismes dans toutes les régions de la province, alors que la région la plus peuplée du Québec, soit le Grand Montréal, n'offre que six places d'hébergement père-enfant. Et cette maison ne peut pas encore compter sur un financement adéquat et récurrent. De la même façon, les ressources qui veulent mettre sur pied des activités, des services, des programmes ou des ressources pour les pères doivent toujours les adapter sans pouvoir compter sur une augmentation de leur financement. Bien que certaines situations laissent présager une meilleure offre de services, l'organisme philanthropique Centraide du Grand Montréal commençant à appuyer des ressources consacrées aux pères, cette situation demeure bien en deçà du soutien accordé aux ressources destinées aux mères. Si les recherches démontrent de façon répétée qu'indiquer que les pères sont les bienvenus aux activités familiales n'assure pas leur participation, comment pouvons-nous croire que les pères s'engageront auprès de leurs enfants si l'univers des services associe encore la santé et le bien-être de l'enfant au soutien accordé aux mères? Il est déplorable de constater que l'élaboration ou l'adaptation des services destinés aux hommes est perçu comme menaçant l'offre de services à une clientèle féminine, comme si l'un excluait nécessairement l'autre. Pourtant, comme nous l'avons exposé tout au long du présent ouvrage, dans la société actuelle où les exigences et les responsabilités sont élevées, hommes et femmes ont besoin de soutien pour remplir leur rôle parental auprès de leurs enfants et les services offerts aux mères ne conviennent pas toujours aux besoins ressentis par les pères.

Ce constat issu des associations, le non-financement d'activités destinées aux pères, est tout aussi tangible dans les services gouvernementaux. Encore une fois, les services destinés aux familles sont compris comme étant accessibles tant aux pères qu'aux mères bien qu'ils ne tiennent pas compte de la disponibilité des deux parents. On n'a qu'à penser aux visites à domicile qui se font lorsque les pères sont au travail. La présence quasi exclusive d'intervenantes dans les programmes destinés à la petite enfance

soulève aussi la question de la réponse aux demandes d'aide des hommes et des pères par des femmes. Les services devraient-ils discriminer positivement l'emploi d'intervenants masculins?

### **Dimension politique de la paternité, le père citoyen**

La première réflexion des membres de l'équipe a porté sur la définition de la paternité. À l'instar de celles d'autres chercheurs, nous avons voulu ajouter à la dimension traditionnelle de pourvoyeur, la qualité et la quantité de temps que le père passe avec ses enfants, la dimension affective et celle d'évocation pour reconnaître la relation qu'ont tous ces pères éloignés de leurs enfants. La poursuite de cette réflexion nous amène à vouloir ajouter une nouvelle dimension à cette définition, soit celle du père citoyen. Au-delà de l'importance pour le père de consacrer du temps à sa progéniture et ainsi de participer à la vie de sa société ou encore d'en transmettre les us, coutumes et valeurs, la dimension du père citoyen fait référence à ce que les pères font collectivement pour l'amélioration de la santé et du mieux-être des enfants. L'évolution sociale dont il a été question tout au long de cet ouvrage ne s'est pas faite sans luttes ou revendications. Le mouvement des femmes, le mouvement syndical et le mouvement associatif ont rappelé sans cesse à la classe politique sa responsabilité à l'égard d'une plus grande égalité et d'une équité sociale. Bien que des hommes soient associés à ces mouvements et à ces revendications, nous devons constater qu'ils ne prennent pas toute la place qui devrait revenir à la moitié des parents. Nous espérons donc que l'avenir compte de plus en plus de pères engagés envers leurs enfants, mais tout autant engagés dans la construction d'un Québec fou de ses enfants<sup>2</sup>.

### **POURSUIVRE LA RECHERCHE SUR LA PATERNITÉ**

Les travaux réalisés au cours des trente dernières années sur la paternité ont contribué à des avancées importantes sur le plan des connaissances. Jumelée à ces travaux, notre propre expérience de recherche suggère quatre avenues de recherche à explorer.

---

2. Titre du rapport du groupe de travail pour les jeunes, présidé par Camil Bouchard, qui a été rendu public en décembre 1991 par le ministre de la Santé, Marc-Yvan Côté. Ce rapport avait pour mandat d'identifier et de proposer des moyens de réduire ou de prévenir les divers problèmes que vivent les jeunes.

## **Investiguer la parentalité nécessite d'inclure des échantillons de pères**

Si nous voulons mieux comprendre les contextes et les conditions d'exercice de la paternité et si nous souhaitons représenter fidèlement la composante parentale, il nous faut tenir compte de la parole des pères eux-mêmes. Que ce soit dans les données démographiques comme celles produites par les enquêtes de Statistique Canada<sup>3</sup>, dans les enquêtes longitudinales comme celles de l'Enquête nationale auprès des enfants et des jeunes (ELNEJ) où plus de 90 % des parents interrogés étaient des mères, ou encore dans les études qui s'intéressent à des familles plus spécifiques, les pères doivent être consultés. Diverses explications d'ordre méthodologique (ex. : instrumentation non adaptée et validées pour les pères, difficultés de recrutement, etc.) sont formulées par les chercheurs pour justifier un échantillonnage exclusivement composé des mères. Nous croyons toutefois que l'état d'avancement des connaissances sur les pères (reconnaissance de leur engagement accru auprès de leur enfant, impacts positifs de cette implication, validité des renseignements recueillis, identification de certaines spécificités maternelles et paternelles, etc.) requiert désormais d'inclure des informations en provenance des pères. Dans un contexte où l'on reconnaît aujourd'hui que la composante parentale ne peut être réduite à la représentation d'une seule de ces entités (mère ou père), les titres des articles publiés devraient clairement indiquer le parent ciblé par l'objet d'études. Il est encourageant de noter cette pratique à la consultation des banques de données informatisées. De plus, pour la première fois, une étude populationnelle portant sur les pratiques parentales à caractère violent a inclus un échantillon de pères (Clément, Chamberland, Côté, Dubeau et Beauvais, 2005).

### **Une instrumentation adaptée et validée pour les pères**

Les membres de l'équipe ont tôt fait de réaliser l'absence de mesures permettant de discuter de l'engagement paternel et de ses diverses dimensions, ce qui l'a poussée à mettre au point son propre instrument de mesure de l'engagement paternel. En plus d'espérer que cet outil soit repris dans d'autres recherches, nous croyons important que d'autres chercheurs poursuivent l'élaboration des mesures plus spécifiques des réalités et des contextes des pères, à l'instar d'Ohan, Leung et Johnston (2000) qui présentent la validation de la mesure du sentiment de compétence paternelle.

---

3. Le groupe Father Involvement Research Alliance (FIRA) a fait suivre ses recommandations à Statistique Canada pour que les données recueillies reflètent mieux les nouvelles réalités familiales et la situation des pères.

Il nous apparaît pertinent de souligner l'intérêt des chercheurs de l'équipe à prendre en compte, dans une perspective systémique, l'évaluation faite par les différents membres de la famille des rôles maternel et paternel qu'ils devraient assumer. Les distinctions bien que minimales à certains égards, mais souvent répandues entre les mères et les pères quant à leurs représentations de ces rôles, nous incitent à mieux documenter leurs façons de les voir et de les percevoir. Par rapport à cet aspect, on ne peut que déplorer l'absence de prise en considération du regard porté par les enfants sur leur père. Des méthodologies appropriées et validées sont toutefois mises de l'avant quant aux façons de recueillir ces données auprès de jeunes enfants. On ne peut ainsi qu'encourager la réalisation d'études qui prennent en compte des dimensions plus cognitives associées aux interactions ainsi qu'à la relation mère-enfant et père-enfant.

### **Mieux documenter les contextes spécifiques de la paternité et de la coparentalité**

L'équipe poursuivra sa lancée de recherche sur des pères vivant dans des contextes spécifiques puisqu'elle conclut que la paternité, tout comme la maternité, varie en fonction des situations dans lesquelles elle est vécue, confirmant ainsi l'importance d'adopter une analyse écologique des phénomènes. Ainsi, la monoparentalité masculine, la recomposition familiale, la garde partagée et la paternité « gaye »... représentent certaines situations diversifiées et façons différentes de jouer son rôle auprès des enfants que les chercheurs de ProsPère se proposent d'investiguer dans l'avenir.

De plus, la coparentalité, étudiée elle aussi dans différents contextes, demeure un objet d'étude fondamental à approfondir. En effet, plusieurs recherches menées au sein de l'équipe concluent en faveur de l'importance du rôle de la mère dans l'engagement paternel, mais aussi de la qualité des liens entre les parents. Quoique ce thème ait fait l'objet d'un chapitre, l'exploration doit se poursuivre. Si, dans l'avenir, ces thèmes inspirent de futurs travaux, le bilan que l'équipe en trace soulève d'ores et déjà plusieurs défis pour les autres chercheurs, intervenants et décideurs que le rôle et la place des pères interpellent, de même qu'à tous ces hommes qui sont pères et qui veulent s'investir individuellement et collectivement pour la santé et le mieux-être des enfants. En effet, qu'elle soit vécue en contexte de famille intacte, séparée ou recomposée, les écrits scientifiques sont encore peu nombreux quant aux « ingrédients » nécessaires à une bonne coparentalité. Persiste également une certaine confusion entre entente conjugale et entente coparentale. Les chercheurs devront se pencher sur cette thématique centrale au bien-être des enfants.



## **Le financement de la recherche, un enjeu de taille**

La trajectoire de recherche décrite dans ce volume comprend l'acquisition de connaissances, leur utilisation pour l'action auprès des pères en général et des pères vivant des contextes particuliers et le transfert de ces connaissances à différentes clientèles concernées par la promotion de l'engagement paternel. Ce retour sur l'ensemble de la démarche de recherche soulève plusieurs enjeux pour la recherche sociale d'ordre méthodologique et épistémologique soulignés tout au long du présent ouvrage. Un autre aspect attire notre attention, soit le financement de la recherche. L'équipe ProsPère a pu compter sur un financement d'équipe récurrent et sur le financement de ses projets de recherche, ce qui est sans aucun doute une des conditions de succès de la mise en place d'innovations sociales et de changements chez la population. Par contre, le financement du transfert des connaissances demeure encore trop souvent limité au partage de ces connaissances avec la communauté scientifique. L'innovation dans ce domaine et la réalisation de projets rejoignant d'autres clientèles que la communauté scientifique a demandé plusieurs sollicitations et beaucoup de temps avant de recueillir le financement nécessaire à la réalisation des actions de transfert de connaissances décrites précédemment (voir chapitre 13). Il nous reste à souhaiter que les organismes subventionnaires de la recherche et de l'action rendent plus facile le transfert des connaissances en direction de clientèles diversifiées en le finançant adéquatement.

## **EN TERMINANT...**

L'adoption par l'équipe ProsPère d'une perspective écologique constructiviste nous incite à conclure ce volume en insistant sur le caractère constructiviste que nous jugeons essentiel à l'avancement des connaissances sur la paternité. Cette approche est reflétée tout au long du présent ouvrage par les regards multiples posés sur les pères. Ces regards découlant d'approches méthodologiques diversifiées se précisent grâce à la reconnaissance des expertises complémentaires acquises par les acteurs des milieux de la recherche et de la pratique. C'est en acceptant de se laisser influencer réciproquement que ces acteurs avancent progressivement vers une meilleure compréhension des phénomènes étudiés (connaissances, actions et activités de transfert des connaissances). Les connaissances permettent ainsi de réamorcer la boucle en s'intégrant à de nouvelles perspectives de recherche et d'action. Cette dynamique entre les chercheurs et les professionnels qui travaillent auprès des pères et de la famille est riche, mais suppose un investissement de temps souvent coûteux financièrement et humainement. En effet, il faut trouver un lieu commun où

les réalités et les enjeux respectifs de chacun des acteurs sont partagés. Ce lieu commun se veut également teinté par les valeurs ainsi que les expériences personnelles et professionnelles vécues par chacun. L'atteinte d'un certain consensus entre les acteurs quant à la vision de la thématique et de sa solution est nécessaire, mais l'on peut aussi anticiper que certaines thématiques permettent plus difficilement ou nécessitent davantage de temps de discussion avant d'atteindre ce relatif consensus.

Ce caractère constructiviste se reflète également par le contexte de mouvance sociale observé au cours des dernières années, qui transforme les rapports que les hommes entretiennent avec les femmes, les enfants et les autres hommes. Tel que nous l'avons mentionné précédemment, cette évolution des rôles paternels et masculins est intimement liée à celle de la femme et de la mère. À nouveau, il s'agit ici de favoriser un dialogue essentiel entre les hommes et les femmes sur la place centrale qu'occupent les valeurs, celle d'équité entre les sexes et celle de pouvoir et de responsabilités partagés dans les différentes sphères de la vie publique et privée. L'approche « générative » nous apparaît ici particulièrement riche. Cette approche de la paternité met l'accent sur les compétences et la spécificité des pères au lieu d'axer le regard sur leurs déficits. Elle montre aussi comment les pères contribuent à leur façon au développement des générations futures (Hawkins et Dollahite, 1997). Le premier avantage d'une telle conceptualisation de la paternité est qu'elle fournit l'occasion de se centrer sur l'adulte. En recentrant l'attention sur l'adulte qui devient parent, l'approche générative éclaire mieux ses différentes caractéristiques développementales, y compris au regard de la question de genre.

Le second intérêt de l'approche générative de la paternité porte sur la transmission des valeurs aux générations futures, sur l'héritage à laisser, autrement dit dans une perspective éducative, de l'apprentissage intergénérationnel. Dans cette mesure, il est utile de s'interroger sur la nature des valeurs transmises par le père engagé. Si, comme nous venons de le voir, l'engagement paternel en tant que pratique sociale et action citoyenne doit participer au processus politique de l'égalité entre les sexes, il est nécessaire de se demander s'il perpétue les stéréotypes sexuels ou, au contraire, s'il contribue à les transformer. En effet, la socialisation des enfants aux rôles sexuels influencera à son tour la manière dont les enfants d'aujourd'hui élèveront les leurs, demain. De ce point de vue, l'approche générative est utile pour mieux comprendre ce phénomène puisqu'elle situe au cœur de ses préoccupations théoriques et empiriques la question de la transmission intergénérationnelle. Cela semble d'autant plus pertinent que les pères veulent souvent offrir à leurs enfants un modèle différent de celui qui leur a été offert par leur propre père. D'une certaine manière, on peut dire qu'ils veulent être pour leurs enfants des modèles de « nouveaux pères ». Mais, dès lors, la question se pose concernant les

valeurs qui sont promues dans ce travail d'édification par les pères d'une paternité renouvelée. Si elle se tourne vers l'adulte et son développement, l'approche générative n'est pourtant pas centrée sur le père au détriment de sa progéniture. En cela, elle rejoint les autres approches qui privilégient le bien-être de l'enfant et le situe au cœur de leurs préoccupations. L'adulte (le père) génératif est procréateur, productif, créateur (Houde, 1999) et... engagé ! Il est capable de se décentrer pour offrir le meilleur à son enfant, l'aider à grandir et à se développer.

Ainsi, il y a fort à parier que notre époque soit unique, mais également passagère. Les enfants des pères engagés d'aujourd'hui n'auront probablement pas autant de difficulté à trouver un modèle que leur père d'origine. Les modèles de paternité seront non seulement plus présents, mais également beaucoup plus nombreux et diversifiés. Ces multiples perspectives de la paternité nous rappellent que celle-ci se construit dans une pluralité de contextes et de conditions. Elles interpellent décideurs, intervenants et chercheurs à faire preuve d'imagination pour s'assurer que la moitié des parents soit toujours considérée et proposer de nouvelles initiatives afin que tous les pères puissent contribuer quotidiennement au mieux-être des enfants.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

---

- Abidin, R.R., et J.F. Brunner (1995), «Development of a parenting alliance inventory», *Journal of Clinical Child Psychology*, 24 (1), p. 31-40.
- Adalist-Estrin, A. (1994), «Family support and criminal justice», dans S.L. Kagan et B. Weissbourg (dir.), *Putting families first: America's family support movement and the challenge of change*, San Fransisco, Jossey-Bass, p. 161-185.
- Ahrons, C.R., et R.B. Miller (1993), «The effect of the postdivorce relationship on paternal involvement: A longitudinal analysis», *American Journal of Orthopsychiatry*, 63 (3), p. 441-450.
- Ainsworth, M.D.S. (1972), «Attachment and dependency: A comparison», dans J.L. Gewirtz (dir.), *Attachment and dependency*, Washington, D.C., V.H. Winston, p. 97-137.
- Ainsworth, M.D.S., M.C. Blehar, E. Waters et S. Wall (1978), *Patterns of attachment: A psychological study of the strange situation*, Hillsdale (NJ), Lawrence Erlbaum.
- Albert, R. (1973), *Aimer, comprendre, éduquer son enfant*, Sillery, Éditions du Nouveau Monde.
- Aldous, J., et G.M. Mulligan (2002), «Fathers' child care and children's behaviour problems», *Journal of Family Issues*, 23, p. 624-647.
- Allard, F. (1996), *Intervention «Groupes-pères» 1995-1996. Rapport d'évaluation*, Centre de santé publique de Québec, 57 p.
- Allard, F., et L. Binet (2002), *Comment des pères en situation de pauvreté s'engagent-ils envers leur jeune enfant? Étude exploratoire qualitative*, Québec, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec.
- Allard, P., J.M. Gourvil, O. Lagacé, F. Ouellet et N. Raymond (1981), *Pour une programmation adaptée aux besoins: rapport du comité d'orientation*, DSC Sacré-Cœur, manuscrit inédit.
- Allen, S.M., et K. Daly (2002), «The effects of father involvement: A summary of the research evidence», *The FII-ONews*, 1, p. 1-11.
- Allen, W.D., et W.J. Doherty (1996), «The responsibility of fatherhood as perceived by African-American teenage fathers», *Families in Society*, 77, p. 142-155.

- Allen, S.M., et A.J. Hawkins (1999), « Maternal gatekeeping: Mothers' beliefs and behaviors that inhibit greater father involvement in family work », *Journal of Marriage and the Family*, 61 (1), p. 199-212.
- Amato, P.R., et J.G. Gilbreth (1999), « Nonresident fathers and children's well-being: A meta-analysis », *Journal of Marriage and the Family*, 61 (3), p. 557-573.
- Amato, P.R., et S. Rezac (1994), « Contact with non-resident parents, interparental conflict, and children's behaviour », *Journal of Family Issues*, 15, p. 191-207.
- Amato, P.R., et F. Rivera (1999), « Paternal involvement and children's behaviour problems », *Journal of Marriage and the Family*, 61, p. 375-384.
- Ambert, A.M. (2005), *Les couples de même sexe et les familles homoparentales: relations, parentage et questions relatives au mariage*, Ottawa, Institut Vanier de la famille.
- Ampleman, G., G. Doré, G. Larose, L. Leboeuf et D. Ventelou (1983), *Pratiques de conscientisation: Expériences d'éducation populaire au Québec*, Nouvelle Optique.
- Anadon, M. (dir.) (2007), *La recherche participative. Multiples regards*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Anda, R.F., V.J. Felitti, D.P. Chapman, J.B. Croft, D.F. Williamson, J. Santelli et autres (2001), « Abused boys, battered mothers, and male involvement in teen pregnancy », *Pediatrics*, 107 (2), p. 19-36.
- Anderson, E.A., J.K. Kohler et B.L. Letiecq (2002), « Low-income fathers and "responsible fatherhood" programs: A qualitative investigation of participants' experiences », *Family Relations*, 51, p. 148-155.
- Andronico, M., et A. Horne (2004), « Counseling men in groups: The role of myths, therapeutic factors and rituals in men's groups », dans J.L. DeLucia-Waack, D.A. Gerrity, C.R. Klodner et M.T. Riva (dir.), *Handbook of group counseling and psychotherapy*, Thousand Oaks (CA), Sage Publications, p. 456-468.
- Anthony, E.J., C. Chiland et C. Koupernik (1982), *L'enfant vulnérable*, Paris, Presses universitaires de France.
- Anxo, D., L. Delander et J. Mansson (2006), « Les déterminants socio-économiques de l'utilisation des congés parentaux par les pères. Une analyse comparative entre la France et la Suède », *Recherches et prévisions*, 84, p. 19-33.
- Arama, D. (1997), *Promotion du rôle des pères: Inventaire des ressources et projets d'intervention spécifiques à la paternité au Québec*, Rapport de recherche, Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Arama, D., et C. Bouchard (1996), *Recension des projets d'intervention ayant trait à la paternité dans la grande région de Montréal*, vol. 3, n° 1, Montréal, UQAM, GRAVE-ARDEC.
- Arditti, J.A. (1992), « Differences between fathers with joint custody and noncustodial fathers », *American Journal of Orthopsychiatry*, 62 (2), p. 187-195.
- Arditti, J.A., et P. Bickley (1996), « Fathers' involvement and mothers' parenting stress postdivorce », *Journal of Divorce and Remarriage*, 26 (1-2), p. 1-23.

- Arendell, T. (1992), « After divorce: Investigations into father absence », *Gender and Society*, 6 (4), p. 562-586.
- Arendell, T. (1995), *Fathers and divorce*, Thousand Oaks, Sage Publications.
- Argyris, C., R. Putnam et D.M. Smith (1985), *Action Science*, San Francisco (CA), Jossey-Bass.
- Aronson, R.E., T.L. Whitehead et W.L. Barber (2003), « Challenges to masculine transformation among urban low-income African American males », *American Journal of Public Health*, 93, p. 732-741.
- As, D. (1975), « Observing environmental behavior: The behavior setting », dans W.H. Michelson (dir.), *Behavioral research methods in environmental design*, New York, Halsted Press, p. 111-134.
- Austin, C., et D. Este (1999), « Group work with immigrant men », dans C. Young-Lie et D. Este (dir.), *Professional social work practice in a multicultural world*, Toronto, Scholar's Press, p. 113-132.
- Badinter, E. (1992), *XY de l'identité masculine*, Paris, Odile Jacob.
- Bailey, S.J. (1999), *Parenting from a distance: challenges and successes in how nonresidential parents maintain involvement in their children's lives following divorce*, affiche présentée à la 61<sup>e</sup> conférence annuelle du National Council on Family Relations, Irvine, Canada, novembre.
- Baillargeon, D., et E. Detellier (2004), « La famille québécoise d'hier à aujourd'hui (1900-2000) », dans M.-C. St-Jacques, D. Turcotte, S. Drapeau et R. Cloutier (dir.), *Séparation, monoparentalité et recomposition familiale. Bilan d'une réalité complexe et pistes d'action*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 331-355.
- Ballard, C.A., et M. Greenberg (1995), « Teaching Responsible Fathering », dans J.L. Shapiro, M.J. Diamond et M. Greenberg (dir.), *Becoming a father. Contemporary, social, developmental, and clinical perspectives*, New York, Springer Publishing Company, p. 155-164.
- Barclay, L., J. Donovan et A. Genovese (1996), « Men's experience during their partner's first pregnancy: A grounded theory analysis », *Australian Journal of Advanced Nursing*, 13 (3), p. 12-24.
- Barnett, R.C., et G.K. Baruch (1987), « Determinants of fathers' participation in family work », *Journal of Marriage and the Family*, 49, p. 29-40.
- Barrère-Maurisson, M.-A. (2004), « Les transformations de la famille », dans *Cahiers français*, « Famille(s) et politiques familiales », n<sup>o</sup> 322, sept.-oct., p. 22-28.
- Barrette, M., et S. Côté (2005), *Rapport final. Projet « Grandir sainement avec un père détenu ». Phase III: Consolidation du projet et transfert des connaissances*, Trois-Rivières, Rapport de la Maison Radisson inc.
- Barrette, M., D. Dubeau, M.-P. Milcent et S. Côté (2005), *Guides du formateur et du participant du Programme d'intervention « Père-Enfant »*, Trois-Rivières, programme de la Maison Radisson Inc.

- Barrette, M., D. Lafortune, P. Baillargeon, N. Brunelle, A. Plante, J. Vallée et autres (2002), *Rapport de la phase I du projet « Grandir sainement avec un père détenu »*, Trois-Rivières, Rapport de la Maison Radisson inc.
- Baruch, G.K., et R.C. Barnett (1986), « Consequences of fathers' participation in family work. Parents' role strain and well-being », *Journal of Personality and Social Psychology*, 51, p. 983-992.
- Battaglini, A. (2000), *Les mères immigrantes : pareilles, pas pareilles!*, Montréal, Direction de la santé publique de Montréal.
- Battaglini, A., et S. Gravel (1998), *L'approche interculturelle d'après la perspective de Margalit Cohen-Émerique*, Montréal, Direction de la santé publique de Montréal.
- Battaglini, A., S. Gravel, C. Poulin, M. Fournier et J.M. Brodeur (2002), « Migration et paternité ou réinventer la paternité », *Nouvelles pratiques sociales*, 15 (1), p. 166-179.
- Baum, N. (2003), « The male way of mourning divorce : when, what and how », *Clinical Social Work Journal*, 31 (1), p. 37-50.
- Baumrind, D. (1971), « Current patterns of parental authority », *Developmental Psychology Monograph*, 4 (1), p. 1-103.
- Beatie, K. (2005), « Les services correctionnels pour adultes au Canada », *Juristat, Centre canadien de la statistique juridique*, 26 (5), p. 1-36.
- Beauchamp, D., et C. Thibaudeau (1995), *Pères présents, enfants gagnants*, Montréal, Hôpital Sainte-Justine.
- Beauchesne, A., M. Leblanc et H. Turmel (1991), *Éducation et pédagogie interculturelles. Guide de formation. 4<sup>e</sup> livret: L'expérience des intervenants scolaires en milieu pluriethnique*, Université de Sherbrooke et Commission des écoles catholiques de Montréal.
- Beaudry, D.N., L. Régnier et S. Gagné (2006), *Chaîne de valorisation de résultats de la recherche universitaire recelant un potentiel d'utilisation par une entreprise ou par un autre milieu*, Québec, Conseil de la science et de la technologie.
- Beauregard, D., et F. Ouellet, (2002), « Naître Égaux – Grandir en santé ou le savoir et l'agir tricotés serrés en laine du pays! », *Revue Quart Monde*, 182, p. 48-51.
- Bea van Beveren, A.J., et R.W. Hetherington (1997), « The front-end challenge : Five steps to effective evaluation of community-based programs », *Canadian Journal of Program Evaluation*, 12, p. 117-132.
- Beitel, A.H. (1989), *Toward reconceptualisation of paternal involvement in infancy : the role of maternal gatekeeping*, thèse de doctorat inédite, Urbana, Champaign, University of Illinois.
- Beitel, A.H., et R.D. Parke (1998), « Paternal involvement in infancy: The role of maternal and paternal attitudes », *Journal of Family Psychology*, 12 (3), p. 268-289.
- Belsky, J. (1984), « The determinants of parenting: A process model », *Child Development*, 55, p. 83-96.

- Belsky, J., et K.-H. Hsieh (1998), «Patterns of marital change during the early childhood years: Parent personality, coparenting, and division of labor correlates», *Journal of Family Psychology*, 12, p. 511-528.
- Belsky, J., L. Youngblade, M. Rovine et B.L. Volling (1991), «Patterns of marital change and parent-child interaction», *Journal of Marriage and the Family*, 53, p. 487-498.
- Bem, S. (1976), «Probing the Promise of Androgyny», dans A. Kaplan et J. Bean, *Beyond sex-role stereotypes: readings toward a psychology of androgyny*, Boston, Little Brown, p. 48-62.
- Bergier, B. (2000), *Repères pour une restitution des résultats de la recherche en sciences sociales*, Paris, L'Harmattan.
- Berkowitz, B. (2001), «Studying the outcomes of community-based coalitions», *American Journal of Community Psychology*, 29 (2), p. 213-227.
- Berman, P.W., et F.A. Pedersen (1987), *Men's transitions to parenthood: Longitudinal studies of early family experience*, Hillsdale (NJ), Earlbaum.
- Berry, J.O., et J.M. Rao (1997), «Balancing employment and fatherhood», *Journal of Family Issues*, 18, p. 386-403.
- Bertaux, D., et C. Delcroix (1991), «La fragilisation du rapport père/enfant: Une enquête auprès des pères divorcés», Actes du Colloque de Liège: *Relations intergénérationnelles, parenté-transmission-mémoire*, Université de Liège.
- Bertoia, C.E. (1998), «An interpretative analysis of the mediation rhetoric of fathers' rightists: Privatization versus personalization», *Mediation-Quarterly*, 16 (1), p. 15-32.
- Bérubé, L. (2004), *Parents d'ailleurs, enfants d'ici: dynamique d'adaptation du rôle parental chez les immigrants*, Montréal, Presses de l'Université du Québec.
- Bigot, S. (2004), «Les projets d'implication paternelle à l'épreuve de la première année», *Recherches et prévisions*, n° 76, juin, p. 39-51.
- Bilodeau, A., C. Chamberland et D. White (2002), «L'innovation sociale, une condition pour accroître la qualité de l'action en partenariat dans le champ de la santé publique», *The Canadian Journal of Program Evaluation*, 17 (2), p. 59-88.
- Bilodeau, A., S. Lapierre et Y. Marchand (2003), *Le partenariat: comment ça marche? Mieux s'outiller pour réussir*, Montréal, Direction de la santé publique.
- Bird, G.W., G.A. Bird et M. Scruggs (1984), «Determinants of family task sharing: A study of husbands and wives», *Journal of Marriage and the Family*, 46, p. 345-355.
- Bolté, C., A. Devault, M. St-Denis et J. Gaudet (2002), *Sur le terrain des pères. Projets de soutien et de valorisation de la paternité*, Montréal, UQAM, GRAVE-ARDEC.
- Bonney, J.F., M.L. Kelley et R.F. Levant (1999), «A model of fathers' behavioral involvement in child care in dual-earner families», *Journal of Family Psychology*, 13, p. 410-415.



- Bouchard, C. (1999), «The community as a participative learning environment: The case of Centraide of greater Montréal 1, 2, 3 GO! Project», dans D. Keating et D. Hertzman (dir.), *Developmental Health and the Wealth of Nations: Social, Biological and Educational Dynamic*, New York, Guilford Publications, p. 311-321.
- Bouchard, G., et C.M. Lee (2000), «The marital context for father involvement with their preschool children: The role of partner support», *Journal of Prevention and Intervention in the Community*, 20 (1-2), p. 37-53.
- Bourçois, V. (1997), «Modalités de présence du père et développement social de l'enfant d'âge préscolaire», *Enfance*, 3, p. 389-399.
- Bouregba, A. (dir.) (2002), *Les liens familiaux à l'épreuve du pénal*, Ramonville, Érès.
- Boutin, G., et P. Durning (1994), *Les interventions auprès des parents*, Paris, Privat.
- Bowen, G.L., et D.K. Orthner (1991), «Effects of Organizational Culture on Fatherhood», dans F.W. Bozett et S. Hanson (dir.), *Fatherhood and Families in Cultural Context*, New York, Springer, p. 187-207.
- Bowlby, J. (1969), *Attachment and loss. Vol. 1: Attachment*, New York, Basic Books, 410 p.
- Boyer, D., et M. Nicolas (2006), «La disponibilité des pères: conduite par les contraintes de travail des mères?», *Recherches et prévisions*, 84, p. 35-50.
- Braver, S.L., et D. O'Connell (1998), *Divorced dads: Shattering the myths. The surprising truth about fathers, children, and divorce*, New York, Tarcher/Putnum.
- Braver, S.L., S.A. Wolchik, I.N. Sandler, V.L. Sheets, B.S. Fogas et R.C. Bay (1993), «A longitudinal study of noncustodial parents: parents without children», *Journal of Family Psychology*, 7, p. 9-23.
- Bridges, L.J., J.P. Connell et J. Belsky (1988), «Similarities and differences in infant-mother and infant-father interaction in the strange situation: A component process analysis», *Developmental Psychology*, 24 (1), p. 92-100.
- British Columbia Council for the family (1998), *Fathers*, Vancouver, Canada, [en ligne]: [www.bccf.bc.ca](http://www.bccf.bc.ca).
- Bronfenbrenner, U. (1979), «The ecology of human development», *Harvard University Press Bulletin*, 114, p. 413-434.
- Bronfenbrenner, U. (1996), «Le modèle "Processus Personne Contexte Temps" dans la recherche en psychologie du développement: principes, applications et implications», dans R. Tessier et G.M. Tarabulsy, *Le modèle écologique du développement de l'enfant*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 9-59.
- Brunod, R., et S. Cook-Darzens (2002), «Men's role and Fatherhood in French Carribean families: A multi-systemic resource approach», *Clinical Child Psychology and Psychiatry*, 7 (4), octobre, p. 559-569.
- Brydon-Miller, M., D. Greenwood et P. Maguire (2003), «Why Action Research?», *Action Research*, 1 (1), p. 9-28.
- Bulletin statistique trimestriel sur l'immigration permanente au Québec* (2006), Direction de la recherche et de l'analyse prospective, 4<sup>e</sup> trimestre.

- Bunting, L., et C. McAuley (2004), « Research Review: Teenage pregnancy and parenthood: the role of fathers », *Child and Family Social Work*, 9, p. 295-303.
- Butterfoss, F.D., R.M. Goodman et A. Wandersman (1993), « Community coalitions for prevention and health promotion », *Health Education Research*, 8 (3), p. 315-330.
- Cabrera, N.J., C.S. Tamis-LeMonda, R.H. Bradley, S. Hofferth et M.E. Lamb (2000), « Fatherhood in the twenty-first century », *Child Development*, 71 (1), p. 127-136.
- Callon, M., et B. Latour (1986), « Les paradoxes de la modernité. Comment concevoir les innovations? », *Perspective et santé*, 36, p. 13-29.
- Carbonneau, M.P., L. Colgan, D. Giguère, D. Girouard, F. Ouellet et L. Tremblay (1982), *Recherche-action dans le secteur Saint-René du quartier Saint-Michel*, Montréal, DSC Sacré-Cœur.
- Carlson, B.E., et N. Cervera (1991), « Inmates and their families: Conjugal visits, family contact, and family functioning », *Criminal Justice and Behavior: An International Journal*, 18 (1), p. 318-331.
- Carlson, M.J., et S.S. McLanahan (2002), « Fragile families, father involvement, and public policy », dans C.S. Tamis-LeMonda et N. Cabrera (dir.), *Handbook of father involvement. Multidisciplinary perspective*, Mahwah (NJ), Erlbaum, p. 461-488.
- Casper, L.M., et M. O'Connell (1998), « Work, income, the economy, and married fathers as child care providers », *Demography*, 35, p. 243-250.
- Castel, R. (1994), « La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation », *Cahiers de recherche sociologique*, 22, p. 11-25.
- Castelain-Meunier, C. (2004), *La place des hommes et les métamorphoses de la famille*, Paris, Presses universitaires de France.
- Castelain-Meunier, C. (2005), *Les métamorphoses du masculin*, Paris, Presses universitaires de France.
- Centraide du Grand Montréal (2000), *Chantiers sur les enjeux sociaux, Document d'orientation*, Centraide du Grand Montréal, Montréal.
- Chabot, M. (1987), « Les pères des pays d'en haut », dans Collectif Cœur-Atout, *Un amour de père*, Montréal, Éditions Saint-Martin, p. 25-34.
- Chagnon, F., C. Malo et M.-È. Pigeon (2006), *Enquête sur le développement et l'application des connaissances : points de vue de gestionnaires, intervenants et chercheurs*, Montréal, Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire.
- Chamberland, C., N. Dallaire, S. Cameron, L. Fréchette, J. Lindsay, G. Beaudoin et J. Hébert (1996), *Promotion du bien-être chez les jeunes et leur famille : portrait des pratiques et analyse des conditions de réussite*, Montréal, Université de Montréal, École de service social.
- Champagne, M. (2007), « La pratique de la recherche-action. Entre utopie et nécessité », dans H. Dorvil (dir.), *Problèmes sociaux, tome III : Théories et méthodologies de la recherche*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, p. 463-488.

- Châtel, V. (2003), « Agir en situation de vulnérabilité : un essai de problématisation ? », dans V. Châtel (dir.), *Agir en situation de vulnérabilité*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- Cible-famille de Brandon (1996), *Les sessions d'entraide Cœur de Pères : Guide d'animation*, Saint-Gabriel-de-Brandon, Québec.
- Cinq-Mars, M. (2005), *Considérations épistémologiques et étude cas concernant l'évaluation d'implantation d'un projet communautaire réalisé par la participation des partenaires issus du secteur public et d'une communauté*, thèse de doctorat inédite, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- Clarke, D., R. Shimoni et D. Este (2000), *Santé Canada. Apporter du soutien aux pères de famille immigrants et réfugiés. Manuel de formation pour les travailleurs des services sociaux*, Société d'Aide aux immigrants de Calgary, Alberta.
- Clément, M.-È., C. Chamberland, L. Côté, D. Dubeau et B. Beauvais (2005), *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec*, Québec, Institut de la statistique du Québec.
- Clément, M.-È., C. Chamberland, M. Tourigny et M. Mayer (accepté), « Taxinomie des besoins des enfants dont les mauvais traitements ou les troubles de comportement ont été fondés par la Direction de la protection de la jeunesse », *Child Abuse and Neglect*.
- Cloutier, R., M. Beaudry, S. Drapeau, C. Samson, G. Mireault, M. Simard et J. Vachon (1997), « Changements familiaux et continuité : une approche théorique de l'adaptation aux transformations familiales », dans G.M. Tarabulsy et R. Tessier (dir.), *Enfance et famille : contextes et développement*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 31-56.
- Cloutier, R., et C. Jacques (1997), « Evolution of residential custody arrangements in separated families: A longitudinal Study », *Journal of Divorce and Remarriage*, 28, p. 17-33.
- Cohen-Émerique, M. (1993), « L'approche interculturelle dans le processus d'aide », *Revue française de service social*, 171, p. 71-92.
- Coiro, M.J., et R.E. Emery (1998), « Do marriage problems affect fathering more than mothering? A quantitative and qualitative review », *Clinical Child and Family Psychology Review*, 1, p. 23-40.
- Coley, R.L. (1998), « Children's socialization experiences and functioning in single-mother households: The importance of fathers and other men », *Child Development*, 69 (1), p. 219-230.
- Coley, R.L. (2001), « (In)visible Men : Emerging research on low-income, unmarried, and minority fathers », *American Psychologist*, 56 (9), p. 743-753.
- Coley, R.L., et P. Chase-Lansdale (1998), « Adolescent pregnancy and parenthood », *American Psychologist*, 53, p. 152-166.
- Colin, C., F. Ouellet, G. Boyer et C. Martin (1992), *Extrême pauvreté, maternité et santé*, Montréal, Éditions Saint-Martin.
- Collectif Clio (1992), *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Éditions Le Jour.

- Collins, A.C. (2004), *Husbands at home: Determinants of paternal involvement in single-earner and dual-earner families*, thèse de doctorat inédite, Minneapolis, University of Minnesota.
- Collins, W.A. (2002), «Romantic relations: Fact and fancy», *Presidential address*, Society for Research in Adolescence, Chicago.
- Coltrane, S. (1995), «The future of fatherhood: Social, demographic, and economic influences on men's family involvements», dans W. Marsiglio (dir.), *Fatherhood: Contemporary theory, research, and social policy*, Thousand Oaks (CA), Sage, p. 255-274.
- Coltrane, S., R.D. Parke et M. Adams (2004), «Complexity of father involvement in low-income Mexican American families», *Family Relations*, 53 (2), p. 179-189.
- Comité de travail en matière de prévention et d'aide aux hommes (2004), *Les hommes: s'ouvrir à leurs réalités et répondre à leurs besoins*, ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Connell, R.W. (1995), *Masculinities*, Cambridge (G.-B.), Polity Press.
- Contandriopoulos, A.P., F. Champagne, J.L. Denis et R. Pineault (1992), «L'évaluation dans le domaine de la santé: concepts et méthodes», dans T. Lebrun, J.C. Saily et M. Amouretti (dir.), *Actes du colloque «L'évaluation en matière de santé: des concepts à la pratique»*, Lille (France), CREGE, p. 14-32.
- Cooksey, E.C., et P.H. Craig (1998), «Parenting from a distance: The effects of paternal characteristics on contact between nonresident fathers and their children», *Demography*, 35 (2), p. 187-201.
- Cooksey, E.C., et M.M. Fondell (1996), «Spending time with his kids: Effects of family structure on fathers' and children's lives», *Journal of Marriage and the Family*, 58, p. 693-707.
- Cooney, T.M., F.A. Pedersen, S. Indelicato et R. Palkovitz (1993), «Timing of fatherhood: is "on-time" optimal?», *Journal of Marriage and the Family*, 55, p. 205-215.
- Corneau, G. (1989), *Père manquant, fils manqué. Que sont les hommes devenus*, Montréal, Éditions de l'Homme.
- Corneau, G. (1996), *L'amour en guerre*, Montréal, Éditions de l'Homme.
- Côté, D. (2000), *La garde partagée. L'équité en question*, Montréal, Éditions du remue-ménage.
- Côté, M., et C. Chamberland (1991), «Participation du père aux tâches éducatives et ménagères dans les familles à deux revenus», *Revue québécoise de psychologie*, 12, p. 33-48.
- Coverman, S. (1985), «Explaining husband's participation in domestic labor», *Sociological Quarterly*, 26, p. 81-97.
- Coverman, S., et J.F. Sheley (1986), «Change in men's housework and childcare time, 1965-1975», *Journal of Marriage and the Family*, 48, p. 413-422.

- Cowan, C.P., et P.A. Cowan (1987), « Men's Involvement in parenthood: Identifying the antecedent and Understanding the barriers », dans P.W. Berman et F.A. Pedersen (dir.), *Men's transitions to parenthood: longitudinal studies of early family experience*, Hillsdale (NJ), Lawrence Earlbaum, p. 145-174.
- Cowan, C.P., et P.A. Cowan (1988), « Who does what when partners become parents: Implication for men, women, and marriage », *Marriage and Family Review*, 12, p. 105-131.
- Cowan, C.P., et P.A. Cowan (1992), *When partners become parents*, New York, Basic Books.
- Cowan, C.P., et P.A. Cowan (1999), *When parents become parents: The big life change for couples*, London, Earlbaum.
- Cox, M.J., M. Tresch-Owen, V. Kay-Henderson et N.A. Margand (1992), « Prediction of infant-father and infant-mother attachment », *Developmental Psychology*, 28 (3), p. 474-483.
- Crouter, A.C. (1994), « Participative work as an influence on human development », *Journal of applied Developmental Psychology*, 5, p. 71-90.
- Crouter, A.C., M.E. Bumpus, M.R. Head et S.M. McHale (2001), « Implications of overwork and overload for the quality of men's family relationships », *Journal of Marriage and the Family*, 63, p. 404-417.
- Crouter, A.C., M. Perry-Jenkins, T.L. Huston et S.M. McHale (1987), « Processes underlying father involvement in dual-earner and single-earner families », *Developmental Psychology*, 23 (3), p. 431-440.
- Crowne, D.P., et D. Marlowe (1960), « A new scale of social desirability independent of psychopathology », *Journal of Consulting Psychology*, 24, p. 349-35.
- Cummings, E.M., M.C. Goeke-Morey et J. Raymond (2004), « Fathers in family context: Effects of marital quality and marital conflict », dans M.E. Lamb (dir.), *The role of the father in child development*, Hoboken (NJ), John Wiley & Sons, p. 196-221.
- Cyr, F., et G. Caroben (2004), « L'adaptation des enfants et des adolescents à la séparation des parents », dans M.-C. St-Jacques, D. Turcotte, S. Drapeau et R. Cloutier (dir.), *Séparation, monoparentalité et recomposition familiale. Bilan d'une réalité complexe et pistes d'action*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 3-32.
- Dagenais, D. (2000), *La fin de la famille moderne. Signification des transformations contemporaines de la famille*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- Daly, K.J., et A. Dienhart (1998), « Negotiating parental involvement: Finding time for children », dans D. Vannoy et P.J. Dubeck (dir.), *Challenges for work and family in the twentyfirst century*, New York, Aldine de Gruyter, p. 111-122.
- Darling-Fisher, C., et L.B. Tiedje (1990), « The impact of maternal employment characteristics on fathers' participation in child care », *Family Relations*, 39, p. 20-26.
- Daveluy, C., N. Pica, R. Audet, F. Courtemanche et F. Lapointe (2000), *Enquête sociale et de santé 1998*, Québec, Institut de la Statistique du Québec.

- Day, R.D., et M.E. Lamb (2004), *Conceptualizing and measuring father involvement*, Mahwah (NJ), Erlbaum.
- Dedobbeleer, N., S. Desjardins, F. Béland, M. Paiement et F. Ouellet (1998), *Une approche écologique et participative dans la prévention de l'abus d'alcool et de drogues. Son impact sur les jeunes*, Université de Montréal, Groupe de recherche interdisciplinaire en santé.
- De Luccie, M.F. (1995), « Mothers as gatekeepers: A model of maternal mediators of father involvement », *The Journal of Genetic Psychology*, 156 (1), p. 115-131.
- Demers, A., D. Maltais et F. Trickey (1993), « Construction d'un programme en santé communautaire; du projet planifié à l'action implantée », *Revue canadienne d'évaluation de programmes*, 8 (1), p. 11-32.
- De Singly, F. (2004), *Sociologie de la famille contemporaine*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Armand Colin, coll. « Sociologie 128 ».
- Desjardins, N., N. Kishchuk et M.-C. Lamoureux (1994), « Jeunes et toxicomanies: Évaluation des objectifs et de l'implantation des activités d'un programme concerté de prévention et de promotion de la santé », *Revue canadienne de santé mentale*, 13 (2), p. 145-161.
- Deslauriers, J.-M. (2002), « L'évolution du rôle du père au Québec », *Intervention*, 116, p. 52-61.
- Deslauriers, J.-P. (1991), *Recherche qualitative: guide pratique*, Montréal, Théma.
- Deutsch, F.M., J.B. Lussier et L.J. Servis (1993), « Husbands at home: Predictors of paternal participation in childcare and housework », *Journal of Personality and Social Psychology*, 65 (3), p. 1154-1166.
- Deutsch, F.M., L.J. Servis et J.D. Payne (2001), « Paternal participation in child care and its effects on children's self-esteem and attitudes towards gendered roles », *Journal of Family Issues*, 22, p. 1000-1024.
- Devault, A., C. Bolté, M. St-Denis et J. Gaudet (2003), « Sur le terrain des pères. Une enquête canadienne sur les projets de soutien et de valorisation du rôle paternel », *Revue Internationale de l'éducation familiale*, 2, p. 72-90.
- Devault, A., et C. Bouchard (1996), « Difficultés vécues et stratégies de résolution de problème: Une comparaison entre pères et mères de familles monoparentales », *Revue québécoise de psychologie*, 17, p. 5-23.
- Devault, A., et S. Gratton (2003), « Les pères en situation de perte d'emploi: l'importance de les soutenir de manière adaptée à leurs besoins », *Pratiques psychologiques*, 2, p. 79-88.
- Devault, A., M.-P. Milcent, F. Ouellet, I. Laurin, M. Jauron et C. Lacharité (2008), « Life Stories of Young Fathers in Contexts of Vulnerability », *Fathering. A journal of theory, research, and practice about men as fathers*, 6 (3), p. 226-248.
- Devault, A., F. Ouellet, M.-P. Milcent, I. Laurin, C. Lacharité, L. Favreau et autres (2005), *Les caractéristiques des trajectoires de vie comme facteurs sous-jacents à l'engagement paternel. Le cas des jeunes ayant complété le programme d'une entreprise d'insertion*, Rapport de recherche présenté au Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture.

- De Vilaine, A.-M. (1986a), « Maternité/paternité. La question du père », dans A.M. de Vilaine, L. Gavarini et M. Le Coadic (dir.), *Maternité en mouvement. Les femmes, la re/production et les hommes de science*, Grenoble et Montréal, Presses universitaires de Grenoble et Éditions Saint-Martin, p. 77-81.
- De Vilaine, A.-M. (1986b), « Faut-il tuer la mère pour que le père puisse fonctionner (et vice-versa) ? », dans A.M. de Vilaine, L. Gavarini et M. Le Coadic (dir.), *Maternité en mouvement. Les femmes, la re/production et les hommes de science*, Grenoble et Montréal, Presses universitaires de Grenoble et Éditions Saint-Martin, p. 81-86.
- Devlin, A.S., H.E. Brown, J. Beebe et E. Parulis (1992), « Parent education for divorced fathers », *Family Relations*, 41, p. 290-295.
- Dick, B. (2006), « Action research literature 2004-2006: Themes and trends », *Action Research*, 4 (4), p. 439-458.
- Dienhart, A. (1998), *Reshaping fatherhood: the social construction of shared parenting*, Thousand Oaks, Sage Publications.
- Dienhart, A., et K. Daly (1997), « Men and women co-creating father involvement in a nongenerative culture », dans A.J. Hawkins et D.C. Dollahite (dir.), *Generative Fathering*, Thousand Oaks, Sage Publications, p. 147-164.
- Dixon, S., M. Yogman, E. Tronick, L. Adamson, H. Als et T.B. Brazelton (1981), « Early infant social interaction with parents and strangers », *Journal of the American Academy of Child Psychiatry*, 20, p. 32-52.
- Doherty, W.J., E.F. Kouneski et M.F. Erickson (1998), « Responsible fathering: An overview and conceptual framework », *Journal of Marriage and the Family*, 60, p. 277-292.
- Dollahite, D.C., A.J. Hawkins et S.E. Brotherson (1997), « Fatherwork: A conceptual ethic of fathering as generative work », dans A.J. Hawkins et D.C. Dollahite (dir.), *Generative fathering: Beyond deficits perspectives*, Thousand Oaks, Sage Publications, p. 17-35.
- Dorais, M. (1988), *L'homme désespéré*, Montréal, Éditions VLB.
- Dragon, J.-F., C. Lacharité, N. Déziel et autres (2006), *La promotion de l'engagement paternel: défis et enjeux dans l'implantation du programme communautaire « Papa pour la Vie! »*, Trois-Rivières, Maison des familles Chemin du Roi.
- Drennan, M. (1998), « Santé reproductive: la participation des hommes vue sous un nouvel angle », *Population Reports*, Série J, n° 46.
- Dubar, C. (2000), *La crise des identités*, Paris, Presses universitaires de France.
- Dubeau, D. (2002), *État de la recherche portant sur les pères au Canada / Research on fatherhood in Canada*, rapport subventionné par le Réseau ontarien de l'initiative pour l'engagement paternel (versions française et anglaise).
- Dubeau, D., M.-È. Clément et C. Chamberland (2005), « Le père, une roue du carrosse familial à ne pas oublier! État des recherches québécoises et canadiennes sur la paternité », *Enfances, familles, générations*, [en ligne]: <http://www.uqtr.ca/efg>.

- Dubeau, D., et S. Coutu (2003), « Un père et une mère, des différences qui font la différence pour l'enfant », *Prisme*, 41, p. 58-75.
- Dubeau, D., S. Coutu et S. Lavigueur (2007), « L'engagement parental : des liens qui touchent les mères, les pères, le climat familial et l'adaptation sociale de l'enfant », dans G. Bergonnier-Dupuy et M. Robin (dir.), *Couple conjugal, couple parental : vers de nouveaux modèles*, Ramonville-Saint-Agne, Érès, p. 1-30.
- Dubeau, D., et E. Moss (1998), « La théorie d'attachement résiste-t-elle au charme des pères? Approche comparative des caractéristiques maternelles et paternelles durant la période d'âge préscolaire de l'enfant », *Enfance*, 3, p. 82-102.
- Dubet, F. (1994), *Sociologie de l'expérience*, Paris, Le Seuil.
- Dudley, J.R. (1991a), « The consequences of divorce proceedings for divorced fathers », *Journal of Divorce and Remarriage*, 16, p. 171-193.
- Dudley, J.R. (1996), « Noncustodial fathers speak about their parental role », *Family and Conciliation Courts Review*, 34 (3), p. 410-426.
- Dudley, J.R., et G. Stone (2000), *Fathering at risk, Helping nonresidential fathers*, New York, Springer Publishing Company.
- Dufour, S. (2001), *La santé mentale des enfants de milieux défavorisés. Conception, pratiques et profils de pères*, thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- Dufour, S., et C. Chamberland (2004), « The effectiveness of selected interventions for previous maltreatment: Enhancing the well-being of children who live at home », *Child and Family Social Work*, 9 (1), p. 39-56.
- Duhaime, V. (2004), « "Les pères ont ici leur devoir" : le discours du mouvement familial québécois et la construction de la paternité dans l'après-guerre, 1945-1960 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 57 (4), p. 535-566.
- Dulac, G. (1993), *La paternité : les transformations récentes*, Conseil de la famille, gouvernement du Québec.
- Dulac, G. (1995), « Rupture d'union et déconstruction du lien père-enfant », *PRISME*, 5, p. 301-312.
- Dulac, G. (1996), « Les moments du processus de déliaison père-enfant chez les hommes en rupture d'union », dans J. Allary et L.S. Éthier (dir.), *Comprendre la famille : Actes du 3<sup>e</sup> symposium québécois sur la famille*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 45-63.
- Dulac, G. (1997a), « La configuration de champ de la paternité : politiques, acteurs et enjeux », *Lien social et politiques-RIAC*, 37, p. 133-143.
- Dulac, G. (1997b), *Promotion du rôle des pères : Revue de la littérature et analyse d'impacts prévisibles*, Montréal, Université McGill, Centre d'études sur la famille.
- Dulac, G. (1998a), « L'intervention auprès des pères : des défis pour les intervenants, des gains pour les hommes », *PRISME*, 8 (2), p. 190-206.



- Dulac, G. (1998b), *Paternité, travail et société. Les obstacles organisationnels et socioculturels qui empêchent les pères de concilier leurs responsabilités familiales et le travail. Une recension critique des écrits*, Montréal, Université McGill, Centre d'études appliquées sur la famille.
- Dulac, G. (2001a), *Aider les hommes... aussi*, Montréal, Éditions VLB.
- Dulac, G. (2001b), « Les stéréotypes sociaux sur les rôles et l'implication des pères dans les services à la famille », *Défi jeunesse*, 7 (2), p. 26-32.
- Dulac, G. (2004), *Qui a peur des services communautaires pour les pères en rupture d'union ? Communication dans le cadre du colloque : « Notre société fabrique-t-elle des pères à la carte ? »*, 72<sup>e</sup> congrès de l'ACFAS, UQAM.
- Dulac, G. (2005), *L'engagement paternel*, Colloque organisé par le Conseil de la famille et de l'enfance du Québec. [En ligne] : <http://agora.qc.ca>.
- Durand, D., R. Massé et F. Ouellet (1989), *De la visite. Expérimentation et évaluation d'une intervention novatrice en prévention de l'enfance maltraitée*, rapport synthèse, Montréal, DSC Lakeshore.
- Durocher, R., et P.-A. Linteau (1971), *Le retard du Québec et l'infériorité économique des Canadiens français*, Montréal, Boréal Express.
- Dyke, N., et J.F. Saucier (2000), *Cultures et paternités : impacts de l'immigration*, Montréal, Saint-Martin.
- Easterbrook, M.A., et W.A. Goldberg (1984), « Toddler development in the family: Impact of father involvement and parenting characteristics », *Child Development*, 53, p. 740-752.
- Ehrenberg, M.F., M. Gearing-Small, M.A. Hunter et B.J. Small (2001), « Childcare task division and shared parenting attitudes in dual-earner families with young children », *Family Relations*, 50, p. 143-153.
- Elder, G.H., D. Conger, E.M. Foster et M. Ardel (1992), « Families under Economic Pressure », *Journal of Family Issues*, 13 (1), p. 5-37.
- Ely, R., J.B. Gleason, B. Narasimhan et A. McCabe (1995), « Family talk about talk: Mothers lead the way », *Discourse Processes*, 19, p. 201-218.
- Emery, R.E., B.L. Laumann, M.C. Waldron, D.A. Sbarra et P. Dillon (2001), « Child custody mediation and litigation: Custody, contact, and coparenting 12 years after initial dispute resolution », *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 69 (2), p. 323-332.
- Emery, R.E., S.G. Matthews et K. Kitzmann (1994), « Child custody mediation and litigation: Parents' satisfaction and functioning a year after settlement », *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 59, p. 410-418.
- English, D.J., P. Mukund, A. Upadhyaya, J. Litrownik, J. Marshall, J. Runyan, K. Desmond, J.C. Graham et H. Dubowitz (2005), « Maltreatment's wake: The relationship of maltreatment dimensions to child outcomes », *Child Abuse and Neglect*, 29 (5), p. 597-619.
- Erel, O., et B. Burman (1995), « Interrelatedness of marital relations and parent-child relations: A meta-analytic review », *Psychological Bulletin*, 118, p. 108-132.

- Erikson, E.H. (1963), *Childhood and society*, New York, Norton.
- Este, D. (2001), *Perceptions et expériences des hommes immigrants à titre de pères au Canada*, Actes du premier Symposium national sur la place et le rôle du père, Régie régionale de la santé publique de Montréal-Centre, Direction de la santé publique.
- Eustache, R., et F. Ouellet (1990), « Relations parents-enfants dans les familles haïtiennes du Québec », *PRISME*, 1 (2), p. 88-100.
- Fagan, J., et M. Barnett (2003), « The relationship between maternal gatekeeping, paternal competence, mothers' attitudes about the father role, and father involvement », *Journal of Family Issues*, 24, p. 1020-1043.
- Fagan, J., M. Barnett, E. Bernd et V. Whiteman (2003), « Prenatal involvement of adolescent unmarried fathers », *Fathering*, 1, p. 283-299.
- Fagan, J., et A. Iglesias (1999), « Father involvement program effects on fathers, father figures, and their Head Start children: a quasi-experimental study », *Early Childhood Research Quarterly*, 14, p. 243-269.
- Fagan, J., et H. Stevenson (2002), « Men as teachers: a self-help program on parenting for African American men », *Social Work with Groups*, 17, p. 29-42.
- Fagnani, J., et M.T. Letablier (2004), « Work, and family life balance: the impact of the 35 hour laws in France », *Work, Employment and Society*, 18 (3), p. 551-572.
- Fagot, B.I., S. Kronsberg et D. MacGregor (1985), « Adult responses to young children in risky situations », *Merrill-Palmer Quarterly*, 31 (4), p. 385-395.
- Fawcett, S.B., A. Paine-Andrews, V.T. Francisco, J.A. Schultz, K.P. Richter, R.K. Lewis et autres (1995), « Using empowerment theory in collaborative partnerships for community health and development », *American Journal of Community Psychology*, 23 (5), p. 677-697.
- Ferland, L. (2004), *Intervenir auprès des pères... Préoccupations d'intervenants*, CLSC-CHSLD d'Autray.
- Ferrand, M. (1984), « Paternité et vie professionnelle », dans M.-A. Barrère-Maurisson et F. Battagliolo (dir.), *Le sexe du travail. Structures familiales et système productif*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, p. 127-139.
- Field, T. (1978), « Interaction behaviors of primary versus secondary caretaking fathers », *Developmental Psychology*, 14, p. 183-184.
- Finkelhor, D., R. Ormond, H. Turner et S.L. Hamby (2005), « Measuring poly-victimization using the juvenile victimization questionnaire », *Child Abuse and Neglect*, 29, p. 1297-1323.
- Flood, M. (2003), *Fatherhood and fatherlessness*, The Australia Institute, Discussion Paper Number 59, ISSN 1322-5421.
- Florin, P., R. Mitchell et J. Stevenson (1993), « Identifying training and technical assistance needs in community coalitions: A developmental approach », *Health Education Research*, 8 (3), p. 417-432.

- Flouri, E., et A. Buchanan (2002a), « Father involvement in childhood and trouble with the police in adolescence: Findings from the 1958 British cohort », *Journal of Interpersonal Violence*, 17, p. 689-701.
- Flouri, E., et A. Buchanan (2002b), « What predicts good relationships with parents in adolescence and partners in adult life: Findings from the 1958 British cohort », *Journal of Family Psychology*, 16, p. 186-198.
- Floyd, F.J., L.A. Gilliom et C.L. Costigan (1998), « Marriage and the parenting alliance: Longitudinal prediction of change in parenting perceptions and behaviors », *Child Development*, 69, p. 1461-1479.
- Floyd, F.J., et D.E. Zmich (1991), « Marriage and parenting partnership: Perceptions and interactions of parents with mentally retarded and typically developing children », *Child Development*, 62, p. 1434-1448.
- Forget, G. (1995), *Un modèle communautaire de soutien à l'engagement paternel: analyse du milieu à Pointe-Calumet*, Montréal, Direction de la santé publique de Montréal-Centre.
- Forget, G. (1996), *Défis et opportunités pour la promotion de l'engagement paternel dans le quartier Rosemont*, Montréal, Direction de la santé publique de Montréal-Centre.
- Forget, G. (2001), *Présences de pères, le premier symposium national sur la place et le rôle du père. Actes du colloque*, Direction de la santé publique de Montréal.
- Forget, G., D. Bizot, B. Forer, D. Jarvis et T. Paquette (2005), *Mon père est important parce que... Rapport de recherche II*, Ontario, Agence de santé publique du Canada.
- Forget, G., D. Bizot et F. Ouellet (2006), *Pères en mouvement, pratiques en changement, édition internationale. Guide du formateur et guides des participants (nos 1-6)*, Direction de la santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.
- Forget, G., A. Devault, S. Allen, E. Bader et D. Jarvis (2005), « Les services destinés aux pères, une description et un regard sur l'évolution des pratiques canadiennes », *Enfances, familles, générations*, [en ligne] : <http://www.uqtr.ca/efg>.
- Forget, G., D. Dubeau et A. Rannou (2005), *Images de pères: une mosaïque des pères québécois*, Direction développement des individus et des communautés, Québec, Institut national de santé publique du Québec, [en ligne] : <http://www.inspq.qc.ca>.
- Forget, G., et O. Gariépy (1997), *Dessine-moi un papa*, Cahier de l'exposition, Direction de la santé publique.
- Forget, G., et F. Ouellet (2002), *Involving fathers, evolving practices, Guide du formateur et guides des participants (nos 1-4)*, Direction de la santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.
- Fortin, S., et J. Le Gall (2007a), « Néonatalité et constitution des savoirs en contexte migratoire: familles et services de santé. Enjeux théoriques, perspectives anthropologiques », *Enfances, familles, générations. Familles immigrantes récentes et relations intergénérationnelles*, n° 6 (automne).

- Fortin, S., et J. Le Gall (2007b), « Introduction », *Enfances, Familles, Générations. Familles immigrantes récentes et relations intergénérationnelles*, n° 6 (automne).
- Fournier, F., et A. Quéniart (1994), *Les formes contemporaines du rapport à la famille, à la parentalité et à l'enfant chez les pères québécois : un essai de typologie sociologique*, Montréal, Université du Québec à Montréal, Laboratoire de recherche en écologie humaine et sociale (LARESH).
- Fox, G.L., et C. Bruce (1999), « The anticipation of single parenthood: a profile of men's concerns », *Journal of Family Issues*, 20 (4), p. 485-506.
- Fox, G.T., et C. Bruce (2001), « Conditional fatherhood: Identity theory and parental investment theory as alternative sources of explanation of fathering », *Journal of Marriage and the Family*, 63, p. 394-403.
- Frascarolo, F. (1997), « Les incidences de l'engagement paternel quotidien sur les modalités d'interaction ludique père-enfant et mère-enfant », *Enfance*, 3, p. 381-387.
- Frodi, A.M., M.E. Lamb, C.P. Hwang et M.E. Frodi (1983), « Father-mother infant interaction in traditional and nontraditional Swedish families: A longitudinal study », *Alternative Lifestyles*, 5 (3), p. 142-163.
- Furstenberg, F.F. Jr., et A. Cherlin (1991), *Divided families: What happens to children when parent apart*, Cambridge (MA), Harvard University Press.
- Furstenberg, F.F. Jr., et C.W. Nord (1985), « Parenting apart: Patterns of childrearing after marital disruption », *Journal of Marriage and the Family*, 47, p. 893-904.
- Furstenberg, F.F., et C.C. Weiss (2000), « Intergenerational transmission of fathering roles in at risk families », *Marriage and Family Review*, 29 (2-3), p. 181-201.
- Gable, S., K. Crnic et J. Belsky (1994), « Coparenting within the family system: influences on children's development », *Family Relations*, 43, p. 380-386.
- Gaudet, J. (2005), *Exploration des processus d'adaptation et de trajectoires parentales post-rupture: la situation des pères présents dans la vie de leurs enfants*, thèse de doctorat inédite, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- Gaudet, J., A. Devault et C. Bouchard (2005), « Le maintien de l'exercice du rôle paternel après une rupture conjugale: obstacles et facilitateurs », *Revue de Psycho-Éducation*, 34 (1), p. 21-40.
- Gauthier, M. (2001), *L'actualisation de la paternité chez six futurs pères vivant en situation d'extrême pauvreté*, mémoire de maîtrise, Université de Montréal (document non publié).
- Gauvreau, D. (1994), « La fécondité incertaine », *Sociologie et sociétés*, 26 (2), p. 111-126.
- Gazaille, J.F., et D. Stanton (2007), « Le papa nouveau », *La Gazette des femmes*, 29 (1), p. 16-31.
- Geary, D.C. (2000), « Evolution and proximate expression of human paternal investment », *Psychological Bulletin*, 126 (1), p. 55-77.

- Gélinas, A., et J.M. Pilon (1994), « Le transfert des connaissances en recherche sociale et la transformation des pratiques », *Nouvelles pratiques sociales*, 7 (2), p. 75-91.
- Gérin, L. (1968), « L'habitant de Saint-Justin : contribution à la géographie sociale du Canada », dans J.-C. Falardeau, P. Garigue et L. Gérin, *Léon Gérin et l'habitant de Saint-Justin*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 49-128.
- Gerstel, N., et S.K. Gallagher (2001), « Men's caregiving: Gender and the contingent character of care », *Gender and Society*, 15, p. 197-217.
- Gibaud-Wallston, J. (1977), *Self-esteem and situational stress: Factors related to sense of competence in new parents*, thèse de doctorat inédite, Kingston, University of Rhode Island.
- Goodman, R.M., A. Wandersman, M. Chinman, P. Imm et E. Morrissey (1996), « An ecological assessment of community-based interventions for prevention and health promotion: Approaches to measuring community coalitions », *American Journal of Community Psychology*, 24 (1), p. 33-61.
- Goodman, R.M., F.C. Wheller et P.R. Lee (1995), « Evaluation of the heart to heart project: Lessons from a community-based chronic disease prevention project », *American Journal of Health Promotion*, 9 (6), p. 443-445.
- Gouvernement du Québec (1991), *Un Québec fou de ses enfants, rapport du groupe de travail sur la santé des jeunes*, Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux, Direction des communications.
- Gouvernement du Québec (1993), *Politique de périnatalité*, Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Gouvernement du Québec (1995), *Photolangage*, Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux, Direction générale de la coordination régionale.
- Gouvernement du Québec (1997), *Priorités nationales de santé publique 1997-2002*, Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Gouvernement du Québec (2005), *Un portrait statistique des familles au Québec*, Québec, ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine.
- Gouvernement du Québec (2006), *Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation*, Québec, Développement économique, Innovation et Exportation.
- Graham, I.D., J. Logan, M.B. Harrison, S. Straus, J. Tetroe, W. Caswell et N. Robinson (2006), « Lost in knowledge translation; Time for a map? », *The Journal of Continuing Education in the Health Profession*, 26 (1), p. 13-24.
- Green, L., M. Daniel et L. Novick (2001), « Partnerships and coalitions for community-based research », *Public Health Reports*, 116 (1), p. 20-31.
- Greenberg, M.T., M.L. Speltz et M. DeKlyen (1993), « The role of attachment in the early development of disruptive behavior problems », *Development and Psychopathology*, 5, p. 191-213.
- Greenberger, E., W.A. Goldberg, S. Hamill, R. O'Neil et C.K. Payne (1989), « Contributions of a supportive work environment to parents' well-being and orientation to work », *American Journal of Community Psychology*, 17, p. 755-783.

- Greenberger, E., R. O'Neil et S.K. Nagel (1994), «Linking workplace and homeplace: Relations between the nature of adults' work and their parenting behaviors», *Developmental Psychology*, 30 (6), p. 990-1002.
- Gregory, N. (2004), «Crime and the family: Like grandfather, like father, like son?», *The British Journal of Forensic Practice*, 6 (4), p. 32-36.
- Greif, J.B. (1979), «Fathers, children and joint custody», *American Journal of Orthopsychiatry*, 49 (2), p. 311-320.
- Grenier, D., G. Turcotte, G. Forget, L. Vallée et O. Gariépy (1998), «Promoting father involvement with a travelling exhibition», *XV<sup>th</sup> Biennial Meetings ISSBD*, Berne (Suisse).
- Grenier, S. (2006), «L'exclusion en question ou la naissance d'un quasi-concept», *Intervention*, 125, p. 7-16.
- Grimm-Thomas, K., et P. Perry-Jenkins (1994), «All in a day's work: Job experiences, self-esteem, and fathering in working-class families», *Family Relations*, 43, p. 174-181.
- Grossman, F.K., W.S. Pollack et E. Golding (1988), «Fathers and children: Predicting the quality and quantity of fathering», *Developmental Psychology*, 24, p. 82-91.
- Grossmann, K.E., et K. Grossmann (1998), «Développement de l'attachement et adaptation psychologique du berceau au tombeau», *Enfance*, 3, p. 3-12.
- Grossmann, K., K.E. Grossmann, E. Fremmer-Bombik, H. Kindler, H. Scheuerer-Englisch et P. Zimmerman (2002), «The uniqueness of the child-father attachment relationship: fathers' sensitive and challenging play as a pivotal variable in a 16-year longitudinal study», *Social Development*, 11 (3), p. 307-331.
- Groupe de travail pour les jeunes (1991), *Un Québec fou de ses enfants*, Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Grych, J.H., et R. Clark (1999), «Maternal employment and development of the father-infant relationship in the first year», *Developmental Psychology*, 35, p. 893-903.
- Guenif, N., et E. Macé (2004), *Les féministes et le garçon arabe*, La Tour d'Aigues, Aube.
- Haas, L. (1990), «Gender equality and social policy: Implications of a study of parental leave in Sweden. Special Issue: The impact of workplace family policies», *Journal of Family Issues*, 11, p. 401-423.
- Haas, L. (1991), «Equal parenthood and social policy: lessons from a study of parental leave in Sweden», dans J.S. Hyde et M.J. Essex (dir.), *Parental leave and child care: Setting a research and policy agenda*, Philadelphie, Temple University Press, p. 375-405.
- Haas, L., K. Allard et P. Hwang (2002), «The impact of organizational culture on men's use of parental leave in Sweden», *Community, Work and Family*, 5 (2), p. 319-342.

- Haas, L., et C.P. Hwang (1995), « Company culture and men's usage of family leave benefits in Sweden », *Family Relations*, 44 (1), p. 28-36.
- Haas, L., et C.P. Hwang (2000), « Programs and policies promoting women's economic equality and men's sharing of child care in Sweden », dans L. Haas, C.P. Hwang et G. Russell (dir.), *Organizational change and gender equity: International perspectives on fathers and mothers at the workplace*, Thousand Oaks (CA), Sage, p. 133-162.
- Hacker, H.M. (1957), « The new burdens of masculinity », *Marriage and Family Living*, 19, p. 227-233.
- Haddad, T., et L. Lam (1988), « Canadian families-men's involvement in family work: A case study of immigrant men in Toronto », *International Journal of Comparative Sociology*, 29 (4), p. 269-281.
- Hairston, C.-F. (1989), « Men in prison: Family characteristics and parenting views », *Journal of offender Counselling, Services and Rehabilitation*, 14 (1), p. 23-30.
- Hairston, C.-F. (1995), « Father in prison », dans K. Gabel et D. Johnston (dir.), *Children of incarcerated parents*, New York, Lexington Books, p. 31-40.
- Hairston, C.-F. (1998), « The forgotten parent: Understanding the forces that influence incarcerated father's relationships with their children », *Child Welfare League of America*, 77 (5), p. 617-639.
- Halme, N., M.-J. Tarkka, T. Nummi et P. Astedt-Kurki (2006), « The effect of parenting stress on fathers' availability and engagement », *Child Care in Practice*, 12 (1), p. 13-26.
- Harris, K.M., F.F. Furstenberg et J.K. Marmer (1998), « Paternal involvement with adolescents in intact families: The influence of fathers over the life course », *Demography*, 35, p. 201-216.
- Harris, K.M., et J.K. Marmer (1996), « Poverty, paternal involvement, and adolescent well-being », *Journal of Family Issues*, 17, p. 614-640.
- Harris, K.M., et S.P. Morgan (1991), « Fathers, sons, daughters: Differential paternal involvement in parenting », *Journal of Marriage and the Family*, 53, p. 531-544.
- Harrison, K. (1997), « Parental training for incarcerated fathers: Effects on attitudes, self-esteem, and children's self-perceptions », *The Journal of Social Psychology*, 137 (5), p. 588-593.
- Hastings, P.D., et K.H. Rubin (1999), « Predicting mothers' beliefs about preschool-aged children's social behavior: evidence for maternal attitudes moderating child effects », *Child Development*, 70 (3), p. 722-741.
- Hawkins, A.J., et D. Dollahite (1997), *Generative Fathering*, Thousand Oaks (CA), Sage.
- Hemsley-Brown, J.V., et C. Sharp (2003), « The use of research to improve professional practice: a systematic review of the literature », *Oxford Review of Education*, 29 (4), p. 449-470.
- Hergott, F. (2004), *Catalogue de l'exposition « Non lieu »*, Paris, Le plateau.

- Hernandez, S. (2002), « Les hommes immigrants au Québec : effritement du rôle masculin traditionnel et facteurs de vulnérabilités associés », *Intervention*, 116, p. 93-102.
- Hernandez, S. (2003a), *L'homme immigrant et son vécu familial: Impacts de l'immigration et intervention*, mémoire de maîtrise inédit, Université de Montréal.
- Hernandez, S. (2003b), « Groupes d'hommes immigrants et réfugiés en CLSC », avec Jean-François Cherrier, CRI-VIFF, coll. *Réflexions*, 15, p. 111-127.
- Hetherington, E.M. (1966), « Effects of father absence on sex-typed behaviour in Negro and White pre-adolescent males », *Journal of Personality and Social Psychology*, 4, p. 87-91.
- Hetherington, E.M., M Cox et R. Cox (1981), « The effects of divorce on parents and children », dans M.E. Lamb (dir.), *Nontraditional familie*, Hillsdale (NJ), Erlbaum, p. 150-168.
- Hetherington, M.E., et J. Kelly (2002), *For better or for worse: Divorce reconsidered*, New York, W.W Norton & Company.
- Hetherington, E.M., et M.M. Stanley-Hagan (1997), « The effects of divorce on fathers and their children », dans M.E. Lamb (dir.), *The role of the father in child development*, 3<sup>e</sup> éd., New York, Wiley, p. 191-211.
- Hewlett, B.S. (2000), « Culture, history, and sex: Anthropological contributions to conceptualizing father involvement », dans E. Peters et R.D. Day (dir.), *Fatherhood: research, interventions and policies*, 29 (2-3), Binghamton, The Haworth Press, p. 59-73.
- Heymann, J., A. Earle et J. Hayes (2007), *The Work, Family, and Equity Index. How does the United States measure up ?*, Montréal, McGill University, The Project on Global Working Families, Institute for Health and Social Policy.
- Hijjawi, G.R. (2005), *Father involvement in diverse families at one-year follow-up*, thèse de doctorat inédite, University of Virginia (É.-U.).
- Hill, J., H. Kondryn, E. Mackie, R. McNally et T. Eden (2003), « Adult psychosocial functioning following childhood cancer: The different roles of sons' and daughters' relationships with their fathers and mothers », *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 44 (5), p. 752-762.
- Hofferth, S.L. (2003), « Race/ethnic differences in father involvement in two-parent families: culture, context, or economy? », *Journal of Family Issues*, 24, p. 185-216.
- Hoffman, C. (1995), « Pre and post divorce father-child relationships and child adjustment: Non-custodial fathers' perspectives », *Journal of Divorce and Remarriage*, 23, p. 3-19.
- Hoffman, C., et M. Moon (1999), « Women's characteristics and gender role attitudes: Support for father involvement with children », *Journal of Genetic Psychology*, 160, p. 411-418.
- Hoffman, L.W., et L.M. Youngblade (1999), *Mothers at work: Effects on children's well-being*, Cambridge (G.-B.), Cambridge University Press.



- Honig, A.S., et A.E. Pfannenstiel (1991), « Difficulties in reaching low-income new fathers: Issues and cases », *Early Child Development and Care*, 77, p. 115-125.
- Hops, H., A. Biglan et L. Sherman (1987), « Home observations of family interaction of depressed women », *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 55, p. 341-346.
- Huberman, A.M. (1994), *Qualitative data analysis: an expanded sourcebook*, 2<sup>e</sup> éd., Thousand Oaks, Sage Publication.
- Huberman, M., et M. Ben-Peretz (1994), « Disseminating and Using Research Knowledge », *Knowledge and Policy: The International Journal of Knowledge Transfer and Utilization*, 7 (4), p. 3-13.
- Huberman, A.M., et M.B. Miles (1991), *Analyse des données qualitatives. Recueil de nouvelles méthodes*, Bruxelles, De Boeck Université.
- Hughes, F.M., K.C. Gordon et L. Gaertner (2004), « Predicting spouses' perceptions of their parenting alliance », *Journal of Marriage and the Family*, 66, p. 506-514.
- Humbert, C., et J. Merlo (1978), *L'enquête consensuelle: problèmes et méthodes*, INODEP, Paris, L'Harmattan.
- Hurstel, F. (1996), *La déchirure paternelle*, Paris, Presses universitaires de France.
- Hyde, J.S., M.J. Essex et F. Horton (1993), « Fathers and parental leave: Attitudes and experiences », *Journal of Family Issues*, 14 (4), p. 616-638.
- Ihinger-Tallman, M., K. Pasley et C. Buehler (1995), « Developing a middle-range theory of father involvement postdivorce », dans W. Marsiglio (dir.), *Fatherhood: Contemporary theory, research, and social policy*, Thousand Oaks, Sage Publications, p. 57-77.
- Institut de la statistique du Québec (2002), « Les enfants et le divorce: de plus en plus de garde partagée », *Bulletin Nouvelles socio-démographiques*, 7 (1), p. 1-8.
- Jacobs, J. (1983), « Treatment of divorcing fathers: Social and psychotherapeutic considerations », *American Journal of Psychiatry*, 140 (10), p. 1294-1299.
- Jacobs, J.N., et M.L. Kelley (2006), « Predictors of paternal involvement in childcare in dual-earner families with young children », *Fathering*, 4 (1), p. 23-47.
- Jaffee, S.R., T.E. Moffitt, A. Caspi et A. Taylor (2003), « Life with (or without) father: The benefits of living with two biological parents depend on the father's antisocial behaviour », *Child Development*, 74 (1), p. 109-126.
- Jain, A., et J. Belsky (1997), « Authority and acculturation: Immigrant Indian families with young children », *Journal of Marriage and the Family*, 59, p. 873-883.
- Johnson, L., et R. Abromovitch (1985), *Unemployed fathers: Parenting in a changing labor market*, Toronto, Social Planning Council of Metropolitan.
- Johnston, C., et E.J. Mash (1989), « A measure of parenting satisfaction and efficacy », *Journal of Clinical Child Psychology*, 18, p. 167-175.
- Jones, L. (1990), « Unemployment and child abuse », *Families in Society*, 71 (10), p. 579-586.

- Jones, L. (1991), « Unemployed fathers and their children : Implications for policy and practice », *Child and Adolescent Social Work*, 8, p. 101-116.
- Jones, R. (1976), « De la terre à l'usine, 1896-1939 », dans J. Hamelin, *Histoire du Québec*, Montréal, Éditions France-Amérique, p. 415-452.
- Joyal, R., E. Lapierre-Adamczyk, C. Le Bourdais et N. Marcil-Gratton (2003), *Le rôle des tribunaux dans la prise en charge des enfants après le divorce ou la séparation des parents*, Québec, ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, [en ligne] : <http://www.messf.gouv.qc.ca/publications>.
- Juby, H., N. Marcil-Gratton et C. Le Bourdais (2005), *Quand les parents se séparent : nouveaux résultats de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes*, Ottawa, ministère de la Justice du Canada.
- Kaplan, P.S., J.K. Dungan et M.C. Zinser (2004), « fants of chronically depressed mothers learn in response to male, but not female, infant-directed speech », *Developmental Psychology*, 40 (2), p. 140-148.
- Katz, L.F., et J.M. Gottman (1996), « Spillover effects of marital conflict : In search of parenting and coparenting mechanisms », dans J.P. McHale et P.A. Cowan (dir.), *New directions for child development. Vol. 74 : Understanding how family-level dynamics affect children's development : Studies of two-parent families*, San Francisco (CA), Jossey-Bass, p. 57-76.
- Kaufmann, J.-C. (2004), *L'invention de soi*, Paris, Armand Colin.
- Kazdin, A.E. (1987), « Treatment of antisocial behavior in children : Current status and future directions », *Psychological Bulletin*, 102 (2), p. 187-203.
- Kazura, K. (2001), « Family programming for incarcerated parents : A needs assessment among inmates », *Journal of Offender Rehabilitation*, 32 (4), p. 67-83.
- Keenan, K. et D. Shaw (1997), « Developmental and social influences on young girls' early problem behaviour », *Psychological Bulletin*, 121 (1), p. 95-113.
- Kelly, K.R., et A.S. Hall (1992), « Toward a developmental model for counseling men », *Journal of Mental Health Counseling*, 14 (3), p. 257-273.
- Kendall-Tackett, K., T. Lyon, G. Taliaferro et L. Little (2005), « Why children maltreatment researchers should include children's disability status in their maltreatment studies », *Child Abuse and Neglect*, 29, p. 147-151.
- Ketting, E., J. Hammand et C. Hawkins (1996), *Challenges : men's needs and responsibilities*, London, International Planned Parenthood Federation.
- Khon, M.L. (1969), *Class and conformity : A study in values*, Homewood (IL), Dorsey.
- Kitson, A., G. Harvey et B. McCormack (1998), « Enabling the implementation of evidence based practice : A conceptual framework », *Quality in Health Care*, 7, p. 149-158.
- Kitzmann, K.M. (2000), « Effects of marital conflict on subsequent triadic family interactions and parenting », *Developmental Psychology*, 36 (1), p. 3-13.
- Kohn, M.L., et C. Schooler (1983), *Work and personality : An inquiry into the impact of social stratification*, Norwood (NJ), Ablex.

- Kosterman, R., K.P. Haggerty, R. Spoth et C. Redmond (2004), « Unique influence of mothers and fathers on their children's antisocial behaviour », *Journal of Marriage and the Family*, 66 (3), p. 762-778.
- Krishnakumar, A., et C. Buehler (2000), « Interparental conflict and parenting behaviors: A meta-analytic review », *Family Relations*, 49, p. 25-44.
- Kromelow, S., C. Harding et M. Touris (1990), « The role of the father in the development of stranger sociability during the second year », *American Journal of Orthopsychiatry*, 60, p. 521-530.
- Krug, E.G., L.L. Dahlberg, J.A. Mercy, A.B. Zwi et R. Lozano (dir.) (2002), *Rapport mondial sur la violence et la santé*, Genève, Organisation mondiale de la santé.
- Kruk, E. (1991a), « Discontinuity between pre-and post-divorce father-child relationships: New evidence regarding paternal disengagement », *Journal of Divorce and Remarriage*, 16, p. 195-227.
- Kruk, E. (1991b), « The grief reaction of noncustodial fathers subsequent to divorce », *Men's Studies Review*, 8 (2), p. 17-21.
- Kruk, E. (1992), « Psychological and structural factors contributing to the disengagement of noncustodial fathers after divorce », *Family and Conciliation Courts Review*, 30 (1), p. 81-101.
- Kruk, E. (1993), *Divorce and disengagement: Patterns of fatherhood within and beyond marriage*, Halifax (CA), Fernwood.
- Laakso, J.H., et A. Sheri (2006), « Noncustodial fathers' involvement with their children: A right or a privilege? », *Families in Society*, 87 (1), p. 85-93.
- Laberge, D. (1985), « L'invention de l'enfance: modalités institutionnelles et support idéologique », *Criminologie*, 13 (1), p. 73-95.
- Labrell, F. (1992), *Contributions paternelles au développement cognitif de l'enfant dans la deuxième année*, thèse de doctorat nouveau régime, Paris V.
- Labrell, F. (1996), « Paternal play with toddlers: Recreation and creation », *European Journal of Psychology of Education*, 11 (1), p. 43-54.
- Labrell, F. (1997), « L'apport spécifique du père au développement cognitif de l'enfant », *Enfance*, XX, p. 361-369.
- Lachance, A. (1984), *Crimes et criminels en Nouvelle-France*, Montréal, Éditions Boréal Express.
- Lacharité, C. (1997), *Inventaire de participation à la vie familiale: Manuel d'utilisation*, document inédit, Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, Groupe de recherche en développement de l'enfant et de la famille.
- Lacharité, C. (2001), *Comprendre les pères de milieux défavorisés*, Actes du premier Symposium national sur la place et le rôle du père, « Présences de pères », Montréal, Direction de la santé publique de Montréal-Centre.
- Lacharité, C., et D. Lachance (1998), « Perception de la participation du père à la vie familiale dans les familles manifestant des difficultés psychosociales: une étude exploratoire », dans L.S. Éthier et J. Alary (dir.), *Comprendre la famille – Actes du 4<sup>e</sup> Symposium québécois de recherche sur la famille*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 134-148.

- Lafortune, D., B. Blanchard, R. Francis, M. Barrette, D. Dubeau, C. Plourde et autres (2005), *L'expérience des familles confrontées à l'incarcération d'un parent : Un guide de pratique en dix points à l'intention des intervenants jeunesse*, Réalisation du projet « Grandir sainement avec un père détenu », Montréal, Université de Montréal.
- Lafortune, D., M.-P. Milcent, M. Barrette, N. Brunelle, D. Dubeau, D. Bellemare et autres (2004), « L'expérience des familles aux prises avec l'incarcération du père », dans M.-C. St-Jacques, D. Turcotte, S. Drapeau et R. Cloutier (dir.), *Séparation, monoparentalité et recomposition familiale. Bilan d'une réalité complexe et pistes d'action*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 217-243.
- Lamb, M.E. (1975), « Fathers: Forgotten contributors to child development », *Human Development*, 18, p. 254-266.
- Lamb, M.E. (1987), *The Father's Role: Cross-Cultural Perspectives*, London, Lawrence Erlbaum Associates.
- Lamb, M.E. (1997a), « L'influence du père sur le développement de l'enfant », *Enfance*, 3, p. 337-349.
- Lamb, M.E. (1997b), « Fathers and Child Development: An introductory Overview and Guide », dans *The role of father in child development*, 3<sup>e</sup> éd., New York, John Wiley & Sons, p. 1-19.
- Lamb, M.E. (2000), « The history of research on father involvement: An overview », *Marriage and Family Review*, 29 (2-3), p. 23-42.
- Lamb, M.E. (dir.) (2004), *The role of the father in child development*, 4<sup>e</sup> éd., Hoboken (NJ), John Wiley & Sons.
- Lamb, M.E., S.S. Chuang et C.P. Hwang (2004), « Internal reliability, temporal stability, and correlates of individual differences in paternal involvement: A 14-year longitudinal study in Sweden », dans R.D. Day et M.E. Lamb (dir.), *Conceptualizing and measuring father involvement*, Mahwah (NJ), Lawrence Erlbaum Associates, p. 29-148.
- Lamb, M.E., A.M. Frodi, M. Frodi et C.P. Hwang (1982), « Characteristics of maternal and paternal behavior in traditional and nontraditional Swedish families », *International Journal of Behavior Development*, 5, p. 131-141.
- Lamb, M.E., A.M. Frodi, C.P. Hwang et M. Frodi (1983), « Effects of paternal involvement on infant preferences for mothers and fathers », *Child Development*, 54, p. 450-458.
- Lamb, M.E., C.P. Hwang, A. Broberg, F. Bokkstein, G. Hult et M. Frodi (1988), « The determinants of parental involvement in primiparous Swedish families », *International Journal of Behavioral Development*, 22, p. 433-449.
- Lamb, M.E., C.P. Hwang, A.M. Frodi et M. Frodi (1982), « Security of mother- and father-infant attachment and its relation to sociability with strangers in traditional and non-traditional Swedish families », *Infant Behavior and Development*, 5, 355-367.
- Lamb, M.E., et D. Oppenheim (1989), « Fatherhood and father-child relationship. Five Years of research », dans S.H. Cath, A.R. Gurwitt et L. Gunsberg (dir.), *Fathers and Their Families*, Hillsdale (NJ), Analytic Press, p. 11-26.

- Lamb, M.E., J.H. Pleck, E.L. Charnov et J.A. Levine (1987), «A biosocial perspective on paternal behaviour and involvement», dans J.B. Lancater, J. Altman et A. Rossi (dir.), *Parenting across the lifespan: Biosocial perspectives*, New York, Academic Press, p. 11-42.
- Lamb, M.E., J.H. Pleck et J.A. Levine (1985), «The role of the father in child development: The effects of increased paternal involvement», dans B.B. Lahey et A.E. Kazdin (dir.), *Advance in Clinical Child Psychology*, vol. 8, New York, Plenum, p. 220-266.
- Lamb, M.E., et C.S. Tamis-LeMonda (2004), «The role of the father», dans M.E. Lamb et C.S. Tamis-LeMonda, *The role of the father in child development*, 4<sup>e</sup> éd., New York, Wiley, p. 1-31.
- Lanier, C.-S. (1995), «Les pères incarcérés: programme de recherche», *Forum*, 7 (2), p. 34-36.
- Larossa, R., C. Jaret, M. Gadgil et G.R. Wynn (2000), «The changing culture of fatherhood in comic-strip families: A six-decade analysis», *Journal of Marriage and the Family*, 62 (2), p. 375-387.
- Larson, J.H., S.M. Wilson et R. Beley (1994), «The impact of job insecurity on marital and family relationships», *Family Relations*, 43, p. 138-143.
- Larson, N.C., J.M. Hussey, M.R. Gilmore et L.D. Gilchrist (1996), «What about dad? Fathers of children born to school-mothers», *Families in Society*, 44, p. 279-289.
- Laurin, I., J.F. René, N. Dallaire et F. Ouellet (2007), «Mères et pères en contexte de vulnérabilité: une démarche de recherche participative visant à favoriser une prise de parole en tant que parents et citoyens», dans H. Dorvil (dir.), *Problèmes sociaux*, tome III: *Théories et méthodologies de la recherche*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, p. 491-521.
- Le Bourdais, C., H. Juby et N. Marcil-Gratton (2001), *Maintien des contacts pères/enfants après la séparation: Le point de vue des pères*, Ottawa, ministère de la Justice du Canada, [en ligne]: <http://www.canada.justice.gc.ca/fr/ps/sup/pub/CSR-2000-3.pdf>.
- Le Camus, J. (1995), «Le dialogue phasique: Nouvelles perspectives dans l'étude des interactions père-bébé», *Neuropsychiatrie de l'enfance*, 43 (1-2), p. 53-65.
- Le Camus, J. (1995), «Les interactions père-enfant en milieu aquatique», *Revue Internationale de Pédiatrie*, 255, p. 7-17.
- Le Camus, J. (1997), «La paternité sous les regards croisés de la psychologie du développement et de la psychanalyse», dans C. Zaouche-Gaudron (dir.), *La problématique paternelle*, Ramonville-Saint-Agne, Érès, p. 145-151.
- Le Camus, J. (2000), *Le vrai rôle du père*, Paris, Odile Jacob.
- Le Camus, J. (2002), *Rester parents malgré la détention: les relais enfants-parents et le maintien des liens familiaux*, Toulouse, Érès.
- Le Camus, J., M. de Léonardis et O. Lescarret (1989), «Effets de la transformation des rôles parentaux sur la construction de la personnalité de l'enfant», *Psychiatrie de l'enfant*, 32 (1), p. 31-54.

- Lechartier-Atlas, C. (2000), « La fonction paternelle : Disjoindre et conjoindre », *Topique*, 72, p. 37-47.
- Leclerc, A. (1986), « La question du père », dans A.-M. de Vilaine, L. Gavarini et M. Le Coadic (dir.), *Maternité en mouvement. Les femmes, la re/production et les hommes de science*, Grenoble et Montréal, Presses universitaires de Grenoble et Éditions Saint-Martin, p. 99-102.
- Lehr, R., et P. Macmillan (2001), « The psychological and emotional impact of divorce: The noncustodial fathers' perspective », *Families in Society*, 82, p. 373-382.
- Leinonen, J.A., T.S. Solantaus et R.L. Punamaki (2002), « The specific mediating paths between economic hardship and the quality of parenting », *International Journal of Behavioural Development*, 26, p. 423-435.
- Lemieux, D., J. Charbonneau et M. Comeau (2005), *La parentalité dans les organismes communautaires pour la famille*, Montréal, INRS Urbanisation, culture et société.
- Lero, D.S. (2006), « Immigrant Fathers », dans D.S. Lero, L.M. Ashbourne et D.L. Whitehead (dir.), *Inventory of policies and policy areas influencing father involvement*, Rapport de recherche, Father Involvement Research Alliance (FIRA), p. 53-58.
- Lero, D.S., L.M. Ashbourne et D.L. Whitehead (2006), *Inventory of Policies and Policy Areas Influencing Father Involvement*, University of Guelph, Centre for Families, Work and Well-Being.
- Lesnard, L. (2003), *Disponibilité parentale et activités familiales*, Paris, CREST/INSEE.
- Lev, A.I. (2006), « Gay dads: choosing surrogacy », *Lesbian and Gay Psychology Review*, 7 (1), p. 73-77.
- Levant, R.F. (1996), « The male code and parenting: A psychoeducational approach », dans M. Andronico (dir.), *Men in groups*, Washington, D.C., APA Books.
- Levant, R.F., et G.F. Doyle (1983), « An evaluation of a parent education program for fathers of school-aged children », *Family Relations*, 32, p. 29-37.
- Levant, R.F., S.C. Slattery et J.E. Loiselle (1987), « Fathers' involvement in housework and child care with school-ages daughters », *Family Relations*, 36, p. 152-157.
- Levesque, P. (2005), *Presentation on knowledge mobilization*, Conférence présentée à la rencontre annuelle du Father Involvement Research Alliance, Toronto.
- Levinas, E. (1982), *Éthique et infini*, Paris, Fayard.
- Levine, J.A., D.T. Murphy et S. Wilson (1993), *Getting men involved, strategies for early childhood programs*, New York, Early Childhood Division.
- Levine, J., et E.W. Pitt (1995), *New expectations: Community strategies for responsible fatherhood*, New York, Families and Work Institute.
- Levine, J.A., et T.L. Pittinsky (1997), *Working fathers. New strategies for balancing work and family*, Reading (Mass.), Addison-Wesley.

- Levy-Shiff, R., et R. Israelashvili (1988), « Antecedents of fathering: Some further exploration », *Developmental Psychology*, 24, p. 434-440.
- Lewis, C., et M.E. Lamb (2003), « Fathers' influences on children's development: The evidence from two-parent families », *European Journal of Psychology of Education*, 18 (2), p. 211-228.
- Lewis, C., Z. Maka et A. Papacosta (1997), « Why do fathers become disengaged from their children's lives: Maternal and paternal accounts of divorce in Greece », *Journal of Divorce and Remarriage*, 28 (1-2), p. 89-117.
- Loiselle, M., et S. Hernandez (2004), « L'homme immigré de société "collectiviste" : dilemmes, tensions, besoins et propositions d'intervention », *Intervention*, 120, p. 16-27.
- Long, D. (2006), « All Dads Matter: towards an inclusive vision for Father Involvement Initiatives in Canada », Paper commissioned by the Father Involvement Research Alliance (FIRA) (document non publié).
- Maccoby, E.E. (1998), *The two sexes: Growing up apart, coming together*, Cambridge (MA), Harvard University Press.
- Maccoby, E., et R. Mnookin (1992), *Dividing the child: Social and legal dimensions of custody*, Cambridge (MA), Harvard University Press.
- MacDonald, K., et R. Parke (1984), « Bridging the gap: Parent-child play interaction and peer interactive competence », *Child Development*, 55, p. 1265-1277.
- MacDonald, K., et R.D. Parke (1986), « Parent-child physical play: The effects of sex and age of children and parents », *Sex Roles*, 15, p. 367-378.
- Mackiewicz, M.-P. (2003), « Requalification paternelle: cadre associatif et modalités d'intervention pour un atelier pères », dans B. Tillard (dir.), *Groupes de parents*, Paris, L'Harmattan.
- MacLeod, L. (1986), *Condamnées à la séparation: une étude des besoins et des problèmes des délinquantes et de leur(s) enfant(s)*, document préparé pour la Division de la recherche, Direction des programmes, ministère du Solliciteur général du Canada.
- Main, M., et D.R. Weston (1981), « The quality of the toddler's relationship to mother and to father: Related to conflict behavior and the readiness to establish new relationship », *Child Development*, 52, p. 932-940.
- Mandell, D. (1995), « Fathers who don't pay child support: Hearing their voices », *Journal of Divorce and Remarriage*, 23 (1-2), p. 85-166.
- Manning, W.D., et P.J. Smock (1999), « New families and nonresidential father-child visitation », *Social Forces*, 78 (1), p. 87-116.
- Marcil-Gratton, N., et C. Le Bourdais (1999), *Garde des enfants, droits de visite et pension alimentaire: Résultats tirés de l'Enquête Longitudinale sur les Enfants et les Jeunes*, [en ligne]: <http://www.canada.justice.gc.ca/fr/ps/sup/pub/anlsc.pdf> (consulté le 23 août 2003).
- Marcos, H. (1995), « Mother-child and father-child communication in the second year: A functional approach », *Early Development and Parenting*, 4 (2), p. 49-61.

- Margolin, G., E.B. Gordis et R.S. John (2001), « Coparenting: A link between marital conflict and parenting in two-parent families », *Journal of Family Psychology*, 15 (1), p. 3-21.
- Marsiglio, W. (1991a), « Paternal engagement activities with minor children », *Journal of Marriage and the Family*, 53, p. 973-986.
- Marsiglio, W. (1991b), *Procreative Man*, New York, New York University Press,
- Marsiglio, W. (2001), *Comprendre le contexte et les conséquences de l'engagement paternel*, Actes du 1<sup>er</sup> Symposium national sur la place et le rôle du père, « Présences de pères », Direction de la santé publique de Montréal, p. 11-16.
- Marsiglio, W., P. Amato, R.D. Day et M.E. Lamb (2000), « Scholarship on fatherhood in the 1990s and Beyond », *Journal of Marriage and the Family*, 62 (4), p. 1173-1191.
- Maurer, T.W. (2003), *Parental caregiving and breadwinning behaviors: Multiple approaches for understanding predictors of fathers' and mothers' involvement*, unpublished doctoral dissertation, Urbana-Champaign, University of Illinois, Department of Human and Community development.
- Maurer, T.W., J.H. Pleck, et T.R. Rane (2001), « Parental identity and reflected-appraisals: Measurement and gender dynamics », *Journal of Marriage and the Family*, 63, p. 309-321.
- Mayer, F., et C. Morin (2000), *Pour réduire les inégalités de santé et de bien-être liées à la pauvreté. Le faible revenu après impôt au Québec: situation actuelle et tendances récentes*, Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Mayer, M. (1997), *Les contextes écologiques d'incidence de mauvais traitements à l'égard des enfants dans la région de Montréal*, thèse de doctorat inédite, Montréal, Université de Montréal.
- Mayer, R., et J.-P. Deslauriers (2000), « Quelques éléments d'analyse qualitative. L'analyse de contenu, l'analyse ancrée, l'induction analytique and le récit de vie », dans R. Mayer, F. Ouellet, M.-C. St-Jacques et D. Turcotte (dir.), *Méthodes de recherche en intervention sociale*, Montréal, Gaëtan Morin, p. 159-188.
- McAdoo, J.L. (1988), « Changing Perspectives on the Role of the Black Father », dans P. Bronstein et C.P. Cowan (dir.), *Fatherhood Today: Men's changing Role in the Family*, New York, John Wiley & Sons, p. 79-92.
- McBride, B.A. (1989a), « Interaction, Accessibility and Responsibility: A view of Father Involvement and how to Encourage it », *Young Children*, 44, p. 13-19.
- McBride, B.A. (1989b), « Stress and fathers' parental competence: Implications for family life and parent educators », *Family Relations*, 38, p. 385-389.
- McBride, B.A. (1990), « The effects of a parent education-play group program on father involvement in child rearing », *Family Relations*, 39, p. 250-256.
- McBride, B.A. (1991a), « Parent education and support programs for fathers: Outcome effects on paternal involvement », *Early Child Development and Care*, 67, p. 73-85.
- McBride, B.A. (1991b), « Parental support programs and paternal stress: An exploratory study », *Early Childhood Research Quarterly*, 6, p. 137-149.



- McBride, B.A., G.L. Brown, K.K. Bost, N. Shin et B. Vaughn (2005), « Paternal identity, maternal gatekeeping, and father involvement », *Family Relations*, 54, p. 360-372.
- McBride, B.A., et M.M. Lutz (2004), « Intervention. changing the nature and extent of father involvement », dans M.E. Lamb (dir.), *The role of the father in child development*, 4<sup>e</sup> éd., Hoboken (NJ), John Wiley, p. 446-475.
- McBride, B.A., et G. Mills (1993), « A comparison of mother and father involvement with their preschool age children », *Early Childhood Research Quarterly*, 8 (4), p. 457-477.
- McBride, B.A., et T.R. Rane (1998), « Parenting alliance as a predictor of father involvement: an exploratory study », *Family Relations*, 47, p. 229-236.
- McBride, B.A., S.J. Schoppe et T.R. Rane (2002), « Child characteristics, parenting stress, and parental involvement: Fathers versus mothers », *Journal of Marriage and the Family*, 64, p. 998-1011.
- McBride, B.A., S.J. Schoppe, M.-H. Ho et T.R. Rane (2004), « Multiple determinants of father involvement: An exploratory analysis using the PSID-CDS data set », dans R.D. Day et M.E. Lamb (dir.), *Conceptualizing and measuring father involvement*, Mahwah (NJ), Erlbaum, p. 321-340.
- Mc Cord, J. (1988), « L'évaluation des interventions: en premier lieu ne pas nuire », dans P. Durning (dir.), *Éducation familiale, un panorama des recherches internationales*, Paris, Matrice, p. 221-224.
- McDowell, D.J., R.D. Parke et S. Spitzer (2002), « Parent and child cognitive representations of social situations and children's social competence », *Social Development*, 11, p. 469-486.
- McGlynn, E.A., S.M. Asch, J. Adams et autres (2003), « The Quality of Health Care Delivered to Adults in the United States », *New England Journal of Medicine*, 348 (26), p. 2635-2645.
- McHale, J.P. (1995), « Coparenting and triadic interactions during infancy: The roles of marital distress and child gender », *Developmental Psychology*, 31, p. 985-996.
- McHale, J.P. (1997), « Overt and covert co-parenting processes in the family », *Family Process*, 36, p. 183-210.
- McHale, J., I. Khazan, P. Erera, T. Rotman, W. DeCoursey et M. Connell (2002), « Coparenting in diverse family systems », dans M. Bornstein (dir.), *Handbook of parenting*, 2<sup>e</sup> éd., Vol. 3: *Being and becoming a parent*, Mahwah (NJ), Lawrence Erlbaum Associates Publishers, p. 76-108.
- McHale, S.M., et T.L. Huston (1984), « Men and women as parents: Sex role orientations, employment, and parental roles with infants », *Child Development*, 55, p. 1349-1361.
- McLanahan, S.S. (1997), « Paternal absence or poverty: Which matters more? », dans G. Duncan et J. Brooks-Gunn (dir.), *Consequences of growing up poor*, New York, Russell Sage Foundation.

- McLoyd, V.C., et C.A. Flanagan (1990), *Economic stress: Effects on family life and child development*, San Francisco (CA), Jossey-Bass.
- McMurray, A., et A.M. Blackmore (1993), « Influences on parent-child relationships in noncustodial fathers », *Australian Journal of Marriage and the Family*, 14 (3), p. 151-159.
- McQueen, D.V., et L. Anderson (2000), « What counts as evidence? Issues and debates on evidence, relevance to the evaluation of community health promotion programs », dans I. Rootman, M. Goodstadt, L. Potvin, B. Hyndman, D. McQueen, J. Springett et E. Ziglio (dir.), *Evaluation in Health Promotion: Principles and Perspectives*, Copenhague, WHO Regional Office for Europe (sous presse).
- Ménard, A.M. (1999), *La vision du rôle paternel et les pratiques auprès des pères de milieux défavorisés et d'infirmières œuvrant dans les services de périnatalité en CLSC*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- Ménard, A. (2001), *L'influence de trois modèles parentaux sur les développements émotif, affectif et social de l'enfant d'âge préscolaire*, mémoire de maîtrise inédit, Montréal, Université de Montréal.
- Mendez, G.-A. Jr. (2000), « Incarcerated African American men and their children: A case study », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 569, p. 86-101.
- Meyers, S.A. (1993), « Adapting parent education programs to meet the needs of fathers », *Family Relations*, 42, p. 447-452.
- Mezulis, A.H., J.S. Hyde et R. Clark (2004), « Father involvement moderates the effect of maternal depression during a child's infancy on child behavior problems in kindergarten », *Journal of Family Psychology*, 18, p. 575-588.
- Miles, B.M., et A.M. Huberman (1994), *An expanded sourcebook: Qualitative data analysis*, Thousand Oaks (CA), Sage.
- Miller, D. (1997), « Adolescent fathers: what we know and what we need to know », *Child and Adolescent Social Work Journal*, 14, p. 5-69.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (2005), *La santé des hommes au Québec*, Québec, gouvernement du Québec.
- Minton, C., et K. Pasley (1996), « Fathers' parenting role identity and father involvement », *Journal of Family Issues*, 17 (1), p. 26-45.
- Mirandé, A. (1988), « Chicano Fathers: Traditional Perceptions and Current realities », dans P. Bronstein et C.P. Cowan (dir.), *Fatherhood Today: Men's changing Role in the Family*, New York, John Wiley & Sons, p. 79-92.
- Mishara, B.L. (2006), *Vérification des effets d'un modèle d'application des connaissances en prévention du suicide*, document non publié.
- Mitchell, A., et R. Shillington (2002), *Poverty, Inequality, and social inclusion. Réflexions sur l'inclusion sociale*, Cahiers de recherche de la Fondation Laidlaw.
- Moisan, M. (1997), « Les hommes et l'utilisation du congé parental au Québec: faits saillants d'une recherche », *Lien social et politiques*, 37, p. 111-120.

- Monière, D. (1977), *Le développement des idéologies au Québec des origines à nos jours*, Montréal, Éditions Québec/Amérique.
- Morrongiello, B.A., et T. Dawber (1999), «Parental influences on toddlers' injury-risk behaviors: Are sons and daughters socialized differently?», *Journal of Applied Developmental Psychology*, 20 (2), p. 227-251.
- Mosley, J., et E. Thomson (1995), «Fathering behavior and child outcomes. The role of race and poverty», dans W. Marsiglio (dir.), *Fatherhood. contemporary theory, research, and social policy*, Thousand Oaks (CA), Sage, p. 148-165.
- Mott, F.L. (1994), «Sons, daughters and fathers' absence: Differentials in father-leaving probabilities and in home environments», *Journal of Family Issues*, 15, p. 97-128.
- Muller, R.T., et T. Diamond (1999), «Father and mother physical abuse and child aggressive behaviour in two generations», *Canadian Journal of Behavioural Science*, 31 (4), p. 221-228.
- Nadon, Y., et G. Dulac (2006), «L'intervention auprès des pères. Les leçons d'un projet d'apprentissage en matière de soins et d'éducation des enfants de 0 à 3 ans», *Intervention*, 125, p. 159-186.
- Nations unies (1995), *Rapport sur la 4<sup>e</sup> conférence mondiale sur la femme*, Beijing 4-15 septembre 1995, n° E.96.IV.13, New York, Publication des Nations unies.
- Nelson, T.J. (2004), «Low-Income Fathers», *Annual Review of Sociology*, 30, p. 427-451.
- NICHD Early Child Care Research Network (2000), «Factors Associated with Fathers' Caregiving Activities and Sensitivity with Young Children», *Journal of Family Psychology*, 14, p. 200-219.
- Nicholls, W.J., et L.T. Pike (2002), «Contact fathers' experience of family life», *Journal of Family Studies*, 8 (1), p. 74-90.
- Nissinen, A., et P. Puska (1991), «Community control of chronic diseases: A review of cardiovascular programmes», dans B. Bandura et I. Kickbush (dir.), *Health Promotion Research*, Copenhagen, Who Regional Publications, European Series n° 37, p. 393-421.
- Nock, S.L., et P.W. Kingston (1988), «Time with children: The impact of couple's work-time commitments», *Social Forces*, 67, p. 59-85.
- Nugent, K.J. (1991), «Cultural and psychological influences on the father's role in infant development», *Journal of Marriage and the Family*, 53, p. 475-485.
- O'Brien, M., et V. Peyton (2002), «Parenting attitudes and marital intimacy: A longitudinal analysis», *Journal of Family Psychology*, 16, p. 118-127.
- Ohan, J.L., D.W. Leung et C. Johnston (2000), «The Parenting Sense of Competence Scale: Evidence of a Stable Factor Structure and Validity», *Revue canadienne des sciences du comportement*, 32 (4), p. 251-261.
- O'Neil, M., S. Dupere, A. Pederson et I. Rootman (2006), *Promotion de la santé au Canada et au Québec, perspectives critiques*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

- ONUSIDA/UNAIDS (dir.) (2000), *Les hommes et le sida : une approche qui tient compte du rôle des hommes et des femmes*, campagne mondiale contre le sida, 2000, Genève.
- Organisation mondiale de la santé (1986), *Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé*, Santé Canada, Association canadienne de la santé publique.
- Ottosen, M.H. (2001), « Legal and social ties between children and cohabiting fathers », *Childhood: A Global Journal of Child Research*, 8 (1), p. 75-94.
- Ouellet, F., et G. Forget (2002a), « Engagement des pères auprès des jeunes enfants et mobilisation des communautés », *Colloque international Manifeste pour les enfants. Vers un réseau international d'échanges et de bonnes pratiques*, Bruxelles.
- Ouellet, F., et G. Forget (2002b), *Engagement paternel*, texte soumis au groupe de travail national pour la mise à jour du programme *Naître égaux – Grandir en santé*.
- Ouellet, F., et G. Forget (2003), *Changing Fathers, Evolving Practices, Guide du formateur et guides des participants (nos 1-4)*, Direction de la santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.
- Ouellet, F., G. Forget et D. Durand (1993), *Une ville et deux quartiers en santé : étude de cas des trois premières initiatives dans l'île de Montréal*, Direction de la santé publique de Montréal-Centre.
- Ouellet, F., et C. Goulet (1998), *Pôpa : Analyse d'entrevues de pères vivant dans des situations d'extrême pauvreté*, Direction de la santé publique de Montréal-Centre (document inédit).
- Ouellet, F., et C. Goulet (1999), *Être père en milieu d'extrême pauvreté*, texte annexé au document *Les guides périnataux pour le suivi des familles, Naître égaux – Grandir en santé*, ministère de la Santé et des Services sociaux et Direction de la santé publique Montréal-Centre, p. 112-116.
- Ouellet, F., M.-P. Milcent et A. Devault (2006), « Jeunes pères vulnérables : Trajectoires de vie et paternité », *Nouvelles pratiques sociales*, 18, p. 156-171.
- Ouellet, F., M. Paiement et P.H. Tremblay (1995), *L'action intersectorielle, un jeu d'équipe*, Direction de la santé publique de Montréal-Centre et CECOM de l'Hôpital Rivière-des-Prairies.
- Ouellet, F., G. Turcotte et N. Desjardins (2001), *À Rosemont, ça CooPère : analyse d'implantation d'un projet d'action intersectorielle sur la paternité*, Montréal, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre et Direction de la santé publique de Montréal-Centre.
- Ouellet, F., G. Turcotte et N. Desjardins (2003), « Engagement paternel et mobilisation communautaire : étude de cas de deux initiatives communautaires », *Cahiers de recherche sociologique*, 39, p. 237-259.
- Owen, M.T., et M.J. Cox (1997), « Marital conflict and the development of infant-parent attachment relationships », *Journal of Family Psychology*, 11, p. 152-164.
- Palkovitz, R. (1984), « Parental attitudes and fathers' interactions with their 5-month-old infants », *Developmental Psychology*, 20, p. 1054-1060.

- Palkovitz, R. (1997), « Reconstructing Involvement: Expanding conceptualizations of men's caring in contemporary families », dans A.J. Hawkins et D.C. Dollahite (dir.), *Generative Fathering. Beyond deficit perspectives*, Thousand Oaks (CA), Sage Publication, p. 200-216.
- Palm, G.F., et R. Palkovitz (1988), « The challenge of working with new fathers: Implications for support providers », *Marriage and Family Review*, 12, p. 357-376.
- Palmer, S.A. (1993), *Infant-mother and infant-father interactions during caregiving and play: Effects on cognitive and emotional development*, thèse de doctorat inédite, University of California.
- Paquette, D. (2004a), « La relation père-enfant et l'ouverture au monde », *Enfance*, 2, p. 205-225.
- Paquette, D. (2004b), « Le rôle du père dans la capacité du garçon à gérer son agressivité », *Revue canadienne de psychoéducation*, 33 (1), p. 61-74.
- Paquette, D. (2004c), « Theorizing the father-child relationship: Mechanisms and developmental outcomes », *Human Development*, 47 (4), p. 193-219.
- Paquette, D. (2005), « Plus l'environnement se complexifie, plus l'adaptation des enfants nécessite l'engagement direct du père », *Enfances, familles, générations*, vol. 3: *Paternité: Bilan et perspective*. [En ligne] : <http://www.erudit.org/revue/efg/2005/v/n3>.
- Paquette, D., et M. Bigras (2005), *La situation risquée: une procédure pour évaluer la relation d'attachement père-enfant*, Symposium organisé par Tamarha Pierce et intitulé « Famille et société en changement: le parentage et les rôles parentaux », au 27<sup>e</sup> congrès de la SQRP, Hôtel Val-des-Neiges, Québec.
- Paquette, D., R. Carbonneau, D. Dubeau, M. Bigras et R.E. Tremblay (2003), « Prevalence of father-child rough-and-tumble play and physical aggression in preschool children », *European Journal of Psychology of Education*, 18 (2), p. 171-189.
- Paquette, D., M.-N. Gagnon, L. Bouchard, M. Bigras et B.H. Schneider (XXXX), *Multiple dimensions of competition in preschoolers in relation to their socioaffective adjustment and their rank of dominance*, document inédit.
- Paquette, G. (1999), *La récente remise en question des hommes quant à la paternité: questionnaire élaboré à la lumière des revendications du mouvement des femmes et des nouvelles pratiques des rapports de sexe*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- Parke, G., H. Tupling et L.B. Brown (1979), « A parental bonding instrument », *British Journal of Medical Psychology*, 52, p. 1-10.
- Parke, R.D. (1996a), *Fatherhood*, Cambridge et Londres, Harvard University Press.
- Parke, R.D. (1996b), « What determines fathers' involvement? », dans R.D. Parke (dir.), *Fatherhood*, Cambridge (MA), Harvard University Press, p. 73-118.

- Parke, R.D. (2002), «Fathers and families», dans M. Bornstein (dir.), *Handbook of parenting. Vol. 3: Being and becoming a parent*, 2<sup>e</sup> éd., Mahwah (NJ), Erlbaum, p. 27-74.
- Parke, R.D., S. Simpkins, D.J. McDowell, M. Kim, C. Killian, J. Dennis et autres (2002), «Relative contributions of families and peers to children's social development», dans P.K. Smith et C. Hart (dir.), *Handbook of social development*, New York, Wiley, p. 156-177.
- Parker, R., et K.-A. Clarke-Stewart (2002), *Effects of parental incarceration on young children*, U.S. Department of Health and Human Services.
- Parsons, T., et R. Bales (1955), *Family, socialisation and interaction process*, New York, The Free Press.
- Pasley, K., T.G. Futris et M.L. Skinner (2002), «Effects of commitment and psychological centrality on fathering», *Journal of Marriage and the Family*, 64, p. 130-138.
- Patton, M.Q. (1986), *Utilization-focused evaluation*, Beverly Hills (CA), Sage.
- Patton, M.Q. (1990), *Qualitative evaluation and research methods*, 2<sup>e</sup> éd., London, Sage Publications.
- Pauzé, R., J. Toupin, M. Déry, H. Mercier, M. Cyr, F. Cyr et autres (2000), *Portrait des jeunes inscrits à la prise en charge des Centres jeunesse du Québec et description des services reçus au cours des huit premiers mois*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, Groupe de recherche sur les inadaptations sociales de l'enfance.
- Perloff, J., et J. Buckner (1996), «Fathers of children on welfare: Their impact on child wellbeing», *American Journal of Orthopsychiatry*, 66, p. 557-571.
- Pettit, G.S., E.G. Brown, J. Mize et E. Lindsey (1998), «Mothers' and fathers' socializing behaviors in three contexts: Links with children's peer competence», *Merrill-Palmer Quarterly*, 44, p. 173-193.
- Phares, V., et B.E. Compas (1993), «Fathers and developmental psychopathology», *Currents Directions in Psychological Science*, 2 (5), p. 162-165.
- Phelps, R., et S. Hase (2002), «Complexity and Action Research: exploring the theoretical and methodological connections», *Educational Action Research*, 10 93 0, p. 507-523.
- Plantin, L. (2007), «Different Classes, Different Fathers?», *Community, Work and Family*, 10 (1), p. 93-110.
- Pleck, J.H. (1993), «Are "family-supportive" employer policies relevant to men», dans J.C. Hood (dir.), *Men, Work and Family*, Newbury Park (CA), Sage, p. 217-237.
- Pleck, J.H. (1997), «Paternal involvement: Levels, sources and consequences», dans M.E. Lamb (dir.), *The role of the father in child development*, New York, Wiley, p. 66-103.
- Pleck, J.H., et B.P. Masciadrelli (2004), «Paternal involvement by U.S. Residential fathers. Levels, Sources, and Consequences», dans M.E. Lamb (dir.), *The role of the father in child development*, 4<sup>e</sup> éd., Hoboken (NJ), John Wiley & Sons, p. 222-271.

- Pleck, J.H., et J. Sawyer (1974), *Men and Masculinity*, Englewood Cliffs (NJ), Prentice-Hall.
- Poustka, F. (1987), *Entrevue parentale pour l'axe 5 de la classification multiaxiale des troubles psychiatriques chez l'enfant et l'adolescent; situations psychosociales problématiques associées*, Francfort, Université J.W. Goethe.
- Power, T.G. (1985), « Mother and father-infant play: A developmental analysis », *Child Development*, 56, p. 1514-1524.
- Prillentsky, I., G. Nelson et L. Peirson (1999), *Promoting family wellness and preventing child maltreatment. Fundamentals for thinking and action. The family wellness project team*, Social Development Partnerships, Human Resources Development Canada.
- Puster, K.L. (2002), *Adolescent fathers: Predictors of level of involvement with their children*, unpublished doctoral dissertation, University of South Carolina, Department of Psychology.
- Quéniart, A. (1999), « Émancipation ou désancrage social: deux représentations de la rupture parentale chez des pères n'ayant plus de contact avec leur enfant », *Déviance et société*, 23 (1), p. 91-104.
- Quéniart, A. (2001), « Le désengagement paternel, un phénomène social aux multiples visages », dans H. Dorvil et R. Mayer (dir.), *Problèmes sociaux*, tome 2, Presses de l'Université du Québec, p. 83-102.
- Quéniart, A. (2002), « La paternité sous observation: des changements, des résistances mais aussi des incertitudes », dans F. Descarries et C. Corbeil (dir.), *Espaces et temps de la maternité*, Montréal, Éditions du remue-ménage, p. 133-143.
- Radin, N. (1981a), « Childrearing fathers in intact families, I: Some antecedents and consequences », *Merrill-Palmer Quarterly*, 27, p. 489-514.
- Radin, N. (1981b), « The role of the father in cognitive, academic and intellectual development », dans M.E. Lamb (dir.), *The role of the father in child development*, 3<sup>e</sup> éd., New York, Wiley, p. 379-428.
- Radin, N., et R. Goldsmith (1985), « Caregiving fathers of preschoolers: Four years later », *Merrill-Palmer Quarterly*, 31, p. 375-383.
- Radin, N., et R. Harold-Goldsmith (1989), « The involvement of selected unemployed and employed men with their children », *Child Development*, 60, p. 454-459.
- Radin, N., et A. Sagi (1982), « Childrearing Fathers in Intact Families, II: Israel and the USA », *Merrill-Palmer Quarterly*, 28 (1), p. 111-136.
- Ratner, N.B. (1988), « Patterns of parental vocabulary selection in speech to very young children », *Journal of Child Language*, 15 (3), p. 481-492.
- Rauch, A. (2004), *L'identité masculine à l'ombre des femmes: de la Grande Guerre à la Gay pride*, Paris, Hachette.
- Reardon, R., J. Lavis et J. Ginson (2007), « De la recherche à la pratique: Guide de planification du transfert des connaissances », *Saisir et Agir*, 1, 2 p.
- Renaud, M. (1999), « Rendre public ou périr », *Interface*, 20 (5), p. 38-39.

- René, J.F., M. Goyette, C. Bellot, N. Dallaire et J. Panet-Raymond (2001), « L'insertion socioprofessionnelle des jeunes : prisme du partenariat comme catalyseur de la responsabilité », *Lien social et Politiques—RIAC*, 46, p. 125-139.
- Repetti, R.L. (1989), « Effects of daily workload on subsequent behavior during marital interaction: The roles of social withdrawal and spouse support », *Journal of Personality and Social Psychology*, 57, p. 651-659.
- Repetti, R.L. (1994), « Short term and long term processes linking job stressors to father-child interaction », *Social Development*, 3, p. 1-15.
- Revue internationale d'action communautaire* (1981), « La recherche-action », *Enjeux et pratiques*, 5 (45).
- Rhoden, J.L., et B.E. Robinson (1997), « Teen dads, a generative fathering perspective versus the deficit myth », dans A.J. Hawkins et D.C. Dollahite (dir.), *Generative fathering: Beyond deficit perspectives*, Thousand Oaks (CA), Sage, p. 105-117.
- Ricaud, H. (1998), *Éducation familiale et socialisation du jeune enfant : Influence de l'implication différenciée du couple parental sur les modalités de résolution des conflits interpersonnels des enfants de 3 à 5 ans en milieu scolaire*, thèse de doctorat, Toulouse, Université Toulouse II-Le Mirail.
- Richards, M. (1991), « The separation of children and parents: some issues and problems », dans R. Shaw (dir.), *Prisoners' children what are issues ?*, New York, John Wiley & Sons, p. 3-12.
- Richmond, T., et A. Saloojee (dir.) (2005), *Social Inclusion: Canadian Perspectives*, Blackpoint (N.S.), Fernwood.
- Riley, D. (1990), « Network influences on father involvement in childrearing », dans M. Cochran, M. Larner, D. Riley, L. Gunnarson et C. Henderson (dir.), *Extending Families: The social networks of parents and their children*, New York, Cambridge University Press, p. 131-153.
- Rissel, C., et N. Bracht (1999), « Assessing community needs, resources, and readiness: Building on strengths », dans N. Bracht (dir.), *Health promotion at the Community Level: New Advances*, Thousand Oaks (CA), Sage Publications, p. 59-70.
- Robinson, B.E. (1988), « Teenage pregnancy from the father's perspective », *American Journal of Orthopsychiatry*, 58, p. 46-51.
- Roer-Strier, D., R. Strier, D. Este, R. Shimoni et D. Clark (2005), « Fatherhood and immigration: Challenging the deficit theory », *Child and Family Social Work*, 10 (4), p. 315-329.
- Rondeau, G. (dir.) (2004), *Les hommes : s'ouvrir à leurs réalités et répondre à leurs besoins*, Comité de travail en matière de prévention et d'aide aux hommes, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.
- Rondeau, G., C. Rojas-Viger et D. Bizot (2006), *Évaluation des qualités de la vidéo « Ici ce n'est pas pareil, chéri ! » pour informer et sensibiliser à la violence conjugale : analyse des échanges consécutifs au visionnement par quatre groupes de femmes et quatre groupes d'hommes d'immigration récente*, Montréal, Université de Montréal, Rapport de recherche, CRI-VIFF.



- Rondeau, G., et M. Truchon (2001), *Évolution des rapports familiaux au Québec: une approche socio-historique des transformations sociales marquant la société et la famille québécoises*, Conférence prononcée au colloque « Transition et évolution des familles au Mexique et au Québec » Université de Montréal, décembre.
- Roopnarine, J. (2002), « Father Involvement in English-Speaking Caribbean Families », dans C.S. Tamis-LeMonda et N. Cabrera (dir.), *Handbook of Father Involvement: Multidisciplinary Perspectives*, Mahwah (NJ), Lawrence Erlbaum Associates, p. 279-302.
- Rosenbaum, W.L. (2000), *Variables associated with the involvement and frequency of contact of non residential fathers with their children following divorce*, unpublished doctoral dissertation, University of New Orleans.
- Rossi, P.H., M.W. Lipsey, et H.E. Freeman (2004), *Evaluation: A systematic approach*, 7<sup>e</sup> éd., Newbury Park (CA), Sage Publication.
- Rowe, M.L., D. Coker et B.A. Pan (2004), « A Comparison of Fathers' and Mothers' Talk to Toddlers in Low-income Families », *Social Development*, 13 (2), p. 278-291.
- Roy, A. (2005), *Les enjeux de la réforme du droit de la filiation*, communication, Colloque: « Regards sur la diversité des familles », Montréal, mai.
- Roy, K.M. (2004), « You can't eat love: Constructing provider role expectations for low-income and working-class fathers », *Fathering*, 2, p. 253-276.
- Rubin, K., W. Bukowski et J. Parker (1998), « Peer interaction, relationships and groups », dans W. Damon et N. Eisenberg (dir.), *Handbook of child psychology: Social, emotional, and personality development*, 5<sup>e</sup> éd., vol. 3, New York, Wiley, p. 619-700.
- Rubin, K.H., S.L. Stewart et X. Chen (1995), « Parents of aggressive and withdrawn children », dans M.H. Bornstein (dir.), *Handbook of parenting. Vol. 1: Children and parenting*, Hillsdale (NJ), Lawrence Erlbaum Associates, p. 255-284.
- Russell, G. (1982), « Shared-caregiving families: An Australian study », dans M.E. Lamb (dir.), *Nontraditional Families: Parenting and Child Development*, Hillsdale (NJ), Erlbaum, p. 139-171.
- Russell, G. (1986), « Primary caretaking and role-sharing fathers », dans M.E. Lamb (dir.), *The father's role: Applied perspectives*, New York, Wiley, p. 29-57.
- Russel, G., et C.P. Hwang (2004), « The impact of workplace practice on father involvement », dans M.E. Lamb (dir.), *The role of the father in child development*, 4<sup>e</sup> éd., Hoboken (NJ), Wiley, p. 476-503.
- Russell, G., et A. Russell (1987), « Mother-child and father-child relationships in middle childhood », *Child Development*, 58, p. 1573-1585.
- Ryan, B., et D. Julien (2007), « Les couples de même sexe et la parentalité », dans M. St-André, M. Carignan et D. Marchand (dir.), *L'adoption. État des lieux*, PRISME, n° 46, Montréal, Éditions du CHU Sainte-Justine, p. 214-233.

- Sagi, A. (1982), «Antecedents and consequences of various degrees of parental involvement in childrearing: The Israeli project», dans M.E. Lamb (dir.), *Nontraditional Families: Parenting and Child Development*, Hillsdale (NJ), Erlbaum, p. 205-232.
- Sanderson, S., et V.L.T. Sanders-Thompson (2002), «Factors associated with perceived paternal involvement in child rearing», *Sex Roles*, 46, p. 99-111.
- Sano, Y. (2005), *The Complexity of Nonresident Father Involvement in Low-Income Families: Mothers' Perspectives*, unpublished doctoral dissertation, Oregon State University, Human Development and Family Sciences.
- Santé Canada (2004)a, *Papa le plus beau métier du monde: recueil des activités, ressources, programmes et services offerts aux pères du Canada*, Ottawa, gouvernement du Canada.
- Santé Canada (2004b), *Papa le plus beau métier du monde. Trousse d'outils*, Ottawa, gouvernement du Canada, [en ligne]: [www.monpere.ca](http://www.monpere.ca).
- Schoppe-Sullivan, S.J., B.A. McBride et M.-H. Ringo Ho (2004), «Unidimensional versus multidimensional perspectives on father involvement», *Fathering*, p. 1-14.
- Sellenet, C. (2005), *Les pères vont bien*, Paris, Flammarion.
- Sellenet, C. (2007), *La parentalité décryptée. Pertinence et dérives d'un concept*, Paris, L'Harmattan.
- Sellenet, C., D. Lardièrre et D.E. Griaud (2001), «Les familles vulnérables», *Cahiers de la puéricultrice*, n° 51.
- Seltzer, J.A. (1991), «Relationships between fathers and children who live apart», *Journal of Marriage and the Family*, 53, p. 79-101.
- Seltzer, J.A. (1998), «Father by law: Effects of joint legal custody on nonresidential fathers' involvement with children», *Demography*, 35 (2), p. 135-147.
- Seward, R.D., D.E. Yeatts, L.K. Zottarelli et R.G. Fletcher (2006), «Fathers taking parental leave and their involvement with children», *Community World and Family*, 9 (1), p. 1-9.
- Shamir, B. (1986), «Unemployment and the household division of labor», *Journal of Marriage and the Family*, 48 (1), p. 195-206.
- Shaw, D.S., M. Gilliom et J. Giovannelli (2000), «Aggressive behavior disorders», dans C.H. Zeanah Jr. (dir.), *Handbook of infant mental health*, 2<sup>e</sup> éd., New York et Londres, The Guilford Press, p. 397-411.
- Shaw, D.S., et J.I. Vondra (1995), «Infant attachment security and maternal predictors of early behavior problems: A longitudinal study of low-income families», *Journal of Abnormal Child Psychology*, 23 (3), p. 335-357.
- Shimoni, R., D. Clark et D. Este (2000), *Immigrant and refugee fathers: A training manual for human service*, Calgary (CA), Calgary Immigrant Aid Society.
- Shimoni, R., D. Este et D. Clark (2003), «Paternal engagement in immigrant and refugee families», *Journal of Comparative Family Studies*, 34 (4), p. 555-568.

- Shwalb, D.W., J. Nakawaza, T. Yamamoto et J.H. Hyun (2004), «Fathering in Japanese, Chinese, And Korean Cultures: A review of the research literature», dans M.E. Lamb (dir.), *The role of the father in child development*, Hoboken (NJ), John Wiley & Sons.
- Silverstein, L.B. (1996), «Fathering is a feminist issue», *Psychology of Women Quarterly*, 20, p. 3-27.
- Silverstein, L.B., et C.F. Auerbach (1999), «Deconstructing the essential father», *American Psychologist*, 54 (6), p. 397-407.
- Simmons, C.-W. (2000), «Children of incarcerated parents», *CRB*, 7 (2), p. 1-11. Document Internet: <http://www.library.gouv.ca>.
- Simons, R.L., L.B. Whitbeck, R.D. Conger et J.N. Melby (1990), «Husband and wife differences in determinants of parenting: A social learning and exchange model of parental behavior», *Journal of Marriage and the Family*, 52, p. 375-392.
- Sineau, M., et É. Tardy (1993), *Droits des femmes en France et au Québec, 1940-1990*, Montréal, Éditions du remue-ménage.
- Sirignano, M.B., et M.E. Lachman (1985), «Personality change during the transition to parenthood: The role of perceived infant temperament», *Developmental Psychology*, 21, p. 558-567.
- Site francophone sur la recherche-action : [www.recherche-action.fr](http://www.recherche-action.fr).
- Snarey, J. (1993), *How fathers care for the next generation. A four-decade study*, Boston (Mass.), Harvard University Press.
- Société royale du Canada (1995), *Recherche participative et promotion de la santé. Bilan et recommandations pour le développement de la recherche participative en promotion de la santé au Canada*, Ottawa, Canada.
- Sommer, K., T.L. Witman, J.G. Borkowski, C. Schellenbach, S. Maxwell et D. Keogh (1993), «Cognitive readiness and adolescent parenting», *Developmental Psychology*, 29, p. 389-398.
- Spock, B. (1972), *Comment soigner et éduquer son enfant*, adaptation française, Belgique, Éditions Verviers.
- Stapelton, M. (2000), «The unnecessary tragedy of fatherless children: Welfare reform's response», *Policy and Practice of Public Human Services*, 58 (1), p. 43-47.
- Starrels, M.E. (1994), «Gender Differences in Parent-Child Relations», *Journal of Family Issues*, 15 (1), p. 148-165.
- Statistique Canada (2002), «Recensement de 2001 : État matrimonial, union libre, familles, logements et ménages», *Le Quotidien*, 22 octobre, [en ligne] : [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca).
- Steil, J.M., et B.A. Turetsky (1987), «Is equal better? The relationship between marital equality and psychological symptomatology», dans S. Oskamp (dir.), *Family process and problems: Social psychological aspects*, Beverly Hills (CA), Sage, p. 73-97.

- Steinberg, S., L. Kruckman et S. Steinberg (2000), «Reinventing fatherhood in Japan and Canada», *Social Science and Medicine*, 50 (9), p. 1257-1272.
- Stephens, L.S. (1996), «Will Johnny see Daddy this week: An empirical test of three theoretical perspectives of postdivorce contact», *Journal of Family Issues*, 17 (4), p. 466-496.
- Stewart, W., et J. Barling (1996), «Fathers' work experiences effect children's behaviours via job-related affect and parenting behaviors», *Journal of Organizational Behaviour*, 17, p. 221-232.
- St-Jacques, M.-C., S. Drapeau et R. Cloutier (2001), «La prévention des problèmes d'adaptation chez les jeunes de familles séparées ou recomposées», dans F. Vitaro et C. Gagnon (dir.), *Prévention des problèmes d'adaptation chez les enfants et les adolescents. Tome I: Les problèmes internalisés*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 353-381.
- Stone, G., et P. McKenry (1998), «Nonresidential father involvement: A test of mid-range theory», *The Journal of Genetic Psychology*, 159 (3), p. 313-336.
- Strier, R., et D. Roer-Strier (2005), «Fatherhood and immigration: Perceptions of Israeli immigrant fathers from Ethiopia and the former Soviet Union», *Families in Society*, 86 (1), p. 121-133.
- Sundstrom, J. (2005), *Changing Fathers, Evolving Practices Training Summary 2005*, BC Council for families, [en ligne]: [www.bccf.bc.ca](http://www.bccf.bc.ca).
- Suppal, P., et J.L. Roopnarine (1999), «Paternal Involvement in Child Care as a Function of Maternal Employment in Nuclear and Extended Families in India», *Sex Roles*, 40 (9-10), mai, p. 73-744.
- Tamis-LeMonda, C.S. (2004), «Conceptualizing Fathers' Role: Playmates and more», *Human Development*, 47, p. 220-227.
- Tamis-LeMonda, C.S., et N. Cabrera (1999), «Perspectives on father involvement: Research and policy», *Social Policy Report, Society for Research in Child Development*, 2, p. 1-32.
- Tamis-LeMonda, C., et N. Cabrera (2002), *Handbook of father involvement: Multidisciplinary perspectives*, Mahwah (NJ), Erlbaum.
- Tamis-LeMonda, C.S., J.D. Shannon, N.J. Cabrera et M.E. Lamb (2004), «Fathers and mothers at play with their 2- and 3-year-olds: Contributions to language and cognitive development», *Child Development*, 75 (6), p. 1806-1820.
- Tard, C., H. Ouellet et A. Beaudoin (1997), *L'évaluation de l'action des organismes dans le cadre du programme d'action communautaire pour les enfants (PACE). Manuel d'introduction*, Québec, Université Laval, Centre de recherche sur les services communautaires.
- Tessier, R. (1983), *Étude de conditions écologiques de la qualité et de la cohésion des conduits de contrôle parental*, thèse de doctorat inédite, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- Teti, D.M., L.A. Bond et E.D. Gibbs (1988), «Mothers, fathers, and siblings: A comparison of play styles and their influence upon infant cognitive level», *International Journal of Behavioral Development*, 11, p. 415-432.

- Thompson, R.A., et D.J. Laible (1998), « Noncustodial parents », dans M.E Lamb (dir.), *Parenting and child development in nontraditional families*, Mahwah (NJ), Erlbaum, p. 103-123.
- Tomasello, M., G. Conti-Ramsden et B. Ewert (1990), « Young children's conversations with their mothers and fathers: Differences in breakdown and repair », *Journal of Child Language*, 17 (1), p. 115-130.
- Tossou, A.A. (2002), « Fécondité différentielle des immigrants et des natifs: Québec, 1976-1996 », *Cahiers québécois de démographie*, 31 (1), p. 95-122.
- Toth, J.F. Jr., et X. Xiaohe (1999), « Ethnic and Cultural Diversity in Father's Involvement: A Racial/Ethnic Comparison of African American, Hispanic, and White Fathers », *Youth and Society*, September 1999, p. 76-99.
- Touraine, A. (2005), *Un nouveau paradigme*, Paris, Fayard.
- Tourigny, M., et C. Dagenais (2005), « Introduction à la recherche évaluative: la recherche au service des intervenants et des gestionnaires », dans S. Bouchard et C. Cyr (dir.), *Recherche psychosociale pour harmoniser recherche et pratique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 435-477.
- Townsend, N. (2002a), « Cultural Contexts of Father Involvement », dans C.S. Tamis-LeMonda et N. Cabrera (dir.), *Handbook of Father Involvement. Multidisciplinary Perspectives*, Mahwah ((NJ), Lawrence Erlbaum Associates, p. 269-278.
- Townsend, N. (2002b), *The package deal: Marriage, work and fatherhood in men's lives*, Philadelphie, Temple University Press.
- Tremblay, D.-G., E. Najem et R. Paquet (2006), « Articulation emploi-famille et temps de travail: De quelles mesures disposent les travailleurs canadiens et à quoi aspirent-ils? », *Enfances, Familles, Générations. La conciliation famille-travail Perspectives internationales*, [en ligne]: [www.erudit.org/revue/efg/2006/v/n4/012893ar.html](http://www.erudit.org/revue/efg/2006/v/n4/012893ar.html).
- Tremblay, N., et D. Julien (2004), « Les familles homoparentales », *Psychologie Québec*, mars, p. 24-26.
- Tremblay, R.E., C. Japel, D. Pérusse, M. Boivin, M. Zoccolillo, J. Montplaisir et P. McDuff (1999), « The search of the age of "onset" of physical aggression: Rousseau and Bandura revisited », *Criminal Behavior and Mental Health*, 9, p. 8-23.
- Trocmé, N., S. Bélanger et C. Roy (2007), « La gestion fondée sur les données probantes en protection de l'enfance », *Les enfants du Canada*, 12 (1), p. 34-38.
- Trocmé, N., B. Fallon, B. MacLaurin, J. Daciuk, C. Felstiner, T. Black et autres (2005), *Canadian Incidence Study of reported Child Abuse and Neglect – 2003: Major findings*, Canada, Minister of Publics Works and Government Services.
- Trudelle, D. (1992), *Sentiment de compétence, attitudes et pratiques éducatives chez des parents québécois d'enfants d'âge préscolaire, en fonction de leurs caractéristiques socio-économiques*, thèse de doctorat inédite, Montréal, Université du Québec à Montréal.

- Turcotte, G. (1994), *L'implication paternelle: déterminants et modèles d'intervention*, Montréal, collection Les Cahiers d'analyse du GRAVE, 1 (4), Groupe de recherche et d'action sur la victimisation des enfants (GRAVE).
- Turcotte, G., N. Desjardins et F. Ouellet (2001), *À Pointe-Calumet, on fait place aux pères: analyse d'implantation d'Initiative Place-O-Pères, un projet d'action communautaire sur l'engagement paternel*, Montréal, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre et Direction de la santé publique de Montréal-Centre.
- Turcotte, G., D. Dubeau, C. Bolté et D. Paquette (2001), « Pourquoi certains pères sont-ils plus engagés que d'autres auprès de leurs enfants? Une revue des déterminants de l'engagement paternel », *Revue canadienne de psychoéducation*, 30 (10), p. 65-93.
- Ugay, M. (2005), *Poèmes*, Montréal, Boréal.
- Van Egeren, L. (2004), « The development of the coparenting relationship over the transition to parenthood », *Infant Mental Health Journal*, 25 (5), p. 453-477.
- Van Goozen, S.H.M. (2005), « Hormones and the developmental origins of aggression », dans R.E. Tremblay, W.W. Hartup et J. Archer (dir.), *Developmental origins of aggression*, New York, Guilford Press, p. 281-306.
- Van IJzendoorn, M.H. (1995), « Adult attachment representations, parental responsiveness, and infant attachment: A meta-analysis on the predictive validity of the Adult Attachment Interview », *Psychological Bulletin*, 117, p. 387-403.
- Van IJzendoorn, M.H., et M.J. Bakermans-Kranenburg (1996), « Attachment representations in mothers, fathers, adolescents, and clinical groups: A meta-analytic search for normative data », *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 64 (1), p. 8-21.
- Van IJzendoorn, M.H., et M.S. De Wolff (1997), « In search of the absent father – meta-analysis of infant-father attachment: A rejoinder to our discussants », *Child Development*, 68 (4), p. 604-609.
- Vatz-Laaroussi, M. (2001), *Le familial au cœur de l'immigration: les stratégies de citoyenneté des familles immigrantes au Québec et en France*, Paris, L'Harmattan.
- Venet, C. (2006), *Effet de la formation Pères en mouvement, pratiques en changement sur les participants et les organismes*, Montréal, Centre de formation populaire.
- Verscheuren, K., et A. Marcoen (1999), « Representation of self and socioemotional competence in kindergartners: Differential and combined effects of attachment to mother and to father », *Child Development*, 70, p. 183-201.
- Vitaro, F. (2000), « Évaluation des programmes de prévention: principes et procédures », dans F. Vitaro et C. Gagnon (dir.), *Prévention des problèmes d'adaptation chez les enfants et les adolescents, Tome 1: Les problèmes internalisés*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 62-100.
- Volling, B.L. (1992), « The contribution of mother-child and father-child relationships to quality of sibling interaction: A longitudinal study », *Child Development*, 63, p. 1209-1222.

- Volling, B.L., et J. Belsky (1991), «Multiple determinants of father involvement during infancy in dual-earner and single-earner families», *Journal of Marriage and the Family*, 53, p. 461-474.
- Volling, B.L., et J. Belsky (1992), «Infant, father and marital antecedents of infant-father attachment security in dual-earner and single-earner families», *International Journal of Behavioral Development*, 15, p. 83-100.
- Vrancken, D., et O. Kuty (2001), *La sociologie et l'intervention*, Bruxelles, De Boeck Université.
- Wallerstein, J.S., et J.B. Kelly (1980), *Surviving the breakup: How children and parents cope with divorce*, New York, Basic Books.
- Weissman, S., et R.S. Cohen (1985), «The parenting alliance and adolescence», *Adolescent Psychiatry*, 12, p. 24-45.
- Welzer-Lang, D. (2005), *Les hommes aussi changent*, Paris, Payot.
- Wenk, D., C.L. Hardesty, C.S. Morgan et S.L. Blair (1994), «The influence of paternal involvement on the well-being of sons and daughters», *Journal of Marriage and the Family*, 56, p. 229-234.
- Whelan, D. (1999), *Gender and HIV/AIDS: taking stock of research and programs*, Genève, United Nations Programme on HIV/AIDS, Best practice collection.
- White, D., L. Jobin, D. McCann et P. Morin (2002), *Pour sortir des sentiers battus, l'action intersectorielle en santé mentale*, Québec, Les Publications du Québec.
- Wieviorka, M. (2006), *La violence*, Paris, Balland.
- Wilcox, W.B. (2002), «Religion, convention, and paternal involvement», *Journal of Marriage and the Family*, 64, p. 780-792.
- Wilczak, G.-L., et C.-A. Markstrom (1999), «The effects of parent education on parental locus of control and satisfaction of incarcerated fathers», *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 43 (1), p. 90-102.
- Willett, A.R. (2001), «Psychosocial predictors of fathers involvement two or more years post-divorce», *Dissertation Abstracts International*, 62 (03), 1649 (UMI n° AAT 3010132).
- Withers, L. (2001), *Time together: A survival guide for families and friends visiting in Canadian federal prisons and The Directory of Canadian Organizations Providing Services to the Families of Adult Offenders*, Ottawa, Regroupement canadien pour le bien-être des familles des prisonniers(ères).
- Withers, L., et A. Healy (2001), *Waiting at the gate: Families, corrections and restorative justice*, Halifax, CCJA.
- Wood, J.J., et R.L. Repetti (2004), «What gets dad involved? A longitudinal study of change in parental child caregiving involvement», *Journal of Family Psychology*, 18, p. 237-249.
- Woodworth, S., J. Belsky et K. Crnic (1996), «The determinants of fathering during the child's second and third years of life: A developmental analysis», *Journal of Marriage and the Family*, 58, p. 679-692.

- Wright, E. (1997), *La paternité au Québec de 1890 à 1965 : une lecture d'ouvrages sociologiques*, mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, Département de sociologie.
- Yeung, W.J., J.F. Sandberg, P.E. Davis-Kean et S.L. Hofferth (2001), « Children's time with fathers in intact families », *Journal of Marriage and the Family*, 63, p. 136-154.
- Yin, R.K. (1989), *Case Study Research : Design and Methods*, Applied Social Research Methods Series, vol. 5, Beverly Hills (CA), Sage Publications.
- Yin, R.K. (1994), *Cases study research : Design and methods*, 2<sup>e</sup> éd., Thousand Oaks (CA), Sage Publications.
- Yin, R.K. (1998), « The abridged version of case study research : Design and method », dans L. Bickman et D.J. Rog (dir.), *Handbook of applied social research methods*, Thousand Oaks (CA), Sage Publications, p. 229-260.
- Yogman, M.W. (1994), « Observations on the father-infant relationship », dans S.H. Cath, A.R. Gurwitt et J.M. Ross, *Father and child : developmental and clinical perspectives*, Hillsdale (NJ), The Analytic Press, p. 101-122.
- Youngblade, L.M., K.A. Park et J. Belsky (1993), « Measurement of young children's close friendship : A comparison of two independent assessment systems and their associations with attachment security », *International Journal of Behavioral Development*, 16 (4), p. 563-587.
- Zaouche-Gaudron, C. (dir.) (2001), *La problématique paternelle*, Ramonville-Saint-Agne, Érès.
- Zaouche-Gaudron, C. (2005), *Les conditions de vie défavorisées influent-elles sur le développement du jeune enfant ?*, Toulouse, Érès.
- Zaouche-Gaudron, C. (2006), « Incarcération : pères et enfants en risque de rupture », *Politiques sociales*, 3-4, p. 69-80.
- Zaouche-Gaudron, C. (2007), « Précarité socio-économique : les pères en risque ? », dans C. Sellenet (dir.), *Les pères en débat*, Paris, Érès.
- Zaouche-Gaudron, C., H. Ricaud et A. Beaumatin (1998), « Implication et différenciation paternelles. Analyse à partir d'un questionnaire d'enquête », *Revue européenne de psychologie appliquée*, 48 (3), p. 213-220.
- Zaouche-Gaudron, C., et P. Sanchou (2005), « Introduction », *Empan*, 60, p. 10-13.
- Zemmour, E. (2006), *Le premier sexe*, Paris, Denoël.